

MUSEUM NATIONAL



D'HISTOIRE NATURELLE

Ecole Doctorale Sciences de la Nature et de l'Homme – ED 227

Année 2010
bibliothèque

N° attribué par la

□□□□□□□□□□□□□□

THESE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE
NATURELLE**

Spécialité : Muséologie

Présentée et soutenue publiquement par

Renske Langebeek

Le 28 septembre 2010

Les musées d'histoire naturelle de Leyde, Paris et Londres

Analyse de l'évolution et du mode d'exposition des objets de musées d'histoire naturelle jusqu'aux premières années du XIX^e siècle ; comparaison entre le « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde, le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris et le « British Museum » de Londres

Sous la direction de : **Monsieur Van Praët, Michel, Directeur de Recherche**

JURY :

M. VAN MENSCH, Peter	Professeur, Reinwardt Academie, Amsterdam (Pays-Bas)	Président (Rapporteur)
M. VAN PRAËT, Michel	Professeur, Muséum national d'Histoire naturelle, Centre Koyré, Paris (075)	Directeur de Thèse
M. BERGANDI, Donato	Maître de Conférences HdR, Muséum national d'histoire naturelle, Centre Koyré, Paris (075)	Examineur
M. MAIRESSE, François	Professeur, Université Paris III, Paris (075)	Rapporteur

Table des matières

Introduction	3
1 Les collections naturelles en Hollande dans l'évolution de la tradition « curieuse » : du cabinet de curiosité privée au musée d'histoire naturelle institutionnelle	
Introduction	9
1.1 Les curiosités dans la République des Provinces-Unies	10
1.2 Du cabinet de curiosités au cabinet d'histoire naturelle	16
1.3 Les collections d'histoire naturelle hollandaises du XVI ^e et XVII ^e siècle	38
1.4 Le développement de la collection institutionnelle à Leyde	49
1.5 Du cabinet de curiosité aux objectifs scientifiques de classification systématique	57
Conclusion	65
Références	67
2 La création des musées d'histoire naturelle nationaux	
Introduction	72
2.1 Les premiers musées d'histoire naturelle au XVIII ^e siècle	73
2.2 La fondation du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie »	75
2.3 En France, du Jardin royal des Plantes médicinales au Muséum d'Histoire naturelle	94
2.4 La création du « British Museum »	125
Conclusion	135
Références	138
3 Le Musée d'Histoire naturelle de Leyde au sein de l'université	
Introduction	142
3.1 Les trois premiers directorats : Temminck (1820 – 1858), Schlegel (1858 – 1884) et Jentink (1884 – 1913)	143
3.2 La lutte pour le pouvoir au musée : le directeur face au professeur	153

3.3	L'objectif du musée : scientifique ou pédagogique	167
	Post-scriptum	191
	Conclusion	192
	Références	196

4 L'aménagement des collections d'histoire naturelle du XVI^e au XX^e siècle et son développement

	Introduction	199
4.1	La visualisation de la science naturelle : développements internationaux	
4.1.1	L'ordre méthodique et l'aspect esthétique dans l'exposition	200
4.1.2	La séparation des collections	212
4.1.3	La mise en peau et la mise en scène des spécimens	251
4.2	La visualisation de la science naturelle : développements au musée de Leyde	
4.2.1	L'arrangement et l'esthétique des collections	260
4.2.2	La séparation des collections	269
4.2.3	De l'animal monté aux premiers groupes d'animaux mis en scène	274
4.3	Le bâtiment : de Temminck à Jentink	278
	Post-scriptum	285
	Conclusion	286
	Références	289
	Conclusion générale	294
	Références	303
	Annexes	
	Annexe 1	318
	Annexe 2	321
	Annexe 3	325
	Annexe 4	326
	Annexe 5	333
	Annexe 6	337
	Annexe 7	339
	Annexe 8	366

Introduction

Cette recherche contiendra une analyse de l'évolution et du mode d'exposition des objets de musées d'histoire naturelle en particulier du XIX^e siècle jusqu'à la première décennie du XX^e siècle, période où le musée d'histoire naturelle de Leyde, le « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » (actuellement « Naturalis »), prend une place centrale dans les sciences naturelles. Ce musée qui se distingue par son caractère universitaire sera comparé du point de vue de ses objectifs de création et de son attitude face aux développements muséologiques à la fin du XIX^e siècle, au « Muséum d'Histoire naturelle » (actuellement Muséum national d'Histoire naturelle) de Paris et au « British Museum » de Londres.

Au début du XIX^e siècle, plusieurs musées sont créés à Leyde. Le « 's Rijks Museum van Oudheden » (Musée national de l'Archéologie) s'ouvre en 1815 et le « Rijks Ethnographisch Museum » (Musée national de l'Ethnographie) en 1837. Avec le Musée national d'Histoire naturelle, leurs dépenses figurent sur le budget de l'université et non pas sur le budget national ce qui caractérise la situation particulière et malaisé des musées à Leyde.

Le musée d'histoire naturelle de Leyde est créé en 1820 et est issu de la fusion de trois collections. Il est constitué en premier lieu de la collection universitaire de l'université de Leyde à laquelle sont jointes la collection nationale du Stathouder Willem V et ensuite, en 1819, la collection privée de Jacob Temminck dont la cession a permis la fondation définitive du musée de Leyde. En France, la création du Muséum d'Histoire naturelle de Paris est en fait engagée dès 1626 par Louis XIII sous le nom de Jardin royal des Plantes médicinales et constitue avant même son appellation « Muséum d'Histoire naturelle » en 1793 une institution nationale. En 1753, le « British Museum » de Londres est formé suite aux legs du collectionneur privé Hans Sloane de ses collections. Celui-ci a offert sa collection à l'État par un testament approuvé par le parlement en 1753 ce qui donne une dimension nationale au musée. Si l'on compare le « 's Rijks Museum van Natuurlijke

Historie » de Leyde à ces deux musées de Paris et de Londres, il partage une origine nationale avec celui de Paris et une large provenance privée des collections avec celui de Londres. Mais, par rapport à ces deux musées, la particularité du musée de Leyde réside dans son caractère universitaire. Cet élément a pour conséquence que, dès sa création en 1820, le musée demeurera dans le cadre universitaire de l'université de Leyde et ce jusqu'en 1965.

Dès le début, on vise à Leyde à la réalisation d'un grand musée national à l'instar des musées d'histoire naturelle de Paris, Londres et ceux d'autres capitales européennes. La question qui sera analysée dans cette recherche est de préciser dans quelle mesure ce cadre universitaire est déterminant pour l'évolution d'un grand musée national. L'objectif qu'il poursuit, à savoir la création d'un grand musée national destiné à susciter et à propager l'intérêt envers l'histoire naturelle s'appuie-t-il ou va-t-il à l'encontre de son statut universitaire ? Dans ce contexte, quelle est la relation entre le musée et l'université et, plus particulièrement, quels sont les rapports entre le directeur de musée et le professeur de zoologie de l'université ? La recherche analysera tous les éléments qui découlent de ce lien étroit avec l'université et en quoi il est déterminant pour les spécificités du musée de Leyde par rapport à ceux de Paris et de Londres.

Dès leur création, les trois musées ont adopté le même principe de base en ce qui concerne l'exposition des spécimens, à savoir que celle-ci est dictée par la science. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, nous verrons qu'une révolution muséologique accompagne la réflexion sur le rôle du musée d'histoire naturelle. Des changements initiés aux Etats-Unis face à l'augmentation considérable du nombre de spécimens et aux attentes d'un public de plus en plus intéressé, qui manifeste d'autres exigences que la simple présentation de la classification des espèces, voient le jour dans une majorité de musées.

Un des changements fondamentaux est l'introduction du modèle bipartite, c'est-à-dire la séparation des collections en une collection d'étude pour la recherche scientifique en systématique et une collection publique exposée à un large public. Ce concept prend diverses formes dans les pays européens, mais est adopté de manière générale à la fin du

XIX^e. L'Angleterre développe directement l'exemple américain, en France et en Scandinavie le principe n'est pas immédiatement introduit et s'accompagne d'une discussion sur la mise en exposition de la théorie de l'évolution et des concepts biogéographiques et écologiques, mais à Leyde le débat ne se fait pas ou à peine. La question se pose donc de savoir pourquoi le musée d'histoire naturelle de Leyde réagit peu aux nouvelles conceptions muséologiques contrairement aux musées existants à Paris et à Londres. Pourquoi ce principe de scission des espaces de recherche et public, qui est adopté à grande échelle à la fin du XIX^e siècle, n'est-il pas réalisé à Leyde que ce soit pendant le directorat de Schlegel ou pendant celui de Jentink ? Nous verrons comment « l'espace public » est soumis à « l'espace recherche » dans le musée de Leyde et les principes qui ont guidé les directeurs, Schlegel et Jentink.

Un autre élément novateur constituant une suite logique de la séparation des collections est l'introduction d'un nouvel aspect éducatif dans la présentation des objets de plus en plus sélectionnés pour illustrer un discours. La mise en place de groupes d'animaux dans les dioramas est un des exemples qui témoignent de ce changement. Nous verrons que pendant le directorat de Jentink (1884 – 1913), le mode d'exposition à Leyde se modifie progressivement. L'introduction des dioramas y est alors considérée comme un geste envers le public, puisqu'une telle représentation n'est pas source de recherche scientifique, mais tend à exposer le point de vue d'une discipline, ici la biogéographie, voire l'écologie. Dans ce contexte, il faut se demander quels sont les facteurs qui jouent un rôle dans l'introduction de cette nouvelle forme de présentation ou en freinent le développement ? Une analyse des diverses influences sur la manière dont les objets sont exposés précèdera ce paragraphe.

La question de la dislocation des collections et de la nouvelle forme d'exposition des spécimens est liée au fait que dans les capitales les plus importantes de l'Europe de nouveaux musées d'histoire naturelle modernes se créent durant la seconde moitié du XIX^e. À l'instar de ce développement, la réalisation d'un nouveau musée d'histoire naturelle à Leyde est fortement désirée, mais malgré toutes les initiatives et projets élaborés, le bâtiment ne se construit pas et un nouveau musée ne voit le jour qu'en 1905, peu avant la fin du directorat du troisième directeur Jentink (1884 – 1913). La construction d'une aile destinée au public, bien que prévue, n'est finalement pas réalisée.

La question qui se pose est d'identifier les causes de cette stagnation et ce qui finalement a rendu possible la construction d'un nouveau musée.

L'exemple du musée d'histoire naturelle de Leyde sera considéré dans cette recherche comme un modèle permettant d'expliquer et d'enrichir l'analyse de l'évolution d'autres musées universitaires à l'étranger. La question se pose en effet de savoir si l'évolution du musée d'histoire naturelle de Leyde symbolise l'état de tous les musées d'histoire naturelle au sein des universités ou s'il s'agit d'un cas spécifique à Leyde.

Le premier chapitre décrira la création des collections d'histoire naturelle en Hollande à l'intérieur de la tradition « curieuse » de la collecte du XVI^e siècle jusqu'à la création du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » en 1820. L'objectif de ce chapitre est de préciser comment cette évolution à l'intérieur de la Hollande se situe par rapport aux développements européens.

Le deuxième chapitre portera sur la création des musées nationaux d'histoire naturelle institutionnels et celui de Leyde en particulier. L'objectif est de savoir quels facteurs externes et internes ont joué un rôle dans leur réalisation. La manière dont les objectifs et missions sont décrits dans les actes de fondation des trois grands musées est analysée dans ce chapitre. La question qui en résulte est d'étudier quel est l'objectif visé dès leur fondation.

Le troisième chapitre donnera une vue d'ensemble des trois premiers directorats du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde. La question primordiale est d'analyser et de connaître le rôle du musée face à l'université. S'agit-il d'un musée national indépendant ou d'un cabinet académique qui sert d'outil au service de l'enseignement universitaire ? La question qui s'ensuit est celle du rapport existant entre chacun des trois directeurs de musée et des professeurs de zoologie à l'université.

Le quatrième chapitre vise à fournir une vue d'ensemble sur la manière dont les objets de l'histoire naturelle ont été présentés de la Renaissance au début du XX^e siècle dans les grands musées d'histoire naturelle en Europe. L'objectif est de savoir quels points de vue, internes, ainsi qu'externes, ont été déterminants dans l'aménagement des musées d'histoire naturelle durant la seconde moitié du XIX^e siècle et comment l'évolution, ou

non, de ces objectifs a des retombées dans la pratique de la présentation des collections. Nous analyserons l'attitude du musée de Leyde face à ces développements muséologiques.

Pour notre recherche, nous avons consulté parallèlement à la littérature disponible sur notre sujet des documents originaux (parfois reproduits dans des ouvrages édités) en privilégiant les archives pour consulter les documents authentiques. Les documents authentiques témoignant de la fondation des trois musées reproduits dans des ouvrages nous ont procuré les matériaux de comparaison utilisés en particulier dans le deuxième chapitre. Les archives nationales de La Haye et celles de « Naturalis » (l'actuel musée d'histoire naturelle de Leyde) nous ont permis de travailler sur les objectifs de création du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie ». Les archives déjà mentionnées, notamment les rapports annuels, la correspondance officielle et les notes particulières complétées par la littérature nous ont fourni les matériaux pour explorer, dans le quatrième chapitre, les raisons pour lesquelles le musée d'histoire naturelle de Leyde n'est pas favorable à la révolution muséologique qui s'introduit en Europe au cours du XIX^e siècle. Les traductions en français, des extraits d'articles et d'archives en anglais, allemand et néerlandais ont été réalisées par nous.

1 Les collections naturelles en Hollande dans l'évolution de la tradition « curieuse » : du cabinet de curiosité privée au musée d'histoire naturelle institutionnelle

Introduction	9
1.1 Les curiosités dans la République des Provinces-Unies	10
1.2 Du cabinet de curiosités au cabinet d'histoire naturelle	16
1.3 Les collections d'histoire naturelle hollandaises du XVI ^e et XVII ^e siècle	38
1.4 Le développement de la collection institutionnelle à Leyde	49
1.5 Du cabinet de curiosité aux objectifs scientifiques de classification systématique	57
Conclusion	65
Références	67

1 Les collections naturelles en Hollande dans l'évolution de la tradition « curieuse » : du cabinet de curiosité privée au musée d'histoire naturelle institutionnelle

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu historique de la création des collections d'histoire naturelle en Hollande à l'intérieur de la tradition « curieuse » de la collecte. La culture des musées trouve ses origines en Italie au XV^e et XVI^e siècle quand les cabinets de curiosités se créent et se transforment en des cabinets d'histoire naturelle. Nous allons observer quels phénomènes ont incité au développement de ces « musées » et de quelle manière ceux-ci ont évolué. Quelles sont leurs caractéristiques et quelle est leur signification scientifique ? Au XVIII^e siècle, nous verrons que les cabinets d'histoire naturelle suivront une nouvelle voie, lorsqu'ils auront un caractère encyclopédique, classificatoire, universel et organisé. Par la suite, l'évolution qui se trouve à la base de cette révolution à l'intérieur des musées sera étudiée, ainsi que les conséquences qui en résultent. C'est notamment dans le domaine de la muséographie que les influences scientifiques laissent leurs traces et nous verrons lesquelles.

Le développement des premiers musées en Italie sert d'exemple aux autres pays européens où ils se répandent plus tardivement. On peut s'interroger sur la façon dont le phénomène des cabinets d'histoire naturelle a évolué ailleurs et particulièrement en Hollande. Dans quelle mesure ces musées diffèrent-ils et en quoi se rapprochent-ils ? Nous verrons que les collections d'histoire naturelle s'y développent autour de trois axes : de nombreux cabinets privés, un cabinet national créé par le Stathouder et des collections « institutionnelles », notamment celle de l'université de Leyde.

1.1 Les curiosités dans la République des Provinces-Unies

L'histoire du Musée national d'Histoire naturelle en Hollande trouve son origine au XVII^e et XVIII^e siècle. Pendant cette période la « Republiek der Verenigde Nederlanden » (République des Provinces-Unies¹) est au zénith de son pouvoir et de sa richesse. L'expansion économique, l'arrivée de spécimens naturels et ethnographiques inconnus originaires des pays lointains récemment découverts avec lesquels on effectue du commerce, ainsi que la vie culturelle florissante, sont des facteurs qui contribuent à ce qu'un grand nombre de collections privées d'histoire naturelle² se créent : des cabinets de curiosités ou des cabinets d'histoire naturelle. Ces collections se fondent, alors que les navires hollandais traversent toutes les mers du monde. La V.O.C. « Verenigde Oostindische Compagnie » (Compagnie des Indes Orientales), créée en 1602 et dissoute en 1798, est la plus grande entreprise commerciale maritime et possède à cette époque le monopole commercial sur l'Asie. La flotte comprend plus de cent navires et le long de la route maritime la compagnie dispose de ses propres bureaux, entrepôts et chantiers. Grâce à la V.O.C., Amsterdam devient un centre de commerce important en Europe. En 1621 naît la W.I.C. « Westindische Compagnie » (Compagnie des Indes occidentales), créée sur le modèle de la V.O.C. Les deux Compagnies emploient un grand nombre de

¹ « Provinces-Unies » est le nom que les sept provinces ont pris en 1581 jusqu'à la création par les Français de la République batave et du Royaume de Hollande, un état fantoche français qui existe de 1806 à 1810. Napoléon I le crée pour remplacer la République batave (1795 – 1806) en théorie indépendante, mais en réalité sous tutelle française et place à sa tête son frère Louis Napoléon. Napoléon I annexe les Pays-Bas en 1810 qui font partie intégrante du Premier Empire français jusqu'en 1813. En 1815, la Belgique est rattachée à la Hollande pour constituer le Royaume des Pays-Bas. Le pays s'en sépare en 1830.

² La notion « histoire naturelle » est originaire du latin « *historia naturalis* » ce qui signifie littéralement « description de choses de la nature » et non pas « histoire de la nature ». F. J. J. M. PIETERS 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouders Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer' *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 21. Ici, le terme « histoire » emprunté du grec « *historia* » veut dire « apprentissage par recherche » ou « connaissance ou information ainsi acquise ». Dans ce cas, l'histoire naturelle est une description de la nature basée sur de l'information acquise par la recherche de choses naturelles. H. J. COOK *Matters of exchange* (2007) p. 21. L'histoire naturelle comme observation de la nature commence certes avec Aristote et son *Histoire des animaux* ou Plin et son *Histoire naturelle*, mais se constitue tardivement comme science. Crémière explique que le Moyen Âge s'intéresse plus à l'astronomie et à la physique et ce que l'on entend aujourd'hui par l'histoire naturelle est du côté de la pharmacie, de l'usage des animaux et des végétaux. Il écrit que « l'élaboration du contenu de la discipline, reposant sur cet héritage, doublée des moyens pour mener à bien son exercice, permet à la discipline de se doter d'une structure conceptuelle traduite de manière institutionnelle au milieu du XVIII^e siècle ». C. CRÉMIÈRE *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (2004) p. 39.

personnes et ceux qui en dépendent est encore plus grand. Entre 1630 et 1644 les Hollandais s'établissent au Brésil et demeureront au Surinam jusqu'à son indépendance en 1975. En 1652 débute la colonisation de l'Afrique du Sud. Outre des marchandises, les navires rapportent des objets exotiques et naturels et l'approvisionnement se fait de manière continue dans les ports hollandais. Jusqu'en 1660, beaucoup de collections se réalisent dans des villes possédant un bureau de la V.O.C. ou de la W.I.C. D'abord dans quelques villes au sud, à Middelburg, Rotterdam, Delft et à La Haye et ensuite au nord, à Leyde³, Enkhuizen⁴ et surtout à Amsterdam⁵. Les villes de Harderwijk et de Nimègue, situées à l'intérieur du pays au bord du Mer du Sud et au Rhin respectivement, comptent également quelques collections. À partir du milieu du XVII^e siècle, leur nombre augmente avec Amsterdam comme centre principal.

Les conditions géographiques et infrastructurelles

La navigation et la mer sont les facteurs primordiaux de l'épanouissement économique de la province Hollande⁶ et de la Zélande. Grâce à leur situation avantageuse au bord de la mer, une puissance navale s'instaure. La croissance de cette navigation et le commerce qui s'ensuit s'explique par la position de ces régions mêmes, en face de l'Angleterre, près de l'Allemagne du Nord et pas très loin de la France. Pourtant, ce n'est pas seulement la Mer du Nord qui contribue à l'essor de la République des Provinces-Unies. Le pays possède un réseau étendu de voies fluviales qui rattache l'Allemagne du Nord aux Flandres et la met en relation avec la Mer du Nord. Ces ramifications de mers (Mer du Nord, Mer des Wadden et Zuiderzee), de fleuves et rivières (Rhin, Meuse et Escaut) et les canaux forment un système de transport communiquant avec l'arrière-pays. Selon

³ À l'époque décrite, Leyde est après Amsterdam la deuxième ville des deux Hollandes.

⁴ Au XVI^e siècle, Enkhuizen est une des villes commerciales les plus importantes de l'Europe du nord-est. La ville située au bord de la « Zuiderzee » (Mer du Sud) est un port sûr au nord d'Amsterdam. Le port donne accès direct à la Mer du Nord et aux routes vers la mer Baltique. C'est l'endroit où sont réunies les informations principales nécessaires pour les voyages à longues distances en Asie. H. COOK *Matters of Exchange, Commerce, Medecine, and Science in the Dutch Golden Age* (2007) p. 120, 121.

⁵ L'épanouissement du commerce international entraîne l'arrivée du commerce financier dont Amsterdam devient le centre.

⁶ La Hollande est le nom de deux provinces des Pays-Bas créées en 1840 : la Hollande septentrionale et méridionale.

Huizinga, cette construction hydrographique du pays entraîne jusqu'à un certain point, une structure démocratique de la population car, un pays d'eau ne peut pas se passer d'une autonomie dans un cercle restreint. L'utilisation et la gestion des possibilités offertes par la nature ne peuvent être exploitées que dans le cadre d'une concertation démocratique à l'intérieur d'un territoire limité. La partie occidentale des Provinces-Unies, essentiellement la Hollande et la Zélande, se caractérise par ses polders qui demandent chacun une administration des eaux, c'est-à-dire des membres élus pour assurer la bonne gestion⁷.



Les pays bas, illustration reproduite dans H. COOK
Matters of Exchange, Commerce, Medecine, and Science in the Dutch Golden Age 2007.

Dans la République, le poids de la noblesse est relativement faible et l'influence de l'église limitée⁸. À mesure que le pouvoir des nobles et du clergé s'affaiblit, la classe bourgeoise marchande tenant déjà la première place dans le commerce et l'industrie fait de plus en plus autorité dans la vie politique et sociale. Cette classe n'est pas

⁷ J. HUIZINGA *Nederland's beschaving in de zeventiende eeuw* (1984), p. 11, 12.

⁸ Les raisons qui expliquent ces deux développements ne sont pas élaborées dans le présent ouvrage.

excessivement riche, mais ample et régulièrement répartie dans un grand nombre de villes. Les deux provinces de Hollande et de Zélande occupant une surface restreinte caractérisée par une densité considérable de petites villes forment le centre économique de la République. Ainsi, la société prend progressivement le caractère d'une culture citadine et bourgeoise.

Huizinga écrit qu'à l'époque, la France et l'Angleterre ne sont pas capables de menacer la position de la République sur le plan économique et que c'est essentiellement grâce à l'absence de concurrents que la République peut prendre un tel essor commercial. Il souligne que l'absence d'un pouvoir central est favorable au développement commercial et industriel. D'une part, la vie industrielle peut se répartir sur un grand nombre de villes, sans que les dispositions réglementaires prohibitives d'une ville en gênent une autre. D'autre part, en l'absence de l'intervention d'un organe central, de nouvelles branches industrielles peuvent s'épanouir plus facilement. En même temps, la poldérisation par l'endiguement et le dessèchement permettent une croissance de la superficie du territoire utilisable. Cette prospérité revient premièrement et essentiellement à la Hollande. La Zélande n'en profite que partiellement et les autres provinces sont loin derrière ces deux provinces maritimes⁹.

Martin et Moncond'huy indiquent que les conditions pratiques et commerciales et la présence d'un public disposant d'un pouvoir d'achat important n'expliquent pas à elles seules l'émergence d'un intérêt massif pour l'histoire naturelle¹⁰. Il faut en même temps un climat intellectuel. L'université de Leyde créée en 1575 et essentiellement le cercle autour du « hortus » témoignent d'une forte stimulation. Les auteurs indiquent que la mentalité dominante dans la République des Provinces-Unies, un pays oligarchique et calviniste, est celle qui conduit « à voir les manifestations de la sagesse divine dans les opérations régulières et les productions de la nature, même les plus humbles, et à tenir l'étude de celle-ci pour un complément du culte »¹¹. Le catholicisme n'y viendra que dans les premières décennies du XVIII^e siècle. Comme l'indique Lunsingh Scheurleer, la collecte des objets de la nature en Hollande ne se limite pas à des personnes privées ni à

⁹ J. HUIZINGA *Nederland's beschaving in de zeventiende eeuw* (1984), p. 13 – 27.

¹⁰ P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 21.

¹¹ P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 21.

des classes sociales élevées. Il est d'avis que dans un pays « lacking a head », c'est-à-dire sans monarque, le besoin ressenti de s'entourer d'objets tangibles qui reflètent la cosmologie se fait sentir parmi tous les citoyens éduqués¹².

La disponibilité des objets curieux

Dans la République des Provinces-Unies du XVII^e siècle, comme l'indique Van Gelder, deux groupes d'objets se vendent plus particulièrement car, leur qualité et quantité sont si exceptionnelles qu'on ne les rencontre pas ailleurs¹³. Premièrement, les curiosités des Indes orientales et occidentales et deuxièmement, les peintures et les gravures¹⁴. À l'époque, l'on entend par curiosités en général des objets rares et curieux. Un synonyme hollandais est « vreemdigheid » (étrangeté), mais on trouve aussi « zeldzaamheden » (raretés) et « sonderlingheden » (singularités). Le terme « curieus » (curieux) est utilisé pour indiquer l'étrangeté ou la rareté. Dans un sens limité, « rariteit »¹⁵ (curiosité) se rapporte à des objets originaires des Indes, c'est-à-dire des objets de la nature tels que les coquillages, les coraux, les minéraux et les animaux montés, ainsi que des objets fabriqués par les hommes de ces contrées. Ils sont en vente dans des magasins des Indes orientales dans les villes des provinces hollandaises et zélandaises. À part ces magasins spécialisés, les apothicaires et les pharmaciens vendent des herbes et plantes exotiques auxquelles sont attribués des effets médicaux. Aux ventes aux enchères des V.O.C. et W.I.C., les grossistes achètent leurs marchandises comme des épices, du coton, de la soie, de la porcelaine, du bois coûteux, des minéraux, des parfums orientaux et des plantes médicinales pour ensuite les vendre.

¹² Th. H. LUNSINGH SCHEURLEER 'Early dutch cabinets of curiosities' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums : The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 115.

¹³ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 15.

¹⁴ Les peintures et les gravures ne sont traitées que si elles ont des rapports aux curiosités.

¹⁵ Au XVII^e siècle, le terme « rariteit » (curiosité) signifie quelque chose de rare, mais cette signification change au XVIII^e siècle se rapportant maintenant à un objet quelque peu ridicule et le terme « rariteitenkabinet » (cabinet de curiosités) est de plus en plus associé à une exposition d'absurdités bizarres. R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 22.

En dehors de ce circuit de magasins et grossistes, les curiosités peuvent être trouvées dans des établissements publics. Leyde, Utrecht et Amsterdam sont les premières villes dotées d'un « hortus medicus » ou « hortus botanicus » à des fins de recherche ou d'emploi médical et pharmaceutique, créés respectivement en 1590, 1636 et 1638. Un cabinet d'histoire naturelle y est installé avec un grand nombre d'objets de provenance tropicale et une collection de spécimens anatomiques. De plus, un « theatrum anatomicum » comme celui d'Amsterdam et de Leyde est accessible au public pour admirer les curiosités aménagées autour de la table de dissection. Des animaux vivants se trouvent dans la ménagerie de Leyde et d'Amsterdam, ainsi que dans celles des Stathouders près des palais « Honselersdijk » à Naaldwijk et « Het Loo » à L'ô à partir du XVII^e siècle.

Comme les objets exotiques sont disponibles dans des magasins des Indes orientales des villes hollandaises et zélandaises, les citadins fascinés par ces objets les font entrer dans leur maison. Dans les intérieurs plus luxueux, on trouve un mélange de matériaux européens et exotiques : des boiseries, des caisses, des armoires, des chaises et des tables de bois tropicaux coûteux souvent insérés d'ivoire ou de nacre et des tapis de Turquie et de Perse. Dans le courant du XVII^e siècle, la porcelaine de Chine devient un bien courant dans les maisons des plus riches. Celui qui s'intéresse aux pays lointains où ces objets trouvent leur origine ou celui qui porte intérêt à la géographie, l'histoire, la flore et la faune peut s'enrichir dans de nombreuses librairies où il y a beaucoup de descriptions illustrées de voyage et pays, de gravures et de livres sur la botanique. Grâce à cette abondance, la population entre en contact de manière plutôt évidente avec des curiosités. Comme le souligne Van Gelder, ce que l'on découvre comme marchandise, souvenir et décoration dans les magasins, les maisons et les établissements publics est présent de manière concentrée et de qualité supérieure dans des collections de particuliers¹⁶.

¹⁶ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 16, 18.

1.2 Du cabinet de curiosités au cabinet d'histoire naturelle

La fascination pour la collecte des objets curieux est un phénomène qui se manifeste partout en Europe, du nord au sud et de l'ouest à l'est. Des rois, universités et « amateurs » créent des collections considérables qui se caractérisent par leurs diversités. Mauriès situe l'origine de la culture de la curiosité dans le passage du religieux au laïque, du trésor public de l'église au trésor privé du prince¹⁷. Les collections de ces premiers cabinets d'étude et de curiosités se caractérisent par l'absence de spécialisation et par la juxtaposition d'objets naturels et artificiels et les cabinets tout à fait homogènes semblent être des exceptions. Comme l'écrit Bazin, cet ensemble est un « bric-à-brac minéralogique, botanique, zoologique, tératologique, mathématique, physique et chimique »¹⁸. Ce cabinet vise à rassembler toutes « les richesses de l'univers » et à les montrer en s'appuyant principalement sur leurs qualités singulières, plutôt que sur leurs qualités spécifiques. Ainsi, la curiosité se dirige vers ce qui est le plus rare, le plus difficilement accessible, le plus étonnant et le plus énigmatique. L'intérêt porté aux objets s'oriente essentiellement autour du principe d'un spectacle de merveilles. « La merveille appartient à un au-delà périssant les notions traditionnelles de fonction ou d'utilité »¹⁹. L'objectif en est de provoquer un effet sur le spectateur, c'est-à-dire de l'impressionner par la surabondance et la richesse de ce débordement. Par cet aspect, l'objet provoque le regard et entraîne l'interrogation. Les objets sont réunis essentiellement sur ce principe de contemplation et d'admiration. Ce point de vue résulte en une conception d'exposition qui vise un effet sensationnel au lieu d'un effet rationnel et pédagogique²⁰. Symétrie de la disposition, symbolique des éléments de décor, esthétique du rangement même (armoires, étagères et placards) et la muséographie²¹, tout est pensé et organisée en fonction de critères d'ostentation et de prestige²².

¹⁷ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 24.

¹⁸ G. BAZIN *Le temps des musées* (1967) p. 62.

¹⁹ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 116.

²⁰ T. BENNETT *The birth of the museum* (1995) p. 2.

²¹ La muséographie est définie comme « l'ensemble des notions techniques nécessaires à la présentation et à la bonne conservation des œuvres, des objets que détiennent les musées [...] la muséographie bénéficie donc des apports techniques de la scénographie (présentation dans l'espace) et de l'expographie

L'objectif des cabinets de curiosités

À la fin du XVI^e siècle, les « musées » sont plus ou moins devenus des lieux communs en Europe. Comme l'écrit Arnold, la création des « musées » est devenue « a pan-European courtly activity »²³ au milieu du XVI^e siècle.

Mauriès explique leur création par la tentative de contrôler l'explosion empirique de matériaux comme l'accessibilité aux textes anciens²⁴, le nombre de voyages de découverte et d'autres formes de communication et d'échange. Hooper-Greenhill souligne que la fonction des cabinets qui sont distincts entre eux est double. D'une part, ils mettent ensemble un nombre d'objets dans un lieu et un discours où l'objet matériel pourvu de signification représente tous les éléments différents de l'existant. De l'autre, ayant réuni une collection représentative d'objets significatifs, leur objectif est d'exposer ou de présenter cet ensemble tel que l'arrangement non seulement le représente mais montre en même temps ce qui est connu du monde²⁵. Pomian, lui aussi, souligne que les chambres de merveilles ont une double finalité qui est à la fois « apologétique et ludique » avec la dernière souvent dominante. Il explique qu'elles doivent « éblouir et distraire » leurs propriétaires et leurs visiteurs. En les mettant face aux objets jamais vus, singuliers et coûteux, elles doivent élever la pensée vers la capacité productrice de la nature et plus haut encore, vers « le Créateur de l'univers de tous ces prodiges »²⁶. Les formes naturelles et les formes créées voisinent dans la même ambiance. D'après Mauriès, leur objectif est de produire un modèle de la nature universelle rendu privé où l'art et la Nature inanimée coexistent. Cette unité entre objets d'art et de nature constituant une continuité est un facteur primordial du cabinet de curiosité²⁷. Un certain nombre d'objets de l'histoire civile et de l'histoire naturelle est amassé, isolé et ordonné

(communication). Elle y ajoute ce qui lui est propre « la conservation préventive ». Sous la direction de M. O. DE BARY & J. M. TOBELEM *Manuel de muséographie* (1998).

²² P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 64, 67.

²³ K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 14.

²⁴ *Naturalis Historia* en 37 tomes de Plin est l'encyclopédie la plus importante ayant été conservée du monde ancien. Le document définit la nature comme toutes les choses qui valent d'être retenues, contraire à l'opinion que l'histoire naturelle doit servir à la médecine. P. FINDLEN *Possessing nature* (1996) p. 3, M. BERETTA *From private to public* (2005) p. 6.

²⁵ E. HOOPER-GREENHILL *Museums and the shaping of knowledge* (1992) p. 82.

²⁶ K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 19.

²⁷ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 35.

d'une telle manière qu'ils reflètent une image du monde. La réalité se rassemble en miniature et constitue un centre duquel le collectionneur domine symboliquement le monde naturel et artificiel. L'arrangement de la collection est premièrement symbolique et se concentre plutôt sur l'homme que sur le monde naturel²⁸.

Vers le « théâtre du monde » : Quiccheberg

Une correspondance entre microcosme (l'homme) et macrocosme (la nature) se fait sentir au cabinet devenu un endroit de contrôle du monde²⁹. Dans ce contexte, Hooper-Greenhill fait référence à la diversité de terminologie employée par des chercheurs pour renvoyer au même phénomène : « theatrum mundi » (Van Holst, 1967), « the macrocosm, the all-embracing universe » (Taylor, 1948), « mundus symbolicus » (Bazin, 1967) et « universality » (Impey and MacGregor, 1985)³⁰. Pearce (1992) parle du « cosmos in miniature »³¹, tandis que Brout (2004) utilise le terme « théâtre-microcosme »³².

Selon Pomian, ce « microcosme » ou « abrégé de l'univers » va de pair avec un souci du détail et un rendu des objets « comme si l'on veut miniaturiser les choses qui composent le monde de manière à ce que le regard puisse simultanément les embrasser toutes, mais, sans que se perdent pour autant leurs caractères les plus intimes »³³. Le cabinet représente donc l'univers réduit aux dimensions de l'œil et l'univers comme un tout devient ainsi visible car, bien qu'il garde toutes ses composantes, il subit une miniaturisation. Pour souligner cette idée, il faut faire référence à la définition du médecin d'origine anversoise Samuel Quiccheberg (1529 – 1567)³⁴, un des premiers théoriciens de collections. Son

²⁸ G. OLMI 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 5.

²⁹ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 43.

³⁰ E. HOOPER-GREENHILL *Museums and the shaping of knowledge* (1992) p.81, 82.

³¹ S. M. PEARCE *Museums, objects and collections* (1992).

³² N. BROUT 'Samuel Quiccheberg Inscriptions ou titres ou théâtre immense' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont (2004) p. 76.

³³ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 65.

³⁴ Samuel Quiccheberg commence ses études à Gand qu'il poursuit à l'université de Bâle où il étudie la médecine, la philosophie, la philologie et l'histoire. À Augsbourg, il entre en contact avec la famille Fugger qui, à côté de son activité commerciale, s'intéresse aux arts et aux sciences. En 1555, Quiccheberg est

traité muséologique *Inscriptiones vel Tituli Theatri Amplissimi*³⁵ joue un rôle pionnier dans l'histoire de la curiosité en Europe. Pearce traduit le titre par *Labels and Titles for a full Theatre*³⁶ et elle ajoute que, dans ce contexte, « théâtre » veut dire « display » dans le sens de « museum display ». Le manuscrit de Quiccheberg publié en 1565 à Munich est généralement reconnu comme le premier texte muséologique³⁷. Brout indique que la nouveauté de son projet réside dans les règles d'organisation qui induisent progressivement un changement considérable de la notion du musée.

D'après Quiccheberg, la collection idéale doit comprendre « l'ensemble des choses et des disciplines pour permettre d'embrasser la totalité du monde sans devoir voyager »³⁸. En outre, les objets doivent être disponibles « pour les besoins d'études par lesquels ils sont anoblis »³⁹. L'activité des collectionneurs est orientée autour de l'intérêt de se procurer « une vraie et singulière connaissance du monde, ainsi qu'une sagesse admirable »⁴⁰. Ainsi, comme le souligne Brout, l'entreprise de Quiccheberg est encyclopédique, c'est-à-dire qu'« elle doit constituer un outil de savoir permettant d'acquérir de la nature, des

chargé de la bibliothèque et de la collection de Johann Jacob Fugger (1516 – 1575). Fugger entretient des rapports étroits avec le duc de Bavière, Albert V (1528 – 1579), et par conséquent, Quiccheberg est impliqué dans l'organisation de la bibliothèque et de la *Kunstkammer* du duc à Munich. Ces expériences auprès des Fugger et d'Albert V sont à la base des réflexions sur les collections et en particulier sur la question du classement présentées dans les *Inscriptions*. N. BROUT 'Le traité muséologique de Quiccheberg' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* (2004), p. 69.

³⁵ Le titre complet est *Inscriptiones vel tituli amplissimi complectentis rerum universitatis singulas materias et imagines eximias, ut idem recte quoque dici passit promptuarium artificiosarum miraculosarumque rerum ac omnis raris thesauri et pretiosae suppelectilis, structuratae atque picturae, quae hic simul in theatro conquiri consuluntur, ut eorum frequenti inspectione tractationeque singularis aliqua rerum cognitio et prudentia admiranda, cito, facile ac tuto comparari possit*, de qui donne en français *Inscriptions ou titres du théâtre immense comportant toutes les matières de l'univers et des images extraordinaires si bien qu'il peut à juste titre être appelé aussi réserve des objets fabriqués avec art et merveilleux ainsi de tout trésor rare, du mobilier précieux, de l'architecture et de la peinture, choses qu'on a décidé de réunir toutes ensemble dans ce théâtre afin qu'en les regardant et les manipulant fréquemment on puisse acquérir rapidement, facilement et sûrement une connaissance singulière des choses et une sagesse admirable*. L'ouvrage a été publié à Munich chez l'imprimeur Adam Berg en 1565.

³⁶ S. M. PEARCE *Museums and their development, The European tradition 1700 – 1900*, Volume 1 John Tradescant (1999) p. VI. Pearce ajoute que dans ce contexte, 'theatre' veut dire 'display' dans le sens de 'museum display'.

³⁷ À la fin du XVII^e siècle, le texte de Quiccheberg est joint par d'autres : celui de Johann Daniel Major (1674), celui de Michael Bernhard Valentini au début du XVIII^e siècle et celui de Kaspar Friedrich Einchel ou Jencquel – Neikelius – (1727). K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 15. Dans ce contexte, il faut ajouter également la description du Cabinet du Roi dans le tome III de l'*Histoire naturelle et particulière* (1759) de Buffon.

³⁸ N. BROUT 'Samuel Quiccheberg *Inscriptions* ou titres ou théâtre immense' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont (2004), p. 75.

³⁹ F. MAIRESSE *Le musée temple spectaculaire* (2002) p. 26.

⁴⁰ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 13.

techniques, de l'homme ou du divin »⁴¹. C'est la raison pour laquelle le théâtre est dit « théâtre de sagesse ». En raison de son universalisme, la collection n'est aménagée que par dieu à l'image du monde. En conséquence, le projet présente une utopie dont on ne peut que s'approcher. La collection est un hommage à la création divine dont elle illustre la beauté et ce « théâtre du monde » rend possible la contemplation comme un spectacle. La miniaturisation, selon Brout, notamment sous forme de maquettes et la représentation par des images, permet de contenir ce qui autrement ne pourrait y figurer. Plus concrètement, la miniature à elle seule est une des dimensions essentielles du merveilleux. Mauriès affirme qu'elle est le résultat « d'une opération technique impressionnante dont l'objectif est de couper le souffle »⁴².

Le programme de Quiccheberg comprend aussi bien un volet théorique que pratique. Il souligne que le musée est « un endroit où des choses spectaculaires ou extraordinaires sont arrangées dans leur abondance et leur diversité comme dans une chambre. Brout écrit que Quiccheberg ne précise pas l'organisation spatiale des éléments de la collection, mais que les dispositions de rangement sont largement décrites.

« Structures de rangement partout à disposition pour contenir et enfermer chaque chose, comme des petites armoires, des coffres, des cassettes, des étagères, des corbeilles, de petits paniers évasés, des rayonnages, des casiers compartimentés, des couffins et, sur les murs, éventuellement des paniers couverts par des tissus, ainsi qu'à certains endroits du théâtre des tables, de même que de petites armoires imitant des arcs, des tours miniatures, des pyramides »⁴³.

Mairesse note que son classement proposé forme une structure pour le musée « qui lui permet non seulement de classer le monde, mais ainsi de jeter les bases d'un inépuisable réservoir de connaissances, d'informations ou de signes, toujours à la disposition du collectionneur scientifique »⁴⁴. Ce principe est complètement différent de celui des

⁴¹ N. BROUT 'Samuel Quiccheberg Inscriptions ou titres ou théâtre immense' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont (2004), p. 75.

⁴² P. MAURIÈS *Cabinets et curiosités* (2002) p. 109, 114.

⁴³ N. BROUT 'Samuel Quiccheberg Inscriptions ou titres ou théâtre immense' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont (2004), p. 94.

⁴⁴ F. MAIRESSE 'La muséalisation du monde' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont (2004), p. 19.

collectionneurs antérieurs. Les collections précédentes sont tournées vers le principe de contemplation et d'introspection induit par le contact avec les objets.

Le terme « cabinet »

La signification d'origine, du terme « cabinet » est meuble de rangement, c'est-à-dire une armoire à tiroirs dans lesquels se trouvent les trésors. Plus tard, la signification s'étend à une pièce contenant une collection et encore plus tard à la collection elle-même. À la fin du XVIII^e siècle, le terme « cabinet de curiosités » est en vogue. « Cabinet » n'est néanmoins pas le seul mot employé pour décrire des collections car, pendant le XVI^e siècle, les termes principaux utilisés en Italie sont « studio » et « studiolo ». À partir du XVI^e siècle, l'on se sert de « Kunst- und Wunderkammer »⁴⁵ au nord des Alpes. Les Hollandais par contre utilisent en général le terme « kabinet » pour désigner leur collection et l'utilisation de « musée » est plus rare. Au XVI^e siècle, le terme anglais « cabinet » signifie « summerhouse or bower in a garden » et le terme portera cette signification jusqu'au XVII^e siècle. Les nouvelles idées relatives à la combinaison de jardins et de cabinets sont d'origine continentale, essentiellement italienne⁴⁶. Crémière constate que les diverses définitions du mot insistent sur l'isolement du lieu. Le cabinet est « un espace architectural comme un espace mental ». C'est « un endroit secret, mais en même temps un lieu de rencontre et de consultation ». L'architecture et l'aménagement de ces lieux constituent ainsi une façon de « penser le monde »⁴⁷. Selon Jorink, il serait injuste de considérer ces cabinets comme des prédécesseurs directs des musées d'aujourd'hui. Les musées se caractérisent par une concentration d'objets similaires dans un espace fermé, tandis que les premières collections sont très hétérogènes soit par rapport à leurs compositions soit par rapport à leur location. Le

⁴⁵ Selon Pomian, dans le « Kunst und Wunderkammer » l'univers entier se donne à voir de manière réduite. K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 65.

⁴⁶ J. DIXON HUNT 'Curiosities to adorn cabinets and gardens' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 193.

⁴⁷ C. CRÉMIÈRE *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (2004) p. 53, 54.

concept qui se trouve à la base est l'idée du « mouseion » grecque, l'endroit dédié aux Muses, un lieu d'études, d'inspiration et de contemplation. Le « musaeum » n'est pas à considérer comme un concept spatial limité, mais plutôt comme un concept philosophique étendu. Ainsi, on pourrait considérer le musée comme une partie de la Nature où les Muses aiment séjourner soit comme une bibliothèque à l'exemple de celle d'Alexandrie qui est considérée durant la Renaissance comme l'exemple de toutes les sciences⁴⁸.

À la Renaissance, l'espace clos et parfois retiré où les curiosités sont hébergées comprend une ou plusieurs pièces de la maison du collectionneur ou de son palais familial et est ouvert aux érudits et curieux de l'Europe. Les érudits constituent un nouveau groupe de collectionneurs à côté de celui des collections princières et sacerdoces. Ce troisième groupe important se compose de membres de la haute et petite noblesse, ainsi que du clergé et des marchands. L'émergence de l'érudit dans le courant humaniste, qui ne s'entoure pas seulement de textes anciens, mais de plus en plus de collections, amène également à un projet de recherche préscientifique. L'ouverture des cabinets au public les rend différents de caractère de ceux des collections aristocratiques et princières qui sont très personnelles. Le « musée » n'est plus un lieu symbolique où la réalité est constituée pour contempler, mais plutôt un instrument qui sert à comprendre et à explorer le monde naturel. En conséquence, quant à l'exposition des objets, les critères d'aménagement des objets sont devenus fonctionnels⁴⁹.

L'influence italienne sur les collections naturelles

On peut se demander si les collections naturelles dans les Provinces-Unies sont très différentes de celles en Italie. Selon Mauriès, les cabinets de curiosités et ceux à but scientifique des XVI^e et XVII^e siècles dans l'Europe du Nord ne diffèrent pas beaucoup des cabinets méridionaux, bien que ces derniers soient plus vastes et plus ostentatoires⁵⁰. Les cabinets de curiosités en Italie, qu'il s'agisse de ceux de la Renaissance ou de ceux

⁴⁸ E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 269, 270.

⁴⁹ F. MAIRESSE *Le musée temple spectaculaire* (2002) p. 26.

⁵⁰ P. MAURIÈS *Cabinets et curiosités* (2002) p. 109, 114.

qui suivront jusqu'au XVIII^e siècle, jouent pourtant un rôle primordial dans l'évolution de l'histoire naturelle et sa muséographie⁵¹.

Dans l'Italie de la seconde moitié du XVI^e siècle, des collections privées se développent parallèlement aux collections princières et aristocratiques qui sont différentes dans leur objectif, leur contenu et leur organisation. Les collections des princes italiens sont caractérisées par l'absence de spécialisation et la juxtaposition des objets naturels et artificiels. Les collections privées ont en commun une certaine spécialisation en s'orientant essentiellement autour des spécimens naturels. Bien qu'une certaine quantité d'objets faite par l'homme soit incluse, les animaux, plantes et minéraux occupent toutefois une place dominante. Pomian constate que tel est le trait distinctif des cabinets⁵². La forme de ces collections est déterminée par deux facteurs principaux, le statut social et économique des collectionneurs et plus important leur intérêt intellectuel et professionnel. Ils ont étudié la médecine et la botanique à l'université et ont des professions liées à leurs études comme celles de pharmacien, physicien, professeur en philosophie naturelle et directeur de jardin botanique⁵³. En conséquence, les collections de cette époque appartiennent à des naturalistes pratiquants et revêtent un caractère spécifiquement scientifique. C'est dans le sillage des jardins botaniques que de tels cabinets commencent à se former chez des particuliers à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle⁵⁴. Selon Pomian, ces collections privées sont « génératrices de sociabilité », c'est-à-dire les propriétaires se réunissent, se rendent visite les uns aux autres, échangent des écrits, ainsi que des pièces de collection et apportent aux propriétaires une renommée qui varie à l'échelle de leur ville, de leur pays ou de l'Europe⁵⁵. Collectionner est devenu

⁵¹ M. E. BOUTROUE 'Le cabinet d'Ulisse Aldrovandi et la construction du savoir' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 43.

⁵² K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 18.

⁵³ G. OLMÍ 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. Impey, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 6.

⁵⁴ L'association du jardin et du cabinet peut prendre plusieurs formes. La plus évidente est celle de proximité physique. Pourtant, lors de la Renaissance, beaucoup de jardins italiens sont spécialement dédiés à l'exposition d'objets qui occupent une place importante dans des cabinets « non-gardenist ». Des dispositions sont prises, pour que ces collections soient hébergées dans des lieux spécialement construits comme la galerie, le pavillon, la « loggia » et le « grotto ». J. DIXON HUNT 'Curiosities to adorn cabinets and gardens' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 193.

⁵⁵ K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 18.

une activité de l'élite cultivée et cette occupation remplit la fonction de loisir. Comme souligne Pomian, « c'est la hiérarchie sociale qui conduit nécessairement à l'apparition des collections, [...] »⁵⁶. Par la possession d'objets, les hommes instruits et cultivés acquièrent physiquement de la connaissance et par leur exposition, ils obtiennent de manière sociale un certain honneur et une certaine réputation. Aussi, les cabinets d'histoire naturelle se comptent-ils par dizaines dans les Provinces-Unies au XVII^e siècle. Ces collectionneurs n'ont pas les moyens de créer de vastes collections et par conséquent, ils se sont limités à des centres d'intérêt plus restreints. La possession d'un cabinet d'histoire naturelle n'y est pas liée à l'exercice de l'histoire naturelle⁵⁷, mais elle est un fait social et culturel.

Ferrante Imperato et Ole Worm

Les premiers collectionneurs hollandais empruntent leurs idées aux collections italiennes et allemandes par des publications et par des visites. Depuis le XVI^e siècle déjà, la plupart des collectionneurs échangent entre eux des listes de leurs possessions afin d'initier une collaboration scientifique. Ces « catalogues » définissent l'objectif du musée constituant ainsi une œuvre de référence pratique⁵⁸. Laurencich-Minelli souligne pourtant que l'exposition ne coïncide pas avec ce qui y est décrit. Ces « catalogues » sont considérés plutôt comme des exercices indépendants dans l'interprétation scientifique des collections que de vraies réflexions de l'arrangement actuel et physique des spécimens⁵⁹. La première publication est celle du pharmacien Ferrante Imperato (1550 - 1615) qui date de 1599 et qui est présente dans la bibliothèque de quelques collectionneurs hollandais. Il s'agit de la toute première représentation d'un cabinet de curiosités dont la gravure de

⁵⁶ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 45.

⁵⁷ Pomian dit que dans les Provinces-Unies, tout propriétaire d'un cabinet n'est pas forcément un naturaliste, mais que tout naturaliste est propriétaire ou utilisateur d'un cabinet sans quoi il ne saurait faire ses recherches. K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 22.

⁵⁸ G. OLMÍ 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 13.

⁵⁹ L. LAURENCICH-MINELLI 'Museography and ethnographical collections in Bologna during the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 23.

frontispice de son catalogue *Dell'Historia naturale* publié à Naples, en 1599 constitue le témoignage. Selon Ritterbusch, le collectionneur et naturaliste napolitain Imperato dispose également d'un musée privé de valeur reflétant en fait une alliance du cabinet de curiosités et du laboratoire strictement scientifique. L'image montre une pièce où le collectionneur reçoit des visiteurs et leur montre ses collections. Il s'agit d'une salle close ne comportant qu'une fenêtre assez profonde pour renfermer un petit bureau. La pièce est à peu près de deux fois la hauteur de l'homme et ses murs sont entièrement couverts d'étagères, d'armoires et de spécimens. Un mur montre des objets d'art et le plafond est couvert de productions marines arrangées d'une manière qui ne tient pas compte de leurs affinités biologiques⁶⁰. Yanni affirme que les objets semblent être placés soit là où ils sont bien mis en valeur soit là où il y a de la place. Les étoiles de mer se trouvent à gauche et une autre à droite au plafond et les poissons et les coquillages se répartissent sur l'ensemble⁶¹. Les objets similaires ne sont pas classés les uns à côté des autres. Le crabe ne se trouve pas près de la langouste, tandis qu'un tatou est perché près du pied d'un oiseau⁶². Selon Findlen, l'arrangement n'est pourtant pas sans structure. Au centre, un crocodile saute aux yeux autour duquel des spécimens naturels se rangent de manière symétrique et traditionnelle. Imperato regroupe les spécimens naturels d'après leurs caractéristiques élémentaires variées : sels, graisses, métaux, terres, eaux, airs et substances inflammables⁶³.

⁶⁰ P. C. RITTERBUSCH 'Art and Science as influence on the early development of natural history collections' *Proceedings of the Biological Society of Washington* (1969) 82 p. 571.

⁶¹ C'est H. E. Coomans qui décrit la situation de la conchyliologie jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. H. E. COOMANS 'Conchology before Linnaeus' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

⁶² C. YANNI *Nature's museums Victorian science and the architecture of display* (2005) p. 18.

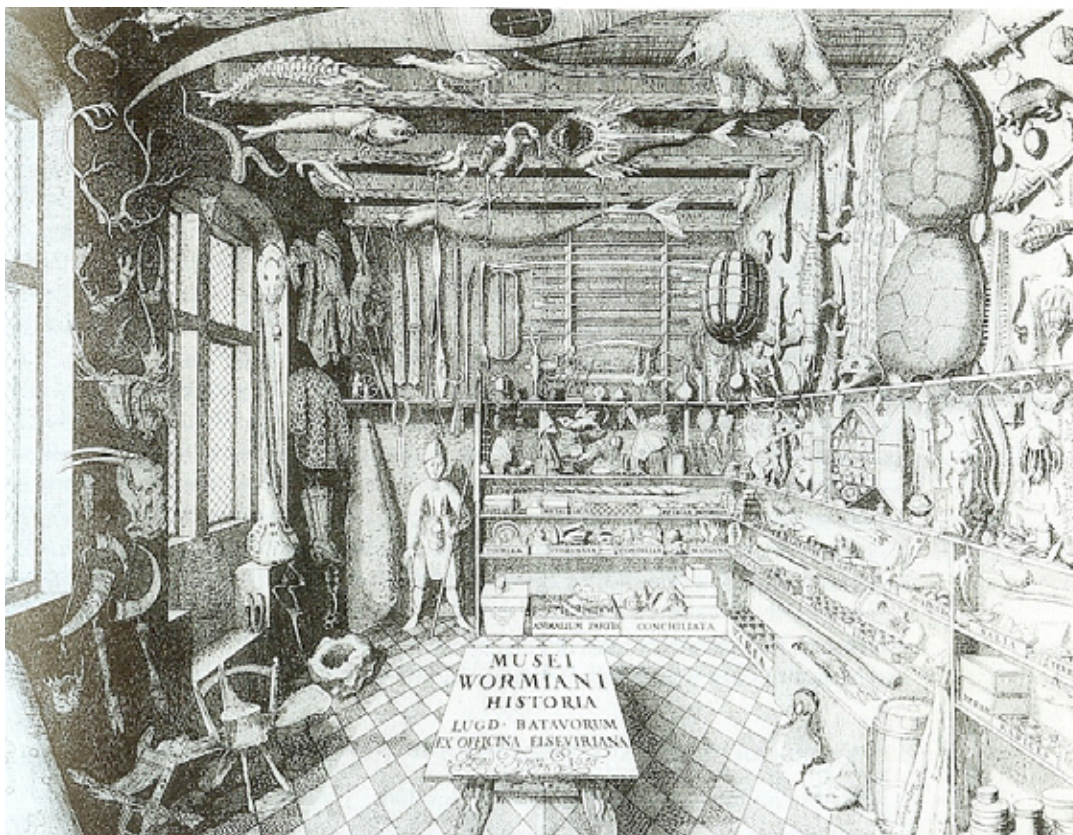
⁶³ P. FINDLEN *Possessing nature* (1996) p. 38.



« Musée » de Ferrante Imperato,
 illustration dans *Dell'istoria naturale di Ferrante Imperato* Naples, 1599,
 artiste inconnu, gravure sur bois.

Une autre publication est celle du Danois Ole Worm (1588 – 1654). En 1620, ce professeur de médecine fonde une collection privée d'objets naturels à Copenhague. En 1655, un an après sa mort, paraissent les quatre volumes du *Museum Wormianum, seu Historia Rerum Rariorum*⁶⁴, imprimés à Leyde et Amsterdam. Le frontispice montre l'intérieur de son musée où figurent en dehors des spécimens naturels des objets faits par l'homme dont l'aménagement suit les principes de l'italien Imperato. Les coquillages de Worm, par exemple, sont stockés avec leurs classifications dans des boîtes. Comme il a suivi une formation en médecine, les descriptions d'objets naturels sont souvent accompagnées par des prescriptions qui indiquent leur utilité médicale.

⁶⁴ *Museum Wormianum* est plutôt une histoire d'objets naturels et artificiels qu'un catalogue. Dans les quatre livres, Worm parle de la Nature et de l'art. Il commence par les pierres et les minéraux suivis par les plantes et les animaux. Le quatrième livre donne un aperçu de ses objets artificiels, arrangés d'après leur matière. H. D. SCHEPELERN 'Natural philosophers and princely collectors : Worm, Paludanus and the Gottorp and Copenhagen collections' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums* (1985) p. 120.



Page de garde dans Ole Worm,
Museum Wormianum seu Historia Rerum Rariorum Leyde / Amsterdam, 1655,
 G. Wingendorp, gravure sur cuivre, bibliothèque, Amsterdam.

Ulisse Aldrovandi et Antonio Giganti

Le collectionneur hollandais de proue et le plus important est le médecin Berent ten Broecke (1550 – 1633), mieux connu sous son nom latin Bernhard Paludanus. Il réside plusieurs fois en Italie où il obtient à l'université de Padoue⁶⁵ le degré de docteur en médecine en 1580. Pendant son séjour, il a l'occasion de faire la connaissance des collections italiennes. Dans ce contexte, deux cabinets à Bologne, un centre important possédant plusieurs cabinets du type scientifique, doivent être mentionnés. Selon

⁶⁵ C'est en Italie d'abord que l'enseignement médical est concrétisé à l'aide des jardins botaniques, des théâtres anatomiques et des objets curieux. Ce n'est pas seulement Paludanus qui a fait ses études en Italie, toute la première génération des professeurs de médecine de Leyde a étudié à Padoue. E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 272.

Laurencich-Minelli, ils sont représentatifs de l'histoire muséographique de cette période représentant la culture humaniste de la Renaissance italienne⁶⁶. La première et une des plus importantes appartient à Ulisse Aldrovandi (1522 – 1605) et la deuxième à Antonio Giganti (1535 – 1598).

Le pharmacien Aldrovandi est lié à l'université de Bologne en tant que professeur de botanique, de zoologie et de paléontologie. En outre, il est le directeur du jardin botanique de cette ville. Selon Olmi, sa notoriété tient de son exceptionnelle étendue ce qui est assez inhabituel pour une collection privée et de sa construction du savoir scientifique.

Son musée, muni également d'une bibliothèque, est un modèle du cabinet encyclopédique qui répond au besoin d'observation et de classement. Rassembler, observer et comparer sont les premiers motifs. Ce n'est non seulement la qualité des spécimens qui impressionne les contemporains d'Aldrovandi, mais également la quantité d'objets que comprend sa collection. En 1595 environ, son musée contient 11 000 animaux, fruits et minéraux et 7000 plantes sèches. Dans les pièces de sa maison sont entassées des objets jusqu'au point de déborder. Ils sont enfouis dans des tiroirs et des bouteilles, accrochés aux murs et suspendus au plafond. Les deux armoires principales de son cabinet ne comportent pas moins de 4 554 tiroirs et les « casseti » contenus dans les armoires révèlent à leur tour de petits « cassetini ». À première vue, ces armoires ressemblent à celles des princes, mais leur fonction est très différente. Chez ces derniers, des inscriptions donnent une description des différents sujets reliés symboliquement à leur contenu. Dans le musée d'Aldrovandi et celui des naturalistes de la même époque, les armoires sont conçues et utilisées comme cabinets de stockage remplies d'échantillons provenant du monde naturel. Chaque objet joue ainsi le rôle d'une carte dans l'index général du monde. Olmi et d'autres constatent que la fonction essentiellement scientifique de son musée et l'ouverture au public le distingue des collections aristocratiques contemporaines qui sont très personnelles. Le musée d'Aldrovandi et des naturalistes du même bord n'est pas un endroit symbolique où la

⁶⁶ L. LAURENCICH-MINELLI 'Museography and ethnographical collections in Bologna during the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 2.

réalité est reconstituée, mais plutôt un instrument servant à comprendre et explorer le monde naturel. Ainsi, les critères d'aménagement ne sont plus symboliques, mais purement fonctionnels⁶⁷.

La tendance à la spécialisation et l'adoption d'un aménagement inspiré par la pratique médicale et pharmaceutique contribue à une modification de la relation entre l'art et la Nature. Pour les naturalistes comme Aldrovandi, les arts visuels et les peintures sont soumis à la visée documentaire servant le désir de se familiariser avec et à cataloguer le monde naturel. Les représentations picturales sont en tout premier lieu un moyen de compenser les lacunes dans la collection. En plus, les illustrations insérées dans les textes imprimés aident à clarifier l'écrit⁶⁸. Selon Mauriès, Aldrovandi est d'avis que l'objectif « n'était pas de célébrer la symétrie et l'harmonie de l'ordre divin, mais de vérifier l'idée que l'environnement, par ce qu'il offrait de possibilités et de matériaux, conditionnait les coutumes et les cultures »⁶⁹. Comme l'indique aussi Beretta, son musée d'histoire naturelle est à considérer comme le plus représentatif et le plus emblématique relatif à la naissance de la science moderne dans l'Italie du XVI^e siècle⁷⁰.

Giganti est, en tant que secrétaire de l'évêque, en relation étroite avec le clergé de l'église de Rome et de sa culture et par conséquent, son studio représente l'humanisme ecclésiastique de la Renaissance en Italie. En 1586, Giganti fournit un inventaire de l'aménagement de sa collection et ces documents facilitent sa compréhension et permettent en même temps d'interpréter celle du musée d'Aldrovandi. Laurencich-Minelli constate que, quant à l'organisation de l'exposition, Giganti désire remplir toutes les pièces sans faire de distinction entre les objets naturels et artificiels pour obtenir un effet de symétrie harmonieuse. Son musée et sa bibliothèque qui occupent deux pièces communiquant l'une avec l'autre sont unis dans la mesure où l'une est un lieu d'exposition et l'autre est remplie de livres formant la base de la recherche. Ainsi, le cabinet de Giganti est organiquement lié à une bibliothèque et contrairement à

⁶⁷ G. OLMÍ 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 7.

⁶⁸ G. OLMÍ 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 7.

⁶⁹ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 94.

⁷⁰ M. BERETTA *From private to public* (2005) p. 45.

Aldrovandi, il « juxtapose les aspects semblables et dissemblables ce qui signifie que dans ses collections des groupes d'objets sont disposés en fonction de thèmes particuliers »⁷¹. Ce principe symétrique d'alternance se réclame de la Nature : elle reflète l'harmonieuse unité du monde entre les objets d'art et les objets de la Nature.

Dans ce contexte, Laurencich-Minelli distingue deux types de symétrie parmi les pièces exposées sur les murs du studiolo. Premièrement, l'exposition d'objets individuels qu'elle indique par l'expression « alternate microsymmetry » (microsymétrie alternée) ce qui veut dire que les objets d'apparence similaire ne sont jamais disposés l'un à côté de l'autre, mais en alternation systématique avec d'autres objets non similaires. Le deuxième système appelé « repeating macrosymmetry » (macrosymétrie répétitive) implique l'aménagement thématique de groupes d'objets. Selon l'auteur, ce second système est plus difficile à détecter que le premier. Pourtant, si les composantes alternantes de l'aménagement micro-symétrique sont considérées de plus près, elles forment souvent deux séries chacune avec une homogénéité interne ce qui fait penser à une tentative de groupement thématique⁷². Mauriès signale que la symétrie joue un rôle essentiel. Elle répond dans la disposition des éléments à l'analogie, c'est-à-dire à un moyen de découper, de distribuer et d'accentuer les parallélismes secrets. Elle est le principe qui offre à priori au regard un sentiment de compréhension⁷³.

Les collections naturelles italiennes à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle

Olmi constate que, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le statut des collections italiennes entièrement dédiées à l'histoire naturelle subit une modification énorme et le musée d'Aldrovandi en est un exemple. En donnant une poussée à la recherche du monde naturel, il exprime la nouvelle conception scientifique, tandis que sa collection reflète aussi des traits de la culture de la Renaissance tardive. Il note que l'attitude des naturalistes n'est pas neutre à l'égard des objets exposés dans leurs musées. Bien que le

⁷¹ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 94.

⁷² L. LAURENCICH-MINELLI 'Museography and ethnographical collections in Bologna during the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums* (1985) p. 18, 19.

⁷³ P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 34, 35.

programme des naturalistes fournisse un inventaire du monde naturel dans toutes ses formes et que leur recherche s'oriente vers les animaux et les plantes communs, le goût pour des objets uniques et inusuels s'insère dans la collection de l'histoire naturelle. Ce qui attire et surprend les visiteurs n'est pas uniquement le grand nombre d'objets présenté, mais également l'exposition d'objets uniques. Le critère de l'unicité est vu comme dû à la préférence des naturalistes pour des spécimens de la flore et de la faune exotiques, des animaux d'apparence monstrueuse et des plantes et minéraux dotés de pouvoirs extraordinaires. Un autre facteur expliquant la popularité croissante des objets exotiques est, selon Olmi, l'ouverture des collections au public, un développement qui s'ajoute à leur fonction didactique et scientifique. Ces musées et jardins botaniques ne sont pas seulement visités par des naturalistes et par des étudiants pour s'instruire, mais sont également accessibles dans un but de récréation et d'agrément⁷⁴. Cette évolution explique le fait que l'arrangement des objets naturels est souvent déterminé par le désir de symétrie et leur apparence agréable. Lorsqu'il est question d'un certain aménagement de la collection, il ne faut pas entendre par là un système de thésaurisation, mais un arrangement selon des critères esthétiques. Cet ordre imposé est bien calculé pour attirer l'œil du visiteur.

Selon Olmi, les cabinets des naturalistes en Italie pendant le XVII^e siècle n'acquièrent pas le même prestige que ceux d'Aldrovandi et Imperato lors du siècle précédent. Il explique ce phénomène par l'importation incessante de spécimens de pays lointains privant les objets naturels de leur nouveauté et par conséquent, de leur attrait public. Face à cette nouvelle situation, ces collectionneurs ne sont plus des scientifiques professionnels. Ils désirent utiliser leurs collections comme un moyen d'augmenter leur statut social et ainsi, la collection d'objets de la nature devient un symbole de renommée et de prestige. Un des moyens pour en arriver là est de faire croître le nombre d'éléments originaux, merveilleux et bizarres dans la collection. L'histoire naturelle dans ces musées est organisée de telle façon que la normalité est exclue. Les animaux et plantes communs en sont absents mais également la faune et la flore européennes ne sont représentées que

⁷⁴ G. OLMÍ 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums* (1985) p. 8 – 10.

pauvrement. Findlen conclut que les collections du XVII^e siècle se distinguent par leur aspect exotique ce qui ajoute une nouvelle signification au terme de « merveille », tandis que celles du XVI^e siècle sautent aux yeux grâce à leur valeur encyclopédique ce qui résulte de l'inclusion de tous les objets naturels »⁷⁵. Ainsi, au XVI^e siècle, alors que le catalogue fonctionne comme un instrument professionnel, celui imprimé au XVII^e siècle met l'accent sur des valeurs externes en combinant les fonctions pratiques et de promotion⁷⁶.

Les cabinets en Grande Bretagne au XVI^e et XVII^e siècle

MacGregor et Arnold affirment qu'il est indubitable que les collectionneurs continentaux des curiosités ont créé le cadre grâce auquel les collections britanniques ont pu se développer⁷⁷. Comme beaucoup d'autres aspects de la Renaissance, la pratique du voyage se développe en Angleterre un demi-siècle plus tard que sur le Continent. À la fin du XVI^e siècle, le Suisse Thomas Platter est frappé par la manière dont « the English for the most part do not travel much, but prefer to learn foreign matters and take their pleasures at home ». Arnold indique même que le développement des musées en Angleterre ne peut avoir lieu jusqu'à ce que des voyages vers le Continent deviennent une habitude commune. « Commune » ici dans le sens que ces voyages se limitent à une couche très limitée et élevée de la communauté britannique⁷⁸. MacGregor indique que le goût des premiers collectionneurs aristocratiques s'oriente vers les arts plutôt que vers les curiosités. Parmi ceux qui collectionnent des objets naturels se trouve Walter Cope (? – 1614). Sa collection est la première dont la documentation détaillée, laissée en 1599 par Thomas Platter a subsisté. Cope n'est pas le seul collectionneur à Londres, mais de loin,

⁷⁵ P. FINDLEN *Possessing nature* (1996) p. 27.

⁷⁶ Le collectionneur véronais Moscardo acquiert ainsi le titre de comte entre la parution de la première et la deuxième édition de son catalogue. G. OLMÍ 'Science-honour-metaphor : Italian cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums* (1985) p. 13 – 14.

⁷⁷ A. MACGREGOR 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 147. K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 14.

⁷⁸ K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 15, 16.

selon Platter, le plus important en ce qui concerne les objets curieux résultant d'un voyage aux Indes qu'il a entrepris. Parmi ses objets naturels, la présence des spécimens les plus fabuleux domine. Ainsi, Platter mentionne le bec d'un pélican accompagné d'un texte référant soit disant à sa pratique de tuer ses petits et de les régurgiter ensuite grâce au sang issu de sa poitrine. Selon MacGregor, la collection de Cope constitue le reflet des éléments caractéristiques originaires des cabinets contemporains continentaux dont beaucoup d'aspects se retrouveront dans des collections anglaises ultérieures incluant celles des Tradescant. Macgregor souligne que l'aîné des Tradescant, John Tradescant (c. 1570 – 1638) fondateur de la collection importante connue sous le nom « The Ark » à Lambeth, a connu Cope et probablement aussi son musée qui a peut-être servi de modèle à son propre cabinet. Les deux cabinets ont beaucoup de points en commun dont un est que les deux collectionneurs ont l'occasion de prendre part à des voyages d'exploration. En 1611, Tradescant visite Leyde dont le cabinet anatomique a possiblement servi, selon MacGregor, d'inspiration à son musée⁷⁹. Bien que Tradescant soit nommé « Keeper of his Majesty's Gardens, Vines and Silkworms »⁸⁰ en 1630, il maintient sa propriété à Lambeth pour y développer son musée qu'il utilise comme un outil d'élévation sociale. En 1634, sa collection a déjà acquis une telle dimension qu'« un examen superficiel en prend un jour entier ». Après la mort de Tradescant, son fils John Tradescant (1608 – 1662), qui porte le même prénom, augmente le nombre de spécimens à la suite de ses voyages. Selon MacGregor, il est néanmoins impossible d'indiquer ce que le fils a apporté aux collections car, c'est essentiellement le père qui en a déterminé l'ampleur et le caractère. Tradescant fils continue à présenter des objets curieux au public et aux visiteurs étrangers. Contrairement à la majorité des collectionneurs contemporains, les collections de Tradescant sont bien fréquentées par le public « ordinaire » qui paie « six pence » pour pouvoir les contempler ce qui en indique l'accessibilité générale. À

⁷⁹ A. MACGREGOR 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 150.

⁸⁰ Selon Dixon Hunt, les Tradescant, père et fils, sont un exemple de la collaboration la plus étroite entre le jardin anglais et le cabinet. C'est à la fin du XVII^e siècle qu'une séparation effective entre le jardin et le cabinet se développe. J. DIXON HUNT 'Curiosities to adorn cabinets and gardens' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 201, 202.

l'époque de la publication de son catalogue en 1656, la richesse de la collection commence à être reconnue. Tradescant écrit dans l'introduction que :

« The enumeration of these Rarities (being more for variety than any one place known in Europe could afford) would be an honour to our nation, and a benefit to such ingenious persons as would become further enquirers into the various modes of Natures admirable works, and the curious Imitators thereof »⁸¹.

MacGregor souligne que les sources citées dans le texte montrent que les collectionneurs sont au courant de la littérature la plus signifiante qui circule sur le Continent, puisque des auteurs classiques tels qu'Aristote, ainsi qu'Aldrovandi y figurent. La collection de Tradescant se caractérise par deux divisions majeures, les objets naturels et les objets artificiels. La première catégorie est sous divisée en oiseaux, animaux à quatre pattes, poissons, coquillages, insectes, minéraux et fruits étrangers qui portent autant que possible des noms anglais. Elle est entièrement reconnue comme une ressource scientifique après avoir été léguée en 1659 à Elias Ashmole (1617 – 1692)⁸². Ashmole est un homme d'un statut social considérable. Il est l'auteur de quelques ouvrages historiques et alchimiques, un des fondateurs de la « Royal Society »⁸³ et en plus, il est collectionneur. Ashmole rencontre Tradescant fils vers 1650 et en 1652, il l'aide à cataloguer sa collection. La publication du « Musaeum Tradescantianum » en 1656 est également financée par Ashmole. Lorsqu'il devient propriétaire de la collection des Tradescant, il décide de l'offrir à l'université d'Oxford où il a étudié brièvement. Les raisons qui sont à la base de ce don sont décrites dans le préambule des régulations de 1686 où Ashmole souligne que la connaissance de la Nature est, entre autres, nécessaire à la santé. C'est un principe qui existait également dans les édits de 1626 et 1635 qui décident de la fondation du Jardin des Plantes médicinales de Paris.

« Because the knowledge of Nature is very necessarie to humaine life, health, & the conveniences therof, & because that knowledge cannot be soe well & usefully attain'd, except the history of Nature be knowne &

⁸¹ A. MACGREGOR 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 151.

⁸² Après avoir perdu son fils, John Tradescant fils lègue sa collection à Elias Ashmole dont il hérite en 1659.

⁸³ Voir note 95.

considered ; and to this [end], is requisite the inspection of Particulars, especially those as are extraordinary in their Fabrick, or useful in Medicine, or applyed to Manufacture or Trade : I Elias Ashmole, out of my affection to this sort of Learning, wherein my self have taken & still doe take the greatest delight ; for which cause alsoe, I have amass'd together great variety of natural Concretes & Bodies bestowed them on the University of Oxford, wherein my selfe have been a student, & of which I have the honor to be a Member »⁸⁴.

La collection d'Ashmole devient très rapidement le centre scientifique d'Oxford, néanmoins davantage à cause de son laboratoire et de sa bibliothèque que par le musée lui-même.

Après les Tradescant qui ont dominé la scène des collectionneurs anglais au début du XVII^e siècle, le cabinet de Robert Hubert (c. 1640 – 1666) est une des collections de curiosités les plus intéressantes de l'époque en Angleterre. En dehors de Tradescant, Hubert dispose d'un catalogue imprimé publié en 1664 qui montre que l'accent de sa collection se trouve sur la présentation de la rareté, de l'exotique et du merveilleux. La particularité de sa collection privée est qu'elle se limite entièrement aux curiosités naturelles ce qui intéresse particulièrement la « Royal Society » qui l'acquiert en 1666. De ce point de vue, la collection d'Hubert fait contraste avec celle des Tradescant où les curiosités ethnographiques, les monnaies et d'autres objets artificiels sont largement présents. Comme l'« Ashmolean Museum » et plus tard le « British Museum », la collection de la « Royal Society » trouve son origine dans un cabinet privé⁸⁵.

Lorsque la pratique de la collecte se répand, la Révolution anglaise laisse ses traces et peu de domaines de la vie en Angleterre n'en sont pas influencés⁸⁶. Ainsi, les collectionneurs

⁸⁴ A. MACGREGOR 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 152.

⁸⁵ M. HUNTER 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 163.

⁸⁶ La période de guerres civiles en Angleterre s'étend de 1642 à 1651 résultant d'une série de conflits incessants entre le roi Charles I et le Parlement. Convaincu du droit divin, le roi s'oppose à toute tentative du Parlement qui essaie de limiter son autorité. L'armée royaliste est détruite en juin 1645 et Charles se rend à l'armée écossaise. Il est rendu au parlement anglais en 1647, mais sait s'échapper. Bien que cette

et leurs collections ne font pas exception et Robert Hubert, par exemple, retire son cabinet de l'Angleterre en l'hébergeant sur le Continent. Arnold souligne que l'effet général de la guerre civile est une suspension temporaire de l'acte de collecte au niveau social le plus élevé. L'influence la plus significative de la guerre est que la passion de la collecte se répand parmi la noblesse plus basse et même ceux qui comptent parmi les plus riches de la classe des artisans et commerçants. Selon Arnold, ce sont les « virtuosi », c'est-à-dire « the gentleman *cum* scholar » qui jouent un rôle important dans le monde des musées⁸⁷.

Arnold explique que les changements ne se rapportent pas seulement au domaine de ceux qui collectionnent et de ce qui est collecté, mais qu'ils s'étendent en même temps à la manière dont la pratique de la collecte est exécutée. L'acquisition d'objets se base de plus en plus sur des transactions commerciales et l'échange de propriété, plutôt que sur les modèles précédents du don et de la faveur. En outre, le monde de la collecte est saisi par des troubles intellectuels extraordinaires qui viennent de se déclencher en Angleterre. C'est Francis Bacon (1561 – 1626) dont les idées influencent non seulement la collecte des curiosités, mais aussi l'idée de ce que doit représenter un musée. Son objectif est de réformer le pays comme un système de connaissance. La création d'une connaissance utile et fiable ne peut être atteinte que par une réorganisation profonde de la base sociale de sa production. Dans ce contexte, la seule méthode pour y arriver est de développer un programme de recherche qui n'implique pas seulement des philosophes et des intellectuels, mais également des marchands et des artisans. Ce n'est qu'une décennie et demie après la mort de Bacon que ces ouvrages philosophiques sont publiés et lus à une grande échelle. En conséquence, sa philosophie influence beaucoup le développement des musées du XVII^e siècle. Une de ses propositions majeures est la création de programmes de recherche universelle et dans ce contexte les collections muséales sont indispensables. Comme il l'écrit, quatre outils matériels bénéficient aux études philosophiques : une bibliothèque, un jardin combiné avec une ménagerie et un aquarium, un laboratoire, puis un musée. Selon la philosophie baconienne, les musées sont des endroits de recherche, des « workshops » visant la production fondamentale de preuve factuelle. De cette

guerre soit de courte durée, la deuxième guerre civile s'éclate. L'emprisonnement et le jugement de Charles mène à sa décapitation en 1649 à Londres. La Monarchie n'est restaurée qu'en 1660.

⁸⁷ K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 20, 21.

manière, les musées deviennent des institutions fixes dans le paysage intellectuel de l'Angleterre⁸⁸.

Parmi les cabinets britanniques les plus influents du XVII^e siècle, il faut mentionner ceux de deux collectionneurs. La collection du pharmacien James Petiver (c. 1663 – 1718) contient beaucoup de spécimens originaires des Indes Orientales et du Nouveau Monde malgré le fait qu'il n'a jamais visité ces pays. Pour connaître les collections étrangères, il se rend sur le Continent où, lors d'un voyage pour acheter des spécimens en Hollande, il rencontre Albert Seba et Frederik Ruysch. À partir de 1695, Petiver est considéré comme l'un des promoteurs les plus doués et actifs de l'histoire naturelle. À l'époque, sa collection est réunie sous le même toit avec la deuxième collection de renom, celle de William Charleton ou Courten (1642 – 1702) constituant le plus grand cabinet britannique du XVII^e siècle. Sa collection est composée par les voyages entrepris sur le Continent pendant une période de vingt-cinq ans jusqu'en 1684. Trois ans plus tard, elle est décrite comme :

« A repository⁸⁹ of rare and select objects of natural history and art, so curiously and elegantly arranged that you could hardly find the like in all Europe »⁹⁰.

Les collections de Charleton et Petiver sont jointes et insérées dans le musée de Hans Sloane, c'est-à-dire celle de Charleton est léguée à Sloane et celle de Petiver est acquise pour une somme de 4000 livres. Plus de 100 000 spécimens de sa collection feront partie plus tard du « British Museum ».

⁸⁸ K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 22, 23.

⁸⁹ Hunter note que le terme anglais « repository » semble être le nom préféré pour une collection publique de curiosités en Grande Bretagne. Le mot est employé de manière conséquente par la « Royal Society » pour décrire sa collection, tandis que l'usage de « museum » est considéré comme son équivalent latin. L'« Ashmolean » semble représenter une nouveauté, lors qu'il est appelé « museum » en anglais. M. HUNTER 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 168.

⁹⁰ A. MACGREGOR 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 157.

1.3 Les collections d'histoire naturelle hollandaises du XVI^e et XVII^e siècle

Le nombre de collections privées est assez grand dans les Provinces-Unies comme le constate Van Gelder. Rien qu'entre 1585 et 1735, 90 collections sont connues et étudiées à Amsterdam et pour le reste du pays une quantité équivalente est connue. Quelques-unes de ces collections attirent l'attention internationale et des visiteurs étrangers témoignent de leur admiration vis-à-vis de ce qu'ils voient dans la République. Les collections appartiennent à l'élite citadine et à la classe bourgeoise aisée, c'est-à-dire les régents, marchands, médecins, apothicaires, pharmaciens, pasteurs, artisans, ainsi que les peintres. Chaque collectionneur apporte ses propres accents déterminés par ses préférences personnelles et par son métier. L'intérêt des médecins et des apothicaires porte essentiellement sur les plantes, les animaux et les minéraux auxquels sont attribués souvent des effets médicaux. L'importance d'une collection est définie par les moyens financiers du collectionneur, les contacts qu'il entretient avec des fournisseurs, l'offre et l'espace disponible⁹¹.

Le motif de collecte

Le contenu et l'aménagement d'un cabinet sont liés de manière étroite au motif de construire des collections. Il est suggéré qu'une collection augmente le statut du collectionneur. Il est certainement vrai que grâce à sa collection, il peut avoir des contacts qui seraient autrement hors de sa portée et qui feront augmenter son prestige et sa position sociale. Ce ne sont non seulement les professeurs et les régents qui fréquentent les collections, mais encore des princes et tsars étrangers qui s'y intéressent⁹². Van Gelder se demande à juste titre que si la collection augmente le prestige du collectionneur, pourquoi il n'y en a pas plus ou pourquoi la collection est vendue ou mise

⁹¹ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rareitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 19 – 21.

⁹² Levinus Vincent fait commencer son catalogue par la signature du roi de Prusse. R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rareitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 34.

aux enchères par les héritiers. Il est à supposer que le motif du prestige n'est pas le plus important. Il est également improbable que les collections érigées constituent un investissement profitable car, commencer une collection exige des investissements importants qui sont incertains et leur vente est souvent décevante⁹³. Une sensation esthétique joue également un rôle et les objets naturels exotiques qui sautent aux yeux par leur forme, couleur et lueur exercent une grande attraction. De plus, on emprunte un plaisir esthétique à leur présentation et arrangement en créant des compositions élégantes et colorées. Il est indispensable que l'aspect religieux joue un rôle important dans les collections d'histoire naturelle pour un grand nombre de collectionneurs. Toutes les créations proviennent de Dieu, chaque animal, même les plus petits. Comme la bible, la Nature se lit comme un livre⁹⁴. Jorink indique que cette interprétation marque le contexte intellectuel dans lequel de tels cabinets voient le jour. C'est un espace fermé presque sacré où les savants à l'aide de la Bible et des œuvres classiques peuvent admirer les curiosités du Créateur. La curiosité ou un intérêt scientifique reflétant un idéal humaniste, constitue néanmoins un motif pour la plupart des collectionneurs. Grâce aux contacts personnels et aux publications de leurs catalogues, quelques collectionneurs hollandais sont pris dans le circuit scientifique européen. Frederik Ruysch, Albertus Seba et Levinus Vincent entre autres, comptent parmi ceux qui sont devenus membres de la « Royal Society » (Royal Society of London for Improving of Natural Knowledge) »⁹⁵ créée en

⁹³ Par manque d'une offre raisonnable, Swammerdam et Vincent n'ont pas vendu leur collection. La collection du pharmacien Jan Jacobsz. Swammerdam (1606 – 1678), estimée en 1678 à 60 000 florins ne rapporte que 10 000 florins. À partir de 1716, le marchand de Damas Levinus Vincent (1658 – 1727) s'efforce de vendre sa collection, mais il n'obtient aucune offre qui lui plaît. R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rareitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 35.

⁹⁴ Dans le catalogue de sa collection paru en 1706, le collectionneur Levinus Vincent met l'accent sur la grandeur du Créateur qui est décrit comme « Opperkunstenaar » (artiste suprême). La collection porte le caractère de mission, lorsqu'il écrit qu'elle soulève à reconnaître « les compréhensions du Tout-Puissant » et qu'elle apprendra également aux « déraisonnables et athées le respect envers le Créateur ». On retrouve le même ton dans la préface du catalogue de Seba. Dieu est introduit comme le « Souverain Médecin » qui a créé les plantes et ensuite les a mises au service des médecins. R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rareitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 35, 36.

⁹⁵ L'importance des collections institutionnelles du XVII^e et au début du XVIII^e, du moins en théorie, est leur caractéristique potentielle de continuité ce qui manque en général aux collections privées. Tandis que les cabinets des particuliers sont vulnérables à la désagrégation après la mort du propriétaire, les institutions offrent une garantie potentielle de continuité indéfinie et de croissance. Cet avantage est très apprécié à l'époque quand l'existence de la « Royal Society » est annoncée en 1666. Les bienfaiteurs potentiels sont encouragés à céder leurs collections sous l'assurance que leurs dons seront préservés probablement

Angleterre dans les années 1660 et issue de la communauté scientifique⁹⁶. La première société est le Collège Royal en France, créé en 1530 par François I^{er} et qui avec le droguier des Plantes médicinales et son Cabinet fondé par Louis XIII en 1626 comptent parmi les plus influents en Europe.

Par suite de l'institutionnalisation tardive des sciences naturalistes dans la République, le phénomène des sociétés savantes et scientifiques ne prend son essor que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La première société toujours existante est la « Hollandse Maatschappij der Wetenschappen », créée le 21 mai 1752 à Haarlem. Cette société est le seul établissement d'ampleur nationale à l'intérieur de la République⁹⁷. L'aménagement

beaucoup mieux et sécurisés que dans leurs propres cabinets. En dehors de la continuité, la société espère stimuler en acquérant des collections, des recherches scientifiques, sans qu'elle ait la responsabilité ni de l'enseignement ni de l'augmentation des standards professionnels. Dans ce contexte, la « Society » rassemble des outils expérimentaux et des curiosités naturelles dès le début. Bien que le commencement de la collection soit présent, la « Society » acquit en 1666 un cabinet privé substantiel, celui de Robert Hubert. L'auteur Thomas Sprat décrit les objectifs de l'institution dans l'« History of the Royal Society » publiée en 1667. Dans cette publication, il loue le musée de la « Society » en la décrivant comme une « General Collection of all the Effects of Arts, and the Common, or Monstrous Works of nature » et comme l'une des « Principal Intentions » de l'institution. Sprat aspire à l'inventaire de la Nature qui inclut « not only Things strange and rare, but the most known and commun amongst us ». Après l'entrée en fonction du botaniste Thomas Willisel (1621 – 1675), il explore les îles britanniques pour obtenir « such natural things, as may be had in England, and were yet wanting in the society's repository ». Ainsi, le musée de la « Royal Society » est au centre d'un projet de réforme systématique de la connaissance. Vers 1681, la collection augmente considérablement, mais reste essentiellement d'après l'exemple d'Hubert, c'est-à-dire qu'elle est dominée par l'aspect exotique et monstrueux aux dépens des spécimens communs. Dans ce contexte, le musée reflète l'intérêt des « virtuosi » qui forment la majorité parmi les membres de la « Society » et dont les dons sont la source principale des adjonctions au musée dans les premières années de son existence. Il est clair que la préférence pour ce qui est extraordinaire et étrange domine et que l'on se méfie de ce qui est commun. Ces collections ne sont pas sans valeur car, elles permettent d'étudier des spécimens qui resteraient autrement hors de portée. En même temps, le public est essentiellement intrigué par ce genre d'objets qui dominent le musée. Le botaniste Nehemiah Grew, qui propose un arrangement taxonomique dans son catalogue publié dans la dernière partie des années 1670, écrit qu'il regrette qu'une classification « parfaite » ne soit pas faisable car, « as yet the Collection it self is not perfect ». Le résultat en est que le musée ne diffère pas beaucoup de celui des « virtuosi » ce qui est visé initialement. Ces problèmes décrits, ainsi que les difficultés rencontrées dans l'administration de la collection sont symptomatiques de la faiblesse institutionnelle de la « Royal Society ». En outre, lors de son histoire, l'institution est confrontée aux ressources limitées dont elle peut disposer et par conséquent, elle ne peut pas disposer de suffisamment d'employés susceptibles de s'occuper de la collection de manière adéquate. Le résultat est que la négligence se poursuit jusqu'au milieu du XVII^e siècle. En 1779, la collection est offerte au « British Museum » probablement, selon Hunter, parce que le musée est considéré plutôt comme une charge par rapport à que ce qui a été prévu à sa création. M. HUNTER 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 163, 164, 166.

⁹⁶ E. JORINK 'De schepping in de eigen studeerkamer' *Geschiedenis Magazine* Numéro 6, Année 43 (2008) p. 34 – 36.

⁹⁷ À l'instar de la Société d'Haarlem, la Société des Sciences zélandaise est créée en 1769 qui possède son propre cabinet depuis 1759. Elle a pour objectif de promouvoir et de répandre la connaissance des sciences

d'un cabinet naturel est décidé en 1759. Il est ouvert au public dès 1762 et dirigé par le médecin et naturaliste Martinus van Marum (1750 – 1837). Vers 1800, le cabinet vit une période prospère, mais après le décès de Van Marum une période de délabrement s'annonce. En 1866, la collection est vendue à « Artis », la ménagerie d'Amsterdam, créée en 1838⁹⁸. En 1784, le musée « Teylers » établi à Haarlem qui se caractérise par une collection essentiellement géologique et paléontologique ouvre ses portes. Il est également dirigé par Van Marum. Ces deux collections publiques comptent parmi les deux premiers musées d'histoire naturelle institutionnels accessibles au public en Hollande.

Les objets naturels, la conservation et le rangement

La représentation du nombre d'objets naturels dans les collections hollandaises est remarquable. Dans ce contexte, Van Gelder indique que le collectionneur Simon de Vries distingue dans les cabinets de curiosités dans la préface de son ouvrage *D'eedelste Tijdkortingh der weet-geerige verstanden of de groote historische rariteitkamer* quatre catégories⁹⁹. Premièrement, les animaux ou les choses qui sont rares (comme l'oiseau Phoenix), ensuite les animaux qui, certes, ne sont pas rares, mais qui néanmoins ne figurent pas dans ces régions (comme les chevaux marins, les caméléons, les éléphants et les licornes). Puis, les animaux qui sont tout aussi peu rares, mais qui ont une forme ou un poids exceptionnel (comme un œuf hexagonal ou un veau de 564 livres) et quatrièmement, un objet ordinaire de la nature devenu particulier par la main de l'homme

et s'oriente essentiellement sur la province de Zéelande. L'accent de la Société se trouve sur les « humanoria » : les lettres, l'histoire et la théologie, tandis que la « Hollandse Maatschappij der Wetenschappen » s'oriente vers les spécimens naturels uniquement. Selon son objectif, la collecte de la Société zéelandaise se caractérise par une grande diversité : des spécimens naturels et artificiels. H. J. ZUIDERVAART 'Het 'kabinet der Natuurlijke Zeldzaamheden' van het Zeeuwsch Genoorschap der wetenschappen gedurende het tijdvak 1771 – 1869' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p.157, 158.

⁹⁸ À la création de la ménagerie d'Amsterdam, un cabinet d'histoire naturelle est immédiatement envisagé. Une telle collection est décrite dans les objectifs du « Genootschap Natura Artis Magistra ». À cette fin, le premier directeur, Reindert Draak, cède sa collection au cabinet. B. C. SLIGGERS 'Van individu tot instituut, de opkomst van institutionele verzamelingen' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p.17.

⁹⁹ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 28.

(comme un noyau de cerise dans laquelle se trouve gravé des têtes). La plupart des spécimens dans les collections hollandaises est exotique, originaire de l'Asie, surtout de l'Archipel Indonésien, de l'Inde, du Ceylan, du Japon, de l'Afrique du Sud et en moindre quantité du Brésil et du Surinam.



Tiroir rempli d'exemples de matières premières animales à utilisation médicinale du XVIII^e siècle, « Musée central », Utrecht, 1904/401.

La Nature est classée selon les principes classiques en trois catégories principales : les plantes, les animaux et les pierres. Chacune de ces catégories demande des exigences spécifiques de conservation, mais les animaux causent les plus grandes difficultés. Dans les collections au début du XVII^e siècle, l'on trouve parmi les objets naturels premièrement des animaux ou des parties dures qui ne sont pas soumises à la pourriture comme les coquillages, les coraux, la corne d'un rhinocéros ou la dent d'un narval, le bec d'un espadon, des ramures, des peaux et des œufs. Dans la seconde partie du XVII^e siècle, la technique de préparation s'améliore en Hollande et en dehors des préparations

sèches comme des animaux montés, des squelettes et des insectes, on arrive à garder et conserver des préparations humides et anatomiques¹⁰⁰.

L'abondance de nouvelles données résultant de l'approvisionnement continu de pays lointains et des recherches dans le domaine des sciences naturelles entraîne des problèmes de rangement fondamentaux. La nécessité d'aménagement est indispensable afin de pouvoir retrouver les objets dans un espace limité. Van Gelder signale que la manière dont les collectionneurs ordonnent leur collection est peu connue. Les catalogues et les descriptions des biens constituent une source, mais ils ne demeurent qu'une image instantanée. La collection ne cesse d'être en mouvement car, des objets s'ajoutent ou disparaissent et le collectionneur peut ranger différemment sa collection par ce qu'il apprend de la littérature, de l'achat, de l'échange et du don. Les objets dans les cabinets peuvent être rangés selon plusieurs critères. Ils peuvent être arrangés d'après le matériau, l'utilité et la fonction comme la fonction médicinale de certaines plantes. De plus, il y a aussi des considérations esthétiques, comme nous l'avons vu, où la symétrie, le format et la couleur des objets sont déterminants. Ce sont essentiellement les objets naturels tropicaux comme les oiseaux de paradis et les coquillages qui sont très attrayants¹⁰¹.

Dans les maisons du XVI^e et XVII^e siècle, les objets se trouvent sur des étagères, dans des niches, sur des tables ou ils sont suspendus au plafond. Des objets plus petits et vulnérables comme les papillons et les coquillages sont rangés dans des armoires particulières contenant beaucoup de tiroirs et de cases. À la fin du XVII^e siècle, on trouvera également des armoires plus hautes avec des portes en verre. L'architecture intérieure et la décoration du lieu sont des valeurs importantes. L'objet est inséré dans un espace qui le charge de significations. Toutes les armoires et tous les tiroirs n'ont pas uniquement une fonction de préservation, mais introduisent l'objet dans un réseau de sens. La curiosité n'est plus qu'une image à l'intérieur d'autres images¹⁰².

¹⁰⁰ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 29.

¹⁰¹ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 29 – 36.

¹⁰² P. MAURIÈS *Cabinets de curiosités* (2002) p. 193.



Cabinet de curiosités hollandais 42 (cat. nr 285d),
Jan Velten (1687 – 1709), plume, 54,5 x 60 cm, bibliothèque, « Artis », Amsterdam.

Berent ten Broecke ou Paludanus

Le médecin Paludanus est un maillon entre les grandes collections italiennes et celles de l'Europe centrale et les collections hollandaises qui sont de date plus récente. En 1585, il s'établit comme médecin à Enkhuizen, une ville située au bord de la mer à l'est de la Hollande septentrionale. En 1602, un établissement de la V.O.C. y est créé suivi d'un établissement de la W.I.C. en 1621. Un approvisionnement continu de marchandises et d'objets est désormais garanti et toutes les conditions favorables de collection se réunissent autour de Paludanus. Entre 1577 et 1581, il entreprend des voyages à travers l'Europe, le Proche Orient et le Levant pendant lesquels il a l'occasion d'entrer en contact avec des collectionneurs renommés. Sa collection variée est la première en Hollande dont le catalogue¹⁰³, constitué en 1592, montre quelque peu le contenu.

¹⁰³ Le catalogue est constitué par un des visiteurs de Paludanus, le comte Frédéric de Mömpelgarten (le duc futur de Wurtemberg-Teck) qui a fait une offre sur l'ensemble ou une partie de sa collection. K. VAN

L'accent est mis sur les objets naturels originaires des pays qu'il a visités. L'Europe et le Proche Orient sont mieux représentés que l'Inde, tandis que l'Extrême Orient, l'Amérique et l'Afrique, sauf l'Égypte, sont à peine représentés. La collection suit en général l'aménagement traditionnel des trois règnes de la nature : les minéraux et les pierres, les plantes et les animaux. Van Berkel souligne qu'en moins de quelques années, le caractère de la collection de Paludanus change, lorsqu'il entre en contact avec des objets originaires des Indes, de l'Afrique et de l'Amérique. Sa collection médicale, inspirée d'abord par les collections qu'il a vues en Italie devient un cabinet de curiosités très hétérogènes. Un inventaire datant de 1615 et constitué dans l'objectif d'attirer des acheteurs potentiels montre bien le contenu de sa collection. On y trouve également les trois règnes de la Nature, mais représentés de manière inégale. Les minéraux et les fossiles sont présents en grande quantité, ainsi que les coquillages, mais les animaux à cornes, oiseaux, plumes et œufs ne sont pas exposés. Paludanus range presque tous ces spécimens dans des tiroirs séparés qui sont ordonnés par item. Au-delà des parties animales conservées, l'animal même fait défaut faute de moyen afin de pouvoir bien le conserver.

Jorink indique qu'une interprétation universelle de la collection du médecin Paludanus est impossible. Il est vrai que les motifs utilitaires jouent un rôle important, mais il serait trop simple de dire que la collection est créée d'après des critères « scientifiques » uniquement. À son avis, il s'agit d'une collection dont différentes idées cohérentes sont à la base. Au-delà des motifs utilitaires, il renferme des conceptions métaphysiques, des significations emblématiques et en outre, des références bibliques qui ne peuvent pas en être dissociées. Jorink affirme que sa collection est expressément un reflet de « la création divine parfois rendu explicite, mais qui est au fond inhérente à son activité de collecte »¹⁰⁴.

BERKEL 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 171.

¹⁰⁴ E. JORINK *Het boek der Natuere* (2007) p. 278 – 286.



Bernardus Paludanus, 1629,
Hendrick Gerritsz. Pot (± 1585 – 1657), huile sur panneau, 26,5 x 19 cm,
« Musée Frans Hals », Haarlem, 1-288.

À la fin du XVI^e siècle, l'université de Leyde décide de construire un jardin botanique et le 12 août 1591, le Collège de Contrôle¹⁰⁵ de l'université écrit que l'on désire que Paludanus s'établisse à Leyde sans doute, pour que sa collection joue un rôle important dans l'enseignement aux étudiants de médecine et aux amateurs. Il refuse et son déménagement n'a pas lieu¹⁰⁶, mais l'intérêt de l'université apporté à la collection de Paludanus témoigne de sa valeur scientifique¹⁰⁷. Paludanus n'est pas arrivé à vendre toute sa collection durant sa vie¹⁰⁸. Ce n'est qu'en 1651 que la plus grande partie en est vendue au duc Frédéric III de Sleswijk-Holstein. Actuellement, un grand nombre d'objets de sa collection est toujours conservé à Copenhague.

¹⁰⁵ Voir note 192.

¹⁰⁶ Les raisons de son refus dépassent l'objectif de cette recherche et ne sont pas étudiées. Depuis 1593, le professeur de botanique Carolus Clusius (1526 – 1609) est directeur du jardin botanique de Leyde. Paludanus entretient des contacts avec lui depuis 1577.

¹⁰⁷ Malgré son refus, Paludanus envoie quelques esquisses pour le jardin à construire dans lesquelles les exemples de Padoue et de Pise sont à reconnaître. E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 276.

¹⁰⁸ Dans la lettre du 13 octobre 1615, Paludanus écrit au comte Maurits van Hessen qu'il souhaite que sa « Kunstkamer » reste réunie si possible et qu'elle aille de préférence entre les mains d'un monarque. Dans K. VAN BERKEL 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 175.

Jan Swammerdam

Dans les premières décennies du XVII^e siècle, l'arrivée incessante de spécimens mène à une quantité désordonnée d'objets. Jorink indique que la solution théorique à ce problème est apportée par le philosophe René Descartes (1596 – 1650)¹⁰⁹ et que le collectionneur Jan Swammerdam (1637 – 1680) prend soin de l'effet pratique. Les mathématiques lui fournissent un point de vue pour une nouvelle philosophie naturelle qui remédie à la collection au hasard. Tout ce qui se trouve dans la Nature peut être réduit à une structure plus profonde. La Nature répond à une uniformité et ainsi, elle obéit à des lois. La différence entre « ce qui est grand et petit, beau ou laid, commun ou rare n'est plus un critère de valeur »¹¹⁰.

Jan Swammerdam est le fils aîné de l'apothicaire Jan Jacobsz. Swammerdam (1606-1678) et propriétaire d'une collection de curiosités importante commencée par son père. La collection dans laquelle les spécimens naturels dominent est créée dès les années trente et quarante à Amsterdam et compte environ 1200 objets ce qui est un nombre assez considérable à l'époque. Jan Swammerdam s'inscrit comme étudiant en médecine à l'université de Leyde où il se consacre à la recherche anatomique prenant le principe cartésien comme point de départ affirmant que la nature est uniforme. Cette conception résulte de l'idée que l'homme, les espèces animales supérieures et les animaux inférieurs ne sont pas essentiellement différents. Ce n'est pas la collecte et la description des entités individuelles, mais l'analyse de processus généraux qui conduit à la connaissance véritable inspirée par les nouvelles techniques de préparation et le microscope. Swammerdam est un des collectionneurs en Europe qui arrange les animaux par espèces et d'après les stades différents de leur développement au lieu de la manière associative habituelle. Comme les collections précédentes, l'objectif de Swammerdam est d'attirer l'attention sur la toute-puissance de Dieu dans la Nature, mais contrairement à ces

¹⁰⁹ En 1629, René Descartes s'établit dans la République des Provinces-Unies. Il joue un rôle-clé dans la nouvelle conception de penser le monde. La connaissance de la Nature ne provient pas d'une tradition textuelle mais de la raison. Le principe explicatif ne se trouve pas dans les forces incessantes de Dieu, mais dans les lois. L'astrologie, la magie et les miracles disparaissent progressivement du discours scientifique. Les nouveaux mots clés sont devenus la mathématisation et la mécanisation régies par l'ordre et la structure. E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 24.

¹¹⁰ E. JORINK 'De schepping in de eigen studeerkamer' *Geschiedenis Magazine* Numéro 6, Année 43 (2008) p. 40.

prédécesseurs, il ne vise pas la polymorphie hétérogène et incompréhensible, mais l'accent se déplace vers la direction de l'ordre et la structure sous-jacents. Ce n'est pas l'exception qui compte, mais la règle. Cette approche a influencé considérablement les collectionneurs et sociétés en Europe et dans l'esprit de Swammerdam, on se demande de plus en plus ce qu'il faut collectionner pour avoir une bonne image de la Nature. Les collections hollandaises témoignent de plus en plus de ce changement à partir de 1680 environ. Comme l'écrit Jorink, on va chercher « le curieux dans le commun, le grand dans le petit, et l'inconnu dans le connu »¹¹¹. Le cabinet anatomique à Amsterdam de Frederik Ruysch (1638 – 1731), la collection de spécimens naturels du maire d'Amsterdam Nicolaes Witsen (1641 – 1717)¹¹² et la collection de l'apothicaire Albertus Seba (1665 – 1736) représentent ces nouvelles conceptions.

Levinus Vincent

Le libraire, imprimeur, éditeur, médailleur, courtier et marchand Nicolaas Chevalier (1661 – 1720) et le marchand de Damas Levinus Vincent (1658 – 1727) sont les premiers qui publient des catalogues en français et en néerlandais ce qui rend leur collection accessible à un plus grand public. Au début du XVIII^e siècle, le cabinet de Vincent à Amsterdam est un des plus visités. Il gère la collection la plus importante d'insectes, de coquillages, de minéraux, d'animaux préparés, d'objets ethnographiques et de dessins d'animaux et plantes que la Hollande n'ait jamais connue.

Van Gelder écrit que la femme de Vincent arrange les fleurs et les insectes d'après les couleurs et que, de loin, on a l'impression que l'ensemble est peint ou brodé. Les coquillages sont si polis que leur surface est lisse et qu'ils brillent comme des miroirs. Ils sont rangés dans des cases et des tiroirs représentant des bouquets et des constellations. Vincent transmet sa collection à Haarlem et publie ses catalogues dont le premier et le

¹¹¹ E. JORINK 'De schepping in de eigen studeerkamer' *Geschiedenis Magazine* Numéro 6, Année 43 (2008) p. 40 – 41.

¹¹² Nicolaes Witsen possède au-delà d'une collection de spécimens naturels un atlas de dessins de plantes et d'animaux. Il a la chance d'être en mesure d'envoyer des dessinateurs aux pays lointains. J. VAN DER VEEN 'Met grote moeite en kosten' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 58.

deuxième tome paraissent respectivement en 1706 et 1715. Lors des années suivantes, il publie encore quatre livres. Lorsque sa femme meurt en 1715 et que sa nouvelle femme ne partage pas la même passion des curiosités, Vincent décide de vendre toute sa collection. Afin d'attirer des acheteurs, il envoie ses catalogues aux intéressés parmi lesquels se trouve Hans Sloane (1660 – 1753) dont la collection est à la base du « British Museum ». Il déménage à La Haye où il pense trouver des acheteurs parmi les diplomates, mais malgré tous ses efforts, il n'arrive pas à vendre son cabinet à un montant satisfaisant.

Sa décision d'introduire des heures d'ouverture fixe prouve qu'il veut faire connaître son cabinet à un plus large public. Un public de profession et de nationalité très varié s'intéresse largement à sa collection ce qui est prouvé par le registre qu'il tient, dès qu'il s'établit à Haarlem. Surtout les dix dernières années de sa vie, Vincent reçoit un flot constant et continu de visiteurs d'une moyenne de 250 par an. Van Gelder remarque que Vincent préfère recevoir essentiellement des groupes. Souvent un nombre de cinq, dix ou plus de personnes signent le registre. Parmi eux, beaucoup de visiteurs princiers d'Europe, des diplomates, des professeurs de botanique et de médecine, ainsi que des collectionneurs. Beaucoup de couples signent le registre et leurs enfants y ajoutent leur âge. Ainsi, on trouve le nom de « Maurits, comte de Sachsen », « Jan Mulder, tonnelier au navire *Le Poisson* » et « Johanna Barbra de Haart, âgée de 9 ans ».

Quelques visiteurs laissent même leur impression de la collection. Ces descriptions ne mentionnent que les spécimens essentiellement naturels, tandis que les objets ethnographiques n'y figurent que rarement¹¹³.

1.4 Le développement de la collection institutionnelle à Leyde

La plupart des collections privées se désagrège après la mort de leur propriétaire. Parfois, la collection entière est achetée après le décès du propriétaire, mais en général elle se

¹¹³ R. VAN GELDER 'Liefhebbers en geleerde luiden' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 280 – 284.

décompose et les parties, si elles sont vendues, sont dispersées dans d'autres collections. Les parties détachées deviennent des éléments de nouvelles collections, mais perdent leur documentation et tombent en désuétude. De plus, la survie du matériau périssable de la Nature demande un entretien régulier et intensif et très peu d'animaux montés perdurent, quel que soit le degré de perfection des techniques de préparation en Hollande au XVII^e siècle. Il reste essentiellement quelques coquillages, fossiles et préparations dans l'eau forte. Van Gelder souligne que la dispersion est un phénomène typiquement hollandais. La République ne connaît ni de famille royale ni d'aristocratie ni de société savante qui édifie des collections et qui serait prête à les acquérir. Ce sont les organisations dans les pays alentours qui les acquièrent ou les reçoivent en don. Ainsi, quelques collections hollandaises importantes disparaissent à l'étranger. La plus grande partie de celle de Paludanus est achetée par le duc de Gottorp en Allemagne et le tsar Pierre le Grand de Russie acquiert les collections de Ruysch et de Seba. Le manque d'offre acceptable et le manque d'intérêt de la part des héritiers causent la désagrégation des collections¹¹⁴.

Un des moyens de sauvegarder la collection pour les descendants est la construction de catalogues ou d'in-folio dans lesquels la collection est représentée et décrite entièrement ou partiellement. Les catalogues ne sont donc pas seulement un moyen de communication et d'échanges d'idées à la vie, mais en même temps un héritage à la mort du détenteur de collection. Une autre possibilité afin de préserver la collection de la désagrégation est de la laisser à un établissement scientifique ou non scientifique. Ainsi, la continuité semble être assurée, puisqu'elle ne dépend pas d'une personne privée. Une garantie absolue n'existe pas, mais la chance de survie de la collection est quand même plus grande que, lorsqu'il s'agit d'un collectionneur privé. L'histoire politique et sociale du XVII^e siècle en Angleterre, marquée par la guerre civile, suggère par contre que les collections institutionnelles sont beaucoup moins préservées. Les membres de la « Royal Society », fondée dans les années 1660, se sont efforcés que leur institution privée puisse survivre à des changements politiques dramatiques. Le fondateur de l'« Ashmolean Museum » Elias Ashmole s'était attendu à pouvoir créer un musée public en 1674 au plus tard, mais il a dû anticiper sur ce qu'il adviendrait de sa collection en cas de guerre civile

¹¹⁴ R. VAN GELDER 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 36.

ou de calamités et ainsi, la fondation de son musée n'a eu lieu qu'en 1683. Arnold indique néanmoins que la combinaison du déclin naturel et de la négligence conservatrice est une menace encore plus grande à la survie des collections qu'une guerre ou des bouleversements sociaux. Lorsque les collections sont établies, il s'avère qu'elles sont souvent gaspillées par des conservateurs ce qui fait que Hans Sloane a décidé au milieu du XVIII^e siècle de laisser sa collection à une institution ne la laisse à aucun établissement existant, de crainte que sa sécurité ne soit pas garantie à long terme. Son engagement envers le secteur institutionnel, mais en même temps sa méfiance de celui-ci conduit à une autre institution, celle du « British Museum »¹¹⁵.

En revanche, la qualité des collections privées dans le domaine artistique et scientifique en Hollande aux XVII^e et XVIII^e siècles est beaucoup plus grande que celle des collections institutionnelles. Ce que l'université de Leyde a réuni s'évanouit en comparaison des collections privées. Les collections institutionnelles ne deviennent importantes que si l'on réussit à acquérir une collection d'un collectionneur renommé et que l'on l'insère ensuite dans la collection existante¹¹⁶.

Van Berkel cite trois raisons qui font que les collections institutionnelles¹¹⁷, même les plus modestes, valent la peine d'être étudiées. Premièrement, elles sont parfois le noyau de collections muséales célèbres ultérieurement ce qui vaut particulièrement pour l'université de Leyde. Pourtant, il faut veiller à ne pas considérer la collection à la lumière de ce qu'elle va produire plus tard. Cette attitude ne correspond pas à la signification de la collection telle qu'elle est ressentie par les visiteurs à l'époque¹¹⁸. Deuxièmement, les collections institutionnelles comportent en général plus de données associées que les collections privées. Les collectionneurs institutionnels doivent rendre

¹¹⁵ K. ARNOLD *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* (2006) p. 25.

¹¹⁶ K. VAN BERKEL 'Institutionele verzamelingen in de tijd van de wetenschappelijke revolutie 1600 – 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* (2005) p. 131.

¹¹⁷ La distinction entre les collections privées et institutionnelles n'est pas toujours très claire. En principe, la collection institutionnelle est édifée par un collectif et est publique, tandis que la collection privée est liée à une personne et n'est ouverte qu'au public de manière limitée. Néanmoins, il y a des formes de transition. K. VAN BERKEL 'Institutionele verzamelingen in de tijd van de wetenschappelijke revolutie 1600 – 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* (2005) p. 132.

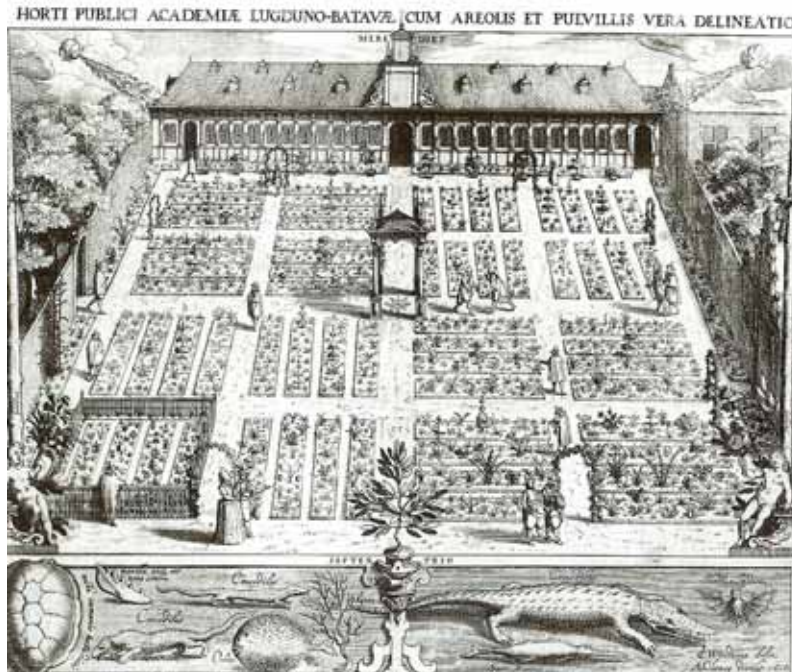
¹¹⁸ Voir les remarques de Barge (note 133) à propos de la collection la plus ancienne du théâtre anatomique de Leyde.

des comptes à leurs administrations sur ce qui doit être collectionné et comment. Les collectionneurs privés par contre ont plus de liberté, ils n'ont pas besoin de s'exprimer sur leurs motifs et sur leurs intentions. La troisième raison est la plus importante. Dès le XVII^e siècle, les institutions scientifiques jouent un rôle plus sérieux dans l'exercice de la science naturaliste. La révolution scientifique n'est pas seulement marquée par une image du monde mécanique, un mode d'expression mathématique et une méthode expérimentale, mais en même temps par la pensée que la science est une affaire collective qui trouve son compte à un échange public d'idées et d'expériences. Van Berkel fait référence au philosophe Bacon qui souligne que le rationnel – l'objectivité – et la pratique – l'expérience – doivent se combiner. Une base solide ne peut être atteinte que, lorsque les chercheurs sont au courant de leurs études et échangent les résultats. De cette manière les collections institutionnelles témoignent d'une nouvelle vue sur la science ce qui n'est pas toujours visible dans les collections privées¹¹⁹.

Van Berkel distingue deux types d'institutions qui marquent aux XVII^e et XVIII^e siècles le paysage hollandais. Premièrement, il y a les académies et institutions scientifiques qui passent par la création de cabinets de curiosités ou d'histoire naturelle où les membres peuvent trouver le matériau dont ils ont besoin pour leur recherche. Deuxièmement, et plus important dans ce contexte, les universités qui créent pour la recherche et l'enseignement de la médecine et de la botanique un « hortus medicus » ou « hortus botanicus » et un « theatrum anatomicum ». Le jardin et le théâtre sont souvent dotés d'une collection de curiosités ou de spécimens naturels. Le musée universitaire qui en découle n'est donc pas une entité indépendante, mais est sous la protection des deux satellites de la Faculté de Médecine : le jardin physique et le théâtre anatomique. La botanique et l'anatomie sont respectivement les études d'été et d'hiver des étudiants de médecine¹²⁰.

¹¹⁹ K. VAN BERKEL 'Institutionele verzamelingen in de tijd van de wetenschappelijke revolutie 1600 – 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* (2005) p. 132.

¹²⁰ W. SCHUPBACH 'Some cabinets of curiosities in European academic institutions' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums* (1985) p. 20.



Ambulacrum du Hortus Botanicus de Leyde, 1610,
 Willem Swanenburgh (1581/2 – 1612) d'après Jan Cornelisz. Woudamus (± 1570 – 1615),
 gravure sur cuivre, Musée national, Cabinet national de Gravures, Amsterdam.

Le « hortus », l'« ambulacrum » et le « theatrum » de Leyde

Les premiers projets de créer à Leyde un jardin médical datent de 1587, environ dix ans après la construction de son université en 1575. L'enseignement de la médecine devrait être modelé selon l'exemple italien. D'après cette nouvelle forme d'enseignement, les cours sont concrétisés par des dissections anatomiques et des visites aux jardins botaniques. Auparavant, les professeurs ne faisaient que la lecture des œuvres classiques, tandis que, dès lors, les étudiants ont l'occasion de voir de leurs propres yeux ce qu'ils connaissaient par ouï-dire. Ainsi, la théorie et l'observation directe se combinent. Jorink indique que l'objectif de cette collection n'est pas de supporter uniquement l'enseignement médical, mais qu'elle devait apprendre aux professeurs, étudiants et intéressés des leçons morales. La bibliothèque, le théâtre et la collection « curieuse »

forment un ensemble indissociable¹²¹. Cependant, la construction du jardin n'est entamée qu'en 1594 faute de moyen d'attirer sur le champ un professeur-directeur apte à diriger un jardin et un cabinet. Comme nous l'avons vu, le choix de Paludanus est essentiellement inspiré par sa collection étendue de spécimens naturels. Sa collection devait jouer un rôle important dans l'enseignement de la médecine, mais elle devait également renseigner les personnes intéressées sur les objets. Les entretiens avec Paludanus n'aboutissent à rien et le botaniste déjà renommé Carolus Clusius (Charles de l'Écluse) (1525 – 1609) est attiré comme surveillant scientifique, tandis que le pharmacien de Delft, Dirk Outgertsz. Cluyt (1525 – ?), est nommé directeur du jardin¹²². Ensuite, en 1598, Pieter Pauw (1564 – 1617) succède à Cluyt comme directeur du jardin. En 1600, la construction d'un ambulacrum ou galerie est terminée du côté sud du jardin, tandis que celle du côté nord a commencé dix ans plus tard. C'est un endroit qui permet de s'abriter contre la pluie et le soleil et où les plantes gélives peuvent être mises temporairement. La deuxième fonction de ce bâtiment est d'héberger une collection naturelle et d'autres curiosités que le jardin a pu acquérir. De plus, on peut étudier des textes anciens et consulter des cartes du globe. Contrairement à Paludanus qui a groupé ses objets plus ou moins par genre arrangés soigneusement dans des armoires, ceux-ci sont réunis dans les galeries du jardin de manière associative au milieu des livres et des cartes. De grands spécimens, comme des crocodiles, des mâchoires de baleines et la carapace d'une tortue géante seront pendus au plafond, tandis que les objets plus petits sont pendus au mur ou rangés dans des armoires.

En dehors de la collection d'objets naturels de l'ambulacrum, l'université de Leyde possède une deuxième collection qui est plus importante. Cette collection est créée plus ou moins à la même époque dans le théâtre anatomique qui trouve son origine dans le renouvellement de l'enseignement académique du XVI^e siècle. Dès le départ, le théâtre est plus qu'un lieu de dissection. Au-delà des squelettes humains, le professeur d'anatomie Pauw s'intéresse à ceux d'oiseaux et de mammifères qu'il utilise comme modèle de démonstration pour l'enseignement. Pendant les mois d'hiver, ils sont stockés

¹²¹ E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 287.

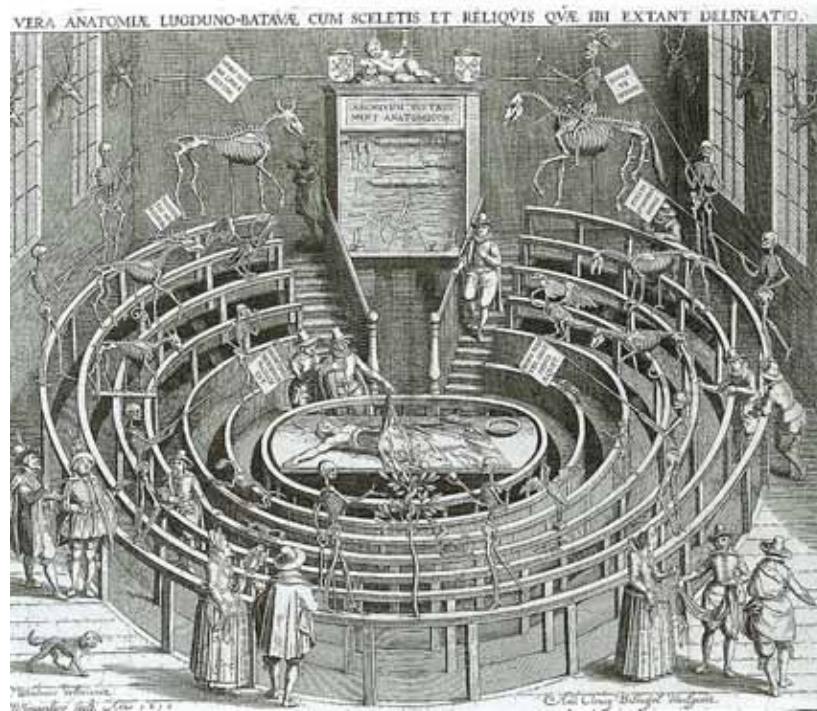
¹²² H. COOK *Matters of Exchange, Commerce, Medecine, and Science in the Dutch Golden Age* (2007) p. 117.

dans le bâtiment académique, tandis qu'en été, ils sont exposés entre les balustrades et les sièges, dans les armoires et au plafond du théâtre dans des buts instructifs et divertissants. La combinaison d'un jardin, un ambulacrum et un théâtre qui hébergent une collection naturelle incarnent l'idéal humaniste de la Renaissance : un lieu de rencontre de Nature, d'art et de science. Jorink parle d'un concept total ayant la fonction d'un « théâtre sapientiae »¹²³. Dans le courant du XVII^e siècle, les collections anatomiques et curieuses s'étendent énormément sous la direction des successeurs de Pauw. Au-delà d'un moyen d'enseignement concret, elles sont également une attraction studieuse et touristique importante¹²⁴.

La collection du théâtre anatomique s'agrandit, notamment sous la direction d'Otto van Heurn (1577 - 1652) qui succède à Pauw comme professeur d'anatomie. Encore plus que son prédécesseur, Van Heurn souligne l'existence éphémère de l'homme et incite à se repentir et réfléchir. Il n'hésite pas à souligner la portée moraliste de la collection. Il commande de plus en plus des objets excentriques comme par exemple un petit oiseau qui enlève une sangsue du bec d'un crocodile. Dans la vision du monde de Van Heurn, selon laquelle la vérité chrétienne et la science classique peuvent très bien aller ensemble, une grande importance est attribuée aux auteurs classiques. Tous les spécimens servent à illustrer l'histoire biblique et les œuvres classiques et sont le cadre d'interprétation de la collection. Aux yeux du Collège de Contrôle (voir 2.2), Van Heurn va trop loin et il lui est défendu de continuer à faire de tels achats sans permission. Le Collège le charge de faire un inventaire de la collection et c'est grâce à celui-ci, terminé en 1623, que le contenu de la collection est connu. Bien que beaucoup de squelettes humains et animaux, de plantes sèches et des préparations anatomiques soient présents, ce n'est pourtant pas la Nature qui est montrée. À l'aide des objets naturels et humains, un certain message est transmis qui tourne davantage autour du motif de la vanité.

¹²³ E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 287.

¹²⁴ E. JORINK *Het boeck der Natuere* (2007) p. 289.



Willem Swanenburgh, d'après Jan Cornelisz. Woudanus,
Intérieur du théâtre anatomique de Leyde 1610,
 gravure sur cuivre, Musée national, Cabinet national de Gravures, Amsterdam.

En 1719, l'université remporte un succès, lorsque le professeur d'anatomie J. J. Rau (1668 – 1719) laisse sa collection de préparations anatomiques à l'université. Le professeur ultérieur Bernard Siegfried Albinus (1697 – 1770) décrit et catalogue la collection et l'ajoute à la collection existante largement accrue. En fait, une séparation a lieu entre le cabinet de curiosité et le cabinet anatomique auquel le professeur s'intéresse le plus et ainsi, le cabinet de curiosités tombe en désuétude dans le courant du XVIII^e siècle. Tandis que le cabinet anatomique assuré des bons soins des professeurs qui se succèdent continue à jouer un rôle important dans l'enseignement et la recherche jusqu'au XIX^e siècle, les objets collectés par Van Heurn disparaissent par suite de négligence. Ils ont perdu leur attrait et ne jouent plus aucun rôle dans une science qui a déplacé son attention de l'exceptionnel et du curieux vers le général et le systématique.

L'institutionnalisation d'une collection apparaît ainsi ne pas garantir la bonne préservation si elle n'est pas adaptée aux nouvelles conceptions scientifiques¹²⁵.

Van Berkel signale que le cabinet de Leyde est unique pour la République en vertu de sa localisation dans le théâtre anatomique de l'université. D'autres villes, notamment celle de Rotterdam et de Delft, exposent des curiosités dans le théâtre anatomique de leur guide chirurgical¹²⁶.

1.5 Du cabinet de curiosité aux objectifs scientifiques de classification systématique

Depuis le milieu du XVIII^e siècle, les cabinets de curiosités en Europe sont en voie de disparition rapide. C'est à cette époque-là que l'intérêt pour les curiosités cède la place à l'histoire naturelle à visée encyclopédique. Van Praët souligne que les cabinets d'histoire naturelle du XVII^e et du XVIII^e siècle coexistent, mais qu'ils servent un autre objectif. Les cabinets de curiosités du XVII^e siècle illustrent l'activité d'exploration de la communauté scientifique, sans qu'il soit question d'un système taxonomique universel ce qui va changer dans le courant du XVIII^e siècle¹²⁷. Il faut attendre le XVIII^e siècle, pour que des objectifs scientifiques de classification systématiques soient introduits en Europe, d'abord pour les plantes et ensuite pour les animaux¹²⁸. En conséquence, ce nouveau point de vue fait entrer une nouvelle organisation des collections qui fait disparaître

¹²⁵ K. VAN BERKEL 'Institutionele verzamelingen in de tijd van de wetenschappelijke revolutie 1600 – 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* (2005) p. 135 – 142.

¹²⁶ W. SCHUPBACH 'Some cabinets of curiosities in European academic institutions' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums* (1985) p. 172.

¹²⁷ M. VAN PRAËT 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2 (1) (1995) p. 52.

¹²⁸ W. GEORGE 'Alive or dead : zoological collections in the seventeenth century' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 186.

l'arrangement précédent. Comme l'écrit Van Praët : « les cabinets d'histoire naturelle deviennent des bibliothèques de spécimens naturalisés »¹²⁹.

Comme le travail des naturalistes du XVI^e et XVII^e siècle se limite au visible, il faut utiliser, dans le cas des animaux, les parties dures, en général fragmentaires pour en connaître les formes, les descriptions et les images. Même au cas de préparations conservées dans l'esprit de vin, la dissection est évitée de crainte de les détruire. Dans ce contexte, Pomian souligne que les cabinets d'histoire naturelle touchent à une double limite en tant qu'instruments scientifiques. D'une part, ils permettent la comparaison et le classement des productions de la Nature, tant que les besoins de la recherche n'entrent pas en conflit avec l'exigence de préservation des collections. De l'autre, pour comparer et classer les spécimens, ce ne sont que leurs caractéristiques morphologiques qui entrent en ligne de compte. Comme le souligne Pomian, leur destin est lié « à celui de l'inspection visuelle en tant que moyen principal de la connaissance de la Nature »¹³⁰. Il n'y a non seulement le manque de critères bien définis qui réduisent la signification scientifique des cabinets de curiosités, leur caractère temporaire est une autre limitation sérieuse. La plupart des collections n'ont été l'objet d'aucun inventaire et après la mort du collectionneur, presque toutes ces connaissances sont perdues.

Au XVI^e et XVII^e siècle, le monde est confronté à une quantité considérable d'animaux, de plantes et de minéraux dans laquelle il est difficile de trouver son chemin dès le départ. Un réseau de collectionneurs et de scientifiques essaient de tracer la carte du monde de la Nature et les cabinets de curiosités en forment un noyau où l'on se rencontre et discute le statut des nouveaux spécimens. Selon Van Berkel, c'est dans ce contexte qu'il faut chercher leur scientificité¹³¹. Malgré l'absence de critères bien définis de

¹²⁹ M. VAN PRAËT 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* (1995) p. 57. Van Praët explique : « L'organisation de l'espace des cabinets scientifiques fait à l'époque la synthèse des paradigmes actuels du musée, mais aussi de l'exposition et de la bibliothèque. Les objets et les livres sont conservés conjointement et l'ensemble de cette « réserve » est utilisé sans dissocier une partie pour l'exposition et une autre pour le stockage ». M. VAN PRAËT 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* (1995) p. 54.

¹³⁰ K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 35.

¹³¹ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVIe – XVIIIe siècle* (1987) p. 65 – 80.

systematique, ils constituent « l'infrastructure de la science »¹³². Si l'on considère la scientificité des cabinets de curiosités hollandais, l'auteur conclut que les collections dans les Provinces-Unies du XVII^e siècle figurent essentiellement comme préambule aux collections plus scientifiques du XVIII^e siècle¹³³. Ce siècle témoigne d'une professionnalisation grandissante de l'acte de collecte établissant les bases des collections institutionnelles au caractère de plus en plus public. C'est dans ce contexte également qu'il faut considérer les propos de Jorink : le XVII^e siècle a le caractère d'une période préscientifique¹³⁴.

Secord indique que le problème des cabinets de curiosités est le manque de perspectives à long terme. La culture des cabinets est insérée dans des environnements particulièrement liées au temps et endroits et ainsi, la curiosité est une « part of an early modern practice of collecting and display »¹³⁵. Ritterbush souligne, lui aussi, qu'il ne faut pas conclure que les cabinets de curiosités n'ont pas de valeur scientifique par rapport à leur organisation et leur objectif. L'intérêt en est que la collection ne peut servir à un but scientifique que lorsque l'on est conscient du fait que les spécimens correspondent au monde naturel et qu'ils représentent ainsi des entités vivantes qui ont existé. Cette conception souligne une supposition de base importante : le monde externe de formes vivantes est réel et mérite d'être représenté par les spécimens. Selon Ritterbush, c'est ce message que les prédécesseurs des collections de l'histoire naturelle ont aidé à transmettre¹³⁶.

Pour Foucault, l'histoire naturelle n'est rien d'autre que la nomination du visible. « De là son apparente simplicité et cette allure qui de loin paraît naïve tant elle est simple et

¹³² K. VAN BERKEL 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 189.

¹³³ Les attitudes méprisantes envers les collections du XVII^e siècle sont nombreuses en Hollande. À propos de la collection la plus ancienne du théâtre anatomique de Leyde fondée en 1623, l'anatomiste, Johannes Antonius James Barge (1884 – 1952) parle en 1934 d'un « ensemble sot [...] d'une composition bien très bizarre » et ce n'est qu'à peine qu'il pouvait se retenir d'abandonner « cette première épreuve de muséalisation académique à l'envie de rire ». K. VAN BERKEL 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 170.

¹³⁴ E. JORINK 'De schepping in de eigen studeerkamer' *Geschiedenis Magazine* Numéro 6, Année 43 (2008) p. 40.

¹³⁵ J. A. SECORD 'Cultures of Natural History' *The crisis of nature* (1996) p. 457.

¹³⁶ P. C. RITTERBUSH 'Art and Science as influence on the early development of natural history collections' *Proceedings of the Biological Society of Washington* (1969) 82 p. 561.

imposée par l'évidence des choses ». Il affirme que l'on a l'impression « qu'avec Tournefort, avec Linné ou Buffon, on s'est enfin mis à dire ce qui de tout temps avait été visible, mais était demeuré muet devant une sorte de distraction invincible des regards ». Foucault souligne que « ce n'est pas une inattention millénaire qui s'est soudain dissipée, mais un nouveau champ de visibilité s'est constitué dans toute son épaisseur »¹³⁷.

Selon Pomian aussi, le XVIII^e siècle témoigne d'une première révolution scientifique. Les collectionneurs du XVII^e siècle et ceux du début du XVIII^e siècle commencent à faire une distinction entre le monde artificiel, le monde des matériaux fabriqués par l'homme et le monde naturel, le monde de l'histoire naturelle créé par Dieu. Le mélange d'objets naturels et artificiels est de plus en plus condamné. Ils considèrent leur musée comme un instrument qui facilite le travail et augmente la connaissance permettant un reflet du monde naturel même. Cette conception introduit une autre nouveauté dans les collections scientifiques. Tous les produits de la Nature, même les plus communs sont importants et valables et par conséquent, ils doivent être représentés dans les musées. L'extraordinaire, l'exceptionnel, l'exotique et le lointain restent attrayants, mais le régulier, le commun, l'indigène et le proche intéressent encore plus¹³⁸. Van Praët indique aussi qu'au XVIII^e siècle, « le passage des cabinets de curiosités aux cabinets d'histoire naturelle correspond au développement d'un système taxinomique universel »¹³⁹. La collection d'histoire naturelle est dorénavant appréciée par les séries naturelles qui sont estimées par leur utilité fondamentale. Elle est de plus en plus soumise à des règles qui « s'orientent par un questionnaire explicite et s'enserme par conséquent dans une méthode. La recherche du miracle laisse place à la recherche des lois »¹⁴⁰. Dans ce contexte, Martin et Moncond'huy citent Georges Cuvier (1769 – 1832)¹⁴¹, anatomiste et paléontologue au Muséum d'Histoire naturelle à Paris, qui écrit en 1808 :

¹³⁷ M. FOUCAULT *Les mots et les choses* (1966) p. 144.

¹³⁸ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 267.

¹³⁹ M. VAN PRAËT 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* (1995) p. 52.

¹⁴⁰ K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 15.

¹⁴¹ Georges Cuvier (1769 – 1832), anatomiste et paléontologue au Muséum d'Histoire naturelle à Paris, rend visite au musée « Royal College » en 1830 et Owen, qui parle bien français, lui montre les collections. Cuvier l'invite à venir au Jardin des Plantes qu'il visite en 1831 et où il travaille brièvement. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 30.

« L’histoire naturelle [...] dont le public, et même quelques savants, se font encore des idées assez vagues, commence à être reconnue pour ce qu’elle est réellement, c’est-à-dire pour une science dont l’objet est d’employer les lois générales de la mécanique, de la physique et de la chimie, à l’explication des phénomènes particuliers que manifestent les divers corps de la nature »¹⁴².

Cette aspiration à rechercher des manières pour classer le monde naturel¹⁴³ culmine avec la publication en 1736 du schéma classificatoire pour les animaux et les plantes (*Systema Natura*) de Carolus Linnaeus (Linné en français) (1707 – 1778)¹⁴⁴. Dès 1753, le botaniste suédois universalise sa méthode de la classification binominale à l’ensemble de la botanique dans *Species plantarum* et en 1758, Linné introduit avec la publication de la dixième édition de son *Systema naturae* la systématique moderne de la zoologie. Dans cette édition, il applique la nomination binominale du règne animal. Ce système utilise deux mots latins, c’est-à-dire le premier, un substantif dont l’initiale s’écrit en majuscule, désigne le genre et le second désigne l’espèce à l’intérieur du genre. Ce sont ces collections qui représentent les premiers modèles incorporant les nouveaux critères de construction et d’aménagement de musées au XVIII^e siècle¹⁴⁵.

Les cabinets d’histoire naturelle de la République au XVIII^e siècle

Le nombre de cabinets d’histoire naturelle privés dans la République rien qu’au XVIII^e siècle, est considérable. Le professeur Hendrik Engel note dans son œuvre standard

¹⁴² [1810/1989, p. 110] dans MARTIN, P., D. MONCOND’HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 35.

¹⁴³ En France, Joseph Pitton de Tournefort (1656 – 1708), sous-démonstrateur de l’extérieur des plantes au Jardin du Roi et entrant en 1691 à l’Académie des sciences, publie déjà en 1694 ses *Eléments de botanique, ou Méthode pour connaître les plantes* replantant suivant son propre système de classification l’école de botanique du Jardin du Roi. Antoine-Laurent de Jussieu (1748 – 1836) est le fondateur de la taxonomie botanique moderne. Ce travail se trouve exposé dans l’œuvre intitulée *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita juxta methodum in Horto Regio Parisiensi exaratum, anno 1774* (1789). P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications scientifiques du Muséum national d’Histoire naturelle (2004) p. 497, 498, 305 – 307.

¹⁴⁴ S. M. PEARCE *Museums and their development, the European tradition 1700 – 1900*, Volume 1 John Tradescant (1999) p. x.

¹⁴⁵ G. OLMY ‘Science-honour-metaphor : Italien cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries’ dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums* (1985) p. 15, 16.

*Alphabetical list of Dutch zoological cabinets and menageries*¹⁴⁶ qu'il y en a 340 qui valent la peine. Les collectionneurs sont également de vrais chercheurs de l'histoire naturelle, lorsqu'ils échangent leurs résultats ou les publient.



Albertus Seba, 1731, gravure à la page de titre dans A. Seba, *Locupletissimi Rerum Naturalium (...)* Amsterdam 1734 – 1765, dl 1, 1734, Jacobus Houbraken (1698 – 1780) d'après Jan Maurits Quinckhard (1688 – 1772).

Un des grands collectionneurs dans les premières décennies du XVIII^e siècle à Amsterdam est l'apothicaire Albert Seba (1665 – 1736). Sa collection comprend un grand nombre de coquillages, minéraux, animaux préparés et d'artificialia exotiques. Grâce à ses bons contacts, Seba est assuré d'un approvisionnement régulier d'objets. Sa fonction d'apothicaire lui permet de livrer des médicaments aux équipages de la V.O.C. et ceux-ci

¹⁴⁶ La première publication de cet ouvrage de référence sur les cabinets de curiosités et les ménageries en Hollande de H. Engel paraît en 1939 à l'occasion du centenaire de la ménagerie « Artis » en *Bijdragen tot de Dierkunde*, 27, p. 247 – 346. La deuxième publication élargie (Amsterdam, Rudopi, entrée ORANJE, p. 201, 202) date de 1986. F. J. J. M. PIETERS 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouder Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 21.

lui procurent des objets curieux¹⁴⁷. En 1717, le tsar Pierre le Grand achète sa collection et Seba construit un deuxième cabinet. Van Berkel considère Seba comme un collectionneur de transition qui a déjà un pied dans le siècle de la Lumière. Il honore Dieu en tant que créateur de la Nature, de l'autre, il honore le microscope résultat de la science moderne. Il entretient des relations avec d'autres collectionneurs et avec des scientifiques à l'intérieur et à l'étranger parmi lesquels se trouve Hans Sloane. Seba regrette qu'il n'y ait toujours pas de « Société de Naturalistes » en Hollande comme la « Royal Society » en Angleterre et l'Académie Royale des Sciences¹⁴⁸ en France.

La motivation principale de Seba pour édifier des collections est la curiosité scientifique et sa maison est ouverte à des chercheurs qui viennent de partout. Linné¹⁴⁹ visite son cabinet les 15 et 16 juin 1735. Sa variété et son importance le frappe, mais à ses yeux l'aménagement en est démodé. Un arrangement d'après les quatre éléments ou l'arrangement artificiel des coquillages et des papillons visant l'aspect esthétique ne répond pas à un système rationnel pour Linné¹⁵⁰.

La vente aux enchères de sa collection se fait en 1752 et l'un des acheteurs est Arnout Vosmaer (1720 – 1799)¹⁵¹. Il est autodidacte dans le domaine de l'histoire naturelle et passionné par la lecture de livres. Il est issu d'une famille de marchands et son esprit

¹⁴⁷ J. VAN DER VEEN 'Met grote moeite en kosten' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 60.

¹⁴⁸ L'Académie des Sciences, nommée l'Académie royale des Sciences lors de sa création, est l'une des cinq académies regroupées dans l'Institut de France le 25 octobre 1795.

¹⁴⁹ Le 23 juin 1735, Linné obtient son doctorat à Harderwijk et c'est également en 1735 que la première édition de son *Systema Naturae* paraît à Amsterdam.

¹⁵⁰ K. VAN BERKEL 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 187.

¹⁵¹ En 1758, Vosmaer se rend à Paris où il doit avoir visité le Jardin des Plantes et le Cabinet du Roy. Il y rencontre plusieurs scientifiques ce qui résulte en sa nomination de correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Vosmaer connaît déjà la collection du Cabinet par les descriptions de Buffon et de Daubenton dans leur *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*. Selon les critères muséologiques de l'époque, l'aménagement est mélangé et il est normal d'observer l'alliance de poissons secs et de reptiles entre les pattes d'un zèbre, alors que les plafonds sont décorés de squelettes et de poissons. Comme Buffon, Vosmaer publie dès 1766 sa connaissance en 33 éditions. À chaque fois, il s'agit de la description d'une espèce animale exotique, illustrée d'une ou deux gravures sur cuivre. À partir de 1767, une édition en Français, également en 33 fascicules est éditée. Dans la préface, Buffon est célébré comme « l'Aristote de notre époque ». Pourtant, la qualité des descriptions de Vosmaer est moindre que celles de Buffon, mais l'inverse vaut pour la qualité des illustrations. F. J. J. M. Pieters 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouders Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 27, 28.

commerçant lui rend bien service, lorsque des cabinets de curiosités complets sont présentés aux ventes publiques¹⁵².

La princesse Anna de Hanovre (1709 – 1759) s'intéresse comme son mari, le Stathouder Willem IV (1711 – 1751) et les stathouders qui l'ont précédé, à l'histoire naturelle et après la mort de son conjoint elle achète pour son fils, le prince Willem V (1748 – 1806), des spécimens naturels dont le nombre augmente rapidement. Quand la régente Anna rend visite à la collection de Vosmaer, elle est si impressionnée qu'elle l'achète pour 8000 florins et la joint au cabinet du Stathouder. En 1756, elle demande à Vosmaer de prendre en charge le Cabinet royal à La Haye ce qu'il fait ainsi pour une période de trente ans. Le cabinet augmente considérablement sous le directorat de Vosmaer grâce aux dons, achats et échanges¹⁵³. Pour créer plus de place, il est décidé de transférer la collection dans une maison achetée à ce but en 1766. Elle est plus éloignée du quartier du Stathouder et plus qu'avant, le cabinet devient un établissement indépendant, bien que la gestion reste entre ses mains. Le cabinet est accessible au public du lundi au vendredi de midi à une heure et la visite doit être instruite par écrit. Si l'on veut regarder plus tranquillement la collection, il faut payer trois florins¹⁵⁴.

Le 22 janvier 1795, l'armée française entre dans La Haye et les possessions du Stathouder sont confisquées par les Français au bénéfice de la République française. Les collections sont transportées à Paris où elles sont insérées dans l'ancien Cabinet du Roy qui porte depuis 1793 le nom de Muséum d'Histoire naturelle. Après la défaite de Napoléon I en 1813, Willem I (1772 – 1843), le fils aîné du stathouder Willem V (1748 – 1806), devient le premier roi du Royaume des Pays-Bas. Par décret royal du 2 septembre

¹⁵² F. J. J. M. Pieters 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouder Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 21.

¹⁵³ En 1759, Vosmaer reconnaît déjà l'intérêt de l'œuvre de Linné. Dans un compte rendu de voyage d'un visiteur au cabinet du Stathouder en 1759, nous lisons : « Tous les animaux et toutes les plantes sont aménagés d'après le système de Linné présenté sur la table ». F. J. J. M. PIETERS 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouder Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 35.

¹⁵⁴ F. J. J. M. PIETERS 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouder Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 24, 29.

1815, la revendication du cabinet naturel est confiée à Sebald Justinus Brugmans (1763 – 1819), professeur de zoologie à l’université de Leyde. Ce qui est alors rapatrié est offert à l’université de Leyde.

Conclusion

La culture des collections curieuses commence dans le sud de l’Europe, en Italie. Là, les cabinets de curiosités représentent et montrent ce qui est connu du monde à l’aide d’objets matériels. Les premières collections s’orientent vers ce qui est le plus rare et le plus énigmatique et constituent une mise en science caractérisée par la coexistence d’objets d’art et de Nature, ainsi que l’absence de spécialisation et d’homogénéité. L’aménagement des cabinets donne l’impression que les spécimens sont mis là, où ils sont mis en valeur ou là, où il y a de la place, mais la plupart des auteurs affirment que l’arrangement n’est pas sans structure. Dans ce contexte, la symétrie qui donne au regard un sentiment de compréhension et d’esthétique est un critère important de rangement. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, l’espace clos où les curiosités sont hébergées s’ouvre aux érudits et grâce à l’émergence de ce groupe, un programme préscientifique se développe. Par l’ouverture au public, le caractère de ces cabinets évolue d’un endroit symbolique à un instrument qui cherche à comprendre le monde naturel. Son caractère modifie complètement le projet muséal, la structure de monstration évolue vers une structure de pensée.

À la fin du XVI^e siècle, les musées sont un phénomène répandu à travers l’Europe, non seulement en Italie, mais également au nord des Alpes. Bien qu’il n’y ait pas beaucoup de différence entre les collections des deux côtés des Alpes, le mouvement se développe plus tardivement au nord et peut-être moins intensément, mais par rapport à son contenu, la différence n’est pas très grande. La province Hollande connaît un essor économique important au XVII^e siècle grâce à sa situation au bord de la mer où la navigation a pu se développer. Les navires traversent toutes les mers et ainsi, le commerce se développe.

Exception faite des marchandises, des objets exotiques et naturels font leur entrée dans les ports hollandais et sont mis en vente dans les magasins. La présence d'un public disposant d'un pouvoir d'achat important en plus d'un climat intellectuel y explique l'intérêt considérable pour l'histoire naturelle. C'est dans ce domaine que la Hollande se distingue des autres pays en Europe : la densité des petites villes et la disponibilité de spécimens fait qu'un grand nombre de cabinets privés ont pu se créer.

À partir du XVIII^e siècle, les cabinets de curiosités disparaissent rapidement au profit de l'histoire naturelle à visée encyclopédique. C'est à cette époque que des objectifs scientifiques de classification systématiques sont introduits et font entrer une nouvelle organisation des collections, comparable à celle des livres dans une bibliothèque.

Références chapitre 1

- ARNOLD, K. *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* Ashgate Publishing Company, Burlington, 2006.
- BENNETT, T. *The birth of the museum* Routledge, London, 1995.
- BERETTA, M. *From private to public* Watson Publishing International, Sagamore Beach, 2005.
- BERGVELT, E., D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders Uitgevers, Zwolle, 2005.
- BERGVELT, E., R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik, Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735* Waanders Uitgevers, Zwolle, 1992.
- BERKEL, K. VAN ‘Citaten uit het boek der natuur’ dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.
- BERKEL, K. VAN ‘Institutionele verzamelingen in de tijd van de wetenschappelijke revolutie 1600 – 1750’ dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders, Zwolle, 2005.
- BOUTROUE, M. E. ‘Le cabinet d’Ulisse Aldrovandi et la construction du savoir’ dans MARTIN, P., D. MONCOND’HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlande, Neuilly, 2004.
- BROUT, N. ‘Samuel Quiccheberg Inscriptions ou titres ou théâtre immense’ dans F. MAIRESSE *L’extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 2004.
- COOMANS, H. E. ‘Conchology before Linnaeus’ dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- COOK, H. *Matters of Exchange, Commerce, Medecine, and Science in the Dutch Golden Age* New Haven, 2007.
- CRÉMIÈRE, C. *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d’Histoire naturelle, Paris, 2004.
- DAVENNE, C. *Modernité du cabinet de curiosités* l’Harmattan, Paris, 2004.
- DIXON HUNT, J. ‘Curiosities to adorn cabinets and gardens’ dans O. IMPEY et A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- EIDELMAN, J., M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* Presses universitaires de France, Paris, 2000.
- FINDLEN, P. *Possessing nature, museums, collecting, and scientific culture in early modern Italy* University of California Press, London, 1996.
- FLOWER, W. H. *Essays on museums and other subjects connected with natural history*, MacMillan and Co., Limited, London, 1898.
- FOUCAULT, M. *Les mots et les choses* Gallimard, Paris, 1966.

- GELDER, R. VAN 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.
- GELDER, R. VAN 'Liefhebbers en geleerde luiden' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.
- GEORGE, W. 'Alive or dead : zoological collections in the seventeenth century' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- GOULD, S. J. 'Cabinet museums revisited' *Natural history* 1, 1994.
- HOOPER-GREENHILL, E. *Museums and the shaping of knowledge* Routledge, London and New York, 1992.
- HUIZINGA, J. *Nederland's beschaving in de zeventiende eeuw* Wolters-Noordhoff, Groningen, 1984.
- HUNTER, M. 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- IMPEY, O., A. MACGREGOR *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- JARDINE, N., J. A. SECORD, E. C. SPARY *Cultures of Natural History* University Press, Cambridge, 2005.
- JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- JORINK, E. 'De schepping in de eigen studeerkamer' *Geschiedenis Magazine* Nummer 6, jaargang 43, 2008.
- JORINK, E. *Het Boeck der Natuere, Nederlandse geleerden en de wonderen van Gods Schepping 1575 – 1717* Leiden, 2006.
- LAURENCICH-MINELLI, L. 'Museography and ethnographical collections in Bologna during the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- LUNSINGH SCHEURLEER, Th. H. 'Early dutch cabinets of curiosities' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- MACGREGOR, A. 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- MAIRESSE, F. 'La muséalisation du monde' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 2004.
- MAIRESSE, F. *Le musée temple spectaculaire* Presses Universitaires, Lyon, 2002.

- MAIRESSE, F., A. DESVALLÉES *Vers une redéfinition du musée ?* l'Harmattan, Paris, 2007.
- MARTIN, P., D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlande, Neuilly, 2004.
- MAURIÈS, P. *Cabinets de curiosités* Gallimard, Paris, 2002.
- MEHOS, D. C. 'Natuurhistorische verzamelingen en het Amsterdamse culturele leven in Artis 1838 – 1881 dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.
- OLMI, G. 'Science-honour-metaphor : Italien cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- PEARCE, S. M. *Museums and their development, The European tradition 1700 – 1900*, Volume 1 John Tradescant 1999.
- PEARCE, S. M. *Museums, objects and collections* Smithsonian Institution Press, Washington D.C., 1992.
- PIETERS, F. J. J. M. 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouder Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.
- POMIAN, K. 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN et D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlande, Neuilly, 2004.
- POMIAN, K. *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVIe – XVIIIe siècle* Gallimard, Paris, 1987.
- PRAËT, M. VAN 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2 (1) 1995.
- RITTERBUSH, P. C. 'Art and Science as influence on the early development of natural history collections' *Proceedings of the Biological Society of Washington* Number 82, 1969.
- SCHEPELERN, H. D. 'The museum Wormianum reconstructed' *Journal of the History of Collections* 1990.
- SCHEPELERN, H. D. 'Natural philosophers and princely collectors : Worm, Paludanus and the Gottorp and Copenhagen collections' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums : The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- SCHUPBACH, W. 'Some cabinets of curiosities in European academic institutions' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums : The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- SECORD, J. 'The crisis of nature' *Cultures of Natural History* University Press, Cambridge, 2005.
- SLIGGERS, B. C. 'Van individu tot instituut. De opkomst van institutionele verzamelingen' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

- SLIGGERS, B. C. 'Het naturaliënkabinet van de Hollandse Maatschappij der Wetenschappen 1759 – 1866 dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.
- TATON, R. *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Hermann, Paris, 1986.
- THEUNISSEN, B., R. P. W. Visser *De wetten van het leven* Ambo, Baarn, 1996.
- VEEN, J. VAN DER 'Met grote moeite en kosten' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.
- VISSER, R. W. P. 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19e eeuw dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.
- YANNI, C. *Nature's museums Victorian science and the architecture of display* Princeton Architectural Press, New York, 2005.
- ZUIDERVAART, H. J. 'Het 'kabinet der Natuurlijke Zeldzaamheden' van het Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen gedurende het tijdvak 1771 – 1869' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

2 La création des musées d’histoire naturelle nationaux

Introduction	72
2.1 Les premiers musées d’histoire naturelle institutionnels au XVIII ^e siècle	73
2.2 La fondation du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie »	75
2.3 Du « Jardin royal des Plantes médicinales » au « Muséum d’Histoire naturelle »	94
2.4 La création du « British Museum »	125
Conclusion	135
Références	138

2 La création des musées d'histoire naturelle nationaux

Introduction

La création des trois musées d'histoire naturelle de Leyde, Paris et Londres s'explique par plusieurs facteurs et leur histoire s'intègre dans l'histoire générale comprenant les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels relatifs à ces pays. Ce chapitre porte sur la comparaison de ces trois musées d'histoire naturelle nationaux qui comptent parmi les plus grands en Europe, le « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » à Leyde (1820), le Muséum d'Histoire naturelle à Paris (1793) et le « British Museum » à Londres (1753). Nous analyserons les objectifs qui sont à la base de la fondation des musées et nous examinerons la façon dont plusieurs objectifs peuvent se mêler. Le musée peut être créé dans un objectif primordialement scientifique en assurant le développement de la recherche et on peut alors s'interroger sur le type de recherche. L'enseignement peut être aussi un but visé. Dans ce contexte, il est important de savoir de quel type d'enseignement il s'agit et à qui il s'adresse. Il faut se demander en même temps quels sont les rapports avec les établissements universitaires. Le musée prend-il une position dépendante ou indépendante envers l'université, est-il dans une position concurrente ? En dehors des buts de recherche scientifique et d'enseignement universitaire, nous considérerons la dimension publique des musées. Nous verrons que dans le courant du XIX^e siècle, les musées visent en général de plus en plus un but didactique en direction d'un large public et que pour parvenir à ce but, le mode de présentation des collections va changer. Dans ce chapitre, nous allons voir dans quelle mesure cet aspect public est déjà présent dans les actes de fondation et comment les rapports entre les buts et acteurs envisagés ci-dessus peuvent être analysés.

Dans ce contexte, il importe de définir les facteurs internes des trois musées d'histoire naturelle nationaux, à savoir leur structure d'organisation et leur mode de gouvernance et parallèlement quel est le rôle et quelle est la place de ces musées dans l'ensemble des institutions universitaires nationales ?

2.1 Les premiers musées d'histoires naturelles au XVIII^e siècle

Au XVII^e et XVIII^e siècle, les collections ne sont accessibles qu'à une part restreinte de la société. Ce ne sont que les membres d'un certain milieu social qui se rendent visite et que les propriétaires veulent bien laisser entrer. Les spécimens naturels ne sont donc exposés qu'au regard de privilégiés de ceux qui, comme l'écrit Pomian, « occupent les places en haut des hiérarchies respectives du pouvoir, de la richesse, du goût et du savoir »¹⁵⁵. Exception faite de ceux-ci, ce sont les artistes et les savants qui sont autorisés à étudier les objets dont ils ont besoin pour leur travail. Ce sont les membres de ces couches ou ceux qui s'en font les porte-parole, notamment des érudits, des écrivains et des artistes qui commencent à exercer une pression pour avoir libre accès aux livres, manuscrits et objets. C'est sur leur demande que les bibliothèques publiques d'abord et ensuite les musées se créent à partir du XVII^e siècle. Arrêté en 1626 et créé en 1635, c'est le cas du Jardin royal des Plantes médicinales et de son Cabinet à Paris. En 1675, Elias Ashmole, héritier du musée de curiosité de John Tradescant, laisse ses collections à l'usage des étudiants à l'université d'Oxford qui l'installe dans l'« Ashmolean Museum » spécialement construit à cet effet et ouvert au public en 1683. En 1753, le parlement britannique crée le « British Museum » à partir des collections achetées à Hans Sloane. Puis, le développement s'accélère et se répand dans d'autres pays en Europe. La première caractéristique de ces musées, selon Pomian, est leur permanence. En général, les collections particulières se dispersent après la mort de celui qui l'a formée, mais le musée en tant qu'établissement public survit à ses fondateurs¹⁵⁶.

Pomian distingue plusieurs modèles différents dans la formation des musées publics. Premièrement, le « traditionnel » représenté par toute institution (du trésor à l'église, du palais à l'académie) qui donne naissance à une collection accessible au public¹⁵⁷. Tous ces établissements ont une longue histoire qui remonte parfois jusqu'au Moyen Âge. Ils constituent tous des émanations des pouvoirs temporels ou spirituels et sont tous ouverts

¹⁵⁵ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 56.

¹⁵⁶ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 57.

¹⁵⁷ C. BALLÉ et D. POULOT *Musées en Europe, une mutation inachevée* (2004) p. 11.

au public¹⁵⁸ depuis très longtemps. Les musées traditionnels diffèrent à plusieurs égards du deuxième type, appelé le « révolutionnaire ». Ces musées sont créés par décret et recueillent des œuvres de provenance très diverse saisies par l'État chez leurs anciens propriétaires. Elles sont situées dans des bâtiments sans lien avec ces œuvres. En France, par exemple, il s'agit du « modèle de formation d'un musée public, issu tout droit de l'idéologie et des pratiques de la Révolution française dont a hérité l'État napoléonien et enraciné dans la pensée des Lumières avec son orientation antireligieuse et sa croyance dans les bienfaits d'un pouvoir fort »¹⁵⁹. C'est la raison pour laquelle ces musées ne sont représentés que dans les pays ayant vécu des bouleversements révolutionnaires. Selon Pomian, les deux modèles présentés ici ne sont incarnés que par une minorité de musées. Ceux que l'on rencontre le plus fréquemment relèvent d'un troisième modèle qu'on peut appeler « évergétique »¹⁶⁰. Ce sont des collections particulières offertes par leur créateur après leur mort soit à leur ville natale soit à une institution éducative ou religieuse, afin qu'elles soient mises à la disposition du public. L'« Ashmolean Museum » d'Oxford fondé lors de la deuxième moitié du XVII^e siècle en est un exemple, mais selon Pomian dans la majorité ce type de musée est beaucoup plus récent. Leur date de naissance se situe au cours du XIX^e siècle ou même au tournant du XX^e siècle. Dans la plupart des cas, ces musées sont des créations d'industriels, de commerçants, de financiers enrichis par l'expansion économique de cette époque qui ont consacré une partie de leur temps et de leur argent à constituer des collections et à en assurer la préservation après leur mort. Le quatrième modèle de formation d'un musée public est « commercial ». C'est celui dont relève tout musée formé par une institution, lorsqu'elle achète soit les pièces destinées à le composer soit des collections entières. Ces musées complètent leurs richesses non seulement grâce aux dons, mais aussi par des achats. Pomian indique que l'intérêt de la distinction des quatre modèles de formation des musées publics est qu'elle

¹⁵⁸ Le public doit être compris dans un sens beaucoup plus restrictif qu'aujourd'hui. K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 299.

¹⁵⁹ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 299 – 300.

¹⁶⁰ Le terme « évergétique » est l'adjectif formé à partir d'un terme qui désigne le bienfaiteur de la cité. K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 300. Le Nouveau Petit Robert 2007 : évergète n.m. – 1948 ; grec euergetês « bienfaiteur » ANTIQ. Riche notable qui finançait des dépenses publiques par ses dons.

permet d'intégrer l'histoire des musées dans l'histoire générale. Cette histoire est à la fois politique, économique, sociale et culturelle ¹⁶¹.

Si nous considérons les trois musées qui sont l'objet de cette recherche, le « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde et le « British Museum » de Londres constituent un exemple du troisième groupe. Le musée à Leyde est formé grâce au don d'un particulier joint aux collections existantes de l'université et du Stathouder et le « British Museum » voit le jour à partir de la collection achetée en 1753 par une décision du Parlement britannique grâce aux exécuteurs testamentaires de Hans Sloane. Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris fait partie du deuxième groupe. Le décret royal de 1626 et celui de 1635 déterminent officiellement sa création, mais il se modifie par le décret de la convention nationale en 1793. L'établissement trouve sa racine, comme déjà indiqué, dans l'idéologie révolutionnaire en France à partir de la fin du XVIII^e siècle et est héritier des idées empruntées à l'époque des Lumières.

2.2 La fondation du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie »

Trois collections : académique, nationale et privée

Le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde doit sa naissance à la réunion de trois collections zoologiques existantes : premièrement, une collection académique, celle de la « Hoogeschool » (université) de Leyde constituée d'objets naturels rapatriés du musée parisien et des achats faits par le professeur Brugmans, deuxièmement, une collection nationale, c'est-à-dire le cabinet d'histoire naturelle sous le nom de Cabinet national d'Histoire naturelle située à Amsterdam et troisièmement une collection privée, celle de Coenraad Jacob Temminck.

¹⁶¹ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 296 – 303.

La collection académique

L'université de Leyde a été créée en 1575 et contrairement à la zoologie, la botanique y est enseignée dès sa création étant considérée comme une matière médicale indispensable. C'est probablement la raison pour laquelle il n'est pas question d'une collection « concentrée » de zoologie dans l'université de Leyde au début¹⁶². Il y a quelques spécimens animaux, mais ils sont gardés à des endroits très dispersés. Au XVII^e et XVIII^e siècle, la collection la plus importante d'objets zoologiques est hébergée au « Theatrum Anatomicum » de l'université, mais on trouve également une collection au cabinet du « Hortus Academicus » et il y a même des spécimens dans la bibliothèque. L'importance, le contenu et l'état de ces collections sont représentés dans des catalogues, des descriptions de voyages et d'images. Van der Klaauw écrit qu'il n'est pas impossible que ces spécimens zoologiques soient utilisés par des professeurs pour illustrer leurs cours de médecine¹⁶³.

Avec l'arrivée en 1749 du premier professeur Johannes Nicolaas Sebastiaan Allamand (1713 – 1787) qui se consacre entièrement à la zoologie, la collection de l'université de Leyde s'étend rapidement. Elle est hébergée dans l'aile occidentale de l'Orangerie du jardin botanique de cette ville. À sa mort en 1787, Allamand laisse sa propre collection à l'université et le cabinet académique augmente considérablement en valeur grâce aux contributions également de Johannes le Francq van Berkheij (1729 – 1812), maître de conférences d'histoire naturelle à l'université. Le successeur d'Allamand, le botaniste Sebald Justinus Brugmans (1763 – 1819), propriétaire d'une collection naturelle privée, occupe la fonction de professeur d'histoire naturelle jusqu'à sa mort. Il voit dans le cabinet plutôt un moyen pour illustrer les cours de zoologie qu'une source pour des recherches scientifiques. La part la plus importante du « Naturaliën Kabinet » (Cabinet d'histoire naturelle) se crée néanmoins grâce au don du roi Willem I qui cède en 1820 le cabinet de son père¹⁶⁴, le Stathouder Willem V, à l'université. Ce Cabinet du Stathouder

¹⁶² C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de Zoölogie en zijne hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 1.

¹⁶³ C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de Zoölogie en zijne hulpmiddelen te Leiden* (1926), p. 2.

¹⁶⁴ La collection du Stadhouder comprend une série d'objets de toutes les matières du règne animal et une collection plus étendue de minéraux.

est confisqué par les Français en 1795 et transporté à Paris¹⁶⁵ pour y être inséré dans le Muséum d'Histoire naturelle, créé le 10 juin 1793 par transformation du Jardin des Plantes¹⁶⁶. Gijzen décrit la composition de ce cabinet :

« Le cabinet naturel est très complet, mais le bâtiment pour héberger la collection est assez petit, de sorte que les spécimens sont présentés de manière entassée. La collection d'insectes et de papillons originaires de partout dans le monde est bien entretenue et très complète. Les oiseaux et quelques quadrupèdes, comme un jeune éléphant, deux hippopotames, l'un jeune et l'autre âgé, un orang-outan et d'autres singes sont bien conservés. Parmi les squelettes, on trouve quelques exemplaires rares. Un éléphant qui n'est pas né, une jeune baleine et d'autres animaux, en particulier des poissons et des serpents, sont conservés dans l'esprit-de-vin¹⁶⁷. De plus, la collection des coquilles est nombreuse et complète »¹⁶⁸.

¹⁶⁵ Le professeur Étienne Geoffroy Saint-Hilaire note : « Voici la Hollande prise. Il y aurait quelques mesures à prendre sans perdre de temps : il y a une foule d'animaux vivants à Amsterdam, à la Haye, deux éléphants, un zèbre, un onagre à Lô, à deux lieues d'Amsterdam. Ce serait peut-être le cas d'envoyer [...] pour faire parvenir à Paris les riches cabinets de La Haye et de la Hollande. Les Galeries sont pauvres en quadrupèdes, insectes, coquilles, poissons, etc. Les cabinets en Hollande sont riches dans ses diverses parties, qu'il devient du plus grand intérêt de s'occuper de ces objets sans le moindre retard : ce serait le cas de voir le comité d'instruction publique de lui faire envisager que jamais plus belle occasion ne s'est présentée de faire une immense collection nationale dans l'histoire naturelle, et qu'il convient de la mettre à profit ». Billet d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, sans date, Archives Nationales, Paris, F17/1276. Cité dans C. CRÉMIÈRE *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (2004) p. 147. Citation originale de Michel Lemire 'La France et les collections du Stathouder Willem V d'Orange' *Le zoo du prince* Paris – Haarlem, Institut néerlandais, « Teylers Museum » (1994) p. 119.

¹⁶⁶ Pendant la période française (1810 – 1813), la situation politique et économique est au plus bas dans la République. La disparition quasi totale du commerce et de la navigation est responsable d'une pauvreté partout. Beaucoup de propriétaires de collections naturelles ont perdu leur argent et sont obligés de les vendre et ainsi, elles sont dispersées et souvent perdues de vue. En 1813, la situation par rapport à ces collections est devenue assez sombre. Une grande part des collections privées a disparu, le cabinet du prince est confisqué et les collections universitaires sont laissées à l'abandon. L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* (1995) p. 9.

¹⁶⁷ Aujourd'hui nous dirions alcool éthylique.

¹⁶⁸ La citation en allemand : « Das Naturalien-Kabinet [...] ist sehr vollständig ; der Platz aber für eine so reiche Sammlung etwas zu klein, wesswegen die Gegenstände zu gehäuft aneinander gestellt sind. Sehr vollständig und gut erhalten ist die Sammlung der Insecten und Schmetterlinge aus allen Welttheilen. Die Vögel und einige vierfüssige Thiere z.B. ein junger Elefant, ein junger und alter Hippopotamus, ein Orang-Outan und unzählige andre Affengeschlechter u.s.w. sind ganz ausgestopft und gleichfalls wohl conservirt. Unter den Skeleten findet man manche seltene z.B. eines Orang-Outans, Camelo-Paradis etc. Ein ungebohrener Elefant, ein junger Wallfisch, viele andere Thiere, besonders Fische und Schlangen etc. sind im Weingeist aufbewahrt. Die Sammlung von Conchylien ist überaus zahlreich und vollständig ». A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 22.



Sebald Justinus Brugmans,
huile sur toile après 1815, C. H. Hodges, « Musée Boerhaave », Leyde.

En 1813, le professeur Brugmans est envoyé à Paris pour récupérer cette collection. Il y réussit en partie : beaucoup d'objets sont perdus ou introuvables. De plus, Jean Baptiste Lamarck (1744 – 1849), un des grands zoologistes de l'époque en France est en train d'écrire son œuvre *Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres* pour laquelle il étudie un grand nombre de spécimens du cabinet du Stathouder et il s'oppose au retour de la collection. L'Allemand Alexander Von Humboldt (1769 – 1859), comme Lamarck un scientifique de grande réputation, s'interpose et Brugmans doit baisser le ton. « Le Muséum conservera les pièces principales de la collection du Stathouder [...] et donnera en échange dix mille objets intéressants qu'il a en double et en triple »¹⁶⁹. Selon Temminck, ces spécimens sont surtout des « doubles rejetés »¹⁷⁰. Cependant, Gijzen écrit que la situation n'est pas si négative et parmi les matériaux français se trouvent quelques pièces coûteuses qui ont une grande valeur scientifique. Dans son rapport annuel de 1825, Temminck connaît que « Brugmans, en tant que professeur d'université qui vise l'intérêt de l'enseignement public, n'a pas pu agir autrement ». Il tente d'obtenir ce qui est possible et s'efforce de rentrer avec une collection aussi complète que possible. Dans la

¹⁶⁹ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* (1995) p. 12.

¹⁷⁰ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* (1995) p. 25.

lettre du 25 octobre 1815, Brugmans charge le médecin militaire Thijssens d'accompagner les objets d'histoire naturelle de Paris à Rotterdam. Il écrit :

« Je vous prévient, monsieur, que je vous ai désigné pour accompagner et surveiller le transport des objets d'histoire naturelle qui vont être expédiés par eau de Paris à Rouen et de cette dernière ville par mer à Rotterdam. Vous partirez en conséquence avec l'expédition précitée et vous vous conformerez aux instructions particulières que je vous donnerai à ce sujet »¹⁷¹.

Le 3 novembre 1815, la collection est rendue à l'université de Leyde et l'arrivée est annoncée le 16 décembre 1815 à la « Hof de Zessen » à Leyde. En 1818, le reste de la collection académique est transféré de l'Orangerie à la même cour où elle est stockée.

La collection nationale

Le frère de Napoléon Bonaparte, Louis Napoléon, devient roi de Hollande en 1806. En 1808, il crée à Amsterdam un petit musée, le « Cabinet du Roi », qui est à considérer comme le premier musée national de zoologie des Pays-Bas¹⁷². Le 28 juillet 1808, Caspar Georg Carl Reinwardt (1773 – 1854) est nommé directeur de ce cabinet. Reinwardt, professeur de chimie, de botanique et d'histoire naturelle à l'université de Harderwijk est chargé de « la surveillance et l'entretien de notre ménagerie et de notre jardin botanique, ainsi que de notre cabinet d'histoire naturelle, aussitôt qu'ils seront formés »¹⁷³. Le 29 août 1808, il est déterminé que la ménagerie, le jardin des plantes et la collection d'histoire naturelle seront situés à Haarlem. En 1810 ou peu avant, le cabinet est de nouveau transféré de Haarlem à Amsterdam où il est hébergé dans le grenier du Palais royal pour déménager finalement à la « Trippenhuis »¹⁷⁴. Après le départ de Louis Napoléon en 1810, ce « Cabinet du Roi » devient « 's Lands Kabinet van Natuurlijke Historie » (Cabinet national d'Histoire naturelle). Reinwardt en est le directeur à partir de

¹⁷¹ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 27.

¹⁷² L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* (1995) p. 9.

¹⁷³ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* (1995) p. 14.

¹⁷⁴ La « Trippenhuis » est un grand bâtiment au 29, Kloveniersburgwal à Amsterdam construit de 1660 à 1662. À partir de 1812, le bâtiment abrite l'Institut royal des Sciences, les Lettres et Beaux Arts (créé en 1808 par Louis Napoléon), précurseur de l'Académie royale des Sciences néerlandaises.

1808, mais pendant son séjour en Inde de 1815 à 1822¹⁷⁵, Temminck le remplace en assumant la direction jusqu'à 1820.

La collection du Cabinet est peu importante et repose essentiellement sur des animaux disséqués (insectes et mollusques), des minéraux et quelques spécimens appartenant aux espèces animales supérieures. Elle est agrandie par l'achat de collections privées, acquises aux ventes aux enchères.

La collection privée : Coenraad Jacob Temminck

À la fin du XVIII^e siècle, le collectionneur Coenraad Jacob Temminck (1778 – 1858) joue un rôle décisif dans la création du premier Musée national d'Histoire naturelle en Hollande. Temminck est le propriétaire d'une collection privée de production de la Nature. Sa collection est créée par son père Jacob Temminck (1748 – 1822) qui, grâce à sa fonction de trésorier de la V.O.C., a des contacts avec beaucoup de voyageurs et d'explorateurs. Le fils Temminck éprouve un vif intérêt envers les productions de la Nature, notamment l'ornithologie l'intéresse beaucoup. Par l'intermédiaire de son père, Temminck obtient le poste de commissaire-priseur auprès de la V.O.C. et cette fonction le met en contact avec les produits d'outre-mer, ainsi qu'avec ceux qui peuvent les pourvoir. Après la suppression de la V.O.C., il retourne à Amsterdam où il se consacre entièrement aux études de l'histoire naturelle et à l'agrandissement de la collection héritée de son père. Son cabinet comprend des séries complètes d'ornithologie et de mammalogie, une collection considérable d'objets d'ostéologie et une collection d'objets ichtyologiques et une réserve de doubles disponibles. Temminck n'est pas seulement propriétaire d'une collection importante, il est également un préparateur réputé. En outre, il s'intéresse au côté scientifique de l'ornithologie et très tôt, il fait partie des ornithologues les plus renommés de l'Europe¹⁷⁶.

¹⁷⁵ Reinwardt retourne aux Pays-Bas en 1822 pour succéder à Brugmans comme professeur de zoologie à l'université de Leyde.

¹⁷⁶ La première publication de Coenraad Jacob Temminck paraît en 1807 : *Catalogue systématique du Cabinet d'Ornitologie et de la collection de Quadrumanes*. A. GIJZEN 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915 (1938) p. 46.

En dehors d'une connaissance de l'histoire naturelle, Temminck dispose d'une expérience étendue dans le domaine muséal. En septembre 1808, lorsque Cornelis Apostool (1762 – 1844), directeur du Musée royal d'Amsterdam créé par Louis Napoléon, séjourne à l'étranger, le roi émet le décret suivant :

« En attendant que le Sieur Apostool entre en fonction comme Directeur du Muséum, le Chevalier Temminck, notre Chambellan est autorisé de remplir ce poste¹⁷⁷. Il fera de suite un catalogue bien complet de tous les objets [...] »¹⁷⁸.

En 1815, lorsque Reinwardt part aux Indes, Temminck, comme nous l'avons vu, le remplace et avec Martinus van Marum (1750 – 1837)¹⁷⁹, il est chargé de la direction de « 's Lands Kabinet van Natuurlijke Historie » d'Amsterdam¹⁸⁰. Il assume cette fonction jusqu'à ce que ce cabinet soit intégré dans le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde en 1820¹⁸¹.

La lettre de Temminck à Falk : la genèse du musée

L'initiative de créer un musée national d'histoire naturelle est prise en 1819 par Temminck. Jusqu'à ce moment-là, il n'existe pas de musée d'histoire naturelle au niveau national en Hollande. En effet, la plupart des Sept Provinces-Unies se sentaient trop

¹⁷⁷ Les Temminck sont assez fortunés, de sorte que Coenraad Jacob Temminck n'occupe en dehors de quelques positions honorifiques plus aucune fonction. Le 25 août 1808, il est nommé Chambellan du Roi pendant la royauté de Louis Napoléon. Cette position prendra fin le premier septembre 1810.

¹⁷⁸ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* (1995) p. 20.

¹⁷⁹ Martinus van Marum (1750 – 1837) est le premier directeur du « Teylers Museum » à Haarlem.

¹⁸⁰ Ce « jardin » comprend un jardin botanique, une ménagerie et un cabinet d'histoire naturelle dont le Jardin des Plantes à Paris a servi d'exemple. Comme les Français ont confisqué la plus grande partie, Reinwardt, chargé du cabinet d'histoire naturelle, a dû recommencer à construire une nouvelle collection. Il sait convaincre Louis Napoléon de transférer le jardin complet à Haarlem au pavillon « Welgelegen » récemment acquis. Pourtant, un an plus tard, l'ensemble revient à Amsterdam où la ménagerie est hébergée dans le jardin botanique, tandis que les spécimens naturels sont mis au grenier du Palais royal. Après le départ de Louis Napoléon, le Cabinet du Roi devient « 's Lands kabinet van Natuurlijke Historie » ou « 's Lands Museum van Natuurlijke Historie ». En 1814, la collection déménage du Palais royal à la « Trippenhuis ». B. C. SLIGGERS 'Van individu tot instituut, de opkomst van institutionele verzamelingen' en *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p.10.

¹⁸¹ Temminck est chargé des invertébrés, tandis que Van Marum prend soin des invertébrés. B. C. SLIGGERS 'Van individu tot instituut, de opkomst van institutionele verzamelingen' en *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 13

autonomes pour s'intéresser à des projets fédéraux et le besoin de fonder une collection nationale n'est pas ressenti jusque-là. Temminck connaît depuis longtemps Anton Reinhard Falck (1777 – 1843), ministre de l'« Education publique, de l'Industrie nationale et des Colonies » car, ils ont passé leur jeunesse ensemble à Amsterdam où ils ont été des amis d'enfance. Leurs pères remplissent des fonctions importantes auprès de la V.O.C. où Jacob Temminck est trésorier et Otto Willem Falck est administrateur.

Dans la lettre du 17 juillet 1819¹⁸², adressée à Falck contenant « la genèse de l'idée de réaliser un grand musée d'histoire naturelle », Temminck développe de nouveau, mais par écrit cette fois-ci, ses idées sur un musée national. Il est d'avis qu'il serait extrêmement important d'avoir un grand musée national et il désire créer « ce monument merveilleux et splendide dédié aux études de l'histoire naturelle pour renforcer cette discipline dans les provinces qui sont situées si favorablement »¹⁸³. Selon Temminck, sa construction engendra ainsi envers le ministre qui l'ordonnera et envers ceux qui l'exécuteront « une gratitude illimitée et exprimée à tout moment des descendants ». Dans cette lettre, il critique le professeur Brugmans qui « veut tout maîtriser et faire revenir à sa hauteur » et il entrevoit dans ses idées la volonté de joindre la collection d'Amsterdam à celle de Leyde. En tant que remplaçant temporaire de Reinwardt, Temminck s'opposera avec force au rattachement de celle-ci au cabinet académique de Leyde. Il veut protéger au mieux les intérêts de Reinwardt et à son avis, ce serait une injustice de le « contingenter au rôle de subordonné ou remplaçant ». Il est d'avis que le cabinet universitaire de Leyde sera plus que suffisant, sinon trop étendu pour l'enseignement. Même si tous les objets sont bien classés, il est difficile d'indiquer son utilité car, dès sa création, l'université n'utilise aucun objet pour l'enseignement académique.

Temminck souligne que la collection du cabinet de Leyde géré par Brugmans est insuffisante pour constituer un musée national. De nombreuses collections privées la dépassent même en beauté et en dimension. Comme nous l'avons vu, il souligne qu'elle ne comprend qu'un nombre de « doubles rejetés originaires du musée parisien dont

¹⁸² La lettre est rendue intégralement dans H. T. COLENBRANDER *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck* (1913), p. 411 – 415.

¹⁸³ H. T. COLENBRANDER *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck* (1913), p. 411.

beaucoup figurent dans des magasins de rebuts ». Si l'on les considère de près, ils présentent des traces d'une pourriture antérieure et d'un mauvais montage. Cela prouve, selon Temminck, que l'on peut être « un scientifique supérieur aux autres [Brugmans], mais que l'on n'est pas toujours un expert dans toutes les matières ». Il affirme que l'expression française « qui trop embrasse mal étroit » se confirme. En dehors du mauvais état et de la moindre valeur de ces objets, les fonds académiques ne suffisent pas pour garantir le maintien et la préservation de cette collection sans l'apport de nouvelles subventions annuelles considérables. Le moindre manque de soins aboutira très vite à des dégâts énormes et irréversibles.

Temminck indique dans sa lettre l'inconvénient de la perpétuation d'un grand nombre de petites collections académiques. En ce qui concerne la concurrence, les directeurs des autres cabinets universitaires¹⁸⁴ risquent de surenchérir en cas de ventes ce qui signifie que le pays paie les coûts d'acquisition. En outre, une collection étendue exclusivement pour la ville de Leyde risque de mener à un mécontentement incessant parmi ces directeurs. En créant un musée national, toute forme de jalousie entre eux est évincée et ils seront prêts à collaborer pour créer ce musée¹⁸⁵. Temminck conclut qu'« une centralisation des sciences » est primordiale et même indispensable qu'importe la ville où le musée sera créé. Comme lieu d'implantation du musée national, Temminck préfère une ville où « les savants et les étrangers de toutes les classes désirent se réunir » et elle doit offrir « tout afin d'y séjourner pour profiter des joies de la vie et de sa belle situation ». Bruxelles et Amsterdam seraient des villes qui, à son avis, s'y prêtent le mieux et la première ville peut-être encore plus que la deuxième¹⁸⁶. Il termine sa lettre en disant qu'il pourrait ajouter quelques conceptions qui se rapportent à l'aménagement efficace d'un grand monument national dédié aux sciences naturelles, mais avant de faire ainsi, il souhaite savoir où et de quelle manière le roi désire établir le musée. Si la construction du

¹⁸⁴ Le décret du 2 août 1815 détermine que chacune des cinq universités (Utrecht, Groningue, Gand, Liège, et Louvain) doit posséder un cabinet d'anatomie. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 35. (Comme nous l'avons vu, la Belgique fait partie du Royaume des Pays-Bas à partir de 1815 et le reste jusqu'en 1830.)

¹⁸⁵ Ce sont les cabinets académiques d'Utrecht, de Groningue, de Gand, de Liège et de Louvain.

¹⁸⁶ Temminck n'indique pas pourquoi il a une légère préférence pour la ville de Bruxelles.

musée ne devait pas être réalisée ou si l'aménagement ne devait pas cesser d'être limité¹⁸⁷, Temminck désirerait alors augmenter sa connaissance dans un autre pays.

Brugmans meurt peu de temps après l'écriture de cette lettre et par conséquent, Temminck n'a pas à craindre que les projets de Brugmans, c'est-à-dire l'intention de joindre le cabinet d'Amsterdam à celui de Leyde, soient réalisés. La lettre de Temminck à Falk fait partie de la base de la création du musée, mais l'incidence directe, selon Colenbrander, est constituée par le décès du professeur Brugmans¹⁸⁸.

La question du directorat du musée

Falck concrétise ses idées autour d'un musée national d'histoire naturelle. Il désire acquérir pour l'État la collection de Temminck qui est, selon lui, l'une des plus riches d'Europe. Il veut la joindre au cabinet de Leyde et d'Amsterdam et transférer l'ensemble à Leyde¹⁸⁹. Bien que Temminck joue un rôle décisif dans la création du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde, les éléments qui président au fait qu'il en devienne le premier directeur sont plus complexes. Au plan des éléments positifs, il est clair que Temminck s'entend bien avec Falck et qu'il est dès le début impliqué dans les projets visant la création du musée, mais Reinwardt, directeur du Cabinet national d'Histoire naturelle d'Amsterdam est le candidat à qui l'on pense initialement. Temminck, qui le remplace en prenant soin des vertébrés lors du séjour de Reinwardt aux Indes, semble soutenir sa candidature soulignant le principe que le directorat du musée et le professorat doivent être réunis en une personne, mais Reinwardt ne revient des Indes qu'en 1822 pour devenir professeur de botanique, d'histoire naturelle et de chimie à Leyde. Brugmans était également un candidat possible. Il gère en effet le cabinet académique de Leyde et il s'est efforcé de rapatrier une grande partie des collections du Stathouder prise par les Français. En outre, il possède lui-même une collection qui se fondera au cas

¹⁸⁷ Temminck fait référence au Cabinet national d'Histoire naturelle d'Amsterdam qui se trouve très à l'étroit dans la « Trippenhuis ».

¹⁸⁸ H. T. COLENBRANDER *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck* (1913) p. 227.

¹⁸⁹ Falck explique le choix de la ville de Leyde comme résidence du nouveau musée national dans sa proposition au roi du 4 août 1820.

échéant dans le musée à créer. Lorsque Brugmans meurt en 1819, le choix de nommer Temminck en tant que premier directeur du musée devient le choix le plus naturel. Son propre cabinet qu'il offre au musée contribue à créer les conditions, pour qu'il en devienne directeur, mais Temminck n'a pas suivi de formation académique et c'est, selon Smeenk, probablement un deuxième argument de dislocation du directorat et du professorat¹⁹⁰. Selon l'arrêté royal, la première raison est que les collections de Leyde à l'état actuel exigent déjà tant d'attention qu'il vaut mieux enlever au professeur ce soin et accorder la direction et la surveillance à une personne indépendante. Si le directorat est accordé au professeur, il est à prévoir que soit le musée soit l'enseignement en souffrira, mais il est hors de doute que les deux personnes auront des rapports étroits¹⁹¹. Bien qu'une direction indépendante de l'université soit de rigueur, Falck est d'avis qu'une surveillance de la part des « Curatoren » (Collège de Contrôle)¹⁹² est souhaitable¹⁹³. Au premier abord, Temminck n'y voit que des inconvénients. Dans cette situation, le musée serait plutôt un établissement universitaire sous l'influence du Collège et il désire précisément séparer le musée de l'université¹⁹⁴.

Dans la lettre du 29 octobre 1819, Temminck change néanmoins d'opinion par rapport au Collège. Il est d'avis qu'en cas de désaccord entre le directeur et les professeurs, il sera utile et indispensable qu'il existe une autorité qui puisse trancher entre les deux parties. Ainsi, les suites négatives résultant d'une dispute qui peuvent nuire à l'enseignement public peuvent être résolues immédiatement par le Collège. En outre, quand les professeurs désirent faire des acquisitions pour l'enseignement auxquelles le directeur

¹⁹⁰ Communication personnelle de C. SMEENK, conservateur émérite de mammifères, « Naturalis », Leyde.

¹⁹¹ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 14, 15.

¹⁹² Les nouveaux Statuts, créés en 1631, déterminent que l'administration de l'université de Leyde repose sur un « duplex ordo », c'est-à-dire qu'elle est entre les mains du « College van Curatoren » (Collège de Contrôle), des quatre maires de Leyde et l'ensemble des professeurs (le Sénat). Le « Rector Magnificus » préside cet organe. D'après les Statuts, le « College van Curatoren » et les maires de Leyde ont la charge de la direction générale de l'université. Ce sont les États de Hollande qui nomment deux ou trois « Curatoren » (assistés par un secrétaire) qui remplissent cette fonction à vie. Avec les quatre maires, ils sont responsables de l'administration financière et ont pour tâche de nommer et de licencier les professeurs et de déterminer leur salaire. Une fois nommés, les « Curatoren » se trouvent dans une position plutôt indépendante face aux États de Hollande. H. HARDENBERG, E. J. VAN DER POL (1934 – 1935) *Het archief van Curatoren der Leidse Universiteit* p. 7. *Inventaris van het archief van het College van Curatoren van de Rijks Universiteit Leiden (1830) 1878 – 1953* Centraal Archief Selectiedienst, Winschoten, 2001. *Leidse Universiteit 40, stichting en eerste bloei 1575 – ca. 1650* Rijksmuseum, Amsterdam, 1975.

¹⁹³ À partir d'ici, le « College van Curatoren » (Collège de Contrôle) sera indiqué par le terme « Collège ».

¹⁹⁴ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 6.

porte moins d'intérêt, il vaut mieux qu'une autorité puisse trancher. Dans ce contexte, l'objectif du Collège est d'opérer comme un « intermédiaire » efficace entre le gouvernement et le musée¹⁹⁵.

Les projets de Temminck deviennent de plus en plus concrets lors des délibérations avec Falck. Le 7 janvier 1820, il écrit que, bien qu'il soit difficile de se séparer de sa collection à laquelle il a consacré tant de soins et tant de travaux¹⁹⁶, il ne désire rien que « la création et l'aménagement d'un musée national et central où sont réunies toutes les matières de la zoologie »¹⁹⁷.

Le lieu d'implantation du musée : Leyde ou Amsterdam

Le 4 août 1820, Falck fait une proposition au roi afin d'obtenir pour l'État la collection de Temminck. Il indique que jusqu'à ce moment-là, il n'existe pas de musée d'histoire naturelle au Royaume qui puisse être considéré comme collection nationale, telle que la France et l'Autriche en possèdent une à Paris et à Vienne respectivement.

Falck poursuit que le cabinet de Temminck est un des plus riches d'Europe et qu'il désire l'acquérir pour l'État. Si la proposition de Temminck est acceptée, la question se pose de savoir si son cabinet doit être joint au cabinet académique de Leyde ou au cabinet national d'Amsterdam. Par l'adjonction de la collection de Temminck, un des deux cabinets aurait une prépondérance décisive, telle qu'il puisse être considéré comme musée national. Plusieurs raisons favorisent la création du nouveau musée à Leyde. Bien qu'il manque encore beaucoup d'ampleur, ce musée dépasse celui d'Amsterdam en importance et la collection, reçue de Paris que le roi a offerte à l'université de Leyde, accorde à cette ville une certaine préférence. La présence de l'université favorise l'utilisation de la collection au profit de l'enseignement. Les locaux déjà disponibles à Leyde peuvent être transformés pour créer plus d'espace, tandis que de nouvelles pièces

¹⁹⁵ A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 7 – 8.

¹⁹⁶ Le fait que Temminck n'a pas d'enfants et son désir de favoriser les études de l'histoire naturelle qu'il aime tant l'ont incité à offrir sa collection à l'État. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 10.

¹⁹⁷ A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 8 – 9.

doivent être construites à Amsterdam. Falck pense que l'absorption du cabinet d'Amsterdam par celui de Leyde ne rencontrera pas d'opposition car, « les habitants d'Amsterdam ne portent que peu d'estime à la collection ». Elle occupe la partie supérieure de la « Trippenhuis » où les objets se trouvent à l'étroit comme s'ils y étaient escamotés. En cas de déplacement à Leyde, les coûts de cette collection, qui s'élève à 3000,- florins par an, pourraient servir à couvrir les dépenses de l'administration et à l'entretien du nouveau musée ce qui devrait résulter en l'acceptation de l'offre de Temminck.

Falck écrit au roi que son offre lui paraît très acceptable et il est d'avis qu'un musée national étendu et bien pourvu est de grande importance pour « la gloire du souverain et du peuple ». De plus, la situation du Royaume, ses échanges internationaux et ses possessions d'outre mer permettent au musée de faire concurrence à toute autre nation. La promotion de la popularité de l'histoire naturelle est également une des intentions de Falck¹⁹⁸. Il continue en disant que, si le musée de Leyde est déclaré musée national, la jalousie entre celui-ci et celui d'Amsterdam aura cessé, ainsi que celle des autres universités, comme nous l'avons vu. Le musée sera déterminé comme lieu de collection pour les envois de l'Orient et de l'Occident et deviendra un endroit central, une « réserve » qui distribue mieux et plus systématiquement les doubles aux cinq autres collections académiques. Il y aura un seul enchérisseur de la part de l'État ce qui évitera que les universités fassent des offres sur les mêmes spécimens et ce qui fera augmenter excessivement les prix aux dépens du trésor national. Falck conclut qu'il espère que le roi sera d'accord que l'offre de Temminck n'est pas seulement à considérer comme acceptable, mais en outre comme très avantageuse.

La création officielle du musée de Leyde

Le résultat de cette proposition est stipulé dans l'arrêté royal du 9 août 1820. Le roi de Hollande, Willem I (1772 – 1843)¹⁹⁹, ordonne la création du « 's Rijks Museum van

¹⁹⁸ H. T. COLENBRANDER *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck* (1913) p. 226.

¹⁹⁹ Willem I, roi de Hollande de 1815 à 1840.

Natuurlijke Historie »²⁰⁰, situé à Leyde. Toutes les conditions concernant le directorat et l'utilisation du musée sont rédigées dans cet arrêté.

Article 1

Comme Temminck cède sa collection à l'État, il est convenu qu'il recevra une rente de trois mille florins par an qui, le cas échéant, passera à sa femme après sa mort²⁰¹. De plus, il sera nommé directeur du musée à vie et il recevra un traitement annuel de deux mille florins au moins.

Article 2

Les collections zoologiques ainsi obtenues pour l'État sont offertes à l'université de Leyde pour être réunies avec les collections d'histoire naturelle déjà existantes sur ce lieu afin de conjointement être au profit de l'enseignement.

Article 3

Temminck sera engagé comme directeur des collections réunies et il recevra un traitement de deux mille florins à partir du premier juillet 1820.

Article 4

Comme convenu, le ministre des Finances attribuera à Temminck une rente s'élevant à trois mille florins à partir du premier juillet 1820. La somme sera payée sur des fonds qui seront indiqués plus tard.

²⁰⁰ Le nom de « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » reste le nom officiel du musée jusqu'en janvier 1931. À partir de cette année-là, une légère modification est introduite et le nom devient « Rijksmuseum van Natuurlijke Historie ». Quand le musée fusionne en 1984 avec le Musée national de Géologie et de Minéralogie, on retrouve les deux noms suivants : « Rijksmuseum van Geologie et Mineralogie en Natuurlijke Historie » et « Rijksmusea van Geologie et Mineralogie en Natuurlijke Historie ». La solution la plus logique d'utiliser le nom que les musées combinés portaient avant 1878 éventuellement modernisé à « Rijksmuseum van Natuurlijke Historie » comme en 1931, est apparemment considérée comme trop simple. En 1989, encore un autre nom est introduit, celui de « Nationaal Natuurhistorisch Museum ». Toutefois, à partir de 1993, le musée porte le nom de « Naturalis ». L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* p. 10. Le nom de « Naturalis » est choisi après un concours en 1997. En vue de la fonction publique future, il fallait un nouveau nom plus moderne. Le 7 avril 1998, « Naturalis » est officiellement inauguré. P. SPIJKERMAN, F. DE LEEUW *Naturalis* (1998), p.12.

²⁰¹ Bien que le musée obtienne à sa création l'entière collection de Temminck, ce n'est qu'en 1830 qu'elle est ramenée dans sa totalité de sa maison au musée. Jusqu'en 1838, une grande partie des caisses y reste sans être déballée. En 1913, Falck écrit : « À mon entière satisfaction, je ne peux pas faire part des activités méthodiques et des vues intelligentes de Temminck qui l'ont désigné à diriger une collection scientifique si étendue. Ses oiseaux qui forment une part importante de sa collection cédée à l'état n'ont toujours pas – au bout de douze ou quinze ans – été déballés. Sa raideur sur ce point ne peut jamais être minimisée par un discours de la pureté de ses intentions, notamment pour inciter ses supérieurs à créer des locaux qu'il juge indispensables ». H. T. COLENBRANDER (1913) *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck*, p. 227.

Article 5

Notre ministre de l'« Education publique, de l'Industrie nationale et des Colonies » respectera notre désir réel, à savoir que le musée d'histoire naturelle de Leyde qui s'unira²⁰² au Cabinet national d'Amsterdam soit désigné comme Musée national (ou d'État) d'Histoire naturelle et ses doubles seront donnés aux collections académiques des autres Universités²⁰³.

L'arrêté est envoyé au Collège de l'université de Leyde accompagné de la lettre du 20 août 1820 mentionnant « une affaire extrêmement importante pour l'université de Leyde ». La lettre indique que les collections zoologiques renommées de Temminck ont été obtenues pour l'État et remises à l'université de Leyde pour être réunies avec ses collections existantes dans l'intention de dénommer l'ensemble comme le « Musée national d'Histoire naturelle » auquel le « Cabinet national d'Histoire naturelle » d'Amsterdam sera joint. Leyde sera ainsi le siège des études de l'histoire naturelle à l'intérieur du Royaume. En outre, le musée national peut s'assurer de la possession des trésors de la Nature, ainsi que de l'acquisition de ceux-ci que les colonies et les possessions d'outre mer peuvent lui fournir en grande quantité. La lettre indique en même temps que la nomination d'un directeur de musée distinct doit enlever au professeur d'histoire naturelle le soin d'une collection si étendue, même si les deux personnes doivent avoir des rapports étroits qui seront déterminés par des stipulations écrites²⁰⁴.

²⁰² Selon Van der Hoeven, la présence de deux musées nationaux d'histoire naturelle ou cabinets académiques d'histoire naturelle est estimé inutile. Le musée de Leyde tel qu'il est indiqué dans l'article 5 sera le seul musée national d'histoire naturelle. J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie te Leiden*, (1860) p. 5.

²⁰³ Temminck écrit que la taxidermie exige d'importantes subventions annuelles, pour qu'une collection aussi étendue puisse exister à Leyde. Par la mise en place d'une direction indépendante sur le musée, toute forme de jalousie parmi les professeurs des autres universités détenant des cabinets académiques serait évitée et ils seraient prêts à collaborer à la création d'un grand musée national. En échange, ces cabinets seront pourvus des doubles ou des triples du musée de Leyde. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 8. Les collections académiques qui reçoivent des spécimens : voir note 185.

²⁰⁴ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 14, 15.

L'arrêté ministériel du 31 décembre 1820

À la mort de Brugmans en 1819, sa veuve offre sa collection au cabinet académique de Leyde. L'acquisition de cette collection est formulée dans la lettre du 4 octobre 1819 stipulant que l'université de Leyde doit rester le propriétaire de son cabinet et qu'il ne peut pas être transféré dans une autre université ni en partie ni en entier. La cession de son cabinet à l'université est officiellement approuvée le premier novembre 1819 et ainsi, il est joint au cabinet académique. Le 27 novembre 1819, la direction en est accordée à Gerard Sandifort (1779 – 1848)²⁰⁵ du cabinet physiologique. Il paraît bientôt que les stipulations (article 5 du 9 août 1820) concernant les doubles de la collection de Leyde qui doivent servir à agrandir la collection académique des autres universités sont contraires aux conditions stipulées par Brugmans pour la cession de sa collection privée. Dans la lettre du 21 octobre 1820, le Collège indique qu'il est prêt à collaborer à un bon déroulement des choses, mais ne veut pas prendre de décision sans l'autorisation du ministre et lui demande de s'exprimer à ce sujet²⁰⁶.

La lettre donne lieu à l'arrêté ministériel du 31 décembre 1820 (Annexe 1) qui stipule en grande partie l'aménagement des premières collections du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde. Malgré la rédaction de cet arrêté, il n'exclut pas la dispersion de la collection Brugmans. La stipulation indiquera que :

« Le Cabinet d'histoire naturelle de Leyde, bien qu'il soit annexe et propriété de l'université de Leyde, portera d'après le décret royal du 9 août 1820 No. 75 le nom de « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » (Musée national d'Histoire naturelle) »²⁰⁷.

Cette mention prêterait à confusion car, elle ne précise pas assez nettement si le musée cesse d'être un cabinet académique. Les stipulations suivantes détermineront néanmoins son rôle dans l'enseignement universitaire. Une sorte d'« union personnelle » entre le

²⁰⁵ Sandifort est l'élève de Brugmans et il est nommé directeur intérim du jardin botanique de Leyde après sa mort, le 22 juillet 1819. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 34, 35.

²⁰⁶ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), p. 14 – 16.

²⁰⁷ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, N° 1. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 17 – 20.

musée et l'université s'ensuit qui mène à peu de problèmes lors du directorat de Temminck, mais en posera après sa mort comme nous allons le voir.

« Le professeur ou les professeurs d'histoire naturelle, ainsi que ceux qui sont chargés de l'enseignement de l'anatomie comparée à l'université de Leyde pourront accéder librement aux objets du musée, mais n'auront pas la permission de les éloigner des locaux. Tous les objets dont ils auront besoin pour leurs cours leur seront apportés par un commis qui les rangera après utilisation de nouveau au musée. Les objets dont ils auront besoin plus longtemps leur seront transférés par accusé de réception »²⁰⁸.

« Les étudiants du professeur ou des professeurs d'histoire naturelle qui désirent consulter des objets pour leurs études y auront accès facilement »²⁰⁹.

Pour exprimer l'unité du musée, la mention du fait que les spécimens sont originaires du cabinet de Leyde, d'Amsterdam ou de Temminck ne figurera pas.

« [...] Pourtant, il sera défendu de mentionner si les objets déjà présents sont originaires du cabinet de Leyde, celui d'Amsterdam ou celui de Temminck. Les objets moins connus mais dont l'origine individuel importe à la science seront exemptes de cette mesure »²¹⁰.

Le rapport avec les autres cabinets académiques continuera à exister, alors qu'est déterminé que le musée aura l'obligation de leur fournir des doubles.

« En particulier, le directeur du musée national sera chargé de fournir des doubles, une série d'espèces aussi complète que possible aux Cabinets d'Histoire naturelle des autres universités »²¹¹.

« Les directeurs des cabinets académiques seront invités par le directeur qui leur procure des objets de céder au musée de Leyde des objets qui lui manquent. Si ces cabinets s'opposent à la cessation que le directeur de Leyde jugera important pour la collection, celui-ci pourra faire une proposition au ministre de

²⁰⁸ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 6. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), p. 17 – 20.

²⁰⁹ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 7. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 15, p. 17 – 20.

²¹⁰ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 9. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 15, p. 17 – 20.

²¹¹ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 19. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), p. 17 – 20.

« l'Éducation publique, de l'Industrie nationale et des Colonies » avec qui il sera en correspondance immédiate concernant tout ce qui se rapporte du Musée National aux Cabinets Académiques »²¹².

Le champ de collecte et ce qui est exclu (les collections géologiques quitteront le musée en 1878) sera formulé comme suit :

« Ce musée réunira et sauvegardera les espèces animales (exception faite de l'homme), les squelettes, les fossiles et les minéraux »²¹³.

« Les préparations pathologiques, ainsi que physiologiques des organes particuliers des animaux seront exclus de ce cabinet »²¹⁴.

Le rôle que joue le Collège sera déterminé plus loin stipulant sur quels points le directeur devra lui rendre compte :

« Le directeur n'apportera pas de modifications profondes et essentielles sans avis ni accord du Collège »²¹⁵.

« Le directeur fera des propositions qu'il considère nécessaire à propos : du choix, du nombre et des obligations des personnes employées au musée, des fonds, des améliorations et réparations au local du musée. Ensuite, il mettra au courant le Collège des acquisitions importantes ou des autres particularités »²¹⁶.

« La justification des fonds sera envoyée annuellement au Collège »²¹⁷.

« Annuellement, au mois de juillet, le directeur offrira un rapport professionnel de l'état du musée. En même temps, il fera des propositions qu'il jugera nécessaires. Il enverra une copie de ce rapport au ministre de « l'Éducation publique, de l'Industrie nationale et des Colonies »²¹⁸.

²¹² Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 20. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), p. 17 – 20.

²¹³ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 2. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), p. 17 – 20.

²¹⁴ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 3. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 3, p. 17 – 20.

²¹⁵ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 13. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 13, p. 17 – 20.

²¹⁶ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 14. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 14, p. 17 – 20.

²¹⁷ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 16. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 16, p. 17 – 20.

²¹⁸ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 17. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 17, p. 17 – 20.

Les stipulations 10 à 14 préciseront les travaux du directeur relatifs au musée. Une règle est assez surprenante et moderne par rapport à l'esprit de l'époque : les employés du musée n'auront pas le droit de collectionner eux-mêmes des spécimens appartenant à la zoologie et la minéralogie²¹⁹. L'arrêté indiquera que :

« Ni le directeur ni les employés du musée auront le droit d'avoir une propre collection d'objets zoologiques ou minéralogiques ni auront le droit d'en faire du commerce »²²⁰.

Bien que l'objectif du musée soit avant tout scientifique comme nous allons le voir, une stipulation concernant le public figurera dans l'arrêté qui déterminera en même temps l'accès facilité aux spécialistes.

« Le musée sera ouvert au public à des jours fixes et en même temps il facilitera l'accès aux praticiens de l'histoire naturelle aux jours séparés »²²¹.

Les spécimens devront être bien déterminés. Ces stipulations ne concerneront pas seulement le grand public, mais encore – ou avant tout – les scientifiques et les étudiants.

« Les noms particuliers seront attachés lisiblement à tous les objets et les catalogues prêts à être utilisés se trouvent dans les locaux »²²².

« La manière dont les objets seront acquis sera également mentionnée. [...] »²²³.

Dès l'acceptation de sa nomination comme directeur du musée d'histoire naturelle, Temminck vise un idéal bien déterminé qui s'exprime dans ses lettres et sa correspondance officielle. Dans le rapport annuel du premier août 1821, l'utilité de la création d'un musée national est reconnue depuis longtemps, puisqu'elle rend possible la possession d'un centre qui vise l'élargissement des études de l'histoire naturelle. Comme

²¹⁹ Cette stipulation anticipe les normes déontologiques définies au XX^e siècle par l'ICOM.

²²⁰ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 15. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 15, p. 17 – 20.

²²¹ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 5. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 15, p. 17 – 20.

²²² Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 8. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 15, p. 17 – 20.

²²³ Arrêté ministériel du 31 décembre 1820, No. 9. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 15, p. 17 – 20.

un « monument national »²²⁴ dédié aux sciences naturelles manque au pays, sa réalisation est sentie désirable car, « l'avidité de tout connaître et les recherches naturelles ont augmenté en Europe »²²⁵. La lettre du 8 avril 1821 souligne que l'objectif de Temminck est d'élever le musée aussi rapidement que possible au niveau de ceux de Paris et Vienne et de le rendre aussi renommé et utile aux sciences que ces musées²²⁶. À cela s'ajoute les propos exprimés par le ministre le 29 août 1822 que cet objectif doit être réalisé, sans que la création du musée au profit de l'enseignement public de Leyde se perde²²⁷.

Mais l'objectif du musée, musée national dédié à la science ou cabinet académique voué à l'enseignement n'est pas clairement déterminé par les documents officiels et nous verrons plus loin que cela provoquera nombre de problèmes.

2.3 En France, du Jardin royal des Plantes médicinales au Muséum d'Histoire naturelle

Les édits royaux de 1626, 1635 et 1642

La collecte des spécimens naturels se trouve, dans un premier temps, répartie entre les mains de particuliers, d'amateurs et de professionnels. Cette attitude change dans la France révolutionnaire où le Musée d'Histoire naturelle est objet d'une préoccupation active d'État et l'histoire naturelle connaît un développement important au XVIII^e siècle. Pourtant, comme l'écrit Crémière, « la discipline ne peut asseoir ses ambitions conceptuelles qu'une fois institutionnalisée, c'est-à-dire enracinée dans le corps de

²²⁴ Le fait que Temminck considère le musée comme un monument national souligne l'importance qu'il attache à sa réalisation. Rapport annuel 1820 – 1821 rédigé à Leyde, le premier août 1821, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

²²⁵ Rapport annuel 1820 – 1821, Leyde, le premier août 1821, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

²²⁶ Lettre du ministre Falck au roi Guillaume I, le 8 avril 1821 No. 289, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

²²⁷ Rapport annuel 1821 – 1822, Leyde, le 29 août 1822, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

l'État »²²⁸. Dans ce contexte, la décision de créer le Jardin royal des Plantes médicinales en 1626 constitue un premier pas.

Le 6 janvier 1626, le roi Louis XIII (règne de 1610 à 1643), inspiré par Jean Héroard Vaugrigneuse (1551 – 1628), son premier médecin né à Montpellier et par Guy de La Brosse (1589 – 1641), son médecin ordinaire, décide la fondation du Jardin des Plantes médicinales dans un des faubourgs de la ville de Paris²²⁹ :

« Qu'il soit construit et établi un Jardin Royal en l'un des faubourgs de notre Ville de Paris, ou autre tel lieu proche d'icelle »²³⁰.

Le Jardin a été créé pour permettre la culture des collections botaniques vivantes utiles pour la santé. Cette idée est concrétisée par l'édit royal de 1626²³¹ (Annexe 2) proclamé par le ministre de la Santé et adressé aux autorités de Paris :

« Et sachant qu'entre les choses les plus désirables que les hommes aient au monde, celle de leur santé leur est des plus chères et précieuses [...]. Nous avons aussi estimé devoir rechercher toutes sortes de moyens pour servir à l'instruction des Ecoliers étudiants en ladite Université, et l'utilité de nos peuples. Sur quoi nous avons embrassé avec affection les avis et profitions qui nous ont été faites par notre aimé et féal Conseiller et premier Médecin, le sieur Herouard, pour l'établissement et construction en l'un des Fauxbourg de notre Ville de Paris, d'un Jardin Royal des Plantes Médicinales, comme étant les plus excellents outils que la Nature ait produit, pour la guérison des Malades. [...] pour y planter toutes sortes d'Herbes et Plantes Médicinales pour servir ceux qui en auront besoin, [...] »²³².

En dehors de la culture des plantes médicinales pour ceux qui en ont besoin, le Jardin vise en même temps à l'instruction des Écoliers de la dite Université de Médecine dont nous trouvons la formulation dans l'édit de 1626 et celui du 15 mai 1635, le véritable acte de naissance du Jardin (Annexe 3) instituant définitivement le Jardin royal des Plantes médicinales.

²²⁸ C. CRÉMIÈRE *La science au musée* Muséum national d'Histoire naturelle Thèse (2004) p. 40.

²²⁹ En avril 1634 à Fontainebleau, Guy de la Brosse présente au roi le plan du nouveau Jardin du faubourg Saint-Victor. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 539.

²³⁰ Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 542.

²³¹ Un édit du roi a la fonction de loi, c'est-à-dire qu'il a une ampleur nationale.

²³² Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 541, 542.

« [...] Mêmes pour l’instruction des Ecoliers de la dite Université de Médecine »²³³.

« [...] pour l’instruction des Ecoliers en Médecine, et pour l’utilité publique »²³⁴.

L’édit de 1626 est consacré à la création du Jardin royal des Plantes médicinales en accordant la surintendance²³⁵ à Héroard²³⁶ auquel succède Charles Bouvard (1572 – 1658) en 1628 et en restera le surintendant jusqu’à 1646. Selon cet édit enregistré par le parlement le 6 juillet 1626, le premier médecin du roi, nommé surintendant²³⁷, est chargé de surveiller le bon fonctionnement du Jardin dirigé par un intendant²³⁸ qu’il a nommé lui-même et qui a la charge de conservateur du cabinet²³⁹. En dehors de la mission de la culture des collections botaniques vivantes et leur conservation, il faut lier celle de l’enseignement assurée par des cours de démonstration et une mission de recherche.

« Duquel Jardin nous avons accordé et octroyé, donnons et octroyons par ces dites présentes, la Surintendance au dit sieur Herouard, et à ses successeurs Premiers Médecins, et non à autres : avec pouvoir de nommer et commettre dès à présent, et quand vacation adviendra, telles personnes qu’il jugera plus propres, et à nous agréables, pour la direction, culture, et conservation du dit Jardin, démonstration publique des dites Plantes, à tels jours qu’il sera par lui ordonné, lequel aura qualité d’Intendant du dit Jardin, sans y pouvoir être troublé et empêché en aucune manière que ce soit »²⁴⁰.

Le 21 janvier 1633, le projet est confirmé par l’acquisition d’un terrain d’environ 7 hectares à l’est de Paris au faubourg Saint-Victor et d’une bâtisse. Par l’édit royal du 15 mai 1635 définissant les rôles des personnes concernées, le Jardin royal des Plantes

²³³ Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 542.

²³⁴ Principales dispositions de l’édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des Plantes médicinales. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

²³⁵ La charge de surintendant est créée par l’édit du 6 janvier 1626 et demeure sans titulaire à partir de la déclaration de mars 1718. Elle est supprimée en 1732. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 557.

²³⁶ Héroard est le surintendant du Jardin de 1626 à 1628. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 557.

²³⁷ Le surintendant est d’office le premier médecin du Roi (jusqu’en 1732). C. CRÉMIÈRE *La science au musée* (2004) Thèse p. 72.

²³⁸ La charge d’intendant est créée par l’édit du 6 janvier 1626 et définitivement supprimée par le décret de la Convention du 10 juin 1793. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 557.

²³⁹ P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 98.

²⁴⁰ Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 543.

médicinales est définitivement institué. Les collections réunies dans les deux pièces de la bâtisse constituent le « Cabinet d'Histoire naturelle » du Jardin qui s'ouvre au public en 1640. Selon l'*Almanach royal*, le cabinet est accessible aux visiteurs le mardi et le jeudi exception faite de la période des vacances et attire un large public²⁴¹. Ce « château » abrite l'intendance du Jardin royal et un cabinet où sont conservées les premières collections. L'édit de mai 1635 et celui d'octobre 1642 (Annexe 4) régissant le rapport entre les postes de surintendant et intendant déterminent en même temps que l'intendant dispose de logements sur le terrain du Jardin.

« Voulons aussi que le dit La Brosse dispose des logements, à la réserve de ce qui sera bâti pour l'instruction, le laboratoire et le cabinet pour la conservation des échantillons et raretés [...] »²⁴².

« [...] La Brosse et ses successeurs en ladite Intendance, disposeront des logements dudit Jardin, à la réserve de ce qui sera bâti de nouveau, tant pour faire l'instruction des Ecoliers, que pour le laboratoire des dites opérations, et du Cabinet destiné pour la réserve des échantillons des dites Plantes [...] »²⁴³.

L'édit de 1635 reprend l'objectif de celui de 1626 en indiquant en quoi la santé constitue l'un des desseins visé par la création du Jardin. Le nombre d'erreurs commises par les médecins et l'abus des apothicaires nécessitent en effet, selon cet édit, la culture des plantes médicinales pour arrêter la détérioration de la santé des Parisiens.

« [...] de l'utilité et nécessité qu'il y a d'établir à Paris un jardin des plantes médicinales, tant pour l'instruction des écoliers en médecine que pour l'utilité publique [...]. Attendu que l'on n'enseigne point à Paris, non plus qu'ès autres écoles de médecine du royaume à faire les opérations de pharmacie, d'où procède une infinité d'erreurs des médecins en leur pratique et ordonnance, et d'abus ordinaires des apothicaires, leurs ministres en exécution d'icelles, à la ruine de la santé et de la vie de nos sujets [...] »²⁴⁴.

²⁴¹ M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 54.

« Que l'ouverture au public du cabinet ne se fasse point l'après-midi, c'est-à-dire aux heures où les promeneurs et les gens oisifs cherchent de la dissipation contre l'ennui ; mais qu'elle se fasse le matin, époque de la journée plus particulièrement destinée au travail, surtout dans les recherches relatives aux sciences ». J. EIDELMAN, M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* (2000) p. 20.

²⁴² Principales dispositions de l'édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des Plantes médicinales. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

²⁴³ L'édit d'octobre 1642 sur la liaison des postes de surintendant et intendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 548.

²⁴⁴ Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

L'édit de mai 1635 souligne en même temps ce que doit contenir le cabinet de l'établissement. Il est à remarquer que les mots « choses curieuses » sont remplacés par « choses rares ». L'emploi du terme « rare » ou « rareté » au lieu de « curieux » ou « curiosité » implique un changement de point de vue en soulignant l'évolution plus scientifique. Cette utilisation se retrouve dans l'édit d'octobre 1642.

« Si voulons que, dans un cabinet de ladite maison, il soit gardé un échantillon de toutes les drogues, tant simples que composées, ensemble toutes les choses rares en la nature qui s'y rencontreront ; pour servir de règle et y avoir recours en cas de besoin ; duquel cabinet le dit La Brosse aura la clef et régie, pour en faire l'ouverture aux jours de démonstration [...] »²⁴⁵.

« [...] pour la conservation des échantillons et raretés [...] »²⁴⁶.

« [...] un autre (lieu) pour le Cabinet où les Plantes rares seront conservées »²⁴⁷.

L'édit de 1635 ne prévoit qu'un seul enseignement, celui de la botanique qui se compose de deux parties : « l'extérieur des plantes », c'est-à-dire la morphologie qui est confié à l'intendant assisté d'un sous-démonstrateur et « l'intérieur des plantes » correspondant, selon Laissus, à peu près à notre matière médicale qui est partagé entre trois démonstrateurs. Leurs salaires y sont également déterminés. Ce salaire vient, en plus des gratifications accordées par le roi, le plus souvent aux membres de l'Académie royale des Sciences et le remboursement des dépenses, occasionnés par les cours. De plus, l'intendant est logé au Jardin, sans doute à moindres frais²⁴⁸.

« En outre, avons créé, à titre d'office, trois de nos conseillers-médecins de la Faculté de Paris, qui auront la qualité de démonstrateurs et opérateurs pharmaceutiques en notre jardin, pour faire la démonstration de l'intérieur des plantes, et pour travailler à toutes les opérations pharmaceutiques nécessaires pour instruire les écoliers [...]. Et d'autant que ledit La Brosse, qui aura tout le faix de la direction et culture du jardin, ne

²⁴⁵ Principales dispositions de l'édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des Plantes médicinales. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

²⁴⁶ Principales dispositions de l'édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des plantes médicinales. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

²⁴⁷ L'édit d'octobre 1642 sur la liaison des postes de surintendant et intendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 551.

²⁴⁸ M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 307.

pourra pas toujours vaquer à faire la démonstration extérieure des plantes, avons aussi créé, en titre d'office, un sous-démonstrateur ; pour l'aider à faire la démonstration extérieure dans le Jardin [...]. À tous lesquels avons attribué les gages qui suivent, savoir : à notre premier médecin, surintendant de toute l'œuvre, 3.000 livres ; à chacun des trois démonstrateurs, 1.500 livres ; à La Brosse et à ses successeurs intendants 6.000 livres ; aux sous-démonstrateurs, 1.200 livres »²⁴⁹.

L'édit d'octobre 1642 régit « l'union des charges de surintendant et intendant du Jardin médicinal²⁵⁰ établi au faubourg Saint-Victor à Paris et à celles de surintendant et intendants des bâtiments de sa majesté »²⁵¹ disant que le surintendant est chargé de la nomination de l'intendant.

« Confirmons à notre dit premier Médecin, et à ses successeurs, le pouvoir à lui donné par nos dits, de nommer et nous présenter des personnes capables pour lesdites charges d'Intendant [...] »²⁵².

En 1651, l'intendance reste sans titulaire après le départ de William Davisson (1593 – 1669), intendant de 1647 à 1651 et est supprimée en mai 1653 par édit royal, puis rétablie pour Antoine d'Aquin (1629 – 1696), intendant de 1672 à 1693. La charge est définitivement supprimée par le décret de la Convention du 10 juin 1793²⁵³.

²⁴⁹ Les principales dispositions de l'édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des plantes médicinales. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

²⁵⁰ L'édit de 1635 dit également : « À ces causes, confirmons ledit Bouvard et ses successeurs nos premiers médecins en la surintendance dudit jardin, et, sous lui, la nomination et provision dudit La Brosse en l'intendance d'icelui... ». Principales dispositions de l'édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des plantes médicinales. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

²⁵¹ Dès 1642, la surintendance du Jardin est transférée par édit royal au surintendant des Bâtiments royaux et le premier médecin ne conserve que la surintendance « des démonstrations ». En 1671, Jean-Baptiste Colbert (1619 – 1683), homme politique lors du règne de Louis XIV et chargé du département des finances mais gérant presque tous les autres départements sauf celui de l'armée, fait réunir par déclaration royale la surintendance du Jardin à celle des Bâtiments royaux. À partir de cette année jusqu'en 1699, ses successeurs dans cette charge exercent une stricte surveillance sur la gestion du Jardin. M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 289.

²⁵² L'édit d'octobre 1642 sur la liaison des postes de surintendant et intendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 550.

²⁵³ Décret reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 557.

Le Jardin royal des Plantes médicinales face à la Faculté de Médecine de l'université

Dès le XVI^e siècle, comme le souligne Bourdier, les rois luttant contre l'esprit conservateur de la Faculté de Médecine de l'université de Paris (la Sorbonne) ont soutenu quelques médecins qui veulent enseigner l'anatomie, basée sur la dissection et la pharmacie, appuyée par la chimie indispensable à la préparation pharmacologique des plantes et à la botanique. En 1596, le roi Henri IV (règne de 1589 à 1610) avait fait établir un jardin des plantes médicinales à Montpellier. La Faculté de Médecine de Paris, plus traditionaliste, proteste, lorsque l'un des médecins ordinaires de Louis XIII, Guy de La Brosse, un empirique, propose de fonder un jardin botanique à Paris en 1626²⁵⁴. Les objectifs de collecte et de conservation du Jardin s'associent aux objectifs de recherche botanique, anatomique et chimique, ainsi que d'enseignement spécialisé pour les médecins et apothicaires. Le Jardin royal des Plantes médicinales se trouve ainsi en opposition avec les concepts enseignés en médecine et en pharmacie à la Faculté de Médecine qui voit en lui un dangereux rival et veut conserver l'exclusivité de la formation des médecins. La Faculté cherche par tous les moyens à contrecarrer son développement et cette controverse se poursuit pendant une longue période.

Alors que le nouvel établissement doit servir à l'accroissement des connaissances délivrées par la Faculté de Médecine « pour l'instruction des écoliers en médecine », celle-ci s'oppose, le 11 décembre 1636, à ce que le Jardin enseigne une anatomie et une pharmacie « modernes ». Malgré cette contestation, un enseignement se développe rapidement autour des trois volets mentionnés : la botanique, la chimie, puis, dès 1643, l'anatomie comparée. Ce triple enseignement connaissant un grand succès²⁵⁵ s'exerce officiellement en dehors de la Faculté de Médecine et ne comporte aucune sanction car, il n'y a ni examen à passer ni diplôme à obtenir²⁵⁶. Selon Laissus, trois caractères de base

²⁵⁴ F. BOURDIER 'Origines et transformations du cabinet du Jardin Royal des Plantes' *Revue française des sciences et des techniques* (1962) p. 36.

²⁵⁵ La nouvelle institution prend une position supérieure vis-à-vis de la Sorbonne dans le domaine des sciences naturelles jusqu'au début du XIX^e siècle. Ceci malgré le fait que la Faculté de Médecine a adopté rapidement les principes de la médecine chimique de celle-ci. M. VAN PRAËT 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* (1995) p. 56.

²⁵⁶ LAISSUS écrit que cet enseignement supérieur présente dans ses caractères généraux sinon dans ses programmes plus d'un trait commun avec les leçons du Collège de France fondé en 1530 par François I. M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 54.

assurent à cet enseignement une diffusion aussi large que possible : les cours sont gratuits, ils sont publics et les auditeurs ne sont astreints ni à une inscription préalable ni aucune autre formalité²⁵⁷. Contrairement à la Faculté de Médecine de Montpellier, l'enseignement est professé en français dès l'origine ce qui est assez remarquable dans la première moitié du XVII^e siècle²⁵⁸. Dans ce contexte d'hostilité constante de la Faculté de Médecine de Paris, l'établissement est placé sous la protection royale et ainsi soustrait à l'autorité universitaire. Bien que la Faculté n'ait pas pu empêcher sa création, elle fait opposition devant le parlement aux décisions du surintendant et de l'intendant chaque fois que l'occasion se présente. L'autorité royale casse pourtant régulièrement les arrêts qui vont à l'encontre du Jardin. La Faculté garde néanmoins « le droit de conférer le diplôme de docteur en médecine et par conséquent, la possibilité pratique d'écarter les candidats formés au Jardin »²⁵⁹. Laissus souligne qu'à ce conflit s'ajoute l'ancienne rivalité existant entre médecins parisiens et « étrangers », c'est-à-dire ceux qui ont obtenus leurs grades en province. Ces derniers n'ont pas le droit d'exercer leur métier dans la capitale sauf s'ils sont médecins du roi, de la famille royale ou des princes de sang. En plaçant le Jardin sous la direction des médecins de la cour, composé en majorité d'étrangers comme Guy de La Brosse²⁶⁰, médecin diplômé de la faculté de Montpellier, la rivalité a ainsi été intensifiée.

Guy de La Brosse est néanmoins la première personne à être chargée de l'intendance du Jardin de 1626 jusqu'à sa mort en 1641. L'intendant et les titulaires des principales charges sont tous docteurs en médecine et l'enseignement est d'abord destiné à la formation des futurs médecins et apothicaires²⁶¹. L'édit royal du 15 mai 1635 promet la survivance de l'intendance de Guy de La Brosse à Michel Bouvard (dates de naissance et de mort inconnues), mais contrairement à son père, Charles Bouvard (surintendant), il n'a

²⁵⁷ M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 300.

²⁵⁸ M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 54.

²⁵⁹ « Faute d'avoir pu empêcher sa création, la Faculté, chaque fois que l'occasion s'en présente, fait opposition devant le Parlement aux décisions du surintendant ou de l'intendant, toujours en vain, d'ailleurs, car l'autorité royale casse régulièrement les arrêts contraires à ceux-ci. Elle garde, seul le droit de conférer le diplôme de docteur en médecine, et, par conséquent, la possibilité pratique d'écarter les candidats formés au Jardin ». M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 55.

²⁶⁰ Avant de devenir médecin ordinaire de Louis XIII, Guy de La Brosse (1589 – 1641) est docteur en médecine de la Faculté de Montpellier,

²⁶¹ M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 54.

pas fait profession de médecine. Le 12 octobre 1638, l'arrêt de vérification par la Chambre des Comptes²⁶² de l'édit de mai 1635 enlève d'abord au premier médecin (surintendant) le droit de nomination des officiers du Jardin pour le donner à la Faculté de Médecine et ensuite spécifie que l'intendant sera docteur de la Faculté de Paris. Cette dernière mesure implique que Michel Bouvard ne pourra succéder à Guy de la Brosse que s'il devient docteur :

« [...] que ledit Michel Bouvard jouira de ladite Intendance, en cas qu'il fasse profession de Médecine »²⁶³.

Charles Bouvard prend soin à ce que son fils devienne intendant après la mort de Guy de La Brosse malgré les protestations des membres de la Faculté de Médecine de Paris qui sont scandalisés de voir nommer à ce poste un homme n'ayant reçu aucune formation médicale. Ainsi, l'édit d'octobre 1642 dispense Michel Bouvard²⁶⁴ et ses successeurs de faire profession de médecine pour être intendant.

« N'entendons que ledit Michel Bouvard soit tenu de faire profession de Médecine, ni qu'à l'avenir ceux qui seront pourvus de ladite charge d'Intendant soient obligés d'être Médecins de la Faculté de Paris, ni d'autre »²⁶⁵.

Un autre cas témoignant de la concurrence entre les deux institutions est la nomination de François Vautier (vers 1589 – 1652), reçu docteur en 1612 à Montpellier et devenu premier médecin de Louis XIV en 1646. Vautier réclame alors qu'il obtienne la surintendance du Jardin comme le prévoit l'édit de 1626. Charles Bouvard, l'ancien premier médecin de Louis XIII qui veut se faire confier jusqu'à sa mort la charge de surintendant par l'édit de 1635, s'y oppose. Une dispute juridique qui dure jusqu'à la

²⁶² Sous l'Ancien Régime, la Chambre des Comptes était une juridiction souveraine spécialisée pour faire contrôler les recettes et les dépenses du Royaume.

²⁶³ L'édit d'octobre 1642 sur la liaison des postes de surintendant et intendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 549.

²⁶⁴ Michel Bouvard est chargé de l'intendance du jardin royal de 1642 à 1647. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 557.

²⁶⁵ L'édit d'octobre 1642 sur la liaison des postes de surintendant et intendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 99, 540, 550.

mort de Vautier en résulte. Vautier réussit néanmoins à récupérer la charge de la surintendance à son profit et l'exerce de 1646 jusqu'en 1652²⁶⁶.

Dès juin 1635, la chirurgie et l'anatomie sont introduites dans les programmes d'enseignement du Jardin. La Faculté de Médecine réussit pourtant à interrompre un temps les démonstrations nécessaires à ces cours au motif qu'elles sont attentatoires à ses prérogatives. Le roi Louis XIV (règne de 1643 à 1715) brise cette campagne d'intimidation en faisant enregistrer la déclaration royale du 20 janvier 1673²⁶⁷ qui non seulement laisse aux démonstrateurs du Jardin la possibilité de faire « opérations chirurgicales, dissections et démonstrations anatomiques », mais ajoute que « le premier corps exécuté leur sera délivré par préférence à toutes autres, même au doyen et docteurs de la Faculté de Médecine de Paris ». Dès lors, l'enseignement de l'anatomie prend une place importante au Jardin²⁶⁸. C'est Guy-Crescent Fagon (1638 – 1718)²⁶⁹, médecin de Louis XIV qui met fin au conflit opposant les médecins parisiens à leurs confrères étrangers²⁷⁰, ainsi qu'à la rivalité existant entre le Jardin et la Faculté de Médecine. C'est la Faculté qui accepte d'admettre une nouvelle licence qui leur procurera le titre de docteur de la Faculté de Paris, mais il est entendu que la Faculté conserve seule le droit de conférer le doctorat et que le Jardin conservera sa mission d'enseignement. Même si le Jardin assurera cette mission d'enseignement, il ne pourra pas, jusqu'au XX^e siècle, délivrer de diplômes²⁷¹.

²⁶⁶ P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 517.

²⁶⁷ Jusqu'à la déclaration royale du 20 janvier 1673, la Faculté a eu la possession exclusive des corps des condamnés à mort. M. Y. Laissus cite ici E.- T., Hamy « Recherches sur les origines de l'enseignement de l'anatomie... », dans *Nouvelles archives du Muséum...*, 3^e s., t. VII (Paris, 1895), p. 14 et note 4. M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 314.

²⁶⁸ M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 313, 314.

²⁶⁹ À la mort de Louis XIV, la charge de la surintendance appartient de droit au nouveau premier médecin. Par dérogation spéciale, Fagon est nommé surintendant à vie et reste en fonction jusqu'à sa mort en 1718. M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 58.

²⁷⁰ En 1644, un arrêt du Parlement fait défense aux médecins étrangers à la Faculté de Paris d'exercer dans la capitale, à moins d'être médecin du roi ou d'une personne de la famille royale. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 540.

²⁷¹ M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 56.

Du Jardin royal des Plantes médicinales au Jardin du Roi

Fagon est nommé intendant en 1693 et donne au Jardin une grande renommée. Selon Laissus, son administration est remarquable et Van Praët souligne qu'il est même à l'origine d'une professionnalisation du personnel du Jardin²⁷². Ainsi, il recrute des médecins qui deviennent des scientifiques de grande renommée parmi lesquels Antoine-Laurent de Jussieu (1686 – 1758), botaniste à l'École de botanique du Jardin du Roi et Sébastien Vaillant (1669 – 1722), botaniste et garde du cabinet des drogues. En outre, grâce à Fagon, l'étude des sciences naturelles et physico-chimiques prend une place de plus en plus considérable. Le droguier, créé dès 1635, est enrichi, perd son ancien aspect d'officine et est désormais consacré aux trois règnes de la nature. Les services de Fagon sont reconnus par le roi qui rétablit pour lui le titre de surintendant en 1699. À la mort de Louis XIV en 1715, il est nommé surintendant à vie et reste en fonction jusqu'en 1718, l'année de sa mort²⁷³.

Laissus souligne qu'à partir de l'année 1718, une nouvelle période dans l'histoire du Jardin commence. De 1635 à 1718, appelé la période « médicale », le Jardin est dirigé par les premiers médecins du roi qui se succèdent à la surintendance. La charge de surintendant créé par l'édit du 6 janvier 1626 demeure sans titulaire à partir de la déclaration royale du 31 mars 1718 (Annexe 5). Cet édit dissocie la fonction de premier médecin du roi de celle de surintendant. La surintendance est supprimée en 1732.

« [...] mais comme ladite Sur-intendance et Direction se trouve à présent vacante, tant par le décès dudit sieur Fagon, que par celui du sieur Poirier notre Premier Médecin, qui en devait naturellement être pourvu, Nous avons jugé à propos avant que de disposer de ladite Charge de notre Premier Médecin, de l'en séparer en tout ce qui en dépend »²⁷⁴.

« [...] Voulons et nous plaît qu'à l'avenir ladite Sur-Intendance soit et demeure distincte et séparée de ladite Charge de Premier Médecin, pour y pourvoir ainsi qu'il Nous avisera bon être [...] »²⁷⁵.

²⁷² M. VAN PRAËT 'Muséums et collections d'histoire naturelle : quelle place dans l'histoire des musées ?' *Histoire de l'art* Numéro 62 (2008) p. 15.

²⁷³ M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 58.

²⁷⁴ L'édit de 1718 dissociant la charge de premier médecin du roi de la charge de surintendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 554.

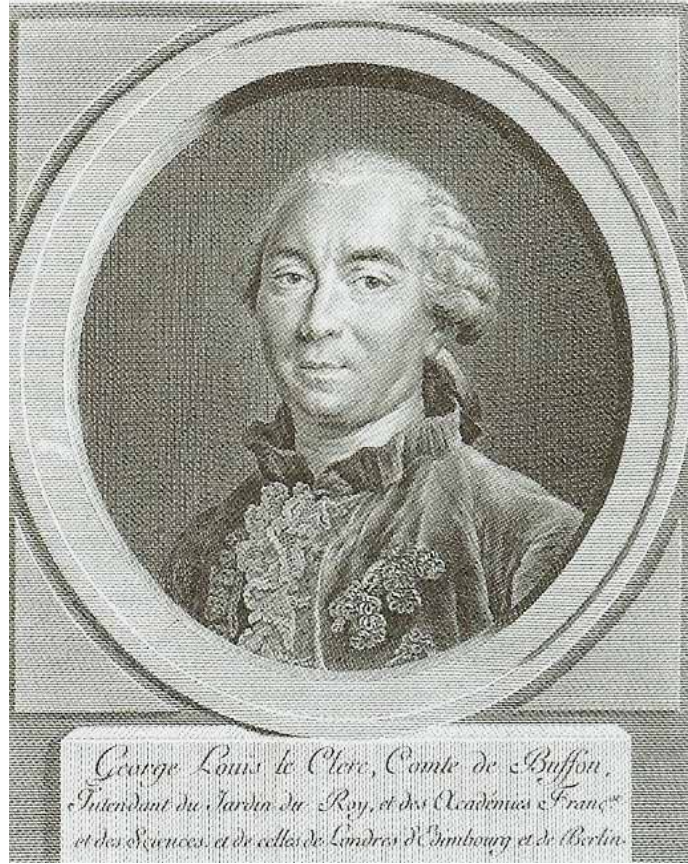
²⁷⁵ L'édit de 1718 dissociant la charge de premier médecin du roi de la charge de surintendant. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 554, 555.

En 1718, le nom « Jardin royal des Plantes médicinales » devient « Jardin royal des Plantes » ou plus simplement « Jardin du Roi » et il cesse d'être un établissement principalement d'inspiration médicale dirigé par les premiers médecins du roi qui se succèdent à la surintendance²⁷⁶. Le « cabinet des drogues » ayant pris officiellement le titre de « Cabinet d'Histoire naturelle » en 1729 est destiné, selon l'édit de mai 1635, à la conservation d'« un échantillon de toutes les drogues, [...] toutes choses rares en la nature qui se rencontreront », mais a perdu progressivement son aspect d'« officine²⁷⁷ ». Le premier surintendant du Jardin non médecin est Charles-François Cisternay de Fay (1698 – 1739) qui nomme Georges Louis Leclerc, futur comte de Buffon (1707 – 1788), un autre académicien non médecin qui lui succède en 1739. Sa direction durant quelques cinquante années permet l'accroissement des collections et sa réputation donne au Jardin royal une renommée internationale en associant les trois règnes de la nature : le végétal, le minéral et l'animal. Tandis qu'il laisse le soin du Jardin à Bernard de Jussieu (1699 – 1777) sous-démonstrateur de l'extérieur des plantes, puis garde du Cabinet des drogues, Buffon entreprend dès 1744 le développement de l'ancien château, acheté par Guy de La Brosse et ouvert au public deux jours par semaine afin d'accueillir les donations et les envois des expéditions étrangères. Faute de crédits suffisants à la réalisation d'un ensemble neuf, Buffon est à l'origine d'extension des locaux durant trois périodes, à partir de 1741 jusqu'en 1787. Ainsi, il double la superficie du Jardin pendant son « règne ». Laissus écrit que la mort de Buffon en 1788 marque « une apogée et en même temps la fin d'une époque »²⁷⁸.

²⁷⁶ La charge de Premier Médecin du roi est séparée de la surintendance qui reste sans titulaire et plus tard sera supprimée en 1732. M. Y. LAISSUS 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur* (1962) p. 58.

²⁷⁷ Le terme « officine » signifie un endroit où se prépare où s'élabore quelque chose ou un laboratoire annexé à une pharmacie où sont préparés certains produits. P. ROBERT *Le nouveau Petit Robert de la langue française* (2007).

²⁷⁸ Y. LAISSUS, *Le Muséum national d'Histoire naturelle* (1995) p. 18.



Portrait de Buffon,
gravure de C. Baron d'après F.-H. Drouais, 1761, issu de *Histoire naturelle, Supplément 1774*, volume 1.

Vers le Muséum d'Histoire naturelle : la Convention de 1793

Contrairement aux académies et universités qui ont été suspendues initialement pendant la Révolution française, le Muséum profite, selon Limoges, d'une crise interne qui se déclenche en 1788²⁷⁹. La mort de Buffon en 1788 est le début d'une période de transition, marquée par une révolution interne transformant profondément les structures du Jardin.

Quand les professeurs et démonstrateurs prennent le titre d'« officiers du Jardin des Plantes » soulignant l'égalité entre eux, ils rédigent collectivement, dès l'été 1790, le *Projet de règlements pour le Jardin des plantes et le Cabinet d'histoire naturelle* qui

²⁷⁹ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* (1980) p. 212.

indique le fondement de réorganisation du Jardin. Trois ans plus tard, toutes les dispositions se retrouvent dans le décret de la Convention du 10 juin 1793²⁸⁰ (Annexe 6). Cette convention détermine que le Jardin royal devenu Jardin national des Plantes et le Cabinet d'Histoire naturelle constituent le Muséum d'Histoire naturelle²⁸¹ : « L'établissement sera nommé à l'avenir Muséum d'Histoire naturelle »²⁸². Comme

²⁸⁰ Le décret de la Convention nationale de 1793 comprend quatre titres : le titre I porte sur l'organisation de l'établissement, le titre II sur les différents cours du Muséum, le titre III sur la bibliothèque d'histoire naturelle et le titre IV sur les correspondances du Muséum. Ce dernier titre a pour but d'assurer les échanges entre le Muséum et « les établissements analogues dans les différents départements de la République ».

²⁸¹ P. YOUNG LEE explique dans son article 'The Musaeum of Alexandria and the Formation of the Muséum in Eighteenth-Century France' le choix du nom « muséum » au lieu de celui de « musée » pour les collections publiques du Muséum d'Histoire naturelle qui sont tous les deux originaires du mot latin « musaeum ». Dans la France du XVI^e siècle, le terme latin « musaeum » est expressément et exclusivement compris en référence au « Musaeum » d'Alexandrie (apparu au XIV^e siècle avant Jésus Christ) défini comme un groupe de scientifiques dédié aux études des arts, sciences et lettres inspirées par les neuf Muses, les gardiennes des arts et sciences. Young Lee explique ce que « muséum » signifie dans la France du XVIII^e siècle et comment il est utilisé. Le terme « muséum » évoque l'autorité culturelle de l'ancien « Musaeum » d'Alexandrie : un corps scientifique et de connaissance littéraire (beaucoup à savoir) et pas de collection d'objets (rien à voir). Dans le XVIII^e siècle, le « muséum » est donc connu en France comme un moyen de savoir plutôt qu'un endroit pour exposer. Antoine-Chrysostôme Quatremère de Quincy (1755 – 1849), secrétaire de l'Académie des Beaux Arts depuis 1816, explique que le terme « muséum » est le mot francisé du terme latin « musaeum ». Le mot « musée », introduit en 1765 pour la première fois dans l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts, et des métiers* de Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert est la vulgarisation de muséum et ainsi trois fois éloigné de son point d'origine (μουσεῖον – musaeum – muséum – musée). À l'époque révolutionnaire, la consolidation du pouvoir politique est liée à la conception de l'expansion de savoir et à un édifice monumental rappelant le public de cet échange. D'après la Révolution Française, ces deux thèmes sont indiqués par le titre « muséum ». Le nom du Muséum d'Histoire naturelle créé pendant la Révolution en 1793 n'est pas « muséum » mais « musaeum » proposé par le zoologiste Louis Daubenton (1716 – 1799) dans l'objectif d'intégrer les bâtiments et terres du Jardin des Plantes pour créer un vrai « musaeum ». Ce titre sélectionné et non imposé veut rappeler les vertus morales et les valeurs intellectuelles de l'école d'Alexandrie. La forme archaïque de « musaeum » évite la confusion de l'autre muséum, le Muséum des Arts, c'est-à-dire le Musée du Louvre (le Louvre a été renommé plusieurs fois). Dans la France du XVIII^e siècle, les musées continuent à être de plus en plus spécialisés dans leurs collections et par conséquent, le muséum et le musée sont conçus comme des paires complémentaires. Il devient difficile d'insérer un musée de science et un musée d'art dans le même cadre ce qui résulte en une séparation catégorique. Le mouvement rapide vers la spécialisation institutionnelle doit être vu, d'après Young Lee, comme une congruence entre ce qui est théoriquement disponible et ce qui est compréhensible par le public parisien. La distinction entre le Muséum des Arts et le Muséum d'Histoire naturelle n'est pas une distinction entre catégories, apparence publique face connaissance personnelle. Le « musaeum » reflète le corps intellectuel tout en offrant un programme de recherche embrassant toutes les branches de la science naturelle. Lorsque les fonctions d'exhibition du musée public ont remplacé l'idéal académique du muséum encyclopédique, il paraît, selon Young Lee, que les musées d'art et les musées de science n'ont plus des points communs. Le musée renvoie à la pratique d'exhibition générale, tandis que le muséum est un projet intellectuel particulier. De la possession de savoir vers la possession d'objets, c'est la division fondamentale marquée par le processus de nomination : l'un « musaeum », quelques « muséums », et beaucoup de « musées ». P. YOUNG LEE 'Art Bulletin' *The Musaeum of Alexandria and the Formation of the Muséum in Eighteenth-Century France* Volume LXXIX, Numéro 3, Septembre 1997.

²⁸² Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, article I du premier titre.

l'écrivent Eidelman et Van Praët « le Muséum naît en 1793, mais il est déjà vieux d'un siècle et demi »²⁸³. Daubenton est le premier directeur pour la période 1793 – 1794.



Emblème du Muséum d'Histoire naturelle,
élaboré par le professeur d'iconographie du Muséum, Gérard Van Spaendonck, 1793.

Dans cette gravure, des animaux, des végétaux et des minéraux entourent une ruche symbolisant le professorat et un bonnet phrygien symbolisant la liberté républicaine. Les épis de blé et la vigne font référence au rôle agricole de l'histoire naturelle. À l'époque, les abeilles représentaient le modèle de l'industrie, de l'utilité et de l'harmonie sociale mais sont également des symboles francs-maçons.

L'idéologie révolutionnaire en France dès la fin du XVIII^e siècle trouve sa réflexion dans la manière dont le musée doit être dirigé.

« Le Muséum d'histoire naturelle sera sous la protection immédiate des représentants du peuple, et sous la surveillance du conseil exécutif »²⁸⁴.

²⁸³ J. EIDELMAN, M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* (2000) p. 17.

²⁸⁴ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, XV, article premier du premier titre.

Les enseignants du Muséum ont tous les mêmes droits pour souligner l'égalité des professeurs étant un point important. Le titre d'intendant est ainsi supprimé et le salaire est réparti par portions égales entre eux.

« Tous les officiers du Muséum porteront le titre de professeurs, et jouiront des mêmes droits »²⁸⁵.

« La convention nationale voulant consacrer l'égalité entre des hommes que l'Europe savante met sur le même rang, supprime la place d'intendant du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle »²⁸⁶.

« Le traitement attaché à ladite place réparti dorénavant par portions égales entre les professeurs de l'établissement »²⁸⁷.

L'établissement est géré directement par les enseignants qui élisent parmi eux leur directeur.

« Il sera nommé parmi les professeurs et par les professeurs, un directeur qui sera chargé uniquement de faire exécuter les règlements et les délibérations de l'assemblée qu'il présidera »²⁸⁸.

Le décret règle en même temps la nomination, les tâches et le mandat du directeur. Il s'avère que sa nomination n'est limitée que pour la durée d'un an. Même en cas de démission ou de décès d'un des professeurs, ce sont les professeurs eux-mêmes qui déterminent quel savant occupera la place vacante.

« Le directeur sera nommé pour un an, et il ne pourra être continué qu'au scrutin et pour une année seulement »²⁸⁹.

« Lorsqu'une place de professeur vaquera par mort, démission ou autrement, les professeurs du Muséum nommeront au scrutin le savant qu'ils jugeront le plus propre à remplir la place vacante »²⁹⁰.

²⁸⁵ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, III, article premier du premier titre.

²⁸⁶ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, IV, article premier du premier titre.

²⁸⁷ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, V, article premier du premier titre.

²⁸⁸ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, VI, article premier du premier titre.

²⁸⁹ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, VII, article premier du premier titre.

²⁹⁰ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, IX, article premier du premier titre.

Avec la création d'une bibliothèque, tous les spécimens et collections sont sauvegardés et destinés à l'instruction publique²⁹¹. Les nombreuses saisies révolutionnaires viennent alimenter les collections et sont à l'origine d'une ménagerie d'animaux vivants créée en 1793. L'objectif de l'enseignement public de l'histoire naturelle est défini dès le deuxième article et cette idée se retrouve plus loin, lorsqu'il s'agit des correspondances du Muséum.

« Le but principal de cet établissement sera l'enseignement public de l'histoire naturelle, prise dans toute son étendue et appliquée particulièrement à l'avancement de l'agriculture, du commerce et des arts »²⁹².

« [...] et généralement tout ce qui peut intéresser les progrès de l'histoire naturelle, directement appliquée à l'agriculture, au commerce et aux arts »²⁹³.

En 1793, les anciens cours deviennent des chaires professorales spécifiques au nombre de douze. Le décret indique que :

« pour enseigner complètement l'histoire naturelle dans toutes ses parties, on donnera douze cours dans le Muséum » [...] « un cours de minéralogie, un cours de chimie générale, un cours des arts chimiques, un cours de botanique dans le Muséum, un cours de botanique dans la campagne, un cours d'agriculture et de culture des jardins, des arbres fruitiers et des bois, deux cours pour l'histoire naturelle des quadrupèdes, cétacés, oiseaux, reptiles et poissons, des insectes, vers et des animaux microscopiques, un cours d'anatomie humaine, un cours d'anatomie des animaux, un cours de zoologie, et un cours d'iconographie naturelle ou l'art de dessiner et peindre toutes les productions de la nature »²⁹⁴.

Dès 1794, une treizième chaire s'ajoute, celle de zoologie est dédoublée et en 1795, celle d'anatomie des animaux devient anatomie comparée.

²⁹¹ Le premier étage du bâtiment occupé jusqu'ici par l'intendant du Jardin et de son Cabinet d'Histoire naturelle sera réservé en entier pour recevoir une bibliothèque nécessaire au complément du Muséum.

²⁹² Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, II, article premier du premier titre. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

²⁹³ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, II, article premier du titre IV. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

²⁹⁴ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, article premier du titre II. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

L'agrandissement incessant des collections résulte en une répartition des charges des fonctionnaires.

« L'officier du cabinet, chargé jusqu'à présent des herbiers, ne sera uniquement chargé à l'avenir que de décrire et de compléter la botanique des différentes parties de la France, et de faire la concordance de la synonymie »²⁹⁵.

« L'administration des herbiers fera désormais partie des fonctions du professeur de botanique »²⁹⁶.

« L'adjoint à la garde du cabinet et chargé des correspondances, aura uniquement pour tâche de compléter la minéralogie et la zoologie de la France »²⁹⁷.

Directement lié à l'idéologie et des pratiques de la Révolution française, les professeurs doivent rendre compte de leur travail au public et leurs cours auront lieu dans une des salles du Muséum.

« Il y aura chaque année au Muséum deux séances publiques, dans lesquelles, les professeurs rendront compte de leurs travaux »²⁹⁸.

« Les leçons d'histoire naturelle données jusqu'ici au Collège de France, seront données à l'avenir dans une des salles du cabinet d'histoire naturelle »²⁹⁹.

Selon Pickstone, la période de 1793 à 1795 est un moment muséologique fort à Paris. Faisant partie d'une nouvelle identité culturelle ou motivées par l'état de désordre, les autorités politiques de France prennent possession des collections appartenant à la monarchie. Elles sont présentées comme des expositions publiques ou instructives en

²⁹⁵ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, X, article premier du premier titre. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

²⁹⁶ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, XI, article premier du premier titre. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

²⁹⁷ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, XII, article premier du premier titre. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

²⁹⁸ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, XIV, article premier du premier titre. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

²⁹⁹ Décret de la Convention nationale du 10 juin 1793, l'an second de la République française, Numéro 1020, XIII, article premier du premier titre. Édit reproduit dans P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560, 561.

accordance avec les conceptions du siècle de la Lumière. Les collections ne sont plus « pour » le peuple, mais elles sont « au » peuple³⁰⁰.

Influences externes et internes au Muséum à partir de 1793

Pour bien comprendre l'évolution du Muséum d'Histoire naturelle, il est indispensable de voir de plus près quelles sont les influences externes et internes qui s'y rapportent à partir de 1793. Limoges se demande quelle est la place du Muséum parmi les autres institutions scientifiques à Paris et quelle est celle des professeurs au sein de l'établissement³⁰¹ ?

1800 – 1840 : « l'âge d'or »

La période dès la création du Muséum en 1793 à la mort d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772 – 1844) est considérée comme « l'âge d'or » du Muséum. Ces années se caractérisent par un financement généreux que le Muséum a à sa disposition et jusqu'en 1840, il est celui qui parmi toutes les institutions scientifiques françaises est le plus pourvu³⁰². En dehors de sa position financière, ses ressources et l'étendue de son programme assurent un niveau supérieur de publications scientifiques³⁰³.

À son prestige s'ajoute la position salariale favorable qui fait qu'une fonction au Muséum est très désirée. Pendant la première partie de ce siècle, les salaires des professeurs au

³⁰⁰ J. PICKSTONE 'Museological science ? The place of the analytical / comparative in the nineteenth century science, technology and medicine *Science History Publications Ltd* (1994) p. 118, 119.

³⁰¹ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 214.

³⁰² Le Muséum relève du Ministère de l'Intérieur et à partir de 1832, il est rattaché à l'Instruction publique créée cette année-là. Ainsi, le Muséum est une structure entièrement financée par l'État.

³⁰³ Pendant les années qui correspondent à « l'âge d'or », le nombre de publications fluctue beaucoup, mais le taux moyen est plus élevé par rapport à celui au milieu du siècle. À la fin du XIX^e siècle, leur nombre ne cesse de croître. La deuxième moitié du XIX^e siècle témoigne néanmoins d'un recul de l'activité scientifique au Muséum et d'une régression sensible de sa prestation. Bien que Limoges souligne que l'activité ne mesure en rien la qualité, la conclusion a une valeur réelle, c'est-à-dire qu'elle met ainsi en question la notion que l'histoire du Muséum se divise arbitrairement en deux périodes : celle de gloire et de régression. La segmentation chronologique paraît plus complexe. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 216, 217.

Muséum sont avec ceux payés au Collège Royal³⁰⁴ les plus élevés dans le système éducatif français. De plus, les professeurs ont des revenus additionnels grâce à un système de cumul avec d'autres charges d'enseignements qu'ils peuvent occuper par ailleurs, à la Sorbonne et dans d'autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Cette opportunité qui est offerte d'occuper plusieurs fonctions simultanément témoigne en même temps d'une visibilité sociale des professeurs en confirmant leur omniprésence ce qui augmente leur prestige et leur autorité intellectuelle³⁰⁵. Néanmoins, la restriction de la pratique du cumul limite progressivement ce lien organique. Schnitter écrit qu'en 1868 et pour la première fois dans l'histoire du Muséum, un professeur, Henri de Lacaze-Duthiers (1821 – 1901)³⁰⁶, préfère donner sa démission pour pouvoir occuper un poste à la Sorbonne³⁰⁷. Selon Van Praët, ce phénomène correspond à une évolution des disciplines et à la montée d'approches expérimentalistes qui se développent davantage à l'université qu'au Muséum. Aux avantages salariaux s'ajoute des privilèges matériels, puisque les professeurs sont logés sur le terrain et aux frais du Muséum. En outre, ils peuvent disposer du soutien d'un corps d'aides-naturalistes, des jardiniers aux ouvriers, qui permet à chaque professeur d'être à la disposition de son propre petit empire. En conséquence, les professeurs profitent de circonstances très confortables qui s'étendent plus loin qu'au salaire seul³⁰⁸.

³⁰⁴ Le Collège Royal qui est fondé en 1530 par François I est le premier collège d'Europe et devient Collège Impérial et désormais Collège de France.

³⁰⁵ Le nombre de professeurs ayant plusieurs postes s'élève d'abord à 33 pour cent pour arriver à un maximum de 55 pour cent dans la première décennie des années 1790. Le taux descend ensuite à moins de 25 pour cent pendant la période précédant l'année 1890. Le Collège de France, l'École Centrale des Arts et Manufactures, la Faculté de Médecine, la Faculté des Sciences et l'École Polytechnique comptent parmi les institutions les plus fréquentées par les professeurs du Muséum. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 215, 216.

³⁰⁶ Parmi d'autres, Henri de Lacaze-Duthiers se demande en 1882 comment il faut considérer la fonction du Muséum et à quoi on peut le rendre utile. Étant plus expérimentaliste, il adhère à l'idée du musée physiologiste et de ce point de vue il critique le Muséum où il n'est resté que quatre ans. H. DE LACAZE-DUTHIERS 'La licence et le Muséum' *Revue scientifique*, série 3, xxx/4, 22 juillet 1882, p. 98.

³⁰⁷ SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 47.

³⁰⁸ Pendant le XIX^e siècle, les salaires au Muséum vont de pair avec ceux du Collège de France. Au début du siècle, ils s'élèvent à 5.000 francs, s'accroissent à 7.500 francs en 1862 et atteignent 10.000 francs en 1876. Après 1880, un professeur à la Faculté des Sciences de Paris peut compter sur 15.000 francs par an, de revenus supplémentaires inclus. Ce n'est que vers 1910 que les salaires du Muséum s'alignent sur ceux payés à la Faculté. Selon Limoges, ce développement montre que le Muséum n'occupe plus le sommet du système éducatif. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 –

Chaque professeur a l'obligation de proposer une série de quarante cours au minimum, répartie sur l'année universitaire. Ces cours sont publics et gratuits, mais n'aboutissent à l'obtention d'aucun diplôme ce qui demeure dans l'esprit des édits royaux de 1626 et 1635³⁰⁹. De plus, les professeurs du Muséum organisent chaque année dans une des salles du cabinet d'histoire naturelle deux séances publiques pour rendre compte de leurs travaux. Les cours au Muséum s'adressent explicitement à un public général plutôt qu'à un corps étudiant au sein de l'institution. Les activités enseignantes obligatoires sont néanmoins subordonnées à celles de la recherche et à celles de la création de collections. Comme pour le Collège de France³¹⁰, le Muséum n'est que très partiellement caractérisé en fonction de la composition et des besoins de ses étudiants, mais essentiellement selon le développement d'activité de recherche. La dynamique scientifique du Muséum réside principalement dans les professeurs mêmes et leurs interactions, dans leurs rapports avec le gouvernement et dans leur relation avec d'autres institutions scientifiques en France³¹¹. L'Académie des Sciences dispose d'une voix dans toutes les nominations au Muséum au XIX^e siècle et prend ainsi une position particulière dans la régulation de la communauté

1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 214, 215.

³⁰⁹ C. SCHNITTER 'Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris : un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes ?' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2, 1995, p. 42, 43.

³¹⁰ Torlais fait une distinction entre l'enseignement universitaire classique qui a lieu dans des Facultés et l'enseignement officiel non universitaire qui a lieu au Jardin du Roi et au Collège Royal. Taton souligne que, bien qu'un lien avec l'enseignement régulier n'existe pas toujours, les cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle, les laboratoires et les observatoires constituaient néanmoins un élément essentiel de l'équipement scientifique et justifient la place importante accordée à leur étude. L'enseignement du grec associé très rapidement à celui des mathématiques, la gratuité des cours ouverts à tous, mais indépendants les uns des autres, l'absence pour les nouveaux maîtres de grades et de licences obligatoires, tout cela a contribué à une véritable révolution pédagogique. De plus, cette transformation a été durable. Au début du XVIII^e siècle, sur vingt chaires d'enseignement onze sont consacrées aux lettres et neuf aux sciences et en 1770, sur dix-neuf chaires douze sont consacrées aux lettres et sept aux sciences. Les sciences remplacent de plus en plus les lettres ce qui est très net à partir de 1772. Il est précisé que « l'une des classes de mathématiques serait consacrée à l'astronomie, que la chaire de pharmacie serait affectée à la chimie, tandis que la chaire de chirurgie deviendrait celle d'anatomie. Cette modernisation des chaires s'accroît par la suite, la mécanique, l'histoire naturelle, la physique expérimentale venant s'ajouter aux matières enseignées ». Ainsi, selon Taton, « les esprits sont tournés vers la recherche de l'utilité générale ». L'enseignement, flexible et divers, doit éveiller la curiosité, le désir de savoir ».

Le Collège veille à garder son indépendance entière vis-à-vis de l'Université. Torlais écrit que « le Collège Royal commence là où tout autre établissement d'éducation finit ; on y enseigne non les éléments des sciences, mais les sciences elles-mêmes... ce qu'il y a en un mot de plus profond, de plus recherché, de plus utile, de plus directe dans chaque partie » ». J. TORLAIS 'Le Collège Royal' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 9, 261 – 267, 270 – 274.

³¹¹ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 221, 222.

scientifique, ainsi que dans la détermination des carrières des scientifiques individuels et leur travail. Pendant la première moitié de ce siècle, les deux institutions sont donc étroitement liées et entre 1810 et 1850, tous les professeurs au Muséum adhèrent à l'Académie. Soixante-dix pour cent d'entre eux sont déjà membres de l'Académie quand ils sont nommés au Muséum³¹².

Comme nous l'avons vu, le statut du Muséum et la qualité de son corps académique assurent sa position nationale et internationale. En dehors de cela, Limoges indique deux autres facteurs importants. Premièrement, une institutionnalisation massive qui sécurise son prestige et sa position supérieure et une centralisation administrative qui fait face à une dispersion des professeurs au Collège de France, ainsi qu'à la Faculté des Sciences. Deuxièmement, la réussite du programme de recherche conditionné par son pouvoir de dominer le côté scientifique du système éducatif. Limoges conclut que la grandeur du Muséum pendant cette période ne peut pas seulement être attribuée à son poids intellectuel, mais qu'il la doit en même temps à une combinaison de circonstances exceptionnelles en particulier de la recherche et de l'exposition dans plusieurs domaines représentés fortement au Muséum³¹³.

1840 – 1870 : les années de régression graduelle

Cette période prospère est suivie d'années de régression graduelle, de 1840 à 1870, qui mènent finalement à une stagnation. Selon Limoges, ce recul résulte d'un déclin général de la science en France pendant cette période, due principalement à une stagnation budgétaire. La symbiose entre le Muséum et la Faculté des Sciences se détériore

³¹² Plus tard, entre 1850 et 1890, seulement 30 à 40 pour cent des professeurs nouvellement engagés sont membres de l'Académie et après 1890, ses proportions sont encore plus basses, c'est-à-dire que moins de dix pour cent des nouveaux nommés sont membres de l'Académie. Si l'Académie est un critère, Limoges souligne que le Muséum souffre d'un déclin relatif dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 216, 217.

³¹³ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 222, 225.

sensiblement et le nombre de publication est au plus bas. Dans ce contexte, la situation du Muséum n'est pas unique, puisque l'époque est caractérisée par une tension considérable entre l'université et le gouvernement. Un sentiment de mécontentement se fait sentir par un manque de fonds³¹⁴, des contrôles excessifs, des reculs par rapport à la qualité de l'enseignement au niveau de recherche. Alors que l'université parcourt la période la plus tumultueuse de son histoire, le Muséum traverse une crise administrative et politique³¹⁵. Le degré d'autonomie du Muséum irrite les bureaucrates et les hommes politiques. Par la position du Muséum au cœur du champ scientifique, ses professeurs sont considérés comme une aristocratie privilégiée. Deux commissions d'enquête³¹⁶ critiquent un grand nombre d'activités du Muséum et suite à cela, le gouvernement intervient dans trois domaines. Premièrement, c'est le ministre qui nomme le directeur du Muséum, celui-ci ayant une plus grande autorité et subordonnant le pouvoir des professeurs. Deuxièmement, la réforme administrative de 1863 détermine d'abord que les directeurs futurs sont choisis pour une période de cinq ans au lieu d'un an et que l'administration du Muséum est inspectée annuellement par une commission. Ces réformes ne peuvent être effectives que, lors qu'elles sont exécutées par un directeur loyal au gouvernement. Après

³¹⁴ Bien que le Collège de France et l'École Normale Supérieure restent derrière le Muséum en termes budgétaires pendant le XIX^e siècle, le Muséum perd du terrain par rapport à la Faculté des Sciences. Le budget du Muséum a augmenté sans cesse. Il a quintuplé entre 1793 et 1914 et après 1865 jusqu'à la fin du siècle, le taux d'augmentation atteint un million de francs. Ceci rend la croissance de la Faculté des Sciences plus remarquable car, son budget en 1825 s'élève à 75.000 francs, alors que le Muséum atteint environ la somme de 350.000 francs. En 1895, le budget de la Faculté monte à 750.000 francs et celui du Muséum s'élève à près de 940.000 francs. Dix ans plus tard, la Faculté atteint un million de francs au même moment que le Muséum. En termes budgétaires, le Muséum est d'abord rivalisé et ensuite privé de sa position privilégiée durant la deuxième partie du siècle. La raison en est que le Muséum connaît une période incertaine et de crise latente à la fin du XIX^e siècle et pendant les premières années du XX^e siècle. La période de recul ne correspond pourtant pas au montant budgétaire dont dispose le Muséum. Après 1856, la détérioration du Muséum est manifeste, tandis que sa position financière s'accroît considérablement. Comme Limoges a souligné auparavant, la division chronologique est plus compliquée. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 217 – 219.

³¹⁵ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 223 – 225.

³¹⁶ Ces commissions d'enquête, d'abord celle de 1850 et puis celle de 1858 ont produit des rapports qui critiquent de manière extrême la plupart des activités du Muséum. Comme leur contenu n'est pas important pour cette recherche, elles ne sont pas spécifiées. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 226.

deux tentatives restées sans succès³¹⁷, Michel Eugène Chevreul (1786 – 1889), attaché au Muséum depuis 1830, est nommé directeur pour une période de cinq ans.

Limoges conclut qu'il est alors indubitable pour le Muséum de ne plus disposer du prestige intellectuel antérieur et que l'objectif est de permettre au Muséum de retrouver un prestige intellectuel comparable à ce qu'il avait connu dans la période précédente³¹⁸.

1870 – 1914 : la position critique

Pendant la période qui va de 1870 à la première guerre mondiale en 1914, la productivité des professeurs au Muséum suggère, selon Limoges, que les prestations de recherche s'améliorent à partir de 1870. Contrairement aux années 1840 – 1870, le Muséum semble avoir une activité scientifique plus importante que celle du début du XIX^e siècle. Le financement et la productivité vont de pair avec une progression constante des ressources inconnue dans les autres institutions parisiennes, exception faite de la Faculté des Sciences qui dispose d'un budget encore plus élevé. Toutefois, l'hypothèse que la position du Muséum se consolide peut être trompeuse, selon Limoges³¹⁹.

Pendant les années en question, deux courants au sein de l'institution s'opposent et mettent en question la tradition scientifique en provoquant un conflit ayant des répercussions à long terme. Pendant la période initiale jusqu'à la mort de Georges Cuvier en 1832 à peu près, l'histoire des chaires au Muséum témoigne du renforcement du rôle institutionnel du musée, conçu comme un centre de recherche en histoire naturelle. Jusqu'à 1829, un nombre croissant de chaires en zoologie orientées autour des collections

³¹⁷ Louis Agassiz est sollicité pour occuper le poste du premier directeur du Muséum, mais il refuse. Il ne veut pas abandonner son projet qui vise à la construction du « Museum of Comparative Zoology » à Harvard aux États-Unis. Selon Limoges, il se rend bien compte de la position impossible dans laquelle il se trouverait comme directeur d'une institution ingouvernable. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 227.

³¹⁸ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 226 - 229.

³¹⁹ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 229 – 230.

est créé³²⁰ et une chaire d'une discipline d'appui n'impliquant pas de collections est supprimée. Entre 1837 et 1880, une nouvelle orientation dirige le Muséum dans une voie toute opposée. De nouvelles chaires sont créées, mais toutes dans le domaine expérimental³²¹ et non dans le domaine des sciences naturelles descriptives. Une transformation se manifeste parallèlement dans l'administration du Muséum. Jusqu'à la mort de Cuvier, sur 39 ans, puis de 1833 à 1863, les directeurs sont des naturalistes et dès l'instauration du directorat quinquennal et jusqu'en 1890, les directeurs sont des chimistes.

Ce développement montre la tendance à abandonner la vocation première descriptive du Muséum au profit des sciences expérimentales et par conséquent, la fonction muséologique ne devient qu'un aspect secondaire de ses activités plutôt que son objectif primordial. Limoges indique deux facteurs qui expliquent cette évolution. Les professeurs au Muséum sont touchés par les politiques initiées dans les années 1850 qui demandent des réformes universitaires contribuant au développement des sciences expérimentales et nécessitant des laboratoires. La physiologie, une science expérimentale par excellence, s'avance et s'enracine dans d'autres institutions. Dans ces circonstances, toutes les initiatives pour changer l'orientation du Muséum sont considérées comme une menace par les naturalistes. Ceux-ci passent à l'action, alors qu'ils ont encore la majorité des postes au sein du Muséum³²² et ont conservé une visibilité dans la société avec le lancement du chantier de la Galerie de Zoologie.

La tentative d'une partie du Muséum de se détourner des activités de la science expérimentale est un succès, mais Limoges souligne que cette réaction n'est qu'une

³²⁰ En 1794, la chaire de zoologie, de poissons et reptiles est ajoutée aux douze chaires créées simultanément en 1793. À la mort de Van Spaendonck en 1822, la chaire d'iconographie est supprimée et remplacée par deux positions de dessin. En 1829, à la mort de Lamarck, sa chaire est divisée en deux chaires d'histoire naturelle. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 230.

³²¹ En 1837, la chaire de physiologie comparative est créée pour Frédéric Cuvier (1773 – 1838) suivie par la chaire de physique appliquée aux sciences naturelles pour Antoine-César Becquerel (1788 – 1878). Georges Ville occupe en 1857 la chaire de la physique des plantes et finalement en 1879 et 1880, deux chaires dans un champ expérimental sont établies, celle de pathologie de Bouley et celle de physiologie des plantes de Dehérain. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 230, 231..

³²² C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 230 – 233.

victoire temporaire, à la Pyrhus. En rejetant les nouvelles conceptions, l'institution se met en dehors de cette évolution scientifique. Au début des années 1890, le Muséum se trouve dans une situation difficile et dès la fin des années 1860, sa fonction dans le système de l'enseignement scientifique est mise en question pour une autre raison. Par manque d'un corps d'étudiants régulier et faute de pouvoir délivrer des diplômes, le Muséum donne des cours publics, mais ceux-ci attirent de moins en moins d'auditeurs. Pour remédier à cette situation, ainsi que pour rétablir la relation entre le Muséum et les autres centres d'enseignement supérieur, le décret du 10 janvier 1880 autorise les professeurs de la Faculté de Médecine et des Sciences et ceux de l'École de Pharmacie à offrir des cours au Muséum et à utiliser ses collections pour l'enseignement et les recherches. Cette mesure met le Muséum dans une position de subordination très nette et totalement nouvelle depuis la création du Jardin du Roi. Pour compenser et pour arriver à augmenter le nombre restreint d'étudiants, vingt bourses sont créées en 1880 pour les étudiants qui préparent la licence et l'agrégation aux sciences naturelles. Néanmoins, elles sont supprimées en 1887 car, « [...] le Muséum a été créé pour faire des recherches plutôt que pour enseigner »³²³.

Comme l'enseignement scientifique à la fin du XIX^e siècle augmente en importance à Paris, le Muséum court le risque d'être condamné à une existence marginale sinon d'être absorbé par l'Université de Paris. La relation entre la Faculté et le Muséum a changé profondément depuis le début du siècle. Quand l'Université Impériale³²⁴ est fondée par Napoléon I, la loi stipule que les deux professeurs de l'histoire naturelle de la nouvelle Faculté des Sciences doivent être choisis parmi les professeurs du Muséum. Limoges souligne que par cette décision, la Faculté des Sciences devient une sorte d'annexe du Muséum³²⁵. Toutefois entre 1860 et 1870, cette situation ne se reproduit plus, puisque la

³²³ Limoges cite Leclerc du Sablon, un aide-naturaliste au Muséum de 1887 à 1889. C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 234.

³²⁴ L'Université de France est connue aussi comme l'Université Impériale, mais surtout alors appelée l'Université.

³²⁵ La Faculté des Sciences ne s'aligne qu'au pouvoir professoral du Muséum qu'au début du Troisième République en 1871. En 1832, la composition de son corps professoral est dictée par la loi de 1808 spécifiant qu'« à Paris, la Faculté des Sciences doit comprendre un groupe de deux professeurs du Collège de France, deux du Muséum d'Histoire Naturelle, deux de l'École Polytechnique et deux professeurs en mathématique de lycée ». C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris,

Faculté devient un concurrent sérieux du Muséum qui fait face à des conflits internes. Vers 1880, la Faculté dispose d'un budget supérieur à celui du Muséum et sa supériorité est devenu irréfutable. Limoges constate que même avant 1892, le Muséum se trouve dans une position critique, particulièrement envers la Faculté des Sciences. L'influence de cette dernière ne cesse de croître dans le domaine de l'enseignement scientifique et la Faculté devient un concurrent redoutable dans le domaine de la recherche. La décision du Muséum d'octroyer la prépondérance à l'histoire naturelle descriptive va à l'encontre de l'évolution des sciences de la Nature et de l'émergence de nouvelles disciplines et se trouve aggravée par le développement des enseignements universitaires. L'utilité du Muséum est mise en question et on se demande s'il est souhaitable de continuer à soutenir une institution si coûteuse.

Limoges souligne que le Muséum enseigne pendant la dernière décennie du XIX^e siècle à un corps étudiant presque inexistant et essaie de se maintenir et de se définir à travers ses collections. L'ensemble des professeurs et les directeurs sont confrontés à la nécessité de situer le Muséum au sein du système institutionnel français et de justifier son existence autonome et si possible de maintenir son principe initial. Afin de réaliser ces objectifs, il y a nécessité de déterminer la vocation bien précise du Muséum en soulignant ce qui relève de son orientation naturaliste et muséologique. Limoges conclut que cette mission doit en même temps être reconnue pour son utilité sociale et par sa valeur pour être soutenue par le gouvernement dans une époque où toutes les forces du système scientifique français semblent aller à l'encontre du Muséum³²⁶.

L'objectif du Muséum : musée ou établissement d'enseignement

Le but du Muséum s'élargit dès l'intendance de Fagon en 1693 en devenant un centre de recherche consacré aux sciences de la Nature et qui dispose, selon Schnitter, d'un musée au sens contemporain du terme ayant une expérience en termes de collecte et de

1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 223.

³²⁶ C. LIMOGES 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, (1980) p. 234, 235.

conservation. À partir de la Convention de 1793, l'établissement se dédie à l'enseignement public de l'histoire naturelle dans toute son étendue s'appliquant particulièrement à l'avancement de l'agriculture, du commerce et des arts. Comme nous l'avons vu, cet objectif se reflète dans l'emblème du Muséum avec les épis de blé faisant référence au rôle agricole et les abeilles représentant le modèle de l'industrie. Selon Schnitter, cet objectif est mis en avant essentiellement pour des raisons stratégiques pour survivre à la Révolution³²⁷. Dans son article, il se demande à quoi sert le Muséum à partir de 1793. S'agit-il d'un musée, c'est-à-dire d'un « lieu où sont regroupées, classées et exposées à la vue du public et pour son éducation toutes les reproductions de la Nature » ? Selon lui, l'importance attribuée aux galeries, aux serres et à la ménagerie peut le laisser supposer. En même temps, on peut se poser la question s'il s'agit d'une sorte de faculté, c'est-à-dire d'un « lieu dans lequel se construit, s'élabore et se perpétue par l'enseignement une discipline scientifique ». Schnitter indique que le fait que les emplois offerts au Muséum soient des postes de professeurs titulaires de chaires et non des postes de conservateurs de collections le laisse supposer³²⁸.

Au début du XIX^e siècle, le Muséum se distingue dans deux domaines. Premièrement, en dépit de sa vocation publique, le Muséum héberge une « élite de naturalistes » unique en Europe et deuxièmement, la professionnalisation de l'histoire naturelle se renforce. Schnitter constate que si l'enseignement reste officiellement une des principales fonctions des professeurs du Muséum, sa nature s'écarte largement des exigences du décret fondateur de 1793. L'application pratique des connaissances pour favoriser le progrès de l'agriculture ou du commerce n'est pas prioritaire pour les titulaires des chaires. Pour Schnitter, les collections et les recherches des chaires sont « l'unique moteur » de leur enseignement. C'est dans ce sens que le Muséum est plus proche du Collège de France et ne se réduit pas à une conservation d'histoire naturelle. Dans les premières années du XIX^e siècle, le Muséum se rapporte donc plus, contrairement à ce que stipule le décret fondateur, à l'activité muséographique et scientifique liées aux collections. Ce

³²⁷ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 41.

³²⁸ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 42.

développement s'explique par le fait qu'en 1830, sur les 13 chaires existantes, 11 sont des chaires dites « à collections »³²⁹.

Nous verrons que l'objectif du Muséum n'a pas été stable, mais qu'il évolue progressivement d'une époque à l'autre et c'est ce qui s'est passé dès les années 1860. L'arrivée de Victor Duruy à la tête du ministère de l'Instruction publique³³⁰, du 23 juin 1863 au 17 juillet 1869, l'enseignement et les chaires « sans collections » se développent ce qui fait que le Muséum s'éloigne d'une conception exclusivement muséale et naturaliste pour faire plus de place à l'enseignement théorique, mais surtout pratique de l'histoire naturelle. Edmond Frémy (1814 – 1894), titulaire de la chaire de chimie, est un défenseur ardent du mouvement réformateur de l'enseignement supérieur français qui se développe pendant cette période et à l'intérieur duquel le Muséum doit, selon lui, jouer un rôle actif. Il écrit à Duruy :

« [...] Au milieu des richesses scientifiques accumulées dans nos galeries, nos jardins, nos serres, notre ménagerie, l'enseignement du Muséum devrait être à la fois théorique et pratique : c'est à cette double condition que nous pourrions former des naturalistes véritables [...] Eh bien, je n'hésite pas à le dire, nous ne remplissons pas cette double mission »³³¹.

À l'exemple de Frémy, d'autres professeurs, tels que Milne-Edwards, mettent leurs laboratoires au service de la formation pratique des étudiants. Comme nous l'avons vu, Frémy (1814 – 1894), nommé directeur du Muséum de 1879 à 1891, poursuit sa politique institutionnelle en faveur de l'enseignement pratique et sur son conseil deux nouvelles chaires « sans collections » à vocation expérimentale sont créées, celle de pathologie comparée et de physiologie végétale, ainsi qu'un laboratoire de biologie marine. C'est à cette époque qu'Edmond Perrier (1844 – 1921), nommé en 1876 professeur titulaire de la chaire d'Histoire naturelle des Mollusques, des Vers et des Zoophytes, puis en 1903

³²⁹ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 45.

³³⁰ Le Muséum d'Histoire naturelle dépend du ministère de l'Intérieur ce qui change en 1832, lors qu'il est rattaché à celui nouvellement créé de l'Instruction publique. C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 43.

³³¹ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 45, 46.

d'Anatomie comparée, affirme en 1879 que « le Muséum est avant tout un établissement d'enseignement [...] ». Comme beaucoup d'autres, il considère « la fonction enseignante comme la grosse affaire du Muséum »³³². En 1880, sur les 19 chaires alors existantes, 12 sont maintenant des chaires « à collections » contre 11 sur 13 en 1830³³³. L'orientation enseignante du Muséum est renforcée par le fait qu'à partir de 1881, 20 bourses d'étude annuelles sont destinées à des étudiants qui préparent leur licence, leur doctorat ou leur agrégation dans les laboratoires. En développant sa fonction enseignante par l'augmentation du nombre de chaires « sans collections » et le développement de l'approche expérimentale des sciences naturelles, le Muséum assume une concurrence avec l'université, notamment avec la Faculté des Sciences de Paris dont l'essor à la fin du XIX^e siècle est spectaculaire. Une rivalité vive s'ensuit, mais la dominance se déplace en faveur de la Faculté des Sciences³³⁴.

À la fin du XIX^e siècle, il y a, comme Limoges l'a indiqué, deux groupes de professeurs, celui des « naturalistes », titulaires de chaire « à collections » et celui des « expérimentalistes », titulaires de chaires « sans collections » qui s'affrontent au Muséum pour déterminer l'avenir de l'établissement³³⁵. L'année 1892 est marquée par une vive tension entre les deux camps. La direction revient à nouveau aux naturalistes et Milne-Edwards est élu directeur de 1892 à 1900. Son successeur est le zoologiste Edmond Perrier (1844 – 1921), dirigeant de 1900 à 1919, et contrairement à ce qu'il a affirmé, lorsque Frémy était directeur, il soutient l'idée que « l'enseignement n'est pas la

³³² C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 46.

³³³ La surface des laboratoires est ainsi multipliée par 2,6 entre 1870 et 1888. C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 47.

³³⁴ À partir de 1880, le salaire d'un professeur de la Sorbonne dépasse celui d'un professeur du Muséum. De plus, le budget ordinaire de la Faculté des Sciences en croissance exponentielle surpasse celui du Muséum vers 1905. C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 47.

³³⁵ Limoges préfère la distinction entre « naturalistes » et « expérimentalistes », tandis que Schnitter celle de titulaires « à collections » et titulaires « sans collections ». Schnitter a néanmoins choisi la terminologie de Limoges pour son caractère polémique et pour insister sur deux conceptions différentes du rôle du Muséum. Selon Schnitter, les « naturalistes » au Muséum vers la fin du XIX^e siècle défendent l'individualité scientifique de l'établissement autour des principes muséographiques de conservation et de présentation des collections, tandis que les « expérimentalistes » défendent une politique institutionnelle orientée plutôt sur l'enseignement et la recherche fondamentale. C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 48.

grosse affaire du Muséum »³³⁶. Mais nous pouvons faire l'hypothèse que la majorité des professeurs du Muséum a fait le bilan de l'échec de la politique de compétition avec la Faculté des Sciences et considère qu'il faut au contraire jouer la carte des spécificités de sa recherche en systématique, de ses collections et de ses expositions. Sous sa direction, deux chaires « sans collections » sont supprimées et la chaire de physiologie risque de subir le même sort, mais le Conseil du Muséum, un organe gouvernemental formé de quatre membres nommés par le ministre de l'Instruction publique, s'oppose et la suppression n'a pas lieu.

La tendance naturaliste du Muséum s'exprime par la suite de Louis Alexandre Mangin (1852 -1937), successeur de Perrier qui écrit en 1907 au ministre de l'Instruction publique :

« Le Muséum, Musée des sciences naturelles, doit d'abord être pourvu, dans ses divers chaires, du personnel nécessaire à l'entretien et à l'augmentation des collections, qui sont l'unique raison de son existence ».

Perrier note en 1908 que :

« Le Muséum n'a pas assez de chaires d'histoire naturelle ; il doit viser à en créer de nouvelles en transformant les chaires qui ne rentrent pas dans le cadre de l'histoire naturelle ; [...] au lieu des 13 chaires à collection, il en faudra 23 »³³⁷.

Comme nous l'avons vu, les rivalités entre l'Université de Paris et le Muséum se manifestent à plusieurs reprises. Schnitter indique même que des tentatives sont faites par certains universitaires pour annexer le Muséum à l'Université et que plusieurs terrains lui sont confisqués. Plusieurs projets voient le jour parmi lesquels celui de transformer l'établissement en un simple musée en y retirant le professorat pour le remplacer par des postes de conservateurs de collections. Néanmoins, Perrier résiste avec succès aux prétentions de l'université. Schnitter conclut que c'est dans « l'équilibre instable autour

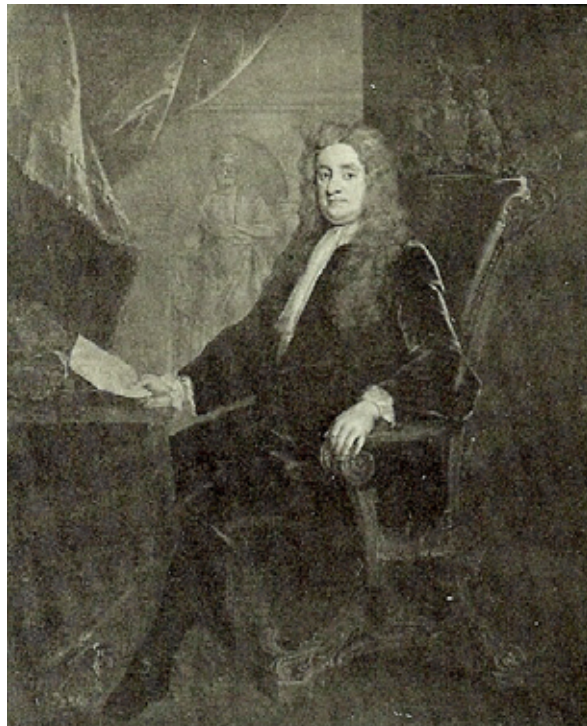
³³⁶ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 48.

³³⁷ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 49.

de la question du rôle de l'établissement et en particulier de la place donnée à l'enseignement que réside tout le dynamisme du Muséum »³³⁸.

2.4 La création du « British Museum »

Caygill indique que le vrai fondateur du « British Museum » est le « House of Commons » (la Chambre des Communes)³³⁹. Elle affirme que le « British Museum » est le résultat de son époque mis en forme par des individus, mais que le catalyseur de sa fondation est procuré par le testament de Hans Sloane (1660 – 1753). Sloane est ainsi considéré comme le fondateur virtuel du « British Museum » de Londres.



Sir Hans Sloane,
illustration reproduite dans W. T. STEARN *The natural History Museum at South Kensington* 1981.

³³⁸ C. SCHNITTER 'Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ; un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie*, 2 (1) (1995) p. 50.

³³⁹ M. CAYGILL 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 45.

Pendant cinquante ans, la collection de Sloane qui se trouve premièrement à Bloomsbury et plus tard à Chelsea se présente comme une attraction pour les visiteurs londoniens et étrangers. Hans Sloane part pour Londres en 1679 où il fait des études de médecine, pharmacie, anatomie et chimie. En 1683, après quatre ans, il se rend à Paris, en particulier au Muséum, où il suit des cours de botanique et d'anatomie. Dans la même année, il visite la petite principauté d'Orange en Vaucluse où l'université protestante comme celle de Harderwijk dans les Provinces-Unies permet d'obtenir rapidement le doctorat. Il poursuit ses études de médecine à la Faculté de Montpellier qu'il quitte en 1684 pour retourner en Angleterre. De retour à Londres, sa réputation augmente avec rapidité et il est élu président du « Royal College of Physicians »³⁴⁰ de 1719 à 1735 et président de la « Royal Society »³⁴¹ de 1727 à 1741. Les observations faites à la Jamaïque où il séjourne entre 1867 et 1869 et la collecte des spécimens de l'histoire naturelle forment la base de quelques-unes de ses publications. À mesure que la collection qui est hébergée dans sa résidence « Manor House » à Chelsea augmente, les préoccupations de sa préservation s'accroissent parallèlement. Le désir de Sloane est qu'elle ne se disperse pas et reste réunie pour, si possible, être maintenue comme trésor national pour former « le noyau d'un grand musée national » et « un grand musée public »³⁴². Caygill se demande si Sloane envisage l'institution formée par le « British Museum Act », c'est-à-dire une vaste collection de livres, manuscrits, d'histoire naturelle et d'antiquités car, il n'y avait aucune institution comparable. Les grandes collections à l'étranger de l'époque sont plutôt des expressions « d'abondance privée et de pouvoir public »³⁴³. De plus, une longue tradition anglaise de collectionneurs à l'exemple italien fait défaut comme nous l'avons vu. Les seules initiatives anglaises développées sont privées comme celles de Sloane, des

³⁴⁰ Le « Royal College of Physicians » est un établissement fondé en 1518 qui vise au respect et l'amélioration des critères de la pratique médicale.

³⁴¹ La « Royal Society » est créée en 1660 (année de naissance de Sloane) et vise un intérêt dans « the promotion of Physico-Mathematicall Experimental Learning ». Sloane devient membre le 21 janvier 1685 et en 1693, il est élu deuxième secrétaire. Son élection l'amène à l'intérieur du cercle des scientifiques les plus distingués de l'époque. Il y reste un participant actif pendant 68 ans. A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 18, 19.

³⁴² M. CAYGILL 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 46.

³⁴³ M. CAYGILL 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 46.

Tradescant et d'Ashmole³⁴⁴. Selon Yanni, l'« Ashmolean Museum »³⁴⁵, établi en 1683, sert peut-être de prototype à suivre comme étant le premier « musée moderne » à but éducatif et ouvert au public³⁴⁶. Selon Stearn, les objectifs envisagés par Sloane sont l'amélioration de la science physique et des autres arts et sciences, ainsi que l'utilisation au profit de l'humanité d'une telle collection³⁴⁷. Il souhaite ainsi la transférer à Londres, pour qu'un plus grand public soit en mesure d'en prendre connaissance³⁴⁸, mais aucune institution existante ne pourrait héberger sa collection. Caygill indique que Sloane pourrait laisser sa collection à la « Royal Society » à laquelle il est très lié et qu'il dote de spécimens à plusieurs reprises, mais des négligences répétées de cette institution n'inspire pas confiance à un donateur potentiel³⁴⁹.

Sloane meurt le 11 janvier 1753 et ses exécuteurs testamentaires sont chargés de s'occuper de la vente de sa collection d'un montant de 20 000 livres³⁵⁰ et ainsi de décider

³⁴⁴ C. YANNI *Nature's museums Victorian science and the architecture of display* Éditions (2005) p. 20.

³⁴⁵ Yanni cite John Henry Parker qui écrit en 1870 que « [The Ashmolean] was the earliest collection of its kind formed in England, and chiefly consisted of what are called curiosities, without regard to whether they were objects of Natural History – the works of God, or Antiquities, the works of Man, in the olden time. The collection, with the additions of Ashmole, included Birds, Beasts, Fishes, especially the productions of distant countries, all that was comprised under the general name of 'Rareties'. Such was the general character of a Museum down to our own time ». J. H. PARKER *The Ashmolean Museum : Its History, Present State, and Prospects : A Lecture given to the Oxford Architectural Society* (Oxford, 1870) 4 dans C. YANNI *Nature's Museums* (2005) p. 23.

³⁴⁶ Selon Caygill, il vaudrait mieux décrire l'« Ashmolean Museum » comme un cabinet de curiosités par excellence. Elle écrit : « The Ashmolean Museum, established in 1683, perhaps provided a prototype to follow – the first specifically designed modern museum, open to the public and didactic, although, true to its origins, it could more accurately be described as 'a Cabinet of Curiosities par excellence' ». M. CAYGILL 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 46.

³⁴⁷ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 8.

³⁴⁸ « [...] And whereas the said Trustees, at a General Meeting assembled, have consented to the Removal of the said Museum or Collection from the Manor House at Chelsea to any proper Place within the Cities of London or Westminster, or the Suburbs thereof if such Removal shall be judged most advantageous to the Public, so as the said Collection be preserved entire without the least Diminution or Separation, and be kept for the use and Benefit of the Public, with free Access to view and peruse the same at all stated and convenient Seasons, agreeable to the Will and Intentions of the Testator, and under such restrictions as the Parliament shall think fit: [...] ». Acte, Cap. 22, London (1849) p. 333.

³⁴⁹ M. CAYGILL 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 46.

³⁵⁰ « And be it further enacted by the Authority aforesaid [...] That the said Museum or Collection of Sir Hans Sloane, from and after Payment of the said Sum of Twenty thousand Pounds [...] ». Acte, Cap. 22, XX, London (1849) p. 341.

Sloane estime que cette somme est très au-dessous de la valeur des spécimens. Elle ne représente même pas le quart de la valeur de sa collection. M. CAYGILL 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* (1994) p. 45, 46.

du sort du musée. Le codicille du 10 juillet 1749 détermine les conditions plus détaillées en vue du musée à créer. Lors de la première moitié du XVIII^e siècle, l'Angleterre est marquée par l'indifférence, le cynisme et la corruption accompagnée par le détournement de fonds³⁵¹. Sloane est bien conscient de ces dangers et il stipule dans son testament que ses collections doivent être mises entre les mains de « Trustees ». 51 personnes dont des amis et relations sont nommées par Sloane qui pense que leur honnêteté et leurs bonnes intentions prendront le dessus³⁵². Une catégorie de « Visitors » s'ajoute à la liste et a pour tâche de surveiller les « Trustees » avec le droit de trancher en cas de désaccord. Les « Trustees » sont chargés de demander au roi Georges II (1683 - 1760) qui règne de 1727 à 1760 ou au parlement d'acheter la collection de Sloane pour la Nation³⁵³. Le testament détermine que, si l'argent et l'Acte de Parlement ne sont pas disponibles en moins d'un an, la Nation n'aura pas de deuxième opportunité. En conséquence, la collection sera proposée aux académies royales des sciences de Saint Petersburg, Paris, Berlin et Madrid auxquelles est offerte une période de réflexion de douze mois afin de prendre une décision. En cas de refus de toutes les parties, la collection devra être vendue rapidement et avantageusement³⁵⁴. Après un long débat le 19 mars 1753, la « House of Commons »

« And whereas the said Museum or Collection of Sir Hans Sloane is of much greater intrinsic Value than the Sum of Twenty thousand Pounds » Acte, Cap. 22, London (1849) p. 333.

³⁵¹ Les raisons qui expliquent cette situation en Angleterre ne sont pas traitées dans cette recherche.

³⁵² « And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the Archbishop of Canterbury for the Time being, the Lord Chancellor or Lord Keeper of the Great Seal of Great Britain for the Time being, the Lord President of the Council for the Time being, [...] shall be Trustees for putting this Act in execution ; and that they or the major Part of them in a General Meeting assembled, whereof the said Archbishop of Canterbury, the Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the house of Commons, shall be Three, shall, in such Manner as they shall think fit, elect and nominate Fifteen other Persons to be associated to them in the Execution of the Trusts hereby in them reposed ; which Fifteen Persons so elected and nominated shall be and continue for the Term of their natural Lives Trustees for putting this Act in execution, with the like Power in all respects as hereby is given to the Trustees herein-before first appointed ; and when any of the said Trustees so elected and nominated shall die, the Trustees herein-before first appointed and their Successors shall in like Manner elect and nominate a fit Person or Persons to supply the Place or Places of him or them so dying, and *so toties quoties* any of the said Trustees so elected and nominated, or others so elected and nominated to supply their Places, shall happen do die ». Acte, Cap. 22, London (1849) IV p. 337.

³⁵³ « [...] the said Trustees, or any Seven or more of them, should make their humble Application to His Majesty or to Parliament, at the next Session after his Decease, as should be thought most proper, in order to pay the full and clear Sum of Twenty thousand Pounds of lawful Money of Great Britain unto his Executors or the Survivors of them, within Twelve Months after his Decease in consideration of the said Collection or Museum [...] ». Acte, Cap. 22, London (1849) p. 332.

³⁵⁴ « [...] but in ease Payment of the said Sum of Twenty thousand Pounds should not be had and obtained, and made unto his Executors or the Survivors of them within Twelve Months next after his Decease, and no such Act of Parliament should be obtained for settling, preserving, establishing, maintaining, and continuing his said Codicil is expressed, then and not otherwise his Will was, and he did in such Case

accepte les conditions stipulées dans le testament de Sloane afin de préserver sa collection. Ainsi est rédigé :

« An Act for the Purchase of the Museum or Collection of Sir Hans Sloane, and of the Harleian Collection of Manuscripts, and for providing One General Repository³⁵⁵ for the better Reception and more convenient use of the said Collections and of the Cottonian Library and of the Additions thereto »³⁵⁶.

Le 7 juin 1753, l'Acte est approuvé et donne à la « One General Depository » le nom du « British Museum »³⁵⁷ (Annexe 7).

Le Trésor ne renferme pourtant pas les 20 000 livres, le montant nécessaire afin d'acquérir la collection de Sloane et pour remédier à ce problème, l'un des « Trustees » propose d'organiser une loterie publique. Des fonds suffisants sont ainsi recueillis pour non seulement acquérir la collection, mais également pour l'héberger dans la « Montagu House » à Bloomsbury.

thereby direct, that his said Executors or the Survivors of them should, for the like Sum of Twenty thousand Pounds, sell and dispose of all and every Part of the said Collection and Museum as before described, together with the Catalogues thereto belonging, for the Use of the several Foreign Academies therein described and in the Manner therein mentioned ; and that in case the said Foreign Academies, his Executors or the Survivors of them should be at liberty, with all convenient Speed, to sell and dispose of all and every Part of his said Museum or Collection in the most speedy and advantageous Manner, and that the Monies arising by such Sale or Disposition should be considered as Part of his Personal Estate [...] » Acte, Cap. 22, London (1849) p. 332.

³⁵⁵ Hunter note que le terme anglais « repository » semble être le nom préféré pour une collection publique de curiosités en Grande Bretagne. Le mot est employé de manière conséquente par la « Royal Society » pour décrire sa collection, tandis que l'usage de « museum » est vu comme son équivalent latin. L'« Ashmolean » semble représenter une nouveauté lors qu'il est appelé « museum » en anglais. M. HUNTER 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* (1985) p. 168.

³⁵⁶ Acte, Cap. 22, London (1849) p. 331.

³⁵⁷ « And be it further enacted by the Authority aforesaid, That for the better Execution of the Purposes of this Act the said Trustees hereby appointed shall be a Body Politic and Corporate, in Deed and Name, and have Succession for ever, by the Name of The Trustees of the *British Museum* ; and by that Name shall sue and be sued, implead and be impleaded, in all Courts and Places within this Realm ; and shall have Power to have and use a Common Seal to be appointed by themselves ; and to make Bye-laws and Ordinances for the Purposes of this Act »³⁵⁷. Il détermine également que les « Trustees » « or the major part of them, at any general Meeting assembled, shall from Time to Time, and as often as they shall think fit, make, constitute, and establish such Statutes, Rules, and Ordinances for the Custody, Preservation and Inspection of every part of the several Collections hereby intended to remain in the said general Repository as to them shall seem meet, and shall and may in like Manner assign such Salaries and Allowances as they shall think fit to the officers and Servants who in manner herein-after mentioned shall be appointed to attend and assist in the Care and Preservation of the several Collections contained in the said general Repository, and shall and may at their Pleasure in like Manner suspend or remove any such Officer or Servant for Misbehaviour or Neglect of Duty »³⁵⁷. Acte, Cap. 22, London (1849) XV, p. 340.



L' « Acte » permettant la création du « British Museum » en 1753.

L'Acte autorise la nomination de « Trustees » pour mettre en œuvre les stipulations du testament. Les « Principal Trustees » : l'archevêque de Canterbury, le Grand Chancelier et le président de la Chambre des Communes élisent et nomment quinze autres personnes pour assister à l'exécution de leur « Trust ». Cet ensemble porte le nom d'« Elected Trustees »³⁵⁸ et est chargé de la direction du musée à créer. Parmi eux, une unité plus petite, le « Standing Committee », dispose du pouvoir exécutif rencontrant régulièrement les responsables du musée définissant la conduite du musée. Une autre clause porte sur la nomination du « Principal Librarian », le directeur. Elle est formulée comme suit :

« And be enacted by the Authority aforesaid, That the principal Librarian to whom the Care and Custody of the said general repository chiefly committed shall from Time to Time be nominated and appointed in

³⁵⁸ Les « Principal Trustees » exercent le droit exclusif de nomination quant aux employés de musée. Ils ont la possibilité de s'opposer aux désirs des « Elected Trustees ». W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 13.

manner following ; that is to say, the said Archbishop of Canterbury, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them, shall recommend to His Majesty, His Heirs and Successors, Two Persons each of whom they shall judge fit to execute the said Office ; and such of the said Two Persons so recommended as His Majesty, His Heirs and Successors, by Writing under His or Their Sign Manual shall appoint, after he shall become bound to the said Trustees by this Act appointed for the due and faithful Discharge of his Office in such penal Sum, not being less than One thousand Pounds, as the said Trustees at any General Meeting assembled or the major part of them shall think proper, shall have and hold the said Office during such Time as he shall behave well therein »³⁵⁹.

Stearn indique que ce texte reflète beaucoup l'état de la moralité publique de cette période. Une personne nommée directeur par les trois « Principal Trustees » doit verser une garantie de mille Livres afin d'apporter la garantie de son bon comportement. Une limite d'âge à laquelle il est susceptible de se retirer de la fonction n'est pas convenue et elle peut être exercée aussi longtemps que souhaitée.

Pas moins de 40 des 51 « Trustees »³⁶⁰ mentionnés dans le testament de Sloane sont des membres de la « Royal Society » dont neuf sont des scientifiques actifs. Stearn souligne que le prestige de celle-ci, connue comme une institution comportant des hommes bien formés, réputés et intéressés dans les arts et sciences est importante pour l'implémentation des projets de Sloane car, l'établissement qu'il vise repose sur le soutien des hommes instruits et de poids ayant un large éventail d'intérêts³⁶¹. Ce grand nombre de « Trustees » du musée adhérant à la « Royal Society » s'explique par l'intérêt que ladite Société porte à la science et le fait que le musée contient tant de matériau scientifique³⁶². L'Acte témoigne de cette justification en formulant qu' :

« [...] all Arts and Sciences have a Connection with each other, and Discoveries in Natural Philosophy, and other Branches of speculative knowledge, for the Advancement of Improvement whereof the said Museum or Collection was intended, do and may, in many Instances, give Help and Success to the most useful Experiments and Inventions »³⁶³.

³⁵⁹ Acte, Cap. 22, XVI, London (1849) p. 340.

³⁶⁰ Stearn s'explique le grand nombre de « Trustees » en affirmant que leur nombre représente essentiellement une précaution considérée comme indispensable au XVIII^e siècle marqué par la corruption et qui n'empêche aucunement la direction efficace du musée de la part des « Elected Trustees ». W. T. STEARN *The natural History Museum at South Kensington* (1981) p. 13.

³⁶¹ W. T. STEARN *The natural History Museum at South Kensington* (1981) p. 10, 11.

³⁶² W. T. STEARN *The natural History Museum at South Kensington* (1981) p. 13, 14.

³⁶³ Acte, Cap. 22, London (1849) p. 333.

Cette formulation montre que le « British Museum » est autant un musée d'histoire naturelle qu'un musée d'artefacts, de livres et il est envisagé comme tel dès l'origine³⁶⁴.

Bien que l'attention apportée à la spécialisation des branches et la répartition des connaissances soient des aspects importants, l'Acte souligne que le musée à créer vise expressément le bénéfice et l'intérêt général. Ce principe de la fonction publique des collections revient à plusieurs reprises dans les stipulations de l'Acte. L'accessibilité ne doit pas être réservée aux spécialistes seulement, mais doit également être offerte à un public plus général.

« Therefore, to the end that the said Museum or Collection may be preserved and maintained, not only for the Inspection and Entertainment of the learned and the curious, but for the general Use and Benefit of the Public, [...] »³⁶⁵.

Même avant que les collections soient réunies, Sloane insiste sur le fait que toutes les personnes intéressées puissent accéder à son musée.

« [...] until the said general repository shall be erected or provided in manner before mentioned, the said Collection or Museum of Sir Hans Sloane shall remain in his said Manor House for public Use, [...] »³⁶⁶.

C'est aux « Trustees » de déterminer à quel moment et dans quelles conditions les visites peuvent avoir lieu.

« And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the said Museum or Collection of Sir Hans Sloane [...] shall be erected or provided for the Use thereof [...] that a free Access to the said general Repository, and to the Collections therein contained, shall be given to all studious and curious Persons, at

³⁶⁴ Le Musée d'Histoire naturelle voit le jour en tant que département du « British Museum » à Bloomsbury en 1753. Vers 1806, le musée ne peut plus contenir la quantité de spécimens qui ne cesse d'augmenter surtout grâce à l'affluence des objets de Hans Sloane. Le « British Museum » se déplace à la nouvelle institution de South Kensington qui s'ouvre en 1881 au public. En 1963, le Musée d'Histoire naturelle rompt les derniers liens administratifs avec le « British Museum » et depuis il est un établissement indépendant. S. T. ASMA *Stuffed animals and pickled heads* (2001) p. 194, 195.

³⁶⁵ Acte, Cap. 22, London (1849) p. 333.

³⁶⁶ Acte, Cap. 22, XII, London (1849) p. 339.

such Times and in such Manner, and under such Regulations for inspecting and consulting the said Collections, as by the said Trustees or the major Part of them in any general Meeting assembled shall be limited for that Purpose »³⁶⁷.

En général, le souci des collectionneurs est que leur collection reste groupée et ne se disperse pas. Celle des Tradescant est utilisée par Elias Ashmole pour créer à son nom le musée universitaire d'Oxford. Cette préoccupation vaut aussi pour Sloane qui souhaite transférer la collection à Londres, pour qu'un grand public soit en mesure d'en prendre connaissance. Ces deux points sont formulés dans l'Acte de la manière suivante :

« [...] that his Collection, in all its Branches, might be, if it were possible, kept and preserved together whole and entire in his Manor House in the Parish of Chelsea [...] »³⁶⁸.

« [...] And whereas the said Trustees, at a General Meeting assembled, have consented to the Removal of the said Museum or Collection from the Manor House at Chelsea to any proper Place within the Cities of London or Westminster, or the Suburbs thereof if such Removal shall be judged most advantageous to the Public, so as the said Collection be preserved entire without the least Diminution or Separation, and be kept for the use and Benefit of the Public, with free Access to view and peruse the same at all stated and convenient Seasons, agreeable to the Will and Intentions of the Testator, and under such restrictions as the Parliament shall think fit: [...] »³⁶⁹.

Le transfert à la capitale où un bâtiment sera destiné à l'hébergement de ses collections lui semble nécessaire, pour que son musée soit sauvegardé pour les générations futures.

« And be it enacted by the Authority aforesaid, That within the Cities of London or Westminster, or the Suburbs thereof, one general Repository shall be erected or provided [...] for the Reception not only of the said Museum or Collection of Sir Hans Sloane, [...] shall remain and be preserved therein for public use to all Posterity »³⁷⁰.

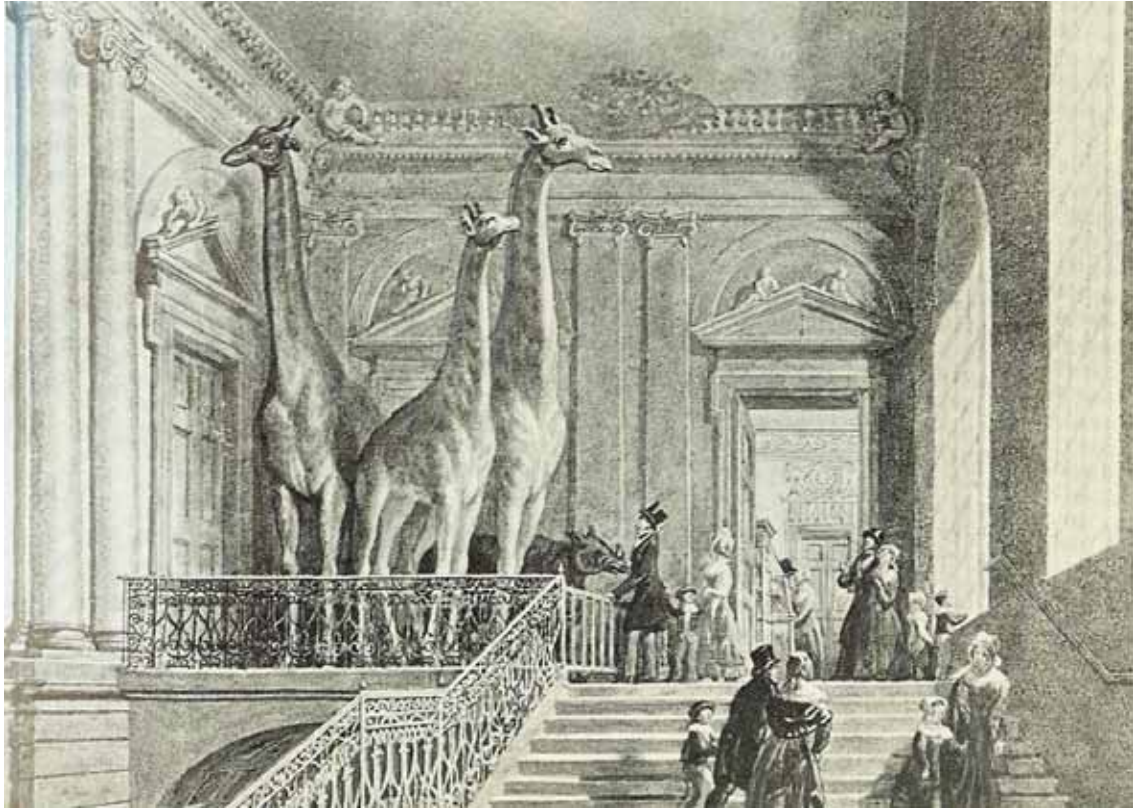
Le nom de « British Museum » fait sa première apparition connue avec la présentation de cet Acte.

³⁶⁷ Acte, Cap. 22, XX, London (1849) p. 341.

³⁶⁸ Acte, Cap. 22, London (1849) p. 331.

³⁶⁹ Acte, Cap. 22, London (1849) p. 333.

³⁷⁰ Acte, Cap. 22, IX, London (1849) p. 338, 339.



Escalier de l'ancien « British Museum », Montagu House,
dessin, George Scharf, Sr. en 1845, British Museum Box 17b 1862-6-14 (629).

James Empson (? – 1765), chargé des collections de Sloane à Chelsea et exécuteur testamentaire, devient « Keeper » (conservateur) des collections des « productions naturelles et artificielles ». Ce département précède le musée d'histoire naturelle de South Kensington et Empson est ainsi l'un des premiers à servir les « Trustees ». Quand le musée s'agrandit, les « Trustees » deviennent responsables d'un champ de matériaux trop étendu et c'est pourquoi le « Standing Committee » met en place, au milieu du XIX^e siècle, quatre sous-commissions, celles des Bâtiments, de la Finance, des Livres Imprimés et Manuscrits et de l'Histoire Naturelle. Après le transfert des collections de Bloomsbury à South Kensington dans le courant de 1880, le département d'histoire naturelle se divise dans un premier temps en quatre sections : zoologie (plus tard zoologie et entomologie), géologie (paléontologie), minéralogie et botanique. Bien que le « British Museum (Natural History) » s'ouvre officiellement le 18 avril 1881, les collections

zoologiques ne trouveront leur destination finale qu'en 1882. Les visiteurs doivent même attendre jusqu'en 1883 pour pouvoir accéder à celles-ci, mais ce n'est qu'en 1885 que toutes les salles sont accessibles au public³⁷¹. Le nom du nouveau bâtiment cause aussi des problèmes. Richard Owen désigne en effet les départements d'histoire naturelle sous le nom de « National Museum of Natural History » soulignant son indépendance, mais d'après les « Trustees », cette désignation ne montre pas son statut de subordination au « British Museum ». En conséquence, ils lui accordent le nom de « British Museum (Natural History) ».

Le « British Museum » et les départements d'histoire naturelle sont dirigés par l'Acte de 1753 jusqu'en 1963. En 1963, l'« Acte of Parliament » détermine que la partie zoologique du « Montagu House » à Bloomsbury sera disloquée officiellement et légalement de celle à South Kensington³⁷².

Conclusion

Pour comparer les objectifs des trois musées qui sont à la base de cette recherche, nous avons pris comme point de départ les documents qui témoignent de leur création officielle. Premièrement, l'arrêté ministériel de 1820 stipulant l'aménagement des premières collections du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde, puis les édits de 1626, 1635 et la Convention de 1793 constituant le Muséum d'Histoire naturelle de Paris et enfin l'Acte de 1753 permettant la réalisation du « British Museum » de Londres. Nous avons déjà vu que l'histoire précédant la période de leur création en tant que musée national est déterminante, mais très différente selon la situation politique, économique, sociale et culturelle dans les trois pays en question.

Si nous comparons les actes qui fondent les trois musées d'histoire naturelle, celui du « British Museum » est le plus affirmé comme lié au domaine public. Les stipulations de

³⁷¹ A. GÜNTHER *The history of the collections contained in the natural history departments of the British Museum* Volume 1 (1904) p. x.

³⁷² W. T. STEARN *The natural History Museum at South Kensington* (1981) p. 3, 16.

cet acte indiquent explicitement que la collection privée de Sloane doit être préservée et maintenue au profit et dans l'intérêt du public, pour que celui-ci ait la possibilité d'y accéder librement afin de regarder et d'étudier les objets. Le fait que l'Acte du 7 juin 1753 en parle à plusieurs reprises souligne l'importance de sa fonction publique. Par cette mention, l'Acte suit la tradition anglaise, introduite par Bacon, que la création de musées poursuit un objectif plus grand, c'est-à-dire l'élévation de la population. Contrairement à la situation en France et aux Pays-Bas, nous verrons plus loin que ce sont les Anglais qui sont les précurseurs sur le terrain de la réforme muséale visant l'intérêt public.

Le Jardin royal des Plantes médicinales, transformé en Muséum d'Histoire naturelle par la Convention de 1793 constitue par sa longue histoire une structure originale comparée aux autres musées d'histoire naturelle. Sa structure interne l'écarte fondamentalement de celle de Leyde et de Londres. À Londres et à Leyde, le directeur est assisté par des conservateurs qui occupent ainsi une position subordonnée contrairement au Muséum parisien où un collège de professeurs à titre égal élit parmi eux le directeur. Comme le « British Museum », le Muséum n'est pas lié à une université et cette situation est différente de celle en Hollande où le « 's Rijks Museum van Natuurlijke Histoire » se développe au sein d'une institution universitaire. À Paris, nous avons vu que malgré son indépendance envers l'université, le Muséum est à plusieurs reprises engagé dans une compétition avec les établissements universitaires. Par suite du développement de la science, l'objectif du Muséum n'a pas été univoque au cours du temps. La création de postes de professeurs titulaires de chaires au lieu de conservateurs indique qu'il s'agit d'une sorte de faculté où l'enseignement se développe en s'appuyant sur des recherches. Avec la création des chaires « à collections » au début du XIX^e siècle, le Muséum est pourtant plus proche de l'activité muséale et scientifique. Sous l'influence de l'évolution scientifique avec l'introduction des chaires « sans collections », il se place dans une position concurrente avec l'université. La rivalité entre les deux camps à l'intérieur du Muséum vers la fin du XIX^e siècle affaiblit sa position et la question est de savoir si le Muséum doit être un « simple » musée ou un établissement d'enseignement supérieur. Nous avons constaté que les tensions viennent de l'intérieur et de l'extérieur du Muséum. La situation est toute différente à Leyde où cette tension vient uniquement de l'extérieur, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Dès sa création, l'accent du « 's Rijks

Museum van Natuurlijke Historie » est mis sur un établissement national scientifique.
Nous verrons que le lien avec l'université provoquera de nombreuses difficultés.

Références chapitre 2

- ANDIA, B. de *Les musées parisiens* Action artistique de la ville de Paris, Paris, 2004.
- ARNOLD, K. *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* Ashgate Publishing Company, Burlington, 2006.
- ASMA, S, T. *Stuffed animals and pickled heads* University Press, Oxford, 2001.
- BALLÉ, C., D. POULOT *Musées en Europe, une mutation inachevée* La Documentation Française, Paris, 2004.
- BLANCKAERT, C. *Le Muséum au premier siècle de son histoire* Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 1997.
- BLÖTE, H. C. 'Een en ander over 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie' *Natuur en Mensch L III* 1933.
- BOURDIER, F. 'Origines et transformations du cabinet du Jardin Royal des Plantes' *Revue française des sciences et des techniques* Volume 18, 1962.
- BRITISH MUSEUM ACT, Cap. 22, London, 1849.
- CAYGILL, M. 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* British Museum Press, London, 1994.
- COLENBRANDER, H.T. *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck's* Gravenhage, 1913.
- CORRESPONDANCE OFFICIELLE 1820 – 1913, archives nationales No. 3.12.17, La Haye.
- CRÉMIÈRE, C. *La science au musée* Muséum national d'Histoire naturelle Thèse, Paris, 2004.
- DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE du 10 juin 1793 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- ÉDIT D'OCTOBRE 1642 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- ÉDIT ROYAL du 15 mai 1635 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- ÉDIT ROYAL du 6 janvier 1626 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- EIDELMAN, J., M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* Presses universitaires de France, Paris, 2000.
- GIJZEN, A. 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* W. L. & J. Brusse's Uitgeversmaatschappij N.V., Rotterdam, 1938.
- GÜNTHER, A. *The history of the collections contained in the natural history departments of the British Museum* Volume 1, 1904.

- HARDENBERG, H. E. J. VAN DE POL *Het archief van Curatoren der Leidsche Universiteit* 1^e tome 1574 – 1815 et 2^e tome (1815 – 1877), 1934 – 1935.
- HEIM, R. 'Du présent vers l'avenir' *Revue de l'enseignement supérieur* Numéro 2, 1962.
- HOEVEN, J. VAN DER *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie te Leiden*, J. H. Gebhard & Co. 1860.
- HOLTHUIS, L. B. *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* Leiden, 1995.
- HUNTER, M. 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- JURRIAANSE, J. H. 'De Rijksmusea te Leiden en de universiteit aldaar' *Adres aan de Tweede Kamer der Staten Generaal met memorie van toelichting* 1931.
- KLAAUW, C. J. VAN *Het hooger onderwijs in de Zoölogie en zijne hulpmiddelen te Leiden* Leiden, 1926.
- LACAZE-DUTHIERS, H. DE 'La licence et le Muséum' *Revue scientifique* série 3, XXX/4, 22 juillet 1882.
- LAISSUS, M. Y. *Le Muséum national d'Histoire naturelle* Gallimard, Paris, 1995.
- LAISSUS, M. Y. 'Les cabinets d'histoire naturelle' *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.
- LAISSUS, M. Y. 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.
- LAISSUS, M. Y. 'Du présent vers l'avenir' *Revue de l'enseignement supérieur* Numéro 2, Paris, 1962.
- LAISSUS, M. Y. 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur*, 1962.
- LEE, P. YOUNG 'Art Bulletin' *The Musaeum of Alexandria and the Formation of the Muséum in Eighteenth-Century France* Volume LXXIX Number 3, September, 1997.
- LIMOGES, C. 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, University Press, Cambridge, 1980.
- MACGREGOR, A. *Sir Hans Sloane* The British Museum Press, London, 1994.
- MACGREGOR, A. 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.
- PICKSTONE, J. V. 'Museological science ? The place of the analytical / comparative in nineteenth-century science, technology and medicine' *Science History Publications Ltd* Manchester, 1994.
- PRAËT VAN M. 'Muséums et collections d'histoire naturelle : quelle place dans l'histoire des musées ?' *Histoire de l'art* Numéro 62, 2008.
- RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, Archives nationales Numéro 3.12.17, La Haye.

- RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, *Naturalis*, Musée national d'Histoire naturelle, Leyde.
- RIJKSMUSEUM *Leidse Universiteit 40, stichting en eerste bloei 1575 – ca. 1650* Amsterdam, 1975.
- SCHNITTER, C. 'Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris : un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes ?' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2, 1995.
- SERRURIER, L. 'De Leidsche Rijksmusea' *De Gids* 1894.
- SLOAN, K. *Enlightenment, discovering the world in the eighteenth century* The British Museum Press, London, 2003.
- SNELLEMAN, F. *Mannen van betekenis in onze dagen* 1884.
- SPARY, E. C. *Le jardin d'utopie, l'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution* Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2005.
- SPIJKERMAN, P., F. DE LEEUW *Naturalis* uitgeverij 010, Rotterdam, 1998.
- STEARNS, W. T. 'The natural History Museum' *AJ*, 1985.
- STEARNS, W. T. *The natural History Museum at South Kensington* Heinemann, London, 1981.
- TATON, R. *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Hermann, Paris, 1986.
- TORLAIS, J. 'Le Collège Royal' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.
- TRADESCANT, J. 'Musaeum Tradescantianum' *Museums and their development* Volume 1, Routledge, London, 1999.
- VERHEIJEN, J. B. A. J. M., P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Numéro 12, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- WILSON, D. M. *The British Museum* British Museum Publications Ltd, London, 1989.
- YANNI C. *Nature's museums Victorian science and the architecture of display* Princeton Architectural Press, New York, 2005.

3 Le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde au sein de l'université

Introduction	142
3.1 Les trois premiers directorats : Temminck (1820 – 1858), Schlegel (1858 – 1884) et Jentink (1884 – 1913)	143
3.2 La lutte pour le pouvoir au musée : le directeur face au professeur	153
3.3 L'objectif du musée : scientifique ou enseignant	167
Post-scriptum	191
Conclusion	192
Références	196

3 Le Musée d'Histoire naturelle de Leyde au sein de l'université

Introduction

Ce chapitre décrira le développement du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde au sein de l'université. On peut s'interroger sur les conséquences de ce lien sur son évolution pendant les trois premiers directorats. Comme nous allons le voir, cette influence se manifesterà sur plusieurs terrains. Premièrement, des intérêts personnels se révéleront. Il y a des événements qui font en effet supposer que les directeurs de musée et les professeurs de zoologie sont engagés dans une lutte de prestige concernant la prise de pouvoir du musée. Les uns considèrent le musée comme un établissement national indépendant, tandis que les autres le considèrent comme un cabinet académique au sein de l'université. Nous verrons que « l'attaque » de l'université se manifeste le plus nettement au moment de la succession des directorats. Dans ce contexte, la compatibilité ou l'incompatibilité de caractère des personnes en question joue un rôle important. Deuxièmement et plus important, cette lutte personnelle est fortement liée à la question de savoir si l'objectif du musée est scientifique ou éducatif. Cette controverse entre le musée et l'université se manifeste dès la création du musée en 1820. Les deux partis s'appuient sur des décrets déterminant son établissement, mais qui se contredisent complètement. La discussion qui se développe par la suite est entièrement justifiée du point de vue des deux parties, mais il est surprenant qu'elle ait pu se poursuivre jusqu'au XX^e siècle et qu'entretemps, la question n'ait pas été résolue définitivement. Les opposants ont chacun une conception contradictoire par rapport à la science et au rôle que joue le musée à l'intérieur de celle-ci. Pour donner le cadre dans lequel la science a pu se développer à l'intérieur de l'université, l'enseignement de la zoologie à l'université sera abordé brièvement.

Nous allons tout d'abord examiner la nature de l'enjeu qui conduit à la revendication du musée, ainsi que les éléments qui y contribuent pendant les trois premiers directorats du musée. On peut s'interroger en dernier lieu sur le point suivant : comment les idées du

musée envers la science se reflètent-elles dans la présentation des spécimens ? Ce sujet sera abordé dans le chapitre suivant.

3.1 Les trois premiers directorats :

Temminck (1820 – 1858), Schlegel (1858 – 1884) et Jentink (1884 – 1913)

Temminck (1820 – 1858)

Selon Gijzen, il faut étudier les archives pour connaître les opinions de Temminck sur le musée d'histoire naturelle car, il n'a pas laissé d'autobiographie et que par conséquent, ses ambitions sont peu connues. On trouve des particularités en ce qui concerne son travail dans les notices, mais en général les motifs qui ont mené à une certaine action ne sont pas mentionnés³⁷³. Comme nous n'avons pas trouvé d'autres sources, nous nous sommes appuyés sur ses rapports annuels, sa correspondance officielle et les publications à son sujet. À partir de ces documents, beaucoup peut être dit sur le musée sous son directorat.

Sous la direction de Temminck, le musée s'enrichit considérablement et acquiert de l'importance. Son directorat se caractérise donc par deux facteurs prédominants : le développement de l'abondance des collections et l'intérêt qui lui est porté. Parmi les facteurs qui facilitent l'augmentation de la collection des spécimens, il faut souligner la décision d'envoyer des voyageurs naturalistes dans les territoires d'outre-mer comme l'illustrent par exemple les voyages de Reinwardt. Ensuite, il y a le soutien que le musée reçoit de l'État qui affecte au musée une subvention exceptionnelle de 26 000 florins en 1823 et qui s'élève à 35 000 florins en 1827. Ces montants viennent en plus de la subvention annuelle normale de 5600 florins et permettent d'acquérir des collections importantes. Grâce aux relations que Temminck entretient avec d'autres collectionneurs et musées importants en Europe et ailleurs, le musée peut se procurer des spécimens par

³⁷³ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 44, 45.

dons, achats et échanges ce qui contribue également à permettre la réalisation d'un musée d'histoire naturelle national. Les décennies du milieu du XIX^e siècle sont toutefois moins prospères pour le musée que celles qui précèdent par suite du manque de voyageurs liés à l'établissement³⁷⁴.



Coenraad Jacob Temminck,
peint d'après un portrait par J. A. Krüseman, 1836, « Naturalis », Leyde.

Temminck écrit dans le rapport annuel du premier août 1821 qu'il sépare les objets naturels en deux groupes. Premièrement, ceux destinés au musée et deuxièmement, les doubles et les triples qui sont gardés comme matière d'échange ou, comme nous l'avons

³⁷⁴ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 43 – 45.

vu, qui servent à enrichir les collections de spécimens des cinq autres universités³⁷⁵. Il se contente d'un seul exemplaire de chaque espèce ce qui correspond aux conceptions de l'époque³⁷⁶. Ce sont surtout les animaux adultes qui éveillent son intérêt. L'intérieur des animaux ne l'intéresse pas ce qui n'est pas très étonnant, puisque le décret ministériel du 31 décembre 1820 stipule que les collections physiologiques ne sont pas admises au musée (Annexe 1, N° 3). C'est beaucoup plus tard que Temminck va collectionner des préparations de parties molles³⁷⁷.

Très tôt, du fait de l'augmentation du nombre de spécimens, l'espace du musée pour les ranger devient insuffisant et beaucoup d'armoires et de bouchons de verre doivent être fabriqués. Les coûts en sont si élevés qu'il faut établir un règlement financier particulier. Le 8 avril 1821, le ministre Falck écrit au roi que les dépenses du musée ne doivent plus être combinées avec celles de l'université de Leyde. Comme le Cabinet royal d'Amsterdam disparaîtra dans le même temps du budget, cette rupture, selon Temminck, se réalisera sans difficulté. Suite à cette lettre, les coûts réservés pour le musée de Leyde sont séparés de ceux de l'université ce qui est stipulé dans l'arrêté royal du 12 avril 1821, N° 110³⁷⁸. Ainsi, à partir du premier janvier 1822, le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde remplacera le Cabinet royal. Par cette décision, le gouvernement désigne

³⁷⁵ Temminck note dans le rapport annuel du premier août 1821 qu'il était incapable, par manque de temps et de fonds, de répondre dans la même mesure aux besoins des cabinets d'histoire naturelle des universités. Il écrit que le cabinet académique de Groningue a exprimé le plus grand besoin d'entretenir des rapports d'amitiés et que c'est la raison pour laquelle il a obtenu le plus grand nombre de spécimens. Utrecht a tardé si longtemps à faire connaître ses souhaits que le musée de Leyde n'a pas pu contribuer à l'agrandissement de sa collection. Gand a déjà reçu une quantité si considérable de spécimens que le cabinet dispose maintenant d'une collection suffisante pour l'enseignement. Les cabinets de Liège et de Louvain ne sont pas si largement pourvus que celui de Gand, mais ils ont reçu des exemplaires importants de Leyde. Rapport annuel 1820 – 1821, Leyde, le premier août 1821, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

³⁷⁶ Temminck se sert de la notion monotypique des espèces, c'est-à-dire que tous les exemplaires d'une espèce sont pratiquement identiques. La conséquence muséale en est que toutes les espèces sont documentées à l'aide d'un seul exemplaire et que les doubles servent d'échange. Par contre, Schlegel en collectant des séries par espèce utilise la notion polytypique. Comme Temminck est resté directeur du musée pendant trente-huit ans, le musée de Leyde risque de prendre du retard par rapport aux développements internationaux. P. J. A. VAN MENSCH 'Intermediair' *Natuurhistorische musea en hun publiek* (1978).

³⁷⁷ Rapport annuel 1832 No. 18, Leyde le 27 avril 1833, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

³⁷⁸ Arrêté royal du 12 avril 1821 No. 110 : « À partir du premier janvier 1822, le « Rijks Museum van Natuurlijke Historie » remplacera au budget de l'État le cabinet d'histoire naturelle d'Amsterdam et toutes ses dépenses seront séparées de celles de l'université de Leyde ». A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 21.

formellement le musée national comme une continuation immédiate de celui d'Amsterdam créé par le roi Louis Napoléon³⁷⁹.

Au début du directorat de Temminck, il existe trois départements, un pour la géologie, un pour les vertébrés et un pour les invertébrés. En 1854, un quatrième département est créé, lorsque les insectes sont dissociés des invertébrés. Celui de la géologie ne comprend pas toute la matière, puisque la paléontologie est considérée comme faisant partie de la zoologie. Les responsables de ces départements et ceux de l'administration portent d'abord le titre de « custodes », mais à partir de 1823, les titres distincts de « conservateur » et d'« administrateur » sont utilisés³⁸⁰. En conséquence de la croissance du musée, le personnel s'étend également dans les premières années de son existence. Entre 1821 et 1830, le nombre de techniciens se monte à huit préparateurs et malgré la crise économique causée par la révolte belge, soulevée par la population française contre la partie néerlandophone, il y en a toujours sept à la mort de Temminck en 1858³⁸¹.

Dès sa création en 1820, le musée est ouvert aux visiteurs à des jours fixes, le lundi et le mercredi de 11 à 14 heures et l'accès à l'histoire naturelle des praticiens est facilité en les accueillant lors de journées distinctes. Bien que Temminck ait préféré attendre que l'ensemble de la collection soit mise dans des armoires, le public est admis à y accéder même avant que celle-ci soit entièrement exposée³⁸². Pour que les visiteurs n'aient pas de grands espoirs, il choisit prudemment le texte publié dans le « Leydsche Courant » du 3 et 6 mai 1822 et celui du 4 et 7 mai de la même année dans le « Haarlemmer Courant ». L'annonce ci-dessous traduite du néerlandais en français a été publiée dans le « Leydsche Courant » du 3 mai 1822.

³⁷⁹ J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 66.

³⁸⁰ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 27.

³⁸¹ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 38.

³⁸² A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938), numéro 5, p. 18.



Avis d'entrée
« Accès au « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie »,
le ... (jour) ... (date) 18... (année) de 11 à 2 heures. Pour ... (nombre) personnes »,
C. J. Temminck, directeur.

« Leyde, le 2 mai 1822, Le directeur du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde annonce par la présente que, bien que les galeries ne soient pas encore terminées et que les objets disponibles n'aient pas encore été disposés, l'occasion sera toutefois offerte à ceux qui souhaitent voir les objets dans cet état de se procurer des billets d'entrée que l'on peut obtenir au Papengracht, quartier IV, numéro 366 dans cette ville. Les jours d'ouverture du Musée seront le lundi et le mercredi de 11 à 2 heures de l'après-midi, l'accès au Musée ne sera pas admis les autres jours ni durant les jours fériés et jours de fête.

C. J. Temminck, directeur »³⁸³.

Schlegel (1858 – 1884)

À la mort de Temminck, le 30 janvier 1858, le choix de son successeur, Schlegel, est logique³⁸⁴ car, durant les dernières années de la maladie de Temminck, ce conservateur a assuré la direction du musée avec l'administrateur Johannes Andreas Susanna (1795 – 1859)³⁸⁵. Pendant le directorat de Temminck, Schlegel est devenu un zoologiste important qui est respecté à travers l'Europe³⁸⁶.

³⁸³ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 243.

³⁸⁴ Dans les documents officiels, rien n'est mentionné sur la réglementation concernant la succession des directeurs. On a l'impression que c'est au musée de décider et que le Collège en concertation avec le ministre approuvera par la suite sa proposition. Cette idée correspond avec les conceptions de Schlegel sur ce point et avec les développements qui suivent, c'est-à-dire que c'est une règle non écrite que le directeur soit recruté parmi les conservateurs déjà actifs au musée.

³⁸⁵ Susanna succède à Thijssens comme administrateur. (Thijssens a été chargé du transport des spécimens remis par le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris au Musée de Leyde). Susanna occupe ce poste de 1824 à 1859.

³⁸⁶ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 41.

Hermann Schlegel est né le 10 juin 1804 à Altenburg en Thuringe et il est le fils du propriétaire d'une fonderie de laiton. Les premières années, il travaille dans l'usine de son père, mais dès sa jeunesse, il se dédie aux études de l'histoire naturelle. Son intérêt pour les organismes vivants, leurs rapports entre eux et envers les autres en relation avec leur environnement donne lieu à des études sur la répartition géographique des animaux et détermine, selon Gijzen, l'agencement selon lequel Schlegel réorganise le musée, lorsqu'il succède à Temminck. Comme Temminck, Schlegel est autodidacte, mais il devient une des autorités dans le domaine des vertébrés. À la demande de Temminck qui dispose d'un réseau de relations étendues, Schlegel accepte dans un premier temps le poste de préparateur au musée de Leyde, à condition qu'il puisse approfondir sa formation dans le domaine scientifique. Après le départ des conservateurs Heinrich Boie (1794 – 1827) et Heinrich Macklot (1799 – 1832) aux Indes, Temminck se trouve sans aide scientifique pour la zoologie et la paléontologie du musée et Schlegel doit combler le fossé. Il arrive à Leyde le 25 mai 1825 où il reprend bientôt les tâches de Boie et de Macklot. En 1827, Schlegel a l'occasion de prendre part à des voyages d'exploration, mais il y renonce à la requête de Temminck. Ce dernier avait désigné Boie comme son successeur à son retour des Indes, mais il a dû abandonner cette intention suite à la mort de cet explorateur. Il prie Schlegel de ne pas quitter le musée dans ces circonstances et le désigne donc comme son successeur³⁸⁷. En 1828, Schlegel devient conservateur des vertébrés, de l'ostéologie et des fossiles. En 1833, après l'acceptation de son poste, il donne suite à son désir d'approfondir ses connaissances et il s'inscrit à l'université de Leyde comme étudiant, bien qu'il soit déjà promu docteur « honoris causa » à l'université de Jena depuis le 2 mars 1832. Après la mort de Temminck en 1858, Schlegel est nommé directeur du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde accompagné du titre de professeur.

Le début du directorat de Schlegel se caractérise par un conflit avec Van der Hoeven, professeur de zoologie à l'université, nommé directeur supérieur du musée. Comme nous allons le voir, l'année 1858 marque ainsi le début de ce conflit qui a duré deux ans et Schlegel la considère comme l'année « la plus triste de ma vie où le but de mon existence

³⁸⁷ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 53.

est sur le point d'échouer »³⁸⁸. À partir de 1860, Schlegel ne dépend plus de Van der Hoeven et il prend des mesures qui concernent la réorganisation et l'arrangement des collections. La fin de son directorat est dédiée au projet de la construction et l'aménagement d'un nouveau musée³⁸⁹. Il meurt le 17 janvier 1884.



Hermann Schlegel,
peint d'après une photo, 1887, J. H. Neumann, bibliothèque de « Naturalis », Leyde.

L'effectif en personnel a peu changé par rapport à l'époque de son prédécesseur. Le nombre de conservateurs n'a pas changé, mais les départements ont néanmoins subi des modifications. À sa prise de fonction en 1858, il y a quatre départements, celui des

³⁸⁸ G. SCHLEGEL *Levenschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 57.

³⁸⁹ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 63 et J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 75.

vertébrés, des invertébrés sans les insectes, des insectes et de la géologie et à sa mort, le musée n'en compte pas plus que trois, mais a toujours quatre conservateurs (deux pour les vertébrés, un pour les invertébrés et un pour les insectes). La différence consiste donc en l'adjonction d'un second conservateur pour les vertébrés et le départ en 1880 du département physique de la géologie³⁹⁰.

À partir de 1861, les heures d'ouverture du musée s'étendent et le musée est accessible tous les jours ouvrables de 10 à 16 heures. À titre d'essai, Schlegel ouvre le musée aux visiteurs le dimanche, mais, bien que l'intérêt soit grand, son ouverture n'est pas poursuivie. La visite d'un public nombreux apporte en effet beaucoup de saleté, surtout les jours de pluie et il craint que la poussière soit nuisible aux spécimens exposés³⁹¹. Faute de chauffage, le musée est fermé pendant les mois d'hiver, c'est-à-dire de novembre à mai³⁹². L'accès est réservé à tous les intéressés aux autres heures, pourvu que l'on s'annonce à l'entrée privée. Les surveillants font surtout attention à ce que le public « ni ne fume ni ne touche les objets ». Pour que la visite au musée soit plus agréable, Schlegel introduit en 1859 des bancs qui permettent aux visiteurs de s'asseoir en cas de fatigue³⁹³.

Jentink (1884 – 1913)

Fredericus Anna Jentink (1844 - 1913), né à Nijland en Frise suit des cours de zoologie et de botanique à l'université d'Utrecht. Après ces études, il se rend à l'université de Leyde où il soutient sa thèse en 1875 et sera ainsi le premier directeur à avoir suivi une formation académique. Dans un premier temps, le 1^{er} juin 1875, il entre au musée d'histoire naturelle de Leyde pour occuper la fonction de conservateur de mammifères et

³⁹⁰ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 43.

³⁹¹ G. SCHLEGEL *Levenschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 66.

³⁹² Le 25 septembre 1888, Jentink note dans son rapport annuel que ce n'est pas seulement dans l'intérêt des collections que les galeries devraient être chauffées, mais aussi dans celui du public. Ainsi, les visiteurs pourraient visiter le musée pendant toute l'année et plus comme auparavant pendant six ou huit mois. Correspondance officielle No. 62, Leyde, le 25 septembre 1888, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

³⁹³ Rapport annuel janvier 1859 – juin 1859 No. 44, Leyde, le 29 décembre 1859, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

après la mort de Schlegel, il est nommé directeur, mais continue d'assurer la fonction antérieure de conservateur. Gijzen souligne qu'une différence de point de vue tel qu'il en avait existé entre Temminck et Schlegel n'existe pas entre Schegel et Jentink. Les points de vue connus de ce dernier se limitent essentiellement à l'aménagement du musée et dans ce domaine, il partage l'opinion de Schlegel. Quant aux collections, Jentink est d'avis qu'il faut d'abord faire attention aux animaux supérieurs sans néanmoins négliger les animaux inférieurs ce que Schlegel avait fait. Dans la lettre du 27 mai 1885, il écrit au Collège que la richesse du musée concerne presque exclusivement les animaux supérieurs, les mammifères, tandis que les animaux inférieurs ne sont pas du tout, ou à peine, représentés³⁹⁴.

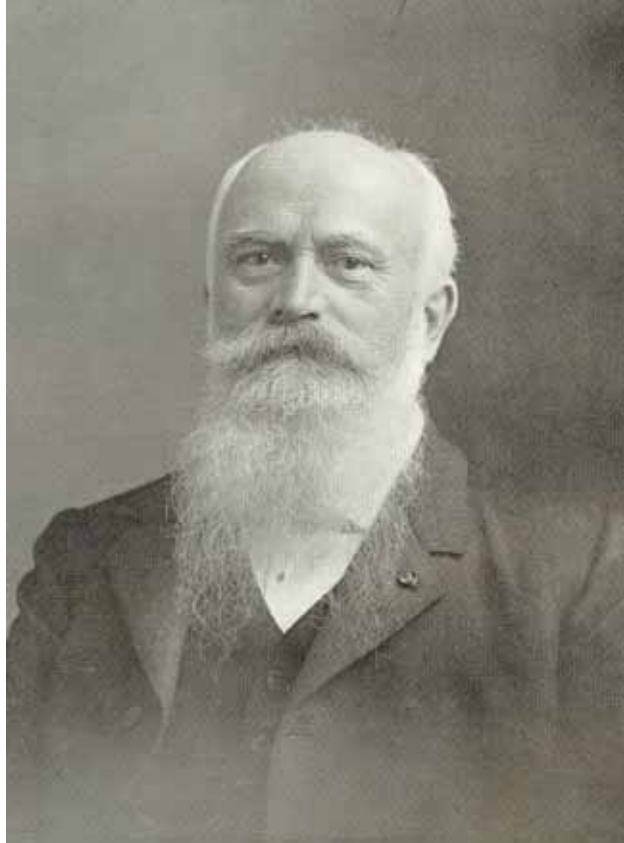
Après le directorat de Schlegel, les recherches au musée stagnent pour reculer progressivement par la suite. Vers 1900, Jentink ne s'occupe presque plus de science³⁹⁵ car, il est confronté au souci essentiel de sauvegarder les collections dans un bâtiment qui se détériore de plus en plus. Les fluctuations de température en été et en hiver causées par le manque de chauffage, l'humidité et la moisissure des objets qui s'ensuit, la poussière et l'absence de place sont des préoccupations incessantes. Son directorat est ainsi essentiellement occupé par la préparation de la construction d'un nouveau musée qui n'est que réalisé en 1904.

Au département de vertébrés dont Jentink continue à gérer la section des mammifères pendant son directorat s'ajoute un deuxième département pour les oiseaux et un troisième pour les poissons, reptiles et amphibiens³⁹⁶.

³⁹⁴ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 64.

³⁹⁵ Visser souligne qu'une attitude indolente règne parmi les employés et que par conséquent, le musée est en train de devenir un établissement tourné sur soi-même qui n'a plus beaucoup de contact avec ce qui se passe ailleurs sur le terrain de la science zoologique. R. W. P. VISSER 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 180.

³⁹⁶ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 79 – 80.



Fredericus Anna Jentink,
photo reproduite dans A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* 1938.

Ce n'est qu'en 1884 que le musée s'ouvre officiellement au public le dimanche, de 12 à 15 heures³⁹⁷. À partir de l'année 1888 – 1889, Jentink note le nombre de visiteurs et leur répartition sur les mois de l'année dans les rapports annuels sous la mention de « l'utilisation du musée »³⁹⁸. À partir de 1887, ces données sont insérées dans le Journal Officiel à la demande de Jentink et on sait ainsi qu'il reçoit de 5766 (en 1887) à 7696 (en 1894) visiteurs par an³⁹⁹.

³⁹⁷ Correspondance officielle No. 41, Leyde, le 11 juin 1884, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

³⁹⁸ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 24 septembre 1889, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

³⁹⁹ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 244.

3.2 La lutte pour le pouvoir au musée : le directeur face au professeur

Deux directeurs : Temminck (directeur) et Van Hoorn (sous-directeur)

À sa création, le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde dispose en dehors des collections zoologiques également d'un département géologique, minéralogique et paléontologique. À l'époque de Brugmans, Paulus Godfried van Hoorn (1777 – 1850) ayant le titre de sous-directeur en était chargé. Après la mort de Brugmans en 1819, il se considère plus ou moins comme son successeur et espère devenir le nouveau directeur du musée. Suite à la nomination de Temminck, il écrit le 29 octobre 1820 qu'il a énormément contribué au cabinet d'histoire naturelle de Leyde et que sa fonction de sous-directeur le mettra dans une fonction subordonnée qu'il ne peut pas accepter. L'impression existe qu'il s'oppose essentiellement au directorat de Temminck car, ce dernier n'a pas suivi de formation académique, mais l'objectif de Van Hoorn n'est pas, comme il le souligne, de « faire des remarques par rapport à la nomination de Temminck ». L'enrichissement du cabinet académique de Leyde par sa collection lui est plus précieux que sa propre ambition. Comme les études de Temminck concernent plutôt la partie zoologique de l'histoire naturelle, Van Hoorn avance l'idée que sa nomination comme directeur des autres disciplines pourrait effacer tous les inconvénients.

Gijzen écrit que Van Hoorn n'a pas reçu de réponse car, le Collège et le ministre ne savaient pas comment réagir à cette situation et la laissait suivre son cours. Un an plus tard, le ministre Falck écrit au Collège (lettre du 29 octobre 1821) que le directorat est attribué sans réserve à Temminck. De plus, l'unité de direction exige qu'une seule personne occupe cette fonction et par conséquent, Van Hoorn reste sous-directeur. Le 12 janvier 1822, le ministre propose de remplacer le titre de sous-directeur par celui de conservateur ce qui implique que tous les successeurs de Van Hoorn occuperont dorénavant la même fonction que les autres membres du personnel scientifique. Après la mort d'Elte Martens Beima (1801 – 1873), le successeur de Van Hoorn, le premier octobre 1877, Johann Karl Ludwig Martin (1851 – 1942) est nommé professeur de géologie, minéralogie, cristallographie et paléontologie suite à la nouvelle loi sur

l'enseignement supérieur de 1876 selon laquelle un professorat de géologie est instauré à l'université⁴⁰⁰. En outre, le premier novembre 1878, il est nommé directeur des départements géologique et minéralogique⁴⁰¹ du musée qui se séparent physiquement en 1880 de la zoologie, comme nous l'avons vu. C'est une décision applaudie par Schlegel qui est d'avis que la poussière originaire des pierres et fossiles devait être nuisible aux collections zoologiques. Pourtant, il n'est pas question d'une séparation complète, puisqu'en 1879 une maison annexe est jointe au musée où la géologie est abritée. Ce n'est en 1885 que des projets pour la construction d'un musée géologique sont développés et sept ans plus tard, en 1892, le bâtiment est prêt et la dislocation totale des deux départements est devenue un fait.

Des articles contradictoires

Après la création du musée de Leyde, aucune autre collection d'histoire naturelle n'est à la disposition du professeur de zoologie de Leyde pour sa recherche et son enseignement. En conséquence, il n'est pas étonnant que celui-ci invoque l'arrêté organique du 2 août 1815, No. 14 dans lequel les stipulations suivantes sont arrêtées :

Article 193

Un cabinet d'histoire naturelle des animaux et un cabinet d'anatomie comparée seront à la disposition de toutes les universités au profit de l'enseignement de l'histoire naturelle et en particulier de la zoologie.

Article 194

En même temps, une collection de pierres et de minéraux sera attachée à toutes les universités et sera essentiellement relative à l'enseignement géologique.

Article 195

La direction de ces cabinets appartient au professeur de l'histoire naturelle. Le Collège désignera à cet égard des locaux appropriés.

⁴⁰⁰ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 38 – 40.

⁴⁰¹ Les collections géologiques, minéralogiques et paléontologiques occupent une place secondaire car, dans leur développement elles ne sont pas à la même hauteur que celles de zoologie.

Ces articles montrent que l'université a droit à avoir à portée de mains une collection naturelle et que le professeur de zoologie doit en avoir la charge.

Ce n'est pas seulement l'arrêté organique du 2 août 1815 qui prête à confusion, le décret de création du musée du 9 août 1820 comporte également quelques stipulations donnant lieu à une longue polémique⁴⁰².

Article 2

Les collections zoologiques ainsi obtenues pour l'État sont offertes à l'université de Leyde pour être réunies avec les collections d'histoire naturelle déjà existantes sur ce lieu afin de conjointement être au profit de l'enseignement.

Article 5

Notre ministre de l'« Education publique, de l'Industrie nationale et des Colonies » respectera notre désir réel, à savoir que le musée d'histoire naturelle de Leyde qui s'unira au Cabinet national d'Amsterdam soit désigné comme Musée national (ou d'État) d'Histoire naturelle et ses doubles seront donnés aux collections académiques des autres Universités.

Les articles 2 et 5 du décret de 1820 se contredisent complètement. Le premier (Article 2) indique que le musée doit être considéré comme un don à l'université de Leyde pour servir à l'enseignement. Le second (Article 5) déclare presque à l'inverse que le musée prendra la place du Cabinet d'Histoire naturelle d'Amsterdam, un cabinet non académique et il est désigné musée national, sans qu'il soit stipulé que les collections doivent être destinées avant tout à l'enseignement. En aucun cas, il n'est question du fait que le musée est à considérer comme un cabinet académique. En outre, l'arrêté royal du 12 avril 1821, No. 110 indique que toutes les dépenses réservées au musée national seront séparées entièrement à partir du premier janvier 1822 de celles de l'université⁴⁰³. L'université ne peut donc plus faire valoir son influence politique par le biais du budget.

⁴⁰² A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 205.

⁴⁰³ Selon Gijzen, la mesure de la séparation des fonds est prise pour exclure la jalousie des autres universités. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 207.

Le résultat de cette mesure est de donner l'impression que le musée national cesse d'être une institution universitaire⁴⁰⁴. Le ministre Falck qui a pris la décision se sent d'ailleurs obligé de donner l'explication suivante : « celui-ci [l'arrêté du 12 avril 1821, No. 110] ne peut donner l'impression que le moindre changement soit apporté à la relation du musée à l'université ou au Collège. Je suis d'avis de le souligner pour éviter toute forme de malentendu présentement et à l'avenir⁴⁰⁵ ». Le rapport entre le musée et l'université a subi peu de modification et le résultat de ces décisions est que la situation est très ambiguë.

La question du directorat : Schlegel face à Van der Hoeven

Le 29 octobre 1821, Falck écrit au Collège qu'il est formellement et par contrat promis à Temminck de lui attribuer sans réserve la direction à vie sur sa propre collection et toutes les collections associées. L'unité de direction du musée exige qu'il n'y ait qu'une seule personne en charge de cette responsabilité et il est alors clair qu'il faut allouer le titre de directeur à personne d'autre que Temminck⁴⁰⁶. Il est significatif qu'elle se trouve entre les mains d'un directeur indépendant et non pas entre celles d'un professeur de zoologie. Selon Temminck, il sera préférable d'accorder ce directorat à une personne séparée de l'université pour qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts entre le musée et l'enseignement. De plus, l'installation d'une direction indépendante évitera toute forme de jalousie entre les professeurs des autres universités. À cela s'ajoute, selon le ministre Falck, qu'un professeur de zoologie doit enseigner tant de matières qu'il n'a pas le temps de se dédier en plus à la direction d'un grand musée. Néanmoins, une collaboration étroite s'impose entre le directeur et le professeur de zoologie afin de créer un musée important dont les cabinets universitaires peuvent être pourvus largement⁴⁰⁷.

⁴⁰⁴ J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 178.

⁴⁰⁵ P. DULLEMEIJER *Van Zoötomie tot Zoölogie* (1976) p. 4.

⁴⁰⁶ Lettre du ministre Falck au Collège, le 29 octobre 1821 dans A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 205.

⁴⁰⁷ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 15.



Jan van der Hoeven,
photo reproduite dans P. Dullemeijer *Van Zoötomie tot Zoölogie* 1976.

Un des scientifiques universitaires qui met en question la position du directeur du musée est Jan van der Hoeven (1801 – 1868)⁴⁰⁸. En 1826, il est nommé professeur extraordinaire de zoologie et d'anatomie comparée de l'université de Leyde à côté de Reinwardt pour qui la charge de la zoologie entière est trop lourde. Van der Hoeven désapprouve la dislocation de la direction du musée de celle de l'enseignement d'histoire naturelle, mais il se rend compte que cette situation est inévitable tant que Temminck est directeur. Pour illustrer ses cours donnés au musée, il se sert largement de ses animaux et à cet égard, il tire grand profit de sa bonne relation avec Temminck⁴⁰⁹. Néanmoins, Van

⁴⁰⁸ Van der Hoeven a étudié la zoologie et la médecine. Après avoir passé son doctorat en novembre 1822, il travaille très brièvement au musée comme conservateur des vertébrés (jusqu'au mois de septembre 1823). Van der Hoeven est un zoologiste renommé à l'étranger et pour ses études il visite Paris où il suit quelques cours de Georges Cuvier. Il assiste aux réunions scientifiques en Suède et plusieurs fois en Allemagne et en Angleterre. Il dispose d'une correspondance étendue avec des scientifiques étrangers qui lui rendent visite à Leyde. Sa notoriété se reflète par son adhésion à quelques sociétés scientifiques étrangères. De plus, elle repose sur un grand nombre de publications. C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 14, 15.

⁴⁰⁹ C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 11.

der Hoeven ne peut pas disposer de toutes les collections qu'il juge d'intérêt pour l'enseignement universitaire. À cet égard, il est d'avis qu'il se trouve dans une position de subordination envers le directeur. En 1860, il écrit qu'il avait l'occasion d'avoir un contact fréquent avec le directeur du musée et que, bien qu'il ait des rapports amicaux avec lui pendant les dernières années de sa vie, il a éprouvé de multiples inconvénients résultant de la séparation entre la direction du musée et l'enseignement de la zoologie. Van der Hoeven comprend qu'il ne peut qu'accepter cette situation qui perdure jusqu'en 1857, l'année de la détérioration de l'état de santé de Temminck.

Pendant cette période, la direction est cédée temporairement au conservateur Schlegel et à l'administrateur Susanna. Van der Hoeven considère que les conséquences qui seraient susceptibles de découler de cette disposition provisoire pourraient être fâcheuses pour ses prétentions légitimes au directorat. Il demande au ministre de l'Intérieur de ne pas encore prendre de décision sur la succession de Temminck, avant qu'il ne soit en mesure d'afficher ses souhaits et ses prétentions à ce sujet. Dans sa lettre du 29 janvier 1858 au Collège, Van der Hoeven écrit que la direction du musée appartient au professeur comme celle du jardin botanique appartient au professeur de botanique et celle du laboratoire au professeur de chimie. Dans ce contexte, il fait référence aux cabinets de Groningue et d'Utrecht dont le professeur d'histoire naturelle dispose du directorat. Depuis la mort de Brugmans en 1819, cette situation a cessé d'exister à Leyde et Van der Hoeven indique que depuis trente ans, il en a éprouvé les conséquences regrettables et qu'il espère que ses successeurs en seront libérés. D'après lui, le musée de Leyde est devenu un musée national sans cesser toutefois d'être musée académique, sinon il pourrait être situé tout autant dans une autre ville telle qu'Amsterdam ou La Haye. De plus, il devrait exister en dehors du musée national un cabinet universitaire. Selon Van der Hoeven, Temminck affirme dans son rapport annuel du premier août 1821 que « ce monument national sera lié pour toujours à l'université de cette ville ». Il reconnaît néanmoins que le point de vue de Temminck a changé au cours du temps, mais que cette évolution ne doit pas avoir de l'influence sur le traitement de cette affaire. En faisant référence à la condition à laquelle Temminck a cédé sa collection à l'État, c'est-à-dire d'en rester directeur à vie, Van der Hoeven a toujours compris que la nomination de Temminck était une conséquence directe

de l'achat de ses collections par l'État. À la mort de Temminck, il lui semble que l'article 195 de l'arrêté organique du 2 août 1815 entre de nouveau en vigueur et que la direction du cabinet d'histoire naturelle doit être attribuée au professeur de zoologie de l'université. Le fait que le musée cesse d'être un musée académique lui semble sans fondement. Pour ceux qui sont pourtant de cet avis, la conclusion de la décision du 2 août 1815 exige alors la création comme dans les autres universités d'un cabinet d'histoire naturelle et Van der Hoeven appuie ce point de vue⁴¹⁰.

Une réponse à sa lettre n'est jamais arrivée, mais, selon Van der Hoeven, elle a donné allusion à un avis au ministre de l'Intérieur et le Collège soutient au premier abord ses demandes. Van der Hoeven écrit qu'après la mort de Temminck une longue période d'incertitude et de doute commence. Il comprend que l'opinion de la plupart des membres du Collège a changé, sans que les raisons de ce revirement ne soient claires. Entretemps, un changement ministériel a eu lieu et le ministre de l'Intérieur démissionnaire, A. G. A. van Rappard (1799 – 1869), laisse l'affaire de la direction du musée à son successeur, J. G. H. van Tets van Goudriaan (1812 – 1885). Le décret royal du 16 juin 1858 met fin à cette situation incertaine en décidant le 14 juin 1858 que Van der Hoeven sera nommé directeur supérieur et Schlegel directeur du musée. Van der Hoeven est d'avis que la nomination de Schlegel comme directeur ne veut pas dire qu'il succède au directeur précédent. Le poste de directeur supérieur ne peut que signifier que la position de Schlegel est celle de sous-directeur ou de second directeur et il se considère à la tête du musée. Van der Hoeven explique qu'il accepte la position affichant sa volonté de mettre l'établissement de plus en plus au service de l'enseignement et de la science. Il dit que, malgré sa bonne entente avec Temminck, il a toujours ressenti les inconvénients qui découlent de la séparation de la direction du musée et de l'enseignement d'histoire naturelle⁴¹¹. Van der Hoeven s'attend à ce que des instructions soient conçues telles qu'il

⁴¹⁰ J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke historie* (1860) p. 6 – 10.

C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 9, 10. J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 178 – 180. p. 7.

⁴¹¹ J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke historie* (1860) p. 7.

le désire⁴¹². Pourtant avec l'arrivée de ces instructions, une nouvelle irritation apparaît. Selon celles-ci, établies le 7 janvier 1859⁴¹³, le directeur supérieur dispose de la surintendance du bâtiment et du musée avec tout ce qui s'y rapporte, d'un ou plusieurs locaux au musée et de toutes les clés de ceux-ci et des armoires. Il règle ensuite les heures d'ouverture au public en concertation avec le directeur. Par contre, le directeur est chargé de la surveillance de toute l'administration du bâtiment et du musée et de tout ce qui s'y rapporte. Il est responsable de l'ensemble des activités des conservateurs, de la réception d'objets, de leur traitement, de leur rangement et de leur conservation. Il fait mention dans des registres des départs et sorties d'objets. La cession, l'échange, l'achat des objets et les changements d'aménagement éventuels sont sous sa responsabilité en concertation avec le directeur supérieur. Les horaires de travail des conservateurs et des autres employés doivent également être réglés par le directeur en relation avec leurs instructions qui devraient être déterminées par le Collège sur proposition du directeur et du directeur supérieur. Chaque année au mois d'avril, il rendra compte au Collège de l'état des collections, du bâtiment, du personnel et de sa direction.

Van der Hoeven est très déçu par le contenu des instructions. Il renvoie de nouveau à l'article 195 de l'arrêté organique du 2 août 1815 disant que la direction d'un cabinet d'histoire naturelle appartient au professeur de l'histoire naturelle. Les travaux des conservateurs et l'arrangement des objets d'un établissement destiné à l'enseignement ne peuvent pas être laissés à quelqu'un pour qui l'enseignement est étranger⁴¹⁴. En réalité, ces instructions dédiées au directeur déterminent que c'est Schlegel qui détient tous les pouvoirs et décide de tout. C'est une chose que Van der Hoeven reconnaît dans sa publication *Avis* (1860) en disant que les instructions ainsi déterminées montrent que c'est Schlegel qui est considéré comme successeur de Temminck, tandis que lui « bénéficie d'un titre honorable sans être muni de beaucoup de pouvoir »⁴¹⁵. En

⁴¹² J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 180.

⁴¹³ Les tâches du directeur supérieur et celles du directeur énumérées dans ce texte ne concernent que les articles principaux de l'instruction. J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke historie* (1860) p. 14 – 16.

⁴¹⁴ J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke historie* (1860) p. 17. Dans ce fragment Van der Hoeven fait mention du fait que Schlegel n'enseigne pas.

⁴¹⁵ J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke historie* (1860) p. 18.

conséquence, Van der Hoeven la rejette et fait part des inconvénients de la situation au ministre. Le Collège lui répond qu'il veut prendre en considération des modifications en concertation avec Van der Hoeven et Schlegel. Comme les nouvelles instructions se font attendre, le 19 mars 1860, Van der Hoeven demande au ministre de le relever de ses fonctions honorifiques si celles-ci ne sont pas changées. Il se contente de l'idée d'une modification des instructions dans l'esprit qu'il souhaite, mais la situation reste inchangée. Le 16 juin 1860, le Collège en concertation avec le ministre de l'Intérieur et le roi lui font part de leur décision de le congédier à sa demande de la fonction de directeur supérieur du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde avec les remerciements des services rendus⁴¹⁶. Schlegel sort ainsi vainqueur de la lutte, alors qu'il n'est, selon Van der Hoeven, que professeur titulaire⁴¹⁷, n'enseigne pas et n'a aucun rapport avec l'université⁴¹⁸. Cette démission met fin à la situation conflictuelle et a pour conséquence de permettre à Schlegel d'avoir les coudées franches pour aménager le musée tel qu'il le souhaite.

Le ministre paraît avoir pris ce point de vu en considérant que les fondements manquent pour répondre à l'exigence de Van der Hoeven de diriger le musée d'histoire naturelle au titre de professeur de zoologie. Comme nous l'avons vu, le décret royal du 12 avril 1821 détermine premièrement que le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde remplacera le Cabinet d'Histoire naturelle d'Amsterdam et deuxièmement, que toutes les dépenses du musée seront séparées de celles de l'université de Leyde⁴¹⁹. Par cet acte, le musée et l'enseignement peuvent être considérés comme séparés l'un de l'autre. La seule raison qui permette au professeur d'utiliser des objets du musée est l'absence d'un cabinet

⁴¹⁶ J. VAN DER HOEVEN *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke historie* (1860) p. 26 – 27.

⁴¹⁷ Le titre de professeur est accordé à Schlegel par décret royal du 16 juin 1858. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 182.

⁴¹⁸ J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 183.

⁴¹⁹ Dès sa création, le Musée national d'Histoire naturelle fait partie du département ministériel des « Arts et Sciences », mais cette attribution ne s'exprime pas dans le Budget. Toutes les dépenses du musée sont incluses dans les montants affectés à l'université de Leyde. Cette situation a continué jusque dans les années trente du XX^e siècle. F. J. DUPARC *Een eeuw strijd voor Nederlands cultureel erfgoed* (1975) p. 131.

académique indépendant. Selon Snelleman, c'est dans ce décret royal que Schlegel a trouvé ses arguments⁴²⁰.

Si l'on prend en considération ce point de vue, on peut se demander pourquoi le ministre avait décidé d'installer deux directeurs à la tête du musée. La littérature consultée n'en parle pas, mais il est possible de faire l'hypothèse qu'il ait eu ainsi l'intention de satisfaire Van der Hoeven qui insistait, pour que la situation antérieure au directorat de Temminck soit restaurée et donc que le professeur de zoologie dispose de la direction du musée. Comme les deux fonctions de professorat et du directorat ne peuvent pas être combinées, Schlegel reste directeur et Van der Hoeven est nommé directeur supérieur. Dès le début, il est pourtant clair que cette construction ne pouvait qu'échouer. Les deux personnes ont en effet par la définition même des fonctions attribuées des intérêts opposés par rapport au fonctionnement et à l'arrangement du musée.

En 1884, Gustaaf Schlegel explique que son père a considéré la période Van der Hoeven comme la plus triste de sa vie. En 1858, il écrit que des « frictions lamentables et inutiles entre l'université et le musée après la mort de Temminck se font jour par suite d'intérêts personnels soutenus par l'esprit d'un homme d'influence [Van der Hoeven] »⁴²¹. Schlegel a toujours souligné que, bien que le musée soit un établissement indépendant, il doit servir à la science dans le sens le plus large et en outre, être au profit des études supérieures académiques. Ainsi, le musée doit se trouver « au centre de l'université », comme il dit, mais réunir le musée avec l'université équivaut « à lui trancher le fil de ses jours »⁴²².

Ambrosius Hubrecht⁴²³ note dans *Hermann Schlegel in memoriam* (1884) que la démission de Van der Hoeven a procuré à Schlegel beaucoup d'ennemis et que l'opinion publique s'est tournée contre lui. Vingt-cinq ans plus tard, Hubrecht est d'avis qu'il est néanmoins question d'un « objectif plus vaste » et que Schlegel a rendu service au musée.

⁴²⁰ J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 183.

⁴²¹ L'identité de cet homme n'est pas révélée dans l'ouvrage, mais il est clair qu'il s'agit du professeur de zoologie Van der Hoeven. G. SCHLEGEL *Levenschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 58.

⁴²² G. SCHLEGEL *Levenschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 57, 58.

⁴²³ Ambrosius Hubrecht (1853 – 1915) travaille comme conservateur de poissons au Musée national d'Histoire naturelle de 1875 à 1880. En 1880, il est nommé maître de conférences de zoologie à l'université de Leyde. Il quitte la ville après avoir accepté le poste de professeur de zoologie à Utrecht, une fonction qu'il occupe jusqu'en 1882.

Hubrecht explique ce qu'il veut dire par ses propos en soulignant que l'enseignement de la zoologie est une démarche « descriptive » par excellence et il importe que le professeur soit capable d'illustrer ce qu'il dit, non seulement à l'aide d'images, mais encore de spécimens. Selon lui, toutes les universités en Europe disposent d'une collection zoologique destinée à l'enseignement car, une collection pareille est indispensable aux professeurs et étudiants, même si pour les études plus approfondies de la recherche, elle n'a pas beaucoup de valeur. Hubrecht fait ici une distinction entre une collection pour l'enseignement que les Anglais appellent « representative collection », comme il l'écrit et une collection purement scientifique constituant un instrument de recherche⁴²⁴.

Le directeur supérieur occupé par le professeur de zoologie conduirait sans aucun doute à un caractère ambivalent du musée si l'on considère les missions divergentes confiées au professeur de zoologie de l'université de Leyde et du musée. Comme l'écrit Hubrecht : « nul ne peut servir deux maîtres »⁴²⁵. Pour faire immédiatement face à ce danger et à l'avenir, Schlegel est d'emblée intervenu contre Van der Hoeven. Le résultat est que le caractère du musée comme collection centrale, nationale et purement scientifique restera maintenu. Hubrecht souligne néanmoins que ce danger persistera toujours tant que le musée sera établi dans une ville universitaire.

La succession de Schlegel

Selon Jurriaanse, il y a alors de nouvelles interventions de l'université montrant qu'elle veut toujours faire valoir son influence sur le musée. Après la mort de Schlegel en 1884, le directeur est proposé à Johann Karl Ludwig Martin (1851 – 1942), professeur de géologie, de minéralogie et de paléontologie⁴²⁶. C'est grâce à « une tempête

⁴²⁴ La mention anglaise de « representative collection » souligne que Hubrecht est au courant des développements anglais par rapport à la séparation des collections dans les musées d'histoire naturelle.

⁴²⁵ A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3 (1884) p. 8, 9.

⁴²⁶ Elte Martens Beima (1801 – 1873) est chargé des collections de minéralogie sous le directeur de Temminck. En 1869, le Collège propose à Schlegel, qui succède à Temminck en 1858, de nommer en plus de Beima un autre conservateur pour la paléontologie. Il refuse en disant qu'il a plus besoin d'un conservateur de vertébrés. Même après la mort de Beima, Schlegel estime qu'il n'est pas nécessaire de remplir sa fonction car, il est d'avis que la collection géologique ne demande pas beaucoup de soin et que ce soin peut être assuré par les autres conservateurs. Le résultat en est que le département n'est pas géré. En 1876, la loi sur l'enseignement supérieur décide d'instaurer dans les universités de Leyde, d'Utrecht et de

d'indignations »⁴²⁷ que Jentink, conservateur au musée depuis longtemps, est nommé directeur après la décision du Collège de céder la direction pour une période de quelques mois pendant la longue maladie de Schlegel (du 18 janvier au 30 avril 1884) au conservateur Florentius Abraham Verster van Wulvenhout (1826 – 1923) et à Gustaaf Schlegel. Il est possible que Jurriaanse emprunte cette idée au fils Schlegel qui écrit à ce sujet en 1884⁴²⁸. Hubrecht écrit dans *Hermann Schlegel in memoriam* qu'il souhaite que la place laissée vacante par la mort de Schlegel soit occupée par un directeur indépendant extérieur à l'enseignement supérieur⁴²⁹.

Quand Duparc analyse ce qui se passe après la mort de Schlegel en 1884, il écrit que le Collège demande à la Faculté de Mathématiques et de Physique de proposer un directeur qui deviendra en même temps professeur. La Faculté ignore ce vœu et propose de nommer une sorte d'« intendant supérieur » parmi les professeurs actuellement en fonction. Par la suite, elle souhaite créer deux départements, un département zoologique et un département géologique et que chacun soit dirigé par un directeur-professeur dont un des deux devrait assumer la direction générale du musée en tant qu'« intendant supérieur ». Le Collège ne peut pas adhérer à ces projets, puisque les collections géologiques et minéralogiques sont déjà officiellement dissociées depuis 1878 et propose d'attribuer le directorat à l'un des conservateurs zoologiques. Le gouvernement suit cette proposition et Jentink succède ainsi à Schlegel en 1884⁴³⁰. Comme le professeur Martin est directeur des collections géologiques et minéralogiques⁴³¹, il est probable que la Faculté pense à lui comme l'un des deux directeurs. Par contre, il est dans le droit fil de

Groningue un professorat de géologie, de minéralogie et de paléontologie. Martin, né à Göttingen et venu à Leyde pour étudier des blocs erratiques après avoir passé son doctorat en 1874, est prié d'en prendre la direction et le 8 décembre 1877, il accepte la fonction. En 1878, les collections géologiques et paléontologiques du musée lui sont confiées. L. B. HOLTHUIS *1820 – 1958 Rijksmuseum van Natuurlijke Historie* (1995) p. 52, 53. Il paraît que Schlegel ne regrette pas cette annexion car, il est d'avis que la poussière entraînée par la collection de géologie et de minéralogie nuise aux collections de zoologie. De plus, il désire destiner l'argent libéré au département des vertébrés. A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 70.

⁴²⁷ J. H. JURRIAANSE *De Rijksmuseum te Leiden en de universiteit aldaar* (1931) p.17.

⁴²⁸ Décret royal du 17 juin 1857, No. 92.

⁴²⁹ A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3 (1884) p. 9 – 11.

⁴³⁰ F. J. DUPARC *Een eeuw strijd voor Nederlands cultureel erfgoed* (1975) p. 132.

⁴³¹ Quand la Faculté de Géologie quitte Leyde pour s'établir à Utrecht, les collections géologiques qui sont hébergées dans le même bâtiment que celle de Zoologie restent néanmoins à Leyde. En 1983, les collections sont mises ensemble. Communication personnelle de C. SMEENK, conservateur émérite de mammifères, « Naturalis », Leyde.

supposer que le Collège vise d'abord un directeur zoologiste, puisque la collection zoologique est beaucoup plus développée que celle de la géologie et que l'enseignement de la zoologie joue un rôle plus important que celui de la géologie. Quoiqu'il en soit, Jentink est nommé directeur, mais il n'a jamais été professeur contrairement à ce qui sera mis en œuvre par ses deux successeurs⁴³². Il est possible que l'université qui s'oppose ici au Collège ait tenté de s'imposer et vu une nouvelle opportunité de faire valoir son influence sur le musée.

Duparc indique que la continuité du musée n'est plus mise en question, mais on peut se demander s'il a raison. Comme nous le verrons plus tard, l'objectif du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde, musée national ou établissement universitaire, continue à être un point de discussion et de tension jusqu'au XX^e siècle.

Le directorat selon Schlegel

Le besoin d'indépendance du musée vis-à-vis de l'université s'explique aussi par d'autres raisons. Schlegel souligne qu'il a fait des sacrifices sans hésitations. Même « en ne disposant pas de fortune », il a rejeté en 1848 l'offre de professorat à Groningue et également celui de zoologie de l'université de Berlin en 1851. Lorsqu'on lui a demandé d'accepter, en dehors de son directorat, le professorat de zoologie à l'université de Leyde, il l'a refusé car, il considère que les deux fonctions sont incompatibles. Il écrit que dans un établissement aussi considérable que celui de Leyde où travaillent tant d'employés⁴³³, les objets importants et coûteux qui sont sous la responsabilité du directeur ne peuvent pas être gérés comme, par exemple, ceux de botanique et de géologie. Ces deux dernières matières ne se divisent pas en tant de spécialités et les objets ne sont pas aussi vulnérables

⁴³² Hilbrand Boschma (1893 – 1976), directeur de 1933 à 1958, est professeur ordinaire de zoologie systématique, tandis que celui qui le précède, Eduard Daniel Van Oort (1876 – 1933), directeur de 1913 à 1933 et ceux qui le suivent sont professeurs extraordinaires. Cette combinaison de fonctions n'est pourtant pas stipulée officiellement dans une convention. Après la retraite de Willem Vervoort (né en 1917 et toujours en vie), d'abord directeur adjoint en 1970 et puis directeur du musée de 1972 à 1982, la Faculté rejette cet automatisme et les deux fonctions sont séparées. A. C. VAN BRUGGEN 'Willem Vervoort, eminent zoologist and museum director, a sketch of his life and work on the occasion of his 80th birthday in 1997' *Zoologische verhandelingen* 323 (1998).

⁴³³ Pendant le directorat de Schlegel, des dizaines d'employés travaillent dans le « Rijks Museum van Natuurlijke Historie ».

que les spécimens zoologiques qui exigent un soin ininterrompu. C'est pourquoi Schlegel est d'avis qu'il est nécessaire d'être si exigeant face à la nomination d'un directeur d'un musée d'histoire naturelle. La difficulté de trouver un directeur qualifié exige que le directeur en exercice continue à occuper aussi longtemps que possible son poste. Si la règle en vigueur à l'université était appliquée au musée, le directeur devrait partir à la retraite à l'âge de 70 ans. Dans cette situation, le musée serait confié à un directeur plus jeune ayant moins d'expérience pratique ce qui est à éviter. De plus, selon Schlegel, les conservateurs sont extrêmement importants pour un grand musée national. Ils doivent opérer indépendamment, chacun dans leur branche et acquérir une expertise scientifique au plus haut niveau dans leur spécialité. C'est sur ce plan-là qu'ils laissent loin derrière eux les enseignants qui n'ont pas le même niveau de spécialisation scientifique dans le système néerlandais. Les conservateurs moins payés que beaucoup de professeurs sont emportés par « l'amour de la science ». Ils sont « conscients de l'esprit des grands musées et connaissent leur pratique et par conséquent, ce sont les conservateurs qui sont les successeurs par excellence d'un directeur »⁴³⁴. Dans ce contexte, il mentionne déjà en 1878 le fait que les vacances régulières indiquées par la loi sur l'enseignement supérieur ne peuvent pas être accordées au personnel du musée. Comme les collections exigent un soin ininterrompu et que les scientifiques doivent être capables de visiter le musée à chaque instant, le personnel doit être présent même pendant les mois de vacances, de même que le directeur d'un grand musée zoologique qui, lui aussi, ne peut pas en disposer, contrairement aux professeurs d'université.

Schlegel souligne que parmi les quatre plus grands musées nationaux en Europe, il n'y a que celui de Berlin qui soit entièrement lié à l'université⁴³⁵. Le professeur Peters lui a dit qu'il ne peut pas assumer les deux fonctions de professeur et de directeur et qu'il ne souhaite garder que celle de directeur de musée. Si l'on prend en considération son importance et son personnel, Schlegel souligne qu'il ne faut pas oublier que le musée de

⁴³⁴ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 7 novembre 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴³⁵ Le « British Museum » ne remplit pas de fonction dans l'enseignement, tandis que le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris est un établissement où l'enseignement vise un public général à travers les expositions et que les cours peu nombreux s'adressent, même aux époques où il en existe le plus, à des auditeurs avertis sur des thèmes très spécialisés correspondant à la spécialité scientifique du professeur. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 215.

Berlin représente seulement la moitié de celui de Leyde. Il conclut que l'existence et l'essor du musée ne sera assuré dans l'avenir que s'il a sa propre gestion, séparée de celle de l'université et qu'il est dédié comme autrefois à la science⁴³⁶ sous la surveillance du Collège⁴³⁷.

3.3 L'objectif du musée : scientifique ou enseignant

L'enseignement de la zoologie à l'université

Les problèmes qui surgissent régulièrement entre le directeur du musée et le professeur de zoologie de l'université sont à ramener à une question fondamentale, celle de l'objectif du musée, c'est-à-dire s'il dessert la recherche scientifique ou l'enseignement scientifique supérieur. Avant de décrire la relation entre le directeur de musée et le professeur de zoologie de l'université, il faut remonter dans le temps pour décrire brièvement l'organisation de l'enseignement académique de la zoologie à Leyde.

Selon Dullemeijer, il est difficile de déterminer le commencement de la zoologie à Leyde car, il est complexe de définir à l'origine cette discipline. Selon une signification étendue, l'enseignement et la recherche zoologique constituent une partie de l'anatomie médicale dès la création de l'université en 1575. Si la zoologie est considérée dans un sens plus limité, c'est-à-dire comme une discipline indépendante qui permet d'obtenir une maîtrise,

⁴³⁶ Il est probable que Schlegel renvoie rétrospectivement aux développements dès les premières années de l'existence du musée qui continuent à persister, même après le conflit avec Van der Hoeven. Le musée ayant une direction scientifique indépendante et soumis à la surveillance du Collège peut être considéré comme un établissement de nature scientifique et pas (seulement) au profit de l'enseignement. Il est peu probable qu'il soit question d'un département « science ». La situation n'a pas été changée sous Schlegel et ce n'est qu'au XX^e siècle que les musées nationaux, le Musée national d'Histoire naturelle inclus, reviennent au « Ministère de la Culture, de la Récréation et du Travail social » dès la séparation du « Ministère de l'Éducation, des Arts et de la Science ». Communication personnelle de C. SMEENK, conservateur émérite de mammifères, « Naturalis », Leyde.

⁴³⁷ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 7 novembre 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

elle est relativement jeune et l'inauguration du Laboratoire de Zootomie⁴³⁸ en 1876 peut être considérée comme le début d'un enseignement spécifique à Leyde. Le développement de la zoologie est en tout état de cause un long processus qui se précise de la fin du XVIII^e au début du XIX^e au sein des sciences naturelles. Le premier professeur de zoologie se dénomme Allamand et a introduit à son arrivée à Leyde en 1749 les cours d'histoire naturelle. Il est vrai que des cours sont délivrés avant son arrivée, mais cet enseignement est réalisé par des professeurs de la Faculté de Médecine. En dehors de la zoologie, les cours d'Allamand portent probablement sur la botanique et la géologie et donc l'enseignement de l'ensemble des sciences naturelles telles qu'on les entend aujourd'hui. Pour cet enseignement, il peut disposer du cabinet du jardin botanique et il possède une propre collection naturelle d'animaux montés. Bien que sa collection soit restreinte, Van der Klaauw affirme qu'il s'en sert pour illustrer ses cours⁴³⁹.

Dullemeijer est d'avis que le fait qu'il n'est pas clairement défini ce qu'Allamand a enseigné exactement tient à deux circonstances. Premièrement, la vie académique au milieu du XVIII^e siècle se caractérise par la nomination de professeurs dans une faculté au lieu de les engager pour une matière précise ou pour un certain nombre de matières, selon le Statut Académique de 1631. Cela signifie que dans la « *Facultas Philosophiae et Artium Liberalum* », la définition des matières peut varier de « *mathesis* » à « *historia naturalis* » réparties parmi les professeurs. Deuxièmement, les cours et les examens correspondant dans cette Faculté sont presque toujours une matière propédeutique pour une étude spécialisée de la Faculté théologique, juridique ou médicale⁴⁴⁰.

Comme la zoologie ne concerne que l'histoire naturelle et la connaissance des formes extérieures et intérieures, la possession d'une collection de spécimens est une condition principale pour l'indépendance de la discipline. Une autre exigence pour renforcer son indépendance est la possibilité de pouvoir délivrer la maîtrise de zoologie. Le niveau propédeutique des filières au sein de la « *Facultas Philosophiae et Artium Liberalum* » réduit son prestige. Par ailleurs, il n'y a que peu d'étudiants qui soient prêts à passer la maîtrise de botanique et de zoologie, puisqu'il est difficile d'exercer ensuite un métier

⁴³⁸ La zootomie est une discipline zoologique qui s'appuie sur l'anatomie animale et particulièrement sur la dissection des animaux.

⁴³⁹ C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 2, 3.

⁴⁴⁰ P. DULLEMEIJER *Van Zoötomie tot Zoölogie* (1976) p. 1, 2.

dans le domaine de l'histoire naturelle et de la morphologie extérieure. Cette situation ne change pas beaucoup avec Brugmans, le successeur d'Allamand. Il est chargé des cours d'histoire naturelle, de zoologie, d'anatomie comparée, de minéralogie et de géologie destinés aux étudiants de médecine. Avec l'arrivée de Brugmans, la position de la zoologie change à peine ce qui implique qu'il n'y a toujours pas d'examen de maîtrise, puisqu'un tel diplôme ne sera délivré qu'à partir de 1877⁴⁴¹.

Deux événements pendant la période Brugmans sont primordiaux. En premier lieu, il y a la publication du décret organique du 2 août 1815 mettant en œuvre le nouveau règlement sur l'enseignement supérieur qui restera en vigueur jusqu'à 1876. Par rapport à notre recherche, les points principaux en sont que l'histoire naturelle et l'anatomie comparée sont désormais officiellement incluses dans le programme et que ces matières doivent être étudiées pour les cours d'attestation et des licences de médecine, mathématiques et physique (article 63, № 4)⁴⁴². L'enseignement devra avoir lieu en latin (article 66) et les cours ont une durée d'un an (article 70). Il faudra de ce fait créer un cabinet d'histoire naturelle des animaux et un cabinet d'anatomie comparée pour l'enseignement de zoologie dans toutes les universités (article 193). La direction de ce cabinet et de géologie et minéralogie sera confiée au professeur d'histoire naturelle (article 195). Le second événement est l'agrandissement du cabinet académique par le retour de celui du Stathouder Willem V que les Français avaient transporté à Paris en 1794 et que le roi Willem I offre en échange à l'université de Leyde⁴⁴³.

À la mort de Brugmans en 1819, la zoologie n'est plus enseignée pendant sept ans. En effet, son successeur Reinwardt se limite dans ses cours d'histoire naturelle à la botanique, la géologie et la minéralogie. Grâce à ses efforts, Van der Hoeven est engagé à

⁴⁴¹ Aux Pays-Bas, donc y compris à Leyde, une maîtrise de zoologie n'a pas existé avant 1877. À l'époque de Van der Hoeven, la zoologie fait partie de la faculté de philosophie, la philosophie naturelle et elle est une matière propédeutique. Le 28 avril 1876, la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur est publiée dans le Journal officiel et entre en vigueur le premier octobre 1877. Cette loi détermine l'introduction de plusieurs maîtrises dont celle de la botanique et de la zoologie. Une maîtrise de zoologie particulière n'a pas existé jusqu'à cette époque et les Pays-Bas sont là une exception. C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926).

⁴⁴² La zoologie n'est pas exigée à la maîtrise. P. DULLEMEIJER *Van Zoötomie tot Zoölogie* (1976) p. 18.

⁴⁴³ Comme la « Hof van Zessen » est devenue trop petite pour héberger les collections, elles sont déplacées ailleurs à Leyde (à la Papengracht et à la Houtstraat). C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 5 – 7.

l'université de Leyde comme professeur de zoologie en 1826 où il enseigne également l'anatomie comparée. Entre la mort de Brugmans et l'entrée en fonction de Van der Hoeven, Temminck cède en 1820 sa collection pour créer avec celles de Leyde et d'Amsterdam le Musée national d'Histoire naturelle situé à Leyde⁴⁴⁴.

Les cours élémentaires de Van der Hoeven sont destinés aux étudiants de mathématiques, de physique et de médecine. Vu leur nombre restreint dans ces deux premières matières tout au long de son professorat (entre 1826 et 1864, le chiffre varie de 7 à 20 participants), Van der Hoeven s'oriente vers les besoins des médecins à venir qui forment la majorité de ses auditeurs. L'enseignement de l'anatomie comparée, mais également celui de la zoologie est jugé important pour ces étudiants, mais un aperçu de l'ensemble des groupes zoologiques suffit et n'impose pas la connaissance approfondie d'une classe animale. Les matières qui ne sont pas directement liées à la médecine sont ainsi négligées et à cela s'ajoute que les cours de zoologie et d'anatomie comparée sont des cours « d'attestation »⁴⁴⁵ qui, en général, témoignent de peu de prestige. À l'époque, il y a très peu d'étudiants de zoologie car, cette matière n'est obligatoire que comme matière propédeutique et ne fait pas partie de la maîtrise. C'est la raison pour laquelle Van der Hoeven défend le droit de son existence comme discipline propre pouvant déboucher sur la délivrance d'une maîtrise⁴⁴⁶.

Schlegel : zoologiste systématicien convaincu

Le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde doit avant tout être considéré comme un établissement dédié à la recherche scientifique, mais dans la pratique ce n'est toutefois pas facile ni pour Temminck ni pour Schlegel de se vouer entièrement à la recherche. Visser souligne que comme il n'y a pas suffisamment de fonds, les scientifiques, le directeur et les conservateurs sont presque toujours confrontés à un manque de personnel. En conséquence, ils sont obligés de s'appliquer essentiellement à la gestion des

⁴⁴⁴ C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 8, 9.

⁴⁴⁵ Les « cours d'attestation » sont des cours n'intervenant qu'en début de cycle d'enseignement.

⁴⁴⁶ C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 16, 17, 19.

collections et le temps leur fait souvent défaut pour s'occuper des recherches scientifiques. Le nombre de publications est en baisse après Temminck et nous avons pu constater dans les archives que cela se poursuit pendant le directorat de Schlegel et Jentink⁴⁴⁷.

Les recherches de Temminck se concentrent sur la description des espèces en s'appuyant uniquement sur les caractéristiques extérieures. Il part du principe que tous les exemplaires d'une espèce ne sont pas très différents entre eux ce qui implique qu'ils peuvent être décrits à l'aide de parties différentes dans une localité donnée et ainsi, il échange les doubles et triples pour avoir le plus grand échantillonnage de la variabilité géographique d'une espèce donnée. Schlegel s'intéresse à l'un des problèmes fondamentaux de la zoologie, c'est-à-dire la classification et la description des espèces⁴⁴⁸. Il est d'avis qu'une analyse approfondie de l'espèce est la seule base de la science zoologique. Il part du principe que la diversité est déterminée par la répartition géographique impliquant l'adaptation d'une espèce aux conditions environnementales. L'animal est étudié dans toutes ses variétés selon la région où il vit en relation avec la faune et son mode de vie. C'est la raison pour laquelle Schlegel collectionne des séries pour étudier et décrire cette diversité en acceptant qu'une espèce soit variable selon les conditions environnementales. Selon Schlegel, c'est grâce à ce principe que la zoologie « mérite son nom de science et peut s'épanouir ». Son objectif est d'arriver à une définition utile des espèces et pour y parvenir, il se consacre essentiellement à la variabilité géographique. Bien qu'il n'ait pas réussi à trouver une solution satisfaisante, ses tentatives lui ont procuré une grande réputation en tant que systématicien et géographe zoologique. Vers 1860, sa renommée scientifique est à son zénith et devenant alors directeur du musée, il devra se partager entre plusieurs occupations. D'autre part, les études des espèces se développent dans un contexte évolutionniste, mais Schlegel qui

⁴⁴⁷ Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le musée éprouve de plus en plus de difficultés afin de préserver sa grande renommée. Vers les années soixante-dix, une période de régression relative déclenche. D'autres musées d'histoire naturelle en Europe comme celui de Londres vont dépasser le musée de Leyde grâce à leurs plus grands budgets. Ils ne devanent pas seulement le musée de Leyde par rapport à l'étendue des collections, mais encore avec leurs activités dans le domaine de recherches et leur approche du public. R. W. P. VISSER 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 179.

⁴⁴⁸ J. F. SNELLEMAN *Mannen van betekenis in onze dagen* (1884) p. 191.

est un anti-darwiniste⁴⁴⁹ et un adversaire convaincu de la théorie de l'évolution⁴⁵⁰ ne s'intéresse pas à cette approche⁴⁵¹. Les nouvelles matières, c'est-à-dire la morphologie, la physiologie et l'anatomie comparée sont considérées par la plupart des zoologistes du XIX^e siècle comme un aspect déterminant de la zoologie. C'est dans ce contexte que Schlegel peut difficilement accepter l'emploi du microscope et il a souvent menacé d'interdire son emploi au musée⁴⁵². Pour lui, les études des espèces comme discipline primordiale de la zoologie représentent la « zoologie même » comme il l'écrit souvent. Il est hors de doute que cette zoologie ne peut être bien pratiquée que quand on peut disposer d'espèces parmi lesquelles chacune est représentée par des séries complètes contenant la plus grande quantité de variétés⁴⁵³. Ce principe peut seulement être obtenu dans les musées nationaux qui contiennent le plus grand nombre d'espèces possibles et où chacune est représentée par des séries d'individus bien entretenus et montre toutes les variations d'après l'âge, le sexe, la saison, la variété et l'habitat. Dans ce contexte, le musée est avant tout le meilleur endroit où la zoologie peut être pratiquée⁴⁵⁴. Bien que le musée ne comprenne qu'une partie des recherches zoologiques, Schlegel est d'avis que l'établissement est d'une importance cruciale pour l'ensemble de cette matière. Dans le rapport annuel du 18 juillet 1874, il caractérise le musée comme un établissement qui a

⁴⁴⁹ J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen* (1884) p. 119.

⁴⁵⁰ A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3 (1884) p. 4.

⁴⁵¹ Schlegel n'accepte pas la conception qu'une espèce puisse se développer à partir d'une autre espèce, comme le fait Darwin. Il part du principe que la diversité est déterminée par la répartition géographique impliquant l'adaptation d'une espèce aux conditions environnementales. On peut supposer que Schlegel n'a pas réfléchi à la cause de la variabilité des espèces, contrairement à Darwin qui conclut que les conditions environnementales ont un effet sélectif (la sélection naturelle). Schlegel n'a pas pu accepter que des groupes d'individus se soient différenciés les uns des autres en raison de la sélection et qu'ils ne se soient plus reconnus comme partenaire potentiel de la reproduction. Il est d'avis qu'une espèce en soi est une donnée stable : une espèce reste la même espèce, même s'il y a des variations d'après les conditions environnementales. Communication personnelle de P. J. A. VAN MENSCH, maître de conférences du patrimoine culturel, Reinwardt Academie, Amsterdam.

⁴⁵² Gijzen écrit que la remarque de Schlegel, connue parmi tous les zoologistes à Leyde, est celle qui tend à soutenir l'opinion que « tant que l'on ne connaît pas encore tout sur l'éléphant, il est inutile de se préoccuper d'une puce ». A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 60.

⁴⁵³ Visser souligne que Schlegel n'a pourtant pas de disciples parmi les zoologistes contemporains. R. W. P. VISSER 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 179.

⁴⁵⁴ J. F. SNELLEMAN *Mannen van beteekenis in onze dagen. Levensschetsen en portretten bijeengebracht onder leiding van Dr. E. D. Pijzel Hermann Schlegel* (1884) p. 188.

pour but de « comprendre la science dans toute son étendue [...] et de représenter le point de vue le plus élevé et le plus vaste »⁴⁵⁵.

La création du Laboratoire de Zootomie

Comme le professeur de zoologie n'a pas de matériaux suffisants pour illustrer les cours, il peut disposer des collections du musée. Ce lien avec le musée demande une collaboration satisfaisante entre les deux parties. Comme nous l'avons vu, au début de la création du musée, Van der Hoeven peut se servir largement des spécimens que Temminck met à sa disposition et la bonne entente avec Temminck lui est bien utile. La relation avec Schlegel se détériore par suite de la tentative de Van der Hoeven de revendiquer le directorat du musée comme cela a été indiqué précédemment⁴⁵⁶.

À la même époque, un autre événement s'ajoute aux tensions entre Schlegel et Van der Hoeven. Pour ceux qui sont d'avis que le musée n'est plus un cabinet académique, la conclusion la plus logique est que le décret du 2 août 1815 exige également la création d'un cabinet d'histoire naturelle à l'université. Van der Hoeven a toujours fait attention à ce que ce point de vue soit accepté et en particulier que l'exigence de créer un cabinet académique pour l'anatomie comparée soit réalisée. Le musée ne répond que de manière insuffisante à l'article 193 du décret de 1815 sur l'enseignement supérieur car, la résolution ministérielle du 31 décembre 1820 autorise au musée la possession des animaux (exception faite pour l'homme), des squelettes, des fossiles et des minéraux. Cette résolution ministérielle interdit au musée l'acquisition d'une collection d'anatomie comparée, de préparations pathologiques et physiologiques d'organes d'animaux et impose s'il y a de telles collections, même très restreintes, qu'elles soient cédées au Cabinet physiologique de Leyde. Dès 1828, Van der Hoeven fait des efforts pour créer un cabinet d'anatomie comparée. Entretemps, il a collectionné un petit nombre d'objets d'anatomie comparée lui-même conservé dans un local du musée pour son enseignement. Il désire un laboratoire, un local pour l'anatomie plus fine et un local où seraient exposées

⁴⁵⁵ Rapport annuel juillet 1873 – 1874, No. 36, rédigé à Leyde, le 18 juillet 1874, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁵⁶ J. H. JURRIAANSE *De Rijksmusea en te Leiden en de universiteit aldaar* (1931) p. 9 – 12.

des préparations dans l'esprit-de-vin, des os et d'autres préparations sèches. Malgré plusieurs tentatives, le laboratoire lui est refusé⁴⁵⁷. Vu l'impossibilité du musée de créer une collection d'anatomie comparée, Van der Hoeven y trouve un argument pour insister sur la création de cette collection indépendante de celle du musée. Comme il ne demande que très peu d'objets, ils peuvent être hébergés dans une petite salle qu'il préfère aménager près du local de cours au musée. Le 6 août 1859, l'article du décret de 1820 est pourtant retiré et l'ampleur du musée d'histoire naturelle est élargie⁴⁵⁸. En d'autres termes, il n'est plus question de pouvoir fonder séparément un cabinet d'anatomie comparée tel que Van der Hoeven souhaite⁴⁵⁹. Il y voit une nouvelle source de difficultés avec Schlegel⁴⁶⁰.

Le professeur allemand Emil Selenka (1860 – 1922)⁴⁶¹ succède au professeur Van der Hoeven. Schlegel avait espéré établir à Leyde un centre « anti-Darwiniste »⁴⁶², mais son espoir n'est pas réalisé car, Selenka est un adhérent convaincu de la doctrine évolutionniste pour laquelle il sait également enthousiasmer ses étudiants. En peu de temps, Selenka réalise ce que son prédécesseur n'a pas pu faire⁴⁶³ : la création du Laboratoire de Zootomie. Le musée est trop petit pour héberger cette collection, mais Selenka trouve un bâtiment convenable. Il s'entend bien avec Schlegel et se sert régulièrement des collections muséales pour illustrer ses cours qu'il donne au musée. Entretemps, il y a des projets qui visent la création d'un nouveau bâtiment académique,

⁴⁵⁷ Les raisons qui expliquent le refus de l'octroi d'un laboratoire à Van der Hoeven n'ont pas été examinées. Elles sont considérées de peu d'importance pour l'objectif de cette recherche.

⁴⁵⁸ Temminck possède une collection privée de quelques objets d'anatomie comparée, des crânes et des squelettes humains, qui se trouvent au musée. Malgré les tentatives de Temminck d'agrandir le musée afin de comprendre toute l'anatomie comparée, le gouvernement refuse la collecte de ces spécimens ce qui se reflète dans les clauses prohibitives de 1820. C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p 10 – 11.

⁴⁵⁹ Selon Van der Klaauw, Van der Hoeven est un zoologiste célèbre qui a essayé d'atteindre beaucoup à Leyde, mais qui ne parvient à presque rien. Il est victime de sa mauvaise relation avec Schlegel, de la situation économique pénible suite aux problèmes belges et du manque d'étudiants. C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 22.

⁴⁶⁰ C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 11, 12.

⁴⁶¹ Selenka est professeur de zoologie à l'université de Leyde de 1868 à 1874.

⁴⁶² A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3 (1884) p. 6.

⁴⁶³ On peut se demander pourquoi Selenka obtient presque tout ce que Van der Hoeven demande vainement. Dullemeijer est d'avis que l'augmentation du nombre d'étudiants est un facteur important ainsi que sa personnalité avenante face au caractère difficile de Van der Hoeven. P. DULLEMEIJER *Van Zoötomie tot Zoölogie* (1976) p. 21.

c'est-à-dire un musée et un Laboratoire de Zootomie sur la « Ruïne »⁴⁶⁴ à Leyde. Ce ne sont que des projets et le laboratoire sera le seul à être construit en 1876, deux ans après le départ de Selenka⁴⁶⁵. Avec la construction du laboratoire, les collections sont maintenant liées à un institut au lieu d'être attachées à la possession privée du professeur⁴⁶⁶.

On peut se demander quelle est la raison de la soudaine création du laboratoire à l'initiative de Selenka. Par manque d'un tel établissement, le professeur écrit qu'il se sent obligé d'envoyer ses étudiants en Allemagne pour terminer leurs études. Selon Van der Klaauw, ces propos peuvent avoir accéléré sa réalisation. Selenka obtient ses propres fonds avec lesquels il peut acquérir des animaux et des instruments, financer des recherches et s'assurer de son propre personnel. L'endroit réservé au laboratoire est assez éloigné du musée ce qui est également remarquable. Le fait que Selenka accepte cette dislocation spatiale peut être lié à sa conception de la nature d'un laboratoire et d'un musée servant deux objectifs distincts ce qui correspond également à celle développée par les responsables du musée⁴⁶⁷.

Le 3 décembre 1874, Christiaan Karel Hoffmann (1841 – 1903), conservateur des vertébrés au musée de 1872 à 1874, succède à Selenka comme professeur de zoologie systématique. En 1877, il est directeur du Laboratoire de Zootomie où il développe ses travaux principaux, mais il ne dispose que d'une collection assez pauvre. Hoffmann n'est pas satisfait de la séparation physique entre le musée et le laboratoire qui lui paraît très inefficace. Le 17 janvier 1876, il écrit au Collège qu'il serait regrettable que le lien avec le musée soit complètement rompu. D'après lui, le professeur doit pouvoir se servir librement des collections du musée comme le professeur de botanique peut disposer du

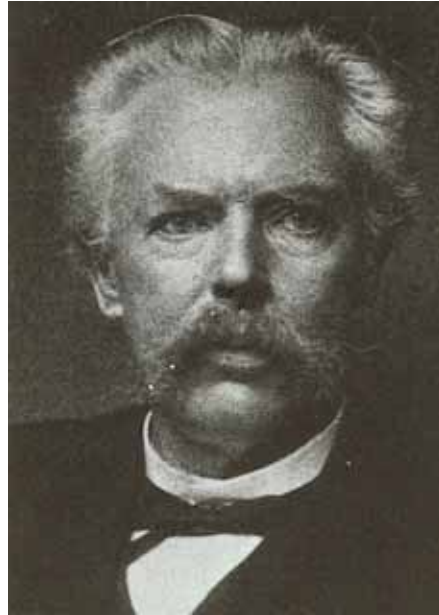
⁴⁶⁴ Le nom de ce terrain, la « Ruïne », s'explique comme suit : le 12 janvier 1807, un bateau chargé de 17 760 kilos de poudre explose ce qui résulte en une catastrophe considérable. Il y a 151 morts, 2000 blessés et 220 maisons sont complètement détruites ou déclarées inhabitables. Depuis, cet endroit est appelé la « Ruïne ». J. VAN DEN HOUT, B. SASSEN *Historisch onderzoek naar het Van der Werffpark te Leiden* (1987) p. 12.

⁴⁶⁵ Selenka démissionne en 1874 après avoir accepté le professorat à l'université d'Erlangen en Allemagne. G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 74.

⁴⁶⁶ C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 15.

⁴⁶⁷ C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 21, 22.

jardin botanique. Si le professeur est mis en dehors du musée, ces spécimens ne seront pas productifs pour l'enseignement et de plus, il faudra des capitaux considérables pour créer une collection suffisante au laboratoire⁴⁶⁸.



Christiaan Karel Hoffmann,
photo reproduite dans P. Dullemeijer *Van Zoötomie tot Zoölogie* 1976.

Dans la correspondance du 25 août 1885, Hoffmann explique au ministre les raisons pour lesquelles il a développé en 1884 la collection au Laboratoire de Zootomie. En dehors de ses cours enseignés au Laboratoire depuis sa mise en service en 1877, l'enseignement de zoologie systématique des animaux supérieurs est en effet poursuivi au musée une fois par semaine. Dans un premier temps, cette solution n'a pas occasionné de problèmes, puisque la salle de cour du musée restait disponible. Lorsque la libre utilisation de celle-ci s'est perdue⁴⁶⁹, il est devenu de plus en plus difficile de poursuivre l'enseignement de la zoologie des animaux supérieurs. Pendant un certain temps, Hoffmann donne des cours dans les galeries du musée où il les illustre à l'aide des objets. Comme il n'est plus

⁴⁶⁸ C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 99.

⁴⁶⁹ Les cours de Hoffmann ont lieu dans un des locaux de géologie du professeur Martin. Quand le département de géologie est entièrement séparé de celui de zoologie, Hoffmann ne peut plus en disposer.

possible de continuer à la longue son enseignement de cette manière, il désire créer au Laboratoire de Zootomie une petite collection destinée uniquement à l'enseignement de zoologie systématique des animaux supérieurs et de la financer par la subvention annuelle. Le 30 octobre 1884, Jentink, en concertation avec le ministre de l'Intérieur, fait savoir qu'il est disposé à lui céder des spécimens pour créer la petite collection souhaitée au Laboratoire de Zootomie⁴⁷⁰. Ainsi, le professeur a pu créer cette collection comprenant environ 200 spécimens, tous montés au laboratoire⁴⁷¹.

Bien que l'inauguration du Laboratoire de Zootomie soit considérée comme une reconnaissance de la zoologie en tant que discipline indépendante, l'introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur de 1876 a une influence encore plus grande. Cette loi introduit plusieurs doctorats parmi lesquels un pour la zoologie et la botanique et ces deux domaines sont ainsi officiellement élevés du statut de matière propédeutique à celui de discipline scientifique indépendante⁴⁷². Ce qui change également est que par la loi, les professeurs sont maintenant nommés dans une discipline particulière. La géologie et la minéralogie initialement enseignées par Hoffmann sont par la suite confiées à des professeurs séparés. On aurait pu s'attendre à ce que l'enseignement du domaine étendu de la zoologie soit également attribué à plus d'un professeur, mais ces espérances sont réduites à néant, puisque Hoffmann est nommé pour l'ensemble de la zoologie, l'anatomie comparée et la physiologie. Cette combinaison ne restera pas sans critique et le désir de nommer des professeurs séparés pour la systématique et la physiologie générale ne tarde pas. La loi met ensuite fin à cet amalgame et l'enseignement distinct de la physiologie générale suivra. Ensuite, la loi fait cesser aussi le lien financier direct existant entre les professeurs et les étudiants⁴⁷³ et aux « cours d'attestation » de zoologie

⁴⁷⁰ Correspondance officielle, Leyde, le 30 octobre 1884, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁷¹ Correspondance officielle No. 65, Leyde, le 25 août 1885, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

Il n'est pas connu si Hoffmann a reçu une réponse à sa demande. Les lettres au Collège et au ministre de l'Intérieur restent souvent sans réponse.

⁴⁷² C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 23.

⁴⁷³ Les revenus des professeurs se composent d'un salaire de l'État et d'une partie des fonds d'inscription et d'examen. Il est à supposer que cette dernière partie est proportionnelle au nombre d'examens à passer. L'introduction de la loi sur l'enseignement supérieur de 1876 met fin à cette pratique. P. DULLEMEIJER *Van Zoötomie tot Zoölogie* (1976) p. 18.

propédeutique ce qui se traduit par une diminution du nombre d'étudiants⁴⁷⁴. Ces « cours d'attestation » adressés aux amateurs ne sont plus suivis depuis 1878 et Schlegel les trouve entièrement superflus car, ils dérangent les travaux des employés et sont subis comme des humiliations s'il n'y a pas de visiteurs⁴⁷⁵.

Le musée d'histoire naturelle : musée national ou cabinet académique

La relation entre le directeur du Musée national d'Histoire naturelle et le professeur de zoologie de l'université de Leyde reste une source de préoccupation qui se manifeste à plusieurs reprises dans la correspondance. Les divergences de point de vue conduisent régulièrement à des frictions et des conflits entre les deux personnes. D'après les rapports annuels et la correspondance officielle, ces problèmes, surtout à l'époque de Schlegel, se résument en une question essentielle : quel est l'objectif du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde ?

Le Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland (Rapport sur l'aménagement de quelques musées d'histoire naturelle à l'étranger) rédigé par une commission nommée par décret royal et publié en 1878⁴⁷⁶ part du même principe que le décret royal du 12 avril 1821. Le *Rapport* réaffirme expressément qu'à partir du premier janvier 1822, le Musée national d'Histoire naturelle remplacera le Cabinet d'Histoire naturelle d'Amsterdam et que toutes les dépenses du musée de Leyde seront séparées de celles de l'université. Comme nous l'avons vu, selon

⁴⁷⁴ On pouvait s'attendre à ce que l'indépendance de la zoologie et la botanique résulte en une augmentation du nombre d'étudiants, mais la différenciation de la licence réduit cette espérance. Jusque-là, une licence générale pour toute la Faculté était de rigueur, tandis que dès lors, la zoologie et la botanique sont supprimées pour les étudiants de physique représentant la majorité des étudiants de la Faculté. Seuls les étudiants de pharmacie et de géologie doivent suivre cette matière. P. DULLEMEIJER *Van Zoötomie tot Zoölogie* (1976) p. 8.

⁴⁷⁵ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 15 février 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁷⁶ J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBTECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878). D'ici, ce rapport n'est indiqué que sous le terme *Rapport*. En concertation avec le Collège, le ministre de l'Intérieur nomme une commission qui est chargée d'étudier les exigences vis-à-vis de la construction d'un nouveau musée d'histoire naturelle à Leyde. Ces études sur l'aménagement de quelques musées d'histoire naturelle à l'étranger doivent aboutir en un rapport qui sera publié en 1878. La commission consiste de trois personnes : J. B. A. J. M. Verheijen, député et en tant qu'ancien étudiant du musée défenseur acharné de la zoologie, P. J. H. Cuyper, architecte (« Rijksmuseum » et gare centrale d'Amsterdam) et A. A. W. Hubrecht, conservateur de poissons au musée de Leyde à l'époque de l'enquête (de 1875 à 1878).

ce décret, le musée national est donc considéré par le gouvernement comme une continuation immédiate de celui d'Amsterdam. Il est créé en tant que musée scientifique dont les collections sont réunies dans l'intérêt de la science et ne sont que secondairement rassemblées pour l'enseignement. À l'inverse, les établissements académiques doivent se consacrer essentiellement et premièrement à l'enseignement supérieur⁴⁷⁷.

Malgré tous ces textes législatifs, la question de l'objectif du musée revient de manière régulière conduisant de nouveau à une correspondance intensive entre le directeur du musée et le professeur de l'université ou le Collège et le ministre de l'Intérieur.

Le 28 février 1878, Schlegel souligne encore une fois que le Musée national d'Histoire naturelle possède pendant le directorat de Temmink le caractère de collection nationale qui n'est pas directement destinée à l'enseignement, mais qui est située dans une ville universitaire, pour qu'elle contribue dans une certaine mesure à l'enseignement. Les professeurs de zoologie de l'université de Leyde sont entièrement séparés du musée. Le seul lien entre les cours zoologiques et le musée est que le professeur de zoologie donne son enseignement dans un des locaux du musée avec l'utilisation des objets qu'il juge nécessaire à l'illustration de celui-ci. S'il existe déjà une relation entre le musée et l'enseignement universitaire, elle a, selon Schlegel, des conséquences fâcheuses. L'utilisation de la collection muséale est assignée et laissée à des personnes de l'extérieur qui ignorent leur maniement et agissent ainsi de manière irresponsable par rapport à leur conservation.

Avec l'arrivée de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur qui entre en vigueur le 26 avril 1876, le moment est venu, selon Schlegel, de mettre fin à cet état délicat une fois pour toute. Il affirme qu'il a toujours indiqué qu'il vise à une séparation complète des tâches universitaires et muséales. Schlegel est d'avis que la responsabilité de la gestion et de la conservation des collections muséales incombe premièrement au directeur et aux conservateurs. De plus, en dehors du directeur, les conservateurs doivent avoir la possibilité de donner des cours qui se rapportent aux collections. Afin de répondre à la loi

⁴⁷⁷ J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* rédigé par la commission nommée par décret royal du 10 juillet 1877, No. 12 (1878) p. 66.

sur l'enseignement supérieur, ils doivent ainsi être dotés du titre de maître de conférences. La direction de cet enseignement sera entre les mains du directeur du musée, tandis que le professeur Hoffmann doit être chargé de l'enseignement de la zoologie, de la géographie et de l'anatomie comparée. En même temps, le Collège gardera comme il l'a toujours fait, la surveillance de ces collections et sera chargé de superviser l'enseignement supérieur au musée.

Schlegel souligne encore une fois la signification du musée comme collection nationale indépendante. L'établissement a été créé au profit de la recherche scientifique et à cela s'ajoute la fonction enseignante. La preuve en est, selon lui, les nombreuses monographies zoologiques importantes qui sont issues des collections du musée et les visites répétées de professeurs étrangers qui se rendent à Leyde pour étudier certains sujets. Schlegel est d'avis que le champ de travail des employés au musée est plus vaste que celui à l'université⁴⁷⁸.

La place du musée selon Serrurier

En 1894, alors que le gouvernement a libéré un budget pour la construction d'un nouveau musée d'histoire naturelle, Lindor Serrurier (1846 – 1901), directeur du Musée ethnographique de Leyde de 1882 à 1896, écrit que l'opposition à cette idée est assez forte. L'utilité du musée pour la science est mise en doute car, selon les opposants, les projets présentés sont beaucoup trop vastes ou ils sont d'avis qu'il ne faut pas dépenser des millions à la construction d'un seul musée. Le résultat est que le gouvernement a retiré les projets et la présentation d'autres idées plus modestes est promise. Ces événements incitent Serrurier à préciser la distinction entre un musée et un cabinet académique. Selon lui, les collections scientifiques sont à considérer de trois points de vue. Premièrement, comme réserve de matériau scientifique de recherche, deuxièmement, comme outil de l'enseignement académique pour illustrer des cours et troisièmement, comme encyclopédie et moyen d'éduquer le peuple dans le sens le plus large.

⁴⁷⁸ Correspondance officielle No. 23, Leyde, le 28 février 1878, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

Quant à la réserve, il est très important qu'un spécimen soit gardé en lieu sûr : les locaux doivent être mis à l'épreuve du feu et de l'humidité et ils doivent disposer d'un rangement pratique, de sorte que le matériau à consulter puisse être trouvé facilement. Dans ce contexte, la stabilité est essentielle : moins le rangement subit des modifications, plus il est facile de trouver les spécimens⁴⁷⁹.

Bien que le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde se caractérise par une richesse considérable d'objets, Serrurier est d'avis que l'enseignement tirera davantage profit d'un cabinet, c'est-à-dire d'une collection plus petite qui ne contient que les spécimens essentiels et non une extrême quantité de formes. L'enseignement académique de Leyde ne s'est que peu servi du musée et dorénavant le professeur de zoologie peut disposer de sa propre collection pour l'enseignement dans le Laboratoire de Zootomie⁴⁸⁰.

À l'égard de la fonction encyclopédique du musée, les scientifiques peuvent se contenter d'une peau montée, tandis que le public a besoin de voir un animal naturalisé en entier et dans toutes ses dimensions. Un musée au service du public doit trouver sa force dans les groupements scénographiques car, ce ne sont pas les « faits » qui parlent, mais la manière dont les « faits » sont arrangés, voire mis en scène par la muséographie des expositions. De plus, Serrurier veut destiner une salle de musée aux expositions temporaires et une aux conférences. Dans ce contexte, il cite le zoologiste américain George Brown Goode (1851 – 1896), directeur du Smithsonian Museum de Washington D. C. à partir de 1887⁴⁸¹, qui dit qu'un musée public est plus qu'un bâtiment rempli d'objets, il doit être « un bâtiment plein de pensées comme une collection de feuilles de catalogues commentés par les objets »⁴⁸². Serrurier précise la fonction scientifique du musée aussi à l'aide de l'existence des ménageries. Une ménagerie est comme un jardin des plantes et un musée d'histoire naturelle comme un herbier. Un herbier est interdit au public car, le visiteur apprend beaucoup mieux le monde végétal dans un jardin des plantes. Ce que le jardin des plantes représente par rapport à la flore, la ménagerie le fait par rapport à la faune. Par cet argument, Serrurier souligne l'importance du Musée national d'Histoire

⁴⁷⁹ L. SERRURIER 'De Leidsche Rijksmuseum' *De Gids* (1894) p. 505 – 512.

⁴⁸⁰ L. SERRURIER 'De Leidsche Rijksmuseum' *De Gids* (1894) p. 508 – 510.

⁴⁸¹ S. P. LANGLEY *Memoir of George Brown Goode 1851 – 1896* National Academy, le 21 avril 1897.

⁴⁸² L. SERRURIER 'De Leidsche Rijksmuseum' *De Gids* (1894) p. 512. Citation de Brown Goode dans BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 432.

naturelle en tant qu'établissement de recherche scientifique⁴⁸³. Il conclut que le musée n'est pas nécessaire à l'enseignement académique et qu'il est ainsi à considérer comme une réserve de matériau scientifique.

Van Mensch affirme qu'il saute aux yeux que l'article de Serrurier est publié dans *De Gids*, une revue culturelle et littéraire générale créée en 1837⁴⁸⁴. La publication pourrait être vue comme une première tentative pour inciter à une discussion sur la fonction du musée, mais ce débat n'a toutefois pas lieu.

Deux collections souhaitables : une collection muséale et éducative

Le 22 octobre 1879, Hoffmann se plaint auprès du Collège. Les cours d'anatomie comparée ont lieu dans le Laboratoire de Zootomie dont il est le directeur depuis 1877, tandis que la zoologie des animaux supérieurs est toujours enseignée au musée d'histoire naturelle. Cet enseignement ne peut pas être proposé au Laboratoire, puisqu'il ne dispose pas de spécimens. Il n'y a pas de place pour une telle collection et si elle existe, les fonds pour l'acquérir manquent. En outre, les dépenses seraient inutiles car, le musée possède déjà une telle collection⁴⁸⁵. Hoffmann souligne que cet enseignement de la zoologie au musée, une heure par semaine, doit être arrêté si l'utilisation d'un local ne lui est pas accordée⁴⁸⁶.

Le Collège invite Schlegel encore une fois à donner son point de vue concernant la gestion des collections et l'utilisation de celles-ci comme outils pour l'enseignement suite à la loi du 28 avril 1876. Quant à la gestion des collections zoologiques au musée, Schlegel peut être très bref : elle doit se trouver entre les mains du directeur. En ce qui concerne l'utilisation des spécimens pour l'enseignement, il argumente que si les collections zoologiques présentes au musée peuvent être considérées comme des outils pour l'enseignement et par conséquent, si ceux qui font des études à l'université peuvent

⁴⁸³ L. SERRURIER 'De Leidsche Rijksmuseum' *De Gids* (1894) p. 509.

⁴⁸⁴ Communication personnelle de P. J. A. VAN MENSCH, maître de conférences du patrimoine culturel, Reinwardt Academie, Amsterdam.

⁴⁸⁵ Van der Klaauw écrit qu'en dehors de l'argument des coûts, la collection lui est refusée car, autrement le musée ne serait plus au service de l'enseignement. C. J. VAN DER KLAAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 18.

⁴⁸⁶ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 22 octobre 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

s'en servir, elles sont dès lors plus ou moins exposées à des dégradations ce qui réduira leur valeur scientifique surtout si ce sont des personnes qui n'ont pas l'habitude de traiter ce genre d'objets. Vu qu'il s'agit de spécimens coûteux et que beaucoup d'entre eux ne sont pas retournés après les cours, des lacunes se créent à l'intérieur des collections ce qui gêne une « étude scientifique régulière »⁴⁸⁷. Sa conclusion est donc qu'il ne faut pas autoriser l'emploi des collections pour l'enseignement. Selon Schlegel, l'utilisation du musée pour l'enseignement se limite d'ailleurs à la démonstration des objets pour l'enseignement et les spécimens nécessaires aux cours sont toujours à portée de mains au Laboratoire de Zootomie⁴⁸⁸.

Le 7 novembre 1879, Schlegel écrit au Collège que l'établissement à Leyde sert de musée central pour tous les Pays-Bas et pas pour une université particulière. L'objectif des musées nationaux est la conservation en collection de chaque espèce animale dans toutes ses apparitions et selon sa répartition géographique. Schlegel est d'avis que l'enseignement de la zoologie a pris une direction complètement différente et ce sont les professeurs de l'université eux-mêmes qui ont effectué une séparation entre de nouvelles disciplines et la zoologie qu'ils appellent la « zoologie-musée » et qu'ils méprisent. Si les professeurs ont toujours besoin de spécimens, il est d'avis qu'il vaut mieux créer une collection séparée, spécialement conçue pour l'enseignement et contenant les formes typiques des animaux. Il faut remarquer que quand les collections de géologie, minéralogie et paléontologie ont été attribuées au professeur Martin, la première chose qu'il a faite a été de les disloquer. Pour Schlegel, une petite collection doit être attribuée à l'enseignement et la collection du musée doit être considérée comme une collection scientifique. Les formes animales manquantes dans la collection d'enseignement pourraient être néanmoins complétées par les doubles et triples du musée et c'est dans ce sens que la gestion et l'utilisation des collections zoologiques du musée devraient être réglées pour garantir les intérêts des deux collections. Schlegel est aussi expressément contre une relation plus proche du musée et de l'université car, à ses yeux, la conséquence en serait la destruction du musée. Le musée exige, comme nous l'avons vu,

⁴⁸⁷ Schlegel en connaît tant d'exemples et il voit partout ce même phénomène. Correspondance officielle No. 76, Leyde, le 9 décembre 1875, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁸⁸ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 15 février 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

une bonne gestion, une qualité dont les professeurs de l'université ne disposent pas ou plutôt qu'ils ne veulent pas posséder et qu'ils méprisent selon lui.

La création de grands musées zoologiques nationaux s'est faite pour constituer la zoologie, tandis que les musées académiques sont de petite ampleur et destinés à l'enseignement. Comme dit Schlegel : « la science commence là où l'enseignement s'arrête »⁴⁸⁹. Ces propos confirment qu'il est d'avis que le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde dépasse par son ampleur un « simple » cabinet académique.

Comme son prédécesseur, Jentink considère le musée comme un établissement premièrement scientifique, mais il est prêt à mettre à la disposition du professeur Hoffmann un local pour ses cours et également à lui donner la possibilité de pouvoir utiliser, de manière limitée, les spécimens du musée. Toutefois, la situation devient de moins en moins acceptable pour Jentink et Hoffmann et ils voudraient que les problèmes entre eux soient résolus définitivement. Ainsi, le 26 mars 1886, ils s'adressent au Collège et expriment leur regret qu'il existe depuis tant d'années une relation désagréable entre le professeur de zoologie et le directeur du musée qui donne souvent lieu à des malentendus et des conflits ce qui n'est dans l'intérêt ni de l'enseignement académique de zoologie ni dans celui du musée.

Hoffmann et Jentink proposent que le musée offre au professeur de zoologie un certain nombre de spécimens provenant des doubles de la collection du musée ce qui lui permettrait de donner aux étudiants une vue d'ensemble de la systématique des animaux dans le Laboratoire de Zootomie. Si les étudiants souhaitent approfondir la connaissance de la systématique, ils auront la possibilité de demander des renseignements au musée. De cette manière, l'enseignement y trouverait vraiment son compte et les désagréments qui résultent de la mauvaise relation disparaîtraient une fois pour toute entre le professeur de zoologie et le directeur du musée. Les deux signataires demandent au Collège de proposer au ministre que, d'une part, le directeur cède au professeur les objets choisis parmi les doubles du musée et de l'autre, que le musée ait la possibilité de faire en sorte que les étudiants qui le désirent puissent continuer leurs études en systématique. La

⁴⁸⁹ Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 7 novembre 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

manière dont cela se réalisera est laissée au jugement du personnel en question⁴⁹⁰. En introduisant cette solution, Jentink et Hoffmann demandent ce dont Schlegel avait fait mention en 1875 et 1879 et Hubrecht en 1884, c'est-à-dire la création d'une collection particulière pour l'enseignement.

Le 13 août 1886, leur demande est rejetée et le Collège fait savoir que le ministre est d'avis qu'à partir du début de la nouvelle année scolaire, les cours de zoologie peuvent être donnés au bureau du professeur Martin jusqu'à la réalisation envisagée d'un bâtiment pour la géologie et la minéralogie qui permettra d'améliorer l'enseignement. Jentink est invité, en concertation avec Hoffmann et le professeur Martin, de prendre soin à ce que les outils muséaux nécessaires soient disponibles pour les cours⁴⁹¹.

Un conservateur de musée nommé maître de conférences

Comme le musée en tant que musée national doit servir à l'enseignement, le respect de cette clause continue à poser des problèmes dans la pratique tant au directeur du musée qu'au professeur de zoologie⁴⁹². Pour remédier à ces problèmes, le directeur du musée, Schlegel, formulait déjà en 1878 l'idée du rôle que pourraient jouer les conservateurs de musée dans l'enseignement académique de zoologie⁴⁹³.

Le 13 août 1880, le Collège approuve cette idée et il est d'avis que l'indépendance du musée en sera renforcée⁴⁹⁴. Le ministre de l'Intérieur partage cette opinion, mais il ne veut pas attribuer aux quatre conservateurs du musée la qualification de maître de

⁴⁹⁰ Correspondance officielle No. 23, Leyde, le 26 mars 1886, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁹¹ Correspondance officielle No. 57, Leyde, le 13 août 1886, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁹² Le 22 novembre 1879, Schlegel écrit au Collège que le professeur Hoffmann ne peut plus disposer d'un local pour ses cours. Le décret royal du 31 décembre 1879 No. 24 sur le règlement de la gestion et l'utilisation des collections ne lui permet pas de prendre des spécimens des armoires pour illustrer les cours du professeur. L'enseignement doit alors se faire dans les galeries du musée. Correspondance officielle No. 74, Leyde, le 22 novembre 1879, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁹³ Cette question est un point de discussion depuis longtemps. Temminck n'est jamais devenu professeur et n'a pas enseigné et bien que son successeur Schlegel ait obtenu le titre de professeur en 1868, il n'a pas donné de cours non plus. C. J. VAN DER KLAUW *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijn hulpmiddelen te Leiden* (1926) p. 13, 14.

⁴⁹⁴ La remarque du Collège que l'indépendance sera renforcée par l'idée de nommer un maître de conférences est surprenante. Le Collège a toujours affirmé que le musée est un établissement qui sert à l'enseignement académique.

conférences, mais il est néanmoins prêt à proposer la possibilité enseignante à un seul⁴⁹⁵. Le 20 octobre 1880, le ministre est d'accord avec la nomination d'Ambrosius Arnold Willem Hubrecht (1853 – 1915), conservateur des vertébrés⁴⁹⁶. Suite à cette nomination, Schlegel est d'avis que la question relative à l'utilisation des spécimens et d'un local au musée est résolue automatiquement et de manière permanente. Les cours de zootomie seront donnés par le professeur dans son Laboratoire et les cours de zoologie au musée par le maître de conférences. En conséquence, les objets du musée ne peuvent être utilisés que pour l'enseignement du maître de conférences⁴⁹⁷.

Bien que la question semble être résolue pour Schlegel, le Collège lui fait savoir le 25 octobre 1880 que la conclusion formulée dans la correspondance du 20 octobre disant que « le professeur Hoffmann peut maintenant continuer son enseignement dans le Laboratoire de Zootomie » paraît reposer sur une erreur de la part du directeur. Il est hors de question que le professeur Hoffmann opère uniquement sur le terrain de son laboratoire pour la partie qui lui est confiée dès la nomination d'un des conservateurs du musée comme maître de conférences. Si le professeur juge nécessaire d'aller avec les étudiants dans les galeries du musée, il peut y aller et en concertation avec le directeur y prendre les spécimens dont il a besoin pour ses cours⁴⁹⁸. Le 15 novembre 1880, le directeur répond qu'il n'a jamais eu l'intention de fermer le musée au professeur Hoffmann et à ses étudiants ou qu'il ne soit pas permis de donner des cours dans les galeries du musée de la manière indiquée dans la lettre du Collège. Schlegel est pourtant d'avis que, depuis que Hubrecht donne ses cours, il est dans l'intérêt de la collection nationale et de celui de l'enseignement zoologique que les deux champs de travail soient bien distincts. Dans ces circonstances, il vaut mieux que le professeur s'occupe de la partie étendue de la zoologie, c'est-à-dire la zootomie, l'anatomie comparée, la physiologie, l'histoire de développement et l'histologie animale. Si le maître de

⁴⁹⁵ Correspondance officielle No. 60, Leyde, le 13 août 1880, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁹⁶ En 1880, Hubrecht est nommé maître de conférences de zoologie à l'université de Leyde où il est responsable des cours de géographie et de la systématique des mammifères et des poissons. Correspondance officielle No. 64, Leyde, le 24 août 1880, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁹⁷ Correspondance officielle No. 76, Leyde, le 20 octobre 1880, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁴⁹⁸ Correspondance officielle No. 76, Leyde, le 25 octobre 1880, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

conférences se limite à l'enseignement de la zoologie systématique et la répartition géographique des animaux, tous les inconvénients disparaîtront⁴⁹⁹.

Par rapport à cette question, il faut citer Hubrecht qui écrit en 1884 que la zoologie est une science « vivante » par excellence et il importe que chaque professeur de l'université puisse disposer d'une collection d'objets zoologiques destinée à l'enseignement. Pour des études plus approfondies, un autre type de collection est de rigueur, puisque ces études sont plus éloignées de l'enseignement. Dans ce contexte, le musée de Leyde doit être considéré comme une collection purement nationale et scientifique⁵⁰⁰.

L'utilisation de locaux et de spécimens de musée : question sans issue

Vu les ambiguïtés persistantes que nous venons de décrire, la question de l'utilisation d'un local et de spécimens au musée éclate de nouveau en 1895. Jentink fait savoir que le professeur Hoffmann ne peut pas disposer d'un bureau pour donner ses cours de systématique des vertébrés aux heures souhaitées. Jentink peut lui proposer un bureau tôt le matin ou à la fin de l'après-midi, mais après une correspondance de part en d'autre, Hoffmann y renonce car, ces heures ne lui conviennent pas⁵⁰¹.

Après une plainte de Hoffmann, le 2 mai 1896, le Collège fait savoir au directeur du musée que le professeur n'a pas l'occasion de donner des cours de zoologie systématique comme il est souhaitable par manque de matériau suffisant refusé par le musée et le prie de faire tout son possible, pour que Hoffmann, tant que les règlements le permettent, puisse donner convenablement son enseignement, la collection des objets naturels étant destinée à l'enseignement⁵⁰². Le 11 mai 1896, Jentink répond qu'il a toujours tout fait pour répondre à ses souhaits⁵⁰³. Entre temps, Hoffmann renouvelle sa demande de

⁴⁹⁹ Correspondance officielle No. 76, Leyde, le 15 novembre 1880, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵⁰⁰ A. A. W. HUBRECHT *Hermann Schlegel in memoriam* (1884) p. 8.

⁵⁰¹ Correspondance officielle No. 33, Leyde, le 4 mars 1895, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye ; correspondance officielle No. 21, Leyde, le 5 mars 1895, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye ; correspondance officielle No. 25, Leyde, le 11 mars 1895, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵⁰² Correspondance officielle No. 33, Leyde, le 2 mai 1896, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵⁰³ Correspondance officielle, Leyde, le 11 mai 1896, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

1895⁵⁰⁴ et le 19 mai 1896, le directeur écrit qu'il peut lui donner un petit local le vendredi de 11 à 12 heures, puisqu'il n'y a que deux étudiants. Si Hoffmann le met au courant de ce dont il a besoin, il pourra essayer d'y répondre et de préparer les prêts de collections le jour précédent et il mettra aussi à sa disposition quelqu'un pour visiter les galeries. Jentink déclare qu'il n'a pas conscience d'avoir manqué à ses devoirs. Si le professeur ne lui répond pas dans les quinze jours, il ajoute qu'il présentera l'affaire au jugement du ministre de l'Intérieur ce qui, une fois encore, témoigne du fait que les directeurs du musée de Leyde se considèrent responsables d'une collection nationale et peuvent en cas de différence d'analyse avec l'université faire appel au gouvernement central⁵⁰⁵.

Dans la lettre du 26 mai 1896 à Jentink, Hoffmann se plaint de deux choses. Premièrement il rappelle qu'il n'y a toujours pas de place au musée, pour qu'il y donne ses cours. Il souligne que le ministre ne veut pas que le professeur crée lui-même une collection au profit de son enseignement de zoologie systématique et que le Collège ne veut pas que les étudiants puissent suivre leurs études auprès du personnel du musée. Le professeur est chargé de cet enseignement résultant de l'obligation législative et le musée est l'endroit désigné par le Collège et par conséquent, il faut qu'il y ait une salle disponible.

Deuxièmement, il indique qu'il n'a reçu que 60% des objets demandés, alors que ce sont des spécimens assez courants et il ne peut pas croire que le musée n'en dispose pas⁵⁰⁶. Jentink répond que la première plainte n'a jamais existé, puisqu'elle concerne la localisation des cours et que le musée a toujours été disponible aux heures indiquées. En ce qui concerne la deuxième critique, il lui reproche de ne pas l'avoir contacté et qu'il lui a toujours donné ce qu'il conservait dans les collections tant que le règlement le lui permettait⁵⁰⁷.

Le 14 novembre 1896, le professeur Hoffmann fait savoir au directeur qu'aucun étudiant ne s'est inscrit au cours de Systématique des Vertébrés et que le professeur ne va pas le déranger pendant l'année académique 1896 – 1897. Jusqu'à la fin du directorat de Jentink

⁵⁰⁴ Correspondance officielle No. 34, Leyde, le 4 mai 1896, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵⁰⁵ Correspondance officielle No. 41, Leyde, le 19 mai 1896, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵⁰⁶ Correspondance officielle No. 42, Leyde, le 26 mai 1896, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵⁰⁷ Correspondance officielle No. 42, Leyde, le 26 mai 1896, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

en 1913, l'année de la fin de la période étudiée de cette recherche, nous n'avons plus retrouvé de correspondance à ce sujet dans les archives que nous avons dépouillées.

Le musée dans sa relation au ministère et à l'université

Après l'échec de Van der Hoeven à faire valoir ses prétentions sur le musée, la question de la fonction du musée ne s'arrête pas pour autant. Vers la fin du XIX^e siècle, le musée de Leyde endure pour la première fois dans son histoire de vives critiques visant son fonctionnement comme établissement de recherche⁵⁰⁸. La Faculté de physique et de mathématiques de l'université doute de la valeur scientifique du musée car, elle est d'avis que sa contribution à la science ne se fait que de manière limitée. Elle est d'avis que « tous les objets répondent parfaitement à leur destination quand ils sont simplement gardés au musée », c'est-à-dire rien ne bouge au musée. Duparc explique qu'il y a même des doutes au département ministériel par rapport au droit à l'existence du musée, surtout après la création de ménageries. Le professeur Hoffmann explique dans une lettre adressée au gouvernement qu'une « valeur scientifique ne peut pas être attribuée au musée comme outil scientifique ». Visser souligne qu'une nouvelle « attaque » vient de l'ornithologue Friedrich Hermann Otto Finsch (1839 – 1917) qui exerce ses activités de conservateur au musée de 1862 à 1864 et de 1897 à 1904. Suite à l'article 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans *Compte-rendu des Séances du Sixième Congrès International de Zoologie* (1905) de Jentink, Finsch juge de manière impitoyable ses projets et le musée. Par rapport à la science, il est d'avis que jusque-là, très peu a été réalisé, tandis que les recherches sont considérées comme la tâche principale du musée. Selon Visser, les critiques montrent qu'il existe une disparité remarquable entre l'image

⁵⁰⁸ Comme nous l'avons vu, vers la fin du XIX^e siècle, les recherches stagnent, reculent même ce qui a pour conséquence que le nombre de publications diminue. Jentink ne s'occupe presque plus de la science comme il est très pris par les développements qui visent la création d'un nouveau musée. Une ambiance indolente règne parmi les employés au musée de Leyde qui est devenu un établissement tourné sur soi-même. R. W. P. VISSER 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 180.

que le musée a de lui-même et celle d'une partie du monde scientifique extérieur et il en conclut que l'attitude présomptueuse du musée ne paraît pas tout à fait justifiée⁵⁰⁹.

Le ministre de l'Intérieur Johan Herman Geertsema (1816 – 1908) se renseigne auprès de Pieter Harting (1812 – 1885), professeur à l'université d'Utrecht et d'Emil Selenka (1860 – 1922), professeur à Leyde, pour savoir si des musées aux collections étendues comme celui de Leyde sont toujours nécessaires. Il se demande si la plupart des animaux montés peuvent être supprimés et le reste peut être réduit. Duparc affirme que les deux experts consultés sont favorables à la perpétuation du musée. Pour Harting un musée national d'histoire naturelle n'est nullement superflu, mais il faut s'abstenir de collectionner toutes sortes de curiosités. Il conclut que, si les Pays-Bas veulent prendre position parmi les nations « les plus civilisées », il est de son devoir de porter soin au « maintien d'une collection réunie avec tant de soin et de coûts ». Selenka souligne également l'utilité du musée en s'appuyant sur son fondement scientifique. Il écrit que la suppression du musée de zoologie à Leyde serait un « meurtre scientifique »⁵¹⁰. Les deux réponses semblent alors convaincre le ministre.

Bien que les professeurs et les étudiants de toutes les facultés sachent bien trouver le musée quand ils ont besoin de livres ou de spécimens, il est curieux, selon Jentink, que ce lien ne soit pas mentionné de manière aussi forte par tous. Dans son rapport annuel du 29 septembre 1890, il se plaint de l'attitude du recteur de l'université pour qui le musée ne semble pas exister. Les employés du musée qui sont des fonctionnaires de l'université et souvent décorés à l'étranger ne sont pas invités à assister aux célébrations universitaires et lors des cérémonies où des collègues sont honorés pour leur mérite à l'étranger, ils ne sont pas mentionnés. Le musée et sa collection sont aussi régulièrement ignorés par le recteur de l'université dans son rapport d'activité. Jentink souligne qu'il serait désirable et dans l'intérêt du musée que le ministre ou le Collège prenne des mesures, pour que ces actions considérées comme insultantes cessent.

⁵⁰⁹ R. W. P. VISSER 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* (2002) p. 180.

⁵¹⁰ Citation en allemand : « [...] die Suppression der Leidner zoologisches Museums wäre [...] ein wissenschaftlicher Mord ». F. J. DUPARC *Een eeuw strijd voor Nederlands cultureel erfgoed* (1975) p. 131, 132.

Il souligne également qu'il est étonnant et regrettable que le nombre de visiteurs du musée, contrairement à d'autres établissements nationaux, ne soit pas mentionné dans le Journal Officiel (qui paraît quatre fois par an) car, le musée compte parmi les plus fréquentés en Hollande. Les trois musées nationaux à Leyde, le Musée national des Antiquités, le Musée national de l'Ethnographie et le Musée national d'Histoire naturelle de font partis du « Ministère de l'Éducation, des Arts et Sciences », mais les deux premiers appartiennent au département « Arts et Sciences », tandis que le musée d'histoire naturelle appartient au département « Enseignement supérieur ». En conséquence de cette répartition, il ne peut s'insérer dans certaines mentions, Jentink se demande si cela ne peut pas ou ne doit pas être changé dans l'intérêt du musée. Comme les autres établissements à Leyde qui appartiennent au département des « Arts et Sciences », le musée d'histoire naturelle est néanmoins un établissement national⁵¹¹. Il est d'avis que les fonctionnaires d'État doivent se servir de tous les moyens pour promouvoir les institutions nationales⁵¹². En dépit de tous les efforts de l'université, il se demande si elle s'intéresse vraiment au musée et à sa collection.

Post-scriptum

À l'instruction du Collège, une collection pour l'enseignement est aménagée en 1924 au musée et destinée aux étudiants de zoologie. Toutefois, le nombre de visiteurs de celle-ci n'a que diminué à partir de la première année et en 1931, Eduard van Oort (1876 – 1933)⁵¹³, le cinquième directeur du musée, obtient à sa grande satisfaction la permission de s'en débarrasser⁵¹⁴. Ce que Jurriaanse a constaté précédemment est constaté ici par Holthuis : l'université ne semble pas porter beaucoup d'intérêt au musée.

⁵¹¹ J. H. JURIAANSE *De Rijksmusea te Leiden en de universiteit aldaar* (1931) p. 10 – 12. Les raisons de cette répartition ne sont pas expliquées dans cette recherche.

⁵¹² Rapport annuel 1889 – 1890, Leyde, le 29 septembre 1890, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁵¹³ Le directorat au musée de Leyde d'Eduard Daniel van Oort date de 1913 à 1933.

⁵¹⁴ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 104.

La diffusion de l'objectif du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde, musée national ou établissement universitaire, continue à être un point de discussion de nos jours. La question avait encore une fois surgi le 27 juillet 1927, lorsque le Collège écrit à Van Oort qu'il ne veut pas prendre position sur la question de principe, à savoir si le musée national d'histoire naturelle, dès sa création en 1820, doit être considéré comme un établissement au profit de la science ou de l'enseignement uniquement. Comme le musée est établi à Leyde, une ville universitaire, le Collège indique néanmoins qu'il est tout à fait logique de croire qu'il servira plus à l'enseignement que ce qui a été fait jusqu'ici. C'est la raison pour laquelle le Collège propose de prendre quelques dispositions jusqu'à ce que le musée puisse disposer d'un bâtiment d'exposition permettant de répondre aux exigences légitimes de l'enseignement. Le professeur de zoologie et ses assistants auront ainsi l'autorisation de visiter le musée sans être accompagnés d'un employé du musée et de prendre des spécimens des armoires. Pour que ces visites puissent avoir lieu, les clés de toutes les armoires leur seront remises et ils les rendront à leur départ. Les armoires hébergeant des spécimens coûteux et rares ne seront néanmoins ouvertes que sous la surveillance du personnel de musée. Avant de rendre ce règlement opérationnel, le directeur a l'opportunité d'exprimer ses réserves. Van Oort peut aisément montrer le caractère déraisonnable de cette proposition. Le 12 août 1927, il indique que ce règlement va tellement à l'encontre de la bonne gestion et conservation d'une collection nationale qu'il supprimerait la responsabilité du directeur de cet établissement et un refus pertinent de sa part ne peut qu'être attendu. Après cette désapprobation, Van Oort ne reçoit plus de demande en ce sens⁵¹⁵.

Ce n'est qu'en 1965 que le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde deviendra totalement indépendant de l'université. Le « Ministère de l'Éducation, des Arts et Sciences » se divise et le musée est transféré au « Ministère de la Culture, des Loisirs et du Travail social ». Un lien entre le musée et l'université continue à persister dans la mesure où le directeur du musée reste (ou devient) professeur extraordinaire de zoologie systématique. Ce professeur est en général originaire du musée, mais cette « règle » est surtout une convention de principe, puisque les spécialistes se trouvent au musée.

⁵¹⁵ L. B. HOLTHUIS *Rijksmuseum van Natuurlijke Historie 1820 – 1958* (1995) p. 104.

Conclusion

La question développée dans ce chapitre peut se résumer à un point : l'objectif du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde pendant la période étudiée est-il principalement la recherche scientifique ou l'enseignement supérieur ? S'agit-il d'un musée national ou d'un cabinet académique ?

Dans ce domaine, le musée et l'université prennent une position opposée. Pour les directeurs du musée, le musée est d'ampleur nationale et dédié à la recherche scientifique et systématique en zoologie. Par contre, les professeurs de zoologie de l'université sont d'avis que le musée est au service de l'enseignement. Pour les directeurs, les spécimens sont des objets uniques ayant une valeur scientifique majeure, tandis que les professeurs de zoologie les considèrent comme des supports pédagogiques ayant d'abord un intérêt pour l'enseignement. Cette conception différente du statut du musée et ainsi des spécimens provoque un conflit pendant de longues années entre les deux parties.

La source du conflit trouve paradoxalement partiellement son origine dans l'arrêté organique fondateur du 2 août 1815 et est aggravée par le décret du 9 août 1820. Le premier indique que chaque université pourra disposer d'un cabinet d'histoire naturelle de zoologie et d'un cabinet d'anatomie comparée. Le second mentionne que, d'une part, les collections obtenues pour l'État sont offertes à l'université de Leyde (article 2) et de l'autre, que le musée d'histoire naturelle de Leyde qui se réunit avec le Cabinet national d'Amsterdam est désigné comme musée national (article 5). Les deux articles de 1820 se contredisent entièrement et les deux parties qui y font référence ont chacune raison de leur point de vue. Dans la pratique, le problème s'aggrave probablement du fait des mauvaises relations personnelles, réciproques entre les directeurs de musées et les professeurs de zoologie de l'université, en particulier entre Schlegel et Van der Hoeven. Ce dernier ne peut pas accepter que la direction du musée n'appartienne pas au professorat de l'université. Un semblant de solution, la nomination de Van der Hoeven comme directeur supérieur ne procurera pas de solution et deux ans plus tard sa démission met fin à une situation pénible.

La mésentente entre Jentink et Hoffmann se rapporte à la question de l'utilisation de spécimens et d'un local au musée pour l'enseignement universitaire. Les rapports entre eux ne s'améliorent pas, mais ensemble ils sont prêts à trouver une solution qui résoudra définitivement le problème. Ce que Schlegel et Hubrecht ont déjà suggéré est répété : il faut créer une collection particulière pour l'enseignement. Bien que le débat sur la séparation et spécialisation des collections se soit développée à l'étranger à l'époque (voir chapitre 4), elle n'a pas lieu en Hollande ou à peine. Le ministre de l'Intérieur Geerstsema, en concertation avec le Collège, refuse la création d'une collection d'enseignement. Premièrement, les fonds manquent et deuxièmement, la fonction éducative du musée non seulement perdurerait, mais serait renforcée en cas de refus. La conséquence est que la situation reste inchangée et que le problème n'est alors toujours pas résolu. Dans les conflits opposant les directeurs de musée aux professeurs de zoologie existe une part d'arrogance professionnelle. Il s'agit de peu d'étudiants, surtout à l'époque de Hoffmann, qui pendant une heure par semaine vont suivre des cours au musée et on peut considérer que le conflit s'appuie sur un statut initial particulièrement inadapté pouvant refléter des tensions d'intérêts originels jamais arbitrés clairement jusqu'en 1965.

Le débat public sur le rôle du musée d'histoire naturelle n'a ainsi pas lieu en Hollande au XIX^e siècle. S'il y en a eu, il concerne seulement les musées d'histoire culturelle. Ce n'est qu'en 1894 que Serrurier, directeur du Musée ethnographique à Leyde, se mêle à la discussion entre le musée et l'université montrant que le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde doit être considéré comme un établissement scientifique et pas comme un établissement d'enseignement ou une simple galerie publique. La publication de l'article dans la revue connue *De Gids* pourrait être vue comme une première tentative d'inciter à une discussion publique à ce sujet, mais en fait et même alors elle n'a pas lieu en Hollande, puisque la nécessité n'existe pas car, l'objectif du musée demeure considéré comme premièrement lié à la recherche scientifique. Bien que le public puisse accéder au musée, l'espace public n'est qu'une tolérance au sein d'un espace scientifique.

Notre recherche ne permet pas d'affirmer que les directeurs, Temminck, Schlegel et Jentink désirent une séparation complète vis-à-vis de l'université. Il nous semble qu'ils ont accepté le lien avec celle-ci, mais que c'est la conception de l'université face à l'objectif du musée qui leur gêne, essentiellement à Schlegel et Jentink. Ces deux directeurs ont l'impression que le musée laisse l'université indifférente et que toutes les occasions sont saisies, pour que le directeur du musée soit issu du corps universitaire.

Nous n'avons pour autant pas de raisons de croire que le développement du Musée national d'Histoire de Leyde ait été profondément freiné dans son développement au cours du temps en termes d'enrichissement des collections. Un lien administratif et juridique entre le musée et l'université aurait probablement été possible si le Collège avait pris une décision claire, c'est-à-dire de préconiser le développement d'une indépendance complète comme celle existante pour le « Muséum national d'Histoire naturelle » à Paris vis-à-vis de la Sorbonne et du « British Museum (Natural History) » à Londres qui ont toujours été des musées nationaux indépendants. Ce n'en fut néanmoins pas le cas à Leyde avant la seconde moitié du XX^e siècle.

Références chapitre 3

- BLÖTE, J. C. 'Een en ander over 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie' *Natuur en mensch* LIII, 1933.
- COLENBRANDER, H. T. *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck* Martinus Nijhoff, 's Gravenhage, 1913.
- CORRESPONDANCE OFFICIELLE 1820 – 1913, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.
- DULLEMEIJER, P. *Van Zoötomie tot Zoölogie : een historische schets van de Leidse algemene dierkunde* Universitaire Pers Leiden, Leiden, 1976.
- DUPARC, F. J. *Een eeuw strijd voor Nederlands cultureel erfgoed* Staatsuitgeverij, 's Gravenhage, 1975.
- GIJZEN, A. 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915 W. L. & J. Brusse's Uitgeversmaatschappij N.V., Rotterdam, 1938.
- HOEVEN, J. VAN DER *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie te Leiden*, J. H. Gebhard & Co. 1860.
- HOEVEN, J. VAN DER *Bijvoegsel berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie te Leiden*, 1862.
- HOLTHUIS, L. B. *1820 – 1958 Rijksmuseum van natuurlijke historie*, Leiden, 1995.
- HOUT, J. VAN DEN, B. SASSEN *Historisch onderzoek naar het Van der Werffpark te Leiden*, Technische Universiteit Delft, 1987.
- HUBRECHT, A. A. W. 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3, Utrecht, 1884.
- JURRIAANSE, J. H. *De Rijksmusea te Leiden en de Universiteit aldaar*, Rotterdam, 1931.
- KAAM, A. VAN *Museumgids Naturalis* Uitgeverij Nationaal Natuurhistorisch Museum Naturalis, Leiden, 2004.
- KLAAUW, C. J. VAN DER *Het hooger onderwijs in de zoölogie en zijne hulpmiddelen te Leiden* A. W. Sijthoff's Uitgeversmaatschappij, Leiden, 1926.
- LANGLEY, S. P. *Memoir of George Brown Goode 1851 - 1896* National Academy, le 21 avril 1897.
- MENSCH, P. J. A. VAN 'Intermediair' *Natuurhistorische musea en hun publiek* 14 jaargang 40, 6 oktober 1978.
- RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, Naturalis, Musée national d'Histoire naturelle, Leyde.
- SCHLEGEL, G. *Levenschets van Hermann Schlegel* Johannes Müller, Amsterdam, 1884.
- SERRURIER, L. 'De leidsche Rijksmusea' *De Gids*, 1894.
- SNELLEMAN, J. F. *Mannen van beteekenis in onze dagen. Levensschetsen en portretten bijeengebracht onder leiding van Dr. E. D. Pijzel Hermann Schlegel* H. D. Tjeenk Willink, Haarlem, 1884.
- VERHEIJEN, J. B. A. J. M., P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamelijk musea van natuurlijke historie in het buitenland* Nummer 12, E. J. Brill, Leiden, 1878.

- VISSER, R. W. P. 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.
- WEIDEN, W. G. *Nationaal Natuurhistorisch Museum, 175 jaar actief in de natuur* Nationaal Natuurhistorisch Museum, Leiden, 1995.

4 L'aménagement des collections d'histoire naturelle du XVI^e au XX^e siècle et son développement

Introduction	199
4.1 La visualisation de la science naturelle : développements internationaux	
4.1.1 L'ordre méthodique et l'aspect esthétique dans l'exposition	200
4.1.2 La séparation des collections	212
4.1.3 La mise en peau et la mise en scène des spécimens	251
4.2 La visualisation de la science naturelle : développements au musée de Leyde	
4.2.1 L'arrangement et l'esthétique des collections	260
4.2.2 La séparation des collections	269
4.2.3 De l'animal monté aux premiers groupes d'animaux mis en scène	274
4.3 Le bâtiment : de Temminck à Jentink	278
Post-scriptum	285
Conclusion	286
Références	289

4 L'aménagement des collections d'histoire naturelle du XVI^e au XX^e siècle et son développement

Introduction

Une question se pose à tous les collectionneurs privés ainsi qu'institutionnels : selon quel principe faut-il aménager et arranger les objets ? Nous allons tenter de préciser dans ce chapitre les facteurs qui sont déterminants dans l'évolution de cette présentation des spécimens dans les musées d'histoire naturelle.

Nous allons voir que le développement de la science joue un rôle prépondérant du XVI^e siècle au XX^e siècle et que celle-ci va de pair avec le mode d'exposition des spécimens tout le long de cette période. Les musées nationaux créés à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle sont sujets à la science systématique et classificatoire qui se reflète dans un ordre méthodique de la présentation des collections. À la fin du XIX^e siècle, sous l'influence des taxidermistes privés, l'aspect esthétique va jouer un rôle encore plus important. C'est également à cette époque que l'écologie fait son entrée sur scène et cette discipline introduit une nouvelle forme de présentation dans les musées permettant de montrer la relation entre les spécimens et leur environnement dans les expositions. Un autre élément décisif est le rôle que va jouer le développement du public dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les musées institutionnels s'ouvrent de plus en plus à un plus grand nombre de visiteurs qui ont d'autres attentes vis-à-vis de la présentation des spécimens que les scientifiques.

Nous verrons comment les trois musées européens, ceux de Leyde, Paris et Londres réagissent aux développements des disciplines scientifiques et des publics et comment ils insèrent ou non les nouvelles conceptions dans la muséographie. Lorsqu'elles ne sont pas introduites, nous allons chercher à identifier quelles en sont les raisons.

Bien que le « Museum für Naturkunde » de Berlin ne soit pas l'objet de cette recherche, la discussion en Allemagne au sujet de la séparation des collections entre une collection scientifique et collection publique est intéressante et sera évoquée. Les Etats-Unis sont un

pays qui est avec l'Angleterre l'un des précurseurs de cette réforme muséologique. C'est en effet, selon nous, dans ces pays que la dislocation des collections se réalise en premier. En France, le débat a lieu, mais les opinions sont diverses par rapport à cette question, tandis que nous verrons que la discussion ouverte en Hollande ne connaît pas d'aboutissement.

4.1 La visualisation de la science naturelle : développements internationaux

4.1.1 L'ordre méthodique et l'aspect esthétique dans l'exposition

Au XVI^e et XVII^e siècle, l'Europe est confrontée à une quantité considérable de nouveaux animaux, de plantes et de minéraux dans laquelle il est difficile de trouver un ordre utile aux scientifiques et aux publics. Afin d'essayer de réaliser une nouvelle systématique, il est indispensable, selon Van Berkel, de définir des critères avant de commencer à réfléchir sur la construction d'une nouvelle science naturelle. Un réseau de collectionneurs et de scientifiques essaient de tracer la carte du monde de la Nature et les cabinets de curiosités en forment le noyau où l'on se rencontre et où l'on discute de la description du classement des nouveaux spécimens. Au début du XVIII^e siècle, botanistes et zoologistes commencent à disposer de méthodes⁵¹⁶. À cette époque, les collectionneurs séparent de plus en plus objets naturels et artificiels et vont établir une distinction entre le monde de l'histoire naturelle « créé par Dieu » et le monde de matériaux fabriqués par l'homme⁵¹⁷. C'est Kaspar Friedrich Einchel ou Jencquel, connu sous son pseudonyme C.

⁵¹⁶ K. VAN BERKEL 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* (1992) p. 189 – 190.

⁵¹⁷ Selon Yanni, la distinction entre les œuvres créées par Dieu et celles faites par l'homme domine les musées britanniques du XIX^e siècle. Cette séparation s'explique en Grande Bretagne par l'essor de la théologie naturelle qui demande que les objets naturels soient exposés comme l'exemple de l'œuvre divine. La valeur de cette philosophie est qu'elle engendre une taxonomie différente entre les objets faits par Dieu et les objets faits par l'homme. Le résultat en est que ces derniers sont retirés du cabinet d'histoire naturelle. Les scientifiques essentiellement à Oxford et Cambridge sont d'avis qu'en étudiant la nature, ils élargissent leur connaissance de Dieu. La théologie naturelle pèse plus en Grande Bretagne qu'en France. La professionnalisation et la sécularisation de la science influence cette question après 1860, tandis que la

F. Neikelius, qui publie en 1727 l'ouvrage *Museographia*⁵¹⁸ dans lequel il divise la Nature en trois règnes : le règne animal, végétal et minéral. Il dit qu'il faut créer en même temps un cabinet séparé d'objets fabriqués par l'homme. Au XVII^e siècle, ces idées sont déjà appliquées au Jardin des Plantes et développées au XVIII^e par Buffon qui sépare totalement les collections.

Le musée est considéré comme un instrument qui facilite le travail et augmente la connaissance en permettant une reproduction du monde naturel même. Cette connaissance qui est assimilée en particulier à la perception et à la vision s'identifie progressivement à l'observation. Des instruments, conçus pour observer ce qui resterait caché autrement, constituent un prolongement de l'œil. Maintenant, tous les produits de la nature, même les plus communs apparaissent importants et valables et par conséquent, ils doivent être représentés dans les musées. L'exceptionnel, l'exotique et le lointain restent attrayants, mais le commun, l'indigène et le proche intéressent encore plus⁵¹⁹. L'exposition de curiosités est de plus en plus soumise à des règles explicites s'orientant vers un questionnaire sans équivoque et est ainsi intégrée dans une méthode. La recherche du miracle et de l'interprétation des intentions divines laisse place à la recherche de lois de classification⁵²⁰. La collection d'histoire naturelle est dorénavant appréciée par les séries naturelles qui sont estimées pour leur utilité fondamentale. Dans ce contexte de classification du monde vivant, le botaniste Linné développe en 1736 des objectifs scientifiques classificatoires en lien et parfois en opposition avec de nombreux correspondants à travers l'Europe⁵²¹. En 1753, il universalise sa méthode de la

division entre religion et science s'est effectuée à une large échelle au XX^e siècle. C. YANNI *Nature's museums, Victorian science and the architecture of display* (2000) p. 14, 23, 33, 34.

⁵¹⁸ Neikelius donne dans son ouvrage également des instructions sur ce qu'on appelle aujourd'hui « gestion de collection ». Les planches doivent être bien rangées, les salles bien arrangées pour permettre un accès facile, les visiteurs doivent avoir les mains propres et travailler en silence. La salle choisie doit être aérée et située de préférence sur le sud-ouest et peinte en une couleur pâle. Un registre de nouvelles acquisitions et un catalogue général sont indispensables. S. M. PEARCE *Museums and their development, the European tradition 1700 – 1900*, Volume 1 John Tradescant (1999) p. x.

⁵¹⁹ K. POMIAN *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* (1987) p. 267.

⁵²⁰ K. POMIAN 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* (2004) p. 15.

⁵²¹ En France, le botaniste Joseph Pitton de Tournefort (1656 – 1708) présente en français une nouvelle classification des plantes. Plus tard, Jean-Baptiste, Pierre, Antoine de Monet, chevalier de Lamarck (1744 – 1829) rédige une *Flore française* fondée sur une méthode de classification différente de celle de Linné. Son transformisme qu'il applique aux végétaux en 1830 dans son *Introduction à la botanique* oppose durement Lamarck à Georges Cuvier (1769 – 1832), créationniste et partisan du dogme de la fixité des espèces. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 323, 325, 498.

classification binominale à l'ensemble de la botanique dans *Species plantarum*. En 1758, il introduit avec la publication de la dixième édition de son *Systema naturae* la systématique moderne de la zoologie. Dans cette édition, il applique la nomination binominale au règne animal qui est toujours d'usage pour dénommer toutes les espèces avec deux noms latinisés.

Van Praët souligne qu'« il existe au niveau muséographique une concordance entre les objets collectés et exposés » à l'époque des cabinets de curiosités et cabinets d'histoire naturelle⁵²². L'arrivée de ce nombre abondant de nouveaux spécimens nécessite des révisions continues des rangements précédents. Ainsi, les cabinets de curiosités se spécialisent parfois en cabinets d'histoire naturelle qui, à leur tour, vont prendre le nom des musées d'histoire naturelle au XVIII^e siècle (ou spécifiquement le nom de « muséum » en France).

Cette époque, le siècle des Lumières où l'aspect rationnel est mis en évidence, engendre non seulement des révisions des collections des musées existants, mais aussi la création de nouveaux musées. L'enseignement formel n'est pas uniquement introduit dans les écoles, mais également dans les musées et parallèlement une éducation informelle se développe. Ainsi, l'émergence d'un divertissement « rationnel » caractérise le XVIII^e siècle⁵²³ et « les musées sont les principaux centres, non scolarisés, de diffusion de la culture scientifique et technique »⁵²⁴. Cet aspect de la science au XVIII^e siècle devenant de plus en plus professionnelle incorpore les nouveaux critères de construction et d'aménagement de musées et se reflète dans l'organisation de l'exposition des objets. Comme l'écrit Van Praët, « l'évolution des sciences elles-mêmes a largement orienté l'évolution des musées scientifiques et la forme de leurs expositions du XV^e au XIX^e siècle »⁵²⁵ et « la transformation des idées scientifiques et de la forme de l'exposition

Linné est venu en France en 1738 et il entretient des correspondances suivies avec Bernard de Jussieu. M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 315.

⁵²² M. VAN PRAËT 'Diversité des centres de culture scientifique et spécificité des musées' *Les sciences hors de l'école* (1989) p. 5.

⁵²³ C. YANNI *Nature's museums, Victorian science and the architecture of display* (2005) p. 24.

⁵²⁴ M. VAN PRAËT 'Diversité des centres de culture scientifique et spécificité des musées' *Les sciences hors de l'école* (1989) p. 3.

⁵²⁵ M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 217.

vont de pair pendant tout le long de cette période »⁵²⁶. La merveille au cœur des intérêts des collectionneurs de la Renaissance et du Baroque est remplacée par l'ordre et la classification. Yanni cite Findlen qui dit que « the cosmological significance of the Renaissance museum had no place in the Enlightenment world view⁵²⁷ ; it was socially and intellectually incommensurable with the new place of natural history in the eighteenth century »⁵²⁸. Selon les standards du XVIII^e siècle, les cabinets de curiosités semblent désorganisés et sont devenus inutiles au progrès de la société.

L'organisation systématique au Muséum d'Histoire naturelle de Paris

Antoine Joseph Dezallier d'Argenville (1680 – 1765), secrétaire du roi et avocat au parlement de Paris s'intéressant à l'histoire naturelle établit un inventaire des collections d'histoire naturelle en France et réalise plusieurs publications traitant des coquillages et des minéraux. Dans son ouvrage *La conchyliologie, ou histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier qui paraît en 1780, quinze ans après sa mort, il expose comment, à son avis, il faut arranger un cabinet d'histoire naturelle. Dès 1742, il décrit assez précisément⁵²⁹ le Cabinet d'Histoire naturelle tel qu'il est trois ans après l'arrivée de Buffon. Le Cabinet semble avoir été « un pittoresque fatras, entassé dans deux pièces où d'authentiques trésors voisinaient avec d'invraisemblables curiosités »⁵³⁰.

⁵²⁶ M. VAN PRAËT 'Évolution des musées d'histoire naturelle : de l'accumulation des objets à la responsabilisation des publics' *La Galerie de l'Évolution, Concepts et Évaluation*, Colloque international 22 – 23 novembre (1990) p. 219 – 221.

⁵²⁷ La philosophie baconienne, empruntée au philosophe et écrivain anglais Francis Bacon (1561 - 1626) souligne que la science doit améliorer l'humanité et par conséquent, les collectionneurs anglais sont forcés d'ouvrir les portes de leurs collections à un public plus large, tandis que les musées sur le Continent s'adressent essentiellement aux courtiers et aux philosophes. C. YANNI *Nature's museums, Victorian science and the architecture of display* (2000) p. 23.

⁵²⁸ C. YANNI *Nature's museums, Victorian science and the architecture of display* (2000) p. 24.

⁵²⁹ A. J. DEZALLIER D'ARGENVILLE, *La Conchyliologie ou Histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier, Guillaume De Bure, Paris (1780).

⁵³⁰ M. Y. LAISSUS 'Le Jardin du Roi' Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle (1986) p. 296 - 297.

Sous l'intendance de Buffon, de 1739 à 1788⁵³¹, les collections augmentent considérablement en nombre par des achats et des envois des voyageurs-naturalistes. En conséquence, il est nécessaire d'augmenter la surface disponible ce qui se réalise à trois reprises, de 1771 à 1779, de 1779 à 1781 et entre 1785 et 1787. Tout au long de cette période, les galeries du Muséum sont sujettes à des réorganisations qui résultent de nouvelles idées relatives au développement de la science descriptive et classificatoire rendues en partie possibles par les accroissements de spécimens. L'espace muséal va témoigner d'un aménagement où « les dispositions artistiques des cabinets et l'accrochage des spécimens laissent place à une organisation systématique de l'espace où les objets sont désormais rangés comme des livres d'une bibliothèque »⁵³².



Vignette représentant le Cabinet d'histoire naturelle, issue de : Buffon *Histoire naturelle (...)*
Paris : [s.n.], 1750, t. 3, p. 1, gravé par Sornique, d'après Sève.

En 1745, Buffon confie à Louis Jean Marie Daubenton (1716 – 1800) le poste de « garde du cabinet » (nous dirions aujourd'hui conservateur) détenant l'autorité directe du Cabinet d'Histoire naturelle. Daubenton consacre à la description et à l'organisation

⁵³¹ En 1739, Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707 – 1788) succède à Charles-François du Cisternay du Fay comme intendant du Jardin du Roi. Il occupe la charge de l'intendance pendant cinquante ans jusqu'à sa mort. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 114 – 119.

⁵³² M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 219.

théorique d'un cabinet un long chapitre de l'*Histoire naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi* (1759) édité par Buffon. Il écrit que « l'arrangement le plus favorable à l'étude de cette Science seroit de l'ordre méthodique, qui distribue les choses qu'elle comprend en classes, en genres, en espèces ; aussi les animaux, les végétaux et les minéraux seroient exactement séparés les uns des autres, chaque règne auroit un quartier à part »⁵³³. Comme l'indique aussi Daubenton, les cabinets d'histoire naturelle doivent d'abord suivre un arrangement systématique pour favoriser l'étude des sciences naturelles. Il faut séparer les disciplines – zoologie, botanique et minéralogie – et à l'intérieur de chacune d'elles aller vers l'unité individuelle. Cette méthode permet d'avoir une vue d'ensemble et, en même temps, d'étudier l'objet propre tout en découvrant les rapports qu'il peut avoir avec les autres qui l'entourent. En conséquence, l'observateur peut comparer les spécimens en prenant connaissance de ses ressemblances et divergences. Les objets présentés ainsi intéressent par leurs rapports sans la fatigue ni ne le dégoût résultant de la confusion et du désordre. Les propos de Daubenton reprennent ceux de Dezallier d'Argenville sur la nécessité de faire cette distinction de base entre les trois règnes et l'organisation des collections. Il écrit :

« Comme l'histoire naturelle se distingue en trois règnes, le règne minéral, le règne végétal et le règne animal, cet ordre demanderoit trois pièces de suite. La première offriroit ce qui concerne le règne minéral ; on trouveroit dans la seconde pièce le végétal ; enfin dans la troisième, les animaux et tout ce qui y a rapport seroient placés méthodiquement. Par cet arrangement les matières se trouveroient divisées suivant leur ordre naturel, en classes, en genres, en espèces, en variétés ; au lieu qu'on les voit pêle-mêle dans une galerie, qui n'a d'autre avantage que celui du coup d'œil »⁵³⁴.

Dans ce contexte, Daubenton réaffirme que :

« L'arrangement le plus favorable à l'étude de cette science seroit l'ordre méthodique, qui distribue les choses qu'elle comprend en classes, en genres, et en espèces ; ainsi les animaux, les végétaux et les minéraux seroient exactement séparés les uns des autres, chaque règne auroit un quartier à part. Le même ordre subsisteroit entre les genres et les espèces, on placeroit les individus d'une même espèce les uns après

⁵³³ LECLERC, COMTE DE BUFFON *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Tome troisième, p. 3, www.buffon.cnrs.fr

⁵³⁴ A. J. DEZALLIER D'ARGENVILLE, *La Conchyliologie, ou histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier (1780) p. 187 – 188.

les autres ; sans qu'il fût jamais permis de les éloigner ; on verroit les espèces dans leurs genres, et les genres dans leurs classes. Tel est l'arrangement qu'indiquent les principes que l'on a imaginés pour faciliter l'étude de l'Histoire Naturelle, tel est l'ordre qui seul peut les réaliser, tout en effet y devient instructif, à chaque coup d'œil non-seulement on prend une connoissance réelle de l'objet que l'on considère, mais on y découvre encore les rapports qu'il peut avoir avec ceux qui l'environnent. Les ressemblances indiquent le genre, les différences marquent l'espèce, ces caractères plus ou moins ressemblans, plus ou moins différens et tous comparés ensemble, présentent à l'esprit, et gravent dans la mémoire l'image de la Nature »⁵³⁵.



Portrait de Daubenton, pastel de Peronneau, reproduit dans
P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* 2004.

Selon Laissus, dans l'aménagement des locaux, le règne animal vient en dernier et constitue souvent l'élément le plus important, c'est-à-dire que si une pièce entière lui est réservée, c'est « la plus curieuse et la plus ornée »⁵³⁶. L'inconvénient du besoin d'exposer tous les objets est le manque de place ainsi créé ce qui fait que la présentation complète de la systématique ne se réalise presque jamais, puisque l'espace total n'est pas en

⁵³⁵ L. J. M. DAUBENTON *Histoire Naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi* (1759) troisième tome, p. 3, 4.

⁵³⁶ M. Y. LAISSUS ' Les cabinets d'histoire naturelle' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 662.

adéquation avec le nombre de spécimens qui forment les collections. De plus, les espèces et les individus du même genre ou de la même espèce peuvent être si disproportionnés en termes de taille et de volume qu'il est impossible de mettre les spécimens les uns à côté des autres. Il arrive même d'interrompre l'ordre systématique, de sorte que l'on est parfois obligé de combiner des spécimens de deux ou trois classes. Comme l'indique Daubenton, cette déviation ne dérange en rien les études d'histoire naturelle, la confusion peut se faire dans le détail au niveau de genres et espèces, mais il est impossible de faire des erreurs entre les choses de différents règnes et de différentes classes.

« Cet arrangement parfois si avantageux que l'on devrait naturellement s'attendre à le voir dans tous les Cabinets, cependant il n'y en a aucun où on ait pu le suivre exactement, et j'avoue que le Cabinet du Roi a bien des irrégularités à cet égard : mon dessein avoit été de ne m'en permettre aucune, mais il ne m'a pas été possible de l'exécuter, il y a des espèces et même des individus qui, quoique dépendants du même genre ou de la même espèce, sont si disproportionnés pour le volume, que l'on ne peut pas les mettre les uns à côté des autres ; d'ailleurs on est souvent obligé d'interrompre l'ordre des suites, parce qu'on ne peut pas concilier l'arrangement de la méthode avec la convenance des places. Cet inconvénient arrive souvent lorsque l'espace total n'est pas proportionné au nombre des choses qui composent les collections, c'est pourquoi on a été obligé au Cabinet du Roi, de mettre dans les mêmes salles des choses de deux et même de trois règnes, mais cette irrégularité ne peut faire aucun obstacle à l'étude de l'Histoire Naturelle, car il n'est pas possible de confondre les choses de différens règnes et de différentes classes, ce n'est que dans le détail des genres et des espèces que la moindre équivoque peut causer une erreur »⁵³⁷.

L'esthétique de l'arrangement systématique

Parallèlement à l'ordre méthodique qui s'appliquera au XVIII^e siècle, le côté esthétique⁵³⁸ de la présentation n'est pas oublié. Les cabinets d'histoire naturelle perpétuent sur ce point la tradition des cabinets de curiosités du XVI^e siècle où l'aspect visuel exprimé essentiellement par la symétrie et le contraste est mis en valeur.

⁵³⁷ L. J. M. DAUBENTON *Histoire Naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi* (1759) dirigée par Buffon, tome III, p. 4, 5.

⁵³⁸ L'étymologie du mot esthétique fait référence à la sensibilité, à la sphère des sensations (grec *aisthesis*, sensation). Au sens large du mot, le terme esthétique décrit l'étude du beau sensible. C. RODRIGUES BARBOSA *L'expérience esthétique et l'art dans les musées scientifiques et techniques : possibilités de mobiliser un savoir scientifique* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (2002) p. 8.

Daubenton fait des distinctions entre les collections qui sont aménagées d'après la systématique, celles d'après la symétrie ou le contraste uniquement et celles qui combinent les deux arrangements. Comme l'écrit Daubenton, l'ordre méthodique plaît à l'esprit, mais presque jamais aux yeux et a souvent même des inconvénients. Comme le Cabinet du Roi est très riche, Daubenton réconcilie ces deux aspects : aménager les collections selon la systématique et l'esthétique. Il sélectionne une suite d'espèces pour montrer les variétés et les constantes arrangées systématiquement par genres et par classes. L'excédent des collections est mis là où elle crée un ensemble qui plaît le plus aux yeux et qui varie par les formes et les couleurs différentes. De cette manière, l'on n'évalue les objets que pour leurs qualités réelles sans devoir tenir compte des notions du genre et d'espèces.

« L'ordre méthodique qui dans ce genre d'étude plaît si fort à l'esprit, n'est presque jamais celui qui est le plus agréable aux yeux ; d'ailleurs, quoiqu'il ait bien des avantages, il ne laisse pas d'avoir plusieurs inconvénients, on croit souvent connoître les choses, tandis que l'on n'en connoît que les numéros ou les places, il est bon de s'éprouver quelquefois sur des collections qui ne suivent que l'ordre de la symétrie ou du contraste. Le Cabinet du Roi étoit assez abondant pour fournir à l'un et à l'autre de ces arrangements, ainsi dans chacun des genres qui en étoit susceptible, j'ai commencé par choisir une suite d'espèces et même de plusieurs individus de chaque espèce, pour faire voir les variétés, aussi-bien que les espèces constantes, et je les ai arrangés méthodiquement par genres et par classes ; le surplus de chaque collection a été distribué dans les endroits qui ont paru le plus favorables pour en faire un ensemble agréable à l'œil et varié par la différence des formes et des couleurs. C'est-là que les objets les plus importants de l'Histoire naturelle sont présentés à leur avantage : on peut les juger sans être contraint par l'ordre méthodique, parce qu'au moyen de cet arrangement on ne s'occupe que des qualités réelles de l'individu sans avoir égard aux caractères arbitraires du genre et de l'espèce »⁵³⁹.

Selon Daubenton, l'emploi d'un peu d'art est indispensable pour approcher les dispositions et les progressions de la Nature et pour exclure la confusion dans les grands cabinets d'histoire naturelle.

« Si on avait toujours sous les yeux les suites rangées méthodiquement, il seroit à craindre qu'on ne se laissât prévenir par la méthode, et qu'on ne vînt à négliger l'étude de la Nature pour se livrer à des

⁵³⁹ L. J. M. DAUBENTON *Histoire Naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi* (1759) troisième tome, p. 5, 6.

conventions auxquelles elle n'a souvent que très peu de part. Tout ce que l'on peut rassembler de ses productions dans un Cabinet d'Histoire Naturelle, devrait y être distribué dans l'ordre qui approcherait le plus de celui qu'elle suit lorsqu'elle est en liberté. Quoique contrainte on pourroit encore l'y reconnoître, après avoir rassemblé dans un petit espace des productions qui sont dispersées au loin sur la terre ; mais pour peu que ces objets soient nombreux, on ne se croit obligé d'en faire des classes, des genres et des espèces pour faciliter l'étude de leur histoire. Ces principes arbitraires sont fautifs pour la plupart, ainsi il ne faut les suivre dans les suites rangées méthodiquement que comme des indices qui conduisent à observer la Nature dans les collections où elle paroît sans aucuns autres apprêts que ceux qui peuvent la rendre agréable aux yeux. Les plus grands Cabinets ne suffiroient pas, si on vouloit imiter les dispositions & les progressions naturelles ; on est donc obligé, afin d'éviter la confusion, d'employer un peu d'art pour faire de la symétrie ou du contraste »⁵⁴⁰.

Dezallier d'Argenville avait également noté qu'en dehors du rangement systématique et classificatoire, il ne faut pas oublier le côté esthétique. Il écrit qu' :

« [...] il faut rendre agréable aux yeux l'ordre méthodique fait pour plaire à l'esprit [...] »⁵⁴¹.

Le manque de place se fait alors déjà sentir dans beaucoup de grands musées qui visent perpétuellement à l'augmentation du nombre de spécimens. Ceci aura pour conséquence que le Cabinet d'Histoire naturelle ressemblera plutôt à un cabinet de curiosité où les spécimens sont accrochés au plafond les uns à côté des autres, sans qu'il y ait des rapports entre eux. Comme l'illustre Dezallier d'Argenville :

« Entrons dans la troisième pièce destinée au règne animal ; comme la plus curieuse & la plus ornée, elle termineroit agréablement le coup d'œil. Les grands oiseaux, les animaux terrestres, maritimes, & aquatiques empaillés & attachés à des crampons, seroient rangés par symétrie sur le plafond, dont la couleur blanche serviroit infiniment à les faire valoir. Quoiqu'il ne paroisse pas naturel de voir des quadrupèdes, des reptiles, des poissons en l'air, la nécessité de profiter des places que les lieux nous offrent, peut faire excuser cette licence »⁵⁴².

⁵⁴⁰ L. J. M. DAUBENTON *Histoire Naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi* (1759) troisième tome, p. 6, 7.

⁵⁴¹ A. J. DEZALLIER D'ARGENVILLE, *La Conchyliologie, ou histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier (1780) p. 195 – 196.

⁵⁴² A. J. DEZALLIER D'ARGENVILLE, *La Conchyliologie, ou histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier (1780) p. 190.

L'arrangement systématique exige un déplacement à chaque fois que l'on acquière des spécimens de nouveaux genres. Cette nécessité ne gêne pas Daubenton, il l'interprète comme un signe de progrès, puisque ces réarrangements de la collection permettent d'apprendre des choses nouvelles. Afin de réaliser un rangement qui plaît aux yeux, il faut se donner de la peine car, selon lui, ce n'est qu'après plusieurs combinaisons que l'on obtient le résultat voulu. Il écrit :

« Tant que l'on augmente un Cabinet d'Histoire naturelle, on n'y peut maintenir l'ordre qu'en déplaçant continuellement tout ce qui y est ; par exemple, lorsqu'on veut faire entrer dans une suite une espèce qui y manque, si cette espèce appartient au premier genre, il faut que tout le reste de la suite soit déplacé pour que la nouvelle espèce soit mise en son lieu. Comme le Cabinet du Roi a été considérablement augmenté depuis quelques années, on conçoit aisément que l'arrangement en a été changé plusieurs fois, et je souhaite avec empressement d'être souvent dans le même cas, c'est la preuve la plus évidente des progrès que fait cet établissement : quoique ce genre d'occupation demande de l'attention et qu'il emporte toujours beaucoup de temps, ceux qui font des collections d'Histoire Naturelle ne doivent point le négliger ; on ne le trouvera point ennuyeux ni même infructueux, si l'on joint au travail de la main l'esprit de l'observation. On apprend toujours quelque chose de nouveau en rangeant méthodiquement une collection, car dans ce genre d'étude plus on voit, plus on fait ; les arrangements qui ne sont faits que pour l'agrément, supposent aussi des tentatives inutiles, ce n'est qu'après plusieurs combinaisons que l'on trouve un résultat satisfaisant dans les choses de goût, mais on est bien dédommagé de la peine que l'on a eu par le plaisir que l'on ressent lorsqu'on croit avoir réussi »⁵⁴³.

Lamarck : l'objectif essentiellement utile des cabinets

Bourdier écrit que Dézallier d'Argenville voit dans « le savant désordre » du Cabinet « une preuve de bon goût de Buffon ». René-Antoine Ferchaud de Réaumur (1683 – 1757) et plus tard Jean-Baptiste, Pierre, Antoine de Monet, chevalier de Lamarck (1744 – 1829)⁵⁴⁴ blâmeront néanmoins ce désordre qui continuera à rester de tradition au

⁵⁴³ L. J. M. DAUBENTON *Histoire Naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi* (1759) troisième tome, p. 7, 8.

⁵⁴⁴ Lamarck devient membre de l'Académie royale des Sciences en 1783 et Buffon lui confie en 1781 le poste de correspondant du Jardin et du Cabinet du Roi. En 1793, il obtient la chaire de zoologie, des insectes, vers et animaux microscopiques. P. JAUSSAUD, E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 323 – 325.

Muséum fort longtemps car, l'accroissement des collections vient sans cesse suspendre la volonté de classification⁵⁴⁵. Dans ses *Mémoires sur les cabinets d'Histoire naturelle* écrit en 1790, au début de la Révolution, Lamarck critique les cabinets d'histoire naturelle quand il note :

« On voit en effet souvent des collections d'histoire naturelle dont l'objet, en quelque sorte, est de former spectacle et peut-être d'offrir une idée de la richesse ou du luxe du propriétaire. Tout s'y montre dans l'état et dans l'ordre les plus convenables pour la décoration et l'agrément. On les range symétriquement, et on forme partout des contrastes propres à produire de l'effet. Les individus d'une même espèce sont répétés et souvent considérablement multipliés, si par leur beauté ils peuvent concourir à l'embellissement du cabinet. On va même jusqu'à mutiler les objets, lorsque par ce moyen on peut les rendre plus propres à flatter la vue, ce que prouve le détestable usage de dépouiller les coquilles. Dans ces sortes de collections on n'a nullement en vue les progrès de l'histoire naturelle ; aussi les objets n'y sont connus qu'empiriquement et sous des noms vulgaires ou barbares ». [...] Or, je dis que des collections telles que celles que je viens de les décrire ne sont utiles à rien ; qu'elles constituent de simples cabinets de curiosités, et non de vrais cabinets d'histoire naturelle avantageux aux progrès des sciences et propres à répandre des connaissances utiles »⁵⁴⁶.

Il recommande de « présenter les spécimens en bon état, jamais défigurés, changés, ni embellis par l'art » [...] et Lamarck conclut que :

« Toute collection d'histoire naturelle n'est pas comme telle, essentiellement utile : l'ordre, la détermination et un certain état des objets, sont des conditions indispensables pour qu'une collection de ce genre ait le degré d'utilité qui peut la rendre précieuse et lui faire mériter un grand intérêt »⁵⁴⁷.

⁵⁴⁵ F. BOURDIER 'Origines et transformations du cabinet du Jardin Royal des Plantes' *Revue française des sciences et des techniques* (1962) p. 41.

⁵⁴⁶ J.-B. LAMARCK *Mémoire sur les cabinets d'histoire naturelle et particulièrement sur celui du Jardin des Plantes* (1790) p. 2. M. Y. LAISSUS 'Les cabinets d'histoire naturelle' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* (1986) p. 669.

⁵⁴⁷ J.-B. LAMARCK *Mémoire sur les cabinets d'histoire naturelle, et particulièrement celui du Jardin des Plantes* (1790) dans M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 219.

4.1.2 La séparation des collections

La dislocation entre l'espace de recherche et l'espace publique

Le XIX^e siècle est l'époque où l'accroissement énorme du nombre de spécimens oblige les grands musées d'histoire naturelle à réfléchir sur la question de l'exposition. Le manque de place se fait sentir et mène presque automatiquement à une révision de l'aménagement. À cela s'ajoute qu'avec la création des musées nationaux dans le courant du XVIII^e siècle, les collections s'ouvrent au-delà des chercheurs à un large public qui veut qu'elles soient à la fois montrées et interprétées. Selon Köstering, un autre facteur qui contribue à ce phénomène d'évolution est le fait que les musées éprouvent de plus en plus la rivalité avec l'université. Les recherches au laboratoire s'y développent et font concurrence à celles poursuivies au musée où la science s'appuie sur les collections⁵⁴⁸. Ainsi, les musées doivent défendre leur position et mettre à l'abri leur objet d'études. La question qui se pose est : faut-il tout exposer ou séparer les collections et en aménager une partie pour les spécialistes et une partie pour le public ? Au cours du XIX^e siècle, cette question revient parmi les idées exprimées sur l'aménagement le plus approprié d'un musée d'histoire naturelle et elle témoigne d'une divergence de points de vue parmi les responsables. Les contributions à ce débat sont très réparties dans l'espace et dans le temps, mais il est indubitable que les idées initiatrices de la réforme au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle sont largement répandues⁵⁴⁹.

Le modèle bipartite, c'est-à-dire la séparation entre la présentation et les réserves, est introduit dans les musées d'histoire naturelle en 1860 par Louis Agassiz (1807 – 1873)⁵⁵⁰, au « Museum of Comparative Zoology » de Cambridge aux États-Unis⁵⁵¹. Les

⁵⁴⁸ S. KÖSTERING 'Die Reformbewegung der Naturkundemuseen im Kaiserreich' *Museumskunde* Band 71 (2006) p. 14.

⁵⁴⁹ S. KÖSTERING 'Die Reformbewegung der Naturkundemuseen im Kaiserreich' *Museumskunde* Band 71 (2006) p. 45, 46.

⁵⁵⁰ En 1859, le Suisse Louis Agassiz (1807 – 1873) fonde le « Museum of Comparative Zoology » de Cambridge aux États-Unis.

⁵⁵¹ P. J. A. VAN MENSCH *Tentoonstelling Analyse Model, een aanzet tot een theorie van het tentoonstellen* (2003) p. 8.

premières discussions sur la dislocation des collections scientifiques et les collections publiques ont lieu en Europe un peu plus tard dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce qui est remarquable, c'est que le débat fait rage dans toute l'Europe avec des nuances. L'introduction de ce modèle permet d'utiliser d'autres principes d'aménagement pour la « primary gallery » ou la « study-collection »⁵⁵² et « representative collection » ou « show-collection » en anglais et respectivement la « collection scientifique » et la dite « collection muséologique » ou « collection publique » en français⁵⁵³.

La France

La période révolutionnaire, au début du XIX^e siècle, se caractérise, entre autres, par la campagne de Napoléon en Europe et en Égypte s'accompagnant de l'acquisition d'un grand nombre de spécimens. Les missions scientifiques qui suivent pendant la seconde moitié du XIX^e siècle font également entrer des centaines de milliers d'objets au Muséum. Par manque de place, ces collections zoologiques ne peuvent plus être hébergées malgré l'aménagement de nouvelles galeries initiées par Georges Cuvier où les squelettes, les minéraux, les fossiles et les herbiers sont déplacés en 1841⁵⁵⁴.

Van Praët explique que l'espace libéré ne mène toutefois pas à un débat sur la forme et le but des galeries. Pour les scientifiques, elles restent essentiellement des réserves ouvertes qui servent à abriter des collections jusqu'au début des débats sur l'aménagement de la Galerie de Zoologie dans les années 1880. Selon Van Praët, un changement de conception sur le rôle du Muséum vient en partie d'acteurs de la société civile. Ainsi, l'écrivain Léon Curmer écrit en 1848 dans le *Constitutionnel* :

⁵⁵² P. J. A. VAN MENSCH *Museum analyse model* (2000) p. 56.

⁵⁵³ A. PÉQUIGNOT 'Une peau entre deux feuilles, l'usage de « herbier » en taxidermie au XVIII^e et XIX^e siècle en France' *Revue d'histoire des sciences* Tome 59-1 (2006) p. 135.

⁵⁵⁴ Van Praët écrit que le Cabinet d'histoire naturelle est devenu trop exigü pour les seules collections de zoologie au milieu du XIX^e siècle, « bien que Cuvier ait fait aménager de nouvelles galeries pour la collection de squelettes, puis que les collections de minéralogie, les fossiles et les herbiers aient été placés, en 1841, dans une nouvelle galerie construite le long de la rue Buffon, l'actuelle galerie de minéralogie ». M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 220.

« On croirait que le public admis à visiter ces magnifiques galeries, est conduit de l'une à l'autre avec une certaine réflexion logique, il n'en est rien, tout est confus, tous se heurte et se contrarie [...]. Tout cela entremêlé de bustes, de bois rongés par les vers, de coquillages, et d'une multitude d'étiquettes auxquelles il ne manque que les sujets absents [...]. De tout cela, quels avantages peuvent retirer les visiteurs ? Une grande fatigue, une excitation de curiosité non satisfaite, une admiration aveugle pour des choses qu'ils ne comprennent pas [...] »⁵⁵⁵.

Les mouvements de réforme muséologique ne se produisent en France que dans les années 1880. Ils ont lieu à l'occasion de la construction de la nouvelle Galerie de Zoologie⁵⁵⁶ et une vive polémique éclate en 1887 sur le contenu de l'exposition et l'aménagement de la nef de la galerie. Deux parties sont opposées, celle qui adhère à une conception classique soit l'exposition de tous les spécimens et celle qui préfère une conception nouvelle contribuant à l'exposition des idées évolutionnistes. Le premier groupe se réunit autour d'Alphonse Milne Edwards (1835 – 1900), professeur de zoologie, tandis que le deuxième groupe est mené par Charles Henri Georges Pouchet (1833 – 1894), professeur d'anatomie comparée et d'Albert Jean Gaudry (1827 – 1908), professeur de paléontologie. Lorsque la nouvelle Galerie de Zoologie est inaugurée le 22 juillet 1889, de grands mammifères qui sont mis en place selon une solution initiée par Milne Edwards et rejetée par Pouchet⁵⁵⁷.

Eidelman et Van Praët citent l'auteur Jean-Baptiste Pujoux qui rédige en 1803 ses *Promenades au Jardin des Plantes, à la Ménagerie et dans les Galeries du Muséum d'histoire naturelle, contenant des notions claires et à la portée des gens du Monde, sur les végétaux, les animaux et les minéraux les plus curieux et les plus utiles de cet établissement* dont la « Décade » rend compte le 10 ventôse an 12⁵⁵⁸. Le rédacteur est d'avis que les visiteurs ne tirent pas grand profit de leur visite :

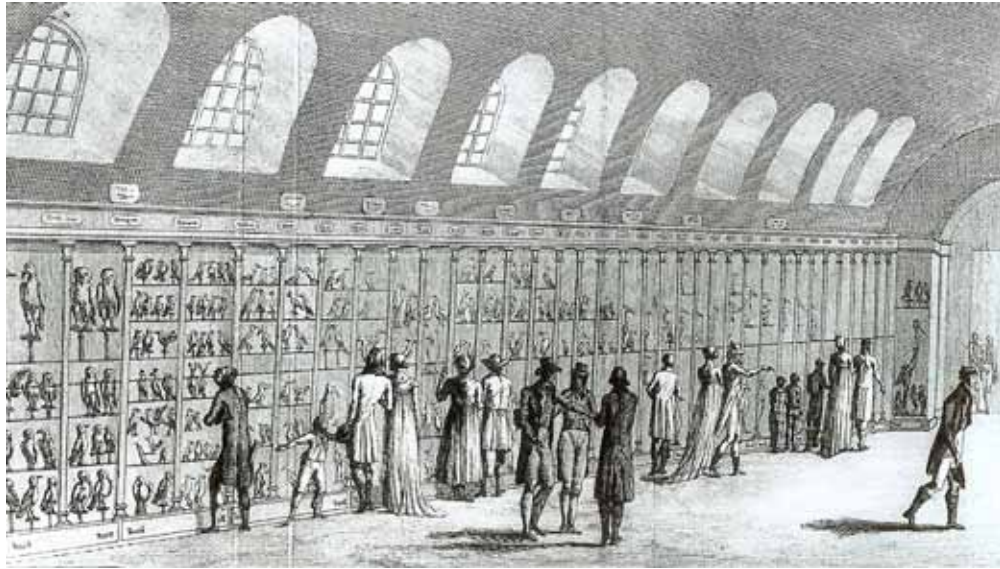
⁵⁵⁵ M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 220.

⁵⁵⁶ La construction de la nouvelle Galerie de Zoologie est décidée en 1872 grâce à l'appui du pouvoir politique, mais ne commence qu'en 1877 et se terminera en 1889.

⁵⁵⁷ M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 222, 223.

⁵⁵⁸ Le Ventôse est le sixième mois du calendrier républicain ou calendrier révolutionnaire français, créé pendant la Révolution française et utilisé de 1793 à 1805. Il correspond à quelques jours près (selon l'année) à la période allant du 19 février au 20 mars du calendrier grégorien. Plus précisément, le 10 ventôse an 12 y représente le premier mars 1804.

« Cent mille objets ont passé sous leurs yeux. Ceux qu'ils voient leur font oublier ceux qu'ils ont vus, et tous sont bientôt effacés de leur mémoire »⁵⁵⁹.

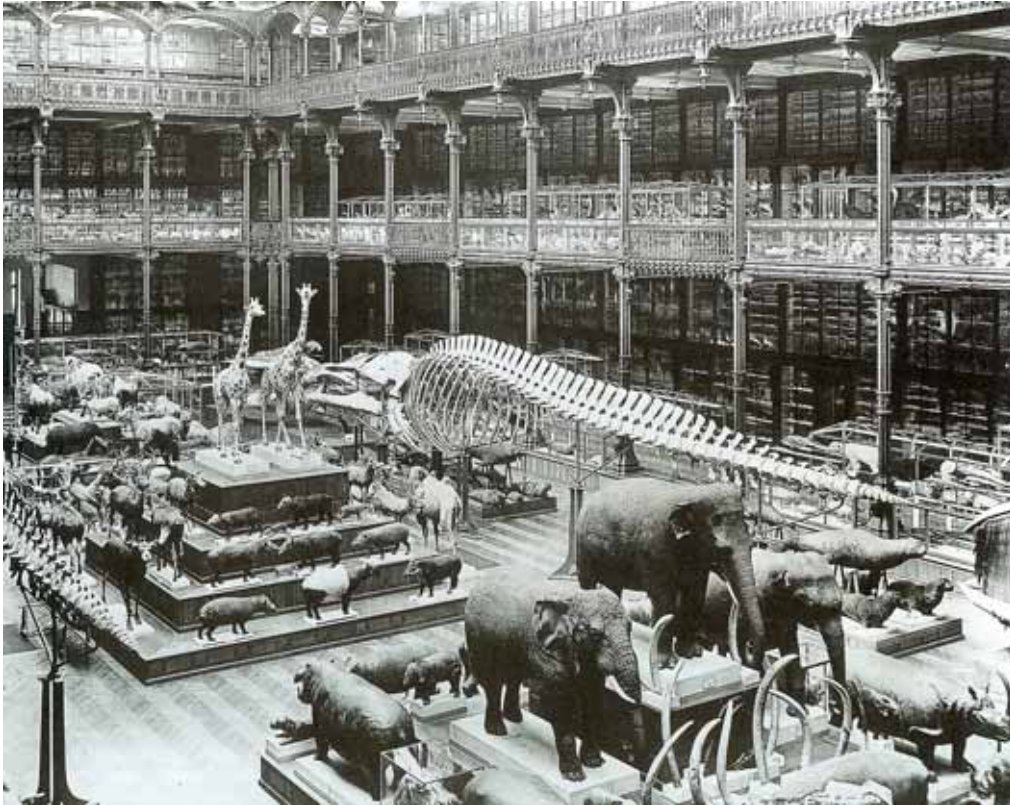


Grande Galerie du Muséum d'Histoire naturelle, vignette de J. B. Pujoux
Promenades au Jardin des Plantes, à la Ménagerie et dans les galeries du Muséum d'Histoire Naturelle
tome 2, Paris, 1803.

Milne-Edwards a résolu le problème de place avec la Galerie de Zoologie, mais l'approche d'une présentation purement scientifique n'a pas beaucoup évolué depuis Daubenton et la Galerie se présente toujours, au regret de Gaudry et Pouchet, comme une réserve ouverte qui s'ouvre à tous. La conception ancienne où toutes les collections sont exposées selon le principe de la classification systématique et pas selon le principe évolutionniste souhaité par les deux hommes reste en vigueur. Van Praët conclut que la Galerie de Zoologie sera ainsi incapable de répondre à la « révolution muséographique ». La mise en scène d'animaux dans leur environnement reconstitué, c'est-à-dire les dioramas, a également été très peu développée lors de sa conception. La réalisation de la Galerie de Paléontologie (1893 – 1898) est une des premières expositions scientifiques permanentes qui réussit à réaliser le concept moderne. Les fossiles ne sont pas

⁵⁵⁹ J. EIDELMAN, M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* (2000) p. 18, 19.

exclusivement classés selon les principes classificatoires et systématiques, mais d'après « une trame narrative », évolutionniste dans ce cas⁵⁶⁰.



Galerie de Zoologie du Muséum d'Histoire naturelle, Paris, environ 1890, photo reproduite dans R. W. P. VISSER 'De ontwikkeling van het natuurhistorisch museum sedert 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders, Zwolle, 2005.

L'Angleterre

Richard Owen face à John Edward Gray

Au début des années soixante du XIX^e siècle, quelques scientifiques éminents en Angleterre vont s'occuper de la question de l'objectif d'un musée national d'histoire

⁵⁶⁰ M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 224, 225.

naturelle. L'occasion directe qui se présente, ce sont les différentes tentatives amorcées afin de procurer au « British Museum (Natural History) » un hébergement plus large. De 1863 à 1869, le débat sur l'arrangement des collections oppose John Edward Gray (1800 – 1875) à Richard Owen (1804 – 1892)⁵⁶¹, surintendant des départements d'histoire naturelle du « British Museum » de 1856 à 1883. Ce débat est antérieur à celui en France et ne porte pas sur la forme d'exposition⁵⁶², mais davantage sur la question : faut-il exposer tout ou une partie des spécimens ? Owen désire que la majorité des collections muséales soit exposée pour justifier la fonction publique du musée. Il suggère que la société a l'obligation de prendre connaissance de la science et que le musée est un moyen de répondre à ce devoir. Dans ce contexte, l'éducation du public est, selon lui, l'une des tâches les plus importantes d'un musée national.

« I need hardly say, however, that the appliances of a National Museum of Natural History are of a wider and higher nature than to gratify the gaze or the love of the marvellous in the vacant traverser of its galleries. Such a Museum should subserve the instruction of a people »⁵⁶³.

Le musée idéal procure aux visiteurs de l'information et matière à réflexion ce qui ne peut se réaliser que par la présentation de la Nature de manière ordonnée et dans toute sa diversité. Parmi cette exhaustivité, il veut toutefois aménager un endroit central qui doit contenir son « Index ou Type Museum »⁵⁶⁴, c'est-à-dire une sélection de spécimens de référence (pratiquement une « collection de référence » comprenant une « typothèque » pour reprendre les concepts actuels) qui résume l'ensemble dans un lieu restreint prenant une position centrale au sein du musée⁵⁶⁵.

⁵⁶¹ Richard Owen (1804 – 1892) devient membre du « Royal College of Surgeons » le 18 août 1826 et un an plus tard, en 1827, il est assistant-conservateur de William Clift (1775 – 1849) de l'« Hunterian Museum » qui appartient au « Royal College of Surgeons ». Ainsi, la longue association d'Owen avec les musées commence. En 1828, il donne des cours d'anatomie comparée et après la mort de Clift, Owen lui succède en 1832. En 1856, il reçoit l'invitation de devenir surintendant (le premier et le seul) des départements d'histoire naturelle du British Museum. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 27 – 35.

⁵⁶² Le débat en Angleterre ne porte pas sur la forme d'exposition, c'est-à-dire que la présentation des spécimens dans les galeries et les balcons restent selon le principe de la classification systématique.

⁵⁶³ R. OWEN *On the extent and aims of a national museum of natural history* (1862) p. 115.

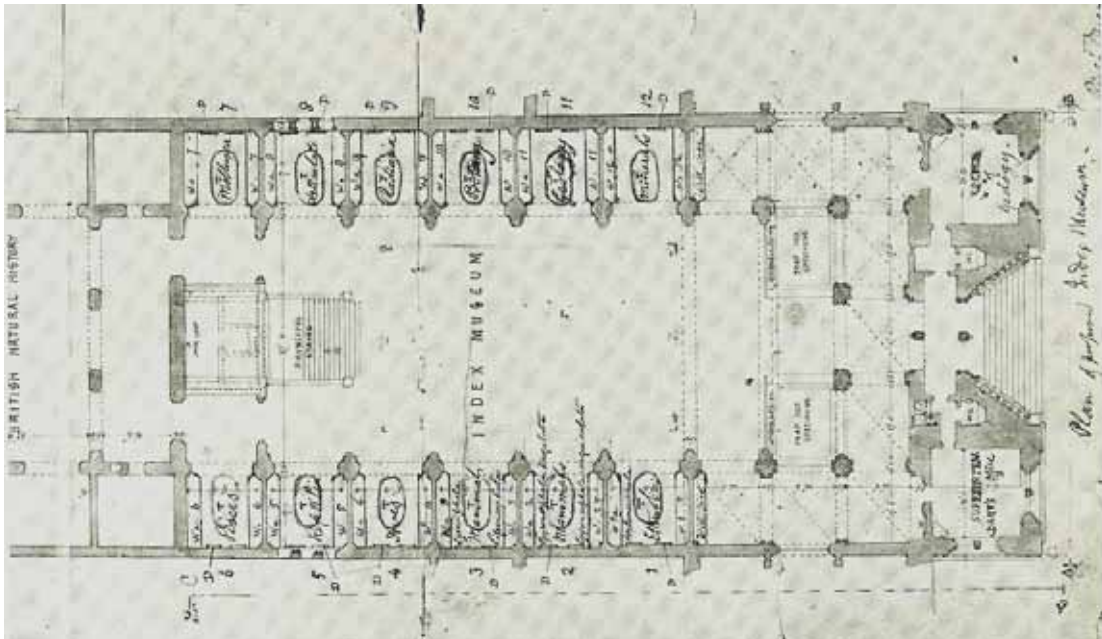
⁵⁶⁴ Owen explique son projet de l'« Index Museum » dans le *Report by the Superintendent of Natural History on the several Reports of the Keepers of Natural History, 28 July 1880*. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 57.

⁵⁶⁵ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 37, 38, 56.

« And where the Collection to aim exclusively at the primary teaching of the uninformed in Natural History, those specimens only need to be selected for public exhibition which exemplify the characters of the classes, orders, families, and principal genera. A small exhibition of this elementary nature would suffice for such educational end ; and, especially if orally expounded at stated times, would be more instructive than a collection of species and varieties »⁵⁶⁶.

Pour réaliser ce concept (illustration ci-dessous), il est d'avis qu'il faut :

« In order to receive and to display zoological specimens, space must be had ; and not merely space for display zoological specimens, but for orderly display ; the galleries should bear relation in size and form with the nature of the classes respectively occupying them »⁵⁶⁷.



Projet d'Owen d'un « Index Museum » occupant le hall central du musée en 1879, reproduit dans W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* 1981.

En 1858, Owen prononce devant la « British Association for the Avancement of Science » un discours dans lequel il montre que les galeries du futur musée⁵⁶⁸ devront

⁵⁶⁶ R. OWEN *On the extent and aims of a national museum of natural history* (1862) p. 115.

⁵⁶⁷ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 35, 36.

être adaptées⁵⁶⁹ en taille et en forme à la nature des classes qui les occupent⁵⁷⁰. Il se laisse inspirer par Georges Cuvier au Muséum d'Histoire naturelle à Paris qui distingue parmi les groupes d'organismes primordiaux des entités plus restreintes montrant des variations sur un type ou un groupe de base. Comme il l'explique, ce concept vise « to show how the mammalian type is progressively modified from the form of the fish or the lizard »⁵⁷¹ et celui-ci est le fondement de l'« Index Museum » introduit par Owen, lorsqu'il développe des projets pour le musée d'histoire naturelle, inspirés des galeries françaises. William Carruthers (1830 – 1922), conservateur de botanique de 1871 à 1895, souligne que c'est :

« in every way desirable to carry out the proposal of establishing an « Index Museum » » comme « a fitting introduction to the collections of the Museum, of much real interest to visitors, and of great educational value to students »⁵⁷².

Par contre, Albert Günther (1830 – 1914), conservateur de zoologie de 1875 à 1895, désapprouve le concept. Il le considère comme un « anachronisme » dans le nouveau musée d'histoire naturelle en indiquant qu' :

« In connection with the British Museum the idea of a separate « Type Museum » was started in 1858, that is, at a time when the cases had become crowded with specimens, when the separation of a study series from an exhibition series had only been commenced, when no attempt at descriptive labeling had been made, when heterogeneous objects had to be exhibited in the same room, and when consequently, the types most deserving of attention were threatened to be lost among a multitude of objects unfit for exhibition »⁵⁷³.

Selon Günther, ce stade a déjà été dépassé :

⁵⁶⁸ Le musée existant à Bloomsbury est insuffisant par manque de place et c'est grâce à Owen que le département d'histoire naturelle obtient en 1880 son propre bâtiment à South Kensington sous le nom de « British Museum (Natural History) ».

⁵⁶⁹ Le musée existant à Bloomsbury, le « Montagu House », ne dispose pas de locaux suffisants.

⁵⁷⁰ P. TAQUET 'De l'évolution de ses galeries à la Galerie de l'Évolution, Genèse d'un projet' *La Galerie de l'Évolution, concepts et évaluation* Colloque international 22 – 23 novembre, Évolution 93 Numéro 5 – 6 Lettre d'information de la Cellule de Préfiguration de la Grande Galerie du Muséum, 1990.

⁵⁷¹ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 56, 57.

⁵⁷² W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 57.

⁵⁷³ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 57, 58.

« [...] for some years past such objects only have been placed in the exhibition series which are required for the study of types, or which contribute towards the instruction of the general public ; and such as do not fulfill either of these objects are gradually and steadily withdrawn into the study series »⁵⁷⁴.

Henry Woodward (1858 – 1917), conservateur de géologie de 1880 à 1901, craint que l'idée d'un « Index Museum » ait pour conséquence que beaucoup de spécimens choisis, voire tous, soient retirés de sa galerie géologique pour remplir l'« Index Museum » et qu'il en perde le contrôle. Il est d'avis que l'espace réservé à ce type de musée doit être utilisé en le dédiant à l'histoire naturelle britannique. Lazarus Fletcher (1854 – 1921), conservateur de minéralogie de 1880 à 1909 et successeur de Flower comme directeur de 1909 à 1919, affirme que :

« The most important of the ends aimed in the acquirement and exhibition of specimens are the advancement of scientific landmarks, and the instruction of students : to which may be added the awakening of an intelligent interest in the mind of the general visitor. For the first of these an Index Museum would be of no avail, while it would prove attractive to the general visitor only by virtue of its concentration of variety »⁵⁷⁵.

Comme Woodward, Fletcher craint l'appauvrissement des galeries résultant de la tendance à accumuler les spécimens les plus intéressants pour les exposer dans le hall central. Owen est très déçu par la réception de son « long-cherished and well-considered elementary « Index or Type museum » »⁵⁷⁶.

Comme Owen, John Edward Gray (1800 – 1875)⁵⁷⁷, conservateur des départements d'histoire naturelle du « British Museum », attache beaucoup d'importance à la fonction éducative d'un musée national d'histoire naturelle, mais son opinion sur la manière dont le public doit être approché diffère radicalement de celle d'Owen. Owen désire exposer

⁵⁷⁴ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 58.

⁵⁷⁵ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 58.

⁵⁷⁶ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 59.

⁵⁷⁷ John Edward Gray (1800 – 1875) est conservateur de zoologie du « British Museum » de 1840 à 1874. Il est succédé le 6 février 1875 par Albert E. Günther (1830 – 1914). Grâce au grand nombre de publications, il obtient une grande renommée et notoriété. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 164 – 167.

tous les spécimens, tandis que Gray veut donner une vue d'ensemble de la Nature à l'aide d'une sélection de spécimens. Gray publie en 1865 ses idées, avancées lors de la 34^{ème} réunion de la « British Association for the Advancement of Science » qui a lieu à Bath en 1864⁵⁷⁸. Le musée envisagé par Gray ne contient qu'une sélection de spécimens illustrant les caractéristiques de leur classe, genre ou sexe. Son intention est :

« That a museum for the use of the general public should consist chiefly of the best-known, the most marked, and the most interesting animals, arranged in such a way as to convey the greatest amount of instruction in the shortest and most direct manner [...] »⁵⁷⁹



John Edward Gray,
photo reproduite dans W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* 1981.

Il emprunte cette conception à l'exposition d'une quantité considérable d'oiseaux au « British Museum » et il se demande s'il ne faut pas aménager deux collections dans le nouveau musée d'histoire naturelle à construire. Gray distingue deux objectifs selon

⁵⁷⁸ J. E. GRAY 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865), p. 75 – 86.

⁵⁷⁹ J. E. GRAY 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865), p. 78.

lesquels les musées d'histoire naturelle ont été créés. Premièrement, celui de diffuser l'instruction et le divertissement parmi une large couche de la population et deuxièmement, celui de procurer tous les moyens aux étudiants, ainsi qu'aux scientifiques pour pouvoir étudier et examiner les spécimens du musée. Gray souligne que la volonté de combiner ces deux buts est erronée car, ils sont très distincts. Les chercheurs des grands musées sont, selon lui, plus dévoués aux études scientifiques qu'à l'instruction élémentaire et à la vulgarisation. En conséquence, ils auraient fait tout ce qu'ils estimaient être le plus profitable à la promotion de la science ce qui se reflète dans le mode de présentation des spécimens.

L'arrivée d'un grand nombre de spécimens au cours des années et la volonté de les présenter tous, conduisent à créer des expositions pénibles à l'étudiant, au scientifique, mais aussi au visiteur. Mettre tous les spécimens en exposition, comme Owen le recommande, ne peut conduire qu'à une vue chaotique, selon Gray. Les spécimens qui sont tous exposés d'une manière uniforme et placés comme « des soldats à la parade » se ressemblent tellement qu'il est impossible de distinguer les différences ce qui rend non seulement plus compliqué les études des scientifiques, mais également ces expositions sont impénétrables pour le grand public. Les visiteurs veulent essentiellement une présentation des objets les plus intéressants, arrangés pour donner la plus grande quantité d'information, tandis que le scientifique et l'étudiant désirent avoir sous les yeux la collection de spécimens la plus complète qui permet un examen minutieux des différences. À vouloir combiner ces différentes options dans une même exposition, le musée d'histoire naturelle échoue entièrement sur les deux plans. Il peut être comparé à un entrepôt ou un grand magasin où chaque spécimen collecté est arrangé dans sa propre vitrine et sur sa propre étagère où il peut être retrouvé si nécessaire⁵⁸⁰.

Gray ajoute que l'opinion des scientifiques est de plus en plus favorable à une collection destinée aux études qui soit gardée dans des boîtes et des tiroirs préconisant ainsi la mise en place d'une réserve au sens contemporain du terme. Celle-ci est considérée comme beaucoup plus profitable aux objectifs scientifiques que les animaux montés, arrangés dans les galeries en grande quantité et de manière entassée. Gray souligne que le grand

⁵⁸⁰ J. E. GRAY 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865), p. 75 – 80.

désavantage des spécimens montés dans les galeries ouvertes au public est qu'ils se conservent plus difficilement et se détériorent plus rapidement que, lorsqu'ils sont rangés dans des boîtes et des tiroirs. Si la collection scientifique est conservée de cette manière, elle est protégée contre les effets nocifs de la lumière et de la poussière. De plus, elle prend moins de place si elle est gardée dans une salle séparée où les chercheurs ne sont pas dérangés par le public lors de leur travail. Bien que les animaux montés soient plus agréables aux yeux, il y a là un deuxième point de considération sérieuse. Les coûts élevés de montage peuvent être épargnés ce qui réduit les frais de main d'œuvre et ceux de matériaux. À cela s'ajoute que les animaux montés sont moins utiles à l'usage scientifique. Tous ces arguments, selon Gray, prouvent que les collections doivent être gardées séparément dans des armoires et des tiroirs pour les recherches scientifiques⁵⁸¹.

Contrairement à l'ancien système consistant à mettre tous les spécimens sur un support séparé et à les arranger selon le système de « rank-and-file » dans de grandes vitrines, Gray est d'avis que celles-ci doivent contenir des séries qui sont réunies dans un but particulier ce qui peut être réalisé au mieux, lorsqu'ils sont tenus dans une vitrine séparée. Dans le processus de découverte, la vitrine individuelle peut être facilement réarrangée, sans que l'aménagement général soit dérangé. Plus l'objet est défini, plus la quantité d'information dérivée de l'ensemble par le visiteur est grande. Ces vitrines seront beaucoup plus attractives pour le grand public que les étagères entassées que présentent les musées de l'époque où les étiquettes en haut des vitrines leur offre peu d'aide, tandis que celles sur les spécimens mêmes sont presque toutes incompréhensibles.

Pour répondre à l'attente du grand public, plusieurs spécimens représentant leur cycle vie complet sont réunis à l'époque dans des vitrines isolées du « British Museum ». Il apparaît lors de cette expérience que ces vitrines sont parmi celles que les visiteurs jugent les plus attrayantes et instructives de l'exposition. Gray prévoit que l'époque approche où un grand changement aura lieu dans l'exposition des collections des musées d'histoire naturelle. C'est dans ce but que Gray avance ses observations et suggestions⁵⁸².

⁵⁸¹ J. E. GRAY 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865), p. 77.

⁵⁸² J. E. GRAY 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865), p. 77 – 80.

Dans « The Athenaeum » No. 2472 : 363 du 13 mars 1875, l'auteur d'une nécrologie de Gray⁵⁸³ note que :

« Those who are old enough to remember the confusion that reigned in the dark rooms of Montagu House, where camelopards [giraffes], crustaceae, and corals were crowded together, can appreciate the changes effected under the superintendence of Dr. Gray »⁵⁸⁴.

William Henry Flower

William Henry Flower (1831 – 1899)⁵⁸⁵, directeur du « British Museum for natural History » de Londres de 1884 à 1898, est un des directeurs de musées qui a mis par écrit les idées de la réforme muséologique qui a lieu à la fin du XIX^e siècle. Flower⁵⁸⁶, professeur d'anatomie comparée et de physiologie au moment de l'enquête néerlandaise⁵⁸⁷ exprime en 1871 ses notions sur les musées d'histoire naturelle face à la commission anglaise⁵⁸⁸. Vingt-sept ans plus tard, lorsqu'il prend sa retraite comme

⁵⁸³ L'identité de cet auteur n'est pas citée par Stearn. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 24.

⁵⁸⁴ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 24.

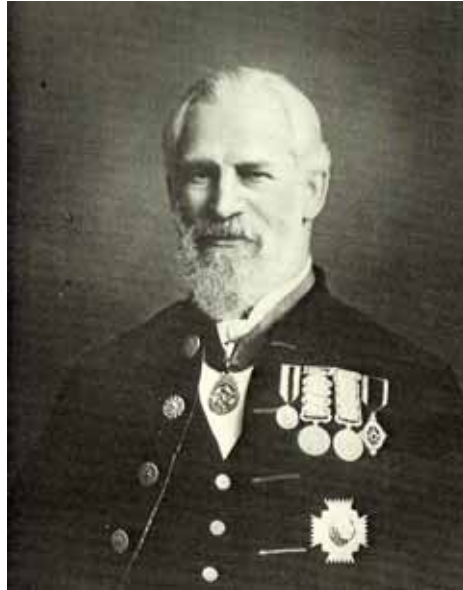
⁵⁸⁵ William Henry Flower (1831 – 1899) est anatomiste. Après la retraite de Richard Owen en 1884, il est nommé directeur du département d'histoire naturelle (la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie) du « British Museum » à South Kensington. Flower part à la retraite en 1898.

⁵⁸⁶ Stearn note que Flower est celui qui a développé, indépendamment de Gray, le concept de la séparation des collections. Flower applique cette idée à l'« Hunterian Museum of the Royal College of Surgeons » où il est conservateur de 1861 à 1870. Ce sont les conférences et les publications de Flower, plutôt que celles de Gray, qui ont mené à l'acceptation du modèle bipartite. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 37.

⁵⁸⁷ L'annexe 5 du *Rapport* contient le résumé du récit de la commission britannique étudiant les musées et les collections nationaux. Les séances ont lieu en 1871 et 1872 pendant lesquelles un grand nombre de scientifiques renommés sont entendus par la commission néerlandaise⁵⁸⁷. La majorité de ces déclarations sont toutes unanimes dans leur point de vue sur la séparation des collections, mais leurs idées relatives à sa réalisation pratique sont parfois différentes. ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5, p.131 – 166.

⁵⁸⁸ ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5 p. 131 – 166. Flower est interrogé le 14 mars 1871 p. 154 – 158.

directeur du département d'histoire naturelle de Londres, il les développe dans son livre *Essays on museums and other Subjects connected with Natural History* (1898)⁵⁸⁹.



William Henry Flower,
photo reproduite dans W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* 1981.

Flower, ainsi que Gray, explique que la raison principale de ce qu'il appelle « l'échec » de la grande majorité des musées, surtout d'histoire naturelle, est de confondre les deux objectifs distincts à remplir, ceux de la recherche et de l'instruction. Ni l'un ni l'autre n'est en mesure de se réaliser, lorsque l'on combine ces deux aspects dans la même exposition. L'ensemble doit être aménagé essentiellement selon les objectifs de recherche et d'instruction et les spécimens doivent être traités d'après ces deux principes⁵⁹⁰. L'intention de Flower est :

⁵⁸⁹ En 1871 et en 1898, Flower exprime les mêmes idées relatives à la séparation des collections dans les musées d'histoire naturelle sauf qu'elles sont plus détaillées dans son livre.

⁵⁹⁰ Van Keuren souligne que l'accent de Flower sur l'utilité scientifique et éducative des musées n'est pas surprenant car, il a passé toute sa carrière dans des musées, d'abord comme conservateur dans le « Museum of Middlesex Hospital », puis comme conservateur de l'« Hunterian Museum of the Royal College of Surgeons » et ensuite comme directeur du « British Museum (Natural History) ». D. K. VAN KEUREN 'Cabinets and culture : Victorian anthropology and the museum context' *Journal of the History of the Behavioral Sciences* Volume 25 (1989) p. 26 – 39.

« To illustrate the leading points in the structure of each large group (such as those to which the term « class » is commonly applied) by carefully selected and prepared specimens accompanied by explanatory descriptions, pointing out the typical form, and the most important deviations from it, and the terms by which these are designated in the literature ; corresponding or homologous organs of different animals were to be shown side by side for comparison in a manner not possible in the galleries, where the specimens were necessarily arranged in a systematic, zoological or botanical sequence »⁵⁹¹.

Si tous les spécimens de la zoologie sont exposés de telle façon que chacun d'entre eux peut être bien distingué par tous les visiteurs, l'ampleur de l'institution sera hors de proportion par rapport à son utilité. Les collections doivent être traitées comme des livres dans une bibliothèque, c'est-à-dire être utilisées uniquement pour la consultation et la référence par ceux qui sont capables d'apprécier leur contenu. L'exposition de tous les spécimens dans les armoires des galeries publiques serait l'équivalent d'un affichage séparé de toutes les pages d'un livre, mises sous verre et pendues aux murs au lieu d'avoir des livres rangés sur des étagères pour être consultés. L'endroit exigé pour une telle exposition est inimaginable et l'exposition de chaque oiseau, insecte, coquillage ou plante produit, selon Flower, un effet similaire. La séparation nette des deux objectifs doit être la base d'aménagement de tout musée. La collection exposée au public ne peut jamais être un entrepôt ou une réserve, mais il faut qu'elle soit telle que le visiteur la comprend et soit en mesure d'en profiter⁵⁹². Flower est convaincu qu'un musée doit développer deux principes, c'est-à-dire l'aspect éducatif et divertissant⁵⁹³.

Flower souligne que le musée public idéal de l'avenir exige une réduction du nombre de spécimens présentés et beaucoup plus d'espace d'exposition. Pour que le visiteur puisse apprendre quelque chose de la complexité des adaptations animales en relation avec les conditions qui l'entoure, il faut que les objets soient soigneusement sélectionnés afin d'illustrer l'histoire qu'ils sont susceptibles de raconter. Si un objet mérite une place au musée, il doit en même temps être mis dans une position bien visible. Le spécimen ne doit être placé ni trop haut ni trop bas et une abondance d'objets autour et derrière celui-

⁵⁹¹ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 70.

⁵⁹² W. H. FLOWER *Essays about museums and other subjects connected with natural history* (1898) p. 15 – 22.

⁵⁹³ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 70.

ci dérange la bonne vue d'ensemble de chaque spécimen montré et est à éviter. Chaque groupe zoologique doit être nettement séparé l'un de l'autre et être expliqué par ses formes les plus importantes et déterminantes relatives aux autres animaux existants, ainsi qu'aux animaux disparus. Dans ce contexte, l'art de la taxidermie est primordial (voir 4.1.3). Il importe de rassembler de l'information sur l'animal afin de le représenter sous une forme parfaite, bien proportionnée et ayant une bonne attitude conforme à l'original⁵⁹⁴.

Tous les objets doivent être munis d'étiquettes lisibles⁵⁹⁵ qui comportent le nom, la répartition géographique, le but de l'exposition de chaque spécimen et d'autres explications qui peuvent être utiles au public. Un musée éducatif bien arrangé doit être défini comme une collection instructive d'étiquettes indiquant le fil conducteur comme les chapitres d'un livre et qui est illustrée par des spécimens bien sélectionnés. Les guides et catalogues sont des adjonctions utiles pour compléter l'information des étiquettes. Ainsi, chaque musée, petit ou grand, national ou local peut devenir un centre d'instruction ce qui manque à la plupart des musées de l'époque.

Flower, ainsi qu'Owen d'ailleurs, est d'avis que le musée a l'obligation de rendre des comptes au public. Ainsi, les responsables des différents départements sont chargés de donner des cours élémentaires sur les objets dont ils sont responsables. De plus, si les conservateurs donnent chaque année une série de conférences relative aux objets remis à leurs soins, ils n'auront pas tendance de considérer les collections comme leur propriété, contrairement à ce qui est alors le cas. Pour réaliser cet objectif, une salle de conférence doit être incluse dans les projets du nouveau bâtiment à construire.

⁵⁹⁴ Une autre idée de Flower est que la partie anatomique qui a été trop éloignée de la zoologie jusqu'à maintenant doit être mieux représentée dans un musée zoologique. L'animal bourré ou préservé autrement, son squelette et des parties importantes de sa structure interne doivent être présentés et arrangés, de sorte que les éléments de chaque spécimen individuel soient exposés les uns près des autres. W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 76.

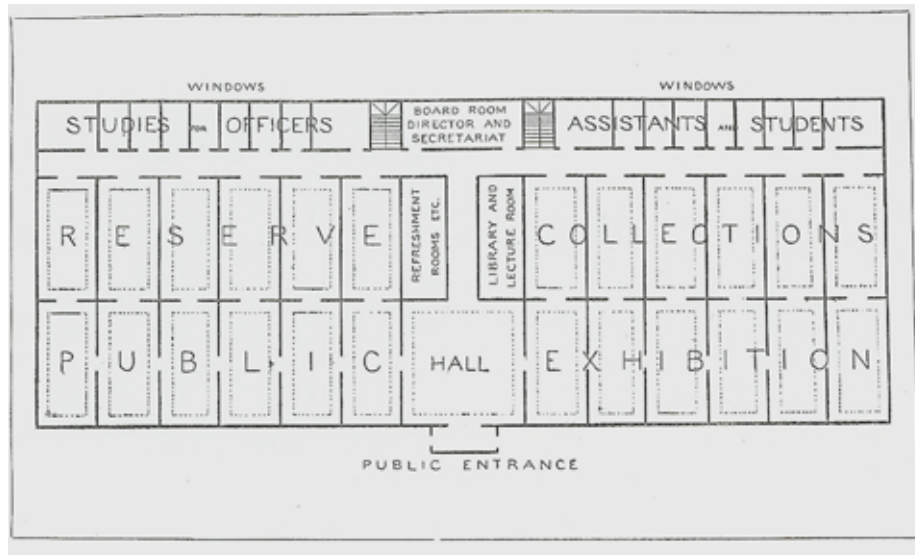
⁵⁹⁵ Bien qu'un catalogue soit disponible pour les visiteurs du « British Museum » en 1808, aucun objet exposé n'est pourvu d'étiquette avant 1830. R. W. P. VISSER 'De ontwikkeling van het natuurhistorisch museum sedert 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* (2005) p. 193.

Pour qu'un musée zoologique soit vraiment utile au développement du public, Flower est d'avis qu'il doit être ouvert pendant toute la journée et si possible tous les jours et n'être fermé que pour le nettoyage. En 1898, le musée de Londres est ouvert au public pendant les mois d'hiver, le lundi, le mercredi et le vendredi et pendant les mois d'été, de mai à août, ainsi que le samedi de midi à six heures du soir⁵⁹⁶. Il est accessible aux zoologistes deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, mais la consultation des objets d'histoire naturelle est également possible à d'autres jours. À partir de 1896, le musée s'ouvre au public le dimanche.

Pendant le sixième Congrès international de Zoologie tenu à Berne du 14 au 19 août 1904⁵⁹⁷, Jentink critique le projet de Flower (illustration ci-dessous) sur l'aménagement du musée proposé en 1893, mais cette critique concerne plutôt l'aspect technique de la séparation. Selon lui, la collection dans l'esprit-de-vin doit être séparée des bâtiments qui contiennent les collections. Ensuite, les collections publiques et scientifiques ne sont pas assez séparées et ne sont pas ignifuges. Un troisième inconvénient est que le bâtiment, pourvu d'un éclairage zénithal, n'a pas d'étage ce qui n'est efficace que, lorsque les collections sont petites, mais quand on décide d'ajouter un niveau en plus, l'occultation de la lumière va poser un problème. Quatrièmement, il lui semble dangereux que les « refreshment rooms » soient construits au milieu du bâtiment. Comme nous allons le voir, l'objectif du musée d'histoire naturelle envisagé par Jentink est essentiellement scientifique et la séparation des collections est considérée de ce point de vue-là, c'est-à-dire pour préserver la collection scientifique. Par contre, Flower tient beaucoup plus à la conception démocratique du musée en répondant aux exigences du public.

⁵⁹⁶ Quand l'un des députés de la « House of Commons » suggère en 1835 de changer les heures d'ouverture du musée, pour que la classe ouvrière puisse le visiter, les membres réagissent avec dégoût. La suggestion n'est pas suivie et ce n'est qu'en 1879 que le musée s'ouvre tous les jours sauf le dimanche. À partir de 1896, il est également accessible le dimanche. R. W. P. VISSER 'De ontwikkeling van het natuurhistorisch museum sedert 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* (2005) p. 193.

⁵⁹⁷ JENTINK, F. A. 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2 (1905) p. 527.

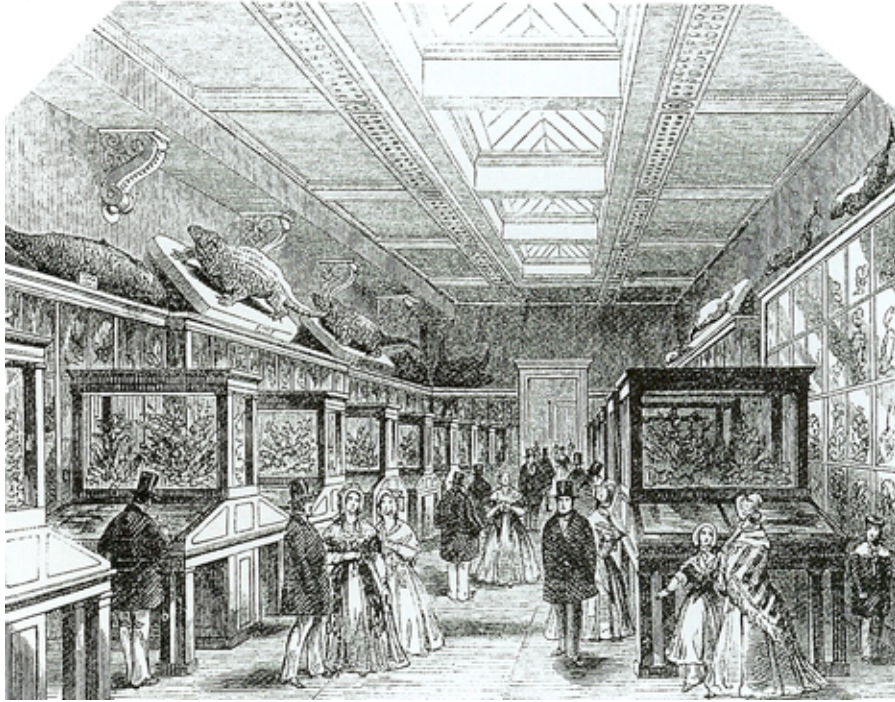


Plan du musée idéal selon Flower,
 'Modern Museum' (Presidential Adress to the Museums Association [...] 1893).

L'influence de Flower sur l'arrangement des spécimens aux musées d'histoire naturelle est généralement reconnue. Edwin Ray Lankester (1847 – 1929), qui lui succède en 1898 comme directeur du « British Museum (Natural History) », écrit dans la revue *Nature* du 13 juillet 1899 qu'en réduisant le nombre de spécimens, Flower a augmenté l'intérêt et la beauté de chaque spécimen sélectionné pour le public.

« There can be no doubt in the mind of any man who is acquainted with the present condition of the public galleries of the great museums of natural history in Europe, and with the condition which characterized those of similar institutions in Great Britain previously to the year 1864, that a very great and important change for the better was effected by Flower, who deserves to be considered as an organizer and inventor in museum-work. [...] The first great principle upon which Sir William Flower insisted was that the possessions of a great museum of natural history must be divided into two distinct parts – to be separately dealt with in almost all respects – the public or show-collection, and the special or study-collection, not exhibited to the general public, but readily accessible to all investigators and specially-qualified persons. The latter collection, he insisted, should have at least as much space devoted to it as the former. In this way the public galleries would (he showed) be cleared of the excess of specimens which, nevertheless, the museum must carefully preserve for the use of specialists. Then, further, Flower held that every specimen placed in the public or show-collection should be there in order to demonstrate to the visitor some definite fact or facts, and so neighbouring specimens, and ticketed with an easily-read label stating clearly and

simply the reason why it is worth looking at – that is to say what are its points of interest. He would thus have reduced very much in *number* the specimens commonly exhibited in natural history museums, and have increased the *interest* and *beauty* of each specimen selected for the public eye [...] »⁵⁹⁸.



Galleries des coraux au « British Museum (Natural History) », Londres, illustration dans *Illustrated London News* le 11 octobre 1845.

L'idée de l'exposition « synoptique » comme un index des collections plus étendues visant l'introduction de « chapelles » longeant le hall central n'a pas été suivie parmi les successeurs d'Owen. Flower applique le principe de Gray en développant dans le hall central du musée une illustration de la diversité du monde naturel. Ce nouveau musée d'histoire naturelle londonien s'ouvre en juin 1880 à South Kensington, neuf ans avant l'ouverture en 1889 de la Galerie de Zoologie à Paris. Les deux nouveaux musées, celui de Londres et de Paris, n'ont pas adopté le principe évolutionniste de l'exposition des spécimens.

⁵⁹⁸ W. T. STEARN *The natural history museum at South Kensington* (1981) p. 76.

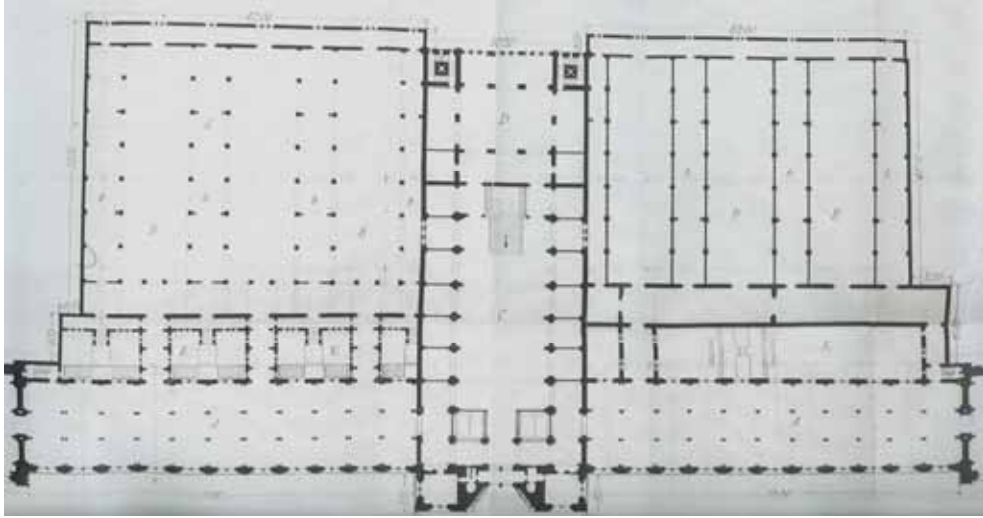
La séparation des collections dans la pratique selon les Anglais

Joseph Hooker⁵⁹⁹, président de la « Royal Society » et directeur des jardins botaniques à Kew et Philip Lutley Sclater (1829 – 1913)⁶⁰⁰, secrétaire de la « Zoological Society of London » de 1860 à 1902, ont pensé un système d'exposition où les armoires dans lesquelles sont exposés les spécimens, forment une « barrière » entre l'espace public et l'espace étude. La réalisation d'un carré au milieu de la salle entourée d'armoires permet au public de circuler librement et de voir les objets exposés aux quatre extrémités. Les salles d'études sont construites tout du long, derrière ces armoires. Les armoires en verre sont fermées hermétiquement du côté du public et ne sont accessibles que du côté de la salle d'études où les scientifiques et les étudiants peuvent accéder de l'arrière. Ainsi, les scientifiques et les étudiants peuvent sortir facilement les spécimens dont ils ont besoin sans avoir à entrer dans la partie publique. Cette construction exige une double série d'étiquettes. L'étiquette accrochée sur le devant doit contenir toutes sortes d'explications élémentaires pour le grand public, tandis que celle qui se trouve sur le dos ne comprend que les explications spécifiques qui sont nécessaires aux spécialistes. Ce système ne permet pas seulement que les scientifiques et les étudiants puissent faire des études en toute tranquillité, mais encore qu'ils aient à portée de main les peaux et les squelettes rangés dans les cabinets qui se rapportent aux animaux exposés⁶⁰¹.

⁵⁹⁹ ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5, p. 131 – 166. Hooker est interrogé le 14 mars 1871, p. 144 – 146.

⁶⁰⁰ Lutley Sclater est du même avis que Flower, c'est-à-dire que non seulement les objets pour le grand public doivent être montés, mais encore qu'une série de spécimens sélectionnée doit représenter toutes les formes apparentées de chaque classe animale. Ce type d'exposition donne au public une meilleure idée de l'histoire naturelle que celui où les objets sont si entassés qu'il est impossible de bien les distinguer. ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5 p. 131 – 166. Lutley Sclater est interrogé le 14 mars 1871, p. 146 – 154.

⁶⁰¹ J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 39, 40.



Plan du musée d'histoire naturelle, South Kensington, Londres, reproduit dans
 J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT
Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland 1878.

Dans le plan joint (illustration ci-dessus), les galeries *B, B* sont conçues pour le public, tandis que la partie *b, b* est accessible aux scientifiques et aux étudiants. John Winter Jones⁶⁰², premier bibliothécaire et secrétaire des « Trustees » du « British Museum », ne croit pas à la possibilité d'aménager des armoires dont les portes ne s'ouvrent que de l'arrière. Ce système complique le rangement des spécimens de ce côté-là car, pour bien les disposer, il est indispensable de les avoir devant soi. L'idée est peut-être applicable aux grands animaux, mais pour les spécimens plus petits elle est pratiquement impossible⁶⁰³.

⁶⁰² ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. Dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5, p. 131 – 166. Winter Jones est interrogé le 13 mars 1871, p. 132 – 139.

⁶⁰³ Winter Jones et son prédécesseur Antonio Panizzi (1797 – 1879) ont développé une méthode pour que la poussière n'entre pas dans les virines. D'après eux, ceci peut se réaliser en munissant les joints des armoires d'une doublure en feutre. ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5, p. 132.

Le concept décrit, d'où la partie du projet conçu emprunte sa raison d'être, a été abandonné⁶⁰⁴ et les espaces *b, b*, d'abord entendus comme salle d'études, sont rendues accessibles au public⁶⁰⁵.

Les Etats-Unis : Louis Agassiz et George Brown Goode

Le Suisse Louis Agassiz, fondateur en 1859 du « Museum of Comparative Zoology » au sein de l'université Harvard à Cambridge dans le Massachusetts aux États-Unis, publie en 1862 son article *On the arrangement of natural-history collections*. Il est un des premiers à s'exprimer sur la question de l'aménagement des musées d'histoire naturelle. La divulgation de ses points de vue sur la séparation des collections présentée dans cet extrait de son rapport au Sénat et à l'Assemblée nationale des Etats-Unis conduit à l'époque à beaucoup de discussions au sein du musée.

Agassiz explique que les collections d'histoire naturelle les plus vastes répondent parfaitement aux objectifs des naturalistes professionnels pour des recherches particulières, mais qu'elles sont en dehors de la portée des étudiants moins avancés et qu'elles ne sont même plus du tout instructives pour le plus grand nombre de visiteurs. Pour lui, il faut que les collections soient instructives pour le grand public, ainsi que pour n'importe quelle forme de recherches⁶⁰⁶. Agassiz est le premier directeur de musée qui sépare en 1860 les collections et c'est dans ce contexte que le « Museum of Comparative Zoology » est considéré en 1887 par le naturaliste Alfred Russell Wallace (1823 –

⁶⁰⁴ Le *Rapport* n'indique pas les raisons qui expliquent pourquoi les projets initiaux ont été abandonnés.

⁶⁰⁵ Albert Günther (1830 – 1914), directeur du département zoologique – succédant à Gray – de 1875 à 1895 a pourtant dit à la Commission néerlandaise que de nouvelles modifications ont été apportées à cette idée. Une partie des galeries mitoyennes *b, b* sera fermée au public par un mur de travers et sera aménagée comme salle d'études située de préférence au centre des collections. Günther parle dans le *Rapport* entre autres de la gestion d'un musée d'histoire naturelle et de ses départements en s'appuyant essentiellement sur la situation en Allemagne. ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 5 p. 131 – 166. Günther est interrogé le 15 mars 1871, p. 161 – 166.

⁶⁰⁶ L. AGASSIZ 'On the arrangement of Natural-History collections' *The animals and magazine of Natural History* 3rd series, volume 9 (1862) p. 415, 416.

1913)⁶⁰⁷ comme : « [...] to be far in advance of similar institutions in Europe as an educational institution, whether as regards the general public, the private student, or the specialist »⁶⁰⁸.

Une trentaine d'années sépare les publications d'Agassiz de celles de Brown Goode et nous allons voir que sa contribution dans le débat de la réforme muséale est différente de celle de Brown Goode.

George Brown Goode (1851 – 1896)⁶⁰⁹, l'assistant secrétaire de la « Smithsonian Institution » de Washington de 1871 à 1877⁶¹⁰, a inspiré beaucoup de directeurs de musée européens en définissant le musée moderne. Il dirige en 1889 la réorganisation scientifique des collections du « National Museum of natural History » de Washington⁶¹¹ et il joint Agassiz sur la question de la fonction du musée futur.

Le 28 février 1889 dans un discours à la « Brooklyn Institute », Brown Goode explique ses idées sur la fonction du musée futur en général et celle aux Etats-Unis en particulier. La vie intellectuelle en Amérique est, selon Brown Goode, étroitement liée à celle en Angleterre et ainsi, le système des musées en Grande Bretagne, contrairement à celui existant en France ou en Allemagne, est beaucoup plus proche de l'idéal de celui des Etats-Unis. Le concept anglais va davantage à la rencontre des exigences du public et est plus lié à l'éducation nationale et populaire⁶¹². Grâce à la « Great Exhibition » de 1851⁶¹³ à Londres et aux administrateurs du musée de « South Kensington », un grand système de musées éducatifs a été développé à travers tout le Royaume. Brown Goode souligne que cette exposition est un des événements cruciaux de la révolution industrielle en

⁶⁰⁷ Alfred Russell Wallace (1823 – 1913) a développé la théorie de l'évolution par la sélection naturelle indépendamment de Darwin.

⁶⁰⁸ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 441.

⁶⁰⁹ George Brown Goode (1851 – 1896) dirige la réorganisation scientifique des collections du « National Museum of natural History », musée administré par la « Smithsonian Institution » de Washington.

⁶¹⁰ George Brown Goode devient très tôt un professionnel de musée et l'un des premiers historiens par rapport au développement de musée (1901). C. M. PORTER 'Natural history in the 20th century : an oxymoron ?' *Natural history museums, directions for growth* (1991) p. 230.

⁶¹¹ Les collections du « National Museum of natural History » sont administrées par la « Smithsonian Institution » de Washington.

⁶¹² G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 431.

⁶¹³ La « Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations » a lieu à dans « The Crystal Palace » à Londres du premier mai au 15 octobre de 1851.

Angleterre et du progrès intellectuel en permettant aux gens d'élargir leur horizon. Henry Cole (1808 – 1882)⁶¹⁴, fondateur du département des sciences et des arts de la « Great Exhibition », écrit en 1874, lorsqu'il parle de l'objectif des musées :

« If you wish your schools of science and art to be effective, your health, the air, and your food to be wholesome, your life to be long, your manufactures to improve, your trade to increase, and your people to be civilized, you must have museums of science and art, to illustrate the principles of life, health, nature, science, art and beauty. [...] A thorough education and a knowledge of science and art are vital to the nation and to the place it holds at present in the civilized world. Science and art are the life-blood of successful production. All civilized nations are running a race with us, and our national decline will date from the period when we go to sleep over the work of education, science and art [...] »⁶¹⁵.

Brown Goode est du même avis, à savoir que les musées du passé doivent être transformés et réorganisés en des centres générant de la connaissance afin d'éduquer la population. Il écrit que :

« The museum of the past must be set aside, reconstructed, transformed from a cemetery of bric-a-brac into a nursery of living thoughts. The museums of the future must stand side by side with the library and the laboratory, as a part of the teaching equipment of the college and university, and in the great cities cooperate with the public library as one of the principal agencies for the enlightenment of the people »⁶¹⁶.

En dehors de la bibliothèque⁶¹⁷ et du laboratoire, le musée est considéré comme l'établissement le plus puissant et le plus utile de tous les systèmes de formation. Thomas Henry Huxley (1825 – 1895), disciple de Darwin, décrit le musée comme « a consultive library of objects »⁶¹⁸, mais Brown Goode est d'avis que cette définition est insatisfaisante. Les livres d'une bibliothèque doivent être lus un par un et par une personne à la fois, tandis que les spécimens du musée sont présentés au public en groupe dans des séquences systématiques et ils ont une signification collective et individuelle.

⁶¹⁴ Henry Cole (1808 – 1882) est un des membres de la « Royal Commission for the Exhibition » pour rendre possible la « Great Exhibition of the Works of Industry of all Nations ». L'événement est un grand succès grâce à l'administration d'Henry Cole.

⁶¹⁵ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 431, 432.

⁶¹⁶ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 427.

⁶¹⁷ L'histoire des musées et celle des bibliothèques vont de pair depuis longtemps. G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 434.

⁶¹⁸ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 434.

Les musées permettent de cultiver le pouvoir d'observation et le visiteur peut développer ses propres idées à l'aide des étiquettes, contrairement à la bibliothèque qui étudie les impressions des autres. La bibliothèque est essentiellement utile aux hommes éduqués, le musée au grand public comme au visiteur expert. Le musée est ainsi un stimulant de l'activité intellectuelle de chacune des classes sociales. Pour Brown Goode, l'idéal serait réalisé si les deux établissements se trouvaient côte à côte et sous le même toit. La proximité d'une bibliothèque est essentielle au musée, mais un musée bien organisé et arrangé est en même temps bénéficiaire à la bibliothèque, puisqu'il contribue à donner de l'intérêt aux livres⁶¹⁹.

Brown Goode est d'avis que les musées de l'avenir doivent être adaptés aux besoins :

« [...] of the mechanic, the factory operator, the day laborer, the salesman, and the clerk, as much as to those of the professional man and man of leisure »⁶²⁰.

Selon lui, c'est dans ce contexte que tous les musées doivent être organisés selon le concept bipartite. Ce modèle s'appuie sur la séparation des collections en deux classes, une collection publique – « exhibition series » – et une collection scientifique – « study series » – et c'est dans ce contexte que Brown Goode a contribué à une réflexion profonde sur l'aménagement du musée moderne. La première collection sert à l'exposition au public pour instruire et divertir et la seconde collection est gardée dans des laboratoires scientifiques et n'est examinée que par des chercheurs professionnels⁶²¹. Comme « the public museum is, first of all, for the benefit of the public », le public a le droit d'exiger que beaucoup soit entrepris directement dans son intérêt. Les spécimens doivent être présentés de manière artistique et attractive dans des locaux particuliers d'exposition. Il faut qu'ils soient tous pourvus d'étiquettes décrivant leur nom et leur

⁶¹⁹ L'organisation et l'aménagement des musées, ainsi que ceux des bibliothèques sont décrits par A. B. Meyer, directeur du musée d'histoire naturelle de Dresde. Ces études montrent le lien et l'intérêt direct entre les musées et les bibliothèques à l'époque pour les directeurs de musées. A. B. MEYER *Über einige Europäische Museen und verwandte Institute, Reiseerfahrungen von A. B. Meyer* (1902). A. B. MEYER *Über Museen des Ostens der Vereinigten Staaten von Nord Amerika, Reisestudien von A. B. Meyer* (1900).

⁶²⁰ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 432.

⁶²¹ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 439.

histoire aussi complète que possible et qu'il soit répondu par avance à toutes les questions éventuelles des visiteurs.

« An efficient educational museum may be described as a collection of instructive labels, each illustrated by a well-selected specimens »⁶²².

De plus, la présentation des spécimens seuls ne suffit pas. Selon Brown Goode :

« The people's museum should be much more than a house full of specimens in glass cases. It should be a house full of ideas, arranged with the strictest attention to system »⁶²³.

Le processus naturel de la détérioration physique et la nécessité d'attirer de nouveaux visiteurs font partie d'une politique à long terme des musées. Un espace muséal qui ne se modifie pas après quelques décennies devient de moins en moins adapté et est considéré comme problématique⁶²⁴. Brown Goode conclut qu' :

« [...] a finished museum is a dead museum, and a dead museum is a useless museum »⁶²⁵.

Le musée tripartite en réponse à Flower et Brown Goode

Francis Arthur Bather (1863 – 1934) entre au « British Museum » en 1902 comme conservateur adjoint du département de géologie pour ensuite devenir conservateur en 1924. Dans son article sur la fonction des musées⁶²⁶, il se demande quel est leur objectif principal⁶²⁷. Il constate que leur fonction est multiple et qu'elle peut être divisée selon trois principes. Bather distingue d'abord sa fonction de recherche scientifique pour les études des spécialistes, puis celle d'instruction pour les étudiants et les amateurs avertis et

⁶²² G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 433.

⁶²³ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 432, 433.

⁶²⁴ K. ARNOLD *Cabinets for the curious, looking back at early English museums* (2006) p. 244.

⁶²⁵ G. BROWN GOODE *The museums of the future* (1891) p. 445.

⁶²⁶ F. A. BATHER 'The function of museums : a re-survey' *Popular Science Monthly* 64, 1904.

⁶²⁷ Comme cette recherche s'étend jusqu'aux premières années du XX^e siècle, il est utile d'insérer dans ce chapitre les conceptions de Bather sur la séparation des collections, publiées en 1904.

ensuite celle d'inspiration pour les visiteurs non-initiés. Le fait de distinguer trois types de fonctions pour trois classes de visiteurs implique que chacune de ces classes ait des exigences distinctes vis-à-vis des objets.

Le premier souci des spécialistes et des chercheurs est de bien préserver les spécimens, c'est-à-dire de les protéger contre toute forme de détérioration. Si la dimension des spécimens le permet, ils doivent être stockés dans des tiroirs ou des armoires adaptées d'où ils peuvent être retirés facilement pour être étudiés. Pour les grands spécimens, la solution doit être trouvée dans la fermeture d'une partie de l'espace exposition en le consacrant au seul stockage. Les étudiants et les amateurs avertis doivent disposer de deux types de collections : d'une « sample collection », stockée dans une salle d'études et des séries sous verre qui doivent être manipulées avec une précaution particulière et se trouver dans des salles séparées et liées à une bibliothèque. Des séries de spécimens plus petites et soigneusement sélectionnées sont réservées au public non initié dont l'arrangement doit attirer l'attention et divertir, pour que soit engendré le désir de renouveler sa visite. Les exigences de ce groupe s'opposent en général à celles des spécialistes et étudiants.

Bather conclut donc que l'existence de trois classes de visiteurs implique que les musées doivent remplir trois fonctions distinctes. En conséquence, il recommande un arrangement « tripartite » correspondant aux trois fonctions. Dans ce contexte, il va plus loin que Gray, Flower et Brown Goode qui proposent le modèle « bipartite » où ils dissocient les collections de recherches scientifiques et de présentation, c'est-à-dire d'éducation scientifique de recherche. Selon Bather, la plupart des musées d'histoire naturelle, même les meilleurs, ont pris du retard pour atteindre le modèle idéal des précurseurs anglais et américains. Bather attribue ce manque à l'existence du public non-initié et des étudiants. Les musées se sentent obligés de présenter beaucoup plus de spécimens que ce dont le public a vraiment besoin car, dans le cas contraire, le travail du personnel se réduirait à répondre aux questions du public et à ouvrir des tiroirs pour les étudiants. Selon Bather, la démarche vers une ouverture démocratique des musées a été trop rapide et « we have thrown open everything to the public, to the public's bewilderment and our own undoing »⁶²⁸.

⁶²⁸ F. A. BATHER 'The function of museums : a re-survey' *Popular Science Monthly* 64 (1904), p. 218.

Cette citation souligne le manque d'effort entrepris par les musées vers le public qui a dû s'adapter à l'arrangement préexistant. La plupart des musées sont public « in name » et pas « in fact ». Ceci en est également le cas pour le musée de Leyde où, même en 1904 sous le directorat de Jentink, le principe scientifique de l'arrangement des spécimens domine comme nous allons le voir, alors qu'il est largement remis en cause et parfois modifié dans le reste de l'Europe.

L'Allemagne

En Allemagne, la question de la séparation des collections se concrétise à partir de 1876, lorsque les projets pour construire un nouveau musée d'histoire naturelle de l'université de Berlin sont mis en œuvre. L'architecte d'État, August Tiede (1834 – 1911)⁶²⁹ noue des relations internationales afin de s'inspirer des meilleurs musées, pour que le futur musée d'histoire naturelle de Berlin soit exemplaire⁶³⁰. En 1876, Tiede présente officiellement le principe de la séparation des collections. Son objectif est d'aménager un département de recherche, ainsi qu'un département d'enseignement. L'objectif de créer des locaux ouverts et fermés n'existe nulle part à l'époque et dans ce contexte, le projet de Tiede est une nouveauté⁶³¹. Les quatre dirigeants de collection ne se montrent pas très enthousiastes envers ses idées et Wilhelm C. H. Peters (1815 – 1883)⁶³², responsable du département de zoologie, est même terrifié. Il mène contre l'architecte une « guerre de

⁶²⁹ Le « Museum of college of Surgeons » à Londres aménagé en 1885 est lié étroitement aux réformes muséales en Angleterre. Cette réorganisation est initiée par Flower qui introduit en 1880 les nouveaux principes au « British Museum for natural history ». Le « College of Surgeons » inspire quelques architectes importants en Allemagne parmi lesquels August Tiede. Tiede présente ses conceptions pour le nouveau « Museum für Naturkunde » de Berlin en 1876. S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 64.

⁶³⁰ Köstering écrit que Tiede emprunte ses idées relatives à la séparation des collections entre autres aux déplacements entrepris en Angleterre, en France, en Hollande et en Belgique à la fin de 1875, ainsi qu'aux informations relevées auprès des musées d'histoire naturelle de Leyde, Copenhague et Petersbourg. S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 50, 51.

⁶³¹ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 51.

⁶³² Après la mort de Martin Hinrich Lichtenstein (1780 – 1857), directeur du « Museum für Naturkunde » de Berlin à partir de 1813, Schlegel est invité à prendre sa place. Il refuse et recommande Peters comme son successeur. Le lien d'amitié entre Schlegel et Peters n'a jamais été rompu. A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer (1884) p. 7.

papier » qui a duré jusqu'à sa mort. La séparation est rejetée par Peters par principe et il persiste dans son opinion, à savoir de montrer tous les spécimens. En même temps, Tiede défend son projet vainement contre Paul L. A. Falk, le ministre de la Culture allemand qui rejette le principe d'une archive : « Non ! C'est justement ça ! Musée ! et pas archive ! »⁶³³.

Le projet conçu dix ans après renonce à la séparation des collections⁶³⁴ et les spécimens sont exposés sur plusieurs étages qui devraient tous être rendus accessibles au public. À son entrée en fonction en 1887, le successeur de Peters, Karl August Möbius (1825 – 1908), partisan de la réforme de musée décide de tenter d'appliquer le principe de la dislocation des collections. À cet effet, il fait fermer au public les deux étages supérieurs du bâtiment qui hébergent la collection scientifique. Le nouveau « Museum für Naturkunde » de Berlin, réalisé en 1889, n'est accessible au public qu'au rez-de-chaussée et ainsi, la séparation entre les collections scientifiques et publiques y devient un fait⁶³⁵.

La position de Peters dans le débat sur la séparation des collections

Les arguments échangés dans le débat sur la séparation des collections au musée à construire à Berlin reflètent, selon Köstering, l'état des discussions en Allemagne à la veille de la réception des réformes en Angleterre. L'idée de disloquer les collections des musées d'histoire naturelle en une partie accessible et une partie inaccessible au public ne s'y répand qu'à partir de la moitié des années 1880. Köstering souligne que la question

⁶³³ Citation en allemand de Falk, ministre de Culture allemand : « Nein ! Das ist es eben ! Museum ! und nicht Archiv ! » S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 52.

⁶³⁴ Annexe 2 du *Rapport* porte sur le programme de la construction d'un nouveau musée d'histoire naturelle de Berlin que Falk a soumis à l'architecte allemand Tiede. Là encore, Falk précise qu'il ne faut pas compter sur la séparation des collections en une collection principale destinée aux scientifiques et une collection annexe pour le public. La répartition et le mode d'exposition doivent servir à leur destination principale, c'est-à-dire l'enseignement et la recherche. Le grand public doit pouvoir visiter les collections si la nature de certaines classes n'interdit pas leur visite. P. L. A. FALK 'Programma voor den bouw van een nieuw natuurhistorisch Museum enz., voorgelegd aan den heer architect Tiede door den Minister van Onderwijs enz. te Berlijn' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPER, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 2, p. 117 – 120.

⁶³⁵ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 52, 53.

débatte précédemment au « Museum für Naturkunde » de Berlin où les collections sont devenues trop grandes pour être présentées dans toute leur ampleur à lieu trop tôt car, le « dogme libéral », selon lequel la population a droit à la présentation complète de toutes les collections, est toujours en vigueur⁶³⁶. Peters, directeur du musée d'histoire naturelle de Berlin de 1857 à 1883, est la personnification de ce concept. L'éducation populaire est un point à prendre en considération, mais plus important pour lui est la représentation nationale. Peters formule ses idées dans un « Denkschrift » adressé au ministre de la Culture Falk et joint au *Rapport*⁶³⁷. Le musée d'histoire naturelle idéal de Peters est un établissement dans lequel des rangées complètes représentant tous les animaux dans leurs diverses phases de développement peuvent être comparées avec des fossiles du monde animal disparu⁶³⁸. Ainsi, le visiteur est en mesure de s'instruire lui-même en contemplant. Tout le monde peut s'éduquer, mais il serait injuste de supposer que quelqu'un doit être instruit sans aucun effort de sa part⁶³⁹.

Peters déconseille de n'exposer qu'une partie de la collection au public et de garder une autre dans les tiroirs, de crainte que les scientifiques du musée aient l'occasion de refuser aux amateurs intéressés de pouvoir accéder à ces départements ou de rendre plus difficile leurs études. Il y a des scientifiques qui travaillent dans certaines branches de la zoologie et qui n'ont aucune notion des autres disciplines. Dans le cas opposé, il y a des amateurs qui possèdent une connaissance approfondie. Parmi ces derniers se trouvent des

⁶³⁶ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 53.

⁶³⁷ W. PETERS 'Nota van den Hoogleraar-Directeur W. Peters te Berlijn, naar aanleiding van eenige opmerkingen verrat in een aan hem gerigt « Denkschrift »' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 109 - 116.

⁶³⁸ H. SCHLEGEL 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 115, 116.

⁶³⁹ Citation en allemand de Peters : « [...] in welchem möglichst vollständige Reihen aller Tiere aus allen Weitgehenden in allen ihren äußeren und inneren Theilen und Entwicklungsstufen untereinander und mit den Resten der ausgestorbenen Tierwelt verglichen werden können und wo einem jeden in liberaler Weise Gelegenheit gegeben wird, sich durch eigene Anschauung zu unterrichten [...]. Jeder kann sich belehren, aber es ist nicht zu verlangen, dass jemand ohne irgend eine Anstrengung seinerseits belehrt werden muss ». GStA HA I., Rep. 76, Va, Sekt. 2, Tit. XIX, Nr. 19. 1, Gutachten Peters zur Denkschrift Tiedes vom 23.8.1875 dans S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 53, 54.

collectionneurs assidus qui sont d'excellents travailleurs et observateurs. Plus le champ de travail est limité, plus la concurrence et la jalousie entre les deux groupes travaillant sur le même terrain peuvent être grandes. Le résultat en est que les professionnels ne permettent pas aux amateurs l'utilisation de la collection. Peters a vécu ce phénomène au musée de Berlin et il sait que cela se passe également ailleurs. Le seul moyen de permettre une utilisation « libérale » des collections est donc, selon lui, d'exposer tout⁶⁴⁰. Dans le *Rapport*, Peters se demande :

« Qui est en droit de marquer une frontière dans les collections zoologiques entre ce qui sera accessible au public et ce qui ne l'est pas »⁶⁴¹ ?

Peters s'appuie sur l'accessibilité de tous aux collections, réunies grâce aux moyens publics. Il souligne l'importance des amateurs qui par intérêt général entrent au musée d'histoire naturelle et sont susceptibles de relever des « lacunes » dans la collection présentée et d'aider, dès lors, à la compléter par des dons. Il explique au ministre de la Culture qu'il est très difficile pour un musée d'histoire naturelle de tracer une frontière entre un public scientifique et un public général, c'est-à-dire non scientifique. Il y a beaucoup de zoologistes qui s'occupent d'une partie déterminée de la science zoologique et n'ont pas de compréhension des autres domaines de la matière et n'ont ainsi pas de vue d'ensemble, tandis qu'il y a beaucoup d'amateurs qui s'occupent de la zoologie en disposant de connaissances étendues et sont capables de fournir régulièrement des prestations excellentes. Peters affirme qu'il lui est arrivé qu'on lui fasse remarquer qu'une espèce quelconque faisait défaut et que celle-ci ait été envoyée au musée de Berlin pour compléter la collection⁶⁴².

⁶⁴⁰ H. SCHLEGEL 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 109, 110.

⁶⁴¹ H. SCHLEGEL 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 109, 112.

⁶⁴² Citation en allemand de Peters : « [...] gerade für ein Museum der Zoologie sehr schwer ist, eine genaue Grenze zwischen wissenschaftlichem und allgemeinen (nicht wissenschaftlichem) Publikum zu ziehen. Es gibt eine Menge von Personen, die als Zoologen in Amt und Würden stehen, welche sich mit ganz vereinzelt Zweigen dieser Wissenschaft beschäftigen und keine Ahnung von den anderen Zweigen, keine

Selon lui, la collection d'un musée d'histoire naturelle repose sur la collaboration de tous les naturalistes qu'ils soient professionnels ou amateurs. Une telle conception de la science dépasse celle de la science académique car, pour Peters, le musée est un établissement qui se trouve au centre d'un réseau social largement répandu parmi les naturalistes individuels. Köstering affirme que cette idée est une caractéristique de la recherche naturelle du XIX^e siècle. La collection est ainsi une représentation de la recherche, un « miroir du travail du système naturel »⁶⁴³. Peters écrit, lui aussi, qu'il faut comparer une collection avec une bibliothèque où chaque visiteur s'intéresse en général à une partie particulière. Chaque spécimen est lu comme chaque livre et il y a des visiteurs pour qui le titre suffit, d'autres admirent l'édition et les illustrations et encore d'autres le lisent rapidement ou minutieusement. Tout le monde peut s'instruire à sa manière. Qu'une grande collection laisse une impression embarrassante auprès du visiteur n'est vrai que s'il est impossible de la consulter en une ou deux heures.

L'idée que les scientifiques disposeraient d'un « matériau de travail » auquel le public ne peut pas accéder et qu'il ne pourrait accéder qu'au « résultat final » de la recherche ne lui paraît pas efficace. Selon Peters, un musée zoologique scientifique bien aménagé doit être lui-même un « résultat final », c'est-à-dire la réflexion sur l'état actuel de la zoologie⁶⁴⁴. C'est la raison pour laquelle Peters rejette la comparaison faite entre un musée zoologique et des archives. L'idée d'un « musée archive » qui est conceptuellement inaccessible au public n'est pas correcte car, un grand nombre de ces objets mérite d'être observé y compris par le grand public non spécialisé. L'équivalent d'un dictionnaire n'est

Übersicht über das Ganze haben, und es gibt eine große Zahl von Personen, die sich privatim mit der Zoologie beschäftigen, die ausgedehnte Kenntnisse besitzen. Unter diesen letzteren gibt es eifrige Sammler, vortreffliche Arbeiter und Beobachter, die nicht selten ausgezeichnete Leistungen produzieren. [...] Nicht selten ist mir, aus nahen und fernen Ländern, ein Geschenk für das Museum zugesandt worden mit dem Bemerkung, dass man sich an dem Berliner Zoologischen Museum erfreut, diese oder jene Art aber nicht darin bemerkt habe und sie daher zu Completierung desselben übersende. Es waren oft einfache Leute, Handelsleute, Seeleute, u. dergl. ». GStA HA I., Rep. 76, Va, Sekt. 2, Tit. XIX, Nr. 19. 1, Gutachten Peters zur Denkschrift Tiedes vom 23.8.1875 dans S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 54, 55.

⁶⁴³ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 55.

⁶⁴⁴ H. SCHLEGEL 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 113, 114.

pas non plus une comparaison heureuse pour Peters, puisqu'il ne se compose que de parties alphabétiques incohérentes et entrecoupées, tandis qu'un musée zoologique bien aménagé présente un ensemble homogène et organique si l'on part du principe que l'espace disponible est en mesure d'exposer les classements et transitions de manière naturelle⁶⁴⁵.

Köstering souligne que la séparation des collections, enjeu des débats de la réforme muséale à la fin du XIX^e siècle, trouve son origine dans la concurrence entre la recherche descriptive et la recherche expérimentale. Ce sont le musée et le laboratoire qui symbolisent cette rivalité. Il est vrai que la dissociation des collections impose d'aménager au sein du musée des locaux séparés pour la recherche et l'instruction, mais que cela ne va pas nécessairement à l'encontre de l'aspect public. Cette séparation de l'espace est essentiellement utile aux recherches qui s'écartent ainsi du caractère public. Pour beaucoup de professionnels de musée, il importe de sauvegarder leur établissement comme un endroit central de recherche, d'autant plus à une époque où les recherches s'éloignent du musée et se développent dans les universités. C'est dans ce contexte, selon Köstering, qu'il faut considérer les travaux de Louis Agassiz qui dirige en 1859 les réformes au « Museum of Comparative Zoology »⁶⁴⁶.

Philipp Leopold Martin

Philipp Leopold Martin (1815 – 1886) est préparateur à Berlin et puis à Stuttgart. Dans son œuvre intitulée *Die Praxis der Naturgeschichte* (1870) où il s'appuie sur les collections ornithologiques de l'université de Berlin et les collections d'histoire naturelle de Paris et de Leyde⁶⁴⁷, il part du principe que tous les musées nationaux d'histoire naturelle sont une archive de l'histoire naturelle entière et ont pour tâche de conserver et

⁶⁴⁵ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 55.

⁶⁴⁶ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 55, 56.

⁶⁴⁷ S. KÖSTERING 'Die Reformbewegung der Naturkundemuseen im Kaiserreich' *Museumskunde* Band 71 (2006) p. 15.

de faire connaître toutes les espèces de la Nature du monde entier⁶⁴⁸. Pourtant, il veut réaliser cet objectif sans recourir aux présentations classiques de taxonomie qu'il déteste. Il souligne que, quand nous parcourons toutes les collections d'animaux montés, un sentiment de monotonie ennuyeuse apparaît dès les premières vitrines et qu'il faut disposer d'une patience et d'un intérêt extraordinaire pour tenir bon jusqu'à la dernière vitrine. La collecte est poursuivie jusqu'au point de déborder et faute de place, les exemplaires sont mis les uns derrière les autres, d'abord en double, ensuite en triple. De nouvelles armoires sont construites et si elles sont pleines et que la place manque, des projets sont développés pour la construction de nouveaux bâtiments jusqu'à ce que le vœu d'il y a tant d'années soit réalisé⁶⁴⁹.

En 1880, Martin explique que les grands musées nationaux ont adopté le mode d'exposition mentionné ici car, tous les musées nationaux sont sujets à un accroissement important du nombre de spécimens. Le manque de main d'œuvre à l'intérieur des musées induit essentiellement les plus grandes difficultés et par conséquent, peu de progrès sont réalisés dans le domaine de la présentation non seulement de la science, mais aussi de l'esthétique⁶⁵⁰.

⁶⁴⁸ P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 178.

⁶⁴⁹ Citation en allemand de Martin : « Wenn wir die Sammlungen augestopfter Thiere in dem grösseren Museen, die uns ja doch überall als Vorbilder dienen sollen, durchwandern, so können wir gleich bei den ersten Schränken das Gefühl einer unendlichen Langweile kaum unterdrücken, und es gehört ein mehr als gewöhnliches Gemüth dazu, die Geduld und das Interesse bis zum letzten Schrank aufrecht zu erhalten. – Ueberall trostlose Monotonie, gänzlicher Mangel objektiver Darstellung und keine andere Belehrung als die, welche wir durch das niemals fehlende Etiquett, in einer nur Wenigen verständlichen Sprache, dürftig erhalten. – So reiht sich eine Jammergestalt an die andere und wenn das Jahr zu Ende gegangen, brüestet man sich, die Sammlung durch so und so viele hundert oder tausend « Exemplare », in so und so viel « Species » und « Genera » bereichert zu haben. – Die zustehende Behörde muss natürlich für solchen Sammeleifer ihre höchste Befriedigung zu erkennen geben und wo möglich auch noch weitere Mittel beschaffen – und so wird denn immer weiter fortgesammelt, bis alles gedrängt voll ist. – Reicht der Platz neben her nicht mehr aus, so werden die Exemplare hinter einander gestellt, zuerst doppelt, dann dreifach. Neue Schränke werden angeschafft, und sind auch diese voll und ist kein weiterer Platz mehr vorhanden, dann werden alle möglichen Anstrengungen für etwaige Neubauten u. s. w. gemacht, bis der heiss ersehnte Wunsch gewährt wird ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 2.

⁶⁵⁰ Citation en allemand de Martin « Die grösseren Universal-museen [...] haben von jeher mit dem grösseren Andrang von Naturalien zu kämpfen gehabt, für deren Aufarbeitung die vorhandenen Kräfte selten hinreichend waren und hierin mag die meiste Schwierigkeit zu suchen sein, warum sie eigentlich so geringe Fortschritte in ihrer äusserlichen Entwicklung gemacht haben. Das System mit seiner wandelbaren Gestaltung beschäftigte die dabei wirksamen Kräfte in hohem Grade und wurde bald zu dominierenden Regentin, der alle Hände gehorchen mussten. Hierdurch entstand natürlich jene trostlose Einseitigkeit, die

Martin distingue trois éléments qui freinent l'évolution sur ce terrain : la volonté d'exhaustivité de collecte, la force de l'habitude et la « terreur » du système. On n'a jamais collectionné assez car, seule une quantité considérable de spécimens permet de prouver qu'il en est ainsi et pas autrement par rapport à la systématique. Puis, on s'est habitué tellement à l'état existant qu'il semble impensable d'exiger d'autres rapports car, selon Martin, tous les musées se sentent autonomes au sein de leurs collections et n'ont pas besoin de se justifier. Ensuite, toute modernisation est ressentie comme un outrage irresponsable envers le système qui a été introduit partout dans les musées d'histoire naturelle⁶⁵¹.

Martin fait une comparaison entre le Musée d'Histoire naturelle de Paris et celui de Berlin pour indiquer à quelle situation peut conduire cette volonté d'exhaustivité de collecte. Les collections y ont rempli tous les locaux au point d'en déborder. La conséquence en est que les armoires ne permettent pas une bonne observation des spécimens et que des animaux « volent » au dessus de la tête des visiteurs. Martin qui a considéré le Muséum d'Histoire naturelle de Paris tout le long de ce siècle comme l'un des précurseurs en ce qui concerne l'idée universelle de l'histoire naturelle conclut que le mode de présentation au Muséum a vieilli et ne répond plus aux exigences modernes de la nouvelle muséographie⁶⁵².

sich durch alle Branchen geltend machte, denn das System beherrschte nicht nur die wissenschaftliche, sondern auch die ästhetische und naturgemässe Aufstellungsweise der Naturkörper [...] » P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 4.

⁶⁵¹ Citation en allemand de Martin : « Es sind drei gewichtige Faktoren, die gegen ein Besserwerden dieser Zustände streiten: der übergrosse Sammeleifer, die Macht der Gewohnheit und der Terrorismus des Systems. Man kann nicht genug von jeder Species besitzen, um durch viele Exemplare beweisen zu können, dass es eben so, oder nicht so ist wie darüber gestritten wird. Andererseits hat man sich derart an die bestehenden Verhältnisse so gewöhnt, dass es unerklärlich erscheint, wie man nur daran denken kann andere Zustände zu verlangen, denn jeder Vorstand einer solchen Sammlung betrachtet sich als unumschränkten Herrscher in seinem Reich, der nach anderen Richtungen keine Rücksichten und Verpflichtungen nöthig hat. Endlich würde jede vorgenommene Neuerung ein unverantwortlicher Verstoss gegen das überall durchgeführte System sein, deren Anblick dasselbe Missbehagen herbeiführen würde, wie ein falscher Ton im Ohr eines Musikfreundes ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil, zweite Auflage (1880) p. 4, 5.

⁶⁵² Citation en allemand de Martin : « Die Erfahrung hat gelehrt, dass alle naturhistorische Sammlungen in viel kürzerer Zeit, als irgend vermuthet worden, die für sie anfänglich bestimmten Räume erfüllt oder überschritten haben und dass entweder angebaut oder, wo das nicht anging, bis zur Polsterkammer zusammengedrückt werden musste. Fast alle grossen Anstalten dieser Art leiden daher an einer fast unerträglichen Ueberfüllung und sind zu Katakomben der Thierwelt herangewachsen, in denen es nahezu

Martin exprime son incompréhension envers le mode d'arrangement des mammifères que Buffon a introduit et qui a été suivi partout dans le monde.

« Que seul Buffon ait l'intention malheureuse de présenter tous les mammifères sur des supports blancs et les oiseaux sur des pylônes tournés, cette forme de présentation est imitée de la Seine à la Nawa et peut-être suivie consciencieusement à travers la moitié du monde. [...] Comme Paris donne le ton dans la mode, cela se passe ainsi dans d'autres domaines. Après que l'on a commencé dans le célèbre Jardin des Plantes de « jouer », par manque de place, avec les animaux montés en accrochant les crocodiles, les gros serpents et les cétacés au plafond qui y balancent comme des dragons extraterrestres, on copie ainsi dans le monde cette présentation, puisque c'est Paris qui donne le ton⁶⁵³.

Martin cite Gustav Jäger (1832 – 1917), préparateur de l'université de Stuttgart qui écrit qu'un musée d'histoire naturelle doit être constitué de deux départements séparés, un qui servira à la science et un qui montrera au public les richesses du monde animal. Celui du scientifique demande un rangement systématique et celui du public exige une présentation artistique. Il est impossible de concilier ses deux objectifs car, il est clair, selon Jäger, que l'un exclut l'autre et donc qu'une séparation est de rigueur. Pour aller à la rencontre du grand public, les spécimens sont montés et mis sur des supports ce qui est entièrement superflu pour les scientifiques. Pour ces derniers, la mise en peaux des

unheimlich zu werden anfängt. Redende Beweise dafür sind die Sammlungen des *Jardin des Plantes* in Paris und das zoologische Museum in Berlin seit den letzten Jahren, wo thurmhohe Schränke jede Einsicht verbieten und Krokodile und riesige Robben etc. über den Köpfen der harmlosen Beschauer wie fliegende Gespenster an den Decken baumeln. Solche Zustände entwürdigen die Achtung vor der Natur und bekunden nur, bis zu welcher krämerhaften Gesinnung ein blinder Sammeleifer führen kann. Wir dürfen die für ihre Zeit grossartigen Absichten der Gründer dieser Anstalten nicht verkennen, zu beklagen ist es aber, wenn man nach dieser Zeit den neueren Anschauungen und Erfahrungen nicht nachzukommen sucht. Der *Jardin des Plantes* entsprach Jahrhunderte lang den Absichten einer universalen Idee und wir haben kein zweites Institut aufzuweisen, das in gleicher Weise die ganze Naturgeschichte zu repräsentieren bemüht ist. Aber trotzdem ist auch er veraltet und entspricht den gegenwärtigen Bedürfnissen nicht mehr vollständig ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 182.

⁶⁵³ Citation en allemand de Martin : « Da nun aber Buffon den unglücklichen Gedanken hatte, alle Säugethiere auf weisse Brettchen und alle Vögel auf gedrehte Ständer hinzustellen, so wurde solches von der Seine bis zur Nawa und vielleicht gar um die halbe Erde pflichtgetreu nachgemacht. [...] Wie Paris in der Mode von jeher massgebend war, so geschah solches auch in anderen Thorheiten. Nachdem man dort am berühmten Jardin des Plantes wegen Platzmangel anfing, mit den ausgestopften Thieren « verkehrte Welt » zu spielen und die Krokodile, Riesenschlangen und Cetaceen an den Decken der Säle gleich vorweltlichen Drachen baumeln liess, ahmte man solches auch anderwärts ehrerbietigst nach, denn Paris gab ja den Ton dazu an ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil, zweite Auflage (1880) p. 5.

spécimens peut avoir dans des cas spécifiques un résultat équivalent et même permettre des recherches plus précises que, lorsqu'ils sont montés⁶⁵⁴.

Martin et Gray rencontrent beaucoup de résistance, lorsqu'ils présentent leurs projets et ni lui ni Gray n'ont pu mettre en œuvre la séparation des collections, alors que Pouchet et Gaudry y parviendront. Pour Gaudry, les meubles vitrés (vitrines murales et tables-vitrines) servent à l'exposition et leurs tiroirs constituent des réserves fermées au public car, il convient de sélectionner les fossiles exposés pour témoigner de l'évolution à travers « les temps géologiques ». Pour Pouchet, la collection est en partie au laboratoire et en partie en galerie, mais tout ce qui est dans la galerie est visible du spécialiste comme du public car, cela correspond au but de l'anatomie comparée. Dans les deux cas, la sélection des pièces exposées sert l'objectif de communication des résultats de la science.

Karl August Möbius

Karl August Möbius (1825 – 1908) est directeur des collections zoologiques du « Museum für Naturkunde » de Berlin de 1868 à 1896. En 1896, à l'âge de 63 ans, il succède à Peters comme directeur de l'ensemble des départements du musée⁶⁵⁵.

Dans ses articles *Rathschläge für den Bau die innere Einrichtung zoologischer Museen* (1884), ainsi que *Die Zweckmäßige Einrichtung großer Museen* (1891), lui aussi, vise

⁶⁵⁴ Citation en allemand de Martin : « Ein Naturalienkabinet muss aus zwei Abteilungen bestehen, die zwei getrennten Zwecken dienen. Man legt Naturalienkabinette an, einmal, um der Wissenschaft zu dienen und fürs zweite, um dem grossen Publikum den Anblick der bunten Thierwelt des Erdballs zu gewähren. Bei der bisherigen Methode wird jedem Zweck nur auf Kosten der andern gedient. Der Mann der Wissenschaft verlangt möglichste Vollständigkeit und systematische Anordnung, der Besucher erwartet einen wohlthuenden künstlerischen Eindruck. Diesen beiden Herren kann man nicht zugleich dienen. Ein befriediger Gesamteindruck ist bei systematischer Anordnung nicht zu erreichen, da sie die künstlerische Anordnung rücksichtslos ausschliesst. Man giebt sich also, um doch das grosse Publikum möglichst zu befriedigen, die für den Mann der Wissenschaft gänzlich überflüssige Mühe, die Thiere auszustopfen und auf Postamente zu stellen, während für den Letzteren rohe Bälge ganz das Gleiche leisten und sogar in manchen Punkten eine genauere Untersuchung ermöglichen, als wenn sie ausgestopft sind ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 9, 10.

⁶⁵⁵ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 134.

une séparation entre la collection scientifique et la collection muséologique⁶⁵⁶. Möbius souligne également que le public général a d'autres exigences que le scientifique ou le collectionneur averti. Le visiteur n'est pas intéressé de découvrir toutes les modifications disponibles d'une même forme de base, mais il souhaite voir les plus belles pièces de la collection⁶⁵⁷. Les exigences entièrement différentes des deux groupes : le cercle restreint des scientifiques et celui du grand public ne peuvent être réalisées que de manière limitée dans la mesure où les objets scientifiques et muséologiques sont hébergés dans la même salle. Si l'on veut tenir compte des deux objectifs, il vaut mieux séparer la collection en une collection principale pour le scientifique et en une sélection de spécimens pour le public⁶⁵⁸. Pour exposer tous les spécimens d'une manière à ce que les visiteurs puissent les voir, il faut des rangées de vitrines si longues dans les grands musées que c'est impossible à réaliser dans la pratique. Selon Möbius, il n'y a aucun musée zoologique qui ait appliqué ce système. Comme Flower et Brown Goode, il trouve qu'il faut choisir des exemplaires représentatifs de tous les groupes systématiques, les unir dans une « Schausammlung » et les montrer tant que les caractéristiques sont clairement visibles. Les animaux exposés doivent être commentés brièvement, pour que le visiteur trouve ce qui l'intéresse⁶⁵⁹. Möbius réalise ainsi à Berlin un objectif central de la réforme muséologique angloaméricaine, lorsqu'il montre une sélection représentative de spécimens et rompt ainsi avec son prédécesseur qui a toujours préconisé une exposition exhaustive.

Après rénovation, le « Museum für Naturkunde » de Berlin s'ouvre le 2 décembre 1889, quelques mois après l'ouverture de la nouvelle Galerie de Zoologie à Paris où tout est exposé en dépit de vifs débats contradictoires qui ne se traduiront par une exposition

⁶⁵⁶ K. MÖBIUS 'Rathschläge für den Bau die innere Einrichtung zoologischer Museen' *Zoologischen Anzeiger* Nummer 171 (1884) p. 1.

⁶⁵⁷ Citation en allemand de Möbius : « In der kurzen Zeit, welche der Laie dem Besuche eines Museums widmen kann, will er nicht alle vorhandenen Modifikationen einer und derselben Grundform von natur- und Kunstgegenständen kennen lernen, sondern durch die Anschauung der besten Stücke aller Abteilungen einer großen Sammlung sich belehren und erfreuen ». K. MÖBIUS 'Die zweckmäßige Einrichtung großer Museen' *Deutsche Rundschau* 17 (1891) p. 352.

⁶⁵⁸ K. MÖBIUS 'Die zweckmäßige Einrichtung großer Museen' *Deutsche Rundschau* 17 (1891) p. 23.

⁶⁵⁹ K. MÖBIUS 'Die zweckmäßige Einrichtung großer Museen' *Deutsche Rundschau* 17 (1891) p. 22, 23.

sélective de certains spécimens qu'à l'ouverture des Galeries de Paléontologie et Anatomie comparée en 1898.

Le modèle écologique (la science ayant pour objet les relations et les interactions des êtres vivants avec leur habitat et environnement) voit le jour comme nouvelle perspective scientifique en Allemagne dans les années 1860 et 1870⁶⁶⁰. Le premier modèle écologique indiqué par le terme « biocénose » est celui de Möbius (1877) désignant un groupe de plantes et d'animaux vivant ensemble. Ces nouveaux concepts se traduisent par une approche muséologique qui diffère radicalement de celle de Peters qui a adhéré à la classification systématique pendant toute sa vie. Möbius convertit les principes de la recherche scientifique dans la présentation muséographique en soulignant l'évolution de l'écologie⁶⁶¹.

Möbius introduit également de nouvelles perspectives didactiques et visuelles au « Museum für Naturkunde » visant la lisibilité des choses. Dans ce contexte, selon Köstering, « lire » veut dire « une prise de connaissance cognitive qui lie l'observation à la reconnaissance et la compréhension ». Il s'agit d'une observation visuelle qui conduit à poser des questions et qui incite à chercher des réponses. Cette façon de regarder est indiquée par Möbius comme « anschauen » (contempler) dans le sens de voir de manière consciente, adéquate et active. Cette notion visuelle doit faciliter la lecture des choses et rendre celle-ci plus effective. Möbius introduit l'aménagement des choses comme une méthode et mettre deux objets côte à côte signifie pour lui la création d'un rapport de sens, c'est-à-dire que montrer un animal d'un certain côté a une signification⁶⁶², mais il n'est pas présenté ainsi car, l'animal est impressionnant, puisque l'effet de l'image ne compte pas pour Möbius. À son entrée au musée d'histoire naturelle de Berlin, il rompt avec la tradition de la règle inédite, c'est-à-dire d'exposer les animaux de manière frontale ou en profil, mais de les présenter de face, de côté, d'oblique ou par derrière pour permettre au visiteur de voir ce qu'il veut voir. Par ce concept visuel, Möbius veut avant tout créer la condition d'une vue active et générer de l'attention. Dans ce but, il favorise l'isolement de l'objet et la mise en place d'un arrière-plan neutre. La couleur de l'arrière-

⁶⁶⁰ En 1866, le terme « écologie » est introduit par le biologiste Ernst Haeckel (1834 – 1919).

⁶⁶¹ Le « Biologiska Museet » de Stockholm créé en novembre 1893 repose systématiquement sur le concept écologique, visualisé par le concept muséographique de panoramas.

⁶⁶² Ces idées sont déjà développées par Daubenton il y a 150 ans. Ce concept est fondateur de l'anatomie comparée au XIX^e siècle et avant, de la systématique morphologique au XVIII^e siècle.

plan appliquée à Berlin, estimée la plus appropriée, est jaune grise et après sa visite au musée, Flower l'indique toutefois comme « uniform drab colour ». Möbius propose également l'installation de conditions d'éclairage optimales⁶⁶³. Il écrit en 1891 que tous les spécimens doivent être bien éclairés et se trouver dans le champ visuel du visiteur de manière distincte. Il ne faut pas que les objets se touchent et qu'ils soient mis les uns derrière les autres, de sorte qu'ils sont partiellement cachés. Selon Möbius, il est plus difficile de mettre l'accent sur une partie de l'ensemble que de contempler les spécimens séparés les uns des autres par des cloisons⁶⁶⁴.

4.1.3 La mise en peau et la mise en scène des spécimens

Le XIX^e siècle, appelé « le siècle des musées », a vu la construction des musées de plus en plus nombreux et de plus en plus vastes⁶⁶⁵. C'est une époque où plusieurs facteurs déterminants se réunissent qui exigent un changement profond relatif à l'activité de ces musées et la forme de leurs expositions. Van Praët souligne que cette divergence croissante se produit en réponse « aux mutations des sciences et à la prise en compte du public qui induisent l'exposition thématique »⁶⁶⁶. C'est l'époque de l'émergence de disciplines expérimentales et l'accent dans les sciences s'oriente de plus en plus autour de l'analyse des systèmes et des processus. « Comme le XVIII^e siècle se caractérise par la

⁶⁶³ S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 184, 185.

⁶⁶⁴ Citation en allemand de Möbius : « Alle Objekte müssten gut beleuchtet sein und sich in deutlicher Sehweite von dem Standpunkte des Beschauers befinden ». [...] « Sie dürften sich nicht berühren und nicht so hinter einander stehen, dass sie sich teilweise verdecken, denn einem Teile einer ungesonderten Masse volle Aufmerksamkeit zuzuwenden kostet viel mehr Anstrengung als die Betrachtung von Dingen, welche von anderen ähnlichen durch Zwischenräume abgesondert sind ». S. KÖSTERING *Natur zum anschauen, das Naturkundemuseum des deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* (2003) p. 185.

⁶⁶⁵ Van Praët souligne que 82 musées ayant des sections d'histoire naturelle ont été créés pendant le XIX^e siècle en France. M. VAN PRAËT 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en sciences de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2 (1) (1995) p. 63. M. VAN PRAËT 'Le musée d'histoire naturelle de Lille dans la dynamique des musées et des sciences françaises depuis le XIX^e siècle' *Ann. Soc. Géol. Du Nord* T. 10, 2^{ème} série (2003) p. 75.

⁶⁶⁶ M. VAN PRAËT 'Évolution des musées d'histoire naturelle : de l'accumulation des objets à la responsabilisation des publics' *La Galerie de l'Évolution, concepts et évaluation* Colloque international 22 – 23 novembre, Évolution 93 Numéro 5 – 6 Lettre d'information de la Cellule de Préfiguration de la Grande Galerie du Muséum (1990) p. 19.

description systématique et l'approche classificatoire incarnée par Carl Linnaeus (1707 – 1778), le XIX^e siècle témoigne de la démarche synthétique symbolisée par l'œuvre de Charles Robert Darwin (1809 – 1882), en particulier par la publication de son ouvrage *Origin of species* en 1859 »⁶⁶⁷.

Selon Péquignot et Wonders, la révolution muséologique résulte d'une réflexion profonde sur le rôle du musée d'histoire naturelle et une modification des présentations des spécimens naturalisés⁶⁶⁸. L'aspect éducatif à travers les collections prend une place de plus en plus importante. Si les musées d'histoire naturelle veulent prendre cette nouvelle direction, les présentations exhaustives classiques doivent être abandonnées en faveur d'une exposition thématique⁶⁶⁹. Cette nouvelle muséologie sélectionne les objets pour illustrer un discours instaurant une dissociation entre l'objet scientifique conservé dans les réserves et l'objet muséologique destiné à l'exposition. Un des procédés qui reflète parfaitement cette modification est le diorama (grec : *dia*, à travers et *rama*, vue). En raison de la résistance des naturalistes et des conservateurs qui préconisent une approche scientifique et une présentation classificatrice rejetant les possibilités artistiques et imaginatives de la taxidermie, l'introduction ne se fait que progressivement⁶⁷⁰.

La volonté de garder ce patrimoine naturel fait naître différentes formes de conservation dès le XVI^e dont une est la taxidermie (grec : *taxis*, arrangement et *derma*, peau)⁶⁷¹. La taxidermie est définie aujourd'hui comme l'art de préparer et d'arranger les animaux vertébrés (poissons, reptiles, mammifères et oiseaux) pour leur donner une apparence de vie. Dans les définitions, on retrouve parfois le terme « art » ou « technique » pour

⁶⁶⁷ M. VAN PRAËT 'Muséums et collections d'histoire naturelle : quelle place dans l'histoire des musées ?' *Histoire de l'art* Numéro 62 (2008) p. 14. M. VAN PRAËT 'Heritage and scientific culture : the intangible in science museums in France' *Museum* Numéro 221 – 222, Volume 56 (2004) p. 116.

⁶⁶⁸ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003). K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 Uppsala (1989).

⁶⁶⁹ Cet exemple est suivi au Pitt River Museum d'Oxford. Ce musée a été fondé en 1884 quand le lieutenant-général Augustus Pitt Rivers (1827 – 1900), célèbre pour son intérêt porté à l'archéologie et l'anthropologie sociale, a cédé ses collections à l'université d'Oxford.

⁶⁷⁰ K. WONDERS *Habitat dioramas, Illusions of wilderness in Museums of natural history* (1993) p. 12.

⁶⁷¹ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie dans l'histoire des musées d'histoire naturelle' *A Journal for Museums Archives professionals* Volume 2, Numéro 3 (2006) p. 35.

désigner cette discipline. D'après Wonders, le mot « art » est déjà utilisé par Flower qui écrit :

« The art of taxidermy ... had had far too little attention bestowed upon it. Very few people seem to know the difference between a really well-mounted bird or mammal and an inferior one, but there is as much difference between them as between a picture of a loon by Landseer or Rosa Bonheur, and a picture of the same animal depicted by a village artist on the sign for a public house »⁶⁷².

Péquignot souligne que la taxidermie a mis à profit l'évolution des techniques et que son histoire se lie étroitement aux demandes scientifiques et aux exigences muséologiques. Aux XV^e et XVI^e siècles, les spécimens sont gardés et exposés dans les cabinets de curiosités où ils sont rangés dans des fioles d'esprit-de-vin⁶⁷³ ou empaillés. Au cours des expéditions des XVII^e et XVIII^e siècles, les spécimens récoltés sont expédiés sous forme de mise en peau (bourrés de paille) ou dans des tonneaux remplis de sel. En raison du manque de connaissances des produits conservateurs, les objets arrivent parfois à leur destination dans un état déplorable. Les problèmes de conservation pendant les voyages ne sont toutefois pas les seuls, les naturalistes doivent également faire face aux dégradations possibles des spécimens dans les cabinets. Les spécimens qui sont progressivement empaillés pour être mis « à sec » craignent les insectes, l'influence nuisible de la lumière et de l'humidité, mais avec le bourrage de paille, la taxidermie est née⁶⁷⁴.

Péquignot écrit que la zoologie descriptive du XVIII^e siècle s'attache à la morphologie, c'est-à-dire aux formes extérieures du spécimen et la taxidermie joue alors un rôle important dans l'avancée de la zoologie. Ce caractère scientifique se reflète dans la présentation des grands musées nationaux supportés par les gouvernements. Les musées d'histoire naturelle deviennent des « centres de savoir » et ce nouveau rôle demande que la préparation et la présentation du spécimen soient soumises à des règles assez strictes.

⁶⁷² W. H. FLOWER *Essays on museums and other subjects connected with natural history* (1898) p. 71. K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 Uppsala (1989), p. 131.

⁶⁷³ Les spécimens conservés dans des fioles d'esprit-de-vin perdaient leurs formes et leurs couleurs naturelles. A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie dans l'histoire des musées d'histoire naturelle' *A Journal for Museums Archives professionals* Volume 2, Numéro 3 (2006) p. 36.

⁶⁷⁴ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie dans l'histoire des musées d'histoire naturelle' *A Journal for Museums Archives professionals* Volume 2, Numéro 3 (2006) p. 36.

Les montages sur perchoir ou socle sont privilégiés pour permettre l'étude systématique des caractères. Les spécimens sont comparés entre créatures d'une même espèce et pour se faire, ils sont montés de façon uniforme et en série⁶⁷⁵. Cette exposition systématique, homogène et en série des spécimens qui est de vigueur jusque dans la première partie du XIX^e siècle s'adresse initialement aux scientifiques et aux étudiants. Au cours de ce siècle, les techniques s'amélioreront et se diversifieront et la morphologie est de mieux en mieux mise en évidence. Néanmoins, l'agencement du lieu et le montage des spécimens répondent au désir de la communauté scientifique en délaissant l'éventuel intérêt des visiteurs pour des explications et la mise en scène⁶⁷⁶.

Les dioramas

Le nouveau mode d'exposition qui s'introduit dans les musées d'histoire naturelle montrant l'animal dans une reconstruction de son habitat naturel souvent accompagnés d'autres animaux de son environnement est lié au développement de la biogéographie, de l'écologie et aux nouvelles idées formulées sur l'évolution par Charles Darwin en 1859. Son travail incite les musées à apporter de l'attention à la relation entre les organismes et leur environnement. Le public apprécie beaucoup ces groupes d'animaux et l'introduction des dioramas contribuera à diffuser de nouvelles idées sur l'approche de la nature et révélera un autre rôle de la taxidermie et pour la première fois la taxidermie est utilisée au-delà de son aspect scientifique comme un moyen d'expression artistique.

Péquignot et Wonders soulignent que la nouvelle fonction de la taxidermie comme moyen d'expression artistique ne trouve pas son origine aux musées, mais qu'elle résulte en réalité de la part grandissante des établissements naturalistes de taxidermie privés qui se créent au XIX^e siècle. Les expositions novatrices sur la vie sauvage dans les expositions publiques sont les premières initiatives à introduire cette nouvelle forme de

⁶⁷⁵ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie dans l'histoire des musées d'histoire naturelle' *A Journal for Museums Archives professionals* Volume 2, Numéro 3 (2006) p. 35 - 37.

⁶⁷⁶ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003). K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 Uppsala (1989).

présentation⁶⁷⁷. Contrairement aux musées, comme l'explique Péquignot, les établissements privés sont guidés par l'appréciation du préparateur même et ne sont pas soumis à une pression de la part de la communauté scientifique. En conséquence, les présentations sont entourées d'un souci plus esthétique que scientifique et dans ce contexte l'objet naturalisé devient un objet décoratif ou prend une signification à travers l'association de plusieurs animaux dans un même montage. Grâce aux échanges entre ces commerçants et les musées d'histoire naturelle à la fin du XIX^e siècle, une nouvelle présentation des spécimens naturalisés s'introduit dans les musées⁶⁷⁸.

L'origine du diorama se trouve en France. Ce sont le peintre et co-inventeur de la photographie Jacques Mandé Daguerre (1787 – 1851) et Charles-Marie Bouton (1781 – 1853) qui mettent au point ce procédé de peinture en trompe l'œil en 1822. Péquignot écrit que le diorama cherche à créer l'illusion par des jeux de lumières artificielles qui font appel aux principes de la scénographie. Ainsi, le diorama approche le monde théâtral et l'exposition devient une véritable mise en scène. Vu sous cet angle, les « habitat groups »⁶⁷⁹ sont une continuation de la tradition du divertissement de masse. Dans un contexte muséologique, une technique de présentation qui tout à la fois divertit et est instructive est révolutionnaire à l'époque⁶⁸⁰. Comme l'écrit Péquignot, le diorama « permet de « recontextualiser » dans un espace muséal des objets ou des spécimens qui autrement seraient appréhendés indépendamment les uns des autres »⁶⁸¹. Les dioramas de grand format (« habitat group » ou « museum group ») donnent une impression de la n

⁶⁷⁷ La taxidermie appliquée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle dans le musée d'histoire naturelle de Charles Wilson Peale (1741 – 1827) à Philadelphia aux Etats-Unis est une exception. A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003) p. 27.

⁶⁷⁸ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003) p. 27.

⁶⁷⁹ Frank Michler Chapman (1864 – 1945), conservateur d'ornithologie au Musée américain d'Histoire naturelle de New York est le premier à introduire le terme « habitat group ». K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 (1989) p. 146.

⁶⁸⁰ K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 (1989) p. 142.

⁶⁸¹ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003) p. 28.

Nature dans toute son ampleur en y présentant « les relations écologiques des différentes espèces animales »⁶⁸². Wonders, elle aussi, souligne l'interactivité des spécimens qui sont posés dans des attitudes à la vie et qui sont placés dans un endroit représentatif du terrain naturel. Les préoccupations de l'environnement se traduisent par une fonction éducative croissante de ces groupes : les « habitat groups » sont un « synthesis of art and science that elucidated the holistic concept of ecology »⁶⁸³.

Péquignot affirme que la conception des dioramas doit répondre à certaines attentes, notamment esthétiques : « les éléments de composition (le paysage, les « acteurs »), les éclairages (aurore, crépuscule, plein jour), les ambiances (sonore et visuelle), les thèmes (scènes de combats, d'attaque, de repos), les biotopes (savane, forêt équatoriale, banquise), les saisons, ... »⁶⁸⁴. Malgré tous ces aspects, l'accent est mis sur « l'acteur » qui est à l'image de l'animal vivant grâce à l'évolution technique de la taxidermie et la connaissance du préparateur.

C'est en 1880 que Martin⁶⁸⁵ publie un ouvrage traitant entre autres du montage d'animaux dans des attitudes vivantes s'appuyant sur des études anatomiques⁶⁸⁶. En 1852, Martin entre au musée d'histoire naturelle de l'université de Berlin comme technicien, mais, lorsque Peters devient directeur du musée, celui-ci lui interdit de construire des animaux ayant des postures dynamiques. En 1858, Martin quitte Berlin et se rend au cabinet d'histoire naturelle de Stuttgart où il travaille jusqu'en 1874. Selon lui, la tâche la plus importante du musée d'histoire naturelle est d'introduire des groupes familiaux dans la présentation ce qui permet d'évoquer une chaîne naturelle de rapports biologiques. L'environnement est un élément essentiel qui se lie étroitement à la vie des animaux et il est donc incompréhensible de séparer ces deux éléments. Köstering

⁶⁸² A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003) p. 28.

⁶⁸³ K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 (1989) p. 143, 145.

⁶⁸⁴ A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003) p. 28.

⁶⁸⁵ Philipp Leopold Martin est l'auteur d'un manuel comprenant trois tomes sur la préparation des animaux. P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte* tome 1 *Taxidermie* (1869), tome 2 *Dermoplastik und Museologie* (1870) tome 3 *Naturstudien* (1878).

⁶⁸⁶ MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie oder das Modellieren der Thiere und das Aufstellen und Erhalten von Natursammlungen* zweiter Teil, zweite Auflage Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1880.

souligne que les groupes d'animaux sont un élément central dans le concept visuel de Martin. C'est lui qui écrit que les groupes doivent rendre visible la longévité des animaux et celle des groupes familiaux en particulier et que dans ce but, il faut les mettre en scène autant que possible dans une position dynamique et vivante⁶⁸⁷.

« Nous devons libérer la Nature de son simplisme schématique et la présenter dans nos collections telle qu'elle nous apparaît dans toute sa pluriformité car, seule de cette manière elle pourra être expliquée au grand public comme s'il a devant lui des images réelles. – Ainsi, nous devons limiter les collections publiques autant que possible aux spécimens sélectionnés qui sont exposés tels que le public a devant lui des groupes conformes à la Nature. De cette manière, la Nature du pays sera néanmoins entièrement exposée dans un but éducatif »⁶⁸⁸.

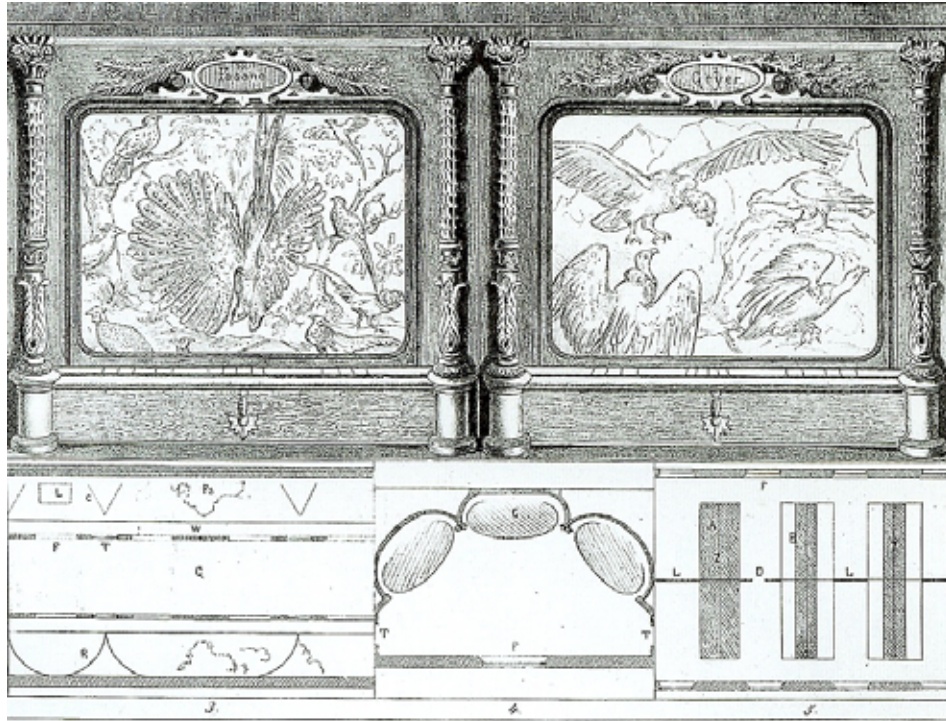
Ce n'est qu'en 1892 que ce nouveau procédé muséographique s'impose en France⁶⁸⁹. En 1893, il se met en place en Suède où le « Biologiska Museet » à Stockholm est créé selon ce principe. En Grande Bretagne, le « British Museum » adopte les premiers groupes animaliers en 1877. Flower reconnaît leur valeur pédagogique et il souligne que la méthode par laquelle les objets sont interprétés ou présentés représente la plus grande valeur et pas les objets.

⁶⁸⁷ P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 65.

⁶⁸⁸ Citation en allemand de Martin : « Wir müssen die Natur aus den Fesseln schematischer Einseitigkeit befreien und sie in unseren Sammlungen so zur Darstellung bringen, wie sie uns im vielgestaltigen Leben erscheint, denn nur so wird sie dem Laien verständlich gemacht, wenn er lebenswahre Bilder vor sich hat. – Wir müssen daher die öffentlichen Sammlungen auf möglichst ausgewählte Typen, ins lebenswahren Gruppen aufgestellter Tiere beschränken und die heimatliche Natur jedoch vollständig belehrender Weise zur Anschauung bringen ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil (1870) p. 216.

⁶⁸⁹ En 1995, encore seuls 25 pour cent des musées d'histoire naturelle français montrent les dioramas. A. PÉQUIGNOT 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'Ocim* Numéro 90, novembre – décembre (2003) p. 29. Le système des dioramas est adopté à une grande échelle par le « Musée du duc d'Orléans » et par conséquent, son musée sert de type dans ce domaine. Rode, assistant et chargé du « Musée du duc d'Orléans », explique l'histoire de ce musée. Une disposition testamentaire du duc a légué ses collections à la France et son musée est transféré en 1928. Comme le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris ne dispose pas de place suffisante dans les locaux pour recueillir les collections, un bâtiment spécial est créé rue de Buffon. P. RODE 'Le musée du duc d'Orléans' *Revue mensuelle d'histoire naturelle* Numéro 2 (1934) p. 67, 75.

« Artistic reproductions of natural environments, illustrations of protective resemblances, or special modes of life, all require much room for their display. This method of exhibition, where-ever faithfully carried out, is, however, proving instructive and attractive, and will doubtless be greatly extended »⁶⁹⁰.



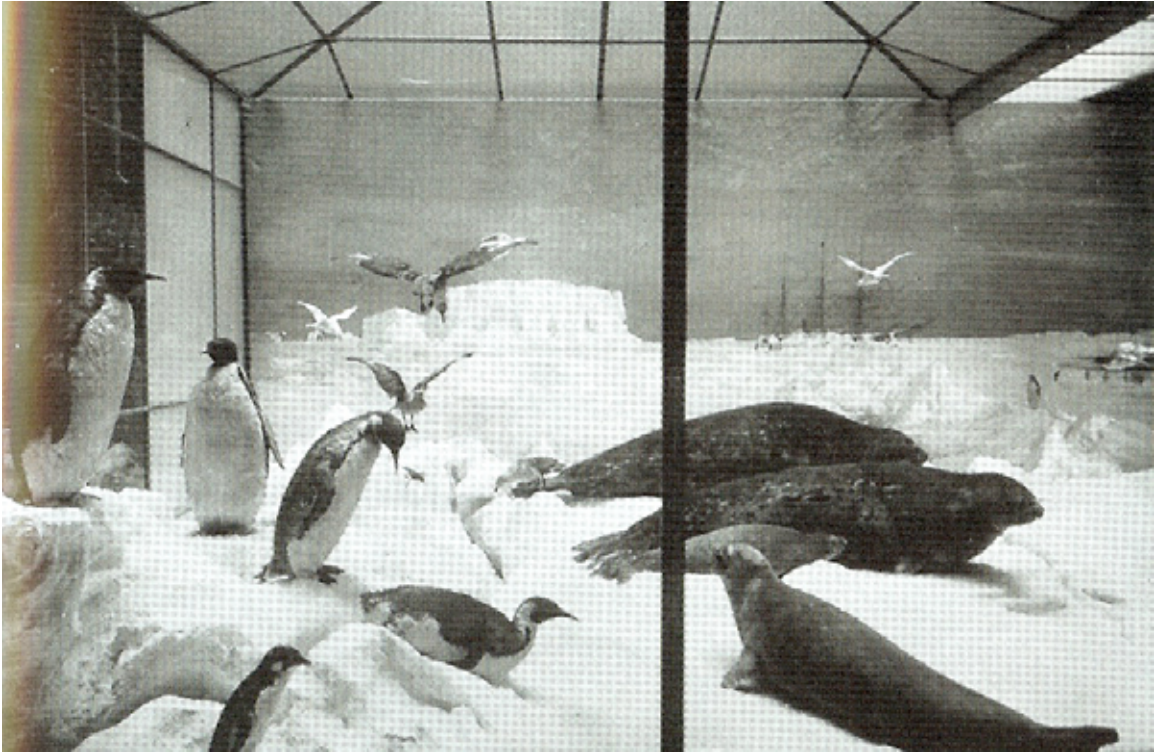
« Habitat group » dans P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie oder das Modellirender Thiere und das Aufstellen und Erhalten von Naturaliensammlungen* zweiter Teil, Weimar, 1880.

Le concept muséologique nouveau des « habitats groups » est considéré comme l'une des formes de la science naturelle la plus accessible au public et contribue ainsi à une redéfinition du rôle éducatif de ces musées⁶⁹¹. Le nouveau principe constitue un véritable « révolution muséologique » car, avec les dioramas la dislocation entre les collections du musée et les expositions devient radicale. Les objets sont sélectionnés pour illustrer une exposition thématique et ainsi, il est question de « spécimens qui n'ont plus de réel statut

⁶⁹⁰ W. H. FLOWER *Essays on museums and other subjects connected with natural history* (1898) p. 19.

⁶⁹¹ K. WONDERS 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 (1989), p. 142.

scientifique, mais sont préparés aux seules fins artistiques et didactiques du diorama »⁶⁹². Les dioramas sont largement adoptés dans les musées d'histoire naturelle des Etats-Unis et en Europe du Nord dès la fin du XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle.



Diorama : « Tierleben in der Antarktis »,
collection publique de zoologie, « Museum für Naturkunde », Berlin, 1910.

⁶⁹² M. VAN PRAËT 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* (1996) p. 225.

4.2 La visualisation de la science naturelle : développements au musée d'histoire naturelle de Leyde

4.2.1 L'arrangement et l'esthétique des collections

Contrairement à Temminck et Jentink, les conceptions de Schlegel par rapport à l'arrangement des collections sont bien connues. Elles sont formulées dans le *Rapport* publié en 1878, ainsi que dans la correspondance officielle, les rapports annuels et d'autres publications. Les idées de Temminck sur cette question sont toutefois peu connues. Il arrange toutes les espèces de la même manière et ne fait pas d'exception pour celles qui sont spéciales. Les animaux se trouvent soit sur une branche artificielle soit sur un socle tourné ou bien sur une plaque de gazon artificiel. Ce système selon lequel chaque spécimen se trouve sur un support séparé est appelé par Gray le « French plan »⁶⁹³. De préférence, ils sont mis dans des armoires pour les protéger contre les influences nuisibles de l'extérieur. Les étiquettes sont attachées aux objets et très lisibles. Temminck exige que le nom scientifique et courant, ainsi que le sexe, la date, l'endroit de découverte et la manière dont les objets ont été acquis soient mentionnés⁶⁹⁴.

Le système d'armoires de table, observé à Prague (et appelé « système de Prague » dans le *Rapport*), lorsque la commission fait des recherches auprès des musées d'histoire naturelle en Europe et dont les effets sont décrits dans le *Rapport* de 1878 est largement introduit au musée. Contrairement à Temminck, Schlegel rejette ce mode de présentation et la première chose qu'il fait au début de son directorat est de tout réorganiser. Il écrit que :

« Ce système d'exposition peut se faire dans un magasin d'articles de Paris ou dans une petite collection où les objets ne bougent pas. À l'inverse, dans un musée national où beaucoup de spécimens doivent être

⁶⁹³ S. SHEETS-PYENSON *Cathedrals of Science, the development of colonial natural history museums during the late nineteenth century* (1988) p. 9.

⁶⁹⁴ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 197, 198.

ajoutés et interposés, la simplification du travail s'impose, ainsi que l'unité de système, l'exposition naturelle et la concentration »⁶⁹⁵.

Dès son entrée en fonction en qualité de directeur du musée en 1858, Schlegel prend des mesures vis-à-vis de la réorganisation et le réarrangement des collections. Le 9 août 1858, il écrit « qu'ils⁶⁹⁶ se sont néanmoins retenus d'initier la réorientation de beaucoup de choses » lors de la longue indisposition de Temminck par respect pour celui-ci. Schlegel a voulu aborder ces travaux jugés indispensables plus tôt, mais, pour que Temminck ne soit pas confronté à des changements qui allaient à l'encontre de son point de vue, il se voit obligé de prendre des mesures temporaires⁶⁹⁷. Entretemps, des études pour préparer les réarrangements ont été entreprises afin de pouvoir les réaliser au moment approprié. Tout de suite après la mort de Temminck, le 31 janvier 1858, ces réarrangements commencent énergiquement. Le premier point est de vérifier et de mettre hors de danger les objets menacés par toute forme de pourriture et ensuite de prendre les mesures pour favoriser une exposition efficace et qui plaise aux yeux. Selon Schlegel, un aménagement symétrique facilite les recherches scientifiques et est agréable à l'œil pour le visiteur. À cet effet, beaucoup de déplacements ont eu lieu et un grand nombre d'armoires a été construit pour permettre un arrangement plus adapté. Ainsi, il remplace les armoires de table de Temminck par des tiroirs escamotables, pour que tous les objets rangés dedans soient visibles à travers la surface en verre ce qui facilite les études. Ce système ne s'applique toutefois qu'aux objets de dimensions réduites comme les coquilles, les minéraux et d'autres objets de petite taille⁶⁹⁸. Le 28 avril 1859, Schlegel note que « le musée entre dans une nouvelle ère et qu'il va vers une vie renouvelée »⁶⁹⁹.

⁶⁹⁵ F. SNELLEMAN *Mannen van betekenis in onze dagen* (1884) p. 183.

⁶⁹⁶ L'emploi d'« ils » au pluriel s'explique par le fait qu'à la mort de Temminck, Schlegel et Van der Hoeven sont chargés du directorat du musée, respectivement comme directeur et directeur supérieur.

⁶⁹⁷ Schlegel écrit : « La collecte de séries complètes des spécimens de chaque espèce, une pratique déjà appliquée à grande échelle pendant ma jeunesse dans ma collection privée, est introduite dès mon entrée au musée de Leyde en 1825. Elle n'a pas pu se développer de manière souhaitée à cause de la résistance de mon prédécesseur [Temminck] durant sa vie ». F. SNELLEMAN *Mannen van betekenis in onze dagen* (1884) p. 184, 185.

⁶⁹⁸ Correspondance officielle No. 26, Leyde, le 9 août 1858, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁶⁹⁹ Correspondance officielle No. 12, Leyde, le 28 avril 1859, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

Schlegel et Van der Hoeven

Le désaccord entre Schlegel et Van der Hoeven se dévoile aussi sur le terrain de l'exposition des spécimens, lorsque le dernier est nommé directeur supérieur du musée en 1858. Comme Temminck précédemment, Van der Hoeven est d'avis qu'il suffit que l'établissement ne représente qu'un seul exemplaire de chaque spécimen, éventuellement deux en cas de différents sexes et non de grandes séries. Schlegel souligne que, selon les idées de Van der Hoeven, le principe de base du musée, c'est-à-dire la connaissance des espèces est ainsi rejetée et que l'ensemble est alors réduit à une collection pédagogique qui projette la science dans le passé. Van der Hoeven souhaite ranger les collections d'après le système développé dans son *Handboek der Dierkunde* (1827 – 1833) ce que Schlegel désapprouve en précisant que ce système ne peut pas être réalisé car, les idées qui y sont déployées sont dépassées depuis longtemps⁷⁰⁰. En 1884, Gustaaf Schlegel écrit que son père a voulu montrer sa bonne volonté en acceptant une autre proposition pour arriver à un meilleur aménagement du musée. Van der Hoeven est gêné par le fait qu'au deuxième étage, les oiseaux se trouvent à gauche et les mammifères à droite, tandis que l'arrangement est inversé à l'étage supérieur. Il désire que les espèces se trouvent les unes au-dessus des autres sur les différents étages du bâtiment. Ce changement inutile et sans importance pour Schlegel demanda de la part des employés du musée beaucoup de travail dont ils se sont occupés pendant six semaines et qui a coûté 200 florins⁷⁰¹. Après la démission de Van der Hoeven en 1860, Schlegel est libre d'aménager le musée tel qu'il le souhaite.

Le mode d'exposition de Schlegel

Comme nous l'avons vu, Schlegel a la conviction que la zoologie repose sur la connaissance complète et profonde des formes de base, appelées espèces et sous-espèces,

⁷⁰⁰ J. VAN DER HOEVEN *Handboek der Dierkunde, of grondbeginselen der Natuurlijke geschiedenis van het dierenrijk* I et II, Wed. J. Allart, Delft (1827 – 1833). Le système de rangement biologique de Van der Hoeven n'est pas inséré dans cette recherche car, il dépasse l'objet de ces études.

⁷⁰¹ G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 61.

y compris les variétés constantes. Ainsi, il veut montrer toutes les formes de chacune des espèces d'après l'âge, le sexe, la saison, la variété et l'habitat. Selon Schlegel, la zoologie ne mérite sa notoriété en tant que science et ne peut s'épanouir pleinement que quand elle est considérée du point de vue de la géographie physique. Ces principes montrent clairement qu'une connaissance plus vaste de la zoologie ne peut être obtenue que dans les musées nationaux qui contiennent le plus grand nombre d'espèces et où chacune de celles-ci est représentée par des séries complètes d'individus bien entretenus.⁷⁰²

L'objectif de Schlegel est de créer un grand musée national d'abord dédié à la science et aux recherches. La conception des scientifiques qui désirent aménager un musée de sorte à fournir une forme de divertissement et afin de susciter un plus grand intérêt auprès du grand public pour la zoologie n'est pour lui qu'une utopie. Selon lui, le musée en tant que « livre de la Nature » n'est ni un « magasin de galanterie » ni une « attraction de fête foraine » qui s'adresse au grand public, mais il représente une « bibliothèque naturelle » dans un espace fermé destiné aux scientifiques⁷⁰³. Le résultat de sa conception profondément enracinée est le rangement strictement scientifique et systématique des objets⁷⁰⁴. Il veut rompre avec les deux anciens modes de présentation selon lesquels les animaux sont mis soit dans des armoires sur des étagères comme des objets précieux soit dans des rangées en face comme un peloton de soldats. L'ensemble doit être exposé comme une série complète et continue qui permet de mettre en lumière l'histoire d'un groupe. Comme le visiteur doit voir d'abord les espèces et ensuite les spécimens, un arrangement où les objets se trouvent dans des rangées ininterrompues les uns à côté des autres deviendrait, selon lui, un chaos. C'est pourquoi Schlegel met, après avoir séparé rigoureusement les animaux plus grands des plus petits, le spécimen le plus caractéristique de chaque espèce au premier plan et de profil et regroupe les autres

⁷⁰² G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 64.

⁷⁰³ Schlegel illustre ses conceptions encore une fois, lorsqu'il compare le musée à la bibliothèque de l'université de Leyde. Là, le scientifique ne peut pas lui-même prendre les livres dont il a besoin. Il doit faire savoir le titre de l'ouvrage désiré qui est ensuite cherché par un des employés. Selon Schlegel, on ne s'est jamais plaint à ce que la bibliothèque ne soit accessible au public. Pourquoi doit-on agir ainsi par rapport au musée d'histoire naturelle ? G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 65.

⁷⁰⁴ Quand la commission a terminé l'écriture de son rapport sur l'aménagement de quelques musées d'histoire naturelle importants à l'étranger, elle lui paraît appropriée de recueillir le jugement de Schlegel sur les idées qui y sont développées. Les conceptions de Schlegel sont jointes en Annexe 8.

spécimens autour. Le spécimen peut être vu et étudié de tous les côtés, sans qu'il soit touché. Ainsi, le visiteur aura en un clin d'œil une vue d'ensemble complète. De plus, il trouvera aisément le groupe qu'il désire voir à l'aide des étiquettes principales. Selon Schlegel, ce n'est que de cette manière que les études sont favorisées dans un grand musée⁷⁰⁵.

Comme de nombreux autres zoologistes, Schlegel est d'avis que l'ensemble est à considérer comme les chapitres d'un livre dont les pages, représentées par des armoires, peuvent être ouvertes et lues, c'est-à-dire que les spécimens y sont mis dans un ordre de gauche à droite en commençant en haut des vitrines. Un musée doit donc être aménagé de manière pratique, pour qu'il puisse être parcouru comme un livre, afin que l'étude et l'utilisation soient facilitées. Si un musée n'applique pas ce principe, il se trouve au même niveau qu'une bibliothèque où les livres sont rangés d'après leurs couvertures colorées ou leur format au lieu d'être rangée selon les matières scientifiques⁷⁰⁶. Schlegel se rend compte que ce système de rangement est combattu par beaucoup de ses collègues qui soulignent qu'il est très monotone et ennuyeux pour le non-initié. Il lui est toutefois incompréhensible que des scientifiques partagent ce jugement⁷⁰⁷.

Von Droste rend visite au musée d'histoire naturelle de Leyde en 1867 et décrit le mode d'exposition développé à l'époque de Schlegel. Il ne peut qu'approuver la grande quantité d'espèces représentées par des séries qu'il considère comme un plaisir à l'œil. Il écrit :

« Des oiseaux de paradis et des oiseaux de paradis, ce local ne contient rien que des oiseaux de paradis. Une vitrine pleine de 46 pièces jusqu'aux plus merveilleuses plumes dans les plus belles transitions. Et ce ne sont pas tous les exemplaires de cette espèce. Les réserves contiennent de grandes quantités de peaux. [...] Si nous nous tournons d'ici à gauche, nous entrons dans les couloirs et locaux plus longs qui sont liés les uns aux autres par des ailes et nous arriverons finalement de nouveau aux oiseaux de paradis. Tous les locaux sont remplis jusqu'au bord d'oiseaux et de mammifères. On passe par des rangées interminables de faucons, hiboux ou oiseaux chanteurs, etc. Aucune délectation n'est négligée. La majorité des espèces est représentée par des séries et les spécimens les plus rares se trouvent en groupes et celui qui pense que la fin

⁷⁰⁵ Correspondance officielle No. 44, Leyde, le 30 juin 1860, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁷⁰⁶ G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 65.

⁷⁰⁷ G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 65.

est atteinte se trompe car, les réserves contiennent des peaux innombrables. Le musée est l'endroit où l'on peut juger de l'indépendance des espèces et des variations et où le matériau le plus riche est disponible pour faire des études sur la répartition des oiseaux représentés par des exemplaires de la plupart des espèces originaires de plusieurs pays et en général accompagnés par la date de leur mort. [...] C'est grâce au professeur Schlegel que les Pays-Bas disposent d'une collection dont le pays peut être fier. Dans toute son abondance, cette collection ne manque guère de spécimens superflus »⁷⁰⁸.

Lors d'un voyage d'étude en Hollande en 1880, le préparateur Martin visite le musée de Leyde, mais contrairement à Von Droste ce qu'il voit ne peut pas l'enchanter. Il note :

« Pendant un voyage d'étude à travers la ménagerie hollandaise, j'ai visité également le célèbre musée national à Leyde [...]. En dehors de la grande richesse de cette collection, j'ai été surpris par la triste vue du mode de présentation. Partout dans le musée, des armoires blanches, des supports et étagères qui étaient blancs autrefois vont à la rencontre du visiteur dans des locaux éclairés de manière économe. Tout est rempli jusqu'au bord comme l'on voit aujourd'hui dans nos magasins. [...] Je n'ai toujours pas trouvé d'expression qui fasse excuser quelque peu une telle cavalerie ennuyeuse. Il paraît néanmoins que cette vue n'est pas terminée car, dans une autre armoire, il y a des tiroirs remplis de bécasses étrangères montées qui pour la majorité n'ont pas de yeux en verre. Trente ou quarante exemplaires d'une seule espèce sont toutes mises en place comme des soldats d'étain, toutes dans la même attitude comme si elles sont appelées à participer dans une manœuvre zoologique. – Cette vue était la plus inattendue et j'ai quitté le musée de manière ébahie »⁷⁰⁹.

⁷⁰⁸ Citation en allemand de Von Droste : « Paradiesvögel und Paradiesvögel, nichts als solche, enthält dieser Saal. Ein ganzer Schrank voll der [Paradisaea] apoda, 46 Stück, vom unscheinbaren bis zum prächtigsten Kleide in den wundervollsten Übergängen. Und das sind doch nicht einmal alle dieser Art. In den Hautmagazinen hat's noch Bälge in Masse. [...] Wenden wir uns von hier zur Linken, und wir gelangen in die längeren Gänge und Säle, die mit einander verbunden sich durch verschiedene Flügel ziehen, bis man endlich wieder bei Paradiesvögeln angelangt. All' diese weitläufigen Räume sind vollgepfropft und überfüllt mit Vögeln und Säugethieren. Man schwindelt von den unendlichen Reihen der Falken, Eulen, Singvögel etc. Kein einziges Genus ist vernachlässigt ; bei Weitem die größere Menge der Arten wird durch Serien repräsentirt ; die seltensten Sachen findet man in Gruppen. Und wenn's damit sein Ende erreichte, aber nein, nun noch die weitläufigsten Hautmagazine, in denen unzählige Bälge aufgespeichert liegen. Dies Museum ist der Ort, wo man sich ein richtiges Urtheil bilden kann über die Selbstständigkeit der Arten und der vielen dazu erhobenen Varietäten. Und hier wird das reichhaltigste Material geboten, um Studien über die Verbreitung der einzelnen Vögel zu machen, indem Exemplare der meisten Arten aus den verschiedenen Ländern ihres Vorkommens, und zwar sehr gewöhnlich mit dem Datum der Erlegung, vorhanden sind. [...] Professor Schlegel gebührt die Ehre, eine Sammlung hergestellt zu haben, auf die Holland stolz sein kann und die bei all' ihrem Reichtum kaum ein überflüssiges, zweckloses Stück enthielte ». F. VON DROSTE *Das Reichsmuseum zu Leyden* J. Ornith. XV (1867) p. 352, 353, 355.

⁷⁰⁹ Citation en allemand de Martin : « Bei einer Studienreise durch die holländischen Thiergärten besuchte ich auch das weltberühmte Reichsmuseum zu Leyden, dem ich einen ganzen Tag widmen konnte. Neben dem grossen Reichthum dieser Sammlung überraschte mich aber auch der trostlose Zopf in der ganzen Aufstellungsweise. Weisse Schränke und weissgewesene Postamenten und Bretter blendeten überall, in den

Schlegel souligne que toutes les discussions sur l'exposition des objets sont inutiles. Le système résulte de son expérience et repose sur un enchaînement logique de principes dont aucune chaîne ne peut-être brisée sans désassembler le tout. Ainsi, il défend fermement sa conception contre ceux qui sont d'avis que ses idées ont vieilli et sont bornées⁷¹⁰. Comme l'écrit Hubrecht en 1884, Schlegel représente l'école ancienne, « les vieux de la vieille » et il tient ferme à la « doctrine de la ténacité »⁷¹¹.

Jentink : l'augmentation de séries et l'importance de types

Lorsque Jentink succède en 1884 à Schlegel, il ne se manifeste pas de rupture comme nous en avons vu entre Schlegel et Temminck ce qui n'implique pas que Jentink soit d'accord avec toutes les idées développées par son prédécesseur.

Jentink exprime ses conceptions sur la collection dans *Een bezoek aan het Rijks museum van natuurlijke historie in de herfst van 1892* (Une visite au Musée national d'Histoire naturelle en automne de 1892). Il est d'avis que l'on ne peut connaître une espèce animale dans toutes ses variations que si l'on détient plusieurs exemplaires des deux sexes à différents âges s'ils sont originaires d'endroits très éloignés les uns des autres et si l'on prend en considération la saison durant laquelle elle a été capturée. D'où l'intérêt d'avoir un grand nombre d'exemplaires d'une seule espèce et donc de posséder des séries. Günther, directeur au département zoologique du « British Museum » écrit : « Il peut m'arriver d'avoir cent spécimens d'une même espèce, sans qu'il y ait un seul

sonst nicht übermässig erleuchteten Sälen der Betrachtung entgegen. Alles war überfüllt wie gegenwärtig in unseren Kaufläden. [...] Ich habe wirklich heute nach zwei Jahren noch keinen Ausdruck gefunden, der solche abgeschmackte, einfältige Systemreiterei auch nur einigermaßen entschuldigen lässt. Aber mit diesem Anblick war es noch nicht zu Ende, denn in einem anderen Schrank standen von geistreicher Künstlerhand gearbeitet, ganze Schubladen voll frisch ausgestopfter ausländischer Wasserläufer, denen grossentheils noch der edelste Theil ihres Geschichtes, die Glasaugen fehlten. Wie die weiland Bleisoldaten aus der schönen Jugendzeit, standen 30 ja 40 Stück einer Species, mit nur einem aufgehobenen Flügel, in ganz genau derselben Stellung da, als wenn sie zu einem zoologischen Exercitium einberufen worden wären. – Dieser Anblick war in der That das Unerwarteste was ich zu sehen bekam und stumm ging ich von dahin ». P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie* zweiter Teil, zweite Auflage (1880) p. 6.

⁷¹⁰ A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3 (1884) p. 12.

⁷¹¹ A. A. W. HUBRECHT 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3 (1884) p. 4.

double ». Jentink est du même avis et dans ce contexte, il va plus loin que Schlegel. Il trouve que le nombre de séries au début de son directorat est insuffisant et il souhaite les augmenter.

Jentink attache beaucoup d'importance aux types qu'il désire ranger à l'exemple du « British Museum », c'est-à-dire dans des armoires spéciales inaccessibles au public. Les types servent à la recherche et à des études nettement plus approfondies et une grande partie de la valeur d'une collection repose sur ceux-ci. Il est d'avis que le public n'y attache pas de valeur et de plus, il veut introduire ce concept à Leyde par précaution car, les dégâts seraient irréparables en cas de perte⁷¹².

L'esthétique de la présentation systématique

Comme nous l'avons vu, le musée de Leyde est en premier lieu dédié à la science. Schlegel n'oublie néanmoins pas l'aspect esthétique des collections et il a des opinions assez prononcées à ce sujet. Dans le rapport annuel du 30 juin 1860, il explique qu'il a essayé de réaliser au sein de ce rangement une unité de ligne et de couleur. L'unité de ligne est atteinte par l'alignement des armoires et par un changement du système de montage des animaux. Les supports, tournés de manière artificielle d'après « le goût pervers des Français » comme l'écrit Schlegel, sont enlevés et remplacés par des cubes⁷¹³. Autant que possible, il met les animaux dans leur attitude naturelle sans utiliser des branches d'arbres et plaques de gazon artificielles auxquelles Temminck était attaché. Sur proposition de Schlegel, la réalisation de l'unité de couleur a déjà été entamée en remplaçant la peinture brune des armoires et la couleur rouge des couvercles de bouteilles par un blanc grisâtre. Les dernières années, toutes les branches et tous les socles (dix mille) sur lesquels la plupart des oiseaux et beaucoup de lézards sont placés sont peints en blanc, pour que la collection obtienne une vue beaucoup plus nette qui favorise la

⁷¹² F. A. JENTINK *Een bezoek aan het Rijks Museum van Natuurlijke Historie in het najaar van 1892* (1892) p. 12, 13. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 68.

⁷¹³ Martin indique que Buffon est celui qui a « inventé » le système de mettre tous les mammifères sur des planches blanches et les oiseaux sur des socles tournés. Cette méthode est introduite de manière cohérente au musée d'histoire naturelle de Leyde. P. L. MARTIN *Die Praxis der Naturgeschichte II Dermoplastik und Museologie oder das Modelliren der Thiere und das Aufstellen und Erhalten von naturalien Sammlungen* (1880) p. 5.

propreté. Ce qui reste à faire est de faire disparaître la couleur des étiquettes afin d'introduire tous les animaux dans un environnement incolore et de les faire revenir dans leurs couleurs naturelles. Selon Schlegel, ces deux aspects répondent aux besoins d'observation, au sentiment d'harmonie et à la mise en valeur des objets⁷¹⁴.

L'exposition encyclopédique et le public selon Hubrecht

La question que se pose Hubrecht, lors qu'il donne en 1884 sa vision sur la position du musée par rapport à l'université est par quelle voie l'essor du musée peut-il être assuré au mieux à l'avenir ? Selon Hubrecht, la réponse n'est pas facile à donner. Il est d'avis que seuls les employés engagés au musée et les scientifiques étrangers en tirent profit pour leurs études. Pour le public et la jeunesse en particulier, les objets sont indiqués comme « dode beestenspul », une expression dénigrante et péjorative pour désigner les animaux morts. Pour que le musée puisse s'épanouir à l'avenir, il souligne que cette lacune qu'il faut pallier est créée par l'intérêt limité du grand public surtout après la création de ménageries. Il se demande quelle en est la cause et comment il peut améliorer cette situation ? Pour lui, cette cause est facile à trouver. La méthode selon laquelle les spécimens sont exposés au musée suit des principes strictement scientifiques. Chaque animal a sa place selon le système et *tous*⁷¹⁵ les animaux, qu'il s'agisse d'un seul exemplaire ou de vingt ou plus, sont montés et arrangés de telle manière que les armoires se suivent comme les pages d'un livre et que si le visiteur passe devant, il a feuilleté le règne animal de A à Z.

Le public non initié qui se promène le long des « séries d'armoires interminables », éprouve ainsi une impression de grande variété et d'un rangement assidu, mais cette présentation laisse une impression ennuyeuse non instructive et même repoussante tant que les spécimens ne sont pas arrangés de manière plus vivante. Hubrecht admet que la question relative à la façon dont on peut changer la présentation est ardue et que ce n'est

⁷¹⁴ Correspondance officielle No. 44, Leyde, le 30 juin 1860, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁷¹⁵ Ici, Hubrecht souligne le terme *tous*. A. A. W. HUBRECHT 'De Gids' Hermann Schlegel in memoriam (1884) p. 9 – 11.

pas à lui de proposer des modifications⁷¹⁶. Il constate que quelques musées à l'étranger ont néanmoins réussi à adapter leur présentation⁷¹⁷. Selon Hubrecht, l'intérêt du public pour les musées a diminué considérablement avec l'arrivée rapide de ménageries et on pourrait regagner le public en rendant plus attrayant la visite. Dans ce contexte, il signale que le déplacement de l'ensemble à une plus grande ville comme Amsterdam ou La Haye favoriserait, selon lui, largement cet objectif⁷¹⁸.

4.2.2 La séparation des collections

Temminck, la Commission, Schlegel et Jentink

Pour Temminck, l'alliance du musée et de l'enseignement ne posait pas de difficultés. En 1821, lorsqu'il avait réparti les collections en types, doubles et triples, il destinait la troisième collection ornithologique plus particulièrement aux cours quotidiens du professeur en la réunissant dans les armoires qui sont mis au bout du couloir hors de vue du visiteur. Peut-on considérer cette pratique comme un premier pas dans la réalisation du principe de la séparation entre une collection éducative et une collection étude ou exposition ? À notre avis, la réponse est négative car Temminck n'agit pas ainsi par principe. Il semble que cette collection où ne figurent pas les pièces les plus belles et les plus rares représente la collection d'échange du musée et par conséquent, ne répond pas aux exigences du professeur⁷¹⁹.

Les principes de bases de l'aménagement d'un musée d'histoire naturelle sont décrits dans le *Rapport*, rédigé pendant le directorat de Schlegel. Selon les auteurs, un musée zoologique doit premièrement être destiné à héberger toutes les formes animales de tous

⁷¹⁶ Il faut signaler que Hubrecht a quitté le musée quand il a été nommé maître de conférences à l'université de Leyde en 1880.

⁷¹⁷ Hubrecht ne précise pas les musées en question, mais comme nous l'avons vu précédemment, il est au courant des idées de réformes muséales en Angleterre.

⁷¹⁸ A. A. W. HUBRECHT 'De Gids' Hermann Schlegel in memoriam (1884) p. 9 – 11.

⁷¹⁹ A. GIJZEN 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915 (1938) p. 209, 210.

les coins du monde qui existent et qui ont vécu sur terre. Ces formes représentent la base fondamentale sur laquelle toutes les connaissances du règne animal et sa répartition sont fondées. Dans ce contexte, le musée est d'abord un endroit où se trouvent les raretés zoologiques, mais où en même temps les espèces communes auront leur place⁷²⁰.

Après avoir défini l'objectif d'un musée d'histoire naturelle, une seconde démarche est de préciser sa signification pour les scientifiques, ainsi que pour le grand public. Les premiers y trouvent une richesse de matériau dont ils ont besoin pour leurs études. Par contre, le grand public et même les étudiants de zoologie désireraient avoir une vue d'ensemble du monde animal tel qu'il se présente dans sa diversité illimitée, mais qui doit être aussi complète que possible. Il s'avère pourtant que les exigences des scientifiques vont à l'encontre de celles du public. Les scientifiques demandent que les exemplaires soient protégés le plus possible contre la nuisance de la lumière, tandis que le public souhaite les voir parfaitement ce qui nécessite un bon éclairage. Le scientifique exige de pouvoir travailler dans des conditions tranquilles, mais le public veut avoir accès à tous les trésors du musée sans limitation.

La commission néerlandaise constate que ces circonstances contradictoires n'existent pas seulement au musée de Leyde, elles se présentent également à l'étranger. Les inconvénients ne peuvent pas être évités, mais ils peuvent être limités et dans ce but, il est nécessaire de mettre à part dans le bâtiment de service un ou plusieurs spécimens à la disposition des spécialistes pour leurs études. Selon la commission, cette « solution » relie dans une certaine mesure le système suivi jusqu'ici à Leyde à celui appliqué en Angleterre où la collection principale est rangée dans des tiroirs. Le musée de Leyde augmente le nombre d'espèces montées à chaque fois que le spécialiste ou le public souhaite en disposer. Là, où il ne s'agit pas d'un intérêt immédiat, il est souhaitable de les garder dans des tiroirs fermés. Cette mesure favorise d'autant la comparaison de tous les exemplaires à l'intérieur d'une collection. C'est la raison pour laquelle la collection ostéologique ne doit pas être gardée séparément. Les squelettes et les peaux ainsi gardés

⁷²⁰ Contrairement à Temminck qui est d'avis que les animaux communs ne sont pas désirés au musée, Schlegel trouve que la répartition de tous les animaux est aussi importante que la découverte de nouvelles espèces. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 61.

dans des tiroirs occupent moins de place, de sorte qu'un tiers des armoires peut être destiné à héberger d'autres spécimens, sans qu'un besoin de place accrue soit exigé⁷²¹.

Malgré ces recommandations de la commission d'aller à l'encontre du système anglais, la conception de n'exposer qu'une partie de la collection au public et de garder une autre partie dans les tiroirs est rigoureusement refusée par Schlegel. Dans ce contexte, il est du même avis que le professeur Peters à Berlin, bien que leurs projets soient basés sur des principes différents. Comme nous l'avons vu, le travail de Peters repose sur la collaboration des chercheurs professionnels et des amateurs et vise à la représentation nationale. Schlegel est toutefois d'avis que le système selon lequel il faut exposer les spécimens repose sur deux conceptions, c'est-à-dire qu'il faut faciliter la vue générale et la comparaison réciproque des parties. Il rejette la réduction du montage des mammifères et des oiseaux aux espèces principales et le rangement de tous les autres objets dans des tiroirs, comme suggère le système anglais. Dans le *Rapport*, Schlegel précise les inconvénients principaux : le système rompra l'unité de la série exposée, les peaux compliqueront les études, la conservation sera rendue plus difficile et finalement le public sera privé de ses trésors qui lui appartiennent. Selon lui, les musées de l'État n'ont pas le droit de cacher des objets⁷²².

Les projets, développés par Schlegel dont les principes figurent plus tard dans le *Rapport* publié en 1878 (Annexe 8)⁷²³, concernent la construction d'un nouveau musée d'histoire naturelle à Leyde et reflètent ses conceptions sur l'aménagement et l'arrangement idéal. Comme le montre l'image ci-dessous, Schlegel divise ici les galeries dans des « coffres-forts ». Ceux qui sont situés à gauche n'ont plus de cloisons ce qui permet d'avoir un espace plus vaste où les grands mammifères peuvent être exposés. Contrairement aux

⁷²¹ J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 79 – 84.

⁷²² J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 77.

⁷²³ Schlegel a proposé au gouvernement plusieurs esquisses relatives à la construction d'un nouveau musée, mais ses projets n'ont jamais été réalisés. H. SCHLEGEL 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 13, p. 189.

Anglais, Schlegel tient à ses principes originaux et la construction ne montre ainsi pas de nouveauté, exception faite de la séparation entre le bâtiment de service et le bâtiment qui hébergent les collections.



Plan du Musée national d'Histoire naturelle selon Schlegel, premier étage, partie supérieure : collections, deuxième moitié du XIX^e siècle, archives de « Naturalis », Leyde.

Au sixième congrès international de zoologie de Berne du 14 au 19 août 1904, Jentink affirme que ceux qui ont visité les nouveaux musées de Londres, Paris, Berlin et Vienne ne peuvent que reconnaître que les objets sont beaucoup mieux présentés, mais que les spécialistes ne se laissent pas impressionner par l'aspect extérieur et il se demande si ces nouveaux bâtiments avec leurs aménagements modernes sont vraiment efficaces. Le scientifique peut-il travailler en toute tranquillité ? Le public est-il satisfait ? Les trésors sont-ils bien conservés et protégés de manière adéquate ?

En répondant à ces questions, une autre question principale se pose : celle de l'objectif d'un musée d'histoire naturelle. Pour Jentink, la réponse a toujours été évidente car, le bâtiment et son contenu sont payés par le public et par conséquent, ils appartiennent à celui-ci. Logiquement, le public doit donc être en mesure de visiter les musées et tous les spécimens doivent y être présentés bien visiblement. L'exposition doit donc être

instructive pour galvaniser « l'amour de la Nature ». Tous les visiteurs de musées savent néanmoins par expérience comment les rangées infinies d'armoires, entassées de spécimens sont ennuyeuses. Pour résoudre les inconvénients, Jentink souligne qu'il faut procéder à une séparation entre les spécimens de valeur et ceux qui sont remplaçables, respectivement une collection scientifique et une collection publique. Quand il parle de la dislocation des collections, Jentink pense avant tout à l'intérêt scientifique des collections qui doivent être sécurisées en premier lieu. À Berne, il affirme que tout doit être inversé et le but d'un musée doit être : « la recherche scientifique à la première place, le public à la seconde place »⁷²⁴ !

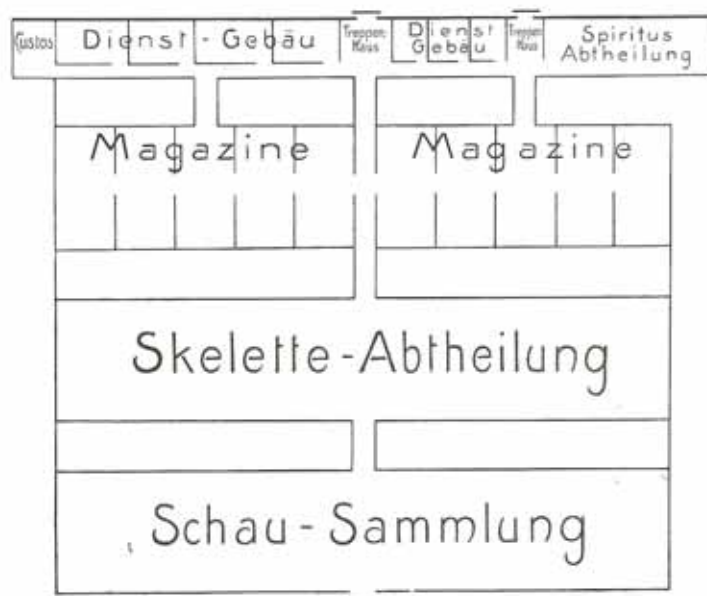
Comme l'illustration ci-dessous le montre, l'avantage de ce projet, selon Jentink⁷²⁵, est que le bâtiment de service, le département scientifique, le département exposition et le bâtiment des objets dans l'esprit-de-vin sont entièrement ignifuges et séparés les uns des autres. Le bureau du conservateur en question se trouve près des collections dont il a la charge, les spécimens des collections scientifiques et dans l'esprit-de-vin sont rangés dans des armoires munies de portes en fer où l'obscurité est garantie et le département ostéologique a également de la place pour pouvoir ranger les plus gros squelettes. En outre, il est possible de construire des étages en cas de besoin. Jentink conclut que l'idéal est réalisé⁷²⁶. Le point fort du projet est de garantir ainsi un usage scientifique plus aisé pour les chercheurs sur des collections conservées au mieux⁷²⁷.

⁷²⁴ Citation en allemand de Jentink : « die ganze Sache muss umgekehrt werden : Ziel eines Museums soll jetzt sein : Wissenschaft Nr. 1, Publikum Nr. 2 ! ». F. A. JENTINK 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2 (1905) p. 525.

⁷²⁵ Il s'agit de Jentink et son équipe, c'est-à-dire M. V. E. L. de Stuers, J. A. Royer, J. van Lokhorst, W. F. Leemans et G. J. de Jongh. F. A. JENTINK 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2 (1905) p. 527.

⁷²⁶ Citation en allemand de Jentink : « Das Ideal ist verkörpert ! ». F. A. JENTINK 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2 (1905) p. 527.

⁷²⁷ Citation en allemand de Jentink : « Vollkommene Trennung von Dienstgebäude, wissenschaftlicher Sammlung, Spiritus-Sammlung und Schau-Sammlung ; die Custoden sollen ihre Arbeitszimmer ganz in der Nähe ihrer Sammlungen haben ; die Objekte sollen staufrei geborgen sein, das Tageslicht soll gänzlich ausgeschlossen werden ; die Schränke sollen feuerfrei konstruiert sein, und, « last not least », der ganze Bau soll unbrennbar sein ». F. A. JENTINK 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2 (1905) p. 525.



Plan du Musée national d'Histoire naturelle selon Jentink, 1900, reproduit dans F. A. JENTINK
 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT
Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie tome 2, 1905.

4.2.3 De l'animal monté aux premiers groupes d'animaux mis en scène

Selon Gijzen, la comparaison des techniques de préparation appliquées à Leyde permet de conclure que le musée ne s'éloigne pas de celles utilisées ailleurs en Europe. Temminck lui-même est un préparateur doué et ainsi, il est bien en mesure de juger de l'état des spécimens. Avec Temminck, l'art de monter les animaux prend un essor énorme et il en parle dans son rapport annuel du 10 mars 1829.

« L'art de monter des animaux a progressé considérablement à partir de 1828. L'ancienne manière dont les peaux d'animaux ont été remplies, c'est-à-dire à l'aide de foin et de chanvre, laisse la place à un traitement très différent et beaucoup plus efficace. Maintenant, l'objet est entièrement ou partiellement imité en bois⁷²⁸ ou en chanvre ce qui permet d'obtenir que l'animal présente plus facilement une attitude naturelle.

⁷²⁸ Les modèles en bois sont un ouvrage de conservation plus aisée, ne fondant pas, mais de facture plus délicate. Comme il est difficile à rendre la finesse de certaines parties anatomiques avec le bois, cette

Chaque muscle et chaque partie osseuse visible à l'extérieur se présente plus clairement et plus visiblement. De plus, ce mode fait qu'il n'est plus nécessaire de percer de trous la peau, puisqu'elle est tendue sur la forme précédemment construite. Cette méthode exige beaucoup plus de travail, mais le résultat est fort meilleur ce qui justifie cette peine supplémentaire »⁷²⁹.

En novembre de 1835, le « Leidsch Dagblad » (Journal de Leyde) fait part de cette nouvelle technique de préparation. On écrit :

« Le musée a pu disposer d'une peau d'un éléphant africain manquant au musée jusque-là et qui remplira une place importante dans la série de grands animaux quadrupèdes. La charpente sur laquelle la peau est tendue est prête actuellement et elle est tellement bien réussie qu'elle restera encore non recouverte pendant quelques temps, pour que le public puisse la voir »⁷³⁰.

Les exigences que Schlegel pose au montage des animaux sont assez précises. Il indique qu'il faut faire attention aux mesures extérieures, avant que la peau soit enlevée, puisqu'il est indispensable de noter la couleur des parties nues, le sexe, la date et l'endroit de la découverte. Si ces informations manquent, les spécimens n'ont quasiment pas de valeur pour lui et ne sont pas montés. Schlegel met beaucoup d'animaux dans l'alcool. L'abdomen de l'animal est ouvert, il est rempli de coton et les viscères enveloppés dans du coton sont mis dans l'esprit-de-vin. Comme il s'intéresse essentiellement aux mammifères et oiseaux, ses indications se limitent à ces groupes d'animaux.

La tendance à conserver de plus en plus en peaux une partie des spécimens, de les ranger dans des boîtes et des tiroirs et ainsi de limiter le montage aux espèces principales est une solution dont Schlegel ne veut pas assumer la responsabilité. Comme nous l'avons vu, il souligne les inconvénients de rupture de l'unité dans la série exposée, de l'insuffisance des peaux pour les études et de leur aspect vulnérable sans parler du caractère déraisonnable de priver le public et les érudits des trésors du pays.

préparation est délaissée assez rapidement. C. CRÉMIÈRE *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (2004) p. 94.

⁷²⁹ Correspondance officielle No. 8, Leyde, le 10 mars 1829, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye. Citation dans A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 197.

⁷³⁰ A. GIJZEN 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 197.

En outre, Schlegel a d'autres objections plus pratiques. Les tiroirs doivent avoir un contenu de moins d'un mètre carré pour être bien maniables. Ses mesures limitées excluent le rangement des animaux les plus grands d'où résulte une rupture de l'ordre. De plus, l'ouverture des tiroirs et le vidage de leurs contenus nécessitent de la place et troublent le calme de ceux qui font des études. À cela s'ajoute le risque de détournement ce que « les scientifiques désignent par le terme « transférer » au lieu du verbe « voler » comme il l'écrit. En dehors de ces arguments, Schlegel souligne que les scientifiques doivent recourir à des études auxquelles ils ne sont pas habitués, c'est-à-dire que les animaux et leurs parties doivent être dessinés du vivant pour connaître leurs mesures et proportions car, il manque souvent aux monteurs l'étude dans la nature. Bien qu'ils soient gâtés par les « planches coloriées » qui sont très courantes, un meilleur résultat est néanmoins visé. Il est difficile de réaliser cet objectif si l'on n'est pas prêt à former de bons dessinateurs qui, par de longues études dans la nature et sous la direction des scientifiques formés dans la pratique, peuvent apprendre les finesses de la forme et de l'attitude des animaux⁷³¹. Il remarque que tous ces désagréments ne sont en général pas partagés par les spécialistes étrangers. L'idée de fractionnement des collections se réalise à grande échelle en Angleterre et en France⁷³².

L'introduction du système de mise en peaux ne se réalisera à Leyde que pendant le directorat de Jentink.

« Exposer moins mais bien » : la mise en scène des groupes

Jentink souligne que le public est d'avis qu'il y a tant d'animaux montés que si le musée continue de cette manière, la ville de Leyde sera finalement trop petite pour les abriter. Il

⁷³¹ La remarque se trouve dans H. SCHLEGEL 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 13, p. 188 – 204 et dans le Rapport annuel 1859 – 1860 No. 40, Leyde le 30 juin 1860, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁷³² En France, comme le souligne le *Rapport*, c'est le professeur Alphonse Milne Edwards (1835 – 1900) qui applique largement le système de garder une partie de la collection d'oiseaux et de mammifères dans des tiroirs. J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 32.

est d'avis que le montage « en masse » date d'une époque où l'on ne s'est pas rendu compte des inconvénients qui en résulteraient dans l'avenir. Les petits animaux peuvent être conservés parfaitement dans un état non monté ce qui facilite même les études. Pour les animaux plus grands, la mise en peau est plus difficile. Lorsqu'elles sont séchées, elles durcissent et ensuite se cassent facilement⁷³³. Le principe de Schlegel de faire monter tous les animaux et de les présenter tous est abandonné progressivement. Jentink va suivre la méthode de la mise en peaux et une partie du matériau est même démontée⁷³⁴. En 1906, il explique qu'il vaut mieux « exposer peu de spécimens, mais bien au lieu de beaucoup d'exemplaires qui par leur nombre sont laissés de côté par le visiteur, puisque leur vue est si fatigante »⁷³⁵.

Malgré sa conception selon laquelle la science au musée prend la première place et où l'attente du public suit en second, Jentink entreprend de plus en plus de choses pour le public non scientifique⁷³⁶. En 1897 et en 1898, il écrit que son objectif est de rendre la visite au musée « agréable et instructive » au public non-scientifique en exposant des groupes d'animaux représentant des scènes de la vie au lieu de longues rangées d'animaux montés⁷³⁷. Selon Jentink, le musée y réussit assez bien ce qui est prouvé par les réactions positives reproduites dans les journaux, lorsque le musée a exposé une famille de chacals originaire de l'Afrique du Nord et il est d'avis qu'il faut continuer dans cette direction⁷³⁸. Le « British Museum » a donné l'exemple et là, ces groupes sont vraiment « the great attraction » comme il l'écrit. Si le nouveau musée d'histoire naturelle à Leyde est construit, « l'introduction d'un morceau de nature » est un de ses

⁷³³ F. A. JENTINK *Een bezoek aan het Rijks Museum van Natuurlijke Historie in het najaar van 1892* (1892) p. 25, 26.

⁷³⁴ A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820-1915* (1938) p. 202, 203.

⁷³⁵ Rapport annuel 1905 – 1906 No. 85, Leyde, le 4 octobre 1906, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁷³⁶ L'ouverture du musée au public se fait le dimanche et les jours fériés et pour rendre possible ces visites, Jentink demande une surveillance spéciale par des militaires. Le nombre de visiteurs est indiqué par mois et à partir de 1887, il est inséré – à sa demande – dans le Journal Officiel.

⁷³⁷ Rapport annuel 1896 – 1897 No. 48, Leyde, le 5 octobre 1897, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye et Rapport annuel 1897 – 1898 No. 51 / 54, Leyde, le 3 octobre 1898, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁷³⁸ Rapport annuel 1896 – 1897 No. 48, Leyde, le 5 octobre 1897, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

désirs⁷³⁹, ainsi que l'exposition d'une collection d'animaux indigènes⁷⁴⁰. À partir de 1898, ce système d'exposition s'applique de plus en plus quand Jentink note dans son rapport annuel qu'une grande vitrine est en construction pour un groupe d'antilopes et une famille de marsupiaux dans une noix de cocos. En 1904, la galerie est enrichie par une très grande vitrine pour un groupe représentant des mammifères marins de l'Antarctique dans leur environnement naturel de neige et de glace. Ainsi, de grands groupes d'animaux s'introduisent à Leyde, bien que leur nombre soit encore restreint par manque de place⁷⁴¹.

4.3 Le bâtiment : de Temminck à Jentink

Lorsque la collection du Stathouder est rapatriée de Paris à Leyde en 1815, elle est hébergée dans la « Hof van Zessen » au Rapenburg. Il s'avère bientôt que par l'adjonction de cette collection à la collection existante, la place manque pour bien héberger les collections grandissantes. Malgré plusieurs agrandissements entre 1820 et 1858, le problème de l'impossibilité de bien exposer les spécimens n'est pas résolu et se fait sentir encore plus sous la direction de Schlegel. Le résultat en est que les vitrines où s'entassent les spécimens doivent être mises si proches les unes des autres que l'espace est sacrifié pour permettre une bonne circulation des visiteurs. À cela s'ajoute que l'obscurité est tellement grande du fait du nombre considérable d'armoires placées dans certaines galeries qu'il est impossible de bien distinguer les spécimens ce qui complique

⁷³⁹ F. A. JENTINK *Een bezoek aan het Rijks Museum van Natuurlijke Historie in het najaar van 1892* (1892) p. 65.

⁷⁴⁰ Ce qui a manqué au musée d'histoire naturelle de Leyde est une collection de la faune indigène. Dans le *Rapport*, Schlegel indique qu'il serait désirable d'en arranger une comme l'on a fait à Stockholm, par exemple. Une telle collection intéresse non seulement les scientifiques, mais également le public. Les animaux de différentes parties du monde sont indiqués par des étiquettes de couleurs distinctes, une méthode qui est introduite à Leyde et suivie par d'autres musées. Schlegel est d'avis que la faune indigène ne doit pas manquer dans un nouveau musée, mais non plus dans la collection générale. W. PETERS 'Nota van den Hoogleraar-Directeur W. Peters te Berlijn, naar aanleiding van eenige opmerkingen vervat in een aan hem gerigt « Denkschrift » dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 109 – 116.

⁷⁴¹ Rapport annuel 1903 – 1904 No. 76, Leyde, le premier octobre 1904, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

les études⁷⁴². La construction d'armoires a pris fin en 1866 car, d'une part, il n'y a plus de place pour les mettre et d'autre part, les fonds mis à la disposition du musée ne permettent plus de telles dépenses qui vont au détriment de l'acquisition des spécimens⁷⁴³. La conséquence de cette situation est que le musée ressemble plus à un grand magasin qu'à un établissement qui sert à présenter au mieux les objets. De surcroît, les spécimens se trouvent dans un bâtiment demeurant dans un état qui demande de nombreuses réparations et améliorations. Néanmoins, faute d'argent, Schlegel doit se limiter à celles qui sont relatives aux collections. Le 10 juillet 1872, il note qu'il faut prendre des mesures plus efficaces afin d'améliorer la situation car, il ne s'agit plus uniquement de présenter une bonne exposition, mais de sauvegarder les collections⁷⁴⁴.

Dans les rapports annuels, la correspondance officielle et le *Rapport*, Schlegel souligne de plus en plus souvent sa conviction de devoir construire un nouveau musée. Des projets ont été entamés, mais le processus qui va de la conception à la réalisation est une longue démarche. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il entreprend plusieurs voyages à travers l'Europe pour visiter les musées étrangers et échanger avec ses collègues des idées sur la construction et l'aménagement le plus approprié d'un musée d'histoire naturelle⁷⁴⁵. Grâce à ses contacts, Schlegel a en main des documents qui témoignent d'un large éventail d'idées et de conceptions⁷⁴⁶. Ce n'est pourtant qu'en 1873 qu'il est question de projets qui visent à la construction d'un nouveau musée sur un terrain dans la ville de Leyde appelé « la Ruïne ». L'endroit est d'abord destiné à trois bâtiments, un établissement académique, un laboratoire de zootomie et un nouveau musée d'histoire

⁷⁴² En 1859, Schlegel a déjà fait installer une double rangée d'armoires. Rapport annuel juillet 1858 – décembre 1858 No. 12, Leyde, le 28 avril 1859, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

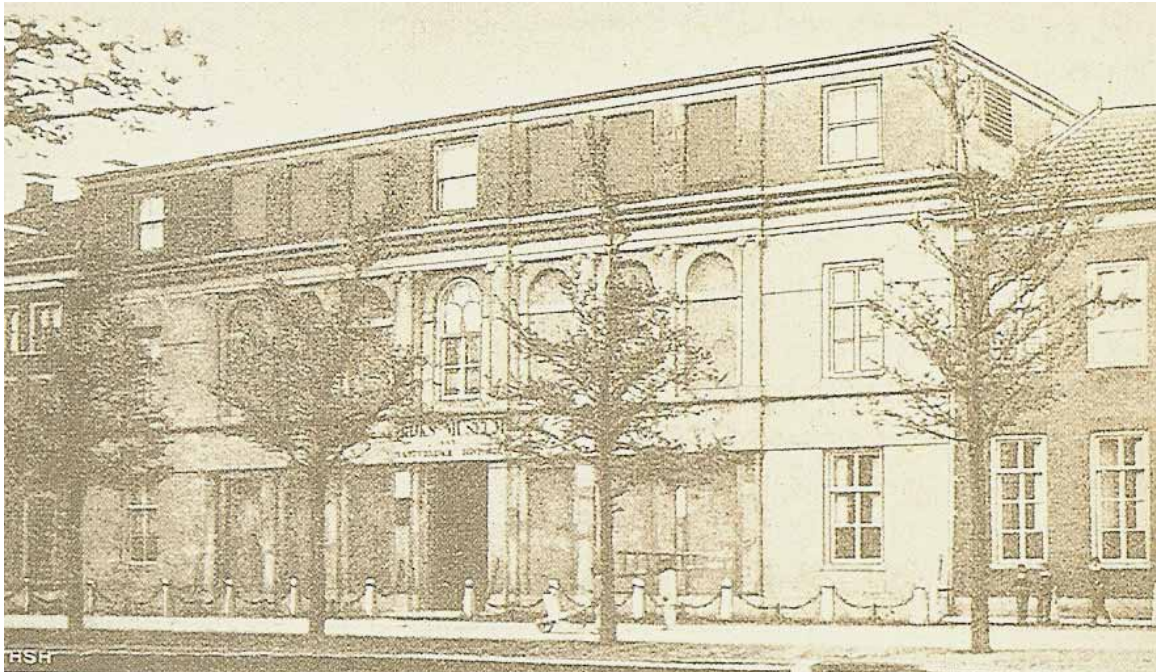
⁷⁴³ Rapport annuel juillet 1865 – juin 1866 No. 60, Leyde, le 18 juin 1866, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye.

⁷⁴⁴ Rapport annuel juillet 1871 – juin 1872 No. 40, Leyde, le 10 juillet 1872, Archives de La Haye No. 3.12.17, La Haye.

⁷⁴⁵ Schlegel visite Paris en 1869, l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Autriche en 1881, la Russie, la Suède et la Norvège en 1891, le « British Museum » à Londres en 1894 et les villes de Dresde et de Vienne en 1900.

⁷⁴⁶ Schlegel possède une note de Peters, professeur et directeur du musée d'histoire naturelle de Berlin, relative à quelques-unes de ses remarques réunies dans un « Denkschrift ». W. PETERS 'Nota van den Hoogleraar-Directeur W. Peters te Berlijn, naar aanleiding van eenige opmerkingen vervat in een aan hem gerigt « Denkschrift » dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 1, p. 109 – 116.

naturelle. Dans le rapport annuel du 12 juillet 1873, Schlegel ne fait plus mention du mauvais état du musée car, il est convaincu de l'idée que la construction d'un nouveau bâtiment ne tardera plus, puisqu'un concept est adopté. Les projets ne voient pourtant pas le jour et Schlegel est d'avis qu'il ne verra pas de sa vie la réalisation d'un nouveau musée. En 1875, il a l'occasion d'échanger des idées avec deux architectes qui travaillent à Berlin. L'allemand Tiede et le polonais Zygmunt Gorgolewski (1845 – 1903) sont chargés de la construction du nouveau musée d'histoire naturelle de l'université de Berlin et lui donnent des conseils⁷⁴⁷. Malgré ces nouvelles initiatives, rien ne se passe.



Le « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde, photo reproduite dans O. FINSCH *Das Reichs-Museum für Naturgeschichte in Leiden und seine Umstaltung in ein Ideal-Museum 1906*.

⁷⁴⁷ Les conceptions de Tiede, ainsi que celles de Gorgolewski sont recueillies dans le *Rapport. Z. GORGOLEWSKI 'Vergelijkend overzicht van de plannen van de heeren Tiede en Gorgolewski voor het museum te Berlijn, met toelichting van die van laatstgenoemden architect'* dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) Annexe 4, p. 127 – 131.

Comme nous l'avons déjà vu, il semble que les projets deviennent plus concrets quand il est décidé de nommer – le 10 juillet 1877 – une commission chargée de visiter quelques musées d'histoire naturelle importants en Europe afin de dresser un inventaire des inconvénients et des avantages possibles de construction et d'aménagement⁷⁴⁸. La commission rend visite aux musées de Berlin, Dresde, Prague, Vienne, Munich, Stuttgart, Paris, Londres, Copenhague et Cambridge Massachusetts aux États-Unis. Le résultat de ce tour est réuni dans le *Rapport* publié en 1878 auquel sont jointes les conceptions de Schlegel à ce sujet et dont nous avons déjà pris connaissance (Annexe 8). Malgré tous ses efforts, il ne verra pas de sa vie – comme il l'avait d'ailleurs prévu – le nouveau musée car, « des conseils multiples paralysent et retiennent plusieurs fois la décision finale »⁷⁴⁹.

Le point fort du directorat de Jentink est à l'inverse la réalisation d'un nouveau bâtiment. Vu l'état du musée de Leyde qui devient de plus en plus désespérant, il écrit en 1887 que les gouvernements d'Angleterre, de France et d'Allemagne, sans mentionner des états plus petits, voient bien la nécessité de protéger de manière efficace les trésors d'histoire naturelle contre le déclin en construisant de nouveaux musées zoologiques⁷⁵⁰, mais que les spécimens néerlandais doivent être hébergés dans un bâtiment – ou plutôt un enchaînement de vieilles maisons⁷⁵¹ – démodé, humide et peu pratique.

Finalement, en 1892, lorsque les protestations deviennent plus fortes et plus profondes, un budget est réservé pour 1893. Ce n'est pourtant qu'en 1899 que la construction du nouveau musée est officiellement décidée et commencera en 1900. Il paraît bientôt que la crainte de Jentink, à savoir que le bâtiment ne soit pas achevé après la réalisation des premiers locaux devient réelle. En mars 1904, il ne peut pas croire que le gouvernement ne tienne pas sa promesse, sinon « il vaudrait mieux ne pas l'avoir commencé » comme il l'écrit. Il propose, avant qu'il ne soit trop tard, de sauvegarder les collections pour la science et de les offrir en vente à des musées américains qui sans aucun doute

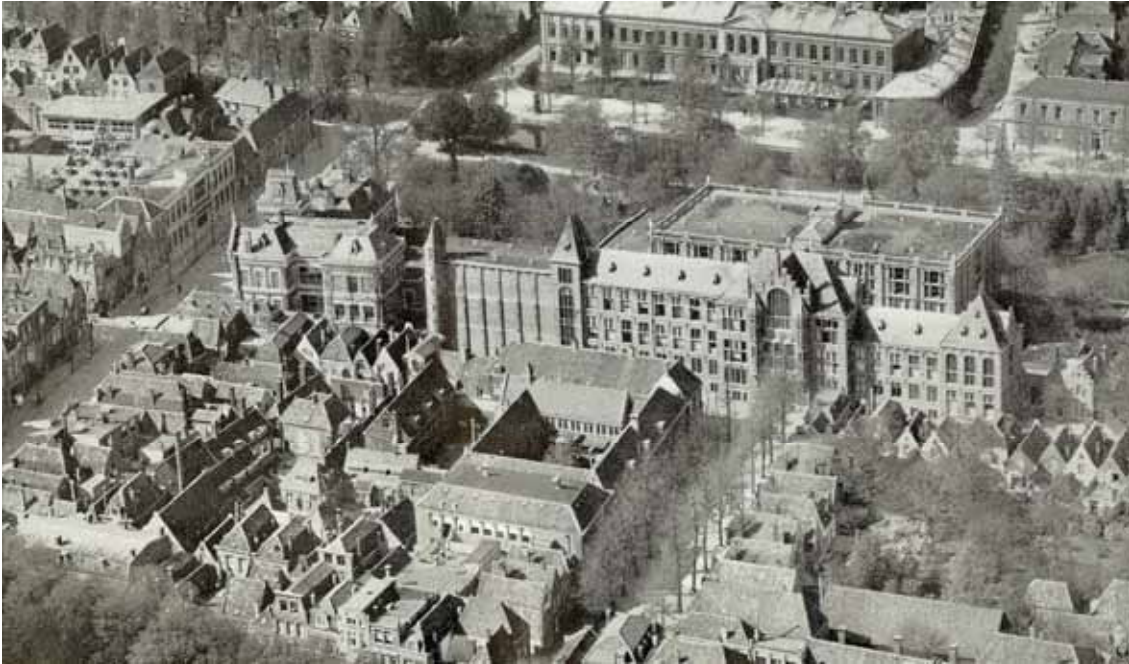
⁷⁴⁸ Il faut rappeler que le député J. B. A. J. M. Verheijen, ancien étudiant du musée, est membre de cette commission. Il s'est montré un défenseur acharné de la zoologie.

⁷⁴⁹ Rapport annuel juillet 1869 – juin 1870 No. 54, Leyde, le 6 juillet 1870, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye et G. SCHLEGEL *Levensschets van Hermann Schlegel* (1884) p. 66.

⁷⁵⁰ Le musée d'histoire naturelle de Londres est construit en 1880, la Galerie de Zoologie du Musée d'Histoire naturelle de Paris en 1889 et le « Museum für Naturkunde » de Berlin en 1889.

⁷⁵¹ Le musée de Leyde s'est développé par l'adjonction de plusieurs bâtiments ce qui fait que les locaux sont très irréguliers.

reconnaissent leur valeur et paieront leur juste prix. Jentink est d'avis que ce sera une telle honte que « les Pays-Bas seront supprimés – et à juste titre – de la liste des nations qui honorent les sciences ».



Vue aérienne du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde et ses environs, 1927, photo reproduite dans A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* 1938.

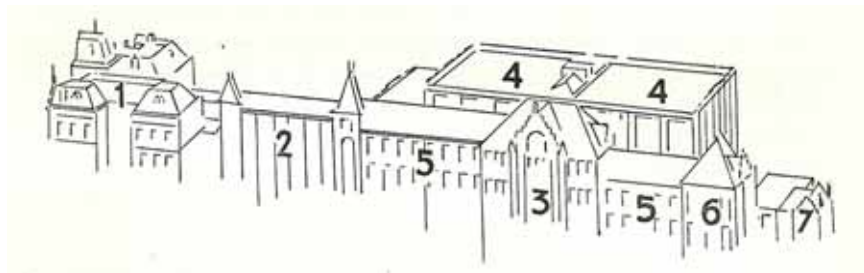


Schéma du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde (d'après la photo ci-dessus), illustration dans A. Gijzen *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* 1938.

- 1 gymnase, acheté en 1937 au profit du musée
- 2 magasin à alcool
- 3 entrée, vestibule avec à l'étage la bibliothèque et au-dessus la salle de cours

- 4 magasin d'animaux montés, de peaux et d'autres objets secs
- 5 rez-de-chaussée : ateliers, laboratoire avec à l'étage les bureaux des conservateurs
- 6 laboratoire de taxidermie avec à l'étage l'exposition de la faune néerlandaise
- 7 maison de custode, lié au musée par un couloir couvert

Bien que la première partie du nouveau musée au « Raamsteeg » soit officiellement inauguré le 6 avril 1905, ce n'est qu'en 1912 que la construction du deuxième bâtiment est terminée et en 1914 que toutes les armoires et tous les spécimens qui sont restés dans l'ancien bâtiment sont transférés. Jentink insiste, pour que le gouvernement construise les locaux destinés à exposer les spécimens au public et les galeries pour la collection de squelettes, mais faute d'argent, la proposition de Jentink est néanmoins rejetée et en outre, l'éclatement de la première guerre mondiale met momentanément fin à tous les projets muséaux⁷⁵². La création de cet espace d'exposition séparé de la collection d'études n'a finalement pas été réalisée pendant le directorat de Jentink. Lorsque le musée est ouvert en 1905, peu avant sa mort, le bâtiment pour les collections sèches, la réserve pour celles dans l'esprit-de-vin et les locaux administratifs ont été les seuls à être construits⁷⁵³. Comme le bâtiment d'exposition fait défaut, une petite salle est aménagée pour présenter les spécimens, mais elle est fermée en 1950 n'étant pas beaucoup fréquentée. Contrairement aux autres grands musées d'histoire naturelle européens, les collections de Leyde ne seront de fait pas accessibles au public et les réflexions sur le discours qu'elles peuvent supporter en matière d'éducation scientifique demeureront thématiques. Par contre, la mise en œuvre de réserves répondant à la conservation préventive des collections et aux besoins des chercheurs sera ainsi réalisée.

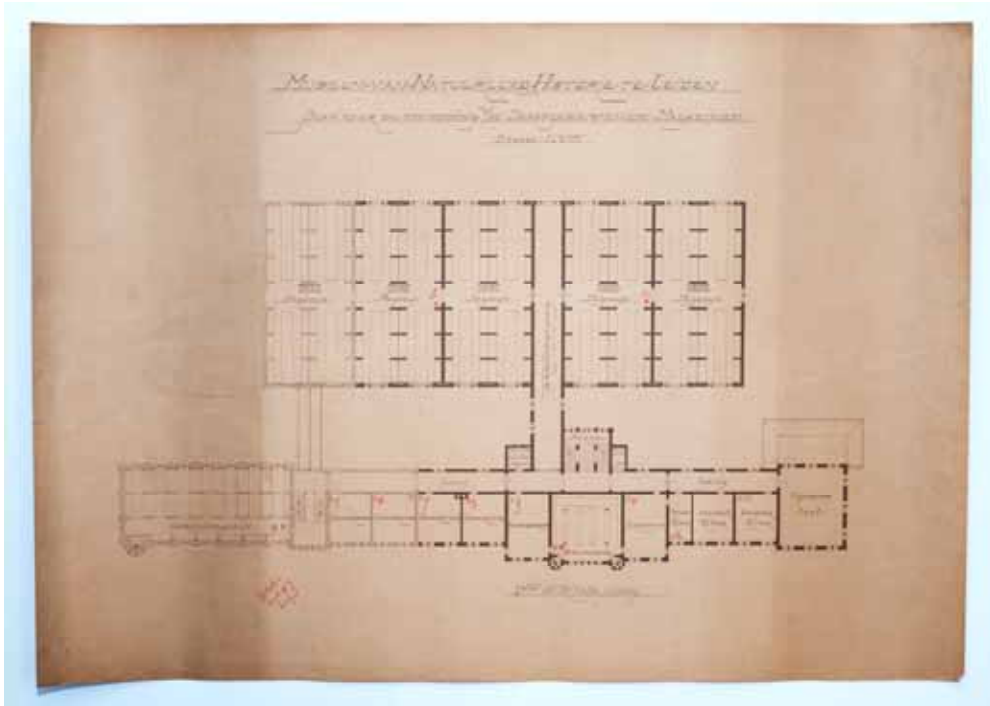
Dans *Een bezoek aan het Rijks museum van natuurlijke historie in de herfst van 1892*⁷⁵⁴, Jentink insiste sur l'intérêt d'une séparation rigoureuse des différents services muséaux du fait de la crainte du feu. Cette peur n'est pas sans fondement, puisqu'en 1889 un incendie s'est déclaré dans une armoire de la galerie et presque toute la collection de

⁷⁵² A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 254 – 256.

⁷⁵³ En 1937, le bâtiment du gymnase municipal de Leyde est acheté et aménagé comme endroit d'exposition du Musée national d'Histoire naturelle. A. GIJZEN *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 204, 264.

⁷⁵⁴ Ce récit est écrit dans deux buts distincts, d'une part pour inciter l'intéressé à visiter et pour lui indiquer les trésors du musée, de l'autre pour lui éveiller son attention sur l'état délabré du bâtiment qui rend impossible une exposition adéquate des objets. F. A. JENTINK *Een bezoek aan het Rijks-museum van natuurlijke historie in het najaar van 1892* (1892) p. 7.

moutons a été perdue. Comme nous l'avons vu, il précise qu'un musée contenant des trésors pour l'avenir doit témoigner d'une séparation rigoureuse et totale entre le bâtiment de service et le bâtiment muséal propre et de plus, le bâtiment entier doit être construit sur un terrain isolé⁷⁵⁵.



Plan du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde selon Jentink, premier étage, petite salle d'exposition en bas à droite, 1912, archives de « Naturalis », Leyde.

Jentink vise l'introduction de deux autres nouveautés, c'est-à-dire une salle de conférence et une salle d'exposition temporaire. L'absence d'une salle de conférence dans les nouveaux musées nationaux à l'étranger est fortement regrettée par tous les directeurs à qui Jentink a parlé. Elle répondra à un besoin ressenti depuis longtemps, puisque selon l'esprit d'un musée moderne, les fonctionnaires doivent faire de temps en temps des cours destinés à un large public durant lesquels sont présentés des objets du musée⁷⁵⁶.

⁷⁵⁵ F. A. JENTINK *Een bezoek aan het Rijks Museum van Natuurlijke Historie in het najaar van 1892* (1892) p. 40.

⁷⁵⁶ Adolf Bernhard Meyer (1840 – 1911), fondateur et premier directeur du « Naturhistorischen Museums Dresden » de 1874 à 1906, se rend aux Etats-Unis en 1899 (A. B. Meyer *Abhandlungen und Berichte* 1900/01) et traverse l'Europe en 1901 pour visiter non seulement des musées d'histoire naturelle, mais

L'intérêt d'une salle d'exposition est d'organiser des expositions temporaires qui augmenteront, selon Jentink, l'attrait du musée.

Le nouveau bâtiment est réalisé plus ou moins d'après l'exemple du « British Museum (Natural History) » avec la construction des réserves ignifuges, une pour les objets conservés dans l'alcool et une pour les spécimens secs comme les animaux montés et les peaux. Selon Blöte, cette construction paraît approcher l'idéal d'un musée d'histoire naturelle, c'est-à-dire une réserve par excellence qui héberge « une archive de la zoologie » destinée à contenir le matériel zoologique et un centre important de recherche en zoologie systématique⁷⁵⁷.

Post-scriptum

Après une séparation de 111 ans, le Musée de Géologie et de Minéralogie faisant toujours partie de l'université en 1965 est joint au Musée national d'Histoire naturelle en 1986⁷⁵⁸. À partir de cette année-là, le musée est rattaché au « Ministère de la Culture, des Loisirs et du Travail social » et le ministre exige qu'il soit accessible aux visiteurs. La collection d'exposition du musée est transférée à la « Pesthuis » en 1990, mais le bâtiment n'est pas

également ceux représentant d'autres disciplines et même des institutions apparentées comme des bibliothèques. L'objectif de son voyage aux États-Unis et celui en Europe est de « découvrir ce qui est digne d'être retenu pour le bâtiment à construire à Dresde » et de « pouvoir bien juger les musées américains impressionnants » comme il explique dans la préface de son rapport. (A. B. MEYER *Über einige Europäische Museen und verwandte Institute, Reiseerfahrungen von A. B. Meyer* 1902) En 1900, Meyer écrit à Jentink qu'il est prêt à le mettre au courant des résultats de son voyage d'études aux États-Unis. (A. B. MEYER *Über Museen des Ostens der Vereinigten Staaten von Nord Amerika, Reisetudien von A. B. Meyer I et II* 1902). Meyer est disposé à parler à Jentink des pour et des contre tout en visant la construction du nouveau musée. Dans la même année, Jentink demande au Collège d'insister auprès du ministre des affaires étrangères, pour que celui-ci l'autorise, accompagné ou non par un architecte, de visiter Meyer pour étudier ses projets, échanger leurs expériences de plusieurs années et parler des questions difficiles de chauffage et d'éclairage. Toutes ses visites et échanges doivent aboutir à un musée d'histoire naturelle « idéal » pour les décennies à venir tout en répondant aux exigences modernes. (Correspondance officielle No. 19 rédigée à Leyde, le 20 février 1900, Archives nationales No. 3.12.17, La Haye)

⁷⁵⁷ H. C. BLÖTE 'Natuur en mensch LIII' *Een en ander over 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie* (1933) p. 236, 237.

⁷⁵⁸ Communication personnelle de C. SMEENK, conservateur émérite de mammifères, « Naturalis », Leyde.

adéquat pour y exposer les spécimens. Le nouveau musée « Naturalis » s'ouvre au public en 1998 et ce n'est qu'à partir de cette année-là que le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde devient réellement un musée public.

Conclusion

Si nous considérons le Musée national d'Histoire naturelle de Leyde du point de vue des développements de la présentation et de la valorisation des sciences naturelles, nous pouvons conclure qu'il est « conservateur ». Schlegel, qui succède à Temminck comme directeur en 1858, est un zoologiste systématiste convaincu et jusqu'à la fin de son directorat en 1884, il ne s'écarte pas de la direction qu'il a prise dès le début. Schlegel tient fermement aux études systématiques s'appuyant uniquement sur la morphologie ce qui se reflète dans un aménagement de l'espace et une présentation des collections, strictement scientifique et systématique pour faciliter l'étude de l'ensemble des animaux et la comparaison des formes. Il est néanmoins prêt à tenir compte du public en rendant la présentation plus attrayante tant qu'elle ne se heurte pas à ses conceptions scientifiques. En dehors de la mise en scène des animaux les plus caractéristiques placés au premier plan et entourés par les autres spécimens, l'aspect esthétique se traduit par la réalisation d'une unité de ligne et de couleur au sein de cette présentation. Mais, il en reste là et il en résulte que Schlegel doit défendre ses idées contre ceux qui déclarent que ses conceptions sont vieilles et bornées. Schlegel reste donc proche des concepts de l'époque précédente où les musées étaient confrontés à une quantité considérable de spécimens collectés et adoptaient un aménagement strictement systématique dans l'exposition des objets nécessitant une révision régulière de l'arrangement en fonction des progrès de la connaissance.

Nous voyons une même attitude de refus vis-à-vis de la séparation des collections en une collection pour les scientifiques et une pour le public telle qu'elle est initiée dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Angleterre. Le musée de Leyde ne prend pas part à

cette évolution et la discussion sur cette question n'a même pas lieu à l'intérieur du musée. Schlegel est bien conscient de l'existence de ce débat, mais comme son collègue Peters, directeur du « Museum für Naturkunde » de Berlin, il est d'avis qu'il ne faut pas appliquer ce principe. Pour lui, l'objectif du musée d'histoire naturelle est avant tout la création d'un établissement dédié à la science et à la recherche en systématique. Dans ce contexte, Peters part d'un autre principe que Schlegel : il est d'avis que le public a droit à prendre connaissance de tous les trésors naturels, puisqu'ils ont été acquis pour toute la nation et que toute autre forme de présentation que l'approche systématique amènerait à ne plus tout exposer et à priver le public d'une partie de ses biens. Dès que Möbius succèdera à Peters, il appliquera de nouvelles conceptions dans le musée, alors que Jentink succèdera à Schlegel sans changer radicalement les principes de rangement. Une révolution muséologique résultant d'une réflexion profonde sur le rôle du musée ne s'y fait toujours pas alors à Leyde.

Le principe de la séparation des collections est dicté par plusieurs motifs dont un est l'encombrement progressif des locaux. La conception démocratique du musée fait qu'un public plus nombreux et plus intéressé exige un arrangement et une accessibilité adaptés, accompagnés par une esthétique et de nouveaux concepts de présentation. Comme les demandes du public s'écartent de celles des scientifiques, la séparation des collections résoudra ce problème. Les musées sont ainsi mieux capables de concilier les deux partis opposés. La scission s'accompagnant de la création d'une collection publique fait que les spécimens perdent leur caractère d'instrument de recherche au profit des fins éducatives et esthétiques. Cet aspect esthétique joue un rôle important au sein des établissements naturalistes de taxidermie privés qui se développent au XIX^e siècle et où les préparateurs sont libres de leurs mouvements, sans qu'ils soient liés aux exigences des scientifiques. Dans ce contexte, nous retrouvons une liberté qui rappelle celle des détenteurs de cabinets de curiosités au XVI^e siècle. La volonté de plaire aux yeux des visiteurs est un élément primordial, mais l'ambition scientifique peut ne pas nécessairement être à la même hauteur. Ce mouvement correspond néanmoins aux développements de nouveaux concepts à l'intérieur de la Science qui dictent une nouvelle présentation des spécimens dans les musées d'histoire naturelle. Ainsi, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, en

dehors de l'influence publique, c'est l'écologie qui amène à introduire des dioramas pour souligner les interactions des organismes et de l'environnement.

L'aspect éducatif des collections ne se développe que marginalement à Leyde. Jentink, qui reconnaît néanmoins la valeur des dioramas introduit ici et là quelques « habitat group », mais dans ses grandes lignes l'aménagement reste tel qu'il était, alors même que la construction du nouveau musée à Leyde se réalise beaucoup plus tard qu'à Londres, Paris et Berlin.

En 1905, la première partie du musée est achevée, mais la réalisation des grandes réserves se fait attendre jusqu'en 1912, sans que le bâtiment des expositions soit réalisé. Faute de moyens financiers et suite au déclenchement de la première guerre mondiale en 1914, les locaux d'exposition ne se réaliseront pas. Leyde accroît donc son retard par rapport aux musées d'histoire naturelle de Londres et de Berlin. Dans ce contexte, il faut considérer également la position singulière du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Le débat sur la dislocation des collections y a lieu, mais ce sont les « traditionnalistes » qui prennent le dessus et la Galerie de Zoologie à son ouverture en 1889 n'a pas beaucoup évolué depuis Daubenton. Le concept moderne de distinction entre collection de recherche en réserve et collection éducative en exposition est toutefois réalisé dans la Galerie de Paléontologie et Anatomie comparée en 1898.

Références chapitre 4

- AGASSIZ, L. 'On the arrangement of Natural History collections' *The animals and magazine of natural History* 3rd series, vol. 9, 1862.
- ARNOLD, K. *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* Ashgate Publishing Company, Burlington, 2006.
- BATHER, F. A. 'The function of museums : a re-survey' *Popular Science Monthly* 64, 1904.
- BERGVELT E., R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik, Nederlandse kunst- en rareiteitenverzamelingen, 1585 – 1735* Waanders Uitgevers, Zwolle, 1992.
- BERKEL, K. VAN 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.
- BLÖTE, H. C. 'Een en ander over 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie' *Natuur en Mensch L III* 1933.
- BOURDIER, F. 'Origines et transformations du cabinet du Jardin Royal des Plantes' *Revue française des sciences et des techniques*, Volume 18, 1962.
- BROWN GOODE, G. 'The museums of the future' *Annual Report of the U. S. National Museum for 1888 – 1889*, pages 427 – 445, Government printing office, Washington, 1891.
- CORRESPONDANCE OFFICIELLE 1820 – 1913, Archives nationales Numéro 3.12.17, La Haye.
- CRÉMIÈRE, C. *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- DAUBENTON, L. J. M. *Histoire naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi*, troisième tome, 1759.
- DEZALLIER D'ARGENVILLE, A. J. *La Conchyliologie ou Histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier, Guillaume De Bure, Paris, 1780.
- DROSTE, F. VON *Das Reichsmuseum zu Leyden* J. Ornith. XV 1867.
- EIDELMAN, J., M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* Presses universitaires de France, Paris, 2000.
- FALK, P. L. A. 'Programma voor den bouw van een nieuw natuurhistorisch Museum enz., voorgelegd aan den heer architect Tiede door den Minister van Onderwijs enz. te Berlijn' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 2, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- FLOWER, W. H. *Essays on museums and other subjects connected with natural history*, MacMillan and Co., Limited, London, 1898.
- GIJZEN, A. *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* Rotterdam, W. L. & J. Brusse's Uitgeversmaatschappij N.V., 1938.
- GORGOLEWSKI, Z. 'Vergelijkend overzicht van de plannen van de heeren Tiede en Gorgolewski voor het museum te Berlijn, met toelichting van die van laatstgenoemden architect' dans J. B. A. J. M.

- VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 4, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- GRAY, J. E. 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865) p. 75 – 86.
- HOEVEN, J. VAN DER *Handboek der Dierkunde, of grondbeginselen der Natuurlijke geschiedenis van het dierenrijk* I et II, Wed. J. Allart, Delft (1827 – 1833).
- HOUT, J. VAN DEN, B. SASSEN *Historisch onderzoek naar het Van der Werffpark te Leiden*, Technische Universiteit Delft, 1987.
- HUBRECHT, A. A. W. 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3, Utrecht, 1884.
- JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.
- JENTINK, F. A. *Een bezoek aan het Rijks Museum van Natuurlijke Historie in het najaar van 1892* E. J. Brill, Leiden (1892).
- JENTINK, F. A. 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2, Imprimerie W. Kündig & fils, Genève, 1905.
- KEUREN, D. K. VAN 'Cabinets and culture : Victorian anthropology and the museum context' *Journal of the History of the Behavioral Sciences* Volume 25, 1989.
- KÖSTERING, S. 'Die Reformbewegung der Naturkundemuseen im Kaiserreich' *Museumskunde*, Band 71, 1, 2006.
- KÖSTERING, S. *Natur zum Anschauen, das Naturkundemuseum des Deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2003.
- LACAZE-DUTHIERS, H. DE 'La licence et le Museum' *Revue scientifique* série 3, XXX / 4, 22 juillet 1882.
- LAISSUS, M. Y. 'Les cabinets d'histoire naturelle' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.
- LAISSUS, M. Y. 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.
- LECLERC, COMTE DE BUFFON *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Tome troisième, p. 3, www.buffon.cnrs.fr
- MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie oder das Modelliren der Thiere und das Aufstellen und Erhalten von Natursammlungen* zweiter Teil, zweite Auflage Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1880.
- MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie oder das Modelliren der Thiere und das Aufstellen und Erhalten von Natursammlungen* zweiter Teil, Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1870.

- MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Taxidermie oder die Lehre vom Konserviren, Präpsriren und Naturaliensammlen auf Reisen, Ausstopfen und Aufstellen der Thiere, Naturalienhandel etc.* erster Teil, Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1869.
- MENSCH, P. J. A. VAN *Museum analyse model* Reinwardt Academie, Amsterdam, 2000.
- MENSCH, P. J. A. VAN 'Tentoonstelling Analyse Model, een aanzet tot een theorie van het tentoonstellen' Reinwardt Academie, Amsterdam, 2003.
- MENSCH, P. J. A. VAN 'Educatie en tentoonstellingen in natuurhistorische musea' *Museologia* nummer 11 – XII 1978.
- MEYER, A. B. *Über einige Europäische Museen und verwandte Institute, Reiseerfahrungen von A. B. Meyer* R. Friedländer & Sohn, Berlin, 1902.
- MEYER, A. B. *Über Museen des Ostens der Vereinigten Staaten von Nord Amerika, Reisestudien von A. B. Meyer I et II* R. Friedländer & Sohn, Berlin, 1902.
- MÖBIUS, K. 'Die zweckmässige Einrichtung grosser Museen' *Deutsche Rundschau* 17, Berlin, 1891.
- MÖBIUS, K. 'Rathschläge für den Bau und die innere Einrichtung zoologischer Museen' *Zoologischen Anzeiger* Nummer 171, 1884.
- OWEN, R. *On the extent and aims of a national museum of natural history* Kessinger Publishing, London, 1862.
- PARR, A. E. *Mostly about museums* The American Museum of Natural History, 1959.
- PEARCE, S. M. *Museums and their development, The European tradition 1700 – 1900* Volume 1 John Tradescant Routledge / Thoemmes Press, 1999.
- PÉQUIGNOT, A. 'Une peau entre deux feuilles, l'usage de l' « herbier » en taxidermie au XVIII^e et XIX^e siècle en France' *Revue d'histoire des sciences* Tome 59-1, 2006.
- PÉQUIGNOT, A. 'Dans la peau d'un spécimen naturalisé, la représentation du monde animal en taxidermie' *Homme animal. Histoires d'un face à face* avril, 2004.
- PÉQUIGNOT, A. 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'OCIM* Numéro 90, novembre – décembre, 2003.
- PÉQUIGNOT, A. 'La taxidermie dans l'histoire des musées d'Histoire naturelle' *La lettre de l'OCIM* Numéro Hors-série, Taxidermie 33, 2002.
- PÉQUIGNOT, A. 'Les spécimens du « Cabinet du Roy »' *La revue* Numéro 33, septembre, 2001.
- PETERS, W. 'Nota van den Hoogleraar-Directeur W. Peters te Berlijn, naar aanleiding van eenige opmerkingen vervat in een aan hem gerigt « Denkschrift »' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 1, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- POMIAN, K. 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlante, Neuilly, 2004.
- PORTER, C. M. 'Natural history in the 20th century : an oxymoron ?' *Natural history museums, directions for growth* Texas Tech University Press, Lubbock, Texas, 1991.

- PRAËT, M. VAN 'Muséums et collections d'histoire naturelle : quelle place dans l'histoire des musées ? *Histoire de l'art* Numéro 62, 2008.
- PRAËT, M. VAN 'Heritage and scientific culture : the intangible in science museums in France' *Museum* Numéro 221 – 222, Volume 56, 2004.
- PRAËT, M. VAN 'Le musée d'histoire naturelle de Lille dans la dynamique des muséums et des sciences françaises depuis le 19^e siècle' *Ann. Soc. Géol. Du Nord* T. 10, 2^{ème} série, 2003.
- PRAËT, M. VAN 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* 1996.
- PRAËT, M. VAN 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2 (1) 1995.
- PRAËT, M. VAN, C. FROMONT 'Éléments pour une histoire des musées d'histoire naturelle en France' *Points de repère* 1995.
- PRAËT, M. VAN 'Évolution des musées d'histoire naturelle : de l'accumulation des objets à la responsabilisation des publics' *La Galerie de l'Évolution, Concepts et Évaluation* Colloque international 22 – 23 novembre 1990.
- PRAËT, M. VAN 'Diversité des centres de culture scientifique et spécificité des musées' *Les sciences hors de l'école* 1989.
- RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, Archives nationales Numéro 3.12.17, La Haye.
- RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, Naturalis, Musée national d'Histoire naturelle, Leyde.
- RODE, P. 'Le musée du Duc d'Orléans' *La terre et la vie, Revue mensuelle d'histoire naturelle* 4^e année, Numéro 2, 1934.
- RODRIGUES BARBOSA, C. *L'expérience esthétique et l'art dans les musées scientifiques et techniques : possibilités de mobiliser un savoir scientifique* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris 2002.
- ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 5, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- SCHLEGEL, G. *Levenschets van Hermann Schlegel* Johannes Müller, Amsterdam, 1884.
- SCHLEGEL, H. *Entwurf eines neuen Gebäudes für die Universität zu Leiden* Commissions-Verlag von E. J. Brill, Leiden, 1881.
- SCHLEGEL, H. 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 13, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- SHEETS-PYENSON, S. *Cathedrals of Science, the development of colonial natural history museums during the late nineteenth century* McGill-Queen's University Press, Québec, 1988

- SNELLEMAN, J. F. *Mannen van beteekenis in onze dagen. Levensschetsen en portretten bijeengebracht onder leiding van Dr. E. D. Pijzel Hermann Schlegel* H. D. Tjeenk Willink, Haarlem, 1884.
- STEARNS, W. T. *The natural History Museum at South Kensington* Heinemann, London, 1981.
- TAQUET, P. 'De l'évolution de ses galeries à la Galerie de l'Évolution, Genèse d'un projet' *La Galerie de l'Évolution, concepts et évaluation* Colloque international 22 – 23 novembre, Évolution 93 Numéro 5 – 6 Lettre d'information de la Cellule de Préfiguration de la Grande Galerie du Muséum, 1990.
- VERHEIJEN, J. B. A. J. M., P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Nummer 12, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- VISSER, R. W. P. 'De ontwikkeling van het natuurhistorisch museum sedert 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders, Zwolle, 2005.
- WILSON, D. M. *The British Museum* British Museum Publications Ltd, London, 1989.
- WONDERS, K. *Habitat dioramas, Illusions of wilderness in museums of natural history* Acta Universitatis Upsaliensis Figura Nova Series 25, Uppsala, 1993.
- WONDERS, K. 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 Uppsala, 1989.
- YANNI, C. *Nature's museums, Victorian science and the architecture of display* Princeton Architectural Press, New York, 2005.
- YANNI, C. 'Divine display or secular science, Defining Nature at the Natural History Museum in London' *JSAH* / 55 : 3, September 1996.

Conclusion générale

L'histoire du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » de Leyde est marquée par un élément essentiel qui détermine son évolution pendant presque deux siècles et demi. Dès sa création en 1820, le musée d'histoire naturelle est marqué par son statut universitaire, c'est-à-dire par le fait que le musée est partie intégrante de l'université. Dans ce contexte, il s'écarte du Muséum d'Histoire naturelle de Paris et du « British Museum » de Londres qui sont des musées nationaux indépendants de l'université dès leur fondation, respectivement en 1626 et en 1753.

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'université joue un rôle important dans la tradition des cabinets d'histoire naturelle au XVI^e siècle, d'abord en Italie et puis ailleurs en Europe. Ce sont ces établissements qui disposent d'un jardin botanique et d'un théâtre anatomique pour la recherche et l'enseignement de la médecine et de la botanique et sont de plus munis d'un cabinet. Cette alliance incarne l'idéal humaniste de la Renaissance où la Nature, l'art et la science se rencontrent. Les cabinets ne servent pas seulement à conserver des collections et à instruire les étudiants, ils sont également ouverts au public afin de leur procurer récréation et agrément. En dehors des cabinets universitaires, il existe des cabinets privés, renommés dont le propriétaire est souvent un érudit rattaché à l'université.

L'université de Leyde, notamment le cercle autour du jardin botanique, témoigne d'un fort intérêt pour l'histoire naturelle. Son cabinet est doté d'une collection de curiosités et de spécimens naturels alors réunis par les professeurs successifs de zoologie. Plus importantes sont néanmoins les collections privées dans la République des Provinces-Unies qui dépassent souvent celles de l'université en quantité et en qualité. Ce phénomène s'explique par les conditions favorables du pays, à savoir sa situation au bord de la mer, la possession d'une puissance navale et la disponibilité d'un monopole commercial en Asie permettant l'arrivée régulière de spécimens pour un public qui dispose d'un pouvoir d'achat important pour se les procurer. Un grand nombre de cabinets privés se créent ainsi et c'est dans ce domaine que la République se distingue des autres pays européens.

La collection privée de Temminck et le Cabinet national d'Histoire naturelle constitué par Louis Napoléon en 1806 à Amsterdam sont joints au cabinet académique de Leyde pour permettre la création en 1820 du « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie ». Le musée s'ajoute à l'université car, sa présence favorise son utilisation pour l'enseignement universitaire. De plus, avec l'arrivée de la collection du Stathouder offerte par le roi à la ville, Leyde devient une référence nationale et internationale.

Comme cela est décrit dans le troisième chapitre de cette recherche, le cadre universitaire du musée conduit à des tensions internes par rapport à son statut et à son objectif. Indépendant, national et scientifique pour les directeurs de musée, il est au contraire considéré comme outil d'enseignement dans le cadre universitaire pour les professeurs de zoologie vu que le musée fait partie intégrante de l'université. Cette controverse entre les deux parties concernées se poursuit pendant presque plus de deux siècles car, le musée ne sera séparé de l'université qu'en 1965. La source de ces divergences de points de vue résulte des stipulations formulées dans les documents fondateurs en 1820 qui sont peu précis et permettent des interprétations divergentes faisant écho aux intérêts des différentes parties en présence. D'une part, le cabinet académique de Leyde est réuni avec le cabinet national d'Amsterdam et est désormais désigné comme musée national, d'autre part, l'utilisation des collections est mentionnée comme étant au profit de l'enseignement public à Leyde car, toutes les universités dans la République doivent pouvoir disposer d'un cabinet d'histoire naturelle. Ces stipulations se contredisent complètement, mais les deux parties intéressées, c'est-à-dire les directeurs du musée qui se considèrent en charge d'un établissement national et les professeurs de zoologie qui estiment que la collection est au service de leur charge d'enseignement à l'université de Leyde y empruntent les unes et les autres des éléments servant leurs prérogatives. En faveur du musée et de ses directeurs, nous pouvons souligner le fait que les dépenses réservées au musée national seront séparées entièrement de celles de l'université à partir du premier janvier 1822. Cette mesure renforcera l'idée de son indépendance et c'est une conclusion que les directeurs ont toujours adoptée. Les professeurs de zoologie

s'appuient à l'inverse sur la stipulation qui indique que toutes les universités ont droit de pouvoir disposer d'un cabinet académique pour illustrer leurs cours.

Le musée et l'université sont supervisés par un « College van Curatoren » (Collège de Contrôle), un organe imposé de manière hiérarchique veillant ainsi à un bon déroulement des activités du musée et auquel le directeur doit rendre des comptes. Les problèmes entre le musée d'histoire naturelle et l'université reviennent régulièrement et les « attaques » les plus sérieuses de l'université se font aux moments de changement de directorat. À chaque fois, le Collège a pris le parti du musée comme nous l'avons vu dans le conflit entre Schlegel et le professeur Van der Hoeven. Le Collège défend l'indépendance du musée, mais souligne en même temps qu'il constitue un outil servant à l'enseignement de l'université. Bien que le Collège soit intervenu à chaque fois qu'il y avait un problème entre les deux parties concernées, les problèmes perdurent tout au long de la période étudiée. Il est possible de comparer, comme cela a été fait dans le deuxième chapitre, cette organisation à celle du « British Museum » où un conseil de surveillance, les « Trustees », est également mis en place pour assurer le bon déroulement des affaires au musée. Les « Elected Trustees » dont une unité plus petite, le « Standing Committee » plus précisément, y est chargée de la direction du musée. Ce conseil est mis en place à l'initiative de Sloan, le collectionneur et fondateur virtuel du musée afin de garantir la sauvegarde et le maintien de ses collections. Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris connaît une structure qui se distingue des précédents musées d'histoire naturelle par son origine. Il est créé comme une institution nationale, indépendante de l'université en 1626 et à partir de 1793, les professeurs élisent parmi eux le directeur chargé uniquement de faire exécuter les règlements et les délibérations de l'assemblée qu'il présidera, tandis qu'ils rendent directement compte au public de leurs travaux lors des conférences. Comme nous l'avons vu, cette organisation de la gouvernance du musée est directement liée à l'idéologie et aux pratiques de la Révolution française.

Après l'analyse des tensions et de la lenteur de l'évolution du musée de Leyde, peut-on tirer la conclusion qu'un musée situé au sein d'un cadre universitaire constitue a priori une forme d'organisation problématique ? La réponse ne peut pas être affirmative, mais

clairement il apparaît plus nécessaire que dans tout autre cas que sa fonction soit bien déterminée et de manière explicite par rapport aux diverses missions de recherche et d'enseignement de l'université.

À Leyde, le musée est indépendant, national et voué à la recherche scientifique selon les directeurs, tandis que les professeurs sont d'avis qu'il fait partie de l'université en tant que cabinet académique et constitue ainsi un outil de l'enseignement. Les directeurs de musée, Temminck, Schlegel et Jentink ne sont pourtant à priori pas contre un lien avec l'université, mais le fait que les professeurs de zoologie revendiquent leur droit à l'utilisation des spécimens désirés pour leur enseignement (spécimens qui ne sont pas toujours retournés ou qui reviennent endommagés) leur gêne. Comme l'écrit Schlegel, les professeurs ne savent pas comment les manipuler. Dans ce contexte, seule une bonne entente personnelle entre les deux parties opposées peut permettre une collaboration adéquate. Mais les statuts fondateurs n'assurant pas une gouvernance claire, une incompatibilité de caractère entre les personnes concernées se manifeste malheureusement à plusieurs reprises. Ainsi, Temminck s'entend bien avec Van der Hoeven, tandis qu'une mésentente assez prononcée se manifeste ensuite entre ce professeur et Schlegel. Selenka qui succède à Van der Hoeven collabore néanmoins bien avec lui et enfin Jentink est régulièrement en conflit avec le professeur Hoffmann pendant une grande partie de son directorat.

Comme nous l'avons constaté dans les deuxième et troisième chapitres, les problèmes rencontrés sont essentiellement à imputer aux conceptions différentes et a priori opposées existantes relatives à la fonction du musée. En outre, s'y ajoute parfois une incompatibilité de caractère des personnes en question renforcée par la nature contradictoire des missions stipulées dans les actes fondateurs et documents administratifs ultérieurs.

Si le musée d'histoire naturelle est indépendant de l'université, il n'est pas automatiquement dispensé pour autant d'intérêts contradictoires avec l'université. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, le Muséum d'Histoire naturelle à Paris est entièrement séparé de l'université dès sa création au XVII^e, mais les deux établissements sont néanmoins à plusieurs reprises en compétition et connaissent des

conflits. L'édit de création en 1626 place le Muséum à Paris clairement en compétition avec la Faculté de Médecine. Après les stipulations du décret de la Convention nationale de 1793, son but principal devient l'enseignement public de l'histoire naturelle prise dans toute son étendue, mission qu'il assurait de fait après avoir cessé la compétition avec la Faculté de Médecine qui avait fait évoluer son enseignement. Depuis la fin du XVII^e, les enseignements s'y appuient sur une professionnalisation originale de la recherche en histoire naturelle et l'équilibre entre recherche et enseignement sera variable d'une époque à l'autre. La création de postes de professeurs titulaires de chaires au lieu de postes de conservateurs tend à corroborer l'opinion qu'il s'agit d'un établissement d'enseignement supérieur s'appuyant sur des recherches, tandis que le développement des chaires « à collections » au début du XIX^e siècle donne l'impression que le Muséum privilégie davantage la muséographie et la recherche en systématique. Un changement a lieu à la fin du XIX^e siècle quand l'introduction de chaires « sans collections » semble écarter le Muséum de l'enseignement pratique et qu'il se trouve comme cela avait déjà été le cas à sa création avec la Faculté de Médecine, dans une position de compétition avec l'université, dans ce cas la Faculté des Sciences. Dans ce champ de forces, les intérêts contradictoires se trouvent non seulement à l'extérieur du Muséum, entre le Muséum et l'université française, mais encore à l'intérieur de l'établissement où les professeurs titulaires de chaires « à collections » s'opposent à ceux titulaires de chaires « sans collections » sur les formes de diffusion de la science et les domaines de recherche à développer.

Les stipulations de l'acte qui favorisent la création du « British Museum » mentionnent le plus ouvertement l'objectif public du musée. Les collections ne sont pas seulement accessibles pour l'étude et le divertissement des érudits et des curieux, mais en même temps elles servent à l'intérêt général et sont au profit du public. Bien que les deux musées, celui de Leyde et de Paris soient des musées qui s'ouvrent au public en 1820 et en 1635 respectivement, c'est le « British Museum » comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre qui est le plus explicite à ce sujet dans ses stipulations. Son fondateur virtuel, Sloane, a voulu déplacer son cabinet de Chelsea à Londres, pour qu'un plus grand nombre de visiteurs puisse voir les trésors collectés et l'Acte de fondation du musée souligne cette vocation publique. Cette attitude visant un objectif bien plus large initié par

Bacon au XVII^e siècle s'explique par le principe d'élever le niveau éducatif de la population en préconisant la création de connaissances utiles et fiables qui ne peuvent être atteintes que par la réorganisation profonde de la base sociale de la société. Bien que les stipulations de l'acte de fondation du musée de Leyde précisent que le musée est ouvert au public à des jours fixes, les directeurs sont néanmoins expressément d'avis que la science constitue son objectif principal. Le fait que le musée national est établi à Leyde, première ville universitaire et pas à Amsterdam, la plus grande ville du pays, en est également une preuve. Le décret de la Convention nationale de 1793 ne mentionne pas l'ouverture du Muséum de Paris au public, mais celle-ci est effective depuis un siècle et demi et pour répondre à l'idéologie de la Révolution française, les professeurs doivent rendre compte de leur travail au public et ils s'adressent explicitement à un public général plutôt qu'à un corps étudiant au sein de l'institution. Dans ce contexte, les collections jusque-là pour le progrès des sciences ne sont pas seulement « pour » le peuple, mais sont avant tout « au » peuple.

Dans la mesure où le British Museum a les statuts fondateurs les plus prononcés dans le respect des intérêts du public, il n'est pas surprenant que les Anglais soient avec les Américains les précurseurs de la révolution muséologique qui a lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Quant à l'évolution de la présentation des spécimens au cours du temps, nous avons vu dans le quatrième chapitre que la science dicta pour une grande partie l'exposition des objets. À l'époque des cabinets de curiosité, leur arrangement donne l'impression qu'il n'y a pas de structure et que les objets sont mis là où ils tapent à l'œil, voire là, où il y a de la place et ainsi là, où cela convient le mieux au propriétaire. Ils sont arrangés d'après des considérations esthétiques de symétrie juxtaposant des aspects semblables et dissemblables. Cette symétrie permet de découper, de distribuer et d'accentuer les parallélismes ce qui donne au regard une sorte d'esthétique, mais aussi de compréhension qui va contribuer à la genèse de la systématique au XVII^e et de l'anatomie comparée au XVIII^e. Cette époque préscientifique est suivie par une époque où la science va de pair avec le mode d'exposition et la présentation des collections des musées nationaux du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle présente exclusivement la taxonomie et mobilise

pour cela essentiellement la comparaison. La présentation s'appuie ainsi sur de larges collections qui sont arrangées de manière systématique et classificatoire. Cet ordre méthodique est normalisé entre autres par le Suédois Linné au XVIII^e siècle dont le système rencontre un grand écho dans la communauté scientifique où se multipliaient depuis le début du siècle plusieurs systèmes taxonomiques.

La révolution muséologique du XIX^e siècle résulte d'une réflexion sur le rôle du musée d'histoire naturelle et se traduit par une modification des présentations des spécimens. La prise en compte du public induit l'exposition thématique où l'aspect éducatif prend une place de plus en plus importante. Cette muséologie sélectionne les objets pour illustrer un discours et crée ainsi une séparation entre l'objet scientifique et l'objet muséologique. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre, le diorama est par rapport à l'écologie l'un des procédés qui reflète cette modification.

La séparation des collections en une collection scientifique et une collection publique – le modèle bipartite – est également imposée par la quantité considérable de spécimens et la demande d'un public de plus en plus intéressé. En Europe, les Anglais ont été les premiers à souligner que la volonté de combiner deux buts, à savoir celui de procurer tous les moyens possibles aux étudiants et scientifiques d'étudier et d'examiner les spécimens et celui d'instruire et divertir une large couche de la population, est contradictoire. Le visiteur a d'autres exigences en ce qui concerne la présentation que les scientifiques. Le musée public demande une réduction du nombre d'objets qui doivent être sélectionnés soigneusement pour illustrer l'histoire qu'ils sont susceptibles d'aider à raconter. Le musée scientifique à l'inverse exige que les scientifiques aient les objets sans cesse à portée de main et qu'ils ne soient pas dérangés pendant leur travail. Ce modèle développé aux Etats-Unis et introduit en Angleterre dans les années 1880 n'est pas immédiatement adopté dans tous les pays européens. En Scandinavie, le débat conduit à une rupture radicale avec la création de musées scientifiques, conçus autour d'expositions comme le « Biologiska Museet » à Stockholm, ouvert au public en 1893.

L'aménagement de la nouvelle Galerie de Zoologie du Muséum s'accompagne d'un vif débat sur la question de l'aménagement de la nouvelle galerie parisienne, mais à son ouverture en 1889, il s'agit encore d'une vaste bibliothèque d'objets. Pour les

zoologistes, elle reste essentiellement une réserve ouverte où toutes les collections sont exposées. Les partisans d'une exposition thématique n'obtiendront succès qu'avec l'ouverture de la Galerie de Paléontologie et Anatomie comparée en 1898.

Les directeurs Peters et Schlegel rejettent dans les années 1860 la séparation des collections en soulignant que la population a le droit de voir la présentation complète de tous les spécimens. Les deux directeurs sont la personnification de ce concept, bien que pour des raisons différentes. Peters veut permettre une utilisation libérale des collections sans faire de distinction entre les chercheurs professionnels et amateurs et le seul moyen d'y arriver est d'exposer tout à la représentation nationale. Schlegel, un zoologiste systématicien convaincu, rejette, lui, la dislocation des collections car, il est d'avis qu'il faut faciliter la vue générale pour permettre une comparaison des individus et parties. Pour Peters et Schlegel, le modèle bipartite rompt l'unité de la série exposée, les spécimens conservés en peaux migreraient dans les réserves et seule une sélection de spécimens naturalisés serait désormais exposée, le public étant finalement privé des collections qui lui appartiennent.

Les deux musées de Berlin et de Leyde sont des musées universitaires et l'impression existe que ce sont justement ces musées qui se montrent les plus réticents aux nouveaux développements. Cette hypothèse doit néanmoins être nuancée suite à l'arrivée de Möbius, nouveau directeur à Berlin. Comme il n'est pas du même avis que son prédécesseur Peters, il change l'arrangement des spécimens et dissocie les collections dès son entrée en fonction. On doit également noter que l'université de Leyde ne s'est pas mêlée de la question de la présentation et ce sont les directeurs qui sont libres durant toute cette période de décider et de réaliser l'arrangement des spécimens selon leurs conceptions.

Pendant le directorat de Jentink, celui-ci en introduisant progressivement des dioramas au musée prend nettement en compte les intérêts du public. Il est également prêt à appliquer le principe de la séparation des collections, mais non pas pour répondre aux besoins du public, mais afin de protéger les intérêts de la science ce qui s'explique par l'objectif de recherche scientifique du musée comme nous l'avons analysé dans le quatrième chapitre. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la construction du bâtiment exposition du

nouveau musée d'histoire naturelle à construire arrive à la dernière place et finalement, ne se réalise pas du tout faute d'argent. La conséquence en est que la séparation des collections n'a pas lieu à Leyde ou plus précisément que le musée de Leyde demeure un établissement essentiellement dévolu à la recherche scientifique en taxonomie.

Le Musée national d'Histoire naturelle, ainsi que le Musée national des Antiquités et celui de l'Ethnographie à Leyde sont des musées nationaux au sein de l'université. À la question : ce caractère universitaire a-t-il une influence positive ou négative sur le développement du musée, la réponse doit être plutôt négative. Comme dans les musées nationaux de Paris et de Londres, les directeurs du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde sont entièrement libres dans le choix des acquisitions et du mode de présentation des spécimens. Dans ce domaine, l'influence n'est ni positive ni négative. L'influence fâcheuse réside dans le fait que le Collège veille sur l'université *et* sur le musée et qu'il sert ainsi deux établissements qui ont des intérêts opposés ou du moins non clarifiés depuis la fondation du musée. C'est la raison pour laquelle le Collège a toujours souligné l'indépendance du musée, mais celui-ci ayant la fonction complémentaire de servir à l'enseignement académique, il ne peut que rappeler que les professeurs de zoologie doivent pouvoir se servir des collections du musée pour leurs cours. Tant que le musée est sous le toit de l'université jusqu'en 1965, cette situation resta inchangée. L'incompatibilité de caractères des directeurs de musée et de quelques professeurs n'a que compliqué la situation et nuit à leur collaboration. Dans ce contexte, le musée d'histoire naturelle de Leyde constitue un cas spécifique. Néanmoins, les tensions existantes entre directeurs et professeurs illustrent premièrement, les tensions qui se développent au XIX^e au sein des sciences biologiques entre systématiciens et expérimentalistes et deuxièmement, les contradictions entre conservation et exposition qui ont mené à la structuration moderne de l'espace du musée qui, même lorsqu'il réexplore aujourd'hui le concept de la réserve visitable, ne laisse plus directement l'accès à la totalité de la collection à la société.

Références

AGASSIZ, L. 'On the arrangement of Natural History collections' *The animals and magazine of natural History* 3rd series, Volume 9, 1862.

ANDIA, B. de *Les musées parisiens* Action artistique de la ville de Paris, Paris, 2004.

ARNOLD, K. *Cabinets for the curious, Looking back at early English museums* Ashgate Publishing Company, Burlington, 2006.

ASMA, S. T. *Stuffed animals and pickled heads* Oxford University Press, Oxford, 2001.

BALLÉ, C., D. POULOT *Musées en Europe, une mutation inachevée* La Documentation Française, Paris, 2004.

BATHER, F. A. 'The function of museums : a re-survey' *Popular Science Monthly* 64, 1904.

BAZIN, G. *Le temps des musées* Desoer, Hachette, Liège et Paris, 1967.

BENNETT, T. *The birth of the museum* Routledge, London, 1995.

BERETTA, M. *From private to public* Watson Publishing International, Sagamore Beach, 2005.

BERGVELT, E., D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders Uitgevers, Zwolle, 2005.

BERGVELT, E., R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik, Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735* Waanders Uitgevers, Zwolle, 1992.

BERKEL, K. VAN *Citaten uit het boek der natuur, opstellen over Nederlandse wetenschapsgeschiedenis* 1998.

BERKEL, K. VAN 'Citaten uit het boek der natuur' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.

BERKEL, K. VAN 'Institutionele verzamelingen in de tijd van de wetenschappelijke revolutie (1600 – 1750)' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders, Zwolle, 2005.

BLANCKAERT, C. *Le Muséum au premier siècle de son histoire* Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 1997.

BLÖTE, H. C. 'Een en ander over 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie' *Natuur en Mensch L III* 1933.

BOURDIER, F. 'Origines et transformations du cabinet du Jardin Royal des Plantes' *Revue française des sciences et des techniques* Volume 18, 1962.

BOUTROUE, M. E. 'Le cabinet d'Ulisse Aldrovandi et la construction du savoir' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlande, Neuilly, 2004.

BRITISH MUSEUM ACT, Cap. 22, London, 1849.

BROUT, N. 'Samuel Quiccheberg Inscriptions ou titres ou théâtre immense' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 2004.

BROWN GOODE, G. 'The museums of the future' *Annual Report of the U. S. National Museum for 1888 – 1889*, pages 427 – 445, Government printing office, Washington, 1891.

CAYGILL, M. 'Sloane's will and the establishment of the British Museum' dans A. MACGREGOR *Sir Hans Sloane* The British Museum Press, London, 1994.

COLENBRANDER, H.T. *Gedenkschriften van Anton Reinhard Falck* 's Gravenhage, 1913.

COOMANS, H. E. 'Conchology before Linnaeus' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

COOK, H. *Matters of Exchange, Commerce, Medecine, and Science in the Dutch Golden Age* New Haven, 2007.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE 1820 – 1913, Archives nationales Numéro 3.12.17, La Haye.

CRÉMIÈRE, C. *La science au musée* Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.

DAUBENTON, L. J. M. *Histoire naturelle et particulière avec la description du Cabinet du Roi*, troisième tome, 1759.

DAVENNE, C. *Modernité du cabinet de curiosités* L'Harmattan, Paris, 2004.

DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE du 10 juin 1793 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.

DEZALLIER D'ARGENVILLE, A. J. *La Conchyliologie ou Histoire naturelle des coquilles* Troisième édition, Tome premier, Guillaume De Bure, Paris, 1780.

DIXON HUNT, J. 'Curiosities to adorn cabinets and gardens' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

DROSTE, F. VON *Das Reichsmuseum zu Leyden* J. Ornith. XV 1867.

DULLEMEIJER, P. *Van Zoötomie tot Zoölogie : een historische schets van de Leidse algemene dierkunde* Universitaire Pers Leiden, Leiden, 1976.

DUPARC, F. J. *Een eeuw strijd voor Nederlands cultureel erfgoed* Staatsuitgeverij, 's Gravenhage, 1975.

ÉDIT D'OCTOBRE 1642 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.

ÉDIT ROYAL du 15 mai 1635 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.

ÉDIT ROYAL du 6 janvier 1626 dans JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.

EIDELMAN, J., M. VAN PRAËT *La muséologie des sciences et ses publics* Presses universitaires de France, Paris, 2000.

FALK, P. L. A. 'Programma voor den bouw van een nieuw natuurhistorisch Museum enz., voorgelegd aan den heer architect Tiede door den Minister van Onderwijs enz. te Berlijn' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 2, E. J. Brill, Leiden, 1878.

FINDLEN, P. *Possessing nature, museums, collecting, and scientific culture in early modern Italy* University of California Press, London, 1996.

FLOWER, W. H. *Essays on museums and other subjects connected with natural history* MacMillan and Co., Limited, London, 1898.

FOUCAULT, M. *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966.

GELDER, R. VAN 'Nederlandse kunst- en rariteitenverzamelingen, 1585 – 1735' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.

GELDER, R. VAN 'Liefhebbers en geleerde luiden' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.

GEORGE, W. 'Alive or dead : zoological collections in the seventeenth century' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

GIJZEN, A. 's *Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* W. L. & J. Brusse's Uitgeversmaatschappij N.V., Rotterdam, 1938.

GORGOLEWSKI, Z. 'Vergelijkend overzicht van de plannen van de heeren Tiede en Gorgolewski voor het museum te Berlijn, met toelichting van die van laatstgenoemden architect' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 4, E. J. Brill, Leiden, 1878.

GOULD, S. J. 'Cabinet museums revisited' *Natural history* 1, 1994.

GRAY, J. E. 'Presidential Address' *Report of the thirty-fourth meeting of the British Association for the Advancement of Science* (1865) p. 75 – 86.

GÜNTHER, A. *The history of the collections contained in the natural history departments of the British Museum* Volume 1, British Museum, London, 1904

HARDENBERG, H. E. J. VAN DE POL *Het archief van Curatoren der Leidsche Universiteit* 1^e tome 1574 – 1815 et 2^e tome (1815 – 1877), 1934 – 1935.

HEIM, R. 'Du présent vers l'avenir' *Revue de l'enseignement supérieur* Numéro 2, 1962.

HÉRITIER-AUGE, F. *Les musées de l'Éducation nationale, Mission d'étude et de réflexion* Rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, mars 1990.

HOEVEN, J. VAN DER *Handboek der Dierkunde, of grondbeginselen der Natuurlijke geschiedenis van het dierenrijk* I et II, Wed. J. Allart, Delft (1827 – 1833).

HOEVEN, J. VAN DER *Berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie te Leiden*, J. H. Gebhard & Co., Leiden, 1860.

HOEVEN, J. VAN DER *Bijvoegsel berigt omtrent het mij verleende ontslag als opperdirecteur van 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie te Leiden*, Leiden, 1862.

HOLTHUIS, L. B. *Rijksmuseum van natuurlijke historie 1820 – 1958* Leiden, 1995.

HOOPER-GREENHILL, E. *Museums and the interpretation of visual culture* Routledge, London and New York, 2000.

HOOPER-GREENHILL, E. *Museums and the shaping of knowledge* Routledge, London and New York, 1992.

HOUT, J. VAN DEN, B. SASSEN *Historisch onderzoek naar het Van der Werffpark te Leiden*, Technische Universiteit Delft, 1987.

HUBRECHT, A. A. W. 'Hermann Schlegel in memoriam' *De Gids* Nummer 3, Utrecht, 1884.

HUIZINGA, J. *Nederland's beschaving in de zeventiende eeuw* Wolters-Noordhoff, Groningen, 1984.

HUNTER, M. 'The cabinet institutionalized : the Royal Society's 'Repository' and its background' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

IMPEY, O., A. MACGREGOR *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

INVENTARIS VAN HET ARCHIEF VAN HET COLLEGE VAN CURATOREN van de Rijks Universiteit Leiden (1830) 1878 – 1953, Centraal Archief Selectiedienst, Winschoten, 2001.

JARDINE, N., J. A. SECORD, E. C. SPARY *Cultures of Natural History* Cambridge University Press, Cambridge, 2005.

JAUSSAUD, P., E-R. BRYGOO *Du jardin au Muséum en 516 biographies* Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004.

JENTINK, F. A. 'Das Ideal eines naturhistorischen Museums' dans M. BEDOT *Compte-rendu des séances du sixième congrès international de zoologie* Tome 2, Imprimerie W. Kündig & fils, Genève, 1905.

JENTINK, F. A. *Een bezoek aan het Rijks Museum van Natuurlijke Historie in het najaar van 1892* E. J. Brill, Leiden (1892).

JORINK, E. 'De schepping in de eigen studeerkamer' *Geschiedenis Magazine* Nummer 6, jaargang 43, 2008.

JORINK, E. *Het Boeck der Natuere, Nederlandse geleerden en de wonderen van Gods Schepping 1575 – 1717* Primavera Pers, Leiden, 2006.

JURRIAANSE, J. H. 'De Rijksmusea te Leiden en de universiteit aldaar' *Adres aan de Tweede Kamer der Staten Generaal met memorie van toelichting* 1931.

KAAM, A. VAN *Museumgids Naturalis* Uitgeverij Nationaal Natuurhistorisch Museum Naturalis, Leiden, 2004.

KEUREN, D. K. VAN 'Cabinets and culture : Victorian anthropology and the museum context' *Journal of the History of the Behavioral Sciences* Volume 25, 1989.

KLAAUW, C. J. VAN *Het hooger onderwijs in de Zoölogie en zijne hulpmiddelen te Leiden* Leiden, 1926.

KÖSTERING, S. 'Die Reformbewegung der Naturkundemuseen im Kaiserreich' *Museumskunde*, Band 71, 1, 2006.

KÖSTERING, S. *Natur zum Anschauen, das Naturkundemuseum des Deutschen Kaiserreichs 1871 – 1914* Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2003.

LACAZE-DUTHIERS, H. DE 'La licence et le Muséum' *Revue scientifique*, série 3, XXX/4, 22 juillet 1882.

LAISSUS, M. Y. *Le Muséum national d'Histoire naturelle* Gallimard, Paris, 1995.

LAISSUS, M. Y. 'Les cabinets d'histoire naturelle' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.

LAISSUS, M. Y. 'Le Jardin du Roi' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.

LAISSUS, M. Y. 'Du présent vers l'avenir' *Revue de l'enseignement supérieur* Numéro 2, Paris, 1962.

LAISSUS, M. Y. 'Trois siècles d'histoire' *Revue de l'enseignement supérieur*, 1962.

LANGLEY, S. P. *Memoir of George Brown Goode 1851 - 1896* National Academy, le 21 avril 1897.

LAURENCICH-MINELLI, L. 'Museography and ethnographical collections in Bologne during the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums : The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

LECLERC, COMTE DE BUFFON *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Tome troisième, p. 3, www.buffon.cnrs.fr

LEE YOUNG, P. 'Art Bulletin' *The Musaeum of Alexandria and the Formation of the Muséum in Eighteenth-Century France* Volume LXXIX Number 3, september 1997.

LIMOGES, C. 'The development of the Muséum d'Histoire naturelle of Paris, 1800 – 1914' dans *The organization of science and technology in France, 1808 – 1914* sous la direction de R. Fox et G. Weisz, Cambridge University Press, Cambridge, 1980.

LUNSINGH SCHEURLEER, Th. H. 'Early dutch cabinets of curiosities' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

MACGREGOR, A. *Sir Hans Sloane* The British Museum Press, London, 1994.

MACGREGOR, A. 'The cabinet of curiosities in seventeenth-century Britain' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

MAIRESSE, F. 'La muséalisation du monde' dans F. MAIRESSE *L'extraordinaire jardin de la mémoire* Musée royal de Mariemont, Morlanwelz, 2004.

MAIRESSE, F. *Le musée temple spectaculaire* Presses Universitaires, Lyon, 2002.

MAIRESSE, F., A. DESVALLÉES *Vers une redéfinition du musée ?* L'Harmattan, Paris, 2007.

MARTIN, P., D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlante, Neuilly, 2004.

MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie oder das Modelliren der Thiere und das Aufstellen und Erhalten von Natursammlungen* zweiter Teil, zweite Auflage Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1880.

MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Dermoplastik und Museologie oder das Modelliren der Thiere und das Aufstellen und Erhalten von Natursammlungen* zweiter Teil, Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1870.

MARTIN, P. L. *Die Praxis der Naturgeschichte, Taxidermie oder die Lehre vom Konserviren, Präpsiren und Naturaliensammlen auf Reisen, Ausstopfen und Aufstellen der Thiere, Naturalienhandel etc.* erster Teil, Bernhard Friedrich Voigt, Weimar, 1869.

MAURIÈS, P. *Cabinets de curiosités* Gallimard, Paris, 2002.

MEHOS, D. C. 'Natuurhistorische verzamelingen en het Amsterdamse culturele leven in Artis 1838 – 1881 dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

MENSCH, P. J. A. VAN *Museum analyse model* Reinwardt Academie, Amsterdam, 2000.

MENSCH, P. J. A. VAN 'Tentoonstelling Analyse Model, een aanzet tot een theorie van het tentoonstellen' Reinwardt Academie, Amsterdam.

MENSCH, P. J. A. VAN 'Educatie en tentoonstellingen in natuurhistorische musea' *Museologia* nummer 11 – XII 1978.

MENSCH, P. J. A. VAN 'Natuurhistorische musea en hun publiek' *Intermediair* 14 jaargang 40, 6 oktober 1978.

MEYER, A. B. *Über einige Europäische Museen und verwandte Institute, Reiseerfahrungen von A. B. Meyer* R. Friedländer & Sohn, Berlin, 1902.

MEYER, A. B. *Über Museen des Ostens der Vereinigten Staaten von Nord Amerika, Reisestudien von A. B. Meyer I et II* R. Friedländer & Sohn, Berlin, 1902.

MÖBIUS, K. 'Die zweckmässige Einrichtung grosser Museen' *Deutsche Rundschau* 17, Berlin, 1891.

MÖBIUS, K. 'Rathschläge für den Bau und die innere Einrichtung zoologischer Museen' *Zoologischen Anzeiger* Nummer 171, 1884.

OLLEY, J., C. WILSON 'The natural history museum' *Architect's Journal* 181, Numéro 13, 27 march 1985.

OLMI, G. 'Science-honour-metaphor : Italien cabinets of the sixteenth and seventeenth centuries' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR, ed. *The origins of museums: The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

OWEN, R. *On the extent and aims of a national museum of natural history* Kessinger Publishing, London, 1862.

PARR, A. E. *Mostly about museums* The American Museum of Natural History, 1959.

PEARCE, S. M. *Museums and their development, The European tradition 1700 – 1900* Volume 1 John Tradescant Routledge / Thoemmes Press, 1999.

PEARCE, S. M. *Exploring science in museums* The Athlone Press, London, 1996.

PEARCE, S. M. *Museums, objects and collections* Smithsonian Institution Press, Washington D.C., 1992.

PÉQUIGNOT, A. 'Une peau entre deux feuilles, l'usage de l' « herbier » en taxidermie au XVIII^e et XIX^e siècle en France' *Revue d'histoire des sciences* Tome 59-1, 2006.

PÉQUIGNOT, A. 'Dans la peau d'un spécimen naturalisé, la représentation du monde animal en taxidermie' *Homme animal. Histoires d'un face à face* avril 2004.

PÉQUIGNOT, A. 'La taxidermie londonienne au service des premiers dioramas français' *La lettre de l'OCIM* Numéro 90, novembre – décembre 2003.

PÉQUIGNOT, A. 'La taxidermie dans l'histoire des musées d'Histoire naturelle' *La lettre de l'OCIM* Numéro Hors-série, Taxidermie 33, 2002.

PÉQUIGNOT, A. 'Les spécimens du « Cabinet du Roy »' *La revue* Numéro 33, septembre 2001.

PETERS, W. 'Nota van den Hoogleraar-Directeur W. Peters te Berlijn, naar aanleiding van eenige opmerkingen vervat in een aan hem gerigt « Denkschrift »' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voorname musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 1, E. J. Brill, Leiden, 1878.

PICKSTONE, J. V. 'Museological science ? The place of the analytical / comparative in nineteenth-century science, technology and medicine' *Science History Publications Ltd* Manchester, 1994.

PIETERS, F. J. J. M. 'Het schatrijke naturaliënkabinet van Stadhouder Willem V onder directoraat van topverzamelaar Arnout Vosmaer dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

POMIAN, K. 'Histoire naturelle : de la curiosité à la discipline' dans P. MARTIN, D. MONCOND'HUY *Curiosité et cabinets de curiosités* Atlande, Neuilly, 2004.

POMIAN, K. *Collectionneurs, amateurs et curieux Paris, Venise: XVI^e – XVIII^e siècle* Gallimard, Paris, 1987.

PORTER, C. M. 'Natural history in the 20th century : an oxymoron ?' *Natural history museums, directions for growth* Texas Tech University Press, Lubbock, Texas, 1991.

PRAËT, M. VAN 'Muséums et collections d'histoire naturelle : quelle place dans l'histoire des musées ?' *Histoire de l'art* Numéro 62, 2008.

PRAËT, M. VAN 'Heritage and scientific culture : the intangible in science museums in France' *Museum* Numéro 221 – 222, Volume 56, 2004.

PRAËT, M. VAN 'Le musée d'histoire naturelle de Lille dans la dynamique des muséums et des sciences françaises depuis le 19^e siècle' *Ann. Soc. Géol. Du Nord* T. 10, 2^{ème} série, 2003.

PRAËT, M. VAN 'Le Muséum national d'Histoire naturelle, témoin de plus de trois siècles et demi d'évolution de la muséologie des sciences' *La science en scène* 1996.

PRAËT, M. VAN 'Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en science de la vie' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2 (1), 1995.

PRAËT, M. VAN, C. FROMONT 'Éléments pour une histoire des musées d'histoire naturelle en France' *Points de repère* 1995.

PRAËT, M. VAN 'Évolution des musées d'histoire naturelle : de l'accumulation des objets à la responsabilisation des publics' *La Galerie de l'Évolution, concepts et évaluation* Colloque international 22 – 23 novembre, *Évolution* 93 Numéro 5 – 6 Lettre d'information de la Cellule de Préfuration de la Grande Galerie du Muséum, 1990.

PRAËT, M. VAN 'Diversité des centres de culture scientifique et spécificité des musées' *Les sciences hors de l'école* 1989.

RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, Archives nationales Numéro 3.12.17, La Haye.

RAPPORTS ANNUELS 1820 – 1913, Naturalis, Musée national d'Histoire naturelle, Leyde.

RIJSMUSEUM *Leidse Universiteit* 40, *stichting en eerste bloei 1575 – ca. 1650* Amsterdam, 1975.

RITTERBUSH, P. C. 'Art and Science as influence on the early development of natural history collections' *Proceedings of the Biological Society of Washington* Number 82, 561 – 578 1969.

RODE, P. 'Le musée du Duc d'Orléans' *La terre et la vie, Revue mensuelle d'histoire naturelle* 4^e année, Numéro 2, 1934.

RODRIGUES BARBOSA, C. L'expérience esthétique et l'art dans les musées scientifiques et techniques : possibilités de mobiliser un savoir scientifique Thèse de doctorat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2002.

ROYAL COMMISSION on scientific instruction and the advancement of science « Parliamentary Papers », résumé, London 1872 et 1874, 2 vol. dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 5, E. J. Brill, Leiden, 1878.

SCHEPELERN, H. D. 'The museum Wormianum reconstructed' *Journal of the History of Collections* 1990.

SCHEPELERN, H. D. 'Natural philosophers and princely collectors : Worm, Paludanus and the Gottorp and Copenhagen collections' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums : The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

SCHLEGEL, G. *Levenschets van Hermann Schlegel* Johannes Müller, Amsterdam, 1884.

SCHLEGEL, H. *Entwurf eines neuen Gebäudes für die Universität zu Leiden* Commissions-Verlag von E. J. Brill, Leiden, 1881.

SCHLEGEL, H. 'Beschouwingen van den hoogleraar-directeur H. Schlegel over de in dit rapport ontwikkelde denkbeelden' dans J. B. A. J. M. VERHEIJEN, P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Annexe 13, E. J. Brill, Leiden, 1878.

SCHNITTER, C. 'Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris : un terrain d'affrontement entre naturalistes et expérimentalistes ?' *Bull. Hist. Épistém. Sc. Vie* 2, 1995.

SCHUPBACH, W. 'Some cabinets of curiosities in European academic institutions' dans O. IMPEY, A. MACGREGOR *The origins of museums : The cabinet of curiosities in sixteenth and seventeenth century Europe* Clarendon Press, Oxford, 1985.

SECORD, J. 'The crisis of nature' *Cultures of Natural History* Cambridge University Press, Cambridge, 2005.

SERRURIER, L. 'De Leidsche Rijksmuseum' *De Gids* 1894.

SHEETS-PYENSON, S. *Cathedrals of science, the development of Colonial Natural History museums during the late nineteenth century* McGill-Queen's University Press Quebec, 1988.

SLIGGERS, B. C. 'Van individu tot instituut. De opkomst van institutionele verzamelingen' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

SLIGGERS, B. C. 'Het naturaliënkabinet van de Hollandse Maatschappij der Wetenschappen 1759 – 1866' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

SLOAN, K. *Enlightenment, discovering the world in the eighteenth century* The British Museum Press, London, 2003.

SNELLEMAN, J. F. *Mannen van beteekenis in onze dagen. Levensschetsen en portretten bijeengebracht onder leiding van Dr. E. D. Pijzel Hermann Schlegel* H. D. Tjeenk Willink, Haarlem, 1884.

SPARY, E. C. *Le jardin d'utopie, l'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution* Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2005.

SPIJKERMAN, P., F. DE LEEUW *Naturalis* uitgeverij 010, Rotterdam, 1998.

STEARNS, W. T. 'The natural History Museum' *AJ*, 1985.

STEARNS, W. T. *The natural History Museum at South Kensington* Heinemann, London, 1981.

TAQUET, P. 'De l'évolution de ses galeries à la Galerie de l'Évolution, Genèse d'un projet' *La Galerie de l'Évolution, concepts et évaluation* Colloque international 22 – 23 novembre, Évolution 93 Numéro 5 – 6 Lettre d'information de la Cellule de Préfiguration de la Grande Galerie du Muséum, 1990.

- TATON, R. *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Hermann, Paris, 1986.
- THEUNISSEN, B., R. P. W. VISSER *De wetten van het leven* Ambo, Baarn, 1996.
- TORLAIS, J. 'Le Collège Royal' dans R. TATON *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle* Histoire de la pensée, Paris, 1986.
- TRADESCANT, J. 'Musaeum Tradescantianum' *Museums and their development* Volume 1, Routledge, London, 1999.
- VEEN, J. VAN DER 'Met grote moeite en kosten' dans E. BERGVELT, R. KISTEMAKER *De wereld binnen handbereik* Waanders, Zwolle, 1992.
- VERHEIJEN, J. B. A. J. M., P. J. H. CUYPERS, A. A. W. HUBRECHT *Rapport over de inrigting van eenige voornamen musea van natuurlijke historie in het buitenland* Nummer 12, E. J. Brill, Leiden, 1878.
- VISSER, R. W. P. 'De ontwikkeling van het natuurhistorisch museum sedert 1750' dans E. BERGVELT, D. J. MEIJERS, M. RIJNDERS *Kabinetten, galerijen en musea* Waanders, Zwolle, 2005.
- VISSER, R. W. P. 'Het Rijksmuseum van Natuurlijke Historie in de 19^e eeuw' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.
- WEIDEN, W. G. *Nationaal Natuurhistorisch Museum, 175 jaar actief in de natuur* Nationaal Natuurhistorisch Museum, Leiden, 1995.
- WILSON, D. M. *The British Museum* British Museum Publications Ltd, London, 1989.
- WONDERS, K. *Habitat dioramas, Illusions of wilderness in museums of natural history* Acta Universitatis Upsaliensis Figura Nova Series 25, Uppsala, 1993.
- WONDERS, K. 'Exhibiting Fauna – From spectacle to habitat group' 32 / 2 Uppsala, 1989.
- YANNI, C. *Nature's museums, Victorian science and the architecture of display* Princeton Architectural Press, New York, 2005.

YANNI, C. 'Divine display or secular science, Defining Nature at the Natural History Museum in London'
JSAH / 55 : 3, September 1996.

ZUIDERVAART, H. J. 'Het 'kabinet der Natuurlijke Zeldzaamheden' van het Zeeuwsch Genootschap der
Wetenschappen gedurende het tijdvak 1771 – 1869' dans B. C. SLIGGERS, M. H. BESSELINK *Het
verdwenen museum 1750 – 1850* V+K Publishing, Blaricum, 2002.

Annexes

Annexe 1

L'arrêté ministériel du 31 décembre 1820 stipulant en grande partie l'aménagement des premières collections du Musée national d'Histoire naturelle de Leyde détermine ce qui suit :

1 Le Cabinet d'Histoire naturelle de Leyde, en tant qu'annexe et propriété de l'université de Leyde, portera en vertu de l'arrêté royal du 9 août 1820 N^o 75 le nom de « 's Rijks Museum van Natuurlijke Historie » (Musée national d'Histoire naturelle).

2 Ce musée réunira et sauvegardera les espèces animales (exception faite de l'homme), les squelettes, les fossiles et les minéraux.

3 Les préparations pathologiques ainsi que physiologiques des organes particuliers des animaux seront exclus de ce cabinet.

4 Les préparations susmentionnées, actuellement présentes dans l'ancien Musée d'Histoire naturelle de Leyde ainsi que dans le cabinet de Temminck et dans celui d'Amsterdam seront transférées au cabinet de physiologie de Leyde. Par contre, ce dernier cèdera au musée d'Histoire naturelle de Leyde les espèces qui appartiennent à l'ancienne collection du professeur Brugmans. Ces squelettes y seront déplacés dans la mesure qu'ils manquent au musée. Ils ne seront considérés que comme des prêts, jusqu'à ce que le cabinet de Leyde ait acquis des espèces similaires. Ils ne devront pas être détournés par le directeur.

5 Le musée sera ouvert au public à des jours fixes et en même temps, il facilitera l'accès aux praticiens de l'histoire naturelle durant les jours séparés.

6 Le professeur ou les professeurs d'histoire naturelle ainsi que ceux qui sont chargés de l'enseignement de l'anatomie comparée à la « Hoogeschool » de Leyde pourront accéder librement aux objets du musée, mais n'auront pas la permission de les éloigner des locaux. Tous les objets dont ils auront besoin pour leurs cours leur seront apportés par un commis qui les rangera après utilisation de nouveau au musée. Les objets dont ils auront besoin plus longtemps leur seront transférés par accusé de réception.

- 7 Les étudiants du professeur ou des professeurs d'histoire naturelle qui désirent consulter des objets pour leurs études y auront accès facilement.
- 8 Les noms particuliers seront attachés lisiblement à tous les objets et les catalogues prêts à être utilisés se trouvent dans les locaux.
- 9 La manière dont les objets seront acquis sera également mentionnée. Pourtant, il sera défendu de mentionner si les objets déjà présents sont originaires du cabinet de Leyde, de celui d'Amsterdam ou de celui de Temminck. Les objets moins connus, mais dont l'origine individuel importe à la science seront exempts de cette mesure.
- 10 Le directeur sera chargé de toute l'administration ménagère.
- 11 Le directeur sera tenu à entretenir un registre par ordre de numéros et de dates de tous les objets entrants et sortants.
- 12 Le directeur devra veiller à ce que les objets uniques ne soient pas éloignés du musée. L'abandon et l'échange devront se limiter à des doubles ce qui sera laissé à son jugement.
- 13 Le directeur n'apportera pas de modifications profondes et essentielles sans avis ni accord du Collège.
- 14 Le directeur fera des propositions qu'il considère nécessaire à propos du choix, du nombre et des obligations des personnes employées au musée, des fonds, des améliorations et réparations au local du musée. Ensuite, il mettra au courant le Collège des acquisitions importantes ou des autres particularités.
- 15 Ni le directeur ni les employés du musée auront le droit d'avoir une propre collection d'objets zoologiques ou minéralogiques ni auront le droit d'en faire du commerce.
- 16 La justification des fonds sera envoyée annuellement au Collège.
- 17 Annuellement, au mois de juillet, le directeur offrira un rapport professionnel de l'état du musée. En même temps, il fera les propositions qu'il jugera nécessaires. Il enverra une copie de ce rapport au ministre de « l'Education publique, de l'Industrie nationale et des Colonies ».
- 18 Les stipulations du règlement sur l'enseignement supérieur, à moins qu'elles ne soient pas modifiées par la résolution présente, s'appliqueront au directeur de musée national.

19 Le directeur du musée national sera chargé de fournir des doubles, une série d'espèces aussi complète que possible aux cabinets d'histoire naturelle des autres universités.

20 Les directeurs des cabinets académiques seront invités par le directeur, qui leur procure des objets, de céder au musée de Leyde des objets qui lui manquent. Si ces cabinets s'opposent à la cessation que le directeur de Leyde jugera importante pour la collection, celui-ci pourra faire une proposition au ministre de l'Education publique avec qui il sera en correspondance immédiate concernant tout ce qui se rapporte aux Cabinets Académiques⁷⁵⁹.

⁷⁵⁹ GIJZEN, A. *'s Rijks Museum van Natuurlijke Historie 1820 – 1915* (1938) p. 17 – 20.

Annexe 2

Édit du 6 janvier 1626 consacrant la création d'un Jardin royal des plantes médicinales dans un faubourg de la ville de Paris. Édit reproduit dans P. Jaussaud, E-R. Brygoo *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 541 - 544.



EDICT DV ROY
pour l'Establissement d'un
Jardin des Plantes
Medicinales.



LOVIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A tous presents & à venir, Salut. Encores que depuis nostre aduenement à cette Couronne nous ayons esté entierement occupez aux affaires suruenues tant au dedans que dehors nostre Royaume pour la conseruation d'iceluy, si n'auons nous pas laissé de penser soigneusement au bien particulier de nos subiects, comme nous faisons iournellement: Et sçachant qu'entre les choses les plus desirables que les hommes ayent au monde, celle de leur santé leur est des plus cheres & precieuses; Nous auons tousiours eu en singuliere recommandation les Vniuersitez establies par nos predecesseurs Roys en cedit Royaume. Mais comme celle de nostre bonne Ville de Paris est l'une des principales, & qu'enladite

A

2
Ville, soit à cause de nostre residence ordinaire, qu'à cause de l'affluence du peuple qui y habite & aborde de toutes parts. Nous auons aussi estimé deuoir rechercher toutes sortes de moyes pour seruir à l'instruction des Escoliers estudians en ladite Vniuersité, & l'vtilité de nos peuples. Sur quoy nous auons embrassé avec affectiō les aduis & propositiōs qui nous ont esté faites par nostre amé & feal Cōseiller & premier Medecin, le sieur Herouard, pour l'establissement & construction en l'vn des Fauxbourgs de nostre Ville de Paris, d'vn Jardin Royal des Plantes Medecinales, comme estans les plus excellents outils que la Nature aye produit, pour la guerison des Malades. A CES CAUSES, sçauoir faisons que desirant accroistre de plus en plus nos bien-faits à nostre dite Ville de Paris, Nous auons de nostre grace speciale, plaine puissance & auctorité Royale, statué & ordonné, Voulons, statuons & ordonnons par ces presentes, Qu'il soit cōstruiēt & estably vn Jardin Royal en l'vn des fauxbourgs de nostre Ville de Paris, ou autre tellieu proche d'icelle, de telle grandeur qu'il sera aduisé, propre conuenable, & necessaire par ledit sieur Herouard, pour y planter toutes sortes d'Herbes & Plantes Medecinales pour seruir ceux qui en auront besoin, Mesmes pour l'instruction des Escoliers de ladite Vniuersité de Medecine. Duquel Jardin nous auons accordé & octroyé, donnons & octroyons par ces dites presentes, la Surintendance audit sieur Herouard, & à ses successeurs Premiers Medecins, & non à autres: Avec pouuoir de nōmer & commettre dès à present, & quand vacation

aduendra, telles personnes qu'il iugera plus propres,
& à nous agreables, pour la direction, culture, & con-
seruation dudit Jardin, demonstration publique des-
dites Plantes, à tels iours qu'il sera par luy ordonné, le-
quel aura qualité d'Intendant dudit Jardin, sans y pou-
voir estre troublez & empeschez en aucune maniere
que ce soit. Et afin que ledit dessein puisse estre entie-
remēt executé, Voulons & nous plaist que des deniers
qui seront par nous ordonnez, il sera employé telle
somme de deniers qu'il sera iugé necessaire, tant pour
la terre, materiaux des bastimens de la Maison, clostu-
re, recouurement des Plantes & semences, tant dome-
stiques qu'estrangeres, port & voitures d'icelles, re-
couurement & apports des terres, conduicts d'eau, &
autres frais necessaires pour la construction, embellis-
sement, & entiere perfection dudit Jardin, ensemble
l'entretienement annuel dudit Jardin, & des person-
nes qui seront employez à la conduite & culture d'i-
celuy; sans que le fonds qui sera à ce destiné par Nous,
puisse estre cy apres diuertny ny employé à autre vsa-
ge, pour quelque cause & occasion que ce soit. S
D O N N O N S en mandemēt à nos amez & feaux Con-
seillers, Les gens tenans nostre Cour de Parlement de
Paris, Preuost du dit Paris ou son Lieutenant, & à tous
nos autres Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra,
que cettuy nostre present Edict & Establissement du-
dit Jardin, ils facent lire, publier, & enregistrer, & du
contenu en iceluy souffrir & laisser iouyr & vsr ledit
sieur Herouard & ses successeurs en ladite charge de
premier Medecin, ensemble ceux qui seront par eux

A ij

ſucceſſivement nommez en ladite charge d'Intendant
& Directeur dudit Jardin, plainement & paisible-
ment, ſans permettre qu'il leur ſoit fait, mis ou donné
ores ny pour l'advenir aucun trouble ou empêche-
ment au contraire, Car tel eſt noſtre plaifir. Et afin que
ceſoit choſe ferme & ſtable à toujours, Nous auons
fait mettre noſtre ſeal à ceſdites preſentes, ſauf en au-
tre choſe noſtre droit, & l'autrui en toutes. DON-
NE' à Paris au mois de Ianuier, l'an de grace Mil fix
cens vingt ſix, Et de noſtre Regne le ſeizieme. Signé,
LOVYS, & ſur le Reply, Par le ROY, DE BEAV-
CLERC, & à coſté,

*Regiſtrees, pour iouyr par l'impetrant de l'effect y con-
tenu. A Paris en Parlement le 8. Juillet 1626.*

Signé, DV. TILLET.
Et ſeellé du grand ſceau de cire verte ſur las de ſoie
rouge & verte.

Annexe 3

Principales dispositions de l'édit royal du 15 mai 1635 instituant définitivement le Jardin royal des plantes médicinales. Édit reproduit dans P. Jaussaud, E-R. Brygoo *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 545.

Sur l'avis qui nous a été donné par le feu sieur Herouard et le sieur La Brosse... de l'utilité et nécessité qu'il y a d'établir à Paris un jardin de plantes médicinales, tant pour l'instruction des écoliers en médecine que pour l'utilité publique... Attendu que l'on n'enseigne point à Paris, non plus qu'ès autres écoles de médecine du royaume à faire les opérations de pharmacie, d'où procède une infinité d'erreurs des médecins en leur pratique et ordonnance, et d'abus ordinaires des apothicaires, leurs ministres en exécution d'icelles, à la ruine de la santé et de la vie de nos sujets...

Le sieur Bouvard nous aurait supplié que trois docteurs par lui choisis dans la Faculté de Paris, soient par nous pourvus pour faire aux écoliers la démonstration de l'intérieur des plantes, et de tous les médicaments, et pour travailler à la préparation et composition de toute sorte de drogues, par voie simple et chimique...

À ces causes, confirmons ledit Bouvard et ses successeurs nos premiers médecins en la surintendance dudit jardin, et, sous lui, la nomination et provision dudit La Brosse en l'ontendance d'icelui... En outre, avons créé, à titre d'office, trois de nos conseillers-médecins de la Faculté de Paris, qui auront la qualité de démonstrateurs et opérateurs pharmaceutiques en notre jardin, pour faire la démonstration de l'intérieur des plantes, et pour travailler à toutes les opérations pharmaceutiques nécessaires pour instruire les écoliers : auxquels offices il sera par nous pourvu des personnes de MM. Jacques Cousinot, Urbain Baudineau et Cureau de la Chambre...

Si voulons que, dans un cabinet de ladite maison, il soit gardé un échantillon de toutes les drogues, tant simples que composées, ensemble toutes les choses rares en la nature qui s'y rencontreront : pour servir de règle et y avoir recours en cas de besoin; duquel cabinet le dit La Brosse aura la clef et régie, pour en faire l'ouverture aux jours de démonstration...

Et d'autant que ledit La Brosse, qui aura tout le faix de la direction et culture du jardin, ne pourra pas toujours vaquer à faire la démonstration extérieure des plantes, avons aussi créé, en titre d'office, un sous-démonstrateur, pour l'aider à faire la démonstration extérieure dans le Jardin, duquel office sera pourvu par nous Vespasien Robin, notre arboriste. Chacun desquels officiers vaquera à l'exercice de sa charge, aux jours et heures qui lui seront désignés par notre surintendant... À tous lesquels avons attribué les gages qui suivent, savoir : à notre premier médecin, surintendant de toute l'œuvre, 3.000 livres ; à chacun des trois démonstrateurs, 1.500 livres ; à La Brosse et à ses successeurs intendants, 6.000 livres ; au sous-démonstrateur, 1.200 livres.

Voulons aussi que le dit La Brosse dispose des logements, à la réserve de ce qui sera bâti pour l'instruction, le laboratoire et le cabinet pour la conservation des échantillons et raretés ; il choisira les jardiniers, portiers, etc., pour l'entretien duquel Jardin... Nous avons ordonné à l'intendant une somme de 4.000 livres par an, outre ses gages... Donnons aux démonstrateurs et opérateurs pharmaceutiques 400 livres pour l'achat des drogues, et 400 livres pour le salaire des garçons servant au laboratoire.

Pour le paiement desquelles sommes sera par nous fait un fonds de 21.000 livres, etc.

Donné à Saint-Quentin, au mois de mai 1635 ; enregistré le 15 mai.

Annexe 4

Édit d'octobre 1642 sur la liaison des postes de surintendant et intendant. Édit reproduit dans P. Jausaud, E-R. Brygoo *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 546 – 552.

EDIT DV ROY.

PORTANT VNION DES
charges de Sur-Intendant & Inten-
dant du Iardin Medecinal, estably
au Fauxbourg Sainct Victor lez Pa-
ris, à celles de Sur-Intendant & In-
tendans des baistimens de sa Maie-
sté :

Auec confirmation des Officiers dudit Iardin.

*Verifié en la Chambre des Comptes le vingt-unième iour
de Novembre 1642.*



A PARIS,
Chez SEBASTIEN CRAMOISY, Imprimeur
ordinaire du Roy.

M. DC. XLII.



O V I S par la grace de Dieu
 Roy de France & de Nauarre,
 à tous presens & à venir, Salut.
 Par nostre Edit du mois de May
 1635. & pour les causes y conte-
 nuës, nous auions en confir-
 mant & amplifiant nostre Edit
 du mois de Ianuier 1626. octroyé
 à nostre amé & feal le Sieur

Bouuart nostre premier Medecin, & à ses succes-
 seurs en cette charge, la Sur-Intendance du Iardin
 des Plantes medecinales, que nous auons ordonné
 estre estably au fauxbourg Saint Victor de nostre
 bonne ville de Paris; dans le lieu que nous auons
 fait acquerir à cét effet, par les Commissaires par
 nous à ce depurez: Et aurions donné la charge
 d'Intendant dudit Iardin à Maistre Guy de la Bros-
 se l'un de nos Conseillers & Medecins; à la surui-
 uance duquel nous aurions accordé à Maistre Mi-
 chel Bouuart fils de nostre premier Medecin, ladite
 charge d'Intendant. Et en outre aurions créé en
 titre d'Office, trois nos Conseillers Medecins en la
 Faculté de Paris, & non d'autre, avec la qualité de
 Demonstrateus & Operateurs Pharmaceutiques au-
 dit Iardin, pour faire la demonstration de l'interieur
 des Plantes, & trauailler en toutes operations de
 Pharmacie: desquels Offices ont esté pourueus sur
 la nomination dudit Sieur Bouuart, Maistres Jacques

A ij

4

Coufinot, & Urbain Baudinot, Medecins de la Faculté de Paris; & pour le troisieme Maistre Martin Careu Medecin de la Faculté de Montpellier, sans que la provision puit déroger audit Edit. Et pour dautant mieux faire la demonstration extérieure de la vertu desdites Plantes, pour l'instruction des Escoliers en Medecine, & pour l'utilité publique, nous aurions aussi créé en titre d'Office vn Sous-Demonstrateur desdites Plantes, duquel nous auons voulu que Vespasian Robin Arboriste fust pourueu; chacun desquels Officiers auroit à s'employer aux fonctions de sa charge, aux iours & heures qui seroient prescrits par ledit Intendant. Et à iceux Officiers aurions attribué pour gages, sçauoir audit Sur-Intendant trois mil liures, à chacun desdits Demonstrateurs quinze cens liures, & audit de la Brosse & ses successeurs Intendans six mil liures, en consideration de ce qu'ils seroient obligez de vacquer assiduement à la direction & culture dudit Iardin; au Sous-Demonstrateur douze cens liures: lequel de la Brosse & ses successeurs en ladite Intendance, disposeroient des logemens dudit Iardin, à la reserue de ce qui seroit basti de nouveau, tant pour faire l'instruction des Escoliers, que pour le laboratoire desdites operations, & du Cabinet destiné pour la reserue des échantillons desdites Plantes; avec faculté audit de la Brosse, & ses successeurs, de prendre & choisir des Iardiniers, Portiers, & Ouyriers en tel nombre qu'il aduiseroit; mesme des Arboristes pour enuoyer à la campagne à la recherche desdites Plantes. Pour l'entretienement duquel Iardin, desdits ouyriers, & des vstanciles necessaires, nous aurions ordonné audit de la Brosse & à ses

5

successeurs en ladite Intendance, la somme de quatre mil liures par an, outre lesdits six mil liures de gages, sans qu'ils fussent tenus d'en rendre aucun estat ou compte en nostre Conseil, ny en nostre Chambre des Comptes: Et ausdits Demonstrateurs la somme de quatre cens liures pour acheter les drogues necessaires ausdites operations, qui seroient par apres distribuées aux pauvres qu'ils verroient en auoir besoin; laquelle somme leur seroit deliurée par chacun an sur leurs simples quittances: & de plus, la somme de quatre cens liures par an, pour les salaires des garçons seruans aux vils offices dudit laboratoire. Pour le payement desquelles sommes, nous auons fait faire fonds par chacun an de la somme de vingt-vn mil liures; & icelle assignée, sçauoir sept mil liures sur la Ferme du sol pour liure de l'entrée des cendres, grauées, & sondes; & quatorze mil liures sur la Recette generale de nos Finances de Paris. Pour faire le recouurement de laquelle somme, nous aurions créé en titre d'Office vn Receueur & Payeur des Officiers dudit Iardin aux gages de six cens liures par an, qui en seroit pourueu à la nomination du premier Medecin, & seroit le payement desdits gages de quartier en quartier ausdits Officiers sur leurs simples quittances. Les deniers reuenans bons desquels vingt-vn mil liures, apres le payement desdits gages & entretenemens, demeureroient és mains dudit Payeur, pour estre employez aux reparations & dépenses inopinées dudit Iardin, & des bastimens d'iceluy, iusques à la concurrence de cent liures, par les ordonnances dudit Intendant seul; & pour ce qui excéderoit cent liures, par les ordonnances & man-

A iij

demens desdits Sur-Intendant & Intendant; le tout ainsi qu'il est plus au long contenu audit Edit : sur l'enregistrement duquel il seroit interuenue diuerses oppositions en nostre Chambre des Comptes de Paris, tant de la part des Docteurs Regens de la Faculté de Medecine de l'Vniuersité de Paris, que de celle des Sur-Intendans & Intendans de nos bastimens, des Controolleurs generaux, & Tresoriers d'iceux bastimens; lesquelles iusques à present n'auroient point esté vuidées. Surquoy apres nous estre fait représenter nosdits Edits, & l'Arrest de nostre Chambre des Comptes de Paris, du douzième Octobre 1638. interuenue sur l'enregistrement de nostredit Edit du mois de May 1635. iugeans que non seulement lesdits Officiers de nos bastimens ont vn notable interest, à ce que ledit Jardin & les edifices qui y sont, soient sous leur direction, ainsi que ceux de nos autres maisons; mais aussi qu'il importe à nostre seruice qu'ils prennent soin de la culture & de l'entretienement de nostredit Jardin, & des bastimens y estans, & qu'ils puissent nous en rendre compte, ainsi que de nos autres bastimens & jardins: Mesme qu'il n'est pas conuenable, que des personnes de qui l'application particuliere doit estre à la Medecine, & qui ne peuuent pas auoir l'experience requise pour le fait des bastimens, soient occupées & diuerties aux affaires de l'entretienement, reparations & ouurages necessaires en nostredit Jardin & maison; y ayant lieu d'esperer, que lors qu'ils s'employeront seulement aux choses qui sont de leur science & connoissance, il en reüssira beaucoup plus d'utilité au Public, & à nous de satisfaction: Qu'aussi il est bien à propos qu'il soit compté en nostredite Cham-

bre de toute la dépense des deniers destinez pour l'entretienement, & les autres dépenses à faire audit Jardin, par vn seul & mesme compte, avec les autres dépenses de nos bastimens. Et considerans d'ailleurs, que ledit Arrest de nostre Chambre des Comptes preiudicie en diuers chefs à nostre intention, touchant ledit Jardin, d'autant qu'il oblige lesdits Demonstrateurs, pour estre payez de leurs gages, à apporter certificat du seruice qu'ils rendront audit Jardin, signé du Doyen, & des deux anciens Docteurs de la Faculté de Paris; bien que lesdits Doyen & Docteurs, n'ayans ny la direction ny la connoissance des demonstrations & operations qui se font audit Jardin, ils ne peuuent ny ne doivent donner certificat du traual que lesdits Demonstrateurs y auront fait: qu'en outre ledit Arrest porte, qu'en cas de deceds ou demission desdits Demonstrateurs, il nous en sera nommé trois par la Faculté de Paris, pour en estre choisi vn: que ledit Michel Bouuart ioüyra de ladite Intendance, en cas qu'il fasse profession de Medecine: que deux Conseillers & Maistres de nostredite Chambre, qui seront à ce commis, se transporteront trois fois l'année audit Jardin, dont ils dresseront leurs procez verbaux, pour estre rapportez au compte de nos bastimens sur ladite partie de quatre mil liures: & que l'Intendant apportera au Greffe de ladite Chambre à la fin de chacune année vn estat des Plantes dudit Jardin; & autres modifications mentionnées audit Arrest, lesquelles nous ne voulons auoir lieu. SçAVOIR FAISONS, que nous pour ces causes & autres bonnes considerations à ce nous mouuans, de l'aduis de nostre Conseil, où nous auons fait met-

tre cette affaire en deliberation, & de nostre certaine science, pleine puissance, & auctorité Royale, auons dit, déclaré & ordonné, difons, declarons & ordonnons par ces presentes signées de nostre main, voulons & nous plaist, que nostredit premier Medecin prenne à l'aduenir la qualité de Sur-Intendant des demonstrations des Plantes & operations medecinales, tant ordinaires que Chymiques, qui se feront en nostre Iardin; ledit Michel Bouuart sieur de Fourqueux son fils, & ses successeurs, celle d'Intendant desdites demonstrations, au lieu desdites qualitez de Sur-Intendant & Intendant dudit Iardin, lesquelles nous auons déclaré & declarons appartenir & estre vnies, comme nous les vnissons par ces presentes, entant que de besoin, à ladite charge de Sur-Intendant & Ordonnateur general de nos bastimens, & sous luy à celles d'Intendans de nos bastimens presens & à venir, pour en ioiyr ainsi que de la Sur-Intendance & Intendance de nos autres maisons & iardins. Confirmons à nostredit premier Medecin, & à ses successeurs, le pouuoir à luy donné par nosdits Edits, de nommer & nous presenter des personnes capables pour lesdites charges d'Intendant desdites demonstrations, & de Demonstrateurs de l'interieur des Plantes, & Operateurs Pharmaceutiques, quand vacation aduendra en icelles, pour estre par nous pourueus. N'entendons que ledit Michel Bouuart soit tenu de faire profession de Medecine, ny qu'à l'aduenir ceux qui seront pourueus de ladite charge d'Intendant soient obligez d'estre Medecins de la Faculté de Paris, ny d'autre. Laissons à nostredit premier Medecin le choix des deux garçons seruans au laboratoire: & entendons qu'il

qu'il reçoie les sermens desdits Intendant des demonstrations, Demonstrateurs, & garçons du laboratoire, sans qu'ils soient tenus de le faire en nostredite Chambre des Comptes, ny ailleurs, à cause de leursdites charges. Et quant au Sous-Demonstrateur des Plantes, considerans qu'une de ses principales fonctions est de faire cultiuer & entretenir ledit Iardin, & d'auoir soin que les Iardiniers & autres Officiers fassent leur deuoir, dont le Sur-Intendant de nos bastimens doit auoir connoissance, & en estre particulierement informé par ledit Sous-Demonstrateur, pour y estre pourueu, en cas de manquement, par ledit Sur-Intendant: Nous voulons & ordonnons que ledit Vespasian Robin (à present Sous-Demonstrateur) prenne l'attache dudit Sur-Intendant de nos bastimens; & que lors que ladite charge de Sous-Demonstrateur viendra à vacquer, il nous soit nommé & présenté par le Sur-Intendant de nos bastimens vne personne capable pour la remplir, & pour en estre par nous pourueu, sans qu'il soit tenu de prendre d'autre nomination & presentation. Ordonnons aussi que ledit Sur-Intendant de nos bastimens pouruira à la charge de Concierge, en cas qu'il en soit besoin, & à celles de Portiers, Iardiniers, & autres ouuiers necessaires à la culture de nostredit Iardin. Entendons que les logemens & bastimens estans, & qui seront cy-apres audit Iardin; comme aussi l'entretenement, reparation, decoration, & augmentation d'iceux, dependent du Sur-Intendant de nos bastimens: & ce faisant, qu'il ordonne tel logement qu'il estimera à propos audit Intendant & audit Sous-Demonstrateur, qui seront tenus d'en prendre son

attache : comme aussi qu'il donne vn lieu propre pour lesdites demonstrations , & vn autre pour le Cabinet où les Plantes rares seront conseruées. Voulons que les gages attribuez par chacun an , sçauoir de trois mil liures audit Sur-Intendant des demonstrations , de six mil liures à l'Intendant d'icelles , de quinze cens liures à chacun des Demonstrateurs , de douze cens liures audit Sous-Demonstrateur , les quatre cens liures ordonnez pour les salaires des garçons seruans au laboratoire , pareille somme de quatre cens liures destinée pour achapt de drogues , & les sommes qu'il conuendra pour les gages des Portiers , Jardiniers , & autres ouuriers seruans à la culture dudit Jardin , soient employées en l'estat des bastimens qui sera dressé par chacun an , pour estre lesdits gages payez à chaque Officier sur les quittances , suiuant les ordonnances du Sur-Intendant de nos bastimens : Et qu'après que les gages desdits Portiers , Jardiniers , & autres ouuriers , seront pris sur le fonds des quatre mil liures destinéz à cet effet ; le surplus desdits quatre mil liures soit mis és mains dudit Sous-Demonstrateur de quartier en quartier , suiuant les ordonnances dudit Sur-Intendant de nos bastimens , pour estre employé à l'entretienement dudit Jardin , & des vstanciles d'iceluy , & au renouvellement des Plantes , quand besoin sera ; dequoy ledit Sous-Demonstrateur fera tenu de rendre compte audit Sur-Intendant de nos bastimens : Comme aussi que lesdits quatre cens liures destinéz pour achapt de drogues par chacun an , soient mis és mains desdits Demonstrateurs sur les ordonnances dudit Sur-Intendant de nos bastimens , pour estre par eux employez au-

dit achapt , dont ils seront tenus de faire apparoir à nostredit premier Medecin. Voulons en outre que lesdits Demonstrateurs ayent à rendre compte à nostre premier Medecin des demonstrations & operations ordinaires & Chymiques qu'ils sont tenus de faire , & d'en rapporter certificat és mains du Tresorier de nos bastimens en exercice , signé de nostredit premier Medecin , portant comme ils auront actuellement seruy ausdites demonstrations & operations , sans quoy ils ne pourront estre payez de leurs gages. Ordonnons que les Tresoriers de nos bastimens feront chacun en l'année de leur exercice , la recepte desdits vingt-vn mil liures , dont le fonds continuera d'estre fait par chacun an ; sçauoir de sept mil liures sur ladite Recepte generale du fol pour liure des cendres , grauelées , & soudes ; & de quatorze mil liures sur la Recepte generale de nos Finances à Paris : de laquelle somme de vingt-vn mil liures lesdits Tresoriers des bastimens feront la dépense , & en compteront tout ainsi que des autres deniers de leurs charges. Et ce faisant , nous auons éteint & supprimé , éteignons & supprimons les Offices de Recueur & Payeur des Officiers de nostredit Jardin , & auons attribué & attribuons ausdits Tresoriers de nos bastimens , la somme de six cens liures par an , chacun en l'année de son exercice , par forme d'augmentation de gages , en payant pour ce la finance à laquelle ils seront moderement taxez en nostre Conseil ; de laquelle augmentation de gages ils iouyront sur le fonds desdits vingt-vn mil liures , ainsi que de leurs anciens gages. Entendons que les deniers reuenans bons desdits vingt-vn mil liures apres le payement desdits gages , entre-

renemens, achats, & salaires ordinaires, demcuront es mains desdits Tresoriers, pour estre employez aux reparations, ameliorations, accommodemens, & ornemens qui seront jugez necessaires & à propos audit Jardin, & aux bastimens d'iceluy, par ledit Sur-Intendant & Ordonnateur general de nos bastimens, & suiuant les ordonnances; rapportant lesquelles, tant pour ce regard, que pour le surplus de la depense desdits vingt-vn mil liures, avec les quittances des parties prenantes, tout ce que par lesdits Tresoriers aura esté payé desdits vingt-vn mil liures, sera passé & alloüé en la depense de leurs comptes. N'entendons qu'aucun Officier de nostredite Chambre des Comptes, ny autres, ait auctorité de visiter ny controller ledit Jardin; mais seulement ledit Sur-Intendant de nos bastimens, & ceux qui pourront estre par luy pour ce propos: ny que les Tresoriers des bastimens soient tenus de rapporter aucun procez verbal de l'estat dudit Jardin, sur ladite partie de quatre mil liures destinée pour l'enterement d'iceluy, & pour les gages des Jardiniers & autres Officiers y employez; ains seulement nos estats avec les ordonnances dudit Sur-Intendant de nos bastimens, comme dit est. Ne voulons aussi que ledit Intendant des demonstrations, ny aucun autre Officier seruant audit Jardin, soit tenu d'apporter au Greffe de nostredite Chambre des Comptes, l'estat des Plantes estans audit Jardin, & de celles qui y seront augmentées: mais qu'il en soit rendu compte audit Sur-Intendant de nos bastimens seulement, selon, & en la maniere qu'il aduifera; le tout nonobstant nosdits Edits du mois de Ianuier 1626. & du mois de May 1635. & ledit

Arrest de nostre Chambre des Comptes du douzième Octobre 1638. lesquels nous auons reuoquez & reuoquons par ces presentes, en tous & chacun les chefs & clauses, auxquelles nous auons derogé cy-dessus: Et quant au surplus, nous voulons & entendons que nosdits Edits soient executez, gardez, & obseruez selon leur forme & teneur. **SI DONNONS EN MANDEMENT** à nos amez & feaux les gens tenans nostre Chambre des Comptes à Paris, que nostre present Edit ils fassent lire, publier, & enregistrer, & le contenu en iceluy garder & obseruer selon sa forme & teneur, sans y contreuenir, ny permettre qu'il y soit contreuenü en aucune maniere, nonobstant tous Edits, Ordonnances, & autres choses à ce contraires; mesme ledit Arrest de nostre Chambre des Comptes, lequel nous ne voulons auoir lieu en ce qui est contraire à ces presentes: **CAR** tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à tousiours, nous y auons fait mettre nostre seel, sauf en autres choses nostre droit, & l'autruy en toutes. Donné à Saint Germain en Laye au mois d'Octobre, l'an de grace mil six cens quarante-deux, & de nostre Regne le treate-troisième. Signé, **LOUIS**. Et plus bas, Par le Roy, **DELOMENIE**, & scellé sur double queuë en lacs de soye de cire verte.

Et plus bas est encore écrit.

Leu, publié, & enregistré en la Chambre des Comptes, oüy, & ce consentant le Procureur general du Roy, pour estre executé selon sa forme & teneur, les Bureaux assemblez, le vingt-septième jour de Novembre mil six cens quarante-deux.

Signé, **BOURLON**.



Annexe 5

Édit de 1718 dissociant la charge de premier médecin du roi de la charge de surintendant. Édit reproduit dans P. Jaussaud, E-R. Brygoo *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 553 – 556.



DECLARATION DU ROY,

Qui ordonne qu'à l'avenir la sur-Intendance
du Jardin Royal sera distincte & séparée
de la Charge de Premier Medecin.

Donnée à Paris le 31. Mars 1718.

L OUIS par la grace de Dieu Roy de France
& de Navarre : À tous ceux qui ces presentes
Lettres verront , Salut. Le feu Roy nostre
tres-honoré Seigneur & Bifayeul auroit par ses Lettres
patentes du 9. May 1708. ordonné conformément
au Reglement du 7. Janvier 1699. que son premier
Medecin & ceux qui luy succederoient en ladite
Charge , auroient l'entiere sur-Intendance de la
culture des Plantes & direction de nostre Jardin
Royal , sis au Fauxbourg saint Victor à Paris ; en-
semble la distribution des logemens pour les Offi-
ciers & Salles à faire les leçons , & qu'ils continue-
roient à nommer & presenter ceux qu'ils auroient
ehoisfis pour remplir les Charges de Démonstrateur &
sous-Démonstrateur des Plantes , matiere Medecinale

2

& Chirurgie, & autres Officiers de nostredit Jardin Royal, & qu'ils auroient aussi le choix des Jardiniers & Portiers de nostredit Jardin, ce que Nous aurions depuis confirmé par nostre Declaration du 10. Septembre 1715. en faveur du sieur Fagon Premier Medecin du feu Roy, auquel Nous aurions accordé ladite sur-Intendance sa vie durant, nonobstant qu'il ne fust plus dans ladite Charge; mais comme ladite sur-Intendance & Direction se trouve à present vacante, tant par le decez dudit sieur Fagon, que par celui du sieur Poirier nostre Premier Medecin, qui en devoit naturellement estre pourvû, Nous avons jugé à propos avant que de disposer de ladite Charge de nostre Premier Medecin, de l'en separer en tout ce qui en dépend. A CES CAUSES & autres à ce Nous mouvans, de l'avis de nostre tres-cher & tres-amé Oncle le Duc d'Orleans, petit-fils de France Regent, de nostre tres-cher & tres-amé Cousin le Duc de Bourbon, de nostre tres-cher & tres-amé Cousin le Prince de Conty, Princes de nostre Sang, de nostre tres-cher & tres-amé Oncle le Duc du Maine, de nostre tres-cher & tres-amé Oncle le Comte de Toulouse, Princes legitimez & autres Pairs de France, Grands & Notables personages de nostre Royaume; Nous avons dit, déclaré, difons & declaron par ces Presentes signées de nostre main; Voulons & Nous plaist qu'à l'avenir ladite sur-Intendance soit & demeure distincte & separée de ladite Charge de Premier


3

Medecin, pour y pourvoir ainsi qu'il Nous avisera bon estre, comme à la distribution des Logemens pour les Officiers & Salles à faire les leçons, & le choix des sujets propres à remplir les Charges de Démonstrateur & sous-Démonstrateur des Plantes, matiere Medecinale & Chirurgie, & autres Officiers du Jardin Royal, de même que les places des Jardiniers & Portiers dudit Jardin; voulant que les Reglemens faits pour nostre-dit Jardin Royal, soient au surplus observez & executez en ce qui n'y est point derogé par cesdites Presentes, & que les fonds faits dans nos Estats, tant pour les appointemens des Officiers dudit Jardin & payement des Jardiniers & autres, que pour les dépenses de la culture desdites Plantes, continuent d'estre employez à leur destination. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nostre Cour de Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aydes à Paris, que ces Presentes ils ayent à faire registrer, & le contenu en icelles, garder & observer selon sa forme & teneur: CAR tel est nostre plaisir; en témoin dequoy, Nous avons fait mettre nostre Scel à cesdites Presentes. DONNE' à Paris le trente-unième jour de Mars, l'an de grace mil sept cens dix-huit, & de nostre Regne le troisième. Signé, LOUIS; *es plus bas*, Par le Roy, LE DUC D'ORLEANS Regent, present. PHELYPEAUX. Et scellée du grand Sceau de cire jaune.

4

Registrées, ouy & ce requerant le Procureur General du Roy, pour estre executées selon leur forme & teneur, suivant l'Arrest de ce jour. A Paris en Parlement le deux Avril mil sept cens dix-huit.

Signé, GILBERT.



A P A R I S,
Chez la Veuve de François Muguet, Hubert Muguet,
Premier Imprimeur du Roy, & Louis Denis de la Tour
Libraire, rue de la Harpe, aux trois Rois. 1718.

Annexe 6

Décret du 10 juin 1793 relatif à l'organisation du jardin national des plantes et du Cabinet d'histoire naturelle, sous le nom du *Muséum d'histoire naturelle*. Décret reproduit dans P. Jaussaud, E-R. Brygoo *Du jardin au Muséum en 516 biographies* (2004) p. 560 – 561.

<p style="text-align: center;">D É C R E T D E L A C O N V E N T I O N N A T I O N A L E , Du 10 Juin 1793, l'an second de la République Française. <i>Relatif à l'organisation du Jardin national des Plantes & du Cabinet d'Histoire naturelle, sous le nom du Muséum d'Histoire naturelle.</i></p> <p>LA CONVENTION NATIONALE, ouï le rapport de son comité d'instruction publique sur l'organisation générale du jardin national des plantes & du cabinet d'histoire naturelle de Paris, décrète ce qui suit :</p> <hr/> <p style="text-align: center;">T I T R E P R E M I E R . <i>Organisation de l'Établissement.</i></p> <p style="text-align: center;">A R T I C L E P R E M I E R .</p> <p>L'ÉTABLISSEMENT sera nommé à l'avenir, <i>Muséum d'histoire naturelle.</i></p> <p style="text-align: center;">I I .</p> <p>Le but principal de cet établissement sera l'enseignement public de l'histoire naturelle, prise dans toute son étendue</p> <p style="text-align: center;">A</p>	<p style="text-align: center;">2</p> <p>& appliquée particulièrement à l'avancement de l'agriculture, du commerce & des arts.</p> <p style="text-align: center;">I I I .</p> <p>Tous les officiers du <i>Muséum</i> porteront le titre de professeurs, & jouiront des mêmes droits.</p> <p style="text-align: center;">I V .</p> <p>La Convention nationale voulant consacrer l'égalité entre des hommes que l'Europe savante met sur le même rang, supprime la place d'intendant du jardin des plantes & du cabinet d'histoire naturelle.</p> <p style="text-align: center;">V .</p> <p>Le traitement attaché à ladite place sera réparti dorénavant par portions égales entre les professeurs de l'établissement.</p> <p style="text-align: center;">V I .</p> <p>Il sera nommé parmi les professeurs & par les professeurs, un directeur qui sera chargé uniquement de faire exécuter les réglemens & les délibérations de l'assemblée qu'il présidera.</p> <p style="text-align: center;">V I I .</p> <p>Le directeur sera nommé pour un an, & il ne pourra être continué qu'au scrutin & pour une année seulement.</p> <p style="text-align: center;">V I I I .</p> <p>Il y aura un trésorier du <i>Muséum</i> nommé au scrutin dans l'assemblée des professeurs, & choisis parmi eux; les attributions annuelles accordées à l'établissement, seront remises en masse au trésorier pour être réparties sous sa responsabilité.</p>
--	--

3
I X.

Lorsqu'une place de professeur vaquera par mort, démission ou autrement, les professeurs du *Museum* nommeront au scrutin le savant qu'ils jugeront le plus propre à remplir la place vacante.

X.

L'officier du cabinet, chargé jusqu'à présent des herbiers, ne sera uniquement chargé à l'avenir que de décrire & de compléter la botanique des différentes parties de la France, & de faire la concordance de la synonymie.

X I.

L'administration des herbiers sera désormais partie des fonctions du professeur de botanique.

X I I.

L'adjoit à la garde du cabinet & chargé des correspondances, sera uniquement chargé de compléter la minéralogie & la zoologie de la France.

X I I I.

Les leçons d'histoire naturelle données jusqu'ici au collège de France, seront données à l'avenir dans une des salles du cabinet d'histoire naturelle.

X I V.

Il y aura chaque année au *Museum* deux séances publiques, dans lesquelles les professeurs rendront compte de leurs travaux.

X V.

Le *Museum* d'histoire naturelle sera sous la protection

A 2

5
d'entre'eux exigent, & tous les détails relatifs à l'organisation particulière du *Museum*, seront l'objet d'un règlement que les professeurs demeurent chargés de rédiger, & qu'ils communiqueront au comité d'instruction publique.

TITRE III.

Bibliothèque d'histoire naturelle.

ARTICLE PREMIER.

Le premier étage du bâtiment occupé jusqu'ici par l'intendant du jardin des plantes & de son cabinet d'histoire naturelle, sera réservé en entier pour recevoir une bibliothèque nécessaire au complément du *Museum*.

I I.

A cet effet, on réunira aux livres qui existent déjà dans le *Museum*, les doubles des livres d'histoire naturelle de la grande bibliothèque nationale.

I I I.

Deux professeurs du *Museum* réunis à deux commissaires du comité d'instruction publique, seront autorisés à choisir dans les bibliothèques des maisons ecclésiastiques supprimées, & autres bibliothèques nationales, les livres d'anatomie, de minéralogie, de chimie, de botanique, de zoologie & des voyages qui ont des rapports à l'histoire naturelle, pour en enrichir la bibliothèque du *Museum*.

4
immédiate des représentans du peuple, & sous la surveillance du conseil exécutif.

TITRE II.

Des différens cours du Museum.

ARTICLE PREMIER.

POUR enseigner complètement l'histoire naturelle dans toutes ses parties, on donnera douze cours dans le *Museum*, savoir :

- 1.^o Un cours de minéralogie ;
- 2.^o Un cours de chimie générale ;
- 3.^o Un cours des arts chimiques ;
- 4.^o Un cours de botanique dans le *Museum* ;
- 5.^o Un cours de botanique dans la campagne ;
- 6.^o Un cours d'agriculture & de culture des jardins, des arbres fruitiers & des bois ;
- 7.^o Deux cours pour l'histoire naturelle des quadrupèdes, des cétaées, des oiseaux, des reptiles, des poissons, des insectes, des vers & des animaux microscopiques ;
- 8.^o Un cours d'anatomie humaine ;
- 9.^o Un cours d'anatomie des animaux ;
- 10.^o Un cours de zoologie ;
- 11.^o Un cours d'iconographie naturelle, ou de l'art de décrire & peindre toutes les productions de la nature.

I I.

La nature des objets qui doivent être traités dans ces différens cours, la nécessité de les accorder avec les saisons que plusieurs

6

I V.

La collection des plantes & animaux peints d'après nature dans le *Museum* d'histoire naturelle, & déposée à différentes époques dans la bibliothèque nationale, sera transportée dans celle du *Museum*.

TITRE IV.

Des correspondances du Museum.

ARTICLE PREMIER.

Le *Museum* d'histoire naturelle correspondra avec tous les établissemens analogues placés dans les différens départemens de la république.

I I.

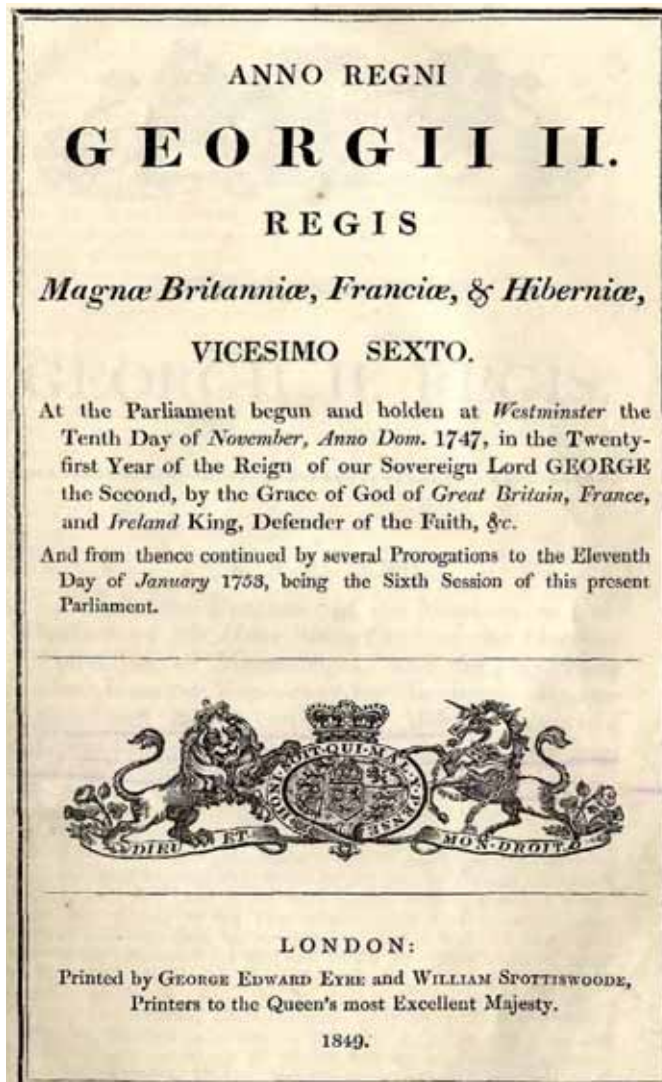
Cette correspondance aura pour objet les plantes nouvellement cultivées ou découvertes, la réussite de leur culture, les minéraux & les animaux qui seront découverts, & généralement tout ce qui peut intéresser les progrès de l'histoire naturelle, directement appliquée à l'agriculture, au commerce & aux arts.

I I I.

Le professeur de culture sera chargé de faire parvenir dans les jardins de botanique situés dans les divers départemens de la France, les graines des plantes & des arbres rares, recueillies dans le jardin du *Museum*. Ces envois pourront être étendus jusqu'aux nations étrangères pour en obtenir

Annexe 7

L' « Acte » donnant naissance au « British Museum » en 1753.



ANNO VICESIMO SEXTO

GEORGII II. REGIS.

C A P . XXII.

An Act for the Purchase of the Museum or Collection of Sir *Hans Sloane*, and of the *Harleian* Collection of Manuscripts, and for providing One General Repository for the better Reception and more convenient Use of the said Collections and of the *Cottonian* Library and of the Additions thereto.

WHEREAS Sir *Hans Sloane* of *Chelsea* in the County of *Middlesex*, Baronet, having, through the Course of many Years, with great Labour and Expense, gathered together whatever could be procured, either in our own or Foreign Countries, that was rare and curious, did, by a Codicil bearing Date the Twentieth Day of *July* in the Year of our Lord One thousand seven hundred and forty-nine, and annexed to his last Will and Testament, after having expressed his Will and Desire that his Collection, in all its Branches, might be, if it were possible, kept and preserved together whole and entire in his Manor House in the Parish of *Chelsea*, give, devise, and bequeath to certain Trustees therein named all that his Collection or Museum at, in, or about his said Manor House, consisting of all his Library of Books, Drawings, Manuscripts, Prints, Medals, and Coins, ancient and modern Antiquities,

Preamble,
reciting the
Codicil to
the Will of
Sir Hans
Sloane.

4 O 2

quities,

quities, Seals, Cameos, and Intaglios, precious Stones, Agates, Jaspers, Vessels of Agate and Jasper, Crystals, Mathematical Instruments, Drawings and Pictures, and all other Things in the said Collection or Museum, more particularly described and numbered, with short Histories or Accounts of them, with proper References, in certain Catalogues by him made, containing Thirty-eight Volumes in Folio, and Eight Volumes in Quarto, (except such Pictures as are not marked with the Word Collection,) to have and to hold to them and their Successors and Assigns for ever, for such Purposes and with such Powers and under such Restrictions as in the said Codicil are expressed, willing and desiring thereby that the said Trustees, or any Seven or more of them, should make their humble Application to His Majesty or to Parliament, at the next Session after his Decease, as should be thought most proper, in order to pay the full and clear Sum of Twenty thousand Pounds of lawful Money of *Great Britain* unto his Executors or the Survivors of them, within Twelve Months after his Decease in consideration of the said Collection or Museum, and also to obtain such sufficient and effectual Powers and Authorities for vesting in the said Trustees all and every Part of his said Collection or Museum before mentioned in all its Branches, and also his said Capital Manor House, with such Gardens and Outhouses as should thereunto belong and be used by him at the Time of his Decease, and also the Water of or belonging to his Manor of *Chelsea* coming from *Kensington*, and also obtain a sufficient Fund or Provision for maintaining and taking care of his said Collection and Premises, and for repairing and supporting his said Manor House, Waterwork, and Premises; but in ease Payment of the said Sum of Twenty thousand Pounds should not be had and obtained, and made unto his Executors or the Survivors of them within Twelve Months next after his Decease, and no such Act of Parliament should be obtained for settling, preserving, establishing, maintaining, and continuing his said Collection and Premises in such Manner as in his said Codicil is expressed, then and not otherwise his Will was, and he did in such Case thereby direct, that his said Executors or the Survivors of them should, for the like Sum of Twenty thousand Pounds, sell and dispose of all and every Part of the said Collection and Museum as before described, together with the Catalogues thereto belonging, for the Use of the several Foreign Academies therein described and in the Manner therein mentioned; and that in case the said Offer should not be accepted by either of the said Foreign Academies, his Executors or the Survivors of them should be at liberty, with all convenient Speed, to sell and dispose of all and every Part of his said Museum or Collection in the most speedy and advantageous Manner, and that the Monies arising by such Sale or Disposition should be considered as Part of his Personal Estate; and further his Will was, and he did thereby direct, that in case his said Collection should be sold or disposed of to either of the said Foreign Academies, or in case of their Refusal or Nonacceptance by his Executors or the Survivors of them, that then his said Manor House and Garden, with the Appurtenances and the Water, should go and belong to such Person or Persons and in such Manner as he had given and devised the rest of his Manors, Lands, and Tenements at *Chelsea* or elsewhere as by the said Codicil, relation being there-
unto

unto had, may more fully and at large appear: And whereas the said Sir *Hans Sloane*, having by several other Codicils of a subsequent Date annexed to his said Will added to the Number of the said Trustees, did, on or about the Eleventh Day of *January* One thousand seven hundred and fifty-three, depart this Life: And whereas the said Trustees, or Seven or more of them, have, pursuant to the Will and Intention of the said Sir *Hans Sloane*, in this Session of Parliament, being the next Session after his Decease, made their Application for Payment of the said Sum of Twenty thousand Pounds, in consideration of the said Collection or Museum: And whereas the said Trustees, at a General Meeting assembled, have consented to the Removal of the said Museum or Collection from the Manor House at *Chelsea* to any proper Place within the Cities of *London* or *Westminster*, or the Suburbs thereof if such Removal shall be judged most advantageous to the Public, so as the said Collection be preserved entire without the least Diminution or Separation, and be kept for the Use and Benefit of the Public, with free Access to view and peruse the same at all stated and convenient Seasons, agreeable to the Will and Intentions of the Testator, and under such Restrictions as the Parliament shall think fit: And whereas the said Museum or Collection of Sir *Hans Sloane* is of much greater intrinsic Value than the Sum of Twenty thousand Pounds: And whereas all Arts and Sciences have a Connexion with each other, and Discoveries in Natural Philosophy and other Branches of speculative Knowledge, for the Advancement and Improvement whereof the said Museum or Collection was intended, do and may in many Instances give Help and Success to the most useful Experiments and Inventions: Therefore, to the end that the said Museum or Collection may be preserved and maintained, not only for the Inspection and Entertainment of the learned and the curious, but for the general Use and Benefit of the Public, may it please Your most Excellent Majesty that it may be enacted; and be it enacted by the King's most Excellent Majesty, by and with the Advice and Consent of the Lords Spiritual and Temporal, and Commons, in this present Parliament assembled, and by the Authority of the same, That out of all or any of the Monies to be raised by virtue of this Act the full and clear Sum of Twenty thousand Pounds of lawful Money of *Great Britain* shall be paid, in manner herein-after mentioned, to the Executors of Sir *Hans Sloane*, or the Survivors or Survivor of them, in full Satisfaction for the said Museum or Collection herein-before described, and for the Use of the said Manor House and Garden, with their Appurtenances, and of the said Water, until a more convenient Repository, more durable and more safe from Eire, and nearer to the chief Places of public Resort, shall be provided for the Reception of the said Museum or Collection in manner herein-after mentioned.

The Sum of 20,000*l.* to be paid to the Executors of Sir *Hans Sloane* in full Satisfaction for his Museum, &c.

II. And whereas by an Act made in the Twelfth and Thirteenth Years of the Reign of King *William* the Third, intituled *An Act for the better settling and preserving the Library kept in the House at Westminster called Cotton House, in the Name and Family of the Cottons, for the Benefit of the Public*, reciting, that Sir *Robert Cotton*, late of *Connington* in the County of *Huntingdon*, Baronet, did, at his own great Charge, and by the Assistance of the most learned Anti-

Recital of Clauses in the Act of 12 & 13 W. 3. c. 7. concerning the Cottonian Library;

quaries of his Time, collect and purchase the most useful Manuscripts, written Books, Papers, Parchments, Records, and other Memorials in most Languages, of great Use and Service for the Knowledge and Preservation of our Constitution both in Church and State, and further reciting, that the said Library had been preserved with the utmost Care by Sir *Thomas Cotton*, Son of the said Sir *Robert*, and by Sir *John Cotton* then living, Grandson of the said Sir *Robert*, and had been very much augmented by them, and lodged in a very proper Place in the said Sir *John's* ancient Mansion House at *Westminster*, for public Use and Advantage, it was enacted, that the said Mansion House, with the Garden and all other Appurtenances, and also the said Library, should be vested in Trustees in the said Act named, and their Successors for ever, for the Purposes therein mentioned; and as for and concerning the said Library, and the Room wherein the same was or should be contained, together with a convenient Passage for resorting thereunto, upon this Trust and Confidence, that the said Trustees and their Successors should from Time to Time and at all Times thereafter, as Occasion should require, inspect, consult, and take care of the said Library and other Particulars above mentioned, and also make and appoint such Orders and Rules as they should think proper For the reading and using the same and for their better Preservation and to the Intent and Purpose that the said Trustees, or the major Part of them, should nominate and appoint a good and sufficient Person, well read in Antiquities and Records, to have the immediate Care and Custody of the said Library: And whereas by an Act made in the Fifth Year of the Reign of Queen *Anne*, intituled *An Act for the better securing Her Majesty's Purchase of Cotton House in Westminster*, reciting the said former Act made in the Twelfth and Thirteenth Year of the Reign of King *William* the Third, and also reciting, that since the making of the said Act very little had been done in pursuance thereof to make the said Library useful to the public, except what had been then lately done at Her Majesty's Charge, and that there was no Way or Passage to it set out as the said Act did direct, nor could there be any Way or Passage to the same but through the best Rooms of the House, which would render the House wholly useless to the Family, so that the Library could not be resorted unto, nor had any Orders or Rules been appointed for reading or using the same, and thereby the Public was wholly deprived of the Benefit designed by the said Act, and that the Place wherein the said Library was then contained was a narrow little Room, damp, and improper for preserving the Books and Papers, and that Her Majesty, to the Intent so great a Treasure of Books and Manuscripts so generously given for the public Service, might not remain any longer useless and in Danger of perishing for Want of due Care, and that it might be in Her Majesty's Power to make that most valuable Collection useful to Her own Subjects and all learned Foreigners, had given Directions for treating with the said Sir *John Cotton* for the Purchase of the said *Cotton House* and Garden, and that an Agreement had been made for the purchasing the Inheritance thereof for the Sum of Four thousand and five hundred Pounds, which Her Majesty had directed to be paid on the investing the Inheritance of the Premises in Her Majesty, Her Heirs and Successors, which could not be done but by Act of Parliament, the said recited Act having directed it might

and in the
Act of
5 Anne, c. 30.

not

not be sold or aliened, it was therefore enacted, that the said Capital Messuage called *Cotton House*, and the Garden and Buildings used and enjoyed with the same, with the Appurtenances, should be vested in Her Majesty, Her Heirs and Successors; and it was thereby further enacted and declared, that a convenient Room should be built in or near Part of the said Ground thereby intended to be vested in Her Majesty as Her Majesty, Her Heirs and Successors, should, by Writing under the Sign Manual, appoint, in which Room, when built, all the said Manuscripts, written Books, Papers, Parchments, Records, and other Memorials, as also all Coins, Medals, and other Rarities and Curiosities in the said Library contained, should be lodged and there remain to all Posterity, and that the said Room, when built, should for ever be called and known by the Name of the *Cottonian Library*, and that from the building thereof the said Library should be managed and directed by the Trustees therein named as Trustees to and for the Use of the Public for ever: And whereas, although the public Faith hath been thus engaged to provide for the better Reception and more convenient Use of the *Cottonian Library*, a proper Repository for that Purpose hath not yet been prepared, for the Want of which the said Library did, in the Year of our Lord One thousand seven hundred and thirty-one, suffer by a Fire which consumed the House wherein the same was then placed, and what remains of the said Library still continues in the Room to which upon the Occasion of the said Fire it was removed, and Persons desirous to view and consult the Treasure of Books and Manuscripts therein contained cannot conveniently resort thereunto: And whereas *Arthur Edwards*, late of *Saint George Hanover Square* in the County of *Middlesex*, Esquire, being desirous to preserve for the public Use the said Library, and to prevent the like Accident for the future, did by his last Will and Testament, bearing Date the Eleventh Day of *June* in the Year of our Lord One thousand seven hundred and thirty-eight, and duly proved in the Prerogative Court of *Canterbury*, give, devise, and bequeath unto the Trustees of the said Library the Sum of Seven thousand Pounds (if his Effects, real and personal, not before disposed of by that his Will and Testament, should, after the Decease of *Mistress Elizabeth Milles*, amount to so much) to erect in a proper Situation such a House as might be most likely to preserve that Library as much as can be from all Accidents; but if it should so happen that before this Part of his Will could take place there should be erected such a proper Building for this Use, then he did give, devise, and bequeath the aforesaid Sum of Seven thousand Pounds to the said Trustees, to be employed in purchasing such Manuscripts, Books of Antiquities, ancient Coins, Medals, and other Curiosities as might be worthy to increase and enlarge the said Library, and did also thereby give to the said Trustees of the said Library, to be placed in some By-room or Corner thereof, all his Books, and the Cases in which they were then placed, and also his Pictures in his said last Will and Testament described, which Books, Book-cases, and Pictures he did desire and require might be delivered and given as soon after his Decease as might be, to be placed in the said Library, and which, with the Approbation of the said Trustees, have been placed according to such Desire in the said Library: Be it enacted by the Authority aforesaid, That when and as soon as the said Legacy of Seven thousand Pounds shall on the Decease of the

Recital of
Part of the
Will of Ar-
thur Ed-
wards, Esq.

The said
Legacy of
7,000/. on
said

the Decease of Elizabeth Milles to be paid to and applied by the Trustees appointed by this Act.

said *Elizabeth Milles* become payable to the Trustees of the *Cottonian Library*, the same shall be paid to the Trustees by this Act appointed for the Purposes herein-after mentioned, or to such Person or Persons as by the said Trustees, or the major Part of them, in any General Meeting assembled, shall be authorized to receive the same, to be applied by the said Trustees hereby appointed, either towards erecting or providing a proper Repository for the *Cottonian Library*, or, if such Repository shall be erected or provided before the said Legacy shall become payable as aforesaid, towards purchasing such Manuscripts, Books of Antiquities, ancient Coins, Medals, and other Curiosities as may be worthy to increase and enlarge the said Library; and that the Acquittance of any Person or Persons authorized by the said Trustees, or the major Part of them, in a General Meeting assembled, to receive the said Legacy of Seven thousand Pounds, shall be and be accepted as a sufficient Discharge to the Executors and Representatives of the said Testator for the Payment of the said Legacy.

The Sum of 10,000*l.* to be paid to the Trustees of the Earl and Countess of Oxford and Mortimer for the Harleian Collection of Manuscripts, which are to be placed in the same Repository with the Cottonian Library.

III. And whereas the Right Honourable *Henrietta Cavendish Holies* Countess of *Oxford* and Countess *Mortimer*, Relict of *Edward Earl of Oxford* and *Earl Mortimer*, and the Most Noble *Margaret Cavendish* Duchess of *Portland*, their only Daughter, have expressed their Approbation of a Proposal for the Purchase of the valuable Collection of Manuscripts collected by the said Earl and by *Robert Earl of Oxford* and *Earl Mortimer* his Father, in consideration of the Sum of Ten thousand Pounds, upon Condition that the same shall be kept together in a proper Repository, as an Addition to the *Cottonian Library*, and be called by the Name of the *Harleian* Collection of Manuscripts: Be it further enacted by the Authority aforesaid, That out of the Monies to be raised by virtue of this Act the full and clear Sum of Ten thousand Pounds shall be paid by Order of the said Trustees hereby appointed, for the Purposes herein-after mentioned, to the Trustees for the said Earl and Countess, to whom, by an Indenture quadrupartite made the Second Day of *August* in the Eleventh Year of the Reign of His present Majesty, and in the Year of our Lord One thousand seven hundred and thirty-seven, the said Collection of Manuscripts, among other things, was assigned for the Purposes in the said Indenture mentioned; the said Collection of Manuscripts to be placed and continued in the same Repository in which the *Cottonian Library* is herein-after directed to be placed, and until the said Repository shall be erected or provided in manner herein-after mentioned to be preserved in the Place where the same is now lodged, or in some other convenient Place to be approved by the said Trustees by this Act appointed, or the major Part of them, in a General Meeting assembled, at the Costs and Charges of the said Trustees for the said Earl and Countess, and of the Survivors and Survivor of them, and the Executors, Administrators, and Assigns of Such Survivor, and of the Person or Persons to whose Use the said Sum of Ten thousand Pounds shall be payable for the said Collection.

Trustees appointed for putting this Act in execution;

IV. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the Archbishop of *Canterbury* for the Time being, the Lord Chancellor or Lord Keeper of the Great Seal of *Great Britain* for the Time being,

being, the Lord Treasurer of *Great Britain* or the First Commissioner of the Treasury for the Time being, the Lord President of the Council for the Time being, the Lord Privy Seal for the Time being, the Lord High Admiral of *Great Britain* or the First Commissioner of the Admiralty for the Time being, the Lord Steward of His Majesty's Household for the Time being, the Lord Chamberlain of His Majesty's Household for the Time being, the Bishop of *London* for the Time being, each of the Principal Secretaries of State for the Time being, being a Peer or Lord of Parliament, the Speaker of the House of Commons for the Time being, each of the Principal Secretaries of State for the Time being, not being a Peer or Lord of Parliament, the Chancellor of the Exchequer for the Time being, the Lord Chief Justice of the Court of King's Bench for the Time being, the Master of the Rolls for the Time being, the Chief Justice of His Majesty's Court of Common Pleas at *Westminster* for the Time being, His Majesty's Attorney General for the Time being, His Majesty's Solicitor General for the Time being, the President of the Royal Society for the Time being, the President of the College of Physicians for the Time being, together with the Right Honourable *Charles* Lord *Gadogan* and *Hans Stanley* Esquire, and together with *Samuel Borroughs* and *Thomas Hart* Esquires, Two of the present Trustees of the *Cottonian* Library, (having been so appointed by the Heirs Male of the Body of the said *Sir Robert Cotton* in pursuance of the said herein-before recited Acts made in the Twelfth and Thirteenth Years of the Reign of King *William* the Third, and in the Fifth Year of the Reign of Queen *Anne*;) and together with the Most Noble *William* Duke of *Portland* and the Right Honourable *Edward* Earl of *Oxford* and Earl *Mortimer*, shall be Trustees for putting this Act in execution; and that they or the major Part of them in a General Meeting assembled, whereof the said Archbishop of *Canterbury*, the Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, shall be Three, shall, in such Manner as they shall think fit, elect and nominate Fifteen other Persons to be associated to them in the Execution of the Trusts hereby in them reposed; which Fifteen Persons so elected and nominated shall be and continue for the Term of their natural Lives Trustees for putting this Act in execution, with the like Power in all respects as hereby is given to the Trustees herein-before first appointed; and when any of the said Trustees so elected and nominated shall die, the Trustees herein-before first appointed and their Successors shall in like Manner elect and nominate a fit Person or Persons to supply the Place or Places of him or them so dying, and so *toties quoties* any of the said Trustees so elected and nominated, or others so elected and nominated to supply their Places, shall happen to die.

who are to appoint Fifteen other Persons to be Associates to them;

who are to continue Trustees for Life.

Election of new Trustees to be made in the Room of such as shall die.

V. Provided always, and be it enacted by the Authority aforesaid, That when either the said *Charles* Lord *Gadogan* or *Ham Stanley* shall die, it shall and may be lawful for the Survivor to nominate another fit Person to succeed the Deceased in the Place of a Trustee so vacant; and after the Decease of both of them (the said *Charles* Lord *Cadogan* and *Hans Stanley*) it shall and may be lawful for the Heirs Male of their Bodies, and upon Failure of the Heirs Male of the Body of either of them, to and for the Heirs Male of the Body of

Nomination of a Trustee vacant by the Death of Lord *Cadogan* or *Hans Stanley*.

the other of them, being of full Age, or their respective Guardian or Guardians during their Minority, to nominate a Trustee for the Purposes of this Act in the Room of the Person last nominated by the Survivor of them, and so as often as any Person supplying the Place of the said *Charles Lord Cadogan* or *Hans Stanley* shall happen to die.

Nomination of a Trustee vacant by the Death of Samuel Burroughs or Thomas Hart.

VI. Provided also, and be it enacted by the Authority aforesaid, That when either the said *Samuel Burroughs* or *Thomas Hart* shall die, it shall and may be lawful to and for *Frances Hanbury*, Widow and Relict of *Francis Hanbury* Esquire, (which *Frances Hanbury* is the Heir-general of the said *Sir Robert Cotton*;) and after her Decease to and for the Heirs Male of her Body, being of full Age, and in default of such Issue, to and for her First, Second, Third, Fourth, and every other Daughter, severally, successively, and in remainder one after another, in order and course as they respectively shall be in priority of Birth, and the several and respective Heirs Male of the Bodies of such Daughters, being of full Age, or the respective Guardians of the Heirs Male of the said *Frances* and of her said Daughters during their Minority, to nominate another fit Person to supply the Place of the deceased Trustee, and so as often as any Person supplying the Place of either of said Trustees shall happen to die.

Nomination of a Trustee vacant by the Death of William Duke of Portland or Edward Earl of Oxford and Earl Mortimer.

VII. Provided also, and be it further enacted by the Authority aforesaid, That when either the said *William Duke of Portland* or the said *Edward Earl of Oxford* and *Earl Mortimer*, herein-before appointed Trustees for the Purposes of this Act, shall die, it shall and may be lawful to and for the said Countess of *Oxford* and Countess *Mortimer*, and the said Duchess of *Portland*, or the Survivor of them, and after the Decease of the said Countess and Duchess, to and for the Heirs Male of the Body of the said Duchess, being of full Age, or their Guardian or Guardians during their Minority, and upon Failure Of such Heirs Male, to and for the Heirs Male of the Body of *Edward* now *Earl of Oxford* and *Earl Mortimer*, being of full Age, or their Guardian or Guardians during their Minority, to nominate another fit Person to supply the Place of the said Duke or the said Earl, and upon the Death of any Person so supplying the Place of either of them to nominate another fit Person in his Stead, and so as often as any Person so supplying the Place of either of them shall happen to die.

Trustees so nominated invested with like Powers as those nominated in the Act.

VIII. And be it declared and enacted by the Authority aforesaid, That the Trustees so to be nominated by the Survivor of the said *Charles Lord Cadogan* and *Hans Stanley*, and by the Heirs Male of the Bodies of them or either of them, or the respective Guardians of such Heirs Male, in manner aforesaid, and by the said Countess and Duchess or the Survivor of them, or by such Heirs Male of the said Duchess or of the said now *Earl of Oxford* and *Earl Mortimer* as aforesaid, or by their Guardian or Guardians, in manner aforesaid, shall have the like Power in all respects in the Execution of this Act as is hereby given to the Trustees herein-before first named and described.

A general Repository to be pro-

IX. And be it enacted by the Authority aforesaid, That within the Cities of *London* or *Westminster*, or the Suburbs thereof, one general

general Repository shall be erected or provided in such convenient Place and in such Manner as the Trustees hereby appointed, or the major Part of them, at a General Meeting assembled, shall direct, for the Reception not only of the said Museum or Collection of Sir *Hans Sloane*, but also of the *Cottonian* Library, and of the Additions which have been or shall be made thereunto by virtue of the last Will and Testament of the said *Arthur Edwards*, and likewise of the said *Harleian* Collection of Manuscripts, and of such other Additions to the *Cottonian* Library as, with the Approbation of the Trustees by this Act appointed, or the major Part of them, at a General Meeting assembled, shall be made thereunto, in manner herein-after mentioned, and of such other Collections and Libraries as, with the like Approbation, shall be admitted into the said general Repository, which several Collections, Additions, and Library so received into the said general Repository shall remain and be preserved therein for public Use to all Posterity.

vided for the Reception of Sloane's Museum, the Cottonian Library, Harleian Manuscripts, and Edwards's Additions.

X. Provided always, That the said Museum or Collection of Sir *Hans Sloane*, in all its Branches, shall be kept and preserved together in the said general Repository whole and entire, and with proper Marks of Distinction.

The Museum to be kept entire.

XI. Provided also, That the said *Harleian* Collection of Manuscripts shall be kept together in the said general Repository as an Addition to the *Cottonian* Library.

The Harleian Collection to be an Addition to the Cottonian Library.

XII. Provided always, That, until the said general Repository shall be erected or provided in manner before mentioned, the said Collection or Museum of Sir *Hans Sloane* shall remain in his said Manor House for public Use, under the Care of such Person or Persons as by the said Archbishop of *Canterbury*, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them, shall be nominated for that Purpose, with such Salary or Salaries and Allowances for attending and preserving the same as by all the Trustees by this Act appointed, or the major Part of them in a General Meeting assembled, shall be limited and directed; and the said Museum or Collection shall there be visited and seen by all Persons desirous to view the same, under such Rules as by the said Trustees or the major Part of them in like Manner assembled shall be established; and that until the said Museum or Collection shall be removed to the said general Repository hereby intended to be erected or provided the Expense of preserving the said Museum or Collection, and of repairing and supporting the said Manor House and Premises, shall be defrayed by the said Trustees out of such Monies as shall be payable to them for that Purpose by virtue of this Act.

The Museum to remain in the Manor House till a general Repository be provided, under the Care of a Person to be nominated for that Purpose, for the public Use,

XIII. Provided also, and be it enacted by the Authority aforesaid, That when and as soon as the said Museum or Collection shall be removed into the said general Repository, then and from thenceforth the said Manor House and Garden, with their Appurtenances and Water, shall go and belong to such Person or Persons, and in such Manner, as the said Sir *Hans Sloane* hath given and devised the rest of his said Manors, Lands, and Tenements at *Chelsea* or elsewhere.

When the Museum shall be removed the Manor House, &c. to go with the other Lands devised by Sir Hans Sloane.

XIV. And

The Trustees incorporated by the Name of the Trustees of the British Museum, Ac.

XIV. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That for the better Execution of the Purposes of this Act the said Trustees hereby appointed shall be a Body Politic and Corporate, in Deed and Name, and have Succession for ever, by the Name of The Trustees of the *British Museum*, and by that Name shall sue and be sued, implead and be impleaded, in all Courts and Places within this Realm, and shall have Power to have and use a Common Seal to be appointed by themselves, and to make Bye Laws and Ordinances for the Purposes of this Act, and to assemble together when, where, and as often and upon such Notice as to them shall seem meet for the Execution of the Trust hereby in them reposed, and shall also have full Power, Capacity, and Ability to purchase, take, hold, and enjoy for the Purposes of this Act as well Goods and Chattels as Lands, Tenements, and Hereditaments, so as the yearly Value of such Lands shall not exceed Five hundred Pounds above all Charges and Reprizes, the Statute of Mortmain or any other Statute and Law to the contrary thereof in anywise notwithstanding.

Trustees empowered to make Statutes for the Preservation, &c. of the said Collections, and to appoint Salaries to their Officers.

XV. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the Trustees so appointed and incorporated by this Act, or the major Part of them, at any General Meeting assembled, shall from Time to Time, and as often as they shall think fit, make, constitute, and establish such Statutes, Rules, and Ordinances for the Custody, Preservation, and Inspection of every Part of the several Collections hereby intended to remain in the said general Repository as to them shall seem meet, and shall and may in like Manner assign such Salaries and Allowances as they shall think fit to the Officers and Servants who in manner herein-after mentioned shall be appointed to attend and assist in the Care and Preservation of the several Collections contained in the said general Repository, and shall and may at their Pleasure in like Manner suspend or remove any such Officer or Servant for Misbehaviour or Neglect of Duty.

Nomination of the principal Librarian.

XVI. And be it enacted by the Authority aforesaid, That the principal Librarian to whom the Care and Custody of the said general repository chiefly committed shall from Time to Time be nominated and appointed in manner following; that is to say, the said Archbishop of *Canterbury*, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them, shall recommend to His Majesty, His Heirs and Successors, Two Persons, each of whom they shall judge fit to execute the said Office; and such of the said Two Persons so recommended as His Majesty, His Heirs and Successors, by Writing under His or Their Sign Manual shall appoint, after he shall become bound to the said Trustees by this Act appointed for the due and faithful Discharge of his Office in such penal Sum, not being less than One thousand Pounds, as the said Trustees at any General Meeting assembled or the major Part of them shall think proper, shall have and hold the said Office during such Time as he shall behave well therein.

Nomination of the rest of the Officers and Servants.

XVII. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the rest of the Officers and Servants whose Attendance and Assistance shall be necessary in the Care and Preservation of the said general

general Repository shall from Time to Time be nominated, and appointed, by the said Archbishop of *Canterbury*, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them.

XVIII. Provided always, That no such Person to whom the Care and Custody of the said general Repository shall be chiefly committed, nor any of the rest of the said Officers or Servants, unless in Cases of occasional Sickness or other necessary Cause of Absence, to be approved by the said Archbishop of *Canterbury*, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them, shall be permitted to supply his Place by a Deputy.

No Officers Place to be supplied by a Deputy.

XIX. Provided nevertheless, That the Person to whom in manner aforesaid the Care and Custody of the said general Repository shall be chiefly committed shall and may be assisted by such subordinate Officers and Servants as in manner aforesaid shall be appointed continually to assist him in the Execution of his Duty.

Assistants and subordinate Officers allowed.

XX. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the said Museum or Collection of Sir *Hans Sloane*, from and after Payment of the said Sum of Twenty thousand Pounds, and the said Manor House and Garden, with the Appurtenances and Water, until the said Museum or Collection shall be removed to the said general Repository, and also the said *Cottonian* Library and Additions thereunto, and the said *Harleian* Collection of Manuscripts from and after Payment of the said Sum of Ten thousand Pounds, and the said general Repository when the same shall be erected or provided for the Use thereof, shall be vested in the said Trustees by this Act appointed, and their Successors for ever, upon this Trust and Confidence nevertheless, that a free Access to the said general Repository, and to the Collections therein contained, shall be given to all studious and curious Persons, at such Times and in such Manner, and under such Regulations for inspecting and consulting the said Collections, as by the said Trustees or the major Part of them in any general Meeting assembled shall be limited for that Purpose.

Sloane's Museum, Cottonian Library, and Harleian Collection vested in the Trustees in Trust for the public Use.

XXI. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That it shall and may be lawful to and for His Majesty, His Heirs and Successors, at any Time hereafter, by Letters Patent or Indenture under the Great Seal of *Great Britain*, to give and grant unto the said Trustees and their Successors, in perpetuity, for the Purposes of this Act, the Right or Use in or of any Room, Messuage, or Building, or Rooms, Messuages, or Buildings, with the Appurtenances, or any Ground or Site requisite for the Erection of the said general Repository, or for making any Addition thereto, any Restrictions or Matter or Thing contained in an Act of Parliament made in the First Year of the Reign of Her late Majesty Queen *Anne*, intituled *An Act for the better Support of Her Majesty's Household, and of the Honour and Dignity of the Crown*, or any other Law or Statute, in anywise notwithstanding.

His Majesty may grant to the Trustees any Messuage or Building, &c. in perpetuity for a general Repository.

13 W. 3. & 1 Ann. c. 7.

XXII. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That it shall and may be lawful to and for all Bodies Politic and Corporate,

Bodies Politic and Corporate, &c.

4 R

Trustees,

empowered to dispose of Lands, &c. to the Trustees for such Repository.

Money to be laid out to the same Uses as Lands, &c. purchased were settled to;

and to be vested in the Public Funds till Purchase be made.

Trustees, Mortgagees, and Feoffees in Trust, Guardians, and Committees for Infants, Lunatics, and Idiots, Executors, and Administrators whatsoever, and to and for all Females Covert who are or shall be seised of any Lands, Tenements, or Hereditaments in their own Right, and to and for all and every other Person and Persons whomsoever who are or shall be seised, possessed of, or interested in any Lands, Tenements, or Hereditaments, to sell and convey to the said Trustees and their Successors, or to such Person or Persons as they or the major Part of them at any General Meeting assembled shall appoint, all such Lands, Tenements, Hereditaments, Estates, and Interests, or any Part thereof, as the said Trustees or the major Part of them shall purchase, for the Purpose of erecting or providing such general Repository as aforesaid; and all Contracts, Agreements, Sales, and Conveyances which shall be made by any such Bodies Politic or Corporate or Collegiate, or other Persons aforesaid, shall be valid and effectual to all Intents and Purposes, any Law, Statute, Usage, or any other Matter or Thing to the contrary notwithstanding; and that every such Sum of Money as shall be paid for the Purchase of any Lands, Tenements, or Hereditaments to or for the Use of any such Body Politic or Corporate, or other Person as aforesaid, shall be respectively laid out in the Purchase of Lands, Tenements, and Hereditaments, and settled to and upon and subject to such Titles, Uses, Trusts, Limitations, Remainders, and Contingencies, as the said Lands, Tenements, and Hereditaments purchased by the said Trustees were settled, limited, and assured at the Time of such Purchase, and shall be held and enjoyed accordingly; and that until such Purchases shall be made the Money shall be vested in some of the Public Funds or Government Securities at Interest, which shall be paid to or for the Use of such Person or Persons as would have been entitled to the Rents and Profits of such Lands, Tenements, and Hereditaments.

Reservation to all other Persons interested of their Rights to the Premises vested in the Trustees.

XXIII. Saving nevertheless to His Majesty, His Heirs and Successors, and to all and every Person and Persons, Bodies Politic and Corporate, their Heirs and Successors, Executors or Administrators, other than and except the Trustees and Visitors by the said Sir Hans Sloane appointed by his Codicil herein-before recited, and other than and except the Trustees, of the Cottonian Library, and the Trustees for the said Countess of Oxford and Countess Mortimer, all such Right, Title, Estate, or Interest in or to the Premises hereby vested in the Trustees by this Act appointed, and their Successors, as they or any of them had or might enjoy if this Act had not been made, anything herein contained to the contrary thereof in anywise notwithstanding.

800,000*l.* to be raised for the Purposes of this Act, and Natives or Foreigners may contribute thereto in the Proportions and at

XXIV. And for raising Money to satisfy and discharge the several Sums that will be necessary for the Purposes afore mentioned, be it enacted by the Authority aforesaid, That it shall and may be lawful for any Person, Native or Foreigner, or Body Politic or Corporate, to contribute or advance for or towards raising a Sum, not exceeding Three hundred thousand Pounds in the whole, by paying, at or before the respective Days or Times herein-after appointed in that Behalf, unto such Receivers as shall be in pursuance of this Act appointed for that Purpose, or one of them, the Sum of Three Pounds, or divers entire

entire Sums of Three Pounds, so as no Person or Body Politic or Corporate shall be allowed to contribute more than Twenty such entire Sums, for which Sum or Sums so advanced every such Contributor so advancing the same shall be entitled to receive by virtue of this Act such Sum or Sums of Money as is or are hereby directed or appointed; and every such Sum of Three Pounds shall be paid to such Receivers or one of them at such Office as shall be appointed by the said Receivers for that Purpose (of which Appointment public Notice shall be given in the *London Gazette*) in manner following; that is to say, One Pound Part of every such Sum of Three Pounds shall be paid on or before the Twenty-fifth Day of *July* One thousand seven hundred and fifty-three, and the remaining Two Pounds on or before the Twenty-sixth Day of *October* following.

the Times
herein
limited.

XXV. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That such of the Managers and Directors of the Lottery established by an Act of Parliament passed in the Twenty-fourth Year of the Reign of His present Majesty, intituled *An Act for granting to His Majesty the Sum of Two millions one hundred thousand Pounds, to be raised by Annuities and a Lottery, and charged on the Sinking Fund, redeemable by Parliament*, as are now living, and shall duly qualify themselves according to this Act in that Behalf, shall be Managers and Directors for preparing and delivering out Tickets, and to oversee the drawing of Lots, and to order, do, and perform such other Matters and Things as are hereafter in and by this Act directed and appointed by such Managers and Directors to be done and performed; and that such Managers and Directors shall meet together from Time to Time at some public Office or Place for the Execution of the Powers and Trusts in them reposed by this Act; and that the said Managers and Directors (or so many of them as shall be present at any such Meeting), or the major Part of them then present, shall cause Books to be prepared, in which every Leaf shall be divided or distinguished into Three Columns, and upon the innermost of the said Three Columns there shall be printed Fifty thousand Tickets, Part of One hundred thousand by this Act intended to be made forth, to be numbered One, Two, Three, and so onwards in an arithmetical Progression, where the common Excess shall be One, until they rise to the Number of Fifty thousand; and upon the middle Column in the said Books shall be printed Fifty thousand Tickets of the same Breadth and Form, and numbered in like Manner; and in the extreme Column of the said Books there shall be printed a Third Rank or Series of Tickets of the same Number with those of the Two other Columns; which Tickets shall be severally of an oblong Figure, and in the said Books shall be joined with oblique Lines, Flourishes or Devices, in such Manner as the said Managers and Directors, or the major Part of them, shall think most safe and convenient; and that every Ticket in the Third or extreme Column of the said Books shall have written or printed thereupon (besides the Number of such Ticket, and the present Year of our Lord *Christ*) Words to this Effect:

Managers of
the Lottery.

24 G. 2. c.2.

Books to be
prepared by
them with
Three Co-
lunns, and
50,000 print-
ed Tickets.

Form, &c. of
the Tickets.

'The Bearer of this Ticket, in case it be drawn a Prize, is entitled to the Prize so drawn, payable within Forty Days after the drawing of the Lottery is ended.'

XXVI. And

Other Books
to be pre-
pared with
Two Co-
lumns, and
the like
Number of
Tickets.

XXVI. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the said Managers or Directors, or so many of them as shall be present at any such Meeting, or the major Part of them, shall cause other Books to be prepared, in which every Leaf shall be divided or distinguished into Two Columns, and upon the innermost of the said Two Columns there shall be printed Fifty thousand Tickets, numbered One, Two, and Three, and so onwards in an arithmetical Progression ascending, where the common Excess shall be One, until they rise to the Number of Fifty thousand; and upon the outermost Column of the said Books there shall be printed another Rank or Series of Tickets of the same Number with those in the said innermost Columns; which Tickets shall severally be of an oblong Figure, and in the said Books shall be joined with oblique Lines, Flourishes, and other Devices, in such Manner as the said Managers and Directors, or the major Part of them, shall think most safe and convenient; and that every Ticket in the outermost Columns of the said Books shall have written or printed thereupon (besides the Number of such Ticket) the same Words as are before in this Act directed to be written or printed upon the other Fifty thousand Tickets first herein mentioned and directed to be prepared.

Chance of
the Tickets
in the Books
with Two
Columns to
be deter-
mined by the
drawing of
the Tickets
of the Books
with Three
Columns.

XXVII. And in regard the Tickets herein-before directed to be prepared in the Books with Two Columns are to consist of the same Numbers and are to be attended with the same Changes with those appointed to be prepared in the Books with Three Columns, which are to be put into a Box, to be drawn in manner herein-after mentioned, it is hereby further enacted by the Authority aforesaid, That the Chance of every Ticket in the said Books containing Two Columns shall be determined by the drawing of the Tickets in the other Books containing Three Columns, so that in every Case where any numbered Ticket in the said Books containing Three Columns shall upon the drawing thereof be entitled to a Prize in Principal Money, the Ticket of the like Number in the Books containing Two Columns shall be entitled to a Prize of like Value in Principal Money; and in every Case where any numbered Ticket in the Books containing Three Columns shall not be a Prize, the Ticket of the like Number in the Books containing Two Columns shall likewise be deemed an unfortunate Ticket.

Four of the
Managers to
be appointed
Receivers of
the Contri-
butions,
who are to
give Bond to
the Trustees
for the pay-
ing thereof
into the
Bank.

XXVIII. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That such Four of the Persons named in the Commission for appointing the Managers and Directors of the Lottery established by the said Act passed in the Twenty-fourth Year of His Majesty's Reign as shall be appointed by the said Archbishop of *Canterbury*, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them, by Writing under their Hands and Seals, shall be Receivers; and each of them shall be a Receiver of the said Sums to be advanced or contributed by virtue of this Act, upon their entering jointly or severally into Bond or Bonds to the said Trustees by this Act appointed, and their Successors, for the due answering and paying of the Monies which they shall so jointly or severally receive to the Governor and Company of the Bank of *England*, or

their

their Cashier or Cashiers, for the several Purposes of this Act, within Three Days after such Monies shall be received.

XXIX. And it is hereby enacted, That the said Managers and Directors, or so many of them as shall be present at any such Meeting, or the major Part of them, shall examine all the said Books with the Tickets therein, and take care that the same be contrived, numbered, and made according to the true Intent and Meaning of this Act, and shall deliver or cause to be delivered the same Books, and every or any of them, as they shall be examined, to the said Receivers or some or one of them, taking from such Receiver or Receivers an Acknowledgment in Writing under his or their Hands importing his or their Receipt of such Books, and so many Tickets therein as shall be delivered to him or them respectively, that so the said Receiver or Receivers may be charged to answer Three Pounds in Money for every One of the Tickets in the extreme Columns which shall be delivered to him or them, or for so many as he or they shall not deliver back to the said Managers and Directors; and all and every such Receiver or Receivers respectively is and are hereby directed and required, upon his or their receiving of every or any entire Sum of Three Pounds in full Payment for a Ticket from any Person or Persons contributing or adventuring as aforesaid, to cut out of One of the said Books so to be put into his or their Custody, through the said oblique Lines, Flourishes, or Devices indentwise, One of the Tickets in the said extreme Columns, which the said Receiver or Receivers shall sign with his or their own Name or Names; and they shall permit the Contributor or Adventurer (if it be desired) to write his or her Name or Mark on the corresponding Ticket in the same Book; and at the same Time the said Receiver or Receivers shall deliver to the said Contributor or Adventurer the Ticket so cut off, which he or she is to keep and use for the better ascertaining and securing of the Interest which he or she, his or her Executors, Administrators, or Assigns, shall or may have in such Ticket.

Managers to examine the Books with the Tickets, and deliver them to the Receivers, taking a Receipt for the same.

Receivers to issue out Tickets to the Contributors.

Contributor may write his Name on the corresponding Ticket.

XXX. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the said Receivers and each of them shall, on or before the Twentieth Day of *October* One thousand seven hundred and fifty-three, re-deliver to the said Managers and Directors, at their said Office or Place of Meeting, all the said Books, and therein all the Tickets which the said Receivers shall not have cut out and delivered to the Contributors as aforesaid, and shall also deliver to the said Managers and Directors a true and just Account in Writing under his or their Hands of all Sums of Money accrued or come to the Hands of him or them respectively by or for the Tickets delivered or to be delivered out pursuant to this Act, and how the same shall have been actually paid over by every such Receiver in pursuance of the Directions of this Act; and that the said Managers and Directors, or the major Part of them then present, shall cause all the Tickets (if any such be) of the said outermost Columns which shall have been contributed for, and shall not have been delivered out to such Contributors, to be sealed up separately for the Contributors, who shall be entitled to the Receipts to be mentioned as corresponding to such Tickets.

Receivers to re-deliver the Books and Tickets undisposed of to the Managers, with an Account of the Monies received, &c.

Tickets of the middle Columns to be rolled up, and tied, and cut off into a Box marked with the Letter (A.), and to be locked up in another Box.

XXXI. And be it further enacted, That the said Managers and Directors, or the major Part of them, present at a Meeting as aforesaid, shall cause all the Tickets of the middle Columns in the Books made out with Three Columns as aforesaid which shall be delivered back to them by or from the said Receivers as aforesaid to be carefully rolled up and made fast with Thread or Silk, and the said Managers and Directors, or the major Part of them as aforesaid, shall in their Presence, and in the Presence of such Contributors or Adventurers as will be at any such Meeting, cause all the said Tickets which are to be so rolled up and made fast as aforesaid to be cut off indentwise through the said oblique Lines, Flourishes, or Devices into a Box to be prepared for that Purpose, and to be marked with the Letter (A.), which shall presently be put into another strong Box, to be locked up with Seven different Locks and Keys, to be kept by as many of the said Managers and Directors, and sealed with their Seals, until the said Tickets are to be drawn as is herein-after mentioned, and that the Tickets in the first or innermost Columns of the same Books shall remain in the Books for discovering any Mistake or Fraud (if any such should happen to be committed).

Managers to prepare other Books, with Two Columns, and 50,000 printed Tickets;

4. 159 thereof to be Fortunate Tickets; viz.

One of 10,000/.,
One of 5,000/., Two of 2,000/.,
Ten of 1,000/., Fifteen of 500/.,
130 of 100/., 1,000 of 20/.,
3,000 of 10/., with 200/., to the first and 300/., to the last drawn Ticket.

XXXII. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the said Managers or Directors, or the major Part of them, present at any Meeting as aforesaid, shall also prepare or cause to be prepared other Books, in which every Leaf shall be divided or distinguished into Two Columns, and upon each of those Two Columns there shall be printed Fifty thousand Tickets, all which shall be of equal Length and Breadth as near as may be, which Two Columns in the said Books shall be joined with some Flourish or Device, through which the outermost Tickets may be cut off indentwise; and that Four thousand one hundred and fifty-nine Tickets, Part of those to be contained in the outermost Columns of the Books last mentioned shall be and be called the Fortunate Tickets, to which Benefits shall belong as are herein-after mentioned; and the said Managers and Directors, or the major Part of them, or such of them as shall be present at a Meeting as aforesaid, shall cause the said Fortunate Tickets to be written upon or otherwise expressed, as well in Figures as in Words at Length, in manner following; that is to say, upon One of them, Ten thousand Pounds; upon One other of them, Five thousand Pounds; upon Two of them, severally, Two thousand Pounds; upon Ten of them, severally, One thousand Pounds; upon Fifteen of them, severally, Five hundred Pounds; upon One hundred and thirty of them, severally, One hundred Pounds; upon One thousand of them, severally, Twenty Pounds; upon Three thousand of them, severally, Ten Pounds; which Sums so to be written or otherwise expressed upon the said Fortunate Tickets, together with Two hundred Pounds to be allowed to the Owner of the first-drawn Ticket, and Three hundred Pounds to the Owner of the last-drawn Ticket, besides the Benefits which may happen to belong to the Two last-mentioned Tickets, will amount in the whole to the Principal Sum of One hundred thousand Pounds; which Sum, together with the like Principal Sum of One hundred thousand Pounds by this Act made payable in respect of the Fifty thousand corresponding Tickets of like Numbers, to be determined

by the drawing of the said Lottery in manner herein mentioned, do amount together to the Principal Sum of Two hundred thousand Pounds; and the said Managers or Directors, or the major Part of them, who shall be present at a Meeting as aforesaid, shall cause all the said Tickets contained in the outermost Columns of the last-mentioned Books to be, in the Presence of the said Managers and Directors, or the major Part of them, which shall be present at a Meeting as aforesaid, and in the Presence of such Contributors or Adventurers as will then be there, carefully rolled up and fastened with Thread or Silk, and carefully cut out indentwise through the said Flourish or Device into another Box to be prepared for this Purpose, and to be marked with the Letter (B.), which Box shall be presently put into another strong Box, and locked up with Seven different Locks and Keys, to be kept by as many of the said Managers and Directors, and sealed up with their Seals, until those Tickets shall also be drawn in the Manner and Form herein-after mentioned; and that no Money shall be received from any Contributor or Adventurer towards this Adventure as aforesaid after the said Twenty-sixth Day of *October* One thousand seven hundred and fifty-three; and that the whole Business of rolling up and cutting off and putting into the said Boxes the said Tickets, and locking up and sealing the said Boxes, shall be performed by the said Managers and Directors, or such of them as shall be present at a Meeting as aforesaid, within Six Days at least before the drawing of the said Lottery shall begin; and to the end every Person concerned may be well assured that the Counterpart of the same Number with his or her Ticket is put into the Box marked with the Letter (A.) from whence the same may be drawn, and that other Matters are done as hereby directed, some public Notification in Print shall be given of the precise Time or Times of cutting the said Tickets into the said Boxes, to the end that such Adventurers as shall be minded to see the same done may be present at the doing thereof.

The Tickets in the outermost Columns to be rolled up and tied, and cut into a Box marked with the Letter (B.S. and locked up in another Box.

Tickets to be put in the Boxes Six Days before drawing the Lottery, and public Notice to be given thereof.

XXXIII. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That on or before the Twenty-sixth Day of *November* One thousand seven hundred and fifty-three the said Managers and Directors shall cause the said several Boxes, with all the Tickets therein, to be brought into the Guildhall of the City of *London* by Nine of the Clock in the Forenoon of the same Day, and placed on a Table there for that Purpose, and shall then and there severally attend this Service, and cause the Two Boxes containing the said Tickets to be severally taken out of the other Two Boxes in which they shall have been locked up, and the Tickets or Lots in the respective innermost Boxes being, in the Presence of the said Managers and Directors, or such of them as shall be then present, and of such Adventurers as shall be there for the Satisfaction of themselves, well shaken and mingled in each Box distinctly; and that some one indifferent and fit Person, to be appointed and directed by the Managers and Directors aforesaid, or the major Part of them, or such of them as shall be then present, shall take out and draw One Ticket from the Box where the said numbered Tickets shall be as aforesaid put, and one other indifferent and fit Person, to be appointed and directed in like Manner, shall presently take out a Ticket or Lot from the Box where the said Four thousand one

Drawing of the Lottery to be on 26th Nov. 1753, and the Method to be observed therein.

hundred

Blank
Tickets to
be filed;

and the
Principal
Sum written
upon the
Fortunate
Tickets to
be entered
in a Book,
and signed
by Two
Managers ;
and the
Tickets to
be filed.

hundred and fifty-nine Fortunate and Forty-five thousand eight hundred and forty-one Blank Tickets shall be promiscuously put as aforesaid, and immediately both the Tickets so drawn shall be opened, and the Number as well of the Fortunate as of the Blank Ticket shall be named aloud ; and if the Ticket taken or drawn from the Box containing the Fortunate and Blank Lots shall appear to be a Blank, then the numbered Ticket so drawn with the said Blank at the same Time drawn shall be both put upon one File; and if the Ticket so drawn or taken from the Box containing the Fortunate and Blank Lots shall appear to be one of the Fortunate Tickets, then the Principal Sum written upon such Fortunate Ticket, whatsoever it be, shall be entered by a Clerk, which the said Managers and Directors, or the major Part of them as aforesaid, shall employ and oversee for this Purpose, into a Book to be kept for entering the Numbers coming up with the said Fortunate Tickets, and the Principal Sum whereunto they shall be entitled respectively, and Two of the said Managers and Directors shall set their Names as Witnesses to every such Entry; and the said Fortunate and numbered Tickets so drawn together shall be put upon another File, and so the said drawing of Tickets shall continue by taking One Ticket at a Time out of each Box, and with opening, naming aloud, and filing the same, and by entering the Fortunate Lots in such Method as is before mentioned, until the whole Number of Four thousand one hundred and fifty-nine Fortunate Tickets, and One more, to be deemed the last-drawn Ticket, shall be completely drawn; and if the drawing of the said Lottery cannot be performed in One Day's Time, the said Managers or Directors shall cause the Boxes to be locked up and sealed in manner as aforesaid, and adjourn till the next Day, and so from Day to Day and every Day, (except *Sundays, Christmas Day,* and Fast Days appointed by particular Acts of Parliament or by the King's Proclamation,) and then open the same and proceed as above till the whole Number of Four thousand one hundred and fifty-nine Fortunate Tickets and One more shall be completely drawn as aforesaid ; and afterwards the said numbered Tickets so drawn, with the Fortunate Tickets drawn against the same, shall be and remain in a strong Box locked up as aforesaid, and under the Custody of the said Managers and Directors, until they shall take them out to examine, adjust, and settle the Property thereof.

Numbers
and Sums of
the Fortu-
nate Tickets
to be print-
ed ; and the
Managers to
adjust all
Disputes
concerning
the Pro-
perty.

Penalty of
forging a
Ticket or
Certificate.

XXXIV. And to the end the Fortunate may know, whether absent or present, the Degree of their Success, the said Managers and Directors shall, as soon as conveniently may be after the drawing of the Lottery is finished, cause to be printed and published the Numbers of all the Tickets drawn against the Fortunate Tickets, and the Principal Sums written on the same; and if any Contention or Dispute shall arise in the adjusting the Property of the said Fortunate Tickets, the major Part of the said Managers and Directors agreeing therein shall determine to whom it doth or ought to belong ; and if any Person or Persons shall forge or counterfeit any Ticket or Certificate to be made forth in pursuance of this Act, or alter any of the Numbers thereof, or utter, vend, barter, or dispose of, or offer to dispose of, any false, altered, forged, or counterfeited Ticket or Certificate, or shall bring any forged or counterfeit Ticket or Certificate, or any Ticket or Certificate the Number whereof is altered (knowing the

same

same to be such), to the said Managers and Directors, or any of them, or to the said Governor and Company of the Bank of *England*, or their Cashier or Cashiers, or to any other Person or Persons whatsoever, with a fraudulent Intention, then every such Person or Persons being thereof convicted shall be adjudged a Felon and shall suffer Death as in Cases of Felony, without Benefit of Clergy; and the said Managers and Directors, or any Two or more of them, are hereby authorized to cause every Person bringing or uttering any such forged or counterfeit Ticket or Certificate as aforesaid to be apprehended, and to commit him, her, or them to His Majesty's Gaol of *Newgate*, to be proceeded against for the said Felony according to Law.

XXXV. Provided always, and it is hereby enacted by the Authority aforesaid, That every Person hereby continued and appointed as aforesaid to be a Manager and Director for putting this Act in execution, before his acting in such Employment, shall take the Oath following; that is to say,

Managers to take the following Oath.

' I *A.B.* do swear, That I will faithfully execute the Trusts reposed in me, and that I will not use any indirect Art or Means, or permit or direct any Person to use any indirect Art or Means, to obtain a Prize or Fortunate Lot for myself, or any other Person whatsoever, and that I will do the utmost of my Endeavours to prevent any undue or sinister Practice to be done by any Person whatsoever, and that I will to the best of my Judgment declare to whom any Prize, Lot, or Ticket of Right doth belong, according to the true Intent and Meaning of an Act of Parliament made in the Twenty-sixth Year of His Majesty's Reign in that Behalf.'

The Oath.

Which Oath shall and may be administered by any Two or more of the other Managers and Directors.

XXXVI. Provided always, That it shall and may be lawful to and for the said Receivers, or any of them, having given Bond as aforesaid, at any Time or Times before such Receiver shall have received any Book or Books from the said Managers and Directors comprehending the said Tickets, to receive from any Person or Persons who will voluntarily offer to contribute and advance any Sum of Three Pounds, or several Sums of Three Pounds, upon this Act, not exceeding Twenty such Sums for any One Person or Body Politic or Corporate as aforesaid, the Sums so offered to be contributed or advanced at One entire Payment, or in such Proportions and in such Manner as aforesaid, before such Receiver shall have received such Book or Books; and every or any such Receiver shall give a Note or Receipt under his Hand for the Sums so contributed, and shall be obliged thereby and by this Act to give the Bearer of every such Note or Receipt a Ticket or Tickets of the extreme Column of the Book or Books aforesaid for every Three Pounds so contributed, paid, or answered as soon as he shall be enabled by Delivery of any such Book or Books to him from the said Managers and Directors as aforesaid, any thing herein contained to the contrary notwithstanding.

Receivers may take in the Contributions before they receive the Books with the Tickets ;

and give Receipts for the same, to be exchanged for Tickets.

XXXVII. Provided also, That in case any such Contributor as aforesaid who shall have advanced and paid down to such Receiver or Receivers a Proportion of his or her Consideration Money shall not advance and pay or cause to be advanced and paid unto such

Contributor not paying the full Consideration Money

4 T

Receiver

within the Times limited to forfeit what he shall have paid, &c.

Receiver or Receivers the remaining Part of his or her Consideration Money so to be paid in full for such Tickets as aforesaid on or before the Time herein appointed for Payment thereof, that then and in every such Case every such Contributor shall forfeit and lose to the said Trustees for the Purposes of this Act the Proportion of his or her Purchase Money which he or she shall have so paid down as aforesaid; and in such Case no Ticket or Tickets shall be delivered out by the said Receiver or Receivers unto such Contributor making such Default, but the Ticket or Tickets which should have been delivered to such Contributor had he or they paid the full Money for the same shall and may be disposed of by the said Receivers to any other Contributor for the Purposes of this Act.

Trustees to grant Orders for Payment of incident Charges attending the Execution of this Act.

XXXVIII. Provided always, That it shall and may be lawful to and for the said Archbishop of *Canterbury*, Lord Chancellor or Lord Keeper, and the Speaker of the House of Commons, or any Two of them, to grant Orders and Warrants under their Hands for Payment to the said Managers and Directors, or the major Part of them, of such Sums of Money to carry on and discharge from Time to Time all such incident Expenses as may necessarily attend the Execution of the Trusts hereby in the said Managers and Directors reposed, in such Manner as such Archbishop, Lord Chancellor or Lord Keeper, and Speaker, or any Two of them, shall from Time to Time think reasonable or direct in that Behalf; and the said Managers and Directors and Receivers, and each of them, shall observe such Orders, Rules, and Directions as they shall receive from such Archbishop, Lord Chancellor or Lord Keeper, and Speaker, or any Two of them, for the due Execution of this Act, and shall from Time to Time when thereunto required by Writing under the Hands of such Archbishop, Lord Chancellor or Lord Keeper, and Speaker, or any Two of them, exhibit or cause to be exhibited to them a just and true Account of all and every such Sum and Sums of Money as shall be received by them the said Managers and Directors, or received by such Receiver or Receivers, and how the same have been paid and applied, and shall produce or cause to be produced proper Vouchers for all such Sums as they shall pay in the Execution of the Trust hereby reposed in them, and shall pay the Balance, if any shall be remaining, into the Bank of *England*, to be applied to the Uses of this Act.

Managers to observe the Orders given them, and to exhibit an Account of the Monies received and disbursed.

100/. allowed to each of the Managers for their Labour and Trouble, and 100/. extraordinary to the Receivers, and 100/. to the Persons making out and delivering Certificates in exchange for the Tickets.

XXXIX. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That out of the Monies to be contributed by this Act it shall and may be lawful for such Archbishop, Lord Chancellor or Lord Keeper, and Speaker, or any Two of them, in like Manner to cause Payment to be made to each and every of the said Managers and Directors of the Sum of One hundred Pounds each for and in consideration of their Labour or Trouble in the Execution of the several Matters herein, before directed to be by them done and performed, and over and above the same Allowance to cause in like Manner Payment to be made to each of the said Receivers of the Sum of One hundred and fifty Pounds for his Labour and Trouble in executing the said Office of Receiver, and also the further Sum of One hundred Pounds to each of the Persons hereby appointed to make and deliver Certificates in exchange for the Tickets in the said Lottery, in manner herein-after mentioned, for their respective Labour and Trouble in making out

and

and delivering such Certificates; and that all the Residue of the Money arising and to be contributed by virtue of this Act, and paid into the Bank of *England* for the Purposes of this Act, after Payment made by the Governor and Company of the Bank of *England*, or Money sufficient reserved for the Payment of the Sum and Sums of Money hereby directed to be issued to the Proprietors of the Fortunate Tickets in the Lottery hereby established, and other the Allowances to be made pursuant to this Act, shall be from Time to Time paid out of the Bank of *England* in such Manner and in such Proportions, and to such Person or Persons, as the said Trustees, or the major Part of them, at any General Meeting assembled, by their Order in Writing shall direct and appoint; and the said Governor and Company of the Bank of *England* are hereby directed to make Payment of all such Sums of Money as by the said Archbishop, Lord Chancellor or Lord Keeper, and Speaker, or any Two of them, in manner aforesaid, or by the said Trustees, or the major Part of them, in manner herein-after mentioned, shall be ordered to be paid, and shall suffer such Person or Persons as the said Trustees or the major Part of them, at any General Meeting assembled, shall appoint for that Purpose, by Writing to inspect the Accounts thereof; all which Payments so to be made for or in respect of the Lottery established by this Act shall be free from any Rates, Taxes, Duties, or Imposition; whatsoever.

Residue of the Money, after Payment of the Prizes, &c., to be lodged in the Bank, &c. and to be issued according to Trustees Orders.

XL. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That no Person or Persons shall sell the Chance or Chances of any Ticket or Tickets in the said Lottery for a Day or Part of a Day, or for a longer Time than shall be less than the whole Time of drawing the Lottery, or shall receive any Money whatsoever in consideration of the Repayment of any Sum or Sums of Money in case any Ticket or Tickets in the said Lottery shall prove fortunate, or shall lay any Wager relating to the drawing of any Ticket or Tickets in the said Lottery, either as to the Time of such Ticket or Tickets being drawn or whether such Ticket or Tickets be drawn fortunate or unfortunate and all and every Person and Persons who shall offend in any of the afore-mentioned Matters shall forfeit and pay treble the Sum and Sums of Money which shall have been received by such Person and Person: contrary to the true Intent and Meaning of this Act, to be recovered by Action of Debt, Bill, Plaint, or Information in any of His Majesty's Courts of Record at *Westminster*, in which no Essoign, Protection Privilege, or Wager of Law, or more than One Imparlance, shall be allowed, one Moiety whereof to be for the Use of His Majesty, His Heirs or Successors, and the other Moiety to be paid to the Person or Persons who shall sue for the same; and every such Sale, Wager, or Contract, and every Agreement relating thereto, shall be and is hereby declared to be null and void.

Penalty of selling Chances of Tickets, &c., or of laying Wagers relating to the drawing of Tickets.

Application of the Forfeiture.

XLI. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That if any Person or Persons shall keep any Office, or print or publish any scheme or Proposal, for receiving any Sum or Sums of Money in consideration of an Interest to be granted for the same in any Tickets or Number of Tickets in the said Lottery, or in consideration of any Sum or Sums to be repaid in case any Ticket or Number of Tickets

Penalty of keeping an Office, or publishing any Scheme for receiving Money, in consideration of an In-

in

terest to be granted for the same in any Ticket, or Repayment of any Sum in case such Ticket prove fortunate. Application of Penalties.

in the said Lottery shall prove fortunate, all and every such Person and Persons shall forfeit and pay the Sum of Five hundred Pounds, to be recovered by Action of Debt, Bill, Plaint, or Information in any of His Majesty's Courts of Record at *Westminster*, in which no Essoign, Protection, or Wager of Law, or more than One Impar lance, shall be allowed, one Moiety whereof to be for the Use of His Majesty, His Heirs or Successors, and the other Moiety to be paid to the Person or Persons who shall sue for the same, and also shall suffer Three Months Imprisonment without Bail or Mainprize.

Penalty on Persons who shall sell or buy Tickets, &c. after 24th Nov. 1753.

Application of the Penalties.

Persons ag-grieved may appeal to the Quarter Sessions.

XLII. And whereas many and great Inconveniences have arisen upon the Occasion of former Lotteries by the excessive Advance of the Price of Tickets, especially during the Time of drawing such Lotteries; for remedy thereof be it further enacted by the Authority aforesaid, That from and after the Twenty-fourth Day of *November* One thousand seven hundred and fifty-three it shall not be lawful for any Person or Persons whatsoever to sell, buy, alienate, deliver, or receive by way of Bargain or Sale any Ticket in the said Lottery, or any Receipt for Tickets to be made out in pursuance of this Act; and every Person who shall so sell, alienate, or deliver any Ticket or Receipt for Tickets shall forfeit and lose the Sum of Ten Pounds for every Ticket which shall be so sold, alienated, or delivered, and for every Ticket which shall be contained in any Receipt for Tickets so sold, alienated, or delivered, and shall, upon Conviction, be committed to the County Gaol, there to remain without Bail or Mainprize for the Space of One Calendar Month, and until the Sums so forfeited as aforesaid shall be fully paid and satisfied; and every Person so buying or receiving such Ticket or Receipt for Tickets shall forfeit and lose the same, and shall not be entitled to receive any Benefit from the drawing such Tickets; all which Penalties shall and may be recovered by Action or Information in any of His Majesty's Courts of Record at *Westminster*, or before any Two of His Majesty's Justices of the Peace of the County, City, Division, or Liberty where such Offence shall be committed or the Offender shall be found, upon the Oath or Oaths of One or more credible Witness or Witnesses (which Oaths such Justices are hereby empowered and required to administer), all such Penalties to be applied One Third Part to the Use of His Majesty, His Heirs and Successors, One other Third Part thereof to the Informer, and the remaining Third Part thereof to the Poor of the Parish where such Offence shall be committed; and in case any Person shall find himself aggrieved by any Determination of the Justices it shall be lawful for such Person to appeal to the Quarter Sessions for the said County, City, Division, or Liberty, whose Determination shall be final.

Penalty of Officers taking other Fees than what are allowed by this Act, or of otherwise being un-faithful in the Discharge of their Duty

XLIII. And be it further enacted, That all Receipts and Issues and all other Things directed by this Act to be performed by any Officers or Persons for or in respect of the Lottery hereby established shall be performed by them without any other Fee, Gratuity, or Reward than what shall be allowed by virtue or under Authority of this Act; and in case any such Officer or Person shall take or demand any Fee or Reward otherwise than as aforesaid, or shall divert or apply any of the Sums to be paid pursuant to this Act otherwise than according to the Intent of this Act, or shall not keep Books and

cause

cause Entries to be made, and do and perform all other Things which by this Act they are respectively required to do and perform, every such Officer shall forfeit his Place, and shall answer and pay treble Damages and Costs of Suit to any Adventurer, or the Executors, Administrators, or Assigns of any Adventurer, or to any other Person or Persons that will sue for the same, to be recovered by Action of Debt, Bill, Plaint, or Information in any of His Majesty's Courts of Record at *Westminster*, wherein no Essoign, Protection, Wager of Law, Injunction, or Order of Restraint, or more than One Imparlance, shall be allowed or granted; and in the said Action the Plaintiff, upon Recovery, shall have full Costs, One Third Part of which Sum so to be recovered shall be paid into the Bank of *England*, to be applied towards carrying into execution the Purposes of this Act, and the other Two Thirds thereof shall be to the Use of him, her, or them who shall sue for the same.

Application
of the For-
feiture.

XLIV. Provided always, and it is hereby enacted by the Authority aforesaid, That in case the whole Number of One hundred thousand Tickets in such intended Lottery shall not be subscribed or contributed for, or the Residue (if any unsubscribed) shall not be declared by the said Trustees or the major Part of them at any General Meeting assembled to be drawn and risked for the Purposes of this Act, (which Declaration the said Trustees or the major Part of them are hereby authorized to make,) then and in such Case the said Managers and Directors, or the major Part of them, shall apportion Two Third Parts of the Money that shall have been actually contributed for the Purchase of such other Tickets in Prizes, according to their Discretions, having regard as near as may be to the Distribution of Prizes or Fortunate Lots by this Act appointed for the said whole Number of One hundred thousand Tickets, so as no such Prize be for less than Ten Pounds, and no other greater Prize be computed for any fractional Part of a Pound, and shall cause public Notice to be given thereof; and then and in such Case only such a Number of Tickets as shall serve to answer the exact Numbers of Tickets as shall have been subscribed or contributed for or risked by the said Trustees as aforesaid, and such a Number of Blanks and Prizes and such Sums in Prizes as shall have been apportioned as aforesaid, shall be cut and put into the several proper Boxes, and drawn out in manner by this Act directed, anything in this Act before contained to the contrary thereof in anywise notwithstanding.

If the whole
Number of
Tickets shall
not be sub-
scribed for,
&c, the Di-
rectors to ap-
portion Two
Thirds of the
Money con-
tributed in
Prizes,
and to give
public No-
tice thereof,
and such a
Number only
of Tickets to
be drawn as
shall be sub-
scribed for.

XLV. And to the end that all and every the Payments upon the Fortunate Tickets may be more easily and duly made to the Persons who shall be entitled thereto, be it further enacted by the Authority aforesaid, That within the Space of Forty Days after the said drawing shall be completed and ended the said Fortunate Tickets so to be drawn as aforesaid shall be exchanged for Certificates to be signed by the Managers or Directors herein-after appointed for that Purpose, or the major Part of them, which Certificates shall be made upon Paper, expressing the Sum or Sums to be paid to the Person or Persons entitled to the Fortunate Tickets in lieu whereof such Certificates shall be given; and the said Managers and Directors shall give public Notice of the Days and Times for taking in the said Tickets, and for delivering out the Certificates for and in lieu of the same; and every

Within
Forty Days
after drawing
the Lottery,
the Prize
Tickets to be
exchanged
for Certifi-
cates ;

and the Ma-
nagers to
give Notice
for that Pur-
pose, &c.

4 U—4 Z

Certificate

Books to be kept for entering the Tickets, and Names of the Persons bringing the same;

and the Certificates to be made out in their Names, or the Indorsers, and to be paid on Demand at the Bank.

Certificate shall be numbered as near as may be in such Course and Order as the Tickets for which the same are to be made out shall be brought to the said Managers and Directors, for which Purpose Books shall be kept wherein shall be entered the Name of every Person bringing any Ticket or Tickets so to be exchanged, and the Number or Numbers of such Ticket or Tickets, and the Day of the Month and the Year of our Lord when the same was so brought in, which Book and Books shall lie open in the Office to be appointed for taking in the said Tickets so to be exchanged, to the Intent the same may be perused by all Persons concerned, and also that any Person or Persons may include as many Tickets into One Certificate as they shall think fit, which Certificate shall be made out unto and in the Name of the respective Person or Persons who shall bring the said Tickets to be exchanged for the said Certificate or Certificates, or whose Names shall be indorsed on the said Tickets as the Owners or Proprietors thereof; and such Certificates shall entitle such Owners or Proprietors, or their Order or Assigns, to the Sum and Sums therein respectively expressed to be due, and shall be payable and paid by the Governor and Company of the Bank of *England*, or their Cashier or Cashiers, upon Demand, out of the Monies that shall have been paid into the Bank of *England* by the said Receivers for the Purposes of this Act.

The Four Receivers to exchange the Tickets for Certificates.

XLVI. And whereas the making and delivering of Certificates in exchange for the Fortunate Tickets of the said Lottery, and the other Matters and Things directed by this Act to be done and performed by the said Managers and Directors subsequent to the drawing of the Lottery, will not necessarily require the Service and Attendance of the whole Number of such Managers and Directors: Be it therefore enacted by the Authority aforesaid, That the said Four Managers and Directors as shall be in pursuance of this Act appointed Receivers of the Contributions to the said Lottery, or such of them as shall be then living, shall be and are hereby authorized and required to exchange the said Fortunate Tickets for Certificates, and to do all other Acts, Matters, and Things which are by this Act appointed and directed to be done, executed, and performed by the Managers and Directors after the drawing of the Lottery; and all Matters and Things to be done and performed by the said Managers so appointed for exchanging Tickets for Certificates, or the major Part of them, shall be as good, valid, and effectual, to all Intents and Purposes, as if the same had been done, performed, and executed by all the Managers and Directors appointed by this Act; and from and after such End made of the drawing of the said Lottery the rest of the said whole Number of Managers and Directors shall be discharged from all future Service and Attendance required from and incumbent upon them by virtue of this Act.

The rest of the Managers discharged from attending after the drawing is over.

All Prize Tickets to be brought in and exchanged by 31st Dec. 1754.

No Certificates to be

XLVII. And be it further enacted by the Authority aforesaid, That the Proprietors of the Fortunate Tickets to be drawn in the said Lottery as aforesaid, and each of them, shall, on or before the Thirty-first Day of *December* One thousand seven hundred and fifty-four, apply to the said Managers and Directors for exchanging Tickets for Certificates, and deliver for that Purpose such Fortunate Tickets so to be exchanged; and that in default thereof no Certificates shall be given

given in exchange for any Fortunate Tickets not brought in for that Purpose on or before that Day; and the Governor and Company of the Bank of England, or their Cashier or Cashiers, shall not pay any Sum or Sums of Money which would have otherwise been due on such Fortunate Tickets not brought in to be exchanged for Certificates on or before the said Thirty-first Day of December One thousand seven hundred and fifty-four, but shall detain all such Sum and Sums of Money in their Hands, and bring the same to the Account of the said Trustees, to be applied by them or the major Part of them for the other Purposes of their Trust.

afterwards granted, but the Bank to detain the Money in their Hands, and bring it to the Account of the Trustees.

XLVIII. And be it enacted by the Authority aforesaid, That all the Monies which shall arise from the said Lottery, subject to the Charge of Management thereof, after Payment made or Money sufficient reserved for the Payment of the Sums hereby directed to be issued to the Proprietors of the Fortunate Tickets, shall be appropriated, and in manner herein-after mentioned issued, applied, and reserved, to the several Uses, Intents, and Purposes herein-after expressed, and to no other Use, Intent, or Purpose whatsoever; that is to say, in the first place, the full and clear Sum of Twenty thousand Pounds, Part thereof, shall, before the Eleventh Day of January One thousand seven hundred and fifty-four, be issued, by Order of the said Trustees or the major Part of them at any General Meeting assembled, to the Executors of Sir Hans Sloane, or the Survivors or Survivor of them, in consideration of his said Museum or Collection, and of the Use and Benefit of the said Manor House and Garden, with the Appurtenances and Water, until such Time as the said Museum or Collection shall be removed to the said general Repository; in the next place, and in like Manner, shall be issued to the said Countess of Oxford and Countess Mortimer, and her Trustees, the full and clear Sum of Ten thousand Pounds, or so much thereof as, together with the Legacy of Seven thousand Pounds bequeathed to the Trustees of the Cottonian Library in manner above mentioned, shall be sufficient, in case the said Legacy shall before that Time take effect, to pay the Price for the said Harleian Collection of Manuscripts, so as the said Collection, until such Time as the said general Repository shall be erected or provided for the Reception thereof, shall remain in the Place where the same is now lodged, or in some other convenient Place to be approved by the said Trustees or the major Part of them so assembled, and shall be (here preserved and maintained at the Costs and Charges of the said Countess of Oxford and Countess Mortimer and her Trustees; after Payment of which several Sums of Twenty thousand Pounds and Ten thousand Pounds so much Money shall and may be issued and applied, by Order of the said Trustees or the major Part of them so assembled, as shall be sufficient to defray the Expense of erecting or providing the said general Repository, and of the necessary Furniture thereof, and of such Cabinets, Book-cases, and other Conveniences or Embellishments as the Condition of the several Collections in the said general Repository contained shall require, and also of the Expense which may be incurred in preserving and maintaining the said Museum or Collection of Sir Hans Sloane at his said Manor House at Chelsea during such Time as the said Museum or Collection shall remain there, and in removing the said Museum or Collection, and also in removing the Cottonian Library

Application of the Monies arising by this Act.

20,000*l.* to the Executors of Sir Hans Sloane.

10,000*l.* to the Countess of Oxford and Countess Mortimer.

A general Repository to be provided there-out, and other necessary Expenses attending the preserving the Museum, Cottonian Library, and Harleian Collection of Manuscripts.

and

30,000*l.* to be put out at Interest in the public Funds towards Payment of Officers Salaries and other necessary Expenses.

The Surplus, if any, to be reserved for the future Disposition of Parliament ;

and may be placed out at Interest, to be applied to the Uses of this Act.

and the Additions thereunto made or to be made, and the *Harleian* Collection of Manuscripts, to the said general Repository; which Expense being defrayed the Sum of Thirty thousand Pounds shall and may be reserved to be placed out at Interest, by Order of the said Trustees or the major Part of them in any General Meeting assembled, in any Parliamentary Security or Securities, or to be lent from Time to Time, in part or in the whole, upon the Credit of any Taxes or Duties imposed by Parliament, at such Interest for the Forbearance of such Loan as by any Act imposing such Taxes or Duties, or any other Act, shall be limited, the Interest of which Sum of Thirty thousand Pounds so reserved shall and may be issued and applied, by like Order of the said Trustees or the major Part of them so assembled, for and towards Payment of the Salaries and Allowances which, in manner aforesaid, shall be assigned by the said Trustees to the Officers and Servants attending or assisting in the said general Repository, and for and towards the Payment of such other Costs and Charges as the Custody and Preservation of the said several Collections, and the Repairs or Alterations of the said general Repository, and the due Execution of the Trust hereby reposed in the said Trustees, shall require; and if after Payment of the said first-mentioned Sum of Twenty thousand Pounds, and of the said Sum of Ten thousand Pounds, or Part thereof, upon the Contingency herein-before mentioned, and after Payment of so much Money as the Expense of erecting or providing and furnishing the said general Repository, and of such Cabinets, Book-cases, and other Conveniences and Embellishments, and of maintaining or preserving the said Museum or Collection of *Sir Hans Sloane* at the said Manor House at *Chelsea*, and of removing the said several Collections to the said general Repository, shall amount to, and if after reserving the last-mentioned Sum of Thirty thousand Pounds for the Purposes aforesaid, any Surplus shall remain of the Monies so raised by virtue of this Act, the same shall be reserved for the future Disposition of Parliament.

XLIX. Provided always, That in the meantime, until such Surplus shall be disposed of by Parliament, it shall be lawful to and for the said Trustees, or the major Part of them, so assembled as aforesaid, to place out or lend the said Surplus, or any Part thereof, upon such Securities and upon such Credit as they are herein-before empowered to place out or lend the said Sum of Thirty thousand Pounds herein-before directed to be reserved, the Proceed or Interest thereof, until the Principal Money shall be so disposed of by Parliament, to be applied to such Uses for the better accomplishing the Design of this Act as by the said Trustees or the major Part of them in any General Meeting assembled shall be limited and directed.

LONDON:

Printed by GEORGE EDWARD EYRE and WILLIAM SPOTTISWOODE,
Printers to the Queen's most Excellent Majesty. 1849.

Annexe 8

Première partie du commentaire de Schlegel adressée à la commission [néerlandaise] chargée de la recherche et de la publication du *Rapport* auprès de quelques musées d'histoire naturelle importants à l'étranger.

Leyde, le 22 avril 1878

À la commission chargée de l'organisation d'une enquête ainsi que de la publication d'un rapport parmi les différents musées d'histoire naturelle.

Votre rapport reçu me donne l'occasion de faire des remarques dont les principales sont jointes.

J'ai constaté avec plaisir que les données dont je vous ai fait part autrefois sur l'aménagement efficace d'un musée zoologique ont été adaptées par vous. Entretemps, je me permets de vous rappeler que, par rapport à la présentation des objets, j'ai imaginé le système suivant qui a été introduit au musée de Leyde.

1 Le bannissement de toutes les couleurs possibles. Il ne s'agit que des objets qui doivent être mis en valeur, et tout le reste, jusqu'au moindre détail doit être blanc.

2 L'exposition séparée de chaque groupe dans une rangée fermée ce qui peut être considéré comme autant de chapitres d'un livre dont les feuilles, représentées par les armoires, sont toutes ouvertes et peuvent être lues pour ainsi dire.

3 Les objets sont mis comme des caractères et des lignes d'un livre et ainsi l'on voit et lit dans chaque armoire de gauche à droite et de haut en bas.

4 Les objets ne sont pas mis « en face » ni sont mis sans interruption les uns à côté des autres. Chaque espèce ou sous-espèce forme, par un petit intervalle, un représentant de l'espèce suivante à laquelle est attachée l'étiquette principale. Avant et au milieu de ce groupe se trouve, en profil uniquement, l'objet le plus caractéristique de chaque groupe. Autour de cet objet, tous les autres appartenant à la même espèce sont

mis en profil également et là, où cela s'avère indispensable quelques objets ne sont montrés que de devant ou même de derrière.

5 Chacun de ces groupes doit contenir tous les objets qui sont exigés afin d'arriver à une connaissance précise des espèces. Il ne faut pas qu'il y ait des objets en excédent, mais en même temps il ne faut pas qu'il y en ait qui fassent défaut. D'où la nécessité d'exposer tous les objets pour réaliser cet objectif.

6 La collecte de rangées complètes des objets de chaque espèce, introduite à grande échelle dans sa collection privée et appliquée dès l'arrivée de Schlegel au musée en 1825 n'a pas pu se développer à souhait en raison de la résistance de son prédécesseur.

7 Sous la direction de Schlegel, les objets sont tous montés avec soin, afin qu'ils puissent être bien vus et étudiés sans qu'il soit nécessaire de toucher à l'objet même.

8 Schlegel remarque qu'il a été le premier, il y a un demi-siècle environ, à mettre au premier plan l'étude des formes animales et à mettre la science sur le terrain de la géographie physique. Son système d'aménagement des musées y trouve son origine et aucun maillon de la chaîne ne peut être enlevé sans rompre le tout et sans revenir à la même routine.

Il est évident que la plupart de vos constatations sur l'aménagement des musées à l'étranger me sont connues soit par ma propre constatation soit par les descriptions [...] ⁷⁶⁰

⁷⁶⁰ J. B. A. J. M. Verheijen, P. J. H. Cuypers, A. A. W. Hubrecht *Rapport over de inrigting van eenige voornamse musea van natuurlijke historie in het buitenland* (1878) p. 189, 190.